MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Forester

2022

SUBARU

Avant-propos

Toutes nos félicitations pour avoir choisi un véhicule SUBARU. Ce Manuel du conducteur contient tous les renseignements indispensables pour maintenir votre véhicule SUBARU en parfait état, y compris les systèmes antipollution. Pour apprendre à connaître votre véhicule et la manière de s'en servir, nous vous conseillons de prendre la peine de lire attentivement ce manuel. Pour tout renseignement complémentaire ne figurant pas dans le Manuel du conducteur, par exemple sur la manière d'effectuer une réparation ou un réglage, veuillez vous adresser au concessionnaire SUBARU chez qui vous avez acheté votre véhicule SUBARU ou au concessionnaire SUBARU le plus proche.

Les informations, caractéristiques et illustrations contenues dans ce manuel sont à jour à la date d'impression du manuel. SUBARU CORPORATION se réserve le droit de modifier les caractéristiques et la présentation à tout moment sans préavis et sans encourir l'obligation d'effectuer des modifications identiques ou similaires sur les véhicules vendus précédemment. Ce Manuel du conducteur est commun à tous les modèles et présente l'ensemble des équipements, y compris les options montées en usine. De ce fait, certaines explications peuvent concerner des équipements dont votre véhicule n'est pas pourvu.

À la revente, prière de laisser ce manuel dans le véhicule. L'acheteur en aura besoin.

SUBARU CORPORATION, TOKYO, JAPAN

"SUBARU" et le motif représentant un amas de six étoiles sont des marques déposées de SUBARU CORPORATION.

Ⓒ Copyright 2021 SUBARU CORPORATION

Type de véhicule

Ce manuel couvre le type de véhicule suivant.

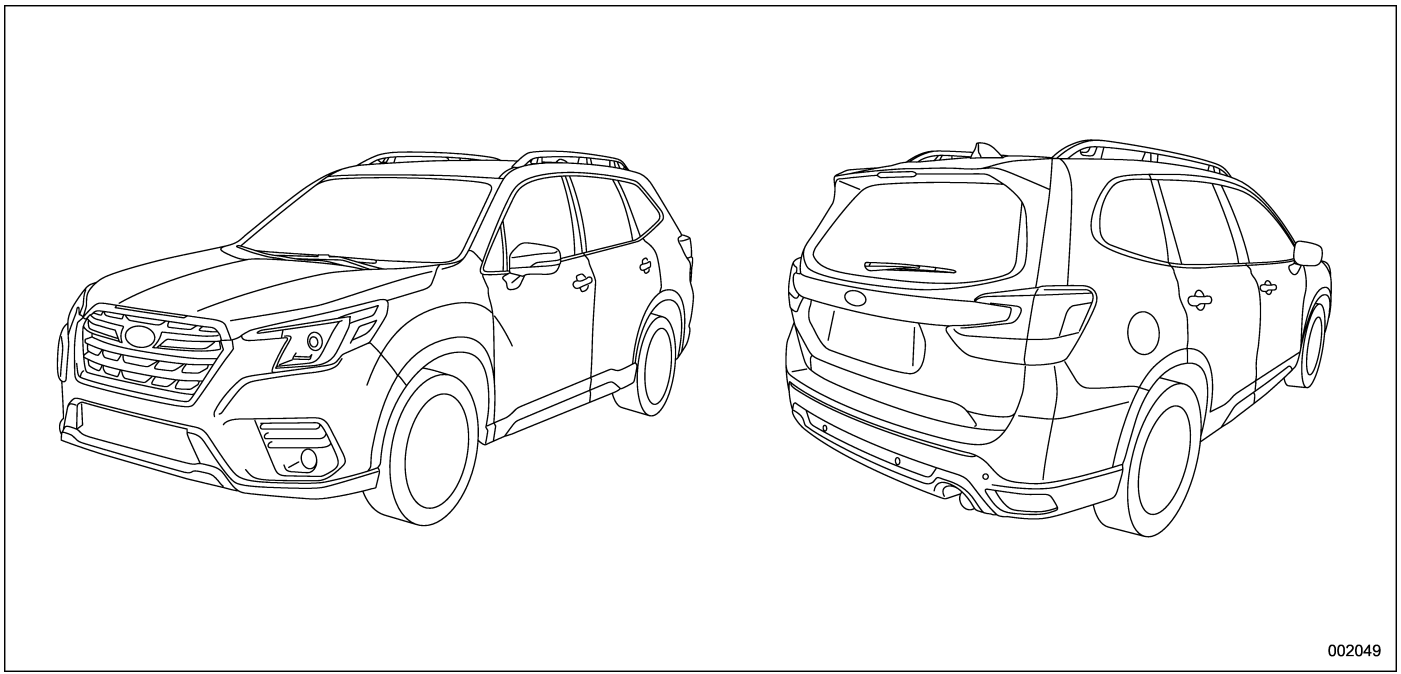

Garanties

■ Garanties pour les États-Unis

Les véhicules SUBARU distribués par Subaru of America, Inc. et vendus par les concessionnaires agréés SUBARU aux États-Unis sont couverts par les garanties suivantes:

- **Garanties Limitées SUBARU**
- **Garanties fédérales des systèmes antipollution**
- **Garanties des systèmes antipollution de Californie**

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les garanties, y compris leur applicabilité, la présentation détaillée de la couverture et des exclusions, dans le “Livret de Garantie et d’Entretien”. Lisez attentivement ces clauses de garantie.

■ Garanties pour le Canada

Les véhicules SUBARU distribués par Subaru Canada, Inc. et vendus par les concessionnaires agréés SUBARU au Canada sont couverts par les garanties suivantes:

- **Garantie limitée SUBARU**
- **Garantie du système antipollution**

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les garanties, y compris leur applicabilité, la présentation détaillée de la couverture et des exclusions, dans le “Livret de Garantie et de Service”. Lisez attentivement ces clauses de garantie.

■ Garanties sauf pour les États-Unis d’Amérique et le Canada

Vous trouverez toutes les informations utiles sur les garanties, y compris la présentation détaillée de la couverture et des exclusions, dans le “Livret de Garantie et d’Entretien”. Lisez attentivement ces clauses de garantie.

Comment utiliser ce Manuel du conducteur

■ Utilisation du Manuel du conducteur

Avant de prendre la route avec votre nouveau véhicule, lisez attentivement ce manuel. Vous y trouverez les instructions indispensables pour garantir votre sécurité et assurer la longévité de votre véhicule. Le non-respect de ces instructions peut être à l’origine de graves blessures et de dommages au niveau de votre véhicule.

Ce manuel se compose de quatorze chapitres. Chaque chapitre commence par une brève table des matières, vous permettant de savoir au premier coup d’œil s’il contient le renseignement cherché.

Chapitre 1: Sièges, ceintures de sécurité et coussins de sécurité SRS

Ce chapitre contient des informations relatives à l’utilisation des sièges et des ceintures de sécurité, et aux précautions à observer à propos des coussins de sécurité SRS.

– SUITE –

Chapitre 2: Clés et portières

Ce chapitre contient des informations relatives à l'utilisation des clés, des serrures et des vitres de portières.

Chapitre 3: Instruments et commandes

Ce chapitre contient des informations relatives au fonctionnement des indicateurs du tableau de bord, et à l'utilisation des instruments et autres commandes.

Chapitre 4: Climatisation

Ce chapitre contient des informations relatives à l'utilisation des commandes de climatisation.

Chapitre 5: Équipement audio

Ce chapitre contient des informations relatives à votre système audio.

Chapitre 6: Équipement intérieur

Ce chapitre contient des informations relatives au fonctionnement des équipements intérieurs.

Chapitre 7: Démarrage et conduite

Ce chapitre contient des informations relatives à la mise en marche et à la conduite de votre véhicule SUBARU.

Chapitre 8: Conseils de conduite

Ce chapitre contient des informations relatives à la conduite de votre véhicule SUBARU dans les conditions les plus variées, ainsi que des conseils pour une conduite en toute sécurité.

Chapitre 9: En cas d'urgence

Ce chapitre vous explique ce qu'il faut faire en cas de difficulté, comme en cas de crevaison ou de surchauffe du moteur.

Chapitre 10: Soins du véhicule

Ce chapitre explique comment conserver votre véhicule SUBARU en bel état.

Chapitre 11: Entretien et réparations

Vous trouverez dans ce chapitre les intervalles auxquels votre véhicule SUBARU doit être confié au concessionnaire pour des travaux d'entretien périodique, ainsi que des informations sur les opérations d'entretien qui vous permettront de conserver votre véhicule SUBARU en bon état de marche.

Chapitre 12: Caractéristiques techniques

Ce chapitre contient des informations relatives aux caractéristiques techniques (dimensions, volumes, etc.) de votre véhicule SUBARU.

Chapitre 13: Informations au consommateur et déclaration en cas de défaut de sécurité

Ce chapitre contient des informations relatives à la notation standardisée des qualités de pneumatiques et la procédure de déclaration en cas de défaut de sécurité.

Chapitre 14: Index

Cet index est une liste alphabétique de tous les sujets traités dans le manuel. Il vous permet de trouver rapidement la page traitant du sujet que vous recherchez.

Pour les modèles avec système EyeSight:

Pour plus de détails sur le système EyeSight, reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.

Selon les caractéristiques techniques, le véhicule indiqué sur les illustrations peut être différent du vôtre en termes d'équipement.

■ Mises en garde concernant la sécurité

Tout au long de ce manuel, vous trouverez un certain nombre de mises en garde signalées à votre attention par la mention "DANGER", "ATTENTION" ou "REMARQUE".

Elles vous avertissent de situations potentiellement dangereuses, susceptibles d'occasionner des blessures, sur vous-même ou sur les personnes se trouvant à proximité.

Pour apprendre à utiliser votre véhicule SUBARU en toute sécurité, prenez la peine de lire attentivement ces mises en garde comme les autres explications de ce manuel.

⚠ DANGER

La mention “DANGER” attire votre attention sur une situation pouvant entraîner des blessures graves voire mortelles si les consignes données ne sont pas respectées.

⚠ ATTENTION

La mention “ATTENTION” met en garde contre un risque de blessure et/ou d’endommagement du véhicule si les consignes données ne sont pas respectées.

REMARQUE

La mention “REMARQUE” indique des informations ou suggestions pour une utilisation optimale de votre véhicule.

■ Symbole de sécurité

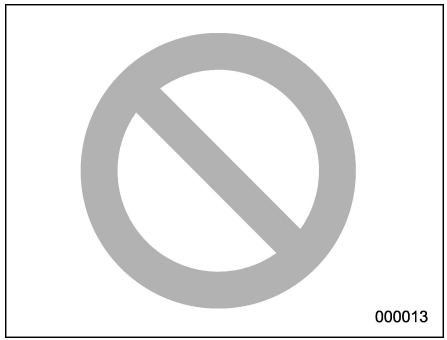

Ce symbole représentant un cercle barré apparaît en plusieurs points du manuel. Selon le contexte, il attire votre attention sur quelque chose d’interdit ou à ne pas faire, ou sur une situation que vous ne devez pas laisser se produire.

■ Liste d’abréviations

Vous trouverez dans ce manuel plusieurs abréviations. Les significations de ces abréviations sont indiquées dans la liste suivante.

Abréviation	Signification
A/C	Air conditioner (Climatiseur)
ABS	Anti-lock brake system (Système de freins antiblocage)
AKI	Anti knock index (Indice anti-cliquetis)
ALR	Automatic locking retractor (Enrouleur à blocage automatique)
ALR/ELR	Automatic locking retractor/ Emergency locking retractor (Enrouleur à blocage automatique/Enrouleur à blocage d’urgence)
AVH	Auto Vehicle Hold (Fonction Auto Vehicle Hold)
AWD	All-wheel drive (Traction intégrale)
BSD/RCTA	Blind Spot Detection/Rear Cross Traffic Alert (Avertisseur d’angle mort/Alerte de croisement en marche arrière)
CVT	Continuously variable transmission (Transmission à variation continue)
DRL	Daytime running light (Éclairage de jour)

– SUITE –

Abréviation	Signification
EBD	Electronic brake force distribution (Répartition électronique de la force de freinage)
ELR	Emergency locking retractor (Enrouleur à blocage d'urgence)
GAW	Gross axle weight (Poids maximal sur l'essieu)
GAWR	Gross axle weight rating (Poids nominal brut sur l'essieu)
GPS	Global positioning system (Système de positionnement mondial)
GVW	Gross vehicle weight (Poids total en charge)
GVWR	Gross vehicle weight rating (Poids nominal brut du véhicule)
INT	Intermittent (Balayage intermittent)
LATCH	Lower anchors and tethers for children (Ancrages inférieurs et longes pour enfants)
LED	Light emitting diode (Diode électroluminescente)
MIL	Malfunction indicator light (Témoin indicateur de dysfonctionnement)

Abréviation	Signification
MMT	Methylcyclopentadienyl manganese tricarbonyl (Méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse)
OBD	On-board diagnostics (Diagnostic embarqué)
RAB	Reverse Automatic Braking system (Système de freinage automatique en marche arrière)
RON	Research octane number (Indice d'octane recherche)
SI-DRIVE	SUBARU Intelligent Drive
SRH	Steering Responsive Headlight (Phare répondant au braquage)
SRS	Supplemental restraint system (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire identification number (Numéro d'identification de pneus)
TPMS	Tire pressure monitoring system (Système de surveillance de la pression des pneus)

Pictogrammes utilisés sur le véhicule

Vous trouverez ci-dessous la signification de certains pictogrammes figurant sur votre véhicule.

Pour les témoins avertisseurs et indicateurs, reportez-vous à "Témoins avertisseurs et indicateurs" ☞P26.

Repère	Signification
	DANGER
	ATTENTION
	Lisez ces instructions attentivement
	Portez des lunettes de protection
	Le liquide de batterie contient de l'acide sulfurique
	Tenez les enfants à distance

Repère	Signification
	Tenez toute flamme éloignée
	Évitez les explosions

Précautions de sécurité pendant la conduite

■ Ceintures de sécurité et coussins de sécurité SRS

⚠ DANGER

- **Toutes les personnes à bord du véhicule doivent boucler leur ceinture de sécurité AVANT que le véhicule ne démarre. Dans le cas contraire, le risque de blessure grave devient beaucoup plus élevé en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**
- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible en cas d'accident, le conducteur et tous les passagers doivent toujours porter leur ceinture de sécurité lorsqu'ils se trouvent dans le véhicule. Les coussins de sécurité SRS (Système de Retenue Supplémentaire) ne dispensent pas du port de la ceinture de sécurité. En combinaison avec les ceintures de sécurité, ils assurent la meilleure protection possible en cas d'accident grave.**

  Ne pas porter de ceinture de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision, même si le véhicule est équipé de coussins de sécurité SRS.
- **Les coussins de sécurité SRS se déploient très rapidement avec une énergie considérable. Les personnes qui ne se tiennent pas assises correctement sur leur siège lorsque le coussin de sécurité SRS se déploie risquent d'être gravement blessées. Les coussins de sécurité SRS occupant assez d'espace lorsqu'ils se déploient, le conducteur doit se tenir assis au fond de son siège, bien droit contre le dossier, et se tenir éloigné du volant autant que le permet le maintien d'une parfaite maîtrise du véhicule. Le passager avant doit reculer son siège au maximum et se tenir au fond du siège, bien droit contre le dossier.**

Lisez attentivement les sections suivantes pour les conseils et précautions.

● Pour des informations relatives au système de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Ceintures de sécurité" ☞P58.

– SUITE –

• Pour des informations relatives au système de coussin de sécurité SRS, reportez-vous à “Coussin de sécurité SRS (Système de Retenue Supplémentaire)” ☞P89.

■ Sécurité des enfants

⚠ DANGER

- **Ne tenez jamais un enfant sur vos genoux ou dans vos bras pendant que le véhicule roule. En cas de collision, il vous serait impossible de protéger l’enfant, qui se trouverait pris entre votre corps et les structures du véhicule.**
- **Lorsqu’ils voyagent à bord du véhicule, les nourrissons et les enfants en bas âge doivent toujours être assis sur le siège ARRIÈRE dans des systèmes de retenue pour nourrisson ou enfant appropriés à leur âge, leur taille et leur poids. Les enfants trop grands pour un système de retenue pour enfant doivent être installés sur le siège ARRIÈRE et porter des ceintures de sécurité. Les statistiques d’accidents prouvent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu’ils sont correctement attachés sur les sièges arrière plutôt que sur les sièges avant. Ne laissez jamais un enfant se tenir debout ou à genoux sur le siège.**
- **Les enfants doivent toujours voyager sur le siège ARRIÈRE correctement attachés dans un système de retenue pour enfant ou avec la ceinture de sécurité. Le coussin de sécurité SRS se déploie très rapidement avec une énergie considérable, et il peut blesser ou même tuer un enfant qui n’est pas attaché ou mal attaché. Plus légers et moins robustes que les adultes, les enfants sont plus exposés au risque de blessures par déploiement du coussin de sécurité.**
- **N’INSTALLEZ JAMAIS UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE DU PASSAGER AVANT. LA TÊTE DE L’ENFANT SE TROUVERAIT TROP PRÈS DU COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS, EXPOSANT L’ENFANT À DES RISQUES DE BLESSURES GRAVES VOIRE MORTELLES.**
- **Mettez toujours les verrous de sécurité pour enfants en position “LOCK” lorsque des enfants se trouvent sur le siège arrière. Un accident grave pourrait se produire si un enfant ouvrait accidentellement une portière et tombait du véhicule. Reportez-vous à “Verrous de sécurité pour enfants” ☞P159.**
- **La commande de condamnation des lève-vitres passagers doit toujours être enclenchée lorsqu’il y a des enfants à bord du véhicule. Dans le cas contraire, les enfants pourraient se blesser en actionnant les lève-vitres électriques. Reportez-vous à “Vitres” ☞P160.**
- **Ne laissez jamais des enfants, des adultes ou des animaux sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient se blesser ou provoquer un accident en actionnant accidentellement les commandes du véhicule. En outre, par temps chaud ou ensoleillé, la température à l’intérieur d’un véhicule fermé peut rapidement s’élever au point d’entraîner des malaises graves voire mortels.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, fermez toutes les vitres et verrouillez toutes les portières.**

Lisez attentivement les sections suivantes pour les conseils et précautions.

- Pour des informations relatives au système de ceinture de sécurité, reportez-vous à “Ceintures de sécurité” ☞P58.
- Pour des informations relatives au système de retenue pour enfant, reportez-vous à “Systèmes de retenue pour enfant” ☞P72.
- Pour des informations relatives au système de coussin de sécurité SRS, reportez-vous à “Coussin de sécurité SRS (Système de Retenue Supplémentaire)” ☞P89.

■ Gaz d’échappement du moteur (monoxyde de carbone)

⚠ DANGER

- **Ne respirez jamais les gaz d’échappement du moteur. Le monoxyde de carbone contenu dans les gaz d’échappement du moteur est incolore et inodore, mais son inhalation est dangereuse voire mortelle.**
- **Maintenez toujours le système d’échappement en bon état pour éviter que les gaz d’échappement du moteur ne pénètrent dans le véhicule.**
- **Ne laissez jamais tourner le moteur du véhicule dans un garage ou un local fermé, sauf pendant le minimum de temps nécessaire à l’entrée ou à la sortie du véhicule.**
- **Évitez de rester longtemps dans le véhicule en stationnement en laissant le moteur en marche. Si vous ne pouvez l’éviter, mettez la soufflante de ventilation en marche pour forcer l’entrée d’air frais dans le véhicule.**
- **Pour que le système de ventilation puisse fonctionner normalement, débarrassez la grille de la prise d’air de ventilation avant de la neige, des feuilles ou des autres corps étrangers qui l’encombrent.**
- **Si vous avez l’impression que des gaz d’échappement pénètrent dans le véhicule, faites contrôler et réparer le véhicule au plus tôt. Si vous devez utiliser le véhicule dans cet état, roulez avec toutes les vitres grandes ouvertes.**
- **Pour éviter que les gaz d’échappement ne pénètrent dans le véhicule, ne roulez pas avec le hayon ouvert.**

■ Alcool et conduite

⚠ DANGER

Il est très dangereux de conduire après avoir bu. La présence d’alcool dans le sang rend les réflexes plus lents et amoindrit les facultés sensorielles, la vigilance et la sûreté de jugement. Prendre le volant après avoir bu, même peu, augmente le risque d’accident grave voire mortel, pour vous comme pour les personnes alentour. En outre, en cas d’accident, l’alcool est un facteur d’accroissement de la gravité des blessures.

Ne conduisez pas après avoir bu.

La conduite en état d’ivresse compte parmi les causes d’accident les plus fréquentes. Les effets de l’alcool varient d’une personne à l’autre, et il est possible que vous ayez trop bu pour conduire en toute sécurité, même avec un taux d’alcool dans le sang inférieur à la limite tolérée par la loi. Le plus sûr est de ne jamais conduire après avoir bu. Si vous avez bu et ne pouvez faire autrement que de conduire,

– SUITE –

arrêtez de boire et, avant de prendre le volant, attendez que les effets de l'alcool se soient complètement dissipés.

■ Médicaments et conduite

⚠ DANGER

Certains médicaments (en vente libre ou sur ordonnance) rendent les réflexes plus lents et amoindrissent les facultés sensorielles, la vigilance et la sûreté de jugement. Si vous conduisez après avoir pris de tels médicaments, vous courez le risque de vous blesser voire de vous tuer, et faites courir ce même risque à vos passagers et à d'autres personnes.

Si vous prenez des médicaments, renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien, ou lisez la notice fournie avec ces médicaments, pour savoir s'ils sont susceptibles de nuire à vos facultés de conduite. Ne conduisez pas après avoir pris un médicament provoquant une certaine somnolence ou affectant les réflexes indispensables à la conduite d'un véhicule automobile en toute sécurité. Si votre état de santé vous oblige à prendre des médicaments, n'oubliez pas de demander l'avis de votre médecin à ce sujet.

Ne conduisez jamais sous l'influence d'un stupéfiant interdit par la loi, quel qu'il soit. Pour votre santé et votre bien-être, nous vous déconseillons vivement de prendre des drogues ou stupéfiants interdits par la loi, et de suivre un traitement dans le cas où vous seriez sous la dépendance d'une telle substance.

■ Fatigue, sommeil et conduite

⚠ DANGER

La fatigue et la somnolence rendent les réflexes plus lents et amoindrissent les facultés sensorielles, la vigilance et la sûreté de jugement. La conduite en état de fatigue ou de somnolence vous expose, ainsi que les personnes alentour, à des risques de blessures graves voire mortelles.

Si vous vous sentez fatigué ou si vous avez sommeil, ne persistez pas à conduire mais cherchez plutôt un endroit sûr pour stationner et vous reposer. Au cours de longs déplacements, faites des pauses à intervalles réguliers pour vous détendre et reprendre la route dans de bonnes conditions. Dans la mesure du possible, partagez le temps de conduite avec les personnes vous accompagnant.

■ Modification du véhicule

⚠ DANGER

- **Ne retirez pas le système de navigation et/ou audio SUBARU d'origine. Si le système de navigation et/ou audio SUBARU d'origine est retiré, l'image de la caméra de visualisation arrière et les lignes de référence (marqueur de distance, lignes directrices dynamiques et lignes de largeur du véhicule) ne seront plus affichées.**
- **Pour certains modèles avec le système de freinage automatique en marche arrière (RAB), même si ce dernier ainsi que l'avertissement de détection d'objets sont activés, l'alerte visible du système de freinage automatique en marche arrière (RAB) ne sera pas affichée. Toutefois, l'alerte sonore et sa fonction opèreront.**

⚠ ATTENTION

Modifiez votre véhicule avec des pièces ou accessoires SUBARU d'origine uniquement. Toute autre type de modification risque d'en affecter les performances, la sécurité ou la longévité, et peut même constituer une infraction des réglementations gouvernementales. En outre, les dégradations ou baisses de performances résultant de modifications ne sont pas couvertes par les garanties du véhicule.

■ Utilisation de téléphones cellulaires/composition de messages texte et conduite

⚠ ATTENTION

L'usage d'un téléphone cellulaire ou la composition d'un message texte par le conducteur l'empêche de porter toute son attention sur la conduite, ce qui peut entraîner un accident. Si vous utilisez un téléphone cellulaire ou que vous composez un message texte, veuillez d'abord quitter la route et vous garer dans un endroit sûr. Dans certain(e)s États/Provinces, il peut être permis de parler au téléphone tout en conduisant, mais seulement si le téléphone est en mode mains libres.

■ Conduite de véhicules équipés d'un système de navigation

⚠ DANGER

Ne vous laissez pas déconcentrer par l'écran d'affichage; gardez toute votre attention sur la conduite. Ne manipulez pas les commandes du système de navigation tout en conduisant. Vous risqueriez de vous déconcentrer et de provoquer un accident. Pour toute utilisation des commandes du système de navigation, commencez par garer le véhicule dans un endroit sûr.

■ Animaux de compagnie à bord du véhicule

Un animal de compagnie non attaché risque de vous gêner ou de vous distraire lors de la conduite. En cas de collision ou d'arrêt brusque, un animal ou une cage non attachée risque d'être projetée et de blesser les occupants du véhicule. En outre, l'animal risque lui-même d'être blessé. Pour votre sécurité comme pour la leur, attachez de manière adéquate les animaux de compagnie voyageant à bord de votre véhicule. Il existe dans ce but des harnais spéciaux se fixant au siège arrière par une ceinture de sécurité, ou bien installez l'animal dans un panier de transport et immobilisez le panier en passant une ceinture de sécurité dans la poignée du panier. N'attachez jamais un animal ou son panier de transport sur le siège du passager avant. Pour plus de précisions, renseignez-vous auprès d'un vétérinaire, d'une association de protection des animaux ou d'une boutique d'animaux de compagnie.

■ Pression des pneus

Contrôlez et, si nécessaire, réglez la pression de chaque pneu et de la roue de secours (selon modèles) au moins une fois par mois et avant chaque long trajet.

Vérifiez la pression des pneus lorsque les pneus sont froids. Utilisez un manomètre pour ajuster la pression des pneus à la valeur indiquée sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Roues et pneus" ☞P538.

– SUITE –

⚠ DANGER

Rouler à grande vitesse avec des pneus trop peu gonflés peut entraîner une déformation importante et un échauffement rapide des pneus. Une brusque élévation de la température d'un pneu peut entraîner le décollement de la bande de roulement et la destruction du pneu. Ceci entraînerait une perte de contrôle du véhicule, et des risques d'accident.

■ Fixation des accessoires

⚠ DANGER

- **N'accrochez aucun accessoire, et ne collez aucune étiquette ou vignette (autre que des vignettes d'inspection placées correctement) sur le pare-brise. De tels objets peuvent bloquer votre champ de vision.**
- **S'il est nécessaire d'accrocher un accessoire (tel qu'un dispositif de télépéage (ETC) ou une carte de sécurité) sur le pare-brise, consultez votre concessionnaire SUBARU pour des détails sur l'emplacement adéquat.**
- **Ne connectez pas d'accessoires ou de dispositifs non autorisés au connecteur de liaison de données (port OBDII). Ce connecteur ne doit être utilisé qu'avec des dispositifs de diagnostic compatibles pour l'inspection et l'entretien par un mécanicien agréé utilisant des outils de service agréés. La connexion de dispositifs non autorisés, tels qu'un dispositif de surveillance du comportement du conducteur, peut nuire aux systèmes du véhicule, y compris les systèmes de sécurité, ou permettre à des tiers d'accéder aux informations mémorisées dans votre véhicule. L'utilisation de dispositifs non autorisés peut également provoquer des dysfonctionnements inattendus, tels que le déchargement de la batterie, ou endommager les systèmes du véhicule. La garantie du fabricant ne couvre pas les pièces qui fonctionnent mal, tombent en panne ou sont endommagées en raison de l'utilisation d'un dispositif non autorisé avec le connecteur de liaison de données.**

Informations générales

■ Avertissement de l'état de Californie sur le Perchlorate

Certains composants du véhicule, tels que les modules de coussin de sécurité, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande d'entrée sans clé, peuvent contenir du perchlorate. Un traitement spécial peut être nécessaire pour une intervention d'entretien ou pour la mise au rebut du véhicule en fin de vie. Consultez www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour plus de détails.

■ Bruits venant du dessous du véhicule

REMARQUE

Vous pouvez entendre un bruit venant du dessous du véhicule environ 5 à 10 heures après que le contacteur d'allumage ait été mis sur la position "LOCK"/"OFF". Cependant, cela n'indique pas un dysfonctionnement. Ce bruit est provoqué par le fonctionnement du système de vérification de fuites d'évaporation du carburant et est normal. Ce bruit s'arrêtera après environ 15 minutes.

■ Enregistreur de données

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, dans un accident ou des situations similaires à des collisions, tel que lors d'un déploiement des coussins de sécurité ou lorsque vous heurtez un obstacle sur la route, des données qui aideront à comprendre comment les systèmes d'un véhicule ont fonctionné. L'EDR est conçu pour enregistrer les données relatives aux systèmes de dynamique et de sécurité du véhicule pour une courte période de temps, généralement 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- Comment les différents systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager étaient bouclées/attachées;
- À quel point (le cas échéant) le conducteur a enfoncé la pédale d'accélérateur et/ou de frein, et,
- À quelle vitesse le véhicule roulait.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent. REMARQUE: Les données EDR ne sont enregistrés par votre véhicule qu'en cas de collision non négligeable; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions de conduite normale et aucune donnée personnelle (nom, sexe, âge et lieu de l'accident) n'est enregistrée. Toutefois, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données EDR avec le type de données d'identification personnelle habituellement acquises pendant une enquête sur la collision.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est nécessaire, ainsi que l'accès au véhicule ou à l'EDR. En plus du constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, qui possèdent un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

Table des matières

Sièges, ceintures de sécurité et coussins de sécurité SRS	*1*
Clés et portières	*2*
Instruments et commandes	*3*
Climatisation	*4*
Équipement audio	*5*
Équipement intérieur	*6*
Démarrage et conduite	*7*
Conseils de conduite	*8*
En cas d'urgence	*9*
Soins du véhicule	*10*
Entretien et réparations	*11*
Caractéristiques techniques	*12*
Informations au consommateur et déclaration en cas de défaut de sécurité	*13*
Index	*14*

Index illustré

■ Extérieur

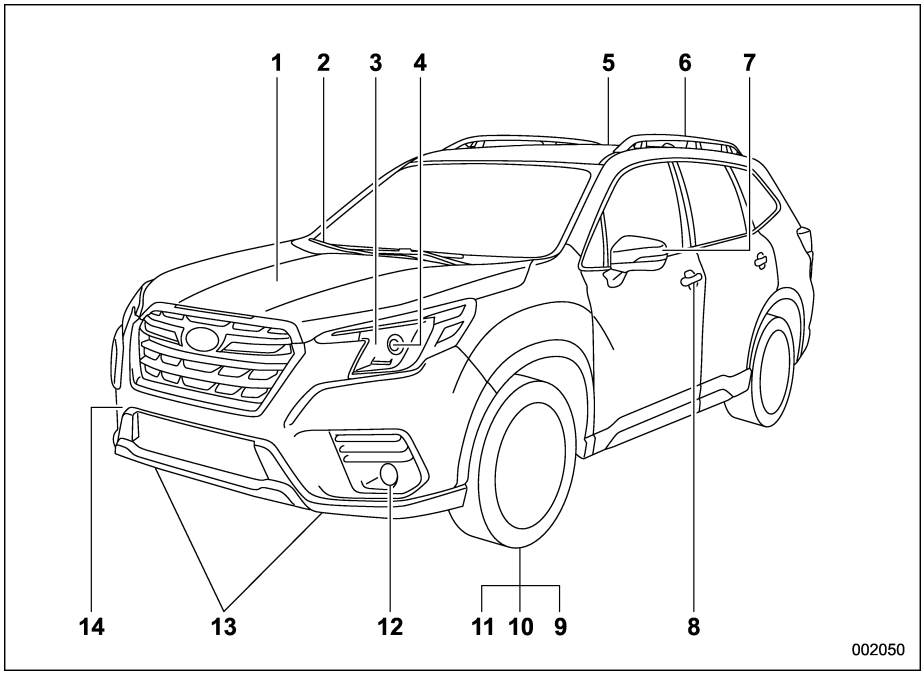

1) Capot moteur (page 524)
2) Essuie-glaces de pare-brise (page 275)
3) Remplacement des ampoules (page 557)
4) Phares (page 264)
5) Toit ouvrant opaque (page 172)
6) Rails de toit (page 469)
7) Rétroviseurs extérieurs (page 287)
8) Serrures de portière (page 151)
9) Pression des pneus (page 540)
10) Crevaison (page 491)
11) Pneus neige (page 465)
12) Phares antibrouillard (page 272)
13) Crochets d'arrimage (page 499)
14) Crochet de remorquage (page 499)

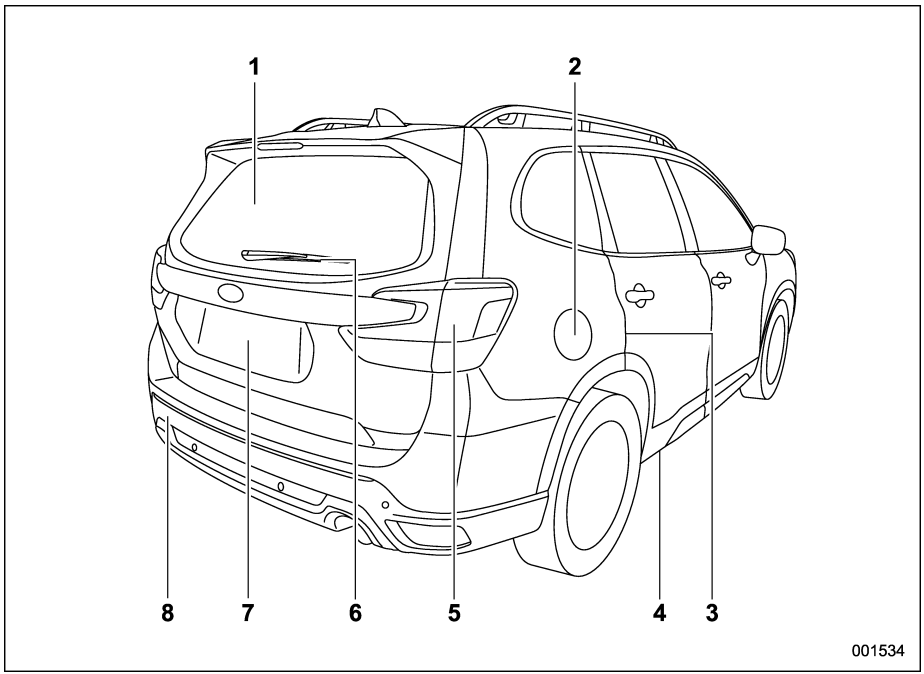

1) Désembueur de lunette arrière (page 289)
2) Volet et bouchon du réservoir de carburant (page 344)
3) Verrous de sécurité pour enfants (page 159)
4) Trou d'arrimage (page 499)
5) Remplacement des ampoules (page 557)
6) Essuie-glace de lunette arrière (page 277)
7) Hayon (page 163)
8) Crochet de remorquage (page 499)

– SUITE –

■ Intérieur

▼ Habitacle

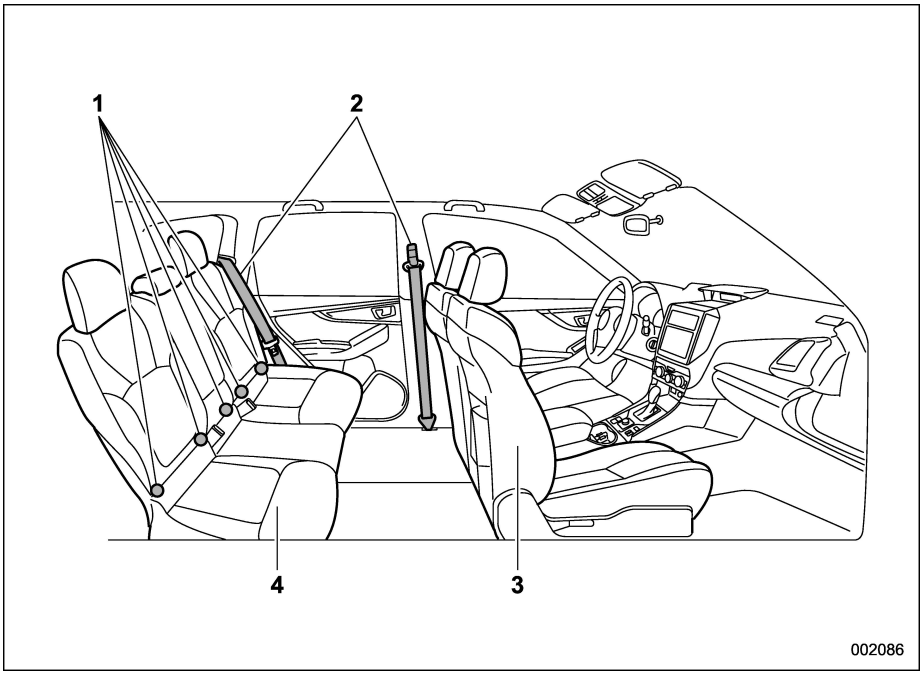

1) Ancrages inférieurs pour le système de retenue pour enfant (page 84)
2) Ceintures de sécurité (page 58)
3) Sièges avant (page 39)
4) Sièges arrière (page 49)

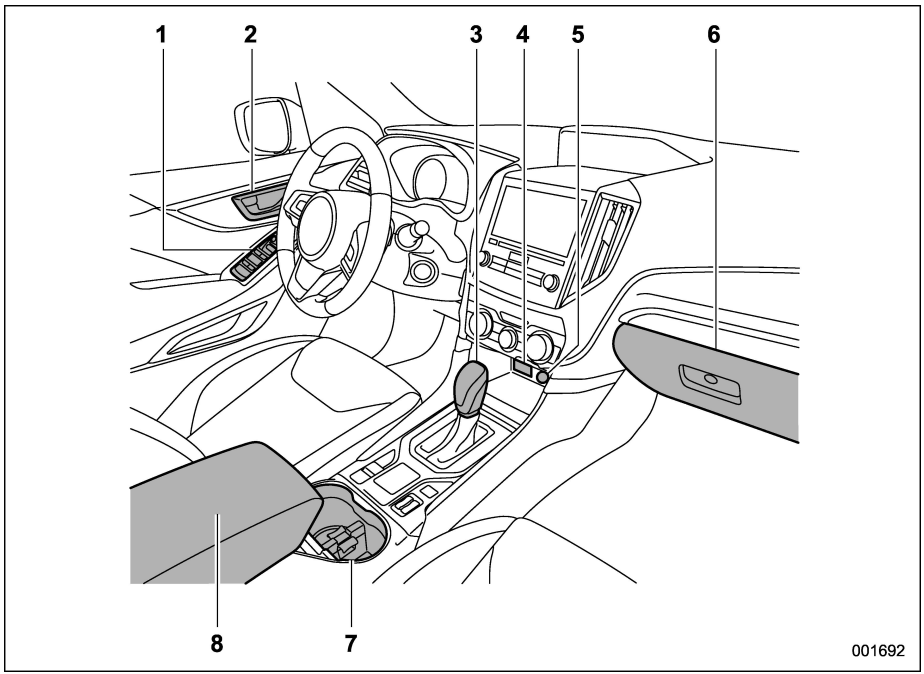

1) Commutateurs de lève-vitre électrique (page 160)
2) Serrures de portière (page 152)
3) Levier sélecteur (page 364)
4) Alimentation USB (page 325)
5) Prise de courant pour accessoire avant (page 322)
6) Boîte à gants (page 321)
7) Porte-gobelet (page 321)
8) Console centrale (page 321)

– SUITE –

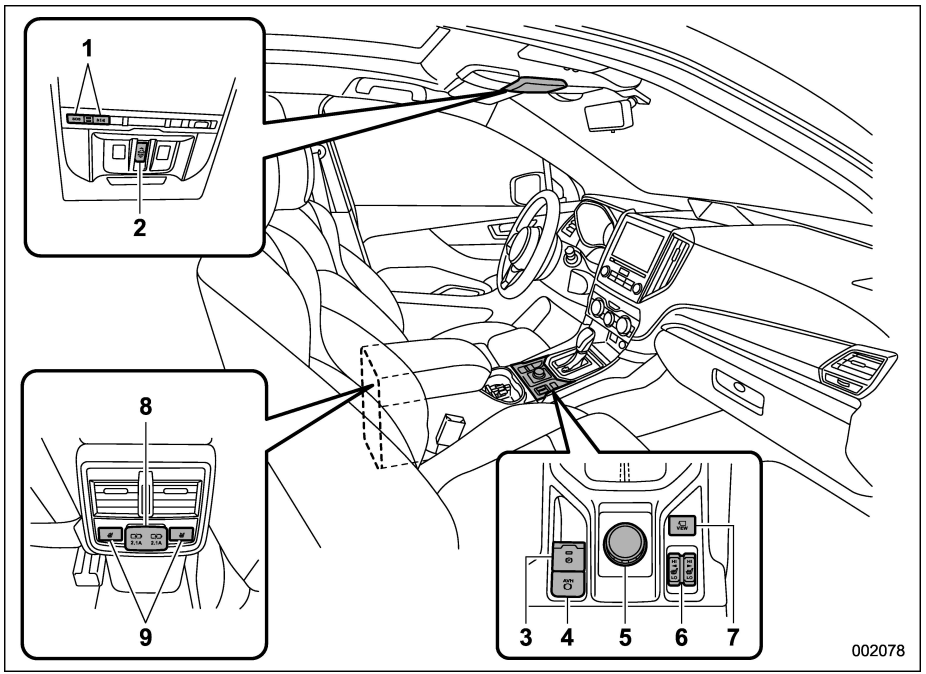

1) Bouton pour SUBARU STARLINK
2) Commande de toit ouvrant opaque (page 173)
3) Commande de frein de stationnement électronique (page 391)
4) Commande Auto Vehicle Hold (page 393)
5) Commande de X-MODE (page 383)/ Commande de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule (page 382)
6) Commandes de siège chauffant avant (page 56)
7) Commande de moniteur de vue avant (page 334)
8) Alimentation USB (page 325)
9) Commandes de siège chauffant arrière (page 57)

REMARQUE

- **Pour les modèles avec SUBARU STARLINK: Reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour SUBARU STARLINK.**
- **Pour les modèles avec système EyeSight: Reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.**

■ Tableau de bord

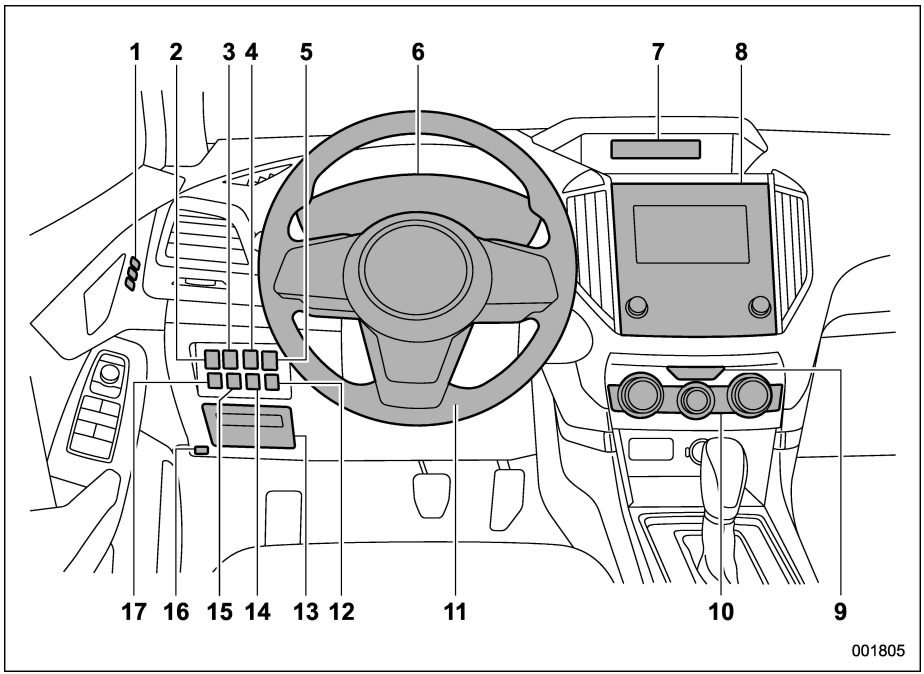

1) Commande de mémorisation de position de siège (page 44)
2) Bouton de hayon électrique (page 164)
3) Commande de désactivation du phare répondant au braquage (page 271)
4) Commande de mémoire (page 169)
5) Molette de réglage d'intensité lumineuse (page 188)
6) Instruments de bord (page 184)
7) Affichage multifonctions de type A (noir et blanc) (page 229)/Affichage multifonctions de type B (LCD couleur) (page 235)
8) Équipement audio*
9) Commande des feux de détresse (page 183)
10) Tableau des commandes de climatisation (page 297)
11) Volant de direction à inclinaison réglable/télescopique (page 291)
12) Commande de désactivation du système de surveillance du conducteur (page 446)
13) Boîte à fusibles (page 555)
14) Commande de désactivation BSD/RCTA (page 411)
15) Commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (page 399)
16) Bouton de libération du capot (page 524)
17) Commande de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule (page 382)

*: Pour plus de détails sur la façon d'utiliser le système audio et de navigation (selon modèles), reportez-vous au manuel d'instructions du système de navigation/audio fourni séparément.

– SUITE –

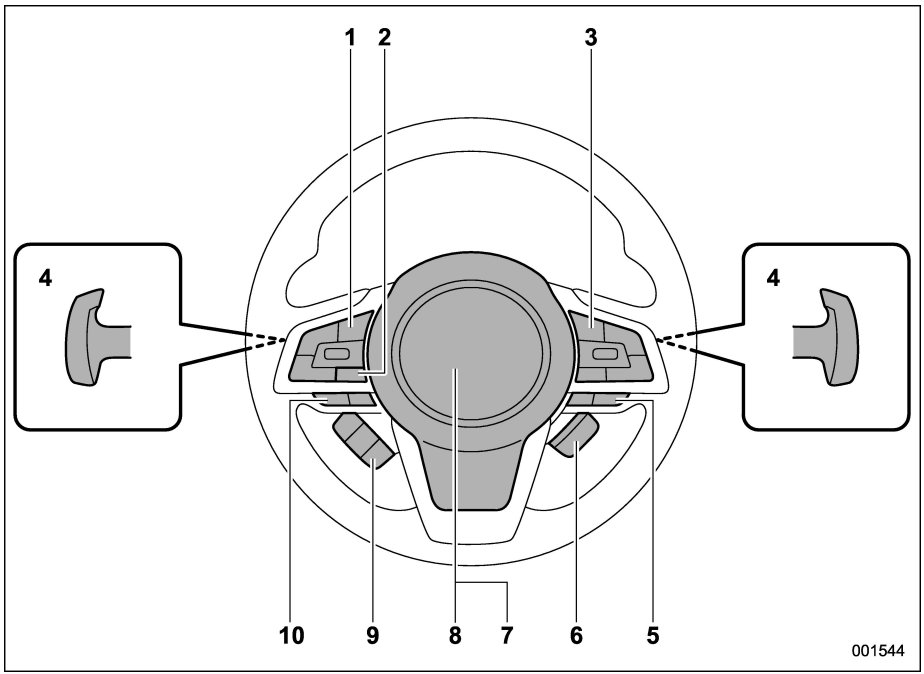

1) Commandes audio*
2) Bouton INFO pour affichage multifonctions de type A (noir et blanc) (page 230)/ Bouton INFO pour affichage multifonctions de type B (LCD couleur) (page 237)
3) Commandes du régulateur de vitesse (page 407)
4) Leviers de passage (page 367)
5) Commandes SI-DRIVE (page 374)
6) Commande de volant de direction chauffant (page 292)
7) Coussin de sécurité SRS (page 89)
8) Avertisseur sonore (page 293)
9) Commandes de réglage de l'affichage des instruments de bord (page 220)
10) Commande de prise de parole pour le système de commande vocale*/ Commandes de téléphone mains libres*

*: Pour plus de détails sur la façon d'utiliser les commandes, reportez-vous au manuel d'instructions du système de navigation/ audio fourni séparément.

REMARQUE

Pour les modèles avec système EyeSight: Reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.

■ Commandes/manettes de réglage des éclairages et de l'essuie-glace

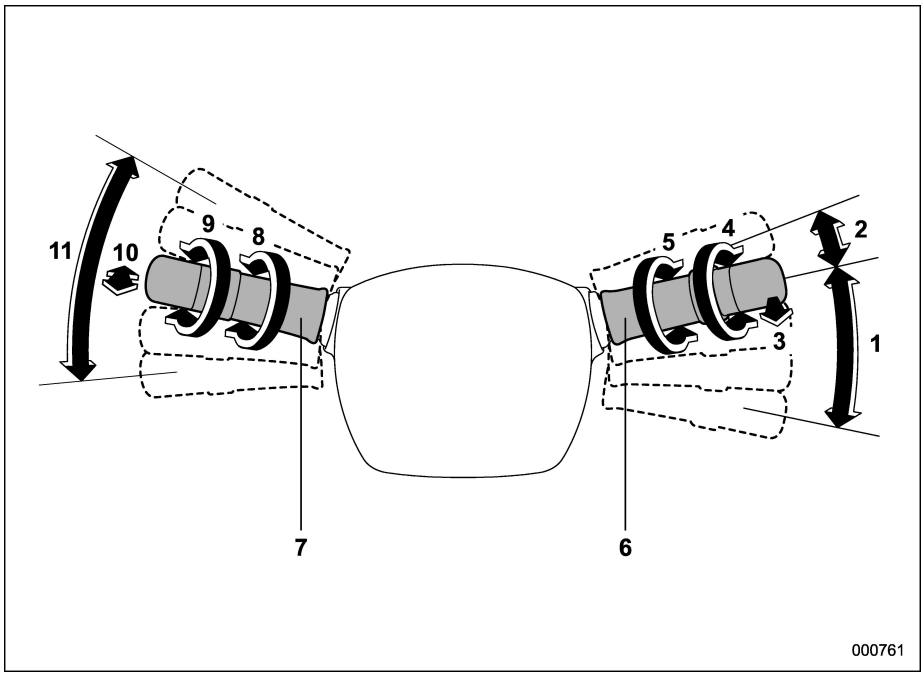

1) Essuie-glace de pare-brise (page 274)
2) Bruine (page 275)
3) Lave-glace de pare-brise (page 276)
4) Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (page 277)
5) Interrupteur de réglage de la fréquence de balayage des essuie-glace intermittents (page 276)
6) Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de pare-brise (page 275)
7) Commande de réglage des éclairages (page 263)
8) Commande des phares antibrouillards (page 272)
9) Positions ON/OFF/AUTO des phares (page 264)
10) Appels de phare et inverseur feux de route/feux de croisement (page 266)
11) Manette des clignotants de direction (page 273)

– SUITE –

■ Instruments de bord

▼ Modèles spécification des États-Unis

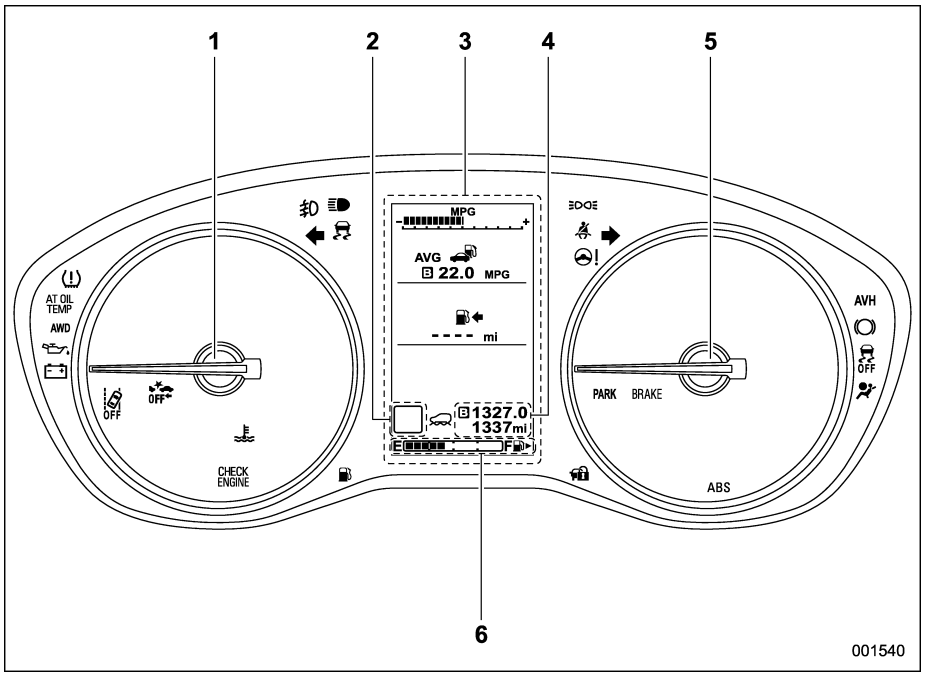

1) Compte-tours (page 184)
2) Indicateur de position du levier sélecteur/ du rapport engagé (page 214)
3) Affichage des instruments de bord (LCD couleur) (page 220)
4) Compteur journalier et totalisateur (page 184)
5) Indicateur de vitesse (page 184)
6) Jauge de carburant (page 186)

L'illustration ci-dessus est un exemple typique. Pour certains modèles, les instruments de bord peuvent être légèrement différents de ceux indiqués sur l'illustration.

▼ Sauf modèles spécification des États-Unis (type A)

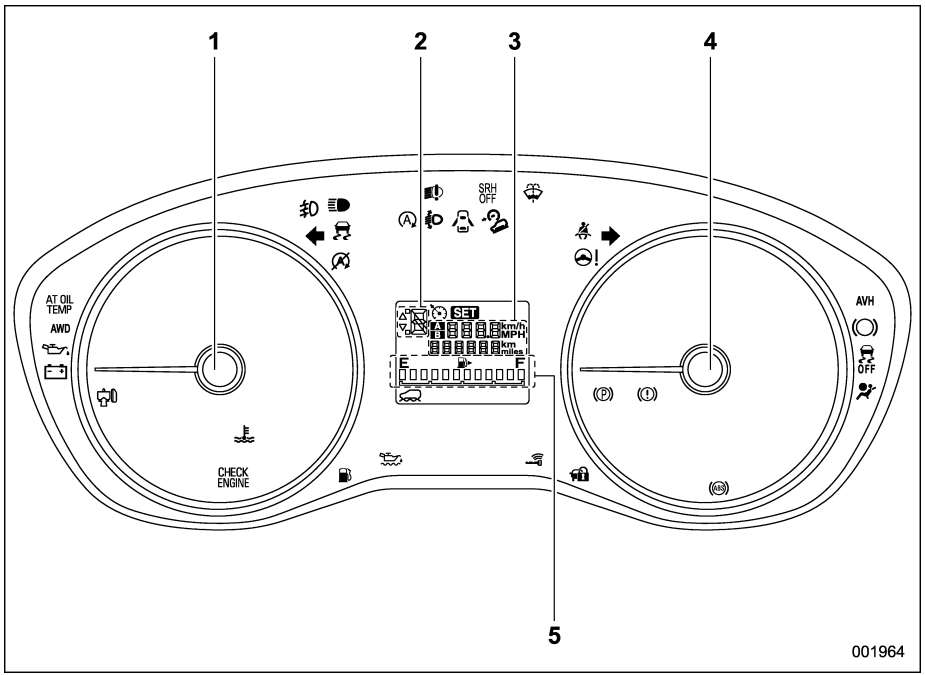

1) Compte-tours (page 184)
2) Indicateur de position du levier sélecteur/ du rapport engagé (page 214)
3) Compteur journalier et totalisateur (page 184)
4) Indicateur de vitesse (page 184)
5) Jauge de carburant (page 186)

L'illustration ci-dessus est un exemple typique. Pour certains modèles, les instruments de bord peuvent être légèrement différents de ceux indiqués sur l'illustration.

– SUITE –

▼ Sauf modèles spécification des États-Unis (type B)

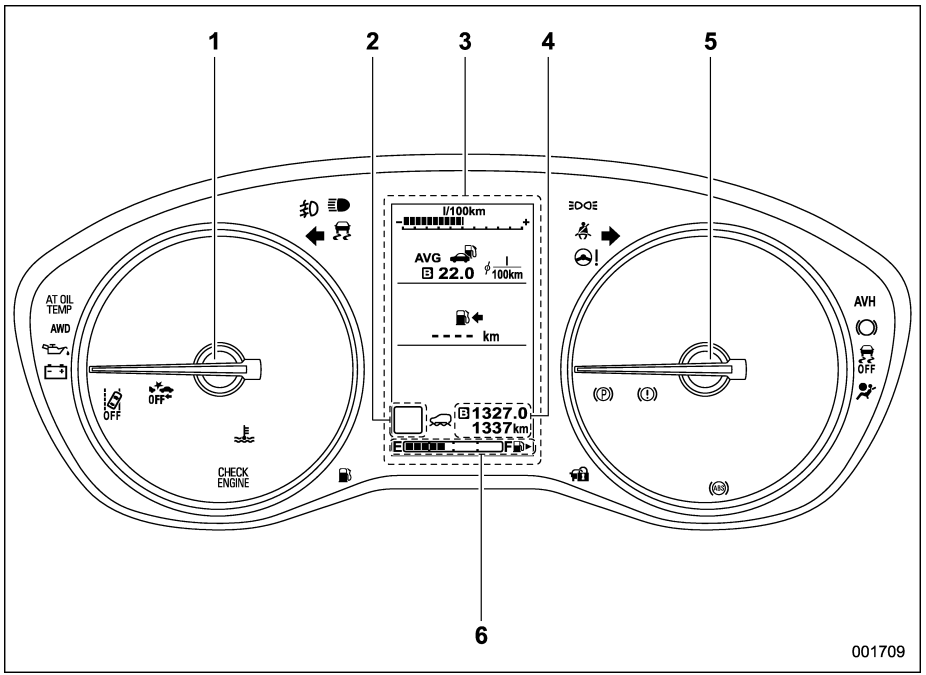

L'illustration ci-dessus est un exemple typique. Pour certains modèles, les instruments de bord peuvent être légèrement différents de ceux indiqués sur l'illustration.

1) Compte-tours (page 184)
2) Indicateur de position du levier sélecteur/ du rapport engagé (page 214)
3) Affichage des instruments de bord (LCD couleur) (page 220)
4) Compteur journalier et totalisateur (page 184)
5) Indicateur de vitesse (page 184)
6) Jauge de carburant (page 186)

– SUITE –

■ Témoins avertisseurs et indicateurs

Repère	Signification	Page
	Témoin avertisseur de ceinture de sécurité/ Témoin avertisseur de ceinture de sécurité du passager avant	190
	Témoin avertisseur de ceinture de sécurité arrière	192
	Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS	193
	Indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal de passager avant	194
	Indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant	194
CHECK ENGINE	Témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/Témoin indicateur de dysfonctionnement	194
	Témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement	195
	Témoin avertisseur de charge	196

Repère	Signification	Page
	Témoin avertisseur de pression d'huile	197
	Témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas	197
AT OIL TEMP	Témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP	197
R.DIFF TEMP	Témoin avertisseur de température d'huile du différentiel arrière (selon modèles)	198
ABS /	Témoin avertisseur des freins antiblocage ABS	200
BRAKE /	Témoin avertisseur du système des freins (rouge)	201
PARK /	Témoin indicateur de frein de stationnement électronique	202
	Témoin avertisseur d'ouverture de portière	204
	Témoin avertisseur de capot moteur ouvert	204
AWD	Témoin avertisseur AWD	204

Repère	Signification	Page
	Témoin avertisseur de direction assistée	205
AVH	Témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold	203
	Témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold	204
	Témoin indicateur de pression sur la pédale de frein (selon modèles)	204
	Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule/Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule	205
	Témoin indicateur de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule	207
	Témoins indicateurs du clignotant de direction	215
	Témoin avertisseur de phare LED	216
	Témoin indicateur des feux de route	215

Repère	Signification	Page
	Témoin indicateur d'assistance des feux de route (selon modèles)	215
	Témoin avertisseur du dispositif de réglage automatique de portée des phares	216
SRH OFF	Témoin avertisseur des phares répondant au braquage/Témoin indicateur de désactivation des phares répondant au braquage	216
	Témoin indicateur des phares antibrouillard avant (selon modèles)	216
	Indicateur d'avertissement de clé d'accès (selon modèles)	207
	Témoin indicateur du système de sécurité	213
[S]	Indicateur de mode Sport (S) (selon modèles)	214
[I]	Indicateur de mode Intelligent (I)	214
S#	Indicateur de mode Sport Sharp (S#) (selon modèles)	214

Repère	Signification	Page
	Témoin indicateur des phares (selon modèles)	216
	Témoin indicateur de régulateur de vitesse (selon modèles)	215
SET	Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse (selon modèles)	216
	Témoin indicateur de X-MODE (selon modèles)	217
	Témoin indicateur de contrôle de descente en pente (selon modèles)	218
	Témoin avertisseur de bas niveau de carburant	204
	Témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus (modèles spécification des États-Unis)	198
	Témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise	197

Repère	Signification	Page
	Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)	216
	Témoin indicateur du système de démarrage et d'arrêt automatique (vert)	217
	Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée	217
	Témoin avertisseur BSD/RCTA (selon modèles)	218
	Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA (selon modèles)	218
RAB	Témoin avertisseur RAB (selon modèles)	219
RAB OFF	Témoin indicateur de désactivation RAB (selon modèles)	219

– SUITE –

Repère	Signification	Page
	Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert) (selon modèles)	219
	Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune) (selon modèles)	219
	Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur (selon modèles)	219
	Témoin indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur (selon modèles)	219
	Témoin avertisseur de route enneigée et glacée (selon modèles)	220

Réglage des fonctions

■ Réglages et ajustements des fonctions sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur)

Si votre véhicule est équipé d'un affichage des instruments de bord (LCD couleur), les ajustements de réglage pour les options suivantes peuvent être modifiés manuellement dans l'affichage pour répondre à vos exigences personnelles.

REMARQUE

- **Si votre véhicule n'est pas équipé d'un affichage des instruments de bord (LCD couleur), les changements de réglage des options suivantes devront être effectués par un concessionnaire SUBARU. Reportez-vous à "Réglages et ajustements des fonctions effectués par un concessionnaire" ☞P34.**
- **Pour les réglages des options suivantes, reportez-vous à la page correspondante pour plus de détails.**

Élément			Réglages disponibles	Réglage par défaut d'usine	Page de référence pour le fonctionnement du système du véhicule
1er menu/système du véhicule	2ème menu/réglage ajustable du système du véhicule	3ème menu/réglage du système du véhicule pouvant être sélectionné			
Screen Settings (Réglages écran)	Welcome Screen (Écran d'accueil)	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	222
	Good-bye Screen (Écran de fin)	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	222
	Gauge Initial Movement (Balayage initial des aiguilles du compteur)	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	186
	Units (Unités)	—	km, km/h, Liter (km, km/h, litre)/mile, MPH, Gallon (miles, MPH, gallon)	Modèles spécification des États-Unis: mile, MPH, Gallon (miles, MPH, gallon) Autres modèles: km, km/h, Liter (km, km/h, litre)	229 et 236
	Tire Pressure Units (Pression des pneus)*1	—	kPa/PSi	PSi	224

– SUITE –

Élément			Réglages disponibles	Réglage par défaut d'usine	Page de référence pour le fonctionnement du système du véhicule
1er menu/système du véhicule	2ème menu/réglage ajustable du système du véhicule	3ème menu/réglage du système du véhicule pouvant être sélectionné			
Screen Settings (Réglages écran)	Languages (Langues)	—	Anglais/Espagnol/Français	Modèles spécification des États-Unis: Anglais Autres modèles: Français	236
Warning Volume (Volume des alertes)*2	—	—	Max/Mid (Moyen)/Min	Mid (Moyen)	416 et 431 Pour plus de détails sur le système EyeSight, reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.
Rear Seat Reminder (Rappel de siège arrière)*3	—	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	71
EyeSight*3	Lead Vehicle Acquisition Sound (Signal sonore d'acquisition voiture devant)	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	Reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.
	Lead Vehicle Moving Monitor Function (Détection de mouvement voiture devant)	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	
	Cruise Control Acceleration Characteristics (Caractéristiques d'accélération du régul. de vitesse) *2	—	Lv.4 (Dynamic) (Niveau 4 (dynamique))/Lv.3 (Standard) (Niveau 3 (standard))/Lv.2 (Comfort) (Niveau 2 (confort))/Lv.1 (Eco) (Niveau 1 (éco))	Lv.3 (Standard) (Niveau 3 (standard))	

Élément			Réglages disponibles	Réglage par défaut d'usine	Page de référence pour le fonctionnement du système du véhicule
1er menu/système du véhicule	2ème menu/réglage ajustable du système du véhicule	3ème menu/réglage du système du véhicule pouvant être sélectionné			
EyeSight*3	Lane Centering (Centrage dans la voie)	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	Reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.
	Select Drive on Left/Drive on Right (Sélectionner Roul. à gauc/Roul. à droit)	—	Drive on Left (Rouler à gauche)/Drive on Right (Rouler à droite)	Drive on Right (Rouler à droite)	
RAB*3	Sonar Audible Alarm (Alarme du sonar audible)	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	431
Vehicle Setting (Réglage du véhicule)	Keyless Entry System (Système d'ouverture sans clé)	Audible Signal (Signal audible)*3	On (Activé)/Off (Désactivé)	On (Activé)	142
		Hazard Warning Flasher (Feux de détresse)	On (Activé)/Off (Désactivé)	On (Activé)	133
		Driver Door Unlock (Porte conducteur déverrouillée)*3	Driver Door Only (Porte conduct uniquement)/All (Tout)	Driver Door Only (Porte conduct uniquement)	136
		Rear Gate/Trunk Unlock (Porte arrière/coffre déverrouillé)*3	Rear Gate/Trunk Only (Porte arrière/coffre uniquement)/All (Tout)	Rear Gate/Trunk Only (Porte arrière/coffre uniquement)	136
	Defogger (Désembueur)	—	15 minutes/Continuous (Continu)	15 minutes	289
	Interior Light (Éclairage intérieur)	—	10 seconds (10 secondes)/20 seconds (20 secondes)/30 seconds (30 secondes)/Off (Désactivé)	30 seconds (30 secondes)	318

– SUITE –

Élément			Réglages disponibles	Réglage par défaut d'usine	Page de référence pour le fonctionnement du système du véhicule
1er menu/système du véhicule	2ème menu/réglage ajustable du système du véhicule	3ème menu/réglage du système du véhicule pouvant être sélectionné			
Vehicle Setting (Réglage du véhicule)	Auto Door Lock and Unlock (Verr. et déverr. auto portières)	Auto Door Lock (Verr. auto portières)	Vehicle Speed (Vitesse véhicule)/Shift Into or Out of PARK (Serrage/desserage Frein parking)/Off (Arrêt)	Vehicle Speed (Vitesse véhicule)	153
		Auto Door Unlock (Déverr. auto portières)	Shift Into or Out of PARK (Serrage/desserage Frein parking)/Ignition OFF (Contact coupé)/Driver Door Open (Portière conducteur ouverte)/Off (Arrêt)	Driver Door Open (Portière conducteur ouverte)	153
	Auto Light Sensor (Capteur d'allumage automatique)	—	Max/Mid (Moyen)/Low (Bas)/Min	Mid (Moyen)	265
	Welcome Lighting (Éclairage d'accueil)	Approaching Time Set (Éclairage d'acceuil (arrivée))	30 seconds (30 secondes)/60 seconds (60 secondes)/90 seconds (90 secondes)/Off (Désactivé)	30 seconds (30 secondes)	265
		Leaving Time Set (Éclairage d'accueil (départ))	30 seconds (30 secondes)/60 seconds (60 secondes)/90 seconds (90 secondes)/Off (Désactivé)	30 seconds (30 secondes)	265
	One-touch lane changer (Clignotant à une impulsion)	—	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	273
	Door mirror setting (Configuration des rétroviseurs)*3	Reverse Tilt-Down Mirrors (Inclinaison miroir rétro en marche arrière)	On (Activé)/Off (Arrêt)	On (Activé)	226

Élément			Réglages disponibles	Réglage par défaut d'usine	Page de référence pour le fonctionnement du système du véhicule
1er menu/système du véhicule	2ème menu/réglage ajustable du système du véhicule	3ème menu/réglage du système du véhicule pouvant être sélectionné			
Default Settings (Réglages par défaut)	—	—	No (Non)/Yes (Oui)	—	226

*1: Modèles spécification des États-Unis
*2: Vous pouvez également paramétrer cette option pendant la conduite.
*3: Selon modèles

– SUITE –

■ Réglages et ajustements individuels en dehors de l'affichage des instruments de bord (LCD couleur)

Pour les réglages des options suivantes, reportez-vous à la page correspondante pour plus de détails.

Élément	Fonction	Réglages disponibles	Réglage par défaut d'usine	Page
Système d'alarme	Système d'alarme	Activé/Désactivé	Activé	158
Système d'entrée sans clé par télécommande	Signal sonore	Activé/Désactivé	Activé	149

■ Réglages et ajustements des fonctions effectués par un concessionnaire

Vous pouvez demander à un concessionnaire SUBARU de changer le réglage des options suivantes en fonction de vos exigences personnelles. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU le plus proche.

Élément	Fonction	Réglages disponibles	Réglage par défaut d'usine
Système d'alarme	Délai avant début de la surveillance (après fermeture des portières)	0 seconde/30 secondes	30 secondes
Alarme/alarme d'urgence	Allumage du plafonnier, de l'éclairage de l'espace de chargement, et des lampes de lecture	ON/OFF	OFF
Accès sans clé (selon modèles)	Volume du signal sonore	Niveau 1 à 7	Niveau 5
Système d'entrée sans clé par télécommande	Volume du signal sonore	Niveau 1 à 7	Niveau 5
Prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur	Prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur	Activé/Désactivé	Activé
Fonction de prévention de déchargement de la batterie	Fonction de prévention de déchargement de la batterie	Activé/Désactivé	Activé
Avertissement de ceinture de sécurité	Émet un avertissement sonore lors de la conduite	Activé/Désactivé	Activé
Phares à activation/désactivation automatique	Activation/désactivation automatique, liée à l'essuie-glace	Activé/Désactivé	Activé
Essuie-glace arrière verrouillé à la marche arrière	Essuie-glace arrière verrouillé à la marche arrière	Activé/Désactivé	Modèles spécification des États-Unis: Désactivé Autres modèles: Activé

Élément	Fonction	Réglages disponibles	Réglage par défaut d'usine
Annulation du réducteur d'intensité automatique	Sensibilité du fonctionnement de l'annulation du réducteur d'intensité automatique	OFF/Minimale/Basse/Moyenne/ Maximale	Moyenne
Fonction d'assistance des feux de route (selon modèles)	Fonction d'assistance des feux de route	Activé/Désactivé	Activé
Fonction d'ouverture et de fermeture du hayon électrique (selon modèles)	Ouverture et fermeture du hayon électrique par la télécommande/la clé d'accès	Désactivé/Double pression/Pression maintenue	Pression maintenue
Inclinaison des rétroviseurs extérieurs en marche arrière (selon modèles)	Personnalisation de la cible du rétroviseur extérieur pour l'interverrouillage en marche arrière	Rétroviseurs de droite et de gauche/ Rétroviseur de droite	Rétroviseur de droite
	Personnalisation du dernier rétroviseur extérieur en mémoire pour l'interverrouillage en marche arrière	Activé/Désactivé	Désactivé

Sièges, ceintures de sécurité et coussins de sécurité SRS

1-1. Sièges 39
Conseils de sécurité 39
Siège à réglage manuel (selon modèles) 42
Siège à réglage électrique (selon modèles) 43
1-2. Sièges arrière 49
Accoudoir (selon modèles) 50
Dossier arrière rabattable 50
Inclinaison du dossier (selon modèles) 52
1-3. Appuis-tête 53
Sièges avant 54
Sièges arrière 55
1-4. Sièges chauffants (selon modèles) 56
Précautions de sécurité 56
Siège chauffant avant 57
Siège chauffant arrière (selon modèles) 57
1-5. Ceintures de sécurité 58
Conseils de sécurité concernant les ceintures de sécurité 58
Enrouleur à blocage d'urgence (ELR) 60
Enrouleur à blocage automatique/Enrouleur à blocage d'urgence (ALR/ELR) 60
Témoin avertisseur et signal sonore de ceinture de sécurité 61
Pour boucler votre ceinture de sécurité 61
Entretien des ceintures de sécurité 67
1-6. Prétensionneurs de ceinture de sécurité 67
Ceinture de sécurité avec prétensionneur de sangle-baudrier 68
Ceinture de sécurité avec prétensionneurs de sangle-baudrier et de sangle sous-abdominale 69
Surveillance du système 70
Entretien du système 70
Précautions concernant les modifications apportées au véhicule 70
1-7. Rappel de siège arrière (modèles avec affichage des instruments de bord (LCD couleur)) 71
1-8. Systèmes de retenue pour enfant 72
Précautions de sécurité 72
Conseils de sécurité pour l'installation de systèmes de retenue pour enfant 73
Où placer le système de retenue pour enfant 74
Choix d'un système de retenue pour enfant 76
Installation des systèmes de retenue au moyen de la ceinture de sécurité ALR/ELR 77
Installation d'un siège rehausseur ou d'un coussin de rehaussement 81
Installation d'un système de retenue pour enfant au moyen des ancrages inférieurs et de longes (LATCH) 84
Ancrages de longe supérieure 87
1-9. Coussin de sécurité SRS (Système de Retenue Supplémentaire) 89
Précautions générales concernant le système de coussin de sécurité SRS 89
Précautions d'ordre général au sujet du système de coussin de sécurité SRS pour les accessoires et les objets 92
Précautions d'ordre général au sujet du système de coussin de sécurité SRS et des enfants 94
Composants 97
Système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné 99

Coussin de sécurité latéral SRS et rideau de sécurité SRS..... 111
Surveillance du système des coussins de sécurité SRS..... 118
Entretien du système des coussins de sécurité SRS..... 120
Précautions concernant les modifications apportées au véhicule..... 121
Comment contacter le constructeur du véhicule concernant des modifications pour les personnes handicapées qui peuvent affecter le système de coussins de sécurité perfectionné..... 122

1-1. Sièges

■ Conseils de sécurité

▼ Conseils de sécurité pour les sièges

⚠ DANGER

- **N'ajustez jamais le siège pendant la conduite, car cela pourrait être à l'origine de blessures ou d'une perte de contrôle du véhicule.**
- **Avant d'ajuster le siège, assurez-vous que rien ne bloque le mécanisme de réglage.**
- **Après avoir ajusté le siège, déplacez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est bien bloqué. Si ce n'est pas le cas, il peut se déplacer brusquement ou la ceinture peut ne pas fonctionner correctement.**
- **Ne placez pas d'objets sous les sièges avant. Ils risquent de gêner le mécanisme de verrouillage du siège avant et de provoquer un accident.**
- **Les ceintures de sécurité assurent une protection optimale lorsque l'occupant du siège se tient assis au fond, droit contre le dossier. Pour éviter que l'occupant du siège ne glisse sous sa ceinture de sécurité lors d'une collision, le dossier des sièges avant doit toujours être en position verticale lorsque le véhicule roule. En cas de collision alors que le dossier des sièges avant se trouve en position inclinée, l'occupant du siège risque de glisser sous la sangle sous-abdominale, celle-ci lui remontant sur l'abdomen, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles.**
- **Les coussins de sécurité SRS se déploient très rapidement avec une énergie considérable. Les personnes qui ne se tiennent pas assises au fond et droit sur leur siège lorsque le coussin de sécurité SRS se déploie risquent d'être gravement blessées. Le coussin de sécurité SRS nécessitant suffisamment d'espace lorsqu'il se déploie, le conducteur doit se tenir assis au fond du siège bien droit contre le dossier et éloigné du volant autant que le permet le maintien d'une parfaite maîtrise du véhicule, et le passager avant doit reculer son siège le plus possible et se tenir au fond du siège bien droit contre le dossier.**

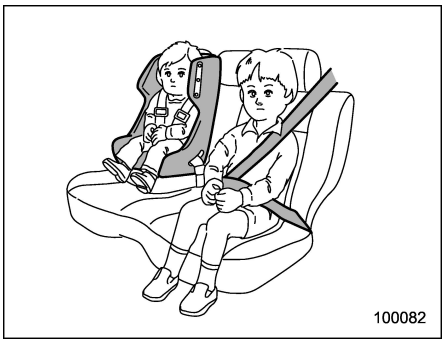

⚠ DANGER

Les enfants doivent toujours être installés sur les sièges arrière et convenablement attachés. Le coussin de sécurité SRS se déploie très rapidement avec une énergie considérable, et il peut blesser ou même tuer un enfant qui n'est pas attaché ou mal attaché. Plus légers et moins robustes que les adultes, les enfants sont plus exposés au risque de blessures par déploiement du coussin de sécurité. Pour cette raison, nous vous recommandons vivement de veiller à ce que TOUS les

– SUITE –

enfants (ceux utilisant un système de retenue pour enfant et également ceux étant trop grands pour en utiliser un) voyagent sur les sièges ARRIÈRE et soient convenablement attachés au moyen d'un système de retenue pour enfant ou de la ceinture de sécurité du siège, compte tenu de leur âge, de leur taille et de leur poids. TOUS les systèmes de retenue pour enfant (y compris les systèmes de retenue pour enfant tournés vers l'avant) doivent toujours être installés sur les sièges ARRIÈRE.

N'INSTALLEZ JAMAIS UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE AVANT. LA TÊTE DE L'ENFANT SE TROUVERAIT TROP PRÈS DU COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS, EXPOSANT L'ENFANT À DES RISQUES DE BLESSURES GRAVES VOIRE MORTELLES.

Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement attachés sur les sièges arrière plutôt que sur les sièges avant. Pour des consignes et précautions relatives aux systèmes de retenue pour enfant, reportez-vous à "Systèmes de retenue pour enfant" ☞P72.

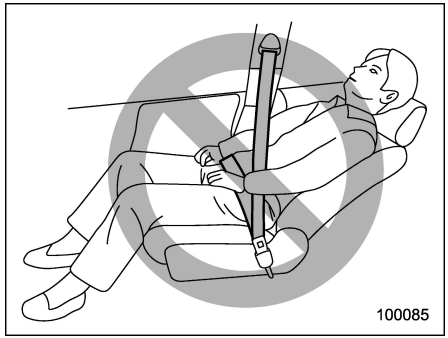

⚠ DANGER

Pour éviter que l'occupant du siège ne glisse sous la ceinture de sécurité en cas de collision, le dossier de siège doit toujours être en position verticale lorsque le véhicule est en mouvement. Par ailleurs, aucun objet (coussin ou autre) ne doit se trouver entre l'occupant du siège et le dossier. Ceci tend à favoriser le glissement de l'occupant sous la sangle sous-abdominale ou la remontée de la sangle sur l'abdomen et crée un risque de blessures graves ou mortelles.

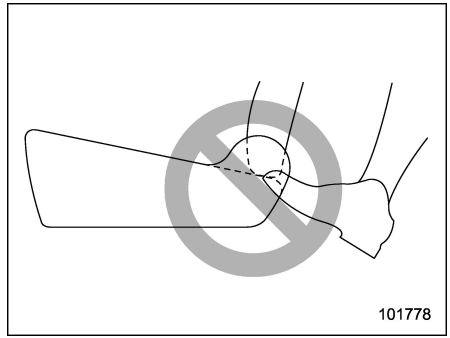

⚠ DANGER

Ne laissez pas les passagers arrière reposer leurs pieds entre le dossier du siège avant et le coussin de siège. Ceci pour ne pas interférer avec le fonctionnement correct des systèmes suivants et éviter toute blessure grave.

- **Système de détection de présence d'un passager**
- **Coussin de sécurité latéral SRS**
- **Sièges chauffants (selon modèles)**
- **Siège à réglage électrique (selon modèles)**

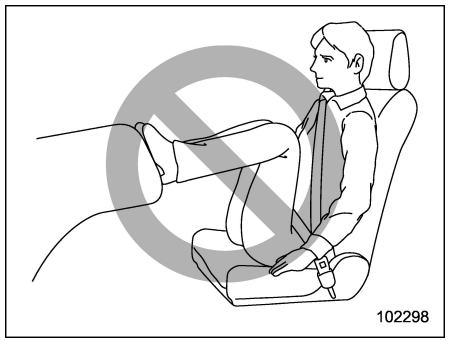

⚠ DANGER

N'appuyez pas sur le tableau de bord avec vos pieds. Cela pourrait empêcher le fonctionnement correct de la fonction de détection de présence d'un passager du système de coussin de sécurité SRS, et entraîner des blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

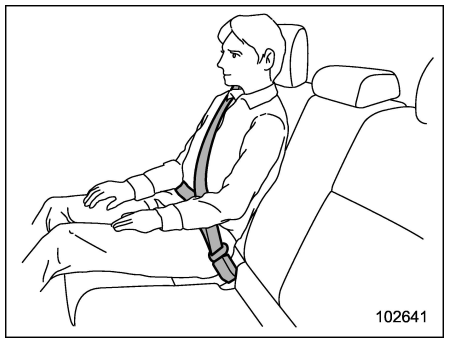

⚠ DANGER

Les ceintures de sécurité assurent une protection optimale lorsque l'occupant du siège se tient assis le plus en arrière possible, droit contre le dossier. Aucun objet (coussins, etc.) ne doit se trouver entre l'occupant d'un siège et le dossier ou le coussin du siège. Sinon, les risques de glisser sous la sangle sous-abdominale et la sangle sous-abdominale de glisser au-dessus de l'abdomen augmentent, tous les deux pouvant résulter en des blessures internes graves voire mortelles.

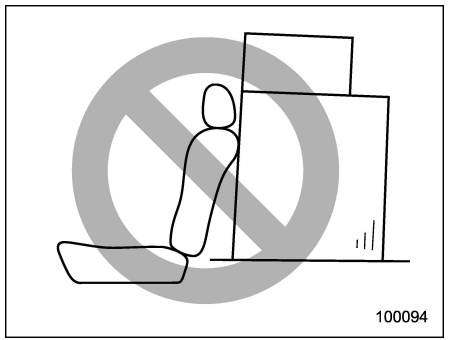

⚠ DANGER

N'empilez jamais de bagages ou colis plus haut que le dossier du siège: ils pourraient tomber vers l'avant et blesser les passagers en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

– SUITE –

▼ **Conseils de sécurité pour les appuis-tête**

⚠ DANGER

- **Ne roulez jamais avec les appuis-tête enlevés car ils sont conçus pour réduire le risque de blessure à la nuque en cas de collision par l'arrière. De plus, n'installez jamais les appuis-tête à l'envers. Cela empêcherait les appuis-tête de fonctionner comme prévu. Par conséquent, lorsque vous enlevez les appuis-tête, tous les appuis-tête devront être réinstallés correctement pour la sécurité des passagers.**
- **Aucun occupant, le conducteur compris, ne doit conduire le véhicule ou s'asseoir sur les sièges tant que les appuis-tête ne sont pas remis à leur position pour minimiser le risque de blessure au cou en cas d'accident.**

■ Siège à réglage manuel (selon modèles)

▼ **Ajustement vers l'avant et vers l'arrière**

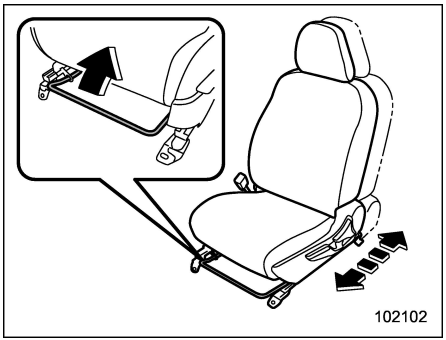

Tirez la manette vers le haut et déplacez le siège vers la position souhaitée. Ensuite, relâchez la manette et déplacez le siège d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est bien bloqué en position.

▼ **Inclinaison du dossier**

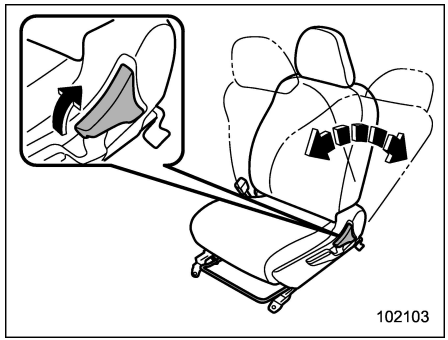

Tirez la manette d'inclinaison vers le haut et amenez le dossier à la position souhaitée. Ensuite, relâchez la manette et déplacez le dossier d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé en position.

En position inclinée, le dossier de siège risque de se redresser brusquement et avec force lorsque l'on tire sur la manette. Lorsque vous actionnez la manette d'inclinaison afin de ramener le dossier de siège en position, retenez le dossier légèrement de manière à le redresser lentement.

▼ Ajustement de la hauteur du siège (siège du conducteur)

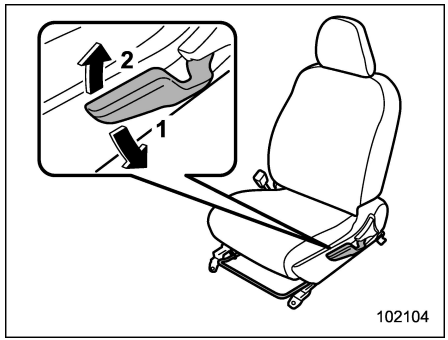

1) Lorsqu'on pousse la manette vers le bas, le siège descend.
2) Lorsqu'on tire la manette vers le haut, le siège monte.

La hauteur du siège se règle en déplaçant la manette de réglage du siège vers le haut ou vers le bas.

■ Siège à réglage électrique (selon modèles)

▼ Siège du conducteur

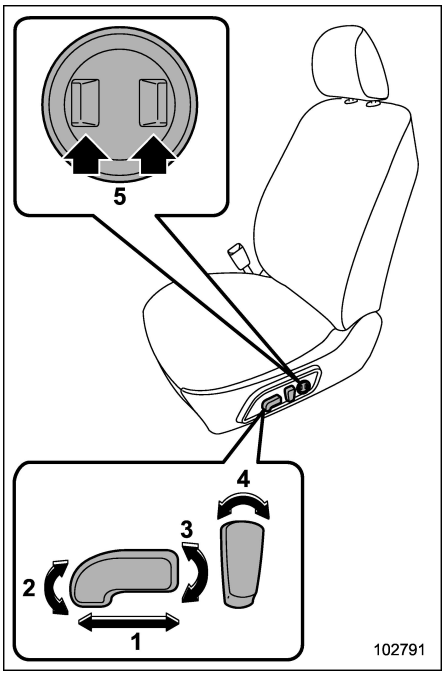

1) **Commutateur de réglage avant-arrière du siège**
Déplacez le commutateur vers l'avant ou l'arrière pour avancer ou reculer le siège. Pendant le réglage avant-arrière du siège, il n'est pas possible de régler l'angle ou la hauteur du coussin de siège.
2) **Manette de réglage de l'inclinaison du coussin de siège**
Pour régler l'angle du coussin de siège, tirez l'extrémité avant du commutateur de commande vers le haut ou poussez-la vers le bas.
3) **Commutateur de réglage de hauteur du coussin de siège**
Pour régler la hauteur du coussin de siège, tirez l'extrémité arrière du commutateur vers le haut, ou poussez-le vers le bas.
4) **Commutateur de réglage d'inclinaison du dossier de siège**
Pour régler l'inclinaison du dossier de siège, actionnez le commutateur.
5) **Commutateur de réglage d'appui lombaire**
Appuyez sur l'extrémité avant du commutateur pour un soutien accru du bas du dos. Appuyez sur la partie arrière du commutateur pour réduire le support du bas du dos.

– SUITE –

▼ Siège du passager avant

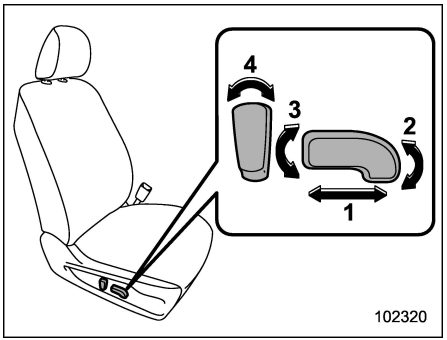

1) **Commutateur de réglage avant-arrière du siège**
   Déplacez le commutateur vers l'avant ou l'arrière pour avancer ou reculer le siège.
2) **Manette de réglage de l'inclinaison du coussin de siège**
   Pour régler l'angle du coussin de siège, tirez l'extrémité avant du commutateur de commande vers le haut ou poussez-la vers le bas.
3) **Commutateur de réglage de hauteur du coussin de siège**
   Pour régler la hauteur du coussin de siège, tirez l'extrémité arrière du commutateur vers le haut, ou poussez-le vers le bas.
4) **Commutateur de réglage d'inclinaison du dossier de siège**
   Pour régler l'inclinaison du dossier de siège, actionnez le commutateur.

▼ Fonction de mémoire (siège du conducteur – selon modèles)

⚠ DANGER

- **Pour éviter la perte de contrôle du véhicule ou des blessures, n'effectuez jamais les opérations suivantes lors de la conduite.**
  - **Réglage du siège**
  - **Récupération de la position de siège**
- **Avant de régler le siège, assurez-vous que les bagages et les pieds et mains des passagers arrière sont à l'écart du mécanisme de réglage.**
- **Récupérez la position du siège avant de conduire. Assurez-vous que le levier sélecteur est dans la position "P" et que le frein de stationnement est serré lors du réglage de la position du siège. Ne conduisez pas jusqu'à ce que la récupération de la position du siège soit terminée.**
- **Lors de la récupération d'une position de siège enregistrée, assurez-vous que les mains, les pieds et les effets personnels des passagers arrière sont à l'écart du mécanisme de réglage du siège.**
- **En cas de conditions inhabituelles ou de défectuosités lors de la récupération de la position de siège, interrompez la procédure de récupération en effectuant l'une des procédures suivantes.**
  - **Actionnez l'un des commutateurs de siège à réglage électrique.**
  - **Appuyez sur le bouton "SET".**
  - **Appuyez sur le bouton "1" ou "2".**
  - **Actionnez la commande de réglage des rétroviseurs extérieurs.**

Il est possible d'enregistrer certaines positions de siège. Enregistrez la position du siège à l'aide du bouton "1" ou "2" ou du porte-clés et récupérez la position du siège.

Les positions de siège suivantes peuvent être enregistrées.

- Position avant/arrière du siège
- Inclinaison du dossier
- Inclinaison du coussin de siège
- Hauteur du siège
- Angle des rétroviseurs extérieurs

● Angle des rétroviseurs extérieurs lorsque la fonction d'inclinaison en marche arrière est en marche.

REMARQUE

Vous pouvez également restaurer la position de siège avec les informations utilisateur du système de surveillance du conducteur. Pour cela, effectuez l'enregistrement de l'utilisateur dans les réglages du système de surveillance du conducteur. Reportez-vous à "Réglages du système de surveillance du conducteur" ☞P249.

▽ **Enregistrement de la position mémorisée à l'aide du bouton "1" ou "2"**

1. Réglez la position du siège sous les conditions suivantes.
   - Le frein de stationnement est serré.
   - Le contacteur d'allumage est en position "ON".
   - Le levier sélecteur est en position "P".

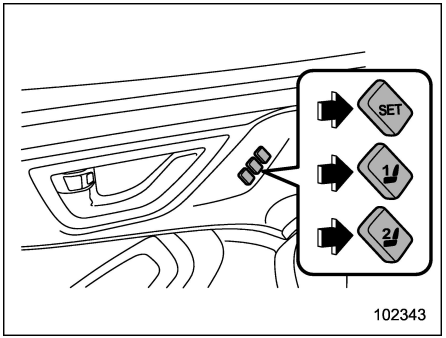

2. Enregistrez les positions réglées en suivant l'une des procédures suivantes.
   - Appuyez sur le bouton "SET", puis sur "1" ou "2" jusqu'à ce qu'un bip retentisse dans les 5 secondes qui suivent.
   - Tout en maintenant enfoncé le bouton "SET", appuyez sur "1" ou "2" jusqu'à ce qu'un bip retentisse dans les 5 secondes qui suivent.

Un signal sonore retentit une fois, et la position du siège ainsi que l'angle du rétroviseur extérieur du côté passager sont enregistrés.

REMARQUE

Si une nouvelle position est enregistrée pour le même bouton, la position enregistrée précédemment dans la mémoire est effacée.

▽ **Enregistrement de l'angle des rétroviseurs à inclinaison en marche arrière avec le bouton "1" or "2"**

⚠ ATTENTION

Appuyez sur la pédale de frein lors de l'enregistrement de l'angle des rétroviseurs à inclinaison en marche arrière.

1. Déplacez le levier sélecteur sur la position "R" et l'angle du rétroviseur extérieur passe à la position d'inclinaison en marche arrière.
2. Réglez l'angle du rétroviseur extérieur. Pour des détails relatifs aux réglages, reportez-vous à "Interrupteur de rétroviseurs télécommandés" ☞P287.
3. Déplacez le levier sélecteur sur la position "P" et l'angle du rétroviseur extérieur revient à sa position d'origine.
4. Enregistrez les positions réglées en suivant l'une des procédures suivantes.

– SUITE –

● Appuyez sur le bouton “SET”, puis sur “1” ou “2” jusqu’à ce qu’un bip retentisse dans les 5 secondes qui suivent.

● Tout en maintenant enfoncé le bouton “SET”, appuyez sur “1” ou “2” jusqu’à ce qu’un bip retentisse dans les 5 secondes qui suivent.

Un signal sonore retentit une fois, et la position du siège ainsi que l’angle du rétroviseur extérieur sont enregistrés.

REMARQUE

Le réglage d’usine (par défaut) de cette fonction est réglé sur le rétroviseur du côté du passager avant. Le réglage du fonctionnement des rétroviseurs de droite et de gauche/du rétroviseur du passager avant peut être modifié par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

▽ Enregistrement de la position mémorisée avec un porte-clés

1. Réglez la position du siège sous les conditions suivantes.

● Le frein de stationnement est serré.

● Le contacteur d’allumage est placé sur la position “LOCK”/“OFF”.

● Le levier sélecteur est en position “P”.

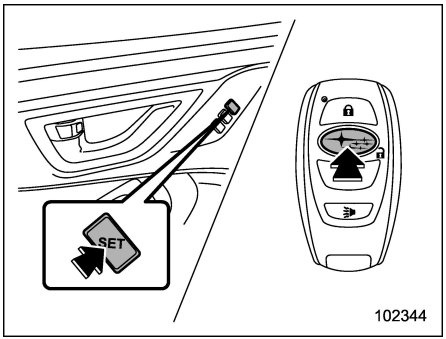

2. Tenez le porte-clés d’accès et maintenez enfoncé le bouton “SET”, puis appuyez sur le bouton “🔓” du porte-clés d’accès.

Un signal sonore se fait entendre une fois et la position de siège est enregistrée.

REMARQUE

Lorsque vous enregistrez la position du siège, portez sur vous le porte-clés d’accès que vous souhaitez enregistrer. Si vous portez 2 porte-clés d’accès ou plus, l’enregistrement peut se révéler impossible.

▽ Enregistrement de l’angle des rétroviseurs à inclinaison en marche arrière avec le porte-clés

⚠ ATTENTION

Appuyez sur la pédale de frein lors de l’enregistrement de l’angle des rétroviseurs à inclinaison en marche arrière.

1. Déplacez le levier sélecteur sur la position “R” et l’angle du rétroviseur extérieur passe à la position d’inclinaison en marche arrière.
2. Réglez l’angle du rétroviseur extérieur. Pour des détails relatifs aux réglages, reportez-vous à “Interrupteur de rétroviseurs télécommandés” ☞P287.
3. Déplacez le levier sélecteur sur la position “P” et l’angle du rétroviseur extérieur revient à sa position d’origine.
4. Mettez le contacteur d’allumage en position “OFF”/“LOCK”.
5. Tenez le porte-clés d’accès et maintenez enfoncé le bouton “SET”, puis appuyez sur le bouton “🔓” du porte-clés d’accès.

Un signal sonore retentit une fois, et l’angle du rétroviseur à inclinaison en marche arrière est enregistré.

REMARQUE

• Le réglage d'usine (par défaut) de cette fonction est réglé sur le rétroviseur du côté du passager avant. Le réglage du fonctionnement des rétroviseurs de droite et de gauche/du rétroviseur du passager avant peut être modifié par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

• Le système enregistre l'angle de réglage du rétroviseur pendant environ 45 secondes après la mise sur "OFF" du contacteur d'allumage. Enregistrez l'angle du rétroviseur pendant que la fonction de mémorisation est disponible.

▽ Récupération de la position mémorisée enregistrée à l'aide du bouton "1" ou "2"

⚠ DANGER

Assurez-vous d'appuyer sur le bon bouton pour récupérer votre position de siège enregistrée. Si la position du siège n'est pas optimale pour vous, cela peut avoir des répercussions négatives sur votre conduite et peut réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité. Cela peut provoquer un accident entraînant des blessures graves ou mortelles.

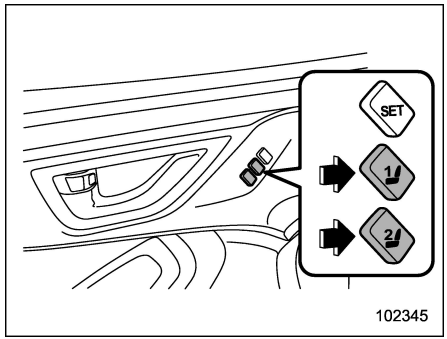

1. Mettez le contacteur d'allumage en position "ON".
2. Placez le levier sélecteur en position "P" et serrez le frein de stationnement, puis appuyez sur le bouton "1" ou "2".

Un signal sonore retentit et le siège ainsi que le rétroviseur extérieur se déplacent vers la position enregistrée.

Lorsque le levier sélecteur est placé sur la position "R", le rétroviseur extérieur passe à la position d'inclinaison en marche arrière enregistrée.

REMARQUE

• Si la batterie du véhicule est retirée, les données de la position mémorisée enregistrée ne seront pas effacées.

• Lorsque le bouton "1" ou "2" est enfoncé dans les 45 secondes après l'ouverture de la portière du conducteur, la position mémorisée enregistrée peut être récupérée même si le contacteur d'allumage est sur la position "LOCK" ou "OFF".

• Si les boutons "1" et "2" sont enfoncés en même temps, la récupération de la position de siège peut se révéler impossible.

• Lorsque la position récupérée est la même que la position actuelle du siège, une tonalité retentit deux fois.

– SUITE –

▽ **Restauration de la position mémorisée enregistrée à l'aide du porte-clés d'accès**

1. Tenez le porte-clés d'accès enregistré.

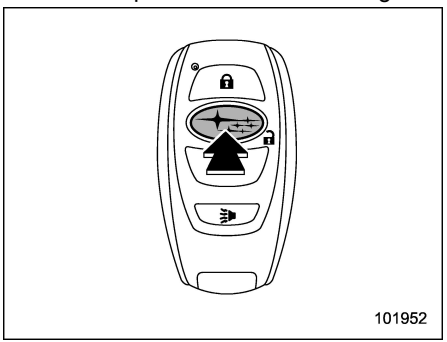

2. Déverrouillez la portière du conducteur en appuyant sur le bouton "🔓" ou en touchant le capteur derrière la poignée de portière.
3. Ouvrez la portière du conducteur.

Un signal sonore retentit et le siège ainsi que l'angle des rétroviseurs extérieurs se déplacent vers la position enregistrée.

Lorsque le levier sélecteur est placé sur la position "R", le rétroviseur extérieur passe à la position d'inclinaison en marche arrière enregistrée.

REMARQUE

● Une position de siège récupérée peut dévier à mesure que la fonction est utilisée continuellement.

● Une position de siège récupérée peut dévier si vous continuez d'essayer de déplacer le siège enregistré dans la même direction alors que celui-ci se trouve déjà au point de réglage le plus loin possible dans n'importe quelle direction.

● S'il est impossible de récupérer la position mémorisée enregistrée après avoir effectué les procédures précédentes, essayez à l'aide des procédures suivantes.

(1) Appuyez sur le bouton "SET" sur la portière du conducteur.

(2) Appuyez sur le bouton "🔓" sur le porte-clés d'accès ou sur le bouton de verrouillage de portière pour verrouiller les portières.

(3) Effectuez la procédure précédente à nouveau.

● Si la fonction d'accès sans clé est désactivée, la position mémorisée ne peut pas être restaurée en touchant le capteur derrière la poignée de portière du conducteur. Toutefois, la position mémorisée peut être restaurée en appuyant sur le bouton "🔓" sur le porte-clés d'accès. Pour des informations relatives à l'activation/désactivation de la fonction d'accès à télécommande, reportez-vous à "Désactivation de la fonction d'accès sans clé" ☞P139.

● Si une nouvelle position est enregistrée pour le même porte-clés d'accès, les données de la position mémorisée enregistrée précédemment seront effacées.

● Si vous portez 2 porte-clés d'accès ou plus, la récupération de la position de siège peut se révéler impossible.

● Si, pendant que vous portez un porte-clés d'accès sur vous, 45 secondes se sont écoulées après être entré dans la portée de fonctionnement de la fonction d'accès sans clé, il peut se révéler impossible de récupérer la position enregistrée en mémoire, et ce même si la portière est ouverte. Pour la portée de fonctionnement de la fonction d'accès sans clé, reportez-vous à "Verrouillage et déverrouillage en tenant le porte-clés d'accès" ☞P132.

▽ **Effacer la position de siège enregistrée avec le porte-clés d'accès**

1. Fermez la portière conducteur.
2. Tenez le porte-clés d'accès et maintenez enfoncé le bouton "SET", puis appuyez sur le bouton "🔓" du porte-clés

d'accès.

Un signal sonore retentit, et la position enregistrée du siège ainsi que l'angle du rétroviseur extérieur sont effacés.

REMARQUE

Après avoir effacé la position de siège, attendez quelques instants avant d'enregistrer une nouvelle position de siège.

1-2. Sièges arrière

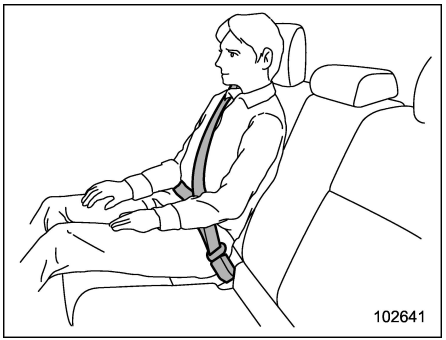

⚠ DANGER

Les ceintures de sécurité assurent une protection optimale lorsque l'occupant du siège se tient assis au fond, droit contre le dossier. Il ne faut pas interposer des coussins ou d'autres objets entre l'occupant d'un siège et le dossier ou le coussin du siège. Ceci tend à favoriser le glissement de l'occupant sous la sangle sous-abdominale ou la remontée de la sangle sur l'abdomen et crée un risque de blessures graves ou mortelles.

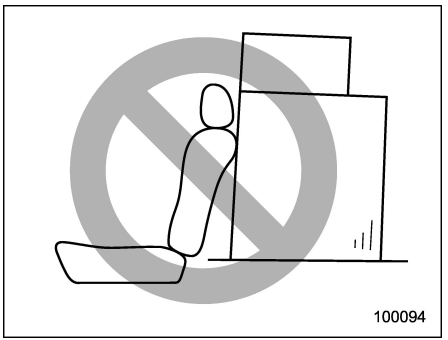

⚠ DANGER

N'empilez jamais les bagages ou colis plus haut que le dossier du siège car ils pourraient tomber vers l'avant et blesser les passagers en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

– SUITE –

■ Accoudoir (selon modèles)

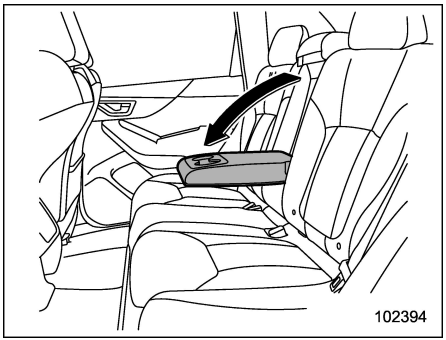

Pour abaisser l'accoudoir, baissez son extrémité supérieure.

⚠ DANGER

- **Afin d'éviter tout accident grave, les passagers ne doivent en aucun cas s'asseoir sur l'accoudoir central.**
- **Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité, faites en sorte qu'elle ne s'emmêle pas avec un accoudoir. La ceinture de sécurité ne remplira pas sa fonction d'origine en cas d'urgence et cela peut être à l'origine d'une blessure grave.**

■ Dossier arrière rabattable

⚠ DANGER

- **Lorsque vous pliez le dossier de siège, vérifiez qu'il n'a pas de passagers ou d'objets sur le siège arrière. Ne pas faire ainsi crée un risque de blessure ou d'endommagement de propriété si le dossier de siège se plie soudainement.**
- **Ne laissez jamais vos passagers voyager sur le siège arrière replié ou dans l'espace de chargement. Ceci est dangereux et peut entraîner des blessures graves et mêmes mortelles.**
- **Attachez correctement tous les objets, en particulier ceux de grande longueur, car ils peuvent être à l'origine de graves blessures s'ils se trouvaient projetés dans l'habitacle lors d'un arrêt, d'une manœuvre brusque ou d'une accélération brusque.**
- **Lorsque vous remettez le dossier de siège dans sa position originale, secouez-le légèrement pour vous assurer qu'il est bien fixé. Si ce n'est pas le cas, il peut se rabattre soudainement lors d'un freinage brusque, ou des objets peuvent sortir de l'espace de chargement. Ces deux cas peuvent provoquer de graves blessures ou la mort.**

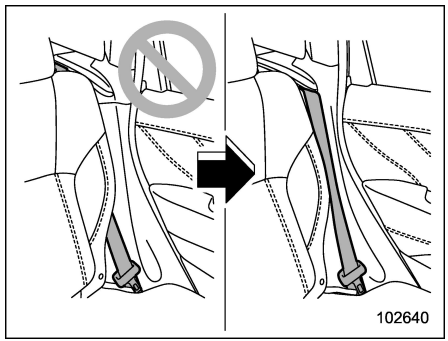

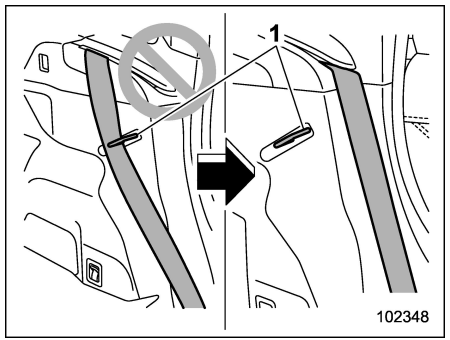

1) Gâche

⚠ DANGER

Lorsque le dossier est ramené à sa position d'origine, observez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions risque d'entraîner des blessures graves ou un accident car l'efficacité de fonctionnement de la ceinture de sécurité en est réduite.

- **La ceinture de sécurité ne doit pas être pris dans le dossier et elle doit être entièrement visible.**
- **La ceinture de sécurité ne doit pas passer derrière la gâche du dossier de siège.**

⚠ ATTENTION

- **N'accrochez pas de bagage, etc. à la gâche. Il est possible que le dossier de siège ne puisse pas être correctement bloqué. Cela pourrait entraîner des accidents inattendus.**
- **Lors de la conduite, si quelque chose heurte le loquet de déverrouillage, il est possible que le dossier de siège se rabatte. Faites attention à ce qu'aucun bagage, etc., ne heurte le loquet.**

1. Abaissez l'appuie-tête de la place du milieu à l'arrière.

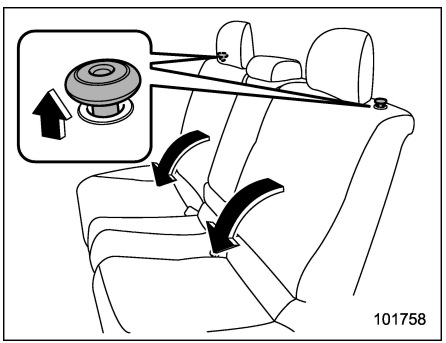

Bouton de libération

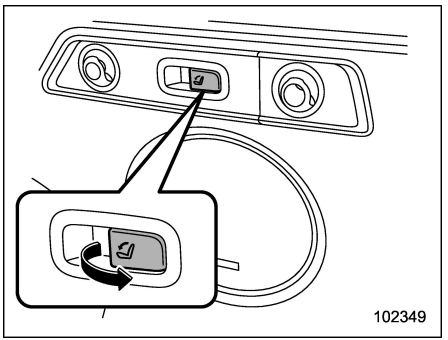

Loquet de déverrouillage situé des deux côtés de l'espace de chargement (selon modèles)

2. Tirez le bouton de déverrouillage ou le loquet de déverrouillage (selon modèles) pour déverrouiller le dossier et rabattez le dossier.

– SUITE –

▼ **Remise en place du dossier de siège arrière**

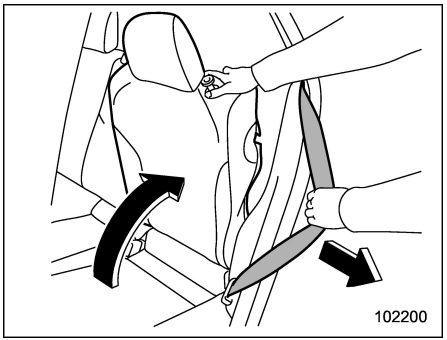

⚠ DANGER

- **Lorsque le dossier est ramené à sa position d'origine, observez les précautions suivantes.**

  Le non-respect de ces précautions peut endommager la ceinture, porter atteinte à son efficacité, et entraîner une blessure grave.
- **Lorsque vous ramenez le dossier de siège à sa position d'origine, sortez la ceinture de sécurité vers l'extérieur du véhicule afin qu'elle ne soit pas prise entre le dossier de siège et la garniture.**

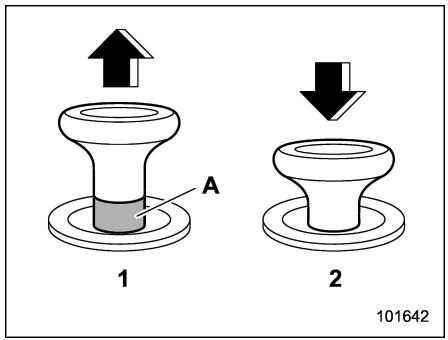

Bouton de déverrouillage
1) Déverrouillé
2) Verrouillé
A) Repère de déverrouillage en rouge

Pour ramener le dossier de siège à sa position initiale, relevez le dossier jusqu'à ce qu'il se verrouille en place, et vérifiez que le repère de déverrouillage sur le bouton de déverrouillage n'est plus visible.

⚠ DANGER

Après avoir remis le dossier dans sa position initiale, vérifiez que le repère de déverrouillage du bouton de déverrouillage n'est pas visible. Secouez également légèrement le dossier pour vérifier qu'il est bien verrouillé en place. Si le dossier de siège n'est pas correctement fixé, il peut se rabattre soudainement en cas de freinage brusque, ou des objets peuvent sortir de l'espace de chargement, ce qui peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

■ Inclinaison du dossier (selon modèles)

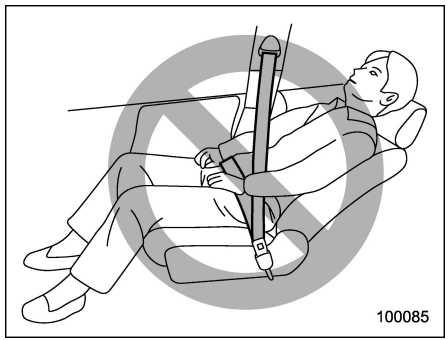

⚠ DANGER

Pour empêcher le passager de glisser sous la ceinture de sécurité en cas de collision, observez les précautions suivantes:

- **Maintenez le dossier de siège en position verticale pendant que le véhicule est en mouvement.**

- **Aucun objet (coussin ou autre) ne doit se trouver entre le passager et le dossier de siège.**

Autrement, les risques de glisser sous la sangle abdominale et la sangle abdominale de glisser au-dessus de l'abdomen augmentent, tous les deux pouvant résulter en des blessures internes graves voire mortelles.

⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est équipé d'une couverture de l'espace de chargement, suivez les précautions suivantes.

- **Faites attention à ne pas vous pincer la main entre l'appui-tête et le couvercle de l'espace de chargement lorsque vous inclinez le siège arrière.**
- **Déplacez en arrière la couverture avant de couverture de l'espace de chargement pour éviter de l'endommager par le dossier incliné. Reportez-vous à "Rideau de couverture de l'espace de chargement" ☞P329.**

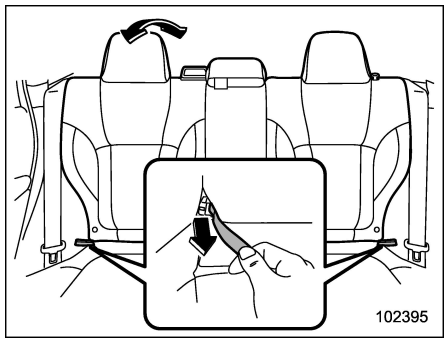

Tirez sur la sangle et inclinez le dossier à la position souhaitée.

Ensuite, relâchez la sangle et déplacez le dossier d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé en position.

1-3. Appuis-tête

⚠ DANGER

Les appuis-tête des sièges avant sont conçus pour être installés uniquement sur les sièges avant. Les appuis-tête des sièges arrière sont conçus pour être installés uniquement sur les sièges arrière. N'essayez pas d'installer les appuis-tête des sièges avant sur les sièges arrière, ou les appuis-tête des sièges arrière sur les sièges avant.

REMARQUE

L'angle des appuis-tête est réglable sur les sièges avant uniquement. Lors du montage des appuis-tête des sièges avant, vérifiez que vous pouvez régler l'inclinaison des appuis-tête.

■ Sièges avant

Le siège du conducteur et du passager avant sont tous deux équipés d'appuis-tête. Les deux appuis-tête sont réglables des façons suivantes.

▼ Réglage de la hauteur

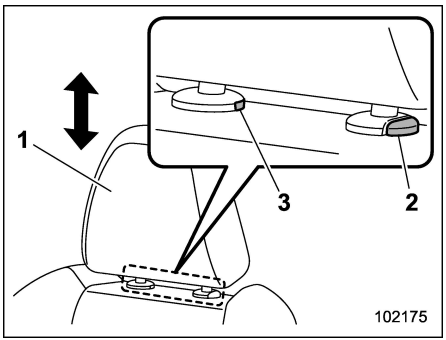

1) Appui-tête
2) Bouton de libération
3) Bouton de retrait

Pour desserrer:

- De la position la plus basse au premier cran

Levez l'appui-tête jusqu'au premier cran.

Pour relever:

- Du premier au troisième cran

Levez l'appui-tête tout en appuyant sur le bouton de libération qui se trouve sur le haut du dossier de siège.

Pour abaisser:

Poussez l'appui-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de libération qui se trouve sur le haut du dossier.

Pour retirer:

Utilisez une clé ou un autre objet dur et pointu pour appuyer sur le bouton de retrait, puis sortez l'appui-tête.

Pour installer:

Enfoncez l'appui-tête dans les trous en haut du dossier de siège jusqu'à enclenchement.

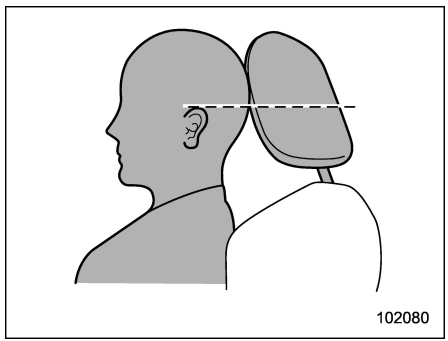

Chaque appui-tête doit être réglé de sorte que le centre soit au niveau du haut des oreilles de l'occupant du siège.

REMARQUE

Lorsque l'appui-tête ne peut pas être retiré ou installé en raison d'un manque d'espace, inclinez le siège puis effectuez les procédures d'installation ou de dépose.

▼ Réglage de l'angle

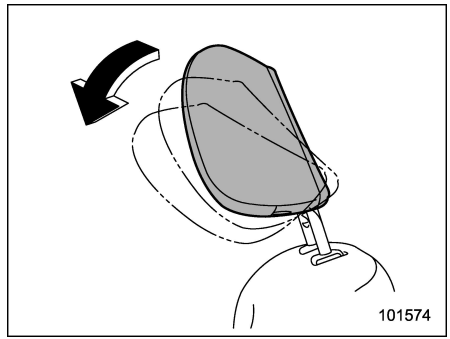

L'angle de l'appui-tête peut être réglé en plusieurs étapes. Tout en conservant une position de conduite adaptée, ajustez l'appui-tête dans une position où l'arrière de votre tête est aussi proche que possible de l'appui-tête.

Pour incliner:

Inclinez l'appui-tête à la main sur la position souhaitée. Un clic se fera entendre lorsque l'appui-tête est verrouillé.

Pour remettre en place:

Inclinez l'appui-tête aussi loin que possible. L'appui-tête reviendra automatiquement à la position complètement droite. Puis, réglez l'appui-tête à l'angle souhaité.

■ Sièges arrière

Les appuis-tête sont installés sur tous les sièges de seconde rangée et peuvent être réglés comme indiqué ci-dessous.

▼ Place côté vitre

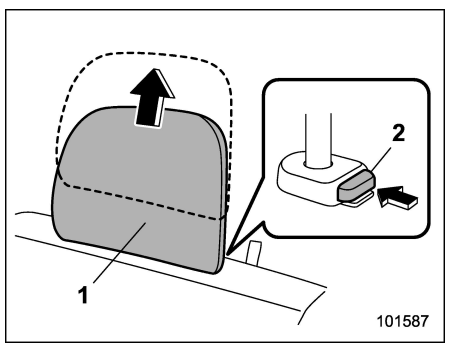

1) Appui-tête
2) Bouton de libération

Pour retirer:

Appuyez sur le bouton de déblocage, et enlevez l'appui-tête.

Pour installer:

Enfoncez l'appui-tête dans les trous en haut du dossier de siège jusqu'à enclenchement. Appuyez sur le bouton de libération et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

Après avoir installé l'appui-tête, assurez-vous qu'il soit bien bloqué en position.

▼ Place du milieu

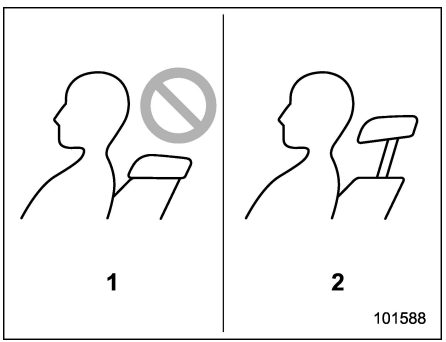

1) Appui-tête non utilisé (position rentrée)
2) Appui-tête utilisé (position déployée)

⚠ ATTENTION

L'appui-tête n'est pas destiné à être utilisé dans la position rentrée. Avant de prendre place dans le siège, haussez l'appui-tête jusqu'à la position déployée.

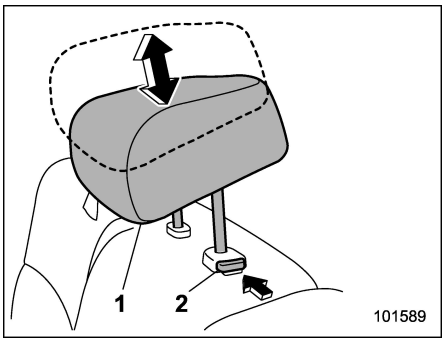

1) Appui-tête
2) Bouton de libération

Pour relever:

Levez l'appui-tête.

Pour abaisser:

Appuyez sur le bouton de déblocage puis poussez l'appui-tête vers le bas.

Pour retirer:

Appuyez sur le bouton de déblocage, et enlevez l'appui-tête.

Pour installer:

Enfoncez l'appui-tête dans les trous en haut du dossier de siège jusqu'à enclenchement. Appuyez sur le bouton de libération et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

– SUITE –

Lorsque la place du milieu à l'arrière est occupée, levez l'appui-tête à la position déployée. Lorsqu'elle n'est pas occupée, baissez-le pour améliorer la visibilité vers l'arrière.

1-4. Sièges chauffants (selon modèles)

Le chauffage de siège est équipé dans les sièges avant et arrière (place côté vitre).

Les sièges chauffants fonctionnent lorsque le contacteur d'allumage est en position "ACC" ou "ON".

■ Précautions de sécurité

⚠ ATTENTION

- **Les personnes à peau délicate peuvent souffrir de brûlures légères même à basse température si l'usage du siège chauffant est prolongé. Avertissez toujours les personnes concernées avant d'activer le siège chauffant.**
- **Ne recouvrez pas les sièges d'un matériau ou autre objet isolant (couverture, coussin, etc.). Cela pourrait entraîner une surchauffe des sièges chauffants.**
- **Lorsque le siège est suffisamment réchauffé et avant de descendre du véhicule, assurez-vous d'éteindre le siège chauffant.**

REMARQUE

L'usage prolongé d'un siège chauffant avec le moteur à l'arrêt peut décharger complètement la batterie.

■ Siège chauffant avant

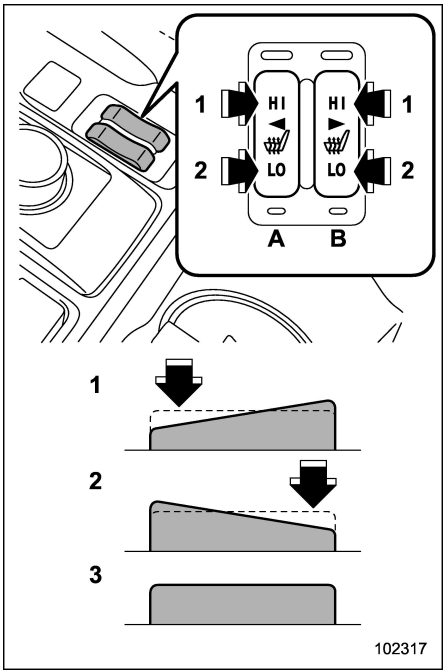

Sièges avant
1) **HI** – Chauffage rapide
2) **LO** – Chauffage normal
3) Désactivé
A) Côté gauche
B) Côté droit

Pour utiliser le chauffage du siège, appuyez sur la position “LO” ou “HI” du commutateur en fonction de la température souhaitée.

Pour un réchauffage plus rapide du siège, choisissez la position “HI”.

Pour éteindre le chauffage du siège, appuyez légèrement sur le côté opposé du commutateur.

L’indicateur intégré au bouton s’allume lorsque le chauffage du siège fonctionne.

■ Siège chauffant arrière (selon modèles)

⚠ ATTENTION

N’ouvrez et ne fermez pas le couvercle de la console centrale pendant que vous actionnez la commande de siège chauffant arrière. Vous risquez de vous coincer les doigts dans le couvercle.

Les sièges chauffants fonctionnent lorsque le contacteur d’allumage est en position “ON”.

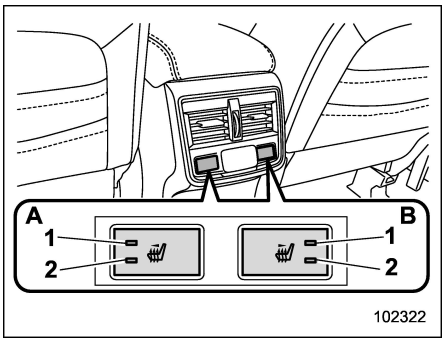

Commande de siège chauffant arrière
1) Indicateurs de mode HIGH
2) Indicateurs de mode LOW
A) Côté gauche
B) Côté droit

Appuyez sur la commande du siège chauffant arrière. Chaque pression sur la commande modifie le mode de la façon suivante.

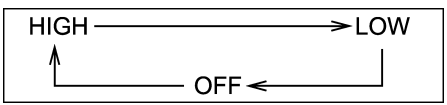

Lorsque le mode LOW est sélectionné, l’indicateur de mode LOW s’allume sur la commande de siège chauffant arrière. Lorsque le mode HIGH est sélectionné, les indicateurs de mode LOW et HIGH s’allument tous deux. Lorsque le mode

– SUITE –

OFF est sélectionné, tous les indicateurs s'éteignent.

Pour un réchauffage plus rapide du siège, choisissez le mode "HIGH".

REMARQUE

Seules les commandes de siège chauffant avant conservent la position de commande précédente même si le véhicule a redémarré. La commande de chauffage du siège arrière sera réinitialisée.

1-5. Ceintures de sécurité

■ Conseils de sécurité concernant les ceintures de sécurité

⚠ DANGER

- **Toutes les personnes à bord du véhicule doivent attacher leur ceinture de sécurité AVANT que le véhicule ne démarre. Dans le cas contraire, le risque de blessure grave devient beaucoup plus élevé en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**
- **Pour assurer une bonne protection, toutes les ceintures doivent être bien ajustées. Mal ajustée, la ceinture de sécurité est moins efficace.**
- **Une ceinture de sécurité est conçue pour retenir une seule personne. N'utilisez jamais de ceinture unique pour deux ou davantage de passagers, même pour les enfants. Le non-respect de cette règle fait courir le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident.**
- **Toute ceinture de sécurité portée par un occupant du véhicule lors d'un accident grave doit être remplacée (y compris l'enrouleur et les fixations). Il est indispensable de remplacer la ceinture complète, même si aucun dommage n'est apparent.**
- **N'utilisez jamais une ceinture avec la sangle entortillée ou à l'envers. En cas d'accident, ceci pourrait augmenter le risque ou la gravité des blessures.**
- **Placez la sangle sous-abdominale le plus bas possible sur vos hanches. En cas de collision, ceci répartit la pression de la sangle sur les os solides du bassin au lieu de l'abdomen moins résistant.**
- **Les ceintures de sécurité assurent une protection optimale lorsque l'occupant du siège se tient assis le plus en arrière possible, droit contre le dossier. Pour éviter que l'occupant du siège ne glisse sous sa ceinture de sécurité lors d'une collision, le dossier des sièges avant doit toujours être en position verticale lorsque le véhicule roule. Si le dossier des sièges avant se trouve en position inclinée au moment de la collision, l'occu-**

pant du siège risque de glisser sous la sangle sous-abdominale, celle-ci lui remontant sur l'abdomen, ce qui peut entraîner des blessures internes graves voire mortelles.

- **Aucun objet (coussins, etc.) ne doit se trouver entre l'occupant d'un siège et le dossier ou le coussin du siège. Sinon, les risques de glisser sous la sangle sous-abdominale et la sangle sous-abdominale de glisser au-dessus de l'abdomen augmentent, tous les deux pouvant résulter en des blessures internes graves voire mortelles.**

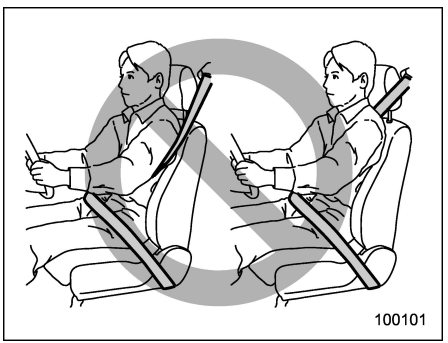

⚠ DANGER

Ne faites jamais passer la sangle-baudrier sous l'aisselle ou dans le dos. En cas d'accident, ceci pourrait augmenter le risque ou la gravité des blessures.

⚠ ATTENTION

Les parties métalliques des ceintures de sécurité d'un véhicule resté fermé en plein soleil peuvent devenir brûlantes. Ne touchez pas ces parties métalliques lorsqu'elles sont chaudes avant qu'elles ne refroidissent.

Votre véhicule est équipé d'un module de détection et de diagnostic de collision, qui enregistre le fait que la ceinture de sécurité du passager avant était bouclée ou non au moment du déploiement d'un des coussins de sécurité SRS frontaux, latéraux ou d'un des rideaux de sécurité.

▼ Nourrissons ou enfants en bas âge

Utilisez un système de retenue pour enfant adapté à votre véhicule. Reportez-vous à "Systèmes de retenue pour enfant" ☞P72.

▼ Enfants

⚠ DANGER

Les enfants doivent toujours être installés sur les sièges arrière et convenablement attachés. Le coussin de sécurité SRS se déploie très rapidement avec une énergie considérable, et il peut blesser ou même tuer un enfant qui n'est pas attaché ou mal attaché. Plus légers et moins robustes que les adultes, les enfants sont plus exposés au risque de blessures par déploiement du coussin de sécurité. Pour cette raison, nous vous recommandons vivement de veiller à ce que TOUS les enfants (y compris ceux utilisant un système de retenue pour enfant et également ceux étant trop grands pour en utiliser un) voyagent sur les sièges ARRIÈRE et soient toujours convenablement attachés au moyen d'un système de retenue pour enfant ou de la ceinture de sécurité du siège, compte tenu de leur taille et de leur poids.

TOUS les systèmes de retenue pour enfant (y compris les systèmes de retenue pour enfant tournés vers l'avant) doivent toujours être instal-

– SUITE –

lés sur les sièges ARRIÈRE.

N'INSTALLEZ JAMAIS UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE AVANT. LA TÊTE DE L'ENFANT SE TROUVERAIT TROP PRÈS DU COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS, EXPOSANT L'ENFANT À DES RISQUES DE BLESSURES GRAVES VOIRE MORTELLES.

Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement attachés sur les sièges arrière plutôt que sur les sièges avant. Pour des consignes et précautions relatives au système de retenue pour enfant, reportez-vous à "Systèmes de retenue pour enfant" ☞P72.

Les enfants trop grands pour un système de retenue pour enfant doivent être installés sur le siège arrière et porter des ceintures de sécurité. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement attachés sur les sièges arrière plutôt que sur les sièges avant. Ne laissez jamais un enfant se tenir debout ou à genoux sur le siège.

Si la sangle-baudrier passe au niveau du visage ou du cou de l'enfant, placez l'enfant plus près de la boucle pour que la sangle-baudrier lui passe correctement sur l'épaule. Il faut prendre grand soin de placer la ceinture sous-abdominale le plus bas possible sur le bassin de l'enfant, et non pas à hauteur de la taille. S'il n'est pas possible de passer la sangle-baudrier correctement, utilisez un système de retenue pour enfant. Ne faites jamais passer la sangle-baudrier sous l'aisselle ou dans le dos de l'enfant.

▼ **Femmes enceintes**

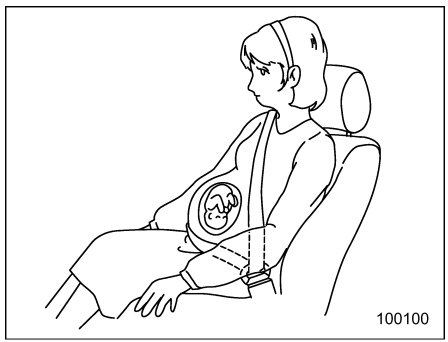

Les femmes enceintes doivent également utiliser les ceintures de sécurité. Elles doivent consulter et s'en tenir à l'avis de leur médecin à ce sujet. La sangle sous-abdominale doit être portée bien ajustée, le plus bas possible sur le bassin et non pas à hauteur de la taille.

■ Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

La ceinture de sécurité du conducteur comporte un enrouleur à blocage d'urgence (ELR).

La ceinture de sécurité avec enrouleur à blocage d'urgence n'empêche pas les mouvements ordinaires du corps, mais elle se bloque automatiquement en cas d'arrêt brusque ou de collision, ou si on la tire trop vite hors de l'enrouleur.

■ Enrouleur à blocage automatique/Enrouleur à blocage d'urgence (ALR/ELR)

Chacune des ceintures de sécurité des passagers comporte un enrouleur à blocage automatique/un enrouleur à blocage d'urgence (ALR/ELR). L'enrouleur à blocage automatique/l'enrouleur à blocage d'urgence fonctionne normalement comme un enrouleur à blocage d'urgence (ELR). L'ALR/ELR inclut en outre un "mode enrouleur à blocage automatique (ALR)", destiné à fixer un système de retenue pour enfant. Lorsque la sangle est complètement extraite de l'enrouleur, puis qu'elle se réenroule même très légèrement, l'enrouleur se bloque dans cette position et la sangle ne peut plus être extraite. Lorsque la sangle s'enroule, des

cliquetis indiquant que l'enrouleur est en mode ALR se font entendre. Le mode ALR est désactivé lorsqu'on enroule la sangle complètement dans l'enrouleur.

Lorsque vous fixez un système de retenue pour enfant aux sièges arrière au moyen de la ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité de ce siège doit être mise en mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR).

Lorsque vous enlevez le système de retenue pour enfant, n'oubliez pas de laisser complètement rentrer la ceinture de sécurité dans l'enrouleur pour que ce dernier revienne en mode d'enrouleur à blocage d'urgence (ELR).

Pour des conseils sur la manière de mettre l'enrouleur en mode ALR et de le remettre en mode ELR, reportez-vous à "Installation des systèmes de retenue au moyen de la ceinture de sécurité ALR/ELR" ☞P77.

■ Témoin avertisseur et signal sonore de ceinture de sécurité

Reportez-vous à "Témoin avertisseur et signal sonore de ceinture de sécurité" ☞P190.

■ Pour boucler votre ceinture de sécurité

▼ Ceintures de sécurité des sièges avant

1. Réglez la position du siège en suivant la procédure suivante.

Siège du conducteur: Mettez le dossier de siège en position verticale. Reculez le siège par rapport au volant autant que le permet le maintien d'une parfaite maîtrise du véhicule.

Siège du passager avant: Mettez le dossier de siège en position verticale. Reculez le siège le plus possible.

2. Asseyez-vous au fond du siège contre le dossier.

3. Saisissez la languette et sortez la ceinture lentement. Ne la laissez pas se tordre.

- Si la sangle se bloque avant d'atteindre la boucle, revenez légèrement en arrière et tirez de nouveau lentement dessus.
- S'il n'est toujours pas possible de débloquer la ceinture, laissez la sangle s'enrouler légèrement après lui avoir asséné une forte traction, puis déroulez-la lentement à nouveau.

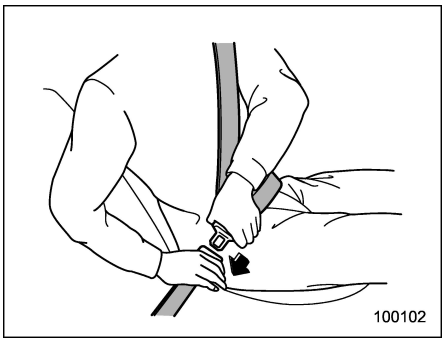

4. Introduisez la languette dans la boucle jusqu'à enclenchement.

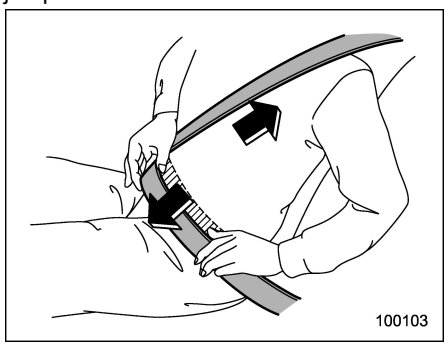

5. Pour tendre la sangle abdominale, tirez sur la sangle-baudrier.

6. Faites passer la sangle sous-abdominale le plus bas possible sur le bassin, et

– SUITE –

non pas au niveau de la taille.

▽ **Réglage de la hauteur de l'ancrage de sangle-baudrier des sièges avant**

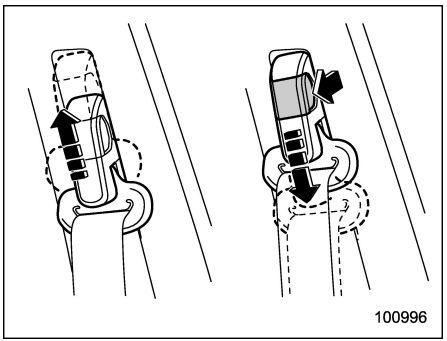

La hauteur de l'ancrage de la sangle-baudrier doit être réglée à la position qui convient le mieux au conducteur/passager avant. La hauteur de l'ancrage de ceinture doit toujours être ajustée de sorte que la sangle-baudrier se trouve au milieu de l'épaule sans toucher le cou.

Pour relever:

Tirez l'ancrage vers le haut.

Pour abaisser:

Tirez sur le bouton de déverrouillage et faites coulisser l'ancrage vers le bas.

Faites effort sur l'ancrage vers le bas pour vérifier qu'il s'est verrouillé en position.

⚠ DANGER

Lorsque vous bouclez votre ceinture de sécurité, assurez-vous que la sangle-baudrier ne passe pas devant votre cou. Si c'est le cas, réglez l'ancrage de ceinture de sécurité sur une position plus basse. Une sangle-baudrier passant devant le cou peut être à l'origine d'une blessure au cou en cas de freinage brusque ou de collision.

▽ **Pour détacher votre ceinture**

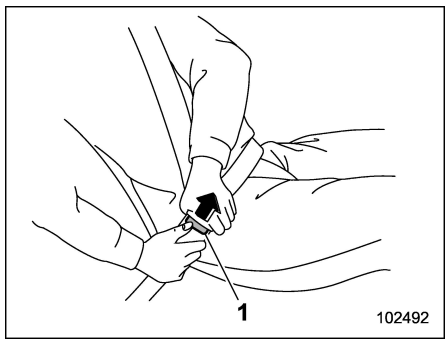

1) Bouton

1. Appuyez sur le bouton de la boucle.
2. Enroulez la ceinture de sécurité lentement pour éviter qu'elle ne s'entortille.

Avant de refermer la portière, vérifiez que la ceinture s'est enroulée correctement et que la sangle ne risque pas de se coincer dans la portière.

▼ **Ceintures de sécurité des sièges arrière (sauf la ceinture de sécurité arrière centrale)**

1. Asseyez-vous au fond du siège contre le dossier.
2. Saisissez la languette et sortez la ceinture lentement. Ne la laissez pas se tordre.
   - Si la sangle se bloque avant d'atteindre la boucle, revenez légèrement en arrière et tirez de nouveau lentement dessus.
   - S'il n'est toujours pas possible de débloquer la ceinture, laissez la sangle s'enrouler légèrement après lui avoir asséné une forte traction, puis déroulez-la lentement à nouveau.

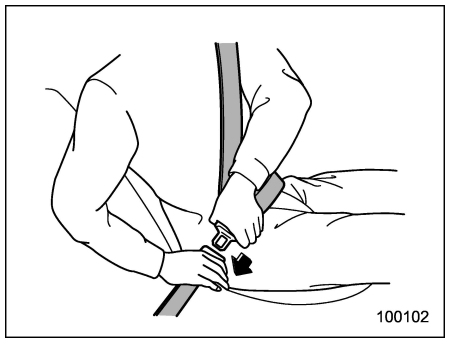

3. Introduisez la languette dans la boucle jusqu'à enclenchement.

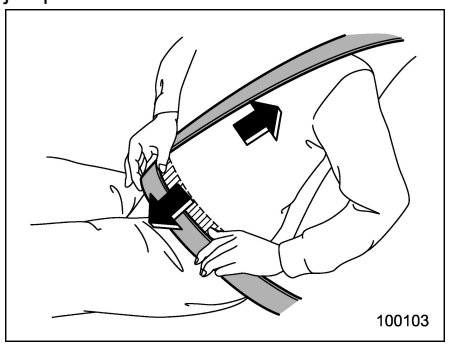

4. Pour tendre la sangle abdominale, tirez sur la sangle-baudrier.

5. Faites passer la sangle sous-abdominale le plus bas possible sur le bassin, et non pas au niveau de la taille.

▽ Pour détacher votre ceinture

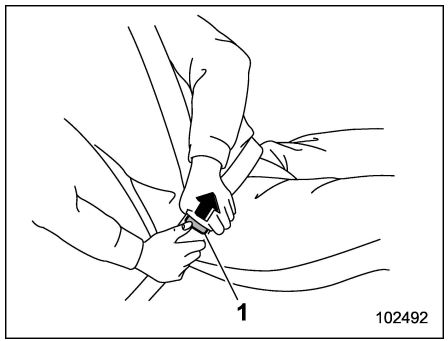

1) Bouton

1. Appuyez sur le bouton de la boucle.
2. Enroulez la ceinture de sécurité lentement pour éviter qu'elle ne s'entortille.

Avant de refermer la portière, vérifiez que la ceinture s'est enroulée correctement et que la sangle ne risque pas de se coincer dans la portière.

▼ Ceinture de sécurité arrière centrale

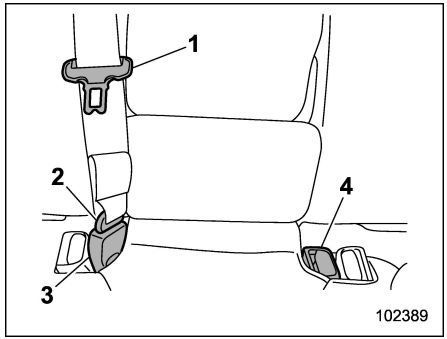

1) Languette de la ceinture de sécurité centrale
2) Languette d'ancrage
3) Boucle d'ancrage
4) Boucle de la ceinture de sécurité centrale

– SUITE –

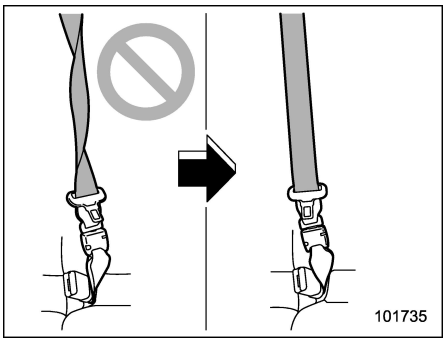

⚠ DANGER

Une ceinture de sécurité avec la sangle entortillée augmente le risque ou la gravité des blessures en cas d'accident. Lorsque vous bouclez votre ceinture après l'avoir tirée hors de l'enrouleur, surtout au moment d'introduire la languette d'ancrage dans la boucle correspondante (boucle sur le côté droit), vérifiez bien que la sangle n'est pas entortillée.

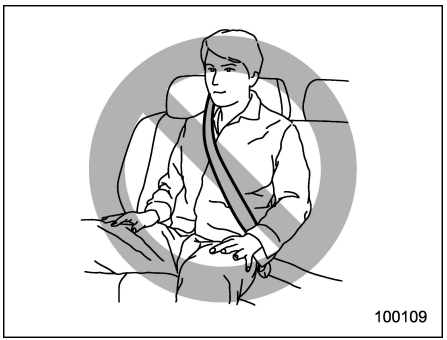

⚠ DANGER

- **Veillez à ce que les languettes soient introduites dans les boucles correspondantes. Si la ceinture de sécurité n'est utilisée que comme ceinture-baudrier (sans que la languette d'ancrage ne soit introduite dans la boucle du connecteur du côté droit), l'occupant du siège n'est pas suffisamment maintenu en cas d'accident et cela peut être à l'origine de blessures graves et même mortelles.**
- **L'appui-tête n'est pas destiné à être utilisé dans la position la plus basse. Avant de prendre place sur le siège, haussez l'appui-tête jusqu'à la position étendue. Le non-respect de cette règle fait courir le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident.**

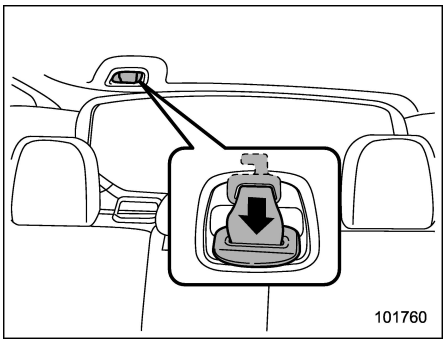

La ceinture de sécurité centrale arrière est rangée dans le renfoncement du plafond.

1. Récupérez la languette d'ancrage de la fente située dans le renfoncement en la tirant puis tirez lentement sur la ceinture.

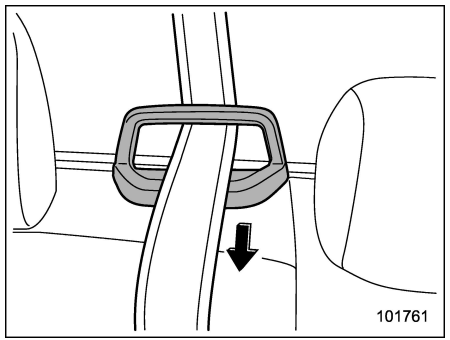

2. Passez la ceinture de sécurité à travers le guide de ceinture.

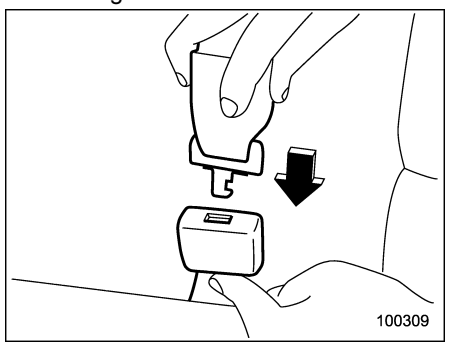

3. Après avoir vérifié que la sangle n'est pas entortillée, introduisez la languette d'ancrage située à l'extrémité de la sangle dans la boucle sur le côté droit jusqu'à entendre un son d'enclenchement.

- Si la sangle se bloque avant d'atteindre la boucle, revenez légèrement en arrière et tirez de nouveau lentement dessus.
- S'il n'est toujours pas possible de débloquer la ceinture, tirez fortement dessus pour laisser la sangle s'enrouler légèrement, puis déroulez-la lentement à nouveau.

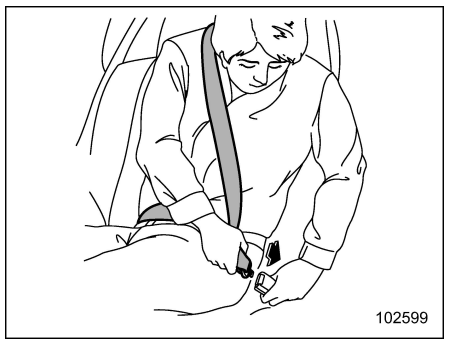

4. Introduisez la languette de la ceinture de sécurité centrale dans la boucle correspondante marquée "CENTER" sur le côté gauche jusqu'à enclenchement.

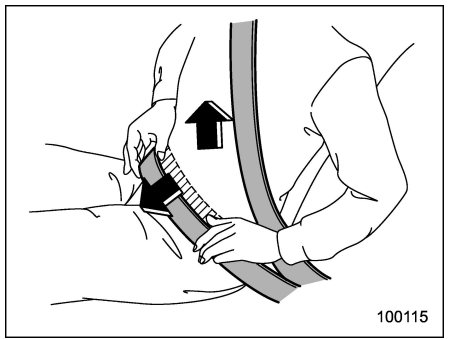

5. Pour tendre la sangle abdominale, tirez sur la sangle-baudrier.

6. Faites passer la sangle sous-abdominale le plus bas possible sur le bassin, et non pas au niveau de la taille.

– SUITE –

▽ **Pour détacher votre ceinture**

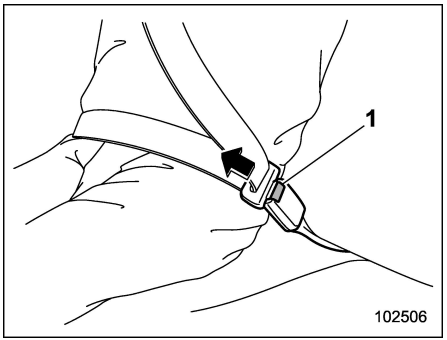

1) Bouton

1. Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de libération de la boucle de la ceinture de sécurité centrale (sur le côté gauche).

REMARQUE

Lorsqu'on rabat le dossier du siège, il est nécessaire de retirer le connecteur.

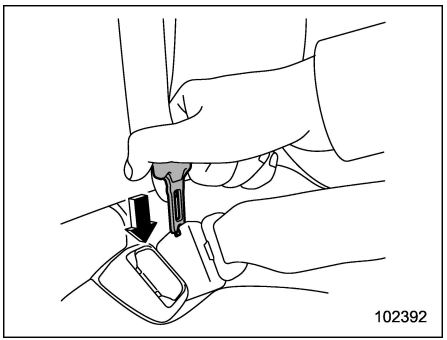

2. Introduisez une languette ou un autre objet pointu dur dans la fente de la boucle d'ancrage sur le côté droit et enfoncez-le. La languette d'ancrage va se déconnecter de la boucle.

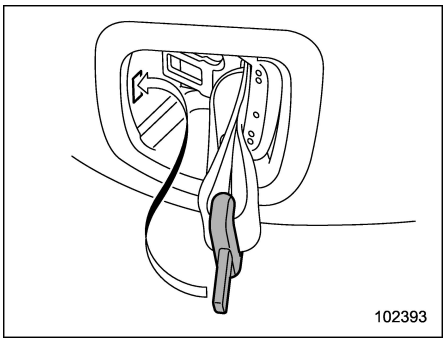

3. En tenant la sangle de vos mains, laissez-la s'enrouler lentement. Orientez convenablement la sangle pour que la languette métallique vienne se ranger dans l'enrouleur. Rangez soigneusement la languette dans le renfoncement du plafond, puis introduisez la languette d'ancrage dans la fente située à l'avant de ce renfoncement.

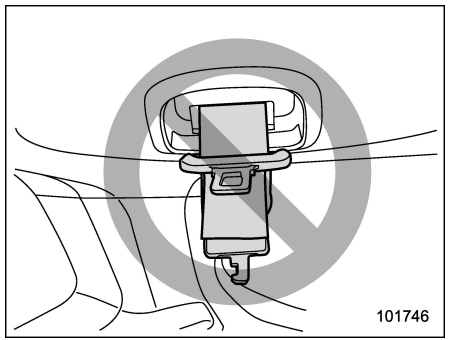

⚠ ATTENTION

- **Ne laissez pas la sangle s'enrouler trop rapidement dans l'enrouleur. Si l'enroulement est trop rapide, les languettes métalliques peuvent heurter le capiton et l'endommager.**
- **Enroulez complètement la ceinture de sécurité pour que les languettes soient en position de rangement correcte. Une languette qui pend peut heurter et endommager le capiton du fait de son balancement pendant la conduite.**

■ Entretien des ceintures de sécurité

Pour nettoyer les ceintures, utilisez un détergent doux et de l'eau tiède. N'essayez jamais de décolorer ou de teindre les ceintures car cela pourrait fortement affecter leur résistance.

Contrôlez régulièrement les ceintures et accessoires de fixation, y compris les sangles et éléments matériels, et vérifiez l'absence de fissures, entailles, déchirures, défauts de serrage, marques d'usure ou autres types de dommages. Remplacez les ceintures de sécurité même en cas de défaut mineur.

⚠ ATTENTION

- **Veillez à ce que les ceintures de sécurité ne soient pas touchées par de l'huile, de l'encaustique ou des produits chimiques, et tout particulièrement par de l'électrolyte de batterie.**
- **N'essayez jamais de modifier ou de réagencer les ceintures de sécurité: cela pourrait nuire à leur fonctionnement.**

1-6. Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Les ceintures de sécurité suivantes disposent d'un prétensionneur de ceinture de sécurité.

- Ceinture de sécurité du conducteur
- Ceinture de sécurité du passager avant
- Ceinture de sécurité du passager arrière (côté vitre)

Ces prétensionneurs sont conçus pour entrer en action dans l'éventualité d'un accident entraînant une collision frontale ou latérale, ou bien un renversement d'intensité moyenne à violente.

⚠ DANGER

- **Pour une protection maximum, les personnes occupant ces sièges doivent se tenir assises bien droites et attacher leur ceinture de sécurité correctement. Reportez-vous à "Ceintures de sécurité" ☞P58.**
- **N'apportez aucune modification aux ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité équipés de prétensionneurs de ceinture de sécurité ou à leurs environs, ne les retirez pas et ne les cognez**

– SUITE –

pas. Ceci pourrait déclencher accidentellement les prétensionneurs de ceinture de sécurité ou les rendre inopérants, vous exposant à des risques de blessures graves. Les prétensionneurs de ceinture de sécurité ne renferment aucune pièce dont l'utilisateur puisse assurer l'entretien. Pour toute intervention sur un enrouleur de ceinture de sécurité équipé d'un prétensionneur, adressez-vous à votre concessionnaire agréé SUBARU.

- **Si vous devez vous débarrasser des ensembles d'enrouleur de ceinture de sécurité équipés de prétensionneurs de ceinture de sécurité ou si le véhicule doit être mis à la ferraille suite à un accident ou pour toute autre raison, consultez votre concessionnaire agréé SUBARU.**

REMARQUE

- **Les prétensionneurs de ceinture de sécurité ne sont pas conçus pour se déclencher lors d'un choc faible, ni lors d'un choc arrière.**
- **Les prétensionneurs sont conçus pour ne se déclencher qu'une seule fois. Si l'un des prétensionneurs s'est déclenché, il vaut mieux faire remplacer les deux ensembles d'enrouleur de ceintures de sécurité avant, celui du siège du conducteur et celui du passager avant, exclusivement par un concessionnaire SUBARU. Lors du remplacement des ensembles enrouleur de ceinture de sécurité, utilisez toujours des pièces SUBARU d'origine.**
- **Si une ceinture de sécurité disposant d'un prétensionneur ne s'enroule ou ne se déroule pas suite à un dysfonctionnement ou à l'activation du prétensionneur, présentez votre véhicule à votre concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.**
- **Si l'ensemble d'enrouleur de ceinture de sécurité ou la zone voisine de l'enrouleur ont été endommagés, présentez votre véhicule à votre concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.**
- **Si vous vendez votre véhicule, nous vous conseillons d'indiquer à l'acheteur qu'il est équipé de prétensionneurs de ceintures de sécurité. Informez également l'acheteur du contenu de cette section.**

■ Ceinture de sécurité avec prétensionneur de sangle-baudrier

REMARQUE

Cette section s'applique aux composants suivants.

- **Ceinture de sécurité du passager arrière (côté vitre)**

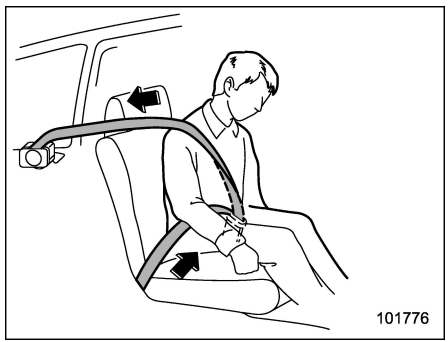

Le capteur de prétensionneur remplit également les rôles suivants.

- Capteur d'impact frontal SRS
- Capteur d'impact latéral
- Capteur de renversement

Si, au cours d'une collision frontale, latérale ou d'un renversement, l'intensité du choc détecté par le capteur dépasse un certain seuil, la sangle de toute ceinture de

sécurité disposant d'un prétensionneur est rapidement tendue par l'enrouleur pour supprimer le mou, de sorte que le passager soit plus efficacement maintenu par la ceinture de sécurité.

Le prétensionneur de ceinture de sécurité du passager arrière (côté vitre) comporte un dispositif de réduction de tension qui limite les forces maximales exercées par la ceinture de sécurité sur le passager en cas de collision.

Le déclenchement d'un prétensionneur de ceinture de sécurité entraîne un bruit caractéristique accompagné d'un léger dégagement de fumée. Ces phénomènes sont normaux et ne sont pas dangereux. La fumée n'est pas le signe d'un début d'incendie dans le véhicule.

Après déclenchement du prétensionneur de ceinture de sécurité, l'enrouleur de ceinture reste bloqué. Il n'est donc plus possible de dérouler ni d'enrouler la ceinture de sécurité, qui doit être remplacée.

■ Ceinture de sécurité avec prétensionneurs de sangle-baudrier et de sangle sous-abdominale

REMARQUE

Cette section s'applique à la ceinture de sécurité avant.

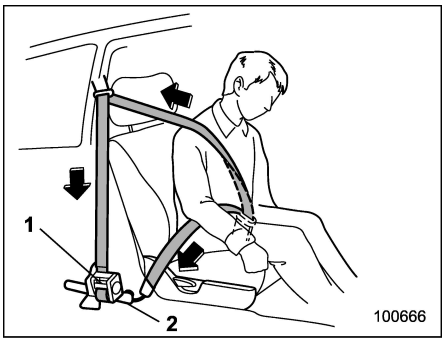

1) Ensemble d'enrouleur de ceinture de sécurité (prétensionneur de sangle-baudrier et limiteur de force adaptatif)
2) Prétensionneur de sangle sous-abdominale

Le prétensionneur de sangle-baudrier est complété par un prétensionneur de sangle abdominale, qui se trouve à la base des montants centraux. Comme le prétensionneur de sangle-baudrier, le prétensionneur de sangle sous-abdominale tend instantanément la ceinture pour éliminer le mou si un certain niveau de force de collision frontale est détecté. Ainsi, la ceinture de sécurité maintient plus efficacement l'occupant du siège avant.

Le prétensionneur de ceinture de sécurité avant comporte un dispositif de réduction de tension qui limite les forces maximales exercées par la ceinture de sécurité sur le passager en cas de collision.
Le limiteur de force adaptatif sélectionnera un niveau de tension réduit qui s'adapte à la corpulence du passager, tel que détecté par les capteurs du système de détection de présence d'un passager.

Le déclenchement d'un prétensionneur de ceinture de sécurité entraîne un bruit caractéristique accompagné d'un léger dégagement de fumée. Ces phénomènes sont normaux et ne sont pas dangereux. La fumée n'est pas le signe d'un début d'incendie dans le véhicule.

Après déclenchement du prétensionneur de ceinture de sécurité, le prétensionneur de ceinture de sécurité reste bloqué. Il n'est donc plus possible de dérouler ni d'enrouler la ceinture de sécurité, qui doit être remplacée.

– SUITE –

■ Surveillance du système

Un système de diagnostic surveille en permanence les prétensionneurs de ceinture de sécurité lorsque le contacteur d'allumage est sur la position "ON" pour vérifier qu'ils sont en état de fonctionner. Les prétensionneurs de ceinture de sécurité sont commandés par le même module de commande que le système des coussins de sécurité SRS. Ainsi, en cas de dysfonctionnement au niveau de l'un des prétensionneurs de ceinture de sécurité, le témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS s'allume. Pour plus de détails, reportez-vous à "Surveillance du système des coussins de sécurité SRS" ☞P118.

■ Entretien du système

⚠ DANGER

- **Avant de jeter un ensemble enrouleur de ceinture de sécurité ou de mettre le véhicule endommagé dans un accident à la ferraille, consultez votre concessionnaire SUBARU.**
- **Bricoler le système ou en débrancher le câblage électrique risque de provoquer le déclenchement inopiné du prétensionneur de ceinture de sécurité et/ou du coussin de sécurité SRS ou de rendre le système inopérant, ce qui peut entraîner de graves blessures. N'utilisez jamais d'appareil d'essai électrique sur des circuits concernant un prétensionneur de ceinture de sécurité ou les systèmes des coussins de sécurité SRS. Pour toute intervention sur le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité, consultez le concessionnaire SUBARU le plus proche.**

⚠ ATTENTION

Pour des informations relatives à l'emplacement des capteurs et des modules de commande, reportez-vous à "Composants" ☞P97.

Pour les travaux d'entretien ou de réparation à proximité de ces capteurs ou des enrouleurs des ceintures de sécurité avant, faites effectuer le travail par un concessionnaire agréé SUBARU.

REMARQUE

Si l'avant ou le côté de votre véhicule a été endommagé dans un accident à tel point que le prétensionneur de ceinture de sécurité ne fonctionne pas, contactez votre concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

■ Précautions concernant les modifications apportées au véhicule

Avant d'installer un accessoire ou un équipement auxiliaire sur votre véhicule, prenez conseil auprès de votre concessionnaire SUBARU.

⚠ ATTENTION

Aucune des modifications énumérées ci-après ne doit être effectuée. De telles modifications sont susceptibles d'empêcher le bon fonctionnement du système des prétensionneurs de ceinture de sécurité.

- **À l'avant du véhicule, installation de tout équipement (pare-broussaille, treuil, chasse-neige, tôle de protection, etc.) qui n'est pas un accessoire SUBARU d'origine.**
- **Modification de la suspension ou des structures avant du véhicule.**

- **Installation d'un pneu de taille ou de structure différente des pneus prescrits sur la plaque du véhicule apposée contre le montant de la portière du conducteur ou prescrits pour le modèle du véhicule dans le présent Manuel du conducteur.**

1-7. Rappel de siège arrière (modèles avec affichage des instruments de bord (LCD couleur))

Cette fonction invite le conducteur à confirmer la présence de passagers et de chargement à l'arrière.

Cette fonction s'active lorsque les portières arrière sont ouvertes et fermées.

Elle prévient le conducteur par des messages d'avertissement sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) et des bips sonores lorsque le contacteur d'allumage est en position "OFF".

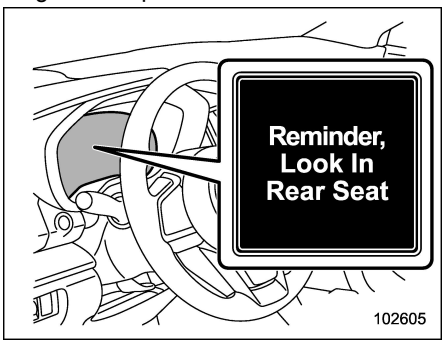

REMARQUE

- **Cette fonction ne détecte pas directement la présence de passagers et de chargement sur la banquette arrière.**
- **Elle détecte l'ouverture et la fermeture des portières arrière. Dans cette situation, il est possible que le phénomène suivant se produise.**
  - **– Elle peut avertir le conducteur même s'il n'y a pas de passagers ou de chargement sur la banquette arrière.**
  - **– Elle peut ne pas avertir le conducteur même en cas de présence de passagers et de chargement sur la banquette arrière.**
- **Cette fonction peut être activée ou désactivée à l'aide de la fonction de personnalisation des compteurs. Reportez-vous à "Réglages et ajustements des fonctions sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur)" ☞P29.**
- **Le réglage ON/OFF ne sera pas modifié même si le contacteur d'allumage est placé en position "OFF".**
- **Le réglage d'activation/de désactivation est réinitialisé sur le réglage par défaut si la batterie est retirée.**

1-8. Systèmes de retenue pour enfant

■ Précautions de sécurité

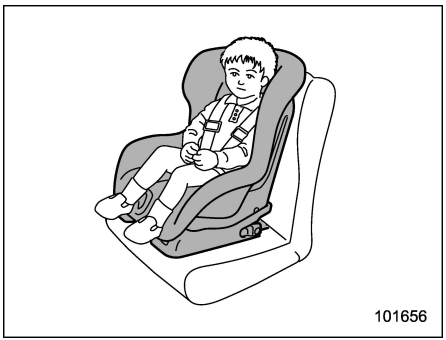

Les enfants doivent toujours être attachés avec un système de retenue pour bébé ou enfant sur le siège arrière lorsqu'ils voyagent en voiture.

Utilisez un système de retenue pour nourrisson ou enfant conforme aux Normes des Federal Motor Vehicle Safety Standard aux États-Unis ou aux Normes Canadiennes de Sécurité des Véhicules Automobiles, convenant à votre véhicule, et étant approprié à l'âge et à la taille de l'enfant.

Tous les systèmes de retenue pour enfant sont conçus pour être fixés au siège du véhicule par une ceinture sous-abdominale ou par la sangle sous-abdominale d'une ceinture sangle sous-abdominale/sangle-baudrier (à l'exception des systèmes décrits sous "Installation d'un système de retenue pour enfant au moyen des ancrages inférieurs et de longes (LATCH)" ☞P84).

Des systèmes de retenue pour enfant mal fixés au véhicule mettent l'enfant en danger en cas de collision. Le système de retenue pour enfant doit être soigneusement installé en suivant les instructions du fabricant.

Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement attachés sur les sièges arrière plutôt que sur les sièges avant.

Dans tous les états des États-Unis et dans toutes les provinces du Canada, la réglementation impose que, pendant que le véhicule roule, les nourrissons et les enfants en bas âge soient toujours attachés à l'aide de systèmes de retenue pour enfant de type homologué.

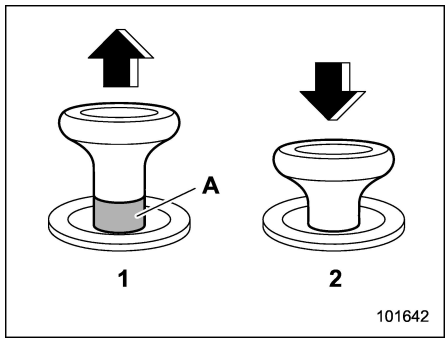

Bouton de déverrouillage
1) Déverrouillé
2) Verrouillé
A) Repère de déverrouillage en rouge

⚠ DANGER

- **Avant d'installer un système de retenue pour enfant, assurez-vous de vérifier que le dossier de siège est correctement verrouillé en place. Le non-respect de cette règle fait courir le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident.**
- **Ne laissez pas les enfants sans surveillance dans le véhicule. Des températures élevées à l'intérieur peuvent causer un coup**

de chaleur et une déshydratation pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles.

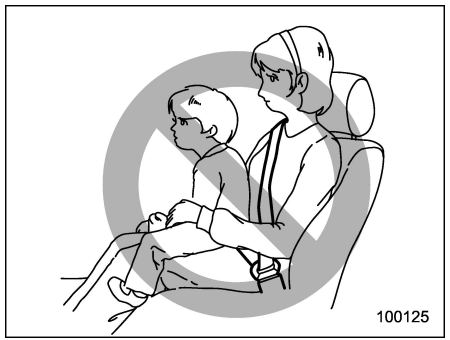

⚠ DANGER

Il est très dangereux de tenir un enfant sur les genoux ou les bras dans un véhicule en mouvement. En cas de collision, il vous serait impossible de protéger l'enfant, qui se trouverait pris entre votre corps et les structures du véhicule.

En outre, un enfant tenu sur les genoux ou dans les bras d'une personne assise sur le siège avant est exposé à un autre grave danger. En cas de déploiement du coussin de sécurité SRS, la vitesse et la force de déploiement sont telles que l'enfant risquerait d'être blessé ou même tué.

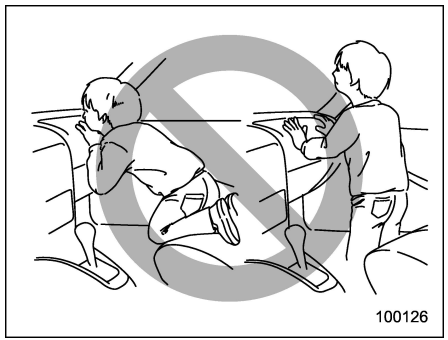

⚠ DANGER

Les enfants doivent toujours être correctement attachés. Ne laissez jamais les enfants se tenir debout ou à genoux sur un siège. S'il n'est pas attaché, un enfant risque d'être projeté en avant en cas d'arrêt brusque ou d'accident et d'être exposé à de graves blessures.

En outre, un enfant debout ou à genoux à l'avant du siège avant est exposé à un autre grave danger. En cas de déploiement du coussin de sécurité SRS, la vitesse et la force de déploiement sont telles que l'enfant risquerait d'être blessé ou même tué.

■ Conseils de sécurité pour l'installation de systèmes de retenue pour enfant

⚠ DANGER

- **N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un système de retenue pour enfants, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas fermement le système de retenue pour enfants en place. L'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité pourrait entraîner de graves blessures ou la mort d'enfants ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accidents.**
- **Attachez correctement le système de retenue pour enfant aux ancrages. Lors de l'utilisation des ancrages LATCH, assurez-**

– SUITE –

vous qu'il n'y a pas d'objets étrangers autour des ancrages. Assurez-vous que le système de retenue pour enfant est fixé fermement. Autrement, cela pourrait entraîner de graves blessures ou la mort d'enfants ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accidents.

- **Les systèmes de retenue pour enfant et les ceintures de sécurité d'un véhicule resté fermé en plein soleil peuvent devenir brûlants et provoquer des brûlures à un enfant en bas âge. Vérifiez la température du système de sécurité pour enfant avant d'y installer un enfant.**
- **Ne laissez jamais un système de retenue pour enfant non fixé dans votre véhicule. Il risquerait d'être projeté à l'intérieur du véhicule en cas de virages, d'arrêt brusque ou d'accident, exposant l'enfant et les autres occupants du véhicule à des blessures graves voire mortelles.**

⚠ ATTENTION

Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant, suivez les instructions fournies par le fabricant de ce siège. Après avoir installé le système de retenue pour enfant, assurez-vous qu'il est bien fixé en position. Une mauvaise fixation ou un mauvais maintien augmenterait le risque de blessures pour l'enfant en cas d'accident.

■ Où placer le système de retenue pour enfant

Les indications suivantes sont les recommandations de SUBARU sur l'endroit où il convient d'installer un système de retenue pour enfant dans votre véhicule.

⚠ DANGER

- **Plusieurs types de systèmes de retenue pour enfants peuvent cacher la boucle du siège voisin. Si le passager du siège voisin ne peut pas correctement attacher la ceinture de sécurité, cette personne doit s'asseoir sur un autre siège. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être attachée correctement, il y a un risque de blessures graves ou mortelles en cas de freinage brusque ou de collision.**
- **Si le système de retenue pour enfants ne peut pas être installé correctement parce qu'il entre en contact avec le siège du conducteur, déplacez le système de retenue pour enfants sur un autre siège. S'il ne peut pas être installé sur un autre siège (autre que le siège du conducteur), réglez le siège avant de sorte à ce qu'il n'entre pas en contact.**

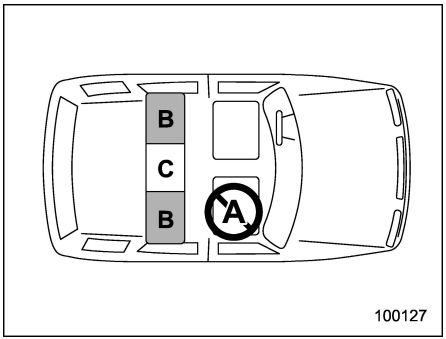

A: Siège du passager avant

Vous ne devez pas installer de système de retenue pour enfant (y compris un siège

de rehaussement) sur ce siège, en raison du risque que ferait courir à l'enfant le coussin de sécurité du passager.

B: Siège arrière, aux places côté fenêtre

Emplacements recommandés pour l'installation de tous types de système de retenue pour enfant.

Dans ces positions, les équipements suivants sont fournis pour installer un système de retenue pour enfant.

- Ceintures de sécurité à enrouleur à blocage automatique/enrouleur à blocage d'urgence (ALR/ELR)
- Ancrages inférieurs (barres)
- Ancrages supérieurs (ancrages de longes)

Certains types de systèmes de retenue pour enfant ne peuvent pas se fixer fermement à cette place, en raison du dépassement du coussin de siège.

N'installez un système de retenue pour enfant à cette place que si le fond du siège d'enfant épouse la forme du coussin de siège du véhicule et s'il est possible de le maintenir fermement avec la ceinture de sécurité.

C: Siège arrière, place du milieu

Dans cette position, les équipements suivants sont fournis pour installer un système de retenue pour enfant.

- Ceintures de sécurité ALR/ELR
- Ancrages inférieurs (barres)
- Ancrages de longe supérieure

Certains types de systèmes de retenue pour enfant ne peuvent pas se fixer fermement à cette place, en raison du dépassement du coussin de siège.

N'installez un système de retenue pour enfant à cette place que si le fond du siège d'enfant épouse la forme du coussin de siège du véhicule et s'il est possible de le maintenir fermement avec la ceinture de sécurité.

Le siège central arrière comprend des ancrages inférieurs, et les ancrages inférieurs du côté central du siège arrière droit peuvent être utilisés pour installer un système de retenue pour enfants.

Lorsqu'un système de retenue pour enfants est installé sur le siège central arrière à l'aide des ancrages inférieurs, ne vous asseyez pas sur le siège arrière droit.

Si un système de retenue pour enfant n'est pas correctement installé en position (par exemple, si un système de retenue pour enfant peut être déplacé de plus de 2,5 cm (1 pouce) d'un côté à l'autre), le système de retenue pour enfant doit être déplacé sur un siège côté vitre de la banquette arrière.

⚠ DANGER

- **Même avec des coussins de sécurité perfectionnés, les enfants peuvent être gravement blessés par le coussin de sécurité. Les enfants doivent toujours être assis sur les sièges arrière et convenablement attachés à tout moment. Le coussin de sécurité SRS se déploie très rapidement avec une énergie considérable, et il peut blesser ou même tuer un enfant qui n'est pas attaché ou mal attaché. Plus légers et moins robustes que les adultes, les enfants sont plus exposés au risque de blessures par déploiement du coussin de sécurité.**

  Pour cette raison, vous devez veiller à ce que TOUS les systèmes de retenue pour enfant (y compris ceux tournés vers l'avant) soient toujours installés sur les sièges ARRIÈRE. Procurez-vous un système de retenue approprié à l'âge, à la taille et au poids de l'enfant. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement attachés sur les sièges arrière plutôt

– SUITE –

que sur les sièges avant.

- **N'utilisez pas des ancrages inférieurs (barres) pour un siège sur la place du milieu à moins que les instructions du fabricant du système de retenue pour enfant permettent et spécifient l'usage d'ancrages espacés aussi loin que ceux de ce véhicule.**
- **Ne connectez pas deux crochets inférieurs ou plus au même ancrage (barre).**

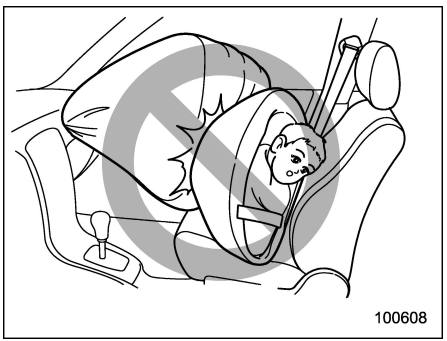
100608

⚠ DANGER

- **ÉTANT DONNÉ QUE VOTRE VÉHICULE EST ÉQUIPÉ D'UN COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS DU CÔTÉ DU PASSAGER, IL NE FAUT JAMAIS INSTALLER DE SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE DU PASSAGER AVANT. LA TÊTE DE L'ENFANT SE TROUVERAIT TROP PRÈS DU COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS, EXPOSANT L'ENFANT À DES RISQUES DE BLESSURES GRAVES VOIRE MORTELLES.**
- **Ne laissez pas les enfants s'appuyer contre la portière, la zone du siège, les montants avant et arrière ou les longerons de toit avec leurs têtes ou toute autre partie du corps. Les coussins de sécurité latéraux SRS et les rideaux de sécurité SRS se déploient même si des enfants sont assis dans le système de retenue pour enfants. L'impact pourrait donc causer la mort ou des blessures graves à l'enfant.**
- **Pour installer le système de retenue pour enfants, assurez-vous de respecter toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du système de retenue pour enfants. Sinon, cela peut entraîner la mort ou de graves blessures aux enfants lors d'un arrêt brusque ou d'un accident.**

■ Choix d'un système de retenue pour enfant

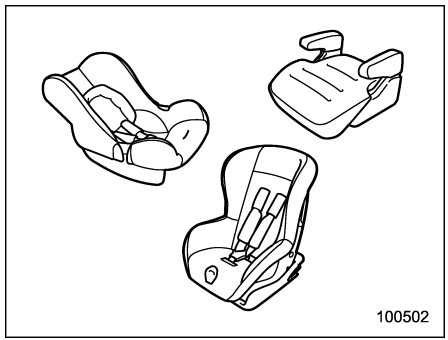
100502

Choisissez le système de retenue pour enfant en fonction de l'âge et de la corpulence de l'enfant (poids et taille) pour le protéger le mieux possible. Le système de retenue pour enfant doit être conforme à toutes les prescriptions réglementaires des Federal Motor Vehicle Safety Standards des États-Unis et Normes Canadiennes de Sécurité des Véhicules à Moteur du Canada. Pour vous en assurer, consultez l'étiquette du système de retenue pour enfant ou, dans la documentation fournie avec le système, la déclaration

de conformité par le fabricant.

En outre, il est important de vérifier que le système de retenue pour enfant est compatible avec le véhicule dans lequel il doit être installé.

REMARQUE

La taille de certains systèmes de retenue pour enfant peut ne pas correspondre au siège du véhicule. Avant d'acheter un système de retenue pour enfants, assurez-vous que celui-ci s'adapte au siège du véhicule.

■ Installation des systèmes de retenue au moyen de la ceinture de sécurité ALR/ELR

⚠ ATTENTION

- **Lorsque vous installez un système de retenue pour enfant, suivez les instructions fournies par le fabricant de ce siège. Après avoir installé le système de retenue pour enfant, assurez-vous qu'il est bien fixé en position. Une mauvaise fixation ou un mauvais maintien augmenterait le risque de blessures pour l'enfant en cas d'accident.**
- **Lors de l'installation d'un système de retenue pour enfant sur la place centrale de la banquette arrière, réglez les deux dossiers sur la position d'origine. Sinon, le système de retenue pour enfant ne peut pas être correctement retenu, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d'arrêt brusque, de manœuvre brusque du volant ou d'un accident.**

▼ Installation d'un système de retenue pour enfant tourné vers l'arrière

⚠ DANGER

- **N'INSTALLEZ JAMAIS UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE DU PASSAGER AVANT. LA TÊTE DE L'ENFANT SE TROUVERAIT TROP PRÈS DU COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS, EXPOSANT L'ENFANT À DES RISQUES DE BLESSURES GRAVES VOIRE MORTELLES.**
- **Avant d'installer un système de retenue pour enfant, assurez-vous de vérifier que le dossier de siège est correctement verrouillé en place. Le non-respect de cette règle fait courir le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident.**

1. Installez le système de retenue pour enfant sur la place arrière.

⚠ DANGER

Lorsque vous comptez installer un système de retenue pour enfant sur la place centrale arrière, si ce système n'épouse pas la forme des contours du coussin de siège central arrière, installez-le sur un siège côté vitre pour assurer la sécurité. Pour plus de détails, reportez-vous à "Où placer le système de retenue pour enfant" ☞P74.

– SUITE –

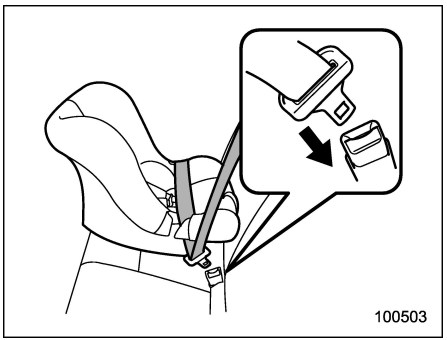

2. Passez la sangle-baudrier et la sangle sous-abdominale au travers ou autour du système de retenue pour enfant, en suivant les instructions fournies par le fabricant.

3. Introduisez la languette dans la boucle jusqu'à enclenchement.

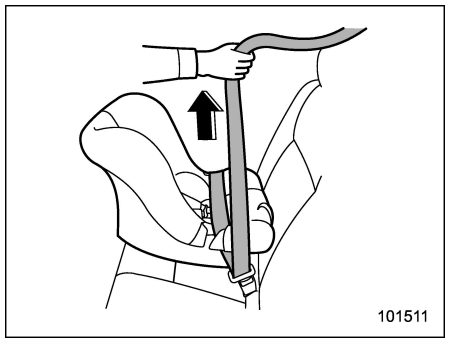

4. Supprimez le mou de la sangle sous-abdominale.

5. Si utiliser la ceinture de sécurité en mode ALR est recommandé par les instructions du fabricant fournies avec le système de retenue pour enfant, effectuez la procédure suivante.

(1) Déroulez complètement la sangle hors de l'enrouleur pour faire passer ce dernier du mode d'enrouleur à blocage d'urgence (ELR) au mode d'enrouleur à blocage automatique (ALR).

(2) Laissez la ceinture s'enrouler dans l'enrouleur. Lorsque la sangle s'enroule dans l'enrouleur, un cliquetis indiquant que l'enrouleur est en mode ALR se fait entendre.

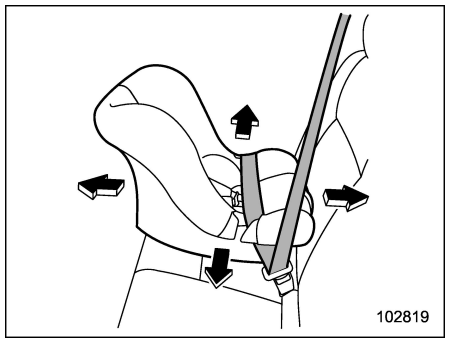

6. Avant d'installer l'enfant, vérifiez que le système de retenue pour enfant est bien fixé en essayant de le déplacer d'avant en arrière, puis de gauche à droite. Un système de retenue pour enfant est souvent maintenu plus fermement si on l'enfonce le plus possible dans le coussin de siège avant de serrer la ceinture de sécurité. Il ne doit pas être possible de déplacer le système de retenue pour enfant de plus de 2,5 cm (1 po) dans n'importe quelle direction sur la trajectoire de la ceinture de sécurité.

7. Si la ceinture de sécurité a été mise en mode ALR à l'étape 5, tirez sur la ceinture au niveau de l'épaule pour vous assurer qu'elle ne s'allonge pas (mode ALR fonctionnant correctement).

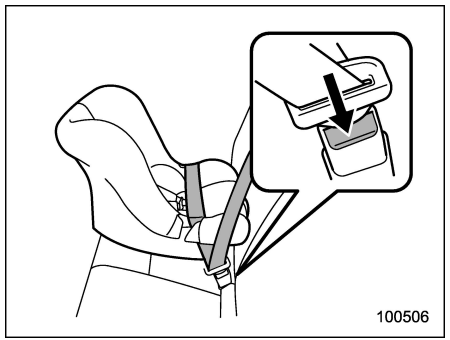

8. Pour enlever le système de retenue pour enfant, appuyez sur le bouton de libération de la boucle de ceinture de sécurité et enroulez complètement la sangle dans l'enrouleur. L'enrouleur repasse en mode ELR.

REMARQUE

Enlevez le système de retenue pour enfant lorsque vous ne vous en servez pas et rétablissez l'enrouleur dans sa fonction d'ELR. Pour ce faire, il suffit d'enrouler complètement la sangle.

▼ Installation d'un système de retenue pour enfant tourné vers l'avant

⚠ DANGER

- **N'INSTALLEZ JAMAIS UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE DU PASSAGER AVANT. LA TÊTE DE L'ENFANT SE TROUVERAIT TROP PRÈS DU COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS, EXPOSANT L'ENFANT À DES RISQUES DE BLESSURES GRAVES VOIRE MORTELLES.**
- **Avant d'installer un système de retenue pour enfant, assurez-vous de vérifier que le dossier de siège est correctement verrouillé en place. Le non-respect de cette règle fait courir le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident.**

1. Installez le système de retenue pour enfant sur la place arrière.
2. Pour les modèles équipés du mécanisme d'inclinaison de siège arrière, s'il y a un espace entre le système de retenue pour enfant et le dossier du siège, réglez l'angle du dossier du siège jusqu'à obtenir un bon contact.

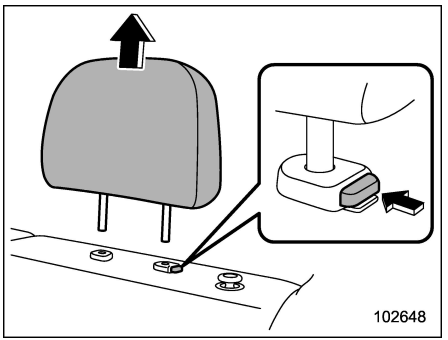

3. Enlevez l'appui-tête du siège arrière sur lequel le système de retenue pour enfant doit être installé. Pour plus de détails, reportez-vous à "Appuis-tête" ☞P53.

⚠ ATTENTION

Rangez l'appui-tête qui vient d'être retiré dans l'espace de chargement. Ne placez pas l'appui-tête dans l'habitacle pour l'empêcher d'être projeté en cas d'arrêt soudain ou de virage serré.

– SUITE –

⚠ DANGER

Lorsque vous envisagez d'installer un système de retenue pour enfant sur la position d'assise centrale arrière, si le système de retenue pour enfants n'épouse pas les contours du coussin du siège central arrière, installez le système de retenue pour enfants sur la position d'assise côté fenêtre pour être sûr. Pour plus de détails, reportez-vous à "Où placer le système de retenue pour enfant" ☞P74.

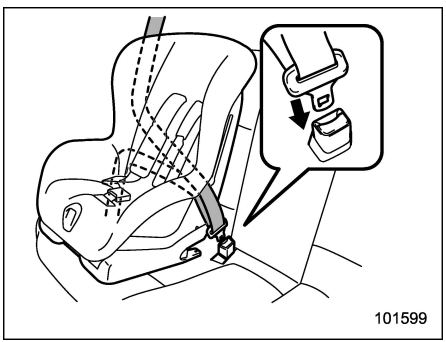

4. Passez la sangle-baudrier et la sangle sous-abdominale au travers ou autour du système de retenue pour enfant, en suivant les instructions fournies par le fabricant.

– Lorsqu'un système de retenue pour enfant est installé sur la place assise centrale arrière, faites passer correctement la ceinture de sécurité centrale arrière à travers le guide de ceinture. Pour plus de détails, reportez-vous à "Ceinture de sécurité arrière centrale" ☞P63.

5. Introduisez la languette dans la boucle jusqu'à enclenchement.

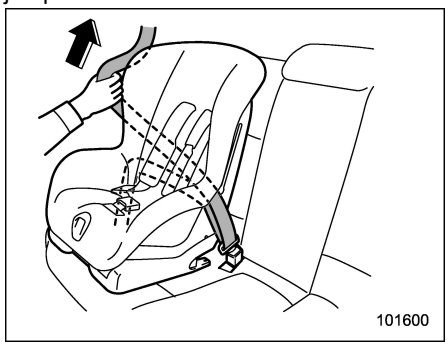

6. Supprimez le mou de la sangle sous-abdominale.

7. Déroulez complètement la sangle hors de l'enrouleur pour faire passer ce dernier de la fonction d'enrouleur à blocage d'urgence (ELR) à la fonction d'enrouleur à blocage automatique (ALR). Laissez ensuite la ceinture s'enrouler dans l'enrouleur. Lorsque la sangle s'enroule dans l'enrouleur, un cliquetis indiquant que l'enrouleur est en mode ALR se fait entendre.

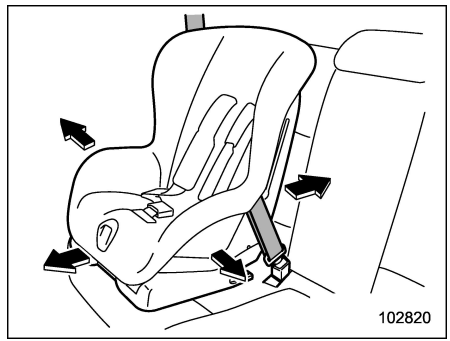

8. Avant d'installer l'enfant, vérifiez que le système de retenue pour enfant est bien fixé en essayant de le déplacer d'avant en arrière, puis de gauche à droite. Un système de retenue pour enfant est souvent maintenu plus fermement si on l'enfonce le plus possible dans le coussin de siège avant de serrer la ceinture de sécurité. Il ne doit pas être possible de déplacer le système de retenue pour enfant de plus de 2,5 cm (1 po) dans n'importe quelle direction sur la trajectoire de la ceinture de sécurité.

9. Tirez sur la sangle-baudrier pour vérifier qu'elle ne se déroule pas (c'est-à-dire

que l'ALR fonctionne bien).

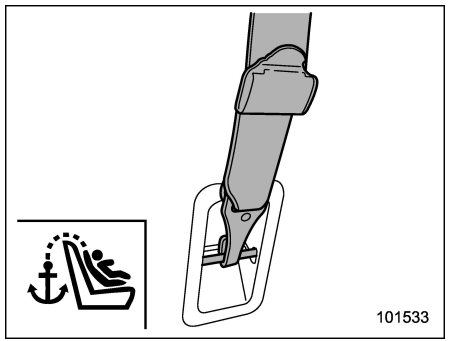

10. Accrochez le crochet de longe supérieure sur l'ancrage de longe qui se trouve derrière le siège arrière et serrez la sangle supérieure fermement. Pour des instructions supplémentaires, reportez-vous à "Ancrages de longe supérieure" ☞P87.

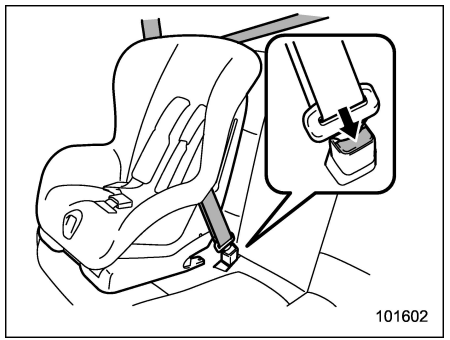

11. Pour enlever le système de retenue pour enfant, appuyez sur le bouton de libération de la boucle de ceinture de sécurité et enroulez complètement la sangle dans l'enrouleur. L'enrouleur repasse en mode ELR.

N'oubliez pas que l'appui-tête n'est pas destiné à être utilisé dans la position la plus basse (position rentrée). Par conséquent, la prochaine fois que le siège arrière central est occupé (y compris lorsqu'un système de retenue pour enfants est installé), assurez-vous de lever l'appui-tête à la position déployée.

REMARQUE

Enlevez le système de retenue pour enfant lorsque vous ne vous en servez pas et rétablissez l'enrouleur dans sa fonction d'ELR. Pour ce faire, il suffit d'enrouler complètement la sangle.

■ Installation d'un siège rehausseur ou d'un coussin de rehaussement

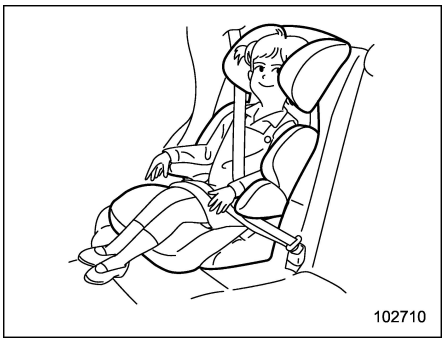

Siège rehausseur

– SUITE –

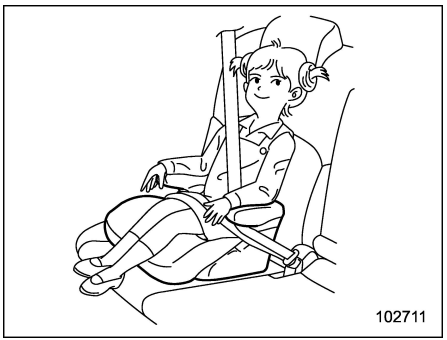

Coussin de rehaussement

1. Pour les modèles équipés du mécanisme d'inclinaison de siège arrière, s'il y a un espace entre le siège rehausseur/coussin de rehaussement et le dossier du siège, réglez l'angle du dossier du siège jusqu'à obtenir un bon contact.
2. Ajustez l'appui-tête de la manière suivante.

Pour le siège rehausseur:

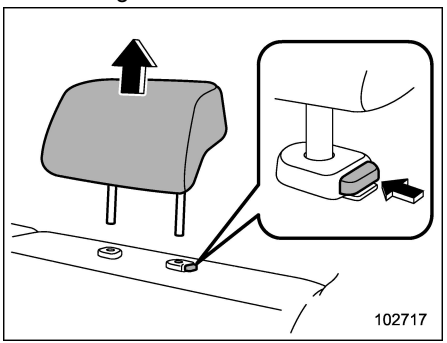

(1) Retirez l'appui-tête du siège arrière sur lequel le système de retenue pour enfant va être installé.
(2) Rangez l'appui-tête enlevé dans la zone de chargement.

⚠ ATTENTION

Ne placez pas l'appui-tête dans l'habitacle pour l'empêcher d'être projeté en cas d'arrêt soudain ou de virage serré.

Pour le coussin de rehaussement:

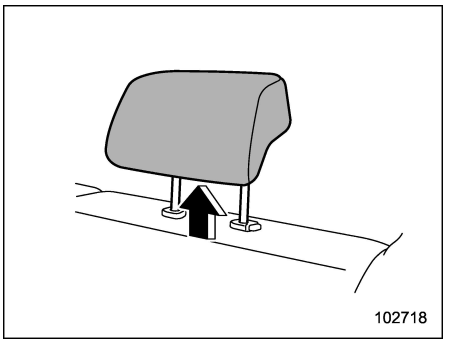

(1) Levez l'appui-tête sur la position déployée (siège central). Ne retirez pas l'appui-tête.

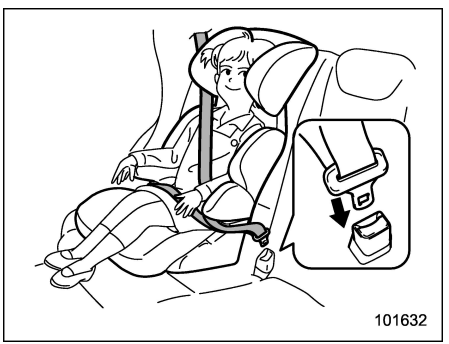

3. Posez le siège rehausseur/coussin de

rehaussement sur la place arrière et faites s'asseoir l'enfant dessus. L'enfant doit être assis bien au fond du siège rehausseur/coussin de rehaussement.

4. Faites passer la sangle-baudrier et abdominale à travers le siège rehausseur ou autour du coussin de rehaussement et de l'enfant, en suivant les instructions fournies par le fabricant. Pour le siège rehausseur/coussin de rehaussement disposant d'un guide de ceinture, faites passer la ceinture de sécurité à travers celui-ci.

5. Introduisez la languette dans la boucle jusqu'à enclenchement. Veillez à ne pas entortiller la ceinture de sécurité.

Assurez-vous que la sangle-baudrier passe en travers de l'épaule de l'enfant, au milieu, et que la sangle sous-abdominale passe le plus bas possible sur le bassin de l'enfant.

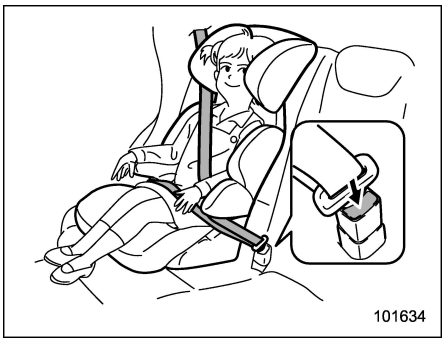

6. Pour enlever le siège rehausseur/coussin de rehaussement, appuyez sur le bouton de déblocage de la boucle de ceinture de sécurité pour enrouler la ceinture.

⚠ DANGER

- **N'utilisez jamais une ceinture avec la sangle entortillée ou à l'envers. En cas d'accident, cela augmenterait pour l'enfant le risque de blessures ou leur gravité.**
- **Ne faites jamais passer la sangle-baudrier sous l'aisselle ou dans le dos de l'enfant. En cas d'accident, cela augmenterait pour l'enfant le risque de blessures ou leur gravité.**
- **La ceinture de sécurité doit être près du corps pour un maintien optimal. Mal ajustée, la ceinture de sécurité est moins efficace.**
- **Faites passer la sangle sous-abdominale le plus bas possible sur le bassin de l'enfant. Une sangle ventrale haut placée augmentera le risque de glisser sous la sangle ventrale et du glissement de la sangle au-dessus de l'abdomen, les deux cas pouvant résulter en des blessures internes graves voire mortelles.**
- **Assurez-vous que la sangle-baudrier passe en travers de l'épaule de l'enfant au milieu. Une sangle-baudrier passant devant le cou peut être à l'origine d'une blessure au cou en cas de freinage brusque ou de collision.**

– SUITE –

■ Installation d'un système de retenue pour enfant au moyen des ancrages inférieurs et de longes (LATCH)

▼ **Ancrages inférieurs et de longe**

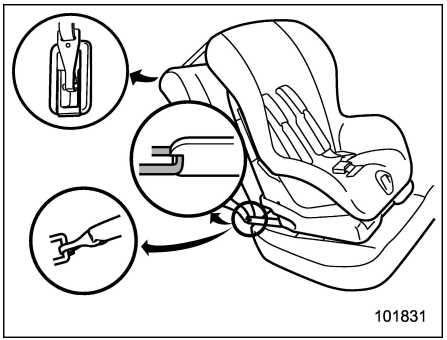

⚠ DANGER

- **Attachez correctement le système de retenue pour enfant aux ancrages. Lors de l'utilisation des ancrages LATCH, assurez-vous qu'il n'y a pas d'objets étrangers autour des ancrages. Assurez-vous que le système de retenue pour enfant est fixé fermement. Autrement, cela pourrait entraîner de graves blessures ou la mort d'enfants ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accidents.**
- **Lorsque vous installez un système de retenue pour enfants à l'aide d'ancrages LATCH alors que la ceinture de sécurité arrière est bouclée, assurez-vous que cette dernière ne se coince pas dans le système de retenue pour enfants ou dans les ancrages LATCH inférieurs.**

REMARQUE

Le système d'avertissement de ceinture de sécurité des sièges arrière détecte la présence d'un passager sur un des sièges. Installer un système de retenue pour enfants sur la banquette arrière à l'aide d'ancrages LATCH peut activer le témoin avertisseur et le signal sonore de ceinture de sécurité du passager. Boucler la ceinture de sécurité arrière avant d'installer le système de retenue pour enfants permettra d'éviter d'activer ce témoin avertisseur et ce signal sonore.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Sièges des passagers arrière" ☞P192.

Certains types de système de retenue pour enfant peuvent être installés sur le siège arrière de votre véhicule sans utiliser les ceintures de sécurité. Ces systèmes de retenue pour enfant se fixent à des ancrages prévus à cet effet sur la carrosserie du véhicule. Les ancrages inférieurs et de longe sont parfois appelés système LATCH (abréviation de l'anglais **L**ower **A**nchors and **T**ethers for **CH**ildren).

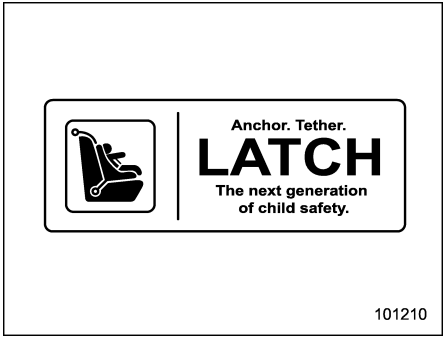

Votre véhicule est équipé de cinq ancrages (barres) inférieurs et de trois ancrages (ancrages de longe) supérieurs pour s'adapter à de tels systèmes de retenue pour enfant.

▽ **Ancrages inférieurs**

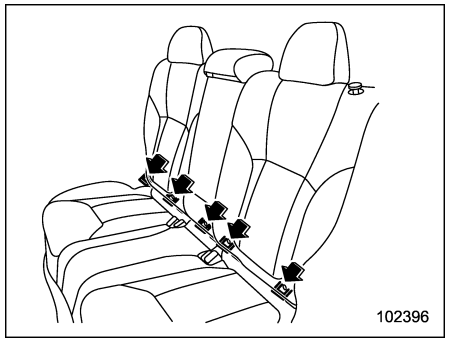

⚠ DANGER

Ne connectez pas deux crochets inférieurs ou plus au même ancrage (barre).

Un total de 5 ancrages inférieurs se trouve sur la banquette arrière. L'ancrage arrière du côté droit est utilisé aussi bien pour le siège de droite que pour le siège central. Ces ancrages inférieurs se trouvent à la jointure entre le coussin et le dossier de siège.

▽ **Ancrages de longe**

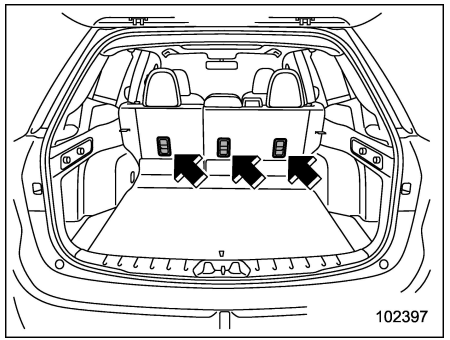

Les ancrages de longe (ancrages supérieurs) se trouvent aux emplacements indiqués sur l'illustration ci-dessus. Pour plus de détails, reportez-vous à "Ancrages de longe supérieure" ☞P87.

▽ **Pour installer un système de retenue pour enfant à l'aide d'ancrages inférieurs et de longe**

⚠ DANGER

Avant d'installer un système de retenue pour enfant, assurez-vous de vérifier que le dossier de siège est correctement verrouillé en place. Le non-respect de cette règle fait courir le risque de blessures graves ou mortelles en cas d'accident.

1. Déplacez le dossier de siège vers l'avant et l'arrière pour vous assurer qu'il est bien bloqué en position.
   – Assurez-vous que le repère de déverrouillage de couleur rouge, situé à la base du bouton de déverrouillage, n'est pas visible. Pour plus de détails, reportez-vous à "Dossier arrière rabattable" ☞P50.

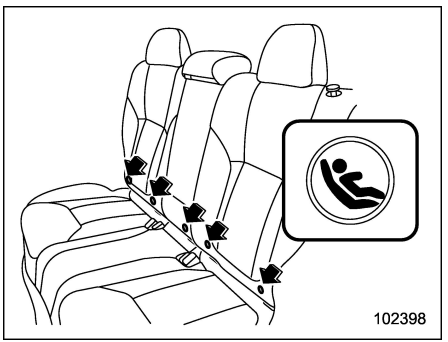

2. Vous trouverez les inscriptions "" au bas du dossier de siège arrière. Ces inscriptions indiquent la position des ancrages inférieurs (barres).

– SUITE –

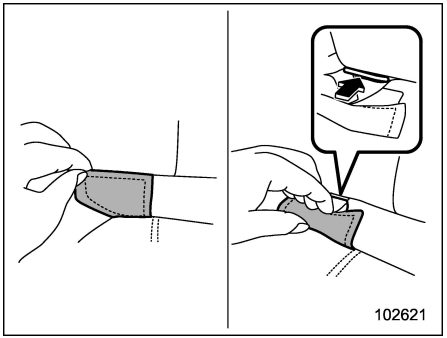

3. Retirez la couverture d'ancrage du côté sélectionné du dossier de siège arrière. Pliez la couverture d'ancrage en deux et collez-la avec la bande à boucles et à crochets pour exposer les ancrages (barres) à utiliser pour l'installation du système de retenue pour enfant.

4. Pour les modèles équipés du mécanisme d'inclinaison de siège arrière, s'il y a un espace entre le système de retenue pour enfant et le dossier du siège, réglez l'angle du dossier du siège jusqu'à obtenir un bon contact.

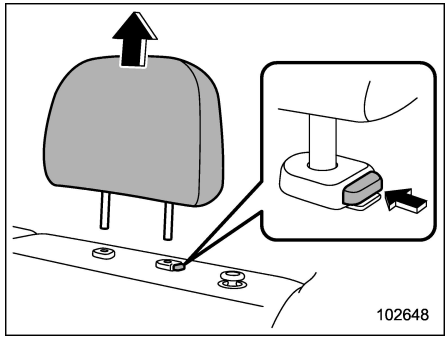

5. Retirez les appuis-tête des sièges arrière. Pour plus de détails, reportez-vous à "Appuis-tête" ☞P53.

⚠ ATTENTION

Rangez l'appui-tête qui vient d'être retiré dans l'espace de chargement. Ne placez pas l'appui-tête dans l'habitacle pour l'empêcher d'être projeté en cas d'arrêt soudain ou de virage serré.

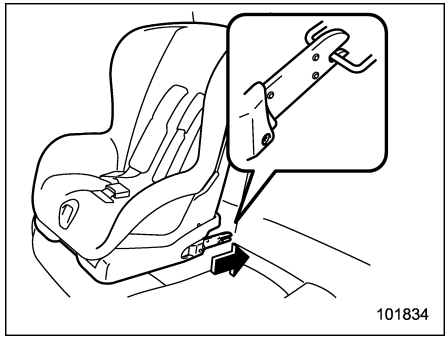

6. En suivant les instructions fournies par le fabricant du système de retenue pour enfant, fixez les crochets inférieurs aux ancrages inférieurs à l'endroit des marques "⊛" en bas du dossier du siège arrière. Veillez à ne pas bloquer les ceintures de sécurité des sièges voisins dans ces crochets lorsque vous utilisez ces derniers.

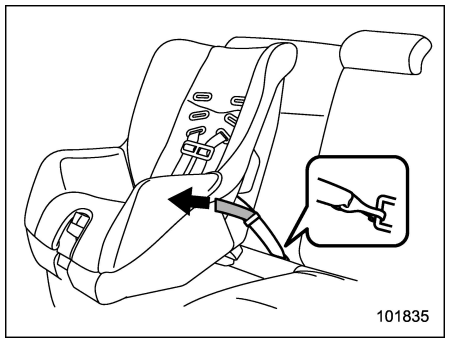

7. Si votre système de retenue pour enfant est de type à fixation souple (qui utilise des longes), enfoncez le système de retenue pour enfant dans le coussin de siège, et tirez les deux longes inférieures de gauche et de droite pour supprimer le mou et immobiliser le système de retenue pour enfant.

8. Accrochez le crochet de longe supérieure sur l'ancrage de longe qui se trouve derrière le siège arrière et serrez la sangle supérieure fermement. Pour des instructions supplémentaires, reportez-vous à "Ancrages de longe supérieure" ☞P87.

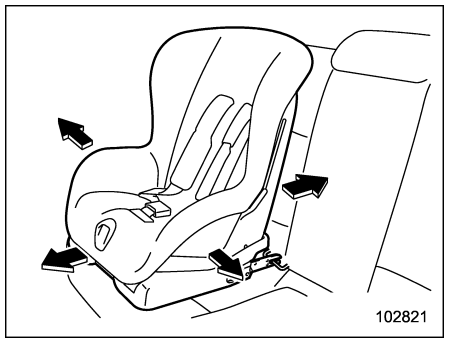

9. Avant d'installer l'enfant, vérifiez que le système de retenue pour enfant est bien fixé en essayant de le déplacer d'avant en arrière, puis de gauche à droite. Un système de retenue pour enfant est souvent maintenu plus fermement si on l'enfonce le plus possible dans le coussin de siège. Il ne doit pas être possible de déplacer le système de retenue pour enfant de plus de 2,5 cm (1 po) dans n'importe quelle direction sur la trajectoire de la ceinture de sécurité.

10. Pour retirer le système de retenue pour enfant, effectuez la procédure inverse de celle d'installation.

SUBARU vous recommande de consulter un technicien certifié pour la sécurité des enfants passagers afin de vous assurer de l'installation adéquate de votre système de retenue pour enfant. Pour plus d'informations et pour trouver le centre d'inspection le plus proche aux États-Unis, consultez le site Web de l'Administration Nationale de la Sécurité Routière (NHTSA). Contactez Transports Canada pour le Canada.

■ Ancrages de longe supérieure

Votre véhicule est équipé de trois ancrages de longe supérieure, permettant l'installation d'un système de retenue pour enfant équipé d'une longe supérieure sur les places arrière. Pour installer un système de retenue pour enfant avec une longe supérieure, procédez comme suit, en vous conformant aux instructions du fabricant du système de retenue pour enfant.

Étant donné qu'une longe supérieure assure une plus grande stabilité en ajoutant un point de fixation supplémentaire entre le système de retenue pour enfant et le véhicule, nous vous recommandons de toujours utiliser celle-ci lorsqu'elle est nécessaire ou lorsqu'elle est fournie.

– SUITE –

▼ Emplacements des ancrages

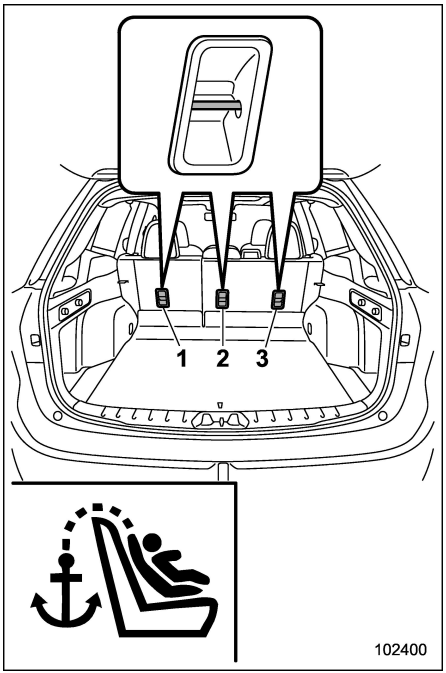

1) Pour siège gauche
2) Pour siège central
3) Pour siège droit

Trois ancrages supérieurs sont installés sur le côté arrière du dossier de siège arrière.

▼ Pour accrocher la longe supérieure

⚠ ATTENTION

- **Retirez l'appui-tête lorsque vous installez un système de retenue pour enfant. Sinon, l'attache supérieure ne peut pas être fermement attachée.**
- **Rangez l'appui-tête qui vient d'être retiré dans l'espace de chargement. Ne placez pas l'appui-tête dans l'habitacle pour l'empêcher d'être projeté en cas d'arrêt soudain ou de virage serré.**

1. Retirez l'appui-tête du siège où il faut installer le système de retenue pour enfant. Pour plus de détails, reportez-vous à "Appuis-tête" ☞P53.
2. Pour les modèles équipés d'un siège arrière inclinable, réglez le dossier de siège en position droite.

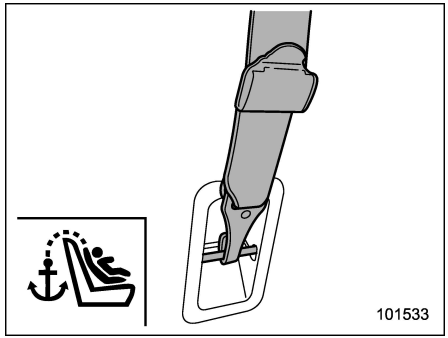

3. Attachez le crochet de longe supérieure sur l'ancrage supérieur approprié.
4. Tendez fermement la longe supérieure.

SUBARU vous recommande de consulter un technicien certifié pour la sécurité des enfants passagers afin de vous assurer de l'installation adéquate de votre système de retenue pour enfant. Pour plus d'informations et pour trouver le centre d'inspection le plus proche aux États-Unis, consultez le site Web de l'Administration Nationale de la Sécurité Routière (NHTSA). Contactez Transports Canada pour le Canada.

1-9. Coussin de sécurité SRS (Système de Retenue Supplémentaire)

L'appellation du Système de retenue supplémentaire (SRS) vient du fait que le système des coussins de sécurité constitue une protection supplémentaire, en plus des ceintures de sécurité du véhicule.

Ce véhicule est équipé d'un système de retenue supplémentaire qui est constitué de sept coussins de sécurité.

Les configurations sont les suivantes.

- **Coussins de sécurité frontaux** du conducteur et du passager avant
- **Coussins de sécurité latéraux** du conducteur et du passager avant
- **Rideaux de sécurité** (pour le conducteur, le passager avant et les passagers arrière des côtés vitres)
- **Coussin de sécurité genoux** pour le conducteur

Ces coussins de sécurité SRS ne sont conçus que comme une protection supplémentaire en plus de la ceinture de sécurité.

Le système commande aussi les prétensionneurs de ceinture de sécurité. Pour des conseils et précautions d'utilisation supplémentaires concernant les prétensionneurs de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Prétensionneurs de ceinture de sécurité" ☞P67.

■ Précautions générales concernant le système de coussin de sécurité SRS

⚠ DANGER

- **Pour bénéficier de la meilleure protection possible en cas d'accident, le conducteur et tous les passagers doivent toujours porter leur ceinture de sécurité lorsqu'ils se trouvent dans le véhicule. Le coussin de sécurité SRS n'est conçu que pour être une protection supplémentaire en plus de la ceinture de sécurité. Il ne dispense pas d'utiliser les ceintures de sécurité. En combinaison avec les ceintures de sécurité, il assure la meilleure protection possible en cas d'accident grave.**

  Ne pas porter de ceinture de sécurité augmente le risque de blessures graves ou mortelles en cas de collision, même si le véhicule est équipé du système SRS.

  Pour des consignes et précautions relatives au système de ceintures de sécurité, reportez-vous à "Ceintures de sécurité" ☞P58.

- **Les coussins de sécurité latéraux SRS et les rideaux de sécurité SRS ne sont conçus que pour être une protection supplémentaire en plus de la ceinture de sécurité. Ils ne dispensent pas d'utiliser les ceintures de sécurité. Il est aussi important de boucler sa ceinture de sécurité pour contribuer à éviter les blessures auxquelles s'expose un occupant qui ne se tient pas assis bien droit.**

– SUITE –

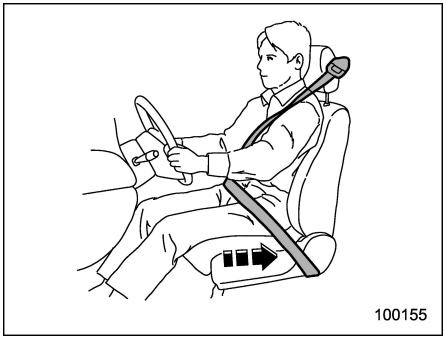

⚠ DANGER

Les coussins de sécurité SRS se déploient très rapidement avec une énergie considérable. Les personnes qui ne se tiennent pas assises bien droit de manière correcte lorsque le coussin de sécurité SRS se déploie risquent d'être gravement blessées. Le coussin de sécurité SRS nécessitant suffisamment d'espace lorsqu'il se déploie, le conducteur doit se tenir assis au fond du siège bien droit contre le dossier et éloigné du volant autant que le permet le maintien d'une parfaite maîtrise du véhicule, et le passager avant doit reculer son siège le plus possible et se tenir au fond du siège bien droit contre le dossier.

⚠ DANGER

- **Ne vous tenez pas appuyé contre ou assis près d'une des portières avant. Les coussins de sécurité latéraux SRS sont incorporés au dossier de chacun des sièges avant, du côté de la portière. Ils protègent en cas de collision latérale en se déployant instantanément. Toutefois, la force de déploiement d'un coussin de sécurité latéral SRS peut blesser un passager dont le corps est trop proche d'un coussin de sécurité SRS.**
- **Votre véhicule étant équipé de rideaux de sécurité SRS, ne vous tenez pas appuyé contre ou assis près de la portière, à l'avant ou à l'arrière. Ne sortez pas des parties de votre corps par la vitre. Les rideaux de sécurité SRS sont logés dans le toit des deux côtés de l'habitacle (entre le montant avant et un point derrière la vitre de custode arrière), et assurent une protection en se déployant instantanément dans l'éventualité d'une collision latérale ou frontale oblique, ou d'un renversement. Toutefois, la force de son déploiement peut blesser un passager dont le corps est trop proche d'un coussin de sécurité SRS.**
- **Ne vous tenez pas assis ou penché trop près du coussin de sécurité SRS. Comme le coussin de sécurité SRS se déploie à une vitesse considérable et avec force pour protéger l'occupant du siège en cas de collision à grande vitesse, cette force de déploiement peut blesser l'occupant du siège s'il se tient trop près du coussin de sécurité SRS.**

Le port des ceintures de sécurité

peut également constituer une protection contre le risque de blessure inhérent au déploiement d'un coussin de sécurité SRS si l'occupant n'est pas dans la position correcte.

Même si l'occupant se tient dans une position correcte, il est possible que la force de déploiement du coussin de sécurité SRS lui provoque de légères blessures, telles que des écorchures au visage ou aux bras.

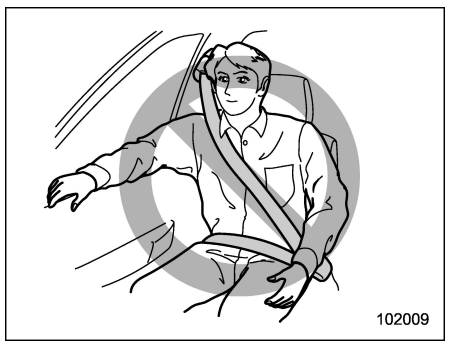

⚠ DANGER

- **Maintenez les bras à l'écart de chaque portière avant ou de leur garniture interne. Vous pourriez les blesser en cas de déploiement du coussin de sécurité latéral SRS.**
- **Ne posez aucun objet sur ou à proximité du couvercle du coussin de sécurité SRS ou entre le coussin de sécurité SRS et vous. En cas de déploiement du coussin de sécurité SRS, ces objets pourraient gêner son fonctionnement correct et être projetés à l'intérieur du véhicule, entraînant un risque de blessures.**

⚠ ATTENTION

- **Le déploiement des coussins de sécurité SRS s'accompagne d'un léger dégagement de fumée. Cette fumée peut incommoder des personnes souffrant d'asthme ou d'autres affections respiratoires. Si vous ou l'un de vos passagers souffrez d'affections respiratoires, pensez à aérer rapidement en cas de déploiement des coussins de sécurité SRS.**
- **Le déploiement d'un coussin de sécurité SRS s'accompagne d'un dégagement de gaz chauds. Les occupants risquent d'être brûlés s'ils sont exposés directement à ces gaz chauds.**

REMARQUE

• Si vous vendez votre véhicule, nous vous conseillons d'informer l'acheteur qu'il est équipé de coussins de sécurité SRS. Indiquez également à l'acheteur la section correspondante dans ce Manuel du conducteur.

• Si le coussin de sécurité SRS se déploie, l'alimentation en carburant sera coupée pour réduire le risque d'incendie provoqué par une fuite de carburant. Pour plus de détails sur le redémarrage du moteur, reportez-vous à "Si votre véhicule est impliqué dans un accident" ☞P507.

– SUITE –

■ Précautions d'ordre général au sujet du système de coussin de sécurité SRS pour les accessoires et les objets

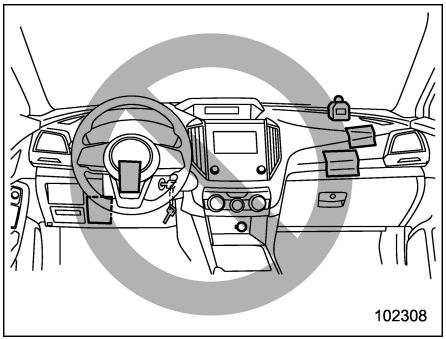

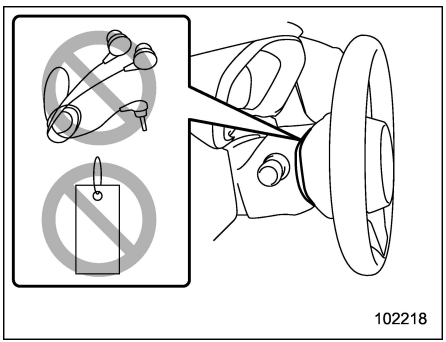

⚠ DANGER

- **Ne placez aucun objet (sangle ou cordon, notamment) sur le rembourrage du volant de direction, le cache de colonne de direction ou le tableau de bord.**
  - **– De tels objets pourraient se prendre dans le volant et empêcher entre autres le coussin de sécurité frontal SRS de fonctionner correctement.**
  - **– En cas de déploiement du coussin de sécurité frontal SRS, ces objets pourraient être projetés à l'intérieur du véhicule, entraînant un risque de blessures.**
- **Ne mettez pas d'objets sous le tableau de bord du côté du conducteur. En cas de déploiement du coussin de sécurité genoux SRS, ces objets pourraient gêner son fonctionnement correct et être projetés à l'intérieur du véhicule, entraînant un risque de blessures.**
- **La clé ne doit pas être attachée à des accessoires lourds, pointus ou durs, ou à une autre clé. En cas de déploiement du coussin de sécurité genoux SRS, ces objets pourraient gêner son fonctionnement correct et être projetés à l'intérieur du véhicule, et ainsi entraîner un risque de blessures.**

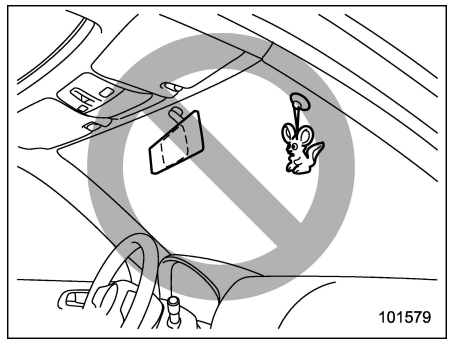

⚠ DANGER

Ne fixez pas d'accessoires contre le pare-brise et ne posez pas de rétroviseur extra-large sur le rétroviseur intérieur. En cas de déploiement des coussins de sécurité frontaux SRS, ces objets pourraient devenir de redoutables projectiles infligeant de graves blessures aux occupants du véhicule.

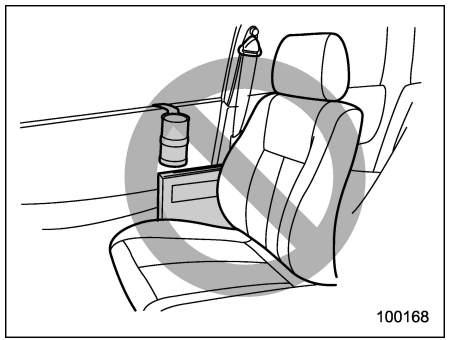

⚠ DANGER

- **Ne fixez pas d'accessoires contre la garniture de portière et à proximité d'un des coussins de sécurité latéraux SRS. De même, ne posez aucun objet à proximité des coussins de sécurité latéraux SRS. En cas de déploiement du coussin de sécurité latéral SRS, ces objets pourraient se transformer en redoutables projectiles et infliger de graves blessures aux occupants du véhicule.**
- **Ne fixez jamais un microphone de téléphone mains libres ou tout autre accessoire contre un montant avant, un montant central, un montant arrière, le pare-brise, une vitre latérale, une poignée de maintien ou toute autre partie de l'habitacle située sur le trajet du déploiement d'un rideau de sécurité SRS. Un microphone de téléphone mains libres ou tout autre accessoire placé à un tel endroit pourrait être projeté violemment dans l'habitacle par le déploiement du rideau de sécurité, ou pourrait empêcher le déploiement normal de ce dernier. Dans un cas comme dans l'autre, il y aurait risque de graves blessures.**

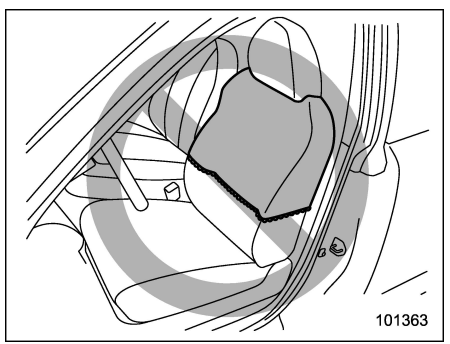

⚠ DANGER

- **Il ne faut pas mettre des vêtements ou d'autres objets sur les dossiers des sièges avant, ni coller des vignettes ou autocollants sur la surface des sièges avant, sur ou à proximité des coussins de sécurité latéraux SRS. De tels objets pourraient empêcher les coussins de sécurité latéraux SRS de se déployer convenablement, ou empêcher les occupants des sièges avant de bénéficier de la protection disponible.**
- **N'installez pas de housse de siège à moins qu'il ne s'agisse d'une housse de siège SUBARU d'origine exclusivement conçue pour être utilisée avec le coussin de sécurité SRS. Même lors de l'utilisation d'une housse de siège SUBARU d'origine, le système de coussin de sécurité latéral SRS peut ne pas fonctionner normalement si la housse de siège n'est pas installée correctement.**

– SUITE –

■ Précautions d'ordre général au sujet du système de coussin de sécurité SRS et des enfants

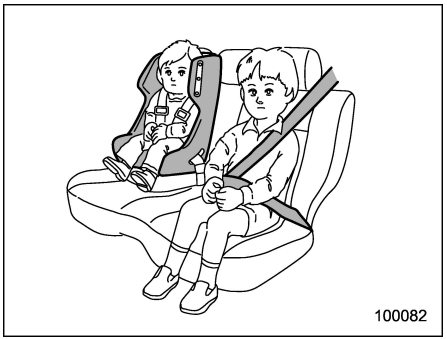

⚠ DANGER

Les enfants doivent toujours être assis sur les sièges arrière et convenablement attachés à tout moment. Le coussin de sécurité SRS se déploie très rapidement avec une énergie considérable, et il peut blesser ou même tuer un enfant qui n'est pas attaché ou mal attaché. Plus légers et moins robustes que les adultes, les enfants sont plus exposés au risque de blessures par déploiement du coussin de sécurité.

Pour cette raison, nous vous recommandons vivement de veiller à ce que TOUS les enfants (ceux utilisant un système de retenue pour enfant et également ceux étant sont trop grands pour en utiliser un) voyagent sur les sièges ARRIÈRE et soient toujours convenablement attachés au moyen d'un système de retenue pour enfant ou de la ceinture de sécurité du siège, compte tenu de leur âge, de leur taille et de leur poids.

TOUS les systèmes de retenue pour enfant (y compris les sièges pour enfant tournés vers l'avant) doivent toujours être installés sur les sièges ARRIÈRE.

Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont plus en sécurité lorsqu'ils sont correctement attachés sur les sièges arrière plutôt que sur les sièges avant.

Pour des consignes et précautions relatives au système de retenue pour enfant, reportez-vous à "Systèmes de retenue pour enfant" ☞P72.

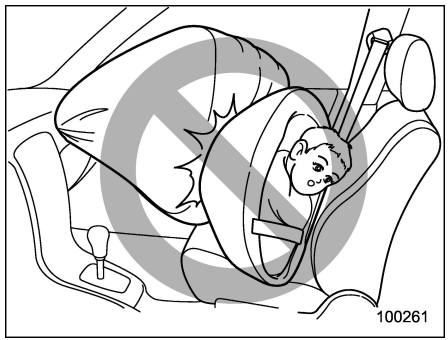

⚠ DANGER

N'INSTALLEZ JAMAIS UN SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE DU PASSAGER AVANT. LA TÊTE DE L'ENFANT SE TROUVERAIT TROP PRÈS DU COUSSIN DE SÉCURITÉ SRS, EXPOSANT L'ENFANT À DES RISQUES DE BLESSURES GRAVES VOIRE MORTELLES.

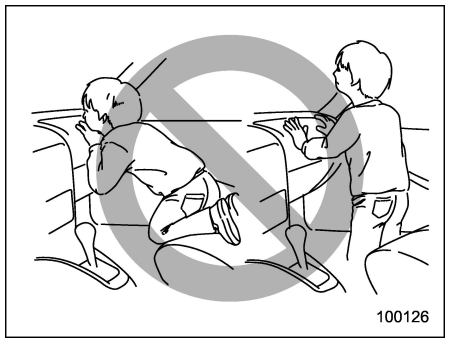

⚠ DANGER

Ne laissez jamais un enfant se tenir debout ou à genoux sur le siège du passager avant. Le coussin de sécurité SRS se déploie avec une énergie considérable, assez forte pour blesser voire tuer l'enfant.

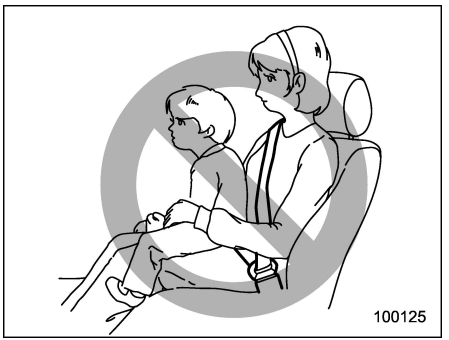

⚠ DANGER

Ne tenez jamais un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Le coussin de sécurité SRS se déploie avec une énergie considérable, assez forte pour blesser voire tuer l'enfant.

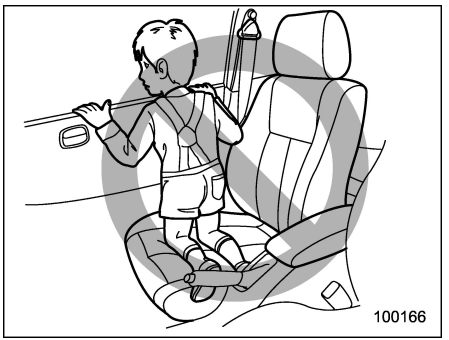

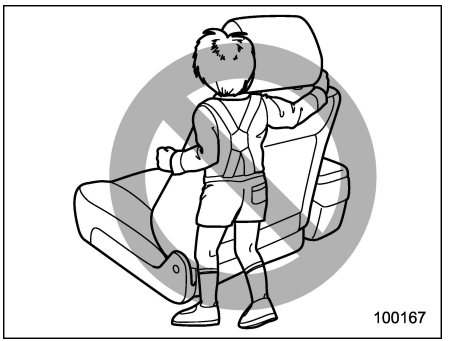

– SUITE –

⚠ DANGER

- **Ne laissez jamais un enfant faire ce qui suit.**
  - **– Se tenir à genoux sur un siège passager en faisant face à la vitre latérale.**
  - **– Passer le bras autour du dossier du siège passager avant.**
  - **– Passer la tête, les bras ou toute autre partie du corps par la vitre.**

  En cas d'accident, la force de déploiement du coussin de sécurité latéral SRS et/ou du rideau de sécurité SRS pourrait blesser gravement un enfant qui aurait la tête, le bras ou toute autre partie du corps trop proche du coussin de sécurité latéral SRS et/ou du rideau de sécurité SRS.
- **Votre véhicule étant également équipé d'un coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant, les enfants doivent être installés sur le siège arrière et doivent être toujours correctement attachés.**

■ Composants

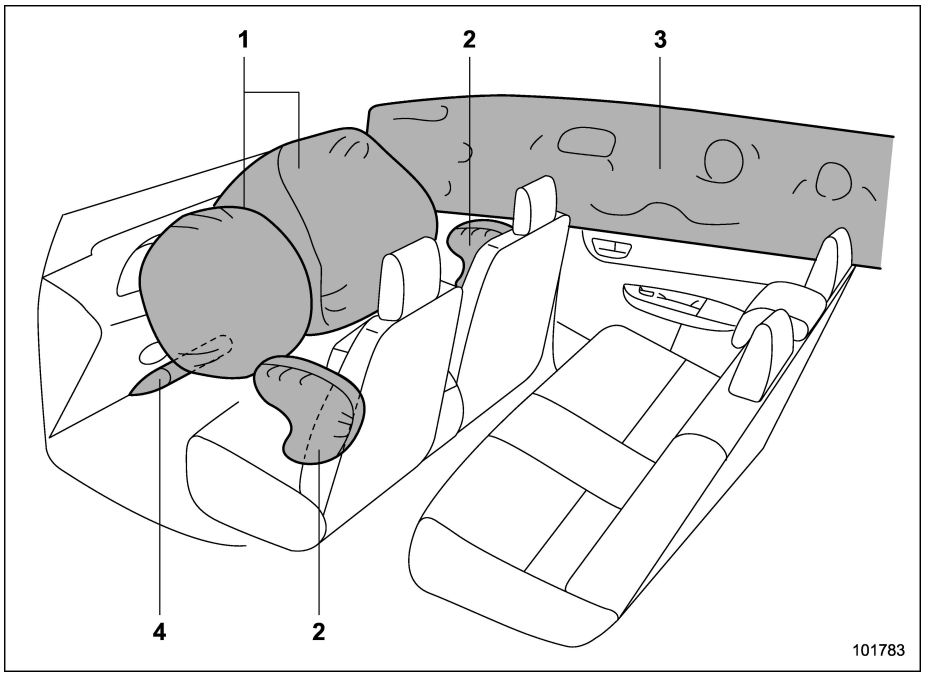

1) Coussin de sécurité frontal SRS
2) Coussin de sécurité latéral SRS
3) Rideau de sécurité SRS
4) Coussin de sécurité genoux SRS

Les coussins de sécurité SRS sont intégrés dans les emplacements suivants.

Coussin de sécurité frontal SRS du conducteur: dans la partie centrale du volant
Un repère “SRS AIRBAG” est apposé sur le rembourrage du coussin de sécurité.

Coussin de sécurité frontal SRS du passager avant: près de la partie supérieure du tableau de bord sous un repère “SRS AIRBAG”

Coussin de sécurité latéral SRS: sur le côté portière de chaque dossier de siège avant qui porte une étiquette “SRS AIRBAG”

Rideau de sécurité SRS: sur le côté du toit (entre le montant avant et un point derrière la vitre de custode arrière)
Des repères “SRS AIRBAG” sont apposés en haut de chacun des montants centraux.

Coussin de sécurité genoux SRS: sous la colonne de direction
Un repère “SRS AIRBAG” est apposé sur le volet du coussin de sécurité.

– SUITE –

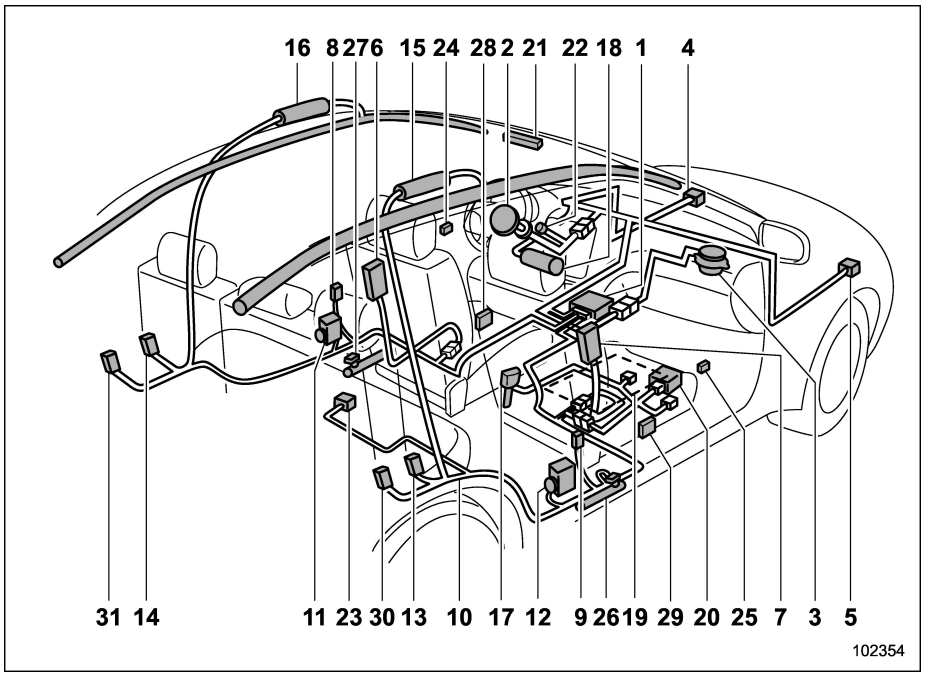

1) Module de commande du coussin de sécurité (y compris le capteur d'impact et le capteur de renversement)
2) Module de coussin de sécurité frontal (côté conducteur)
3) Module de coussin de sécurité frontal (côté passager avant)
4) Capteur d'impact avant (côté gauche)
5) Capteur d'impact avant (côté droit)
6) Module de coussin de sécurité latéral (côté conducteur)
7) Module de coussin de sécurité latéral (côté passager avant)
8) Capteur d'impact latéral (côté gauche du montant central)
9) Capteur d'impact latéral (côté droit du montant central)
10) Câblage du coussin de sécurité
11) Prétensionneur de ceinture de sécurité et limiteur de force adaptatif (côté conducteur)
12) Prétensionneur de ceinture de sécurité et limiteur de force adaptatif (côté passager avant)
13) Capteur d'impact latéral (logement de roue arrière côté droit)
14) Capteur d'impact latéral (logement de roue arrière côté gauche)
15) Module de rideau de sécurité (côté droit)
16) Module de rideau de sécurité (côté gauche)
17) Commande de boucle de ceinture de sécurité (côté passager avant)
18) Module de coussin de sécurité genoux (côté conducteur)

19) Capteur du système de détection de la présence d'un passager sur le siège avant
20) Module de commande de détection de la présence d'un passager sur le siège avant
21) Indicateur d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant
22) Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS
23) Capteur d'impact latéral (sous le siège central arrière)
24) Capteur d'impact latéral (côté gauche de la portière avant)
25) Capteur d'impact latéral (côté droit de la portière avant)
26) Prétensionneur de sangle sous-abdominale (coté passager avant)
27) Prétensionneur de sangle sous-abdominale (coté conducteur)
28) Capteur de position du siège conducteur
29) Capteur de position du siège passager
30) Prétensionneur de ceinture de sécurité arrière (côté passager avant)
31) Prétensionneur de ceinture de sécurité arrière (côté conducteur)

■ Système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné

Votre véhicule est équipé du système de coussin de sécurité frontal perfectionné SUBARU, conforme aux nouvelles exigences de la norme révisée Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) Nº 208 en matière de coussins de sécurité frontaux perfectionnés.

Au moment du déploiement, le système de coussin de sécurité frontal perfectionné SUBARU détermine automatiquement quelle doit être la force de déploiement du coussin de sécurité frontal SRS du conducteur aussi bien que le déploiement ou non du coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant et dans le cas où il doit être activé, la force de son déploiement.

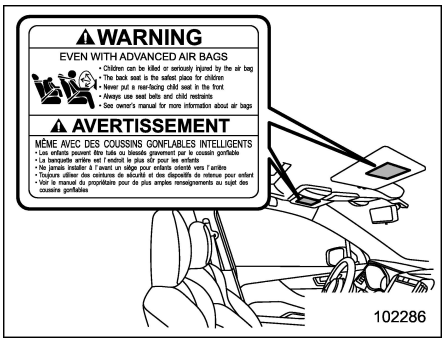

Votre véhicule comporte des étiquettes de mise en garde collées sur le pare-soleil du conducteur et du passager avant commençant par la mention "MÊME AVEC DES COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS", ainsi qu'une plaque apposée sur la boîte à gants commençant aussi par la mention "Même avec des coussins de sécurité intelligents". N'oubliez pas de lire attentivement les instructions données sur ces étiquettes de mise en garde et sur cette plaque.

Attachez toujours votre ceinture de sécurité. Le système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné est un système de retenue supplémentaire à utiliser en combinaison avec les ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent porter une ceinture de sécurité ou être installés dans un système de retenue pour enfant approprié.

Pour des informations relatives à l'emplacement des coussins de sécurité SRS, reportez-vous à "Composants" ☞P97.

Dans une collision frontale modérée à grave, les composants suivants se déploient.

- Coussin de sécurité frontal SRS pour le conducteur
- Coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant
- Coussin de sécurité genoux SRS pour le conducteur
- Rideau de sécurité SRS*1

*1: Lorsqu'un impact frontal de travers assez fort pour provoquer le déploiement du coussin de sécurité frontal se produit.

– SUITE –

Ces composants complètent les ceintures de sécurité en réduisant l'impact à la tête, la poitrine et les genoux de l'occupant.

▼ Coussin de sécurité frontal SRS du conducteur

Le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur comporte un déclencheur bi-étagé. Le mode de fonctionnement du déclencheur dépend de la violence de l'impact.

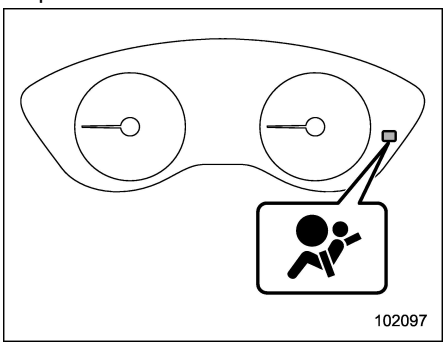

Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS

Faites immédiatement contrôler le système par un concessionnaire SUBARU si le témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS s'allume.

REMARQUE

Le coussin de sécurité latéral SRS du conducteur et le rideau de sécurité SRS ne sont pas commandés par le système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné.

▼ Coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant

Le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant comporte un déclencheur bi-étagé. Le mode de fonctionnement du déclencheur dépend de la violence de l'impact.

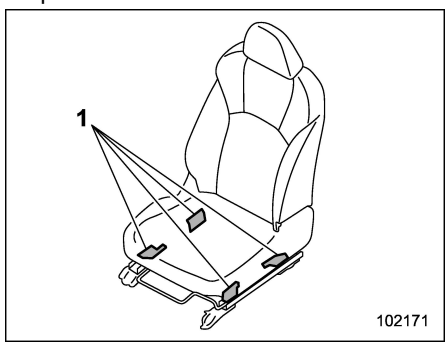

1) Capteurs du système de détection de présence d'un passager

Les capteurs du système de détection de présence d'un passager sont installés entre le siège et les rails de sièges, et surveillent le physique et la posture du passager avant. En utilisant cette information, le système de détection de présence d'un passager détermine si le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant doit être déployé ou non.

Il peut donc arriver que le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant ne se déclenche pas, alors que le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur se déclenche. Ceci est normal. Dans ce cas, bien que le coussin de sécurité frontal SRS du passager avant ne fonctionne pas, le prétensionneur de ceinture de sécurité du passager avant fonctionne avec le prétensionneur de ceinture de sécurité du conducteur. Pour plus de détails concernant le prétensionneur de ceinture de sécurité, reportez-vous à "Prétensionneurs de ceinture de sécurité" ☞P67.

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes. Dans le cas contraire, le système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné pourrait être dans l'impossibilité de fonctionner ou ne fonctionnerait pas correctement.

- **Ne soumettez pas le siège passager avant à de forts impacts, comme des coups de pied par exemple.**
- **Ne laissez pas les passagers arrière reposer leurs pieds entre le dossier du siège avant et le coussin de siège.**
- **Ne répandez pas de liquides sur le siège du passager avant. Si un liquide a été répandu, épongez immédiatement.**
- **N'enlevez pas et ne démontez pas le siège du passager avant.**
- **N'installez pas sous le siège du passager avant un accessoire (amplificateur audio, etc.) autre qu'un accessoire SUBARU d'origine.**
- **Ne placez aucun objet ou effet personnel (chaussures, parapluie, etc.) sous le siège du passager avant.**
- **Ne placez aucun objet (livres, etc.) autour du siège du passager avant.**
- **N'utilisez pas le siège du passager avant avec l'appui-tête retiré.**
- **Lorsque vous quittez le véhicule, ne laissez aucun objet posé sur le siège du passager avant, et ne laissez pas la languette de la ceinture de sécurité engagée dans la boucle.**
- **Ne placez pas d'objet(s) tranchant(s) sur le siège et ne percez pas la garniture de siège.**
- **Ne placez pas d'aimants près de la boucle ou de l'enrouleur des ceintures de sécurité.**
- **N'utilisez pas les sièges avant sans qu'ils soient correctement verrouillés en position avant-arrière ou sans que le dossier soit correctement verrouillé. Si un siège ou son dossier n'est pas verrouillé correctement, agissez sur le réglage pour que le loquet s'engage correctement. Pour la procédure de réglage, reportez-vous à "Ajustement vers l'avant et vers l'arrière" ☞P42 et "Inclinaison du dossier" ☞P42.**

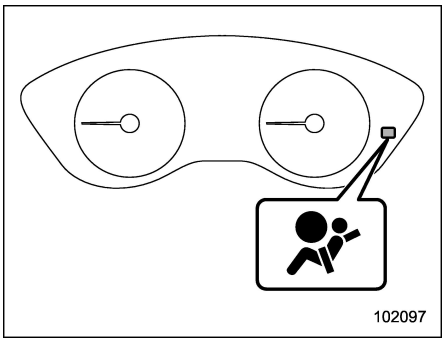

Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS

Si la commande de boucle de ceinture de sécurité et/ou le système de détection de présence du passager avant ne fonctionnent pas normalement, le témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS s'allume. Faites immédiatement contrôler le système par un concessionnaire SUBARU si le témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS s'allume.

L'implication de votre véhicule dans une collision peut affecter le bon fonctionnement du système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU. N'utilisez pas le siège du passager avant lorsque vous condui-

– SUITE –

sez votre véhicule chez votre concessionnaire SUBARU.

REMARQUE

Le coussin de sécurité latéral SRS et le rideau de sécurité SRS du passager avant ne sont pas commandés par le système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné.

▼ Indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal du passager

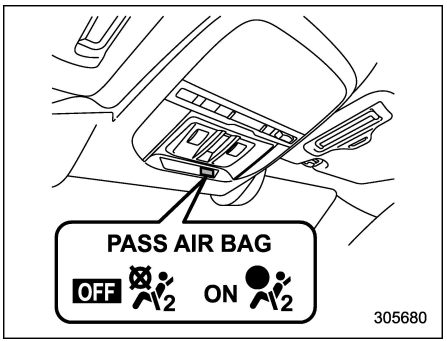

ON : Indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal de passager avant

OFF : Indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant

Reportez-vous à "Indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant" ☞P194.

▼ Système de détection de présence d'un passager

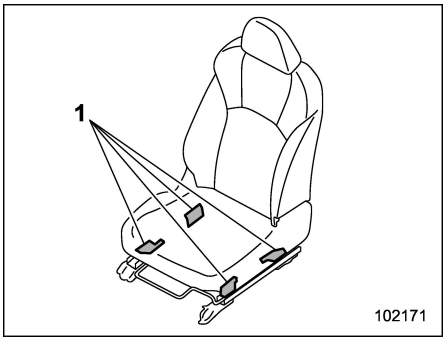

1) Capteurs du système de détection de présence d'un passager

Les capteurs du système de détection de présence d'un passager sont installés entre le siège et les rails de sièges, et surveillent le physique et la posture du passager avant. En utilisant cette information, le système de détection de présence d'un passager détermine si le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant doit être déployé ou non.

⚠ DANGER

N'infligez pas de coups de pied au siège du passager avant et ne le soumettez pas à des impacts importants. Sinon, le témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS peut s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de détection de présence du passager avant. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire SUBARU immédiatement.

⚠ ATTENTION

Des appareils électriques tels que les téléphones cellulaires, ordinateurs portables, lecteurs de musique portables, ou jeux électroniques, peuvent affecter le fonctionnement du système de détection des occupants, particulièrement lorsqu'ils sont connectés à la prise de courant pour accessoire et placés sur le siège du passager avant ou utilisés par la personne assise dans le siège du passager avant. Si l'une des situations suivantes se produit lors de l'utilisation d'un appareil électronique dans le véhicule, essayez d'abord de relocaliser cet appareil pour éviter de générer des interférences.

- **Le témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS s'allume.**

- **Les indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant fonctionnent irrégulièrement.**

Si l'appareil continue de provoquer des interférences, l'utilisation de cet appareil dans le véhicule doit être arrêtée.

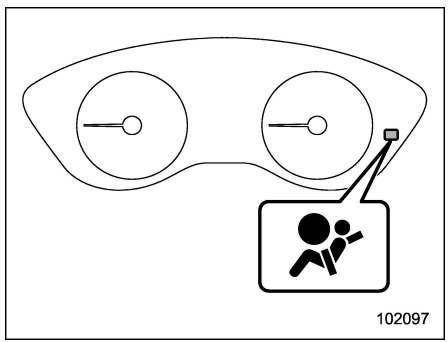

Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS

Si le coussin du siège du passager avant est humide, cela peut nuire à la capacité du système à déterminer si le coussin de sécurité doit se déployer ou non. Essuyez tout liquide présent sur le siège, laissez-le sécher naturellement, puis vérifiez le témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS.

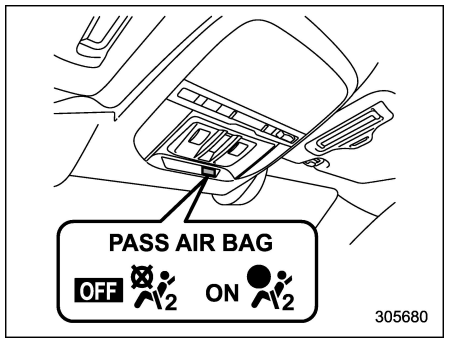

ON : Indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal de passager avant

OFF : Indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant

Si les indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal du passager avant ne fonctionnent pas correctement même lorsque le siège du passager avant est sec, ne laissez personne s'asseoir sur le siège du passager avant et faites vérifier le système de détection de présence d'un passager par votre concessionnaire SUBARU.

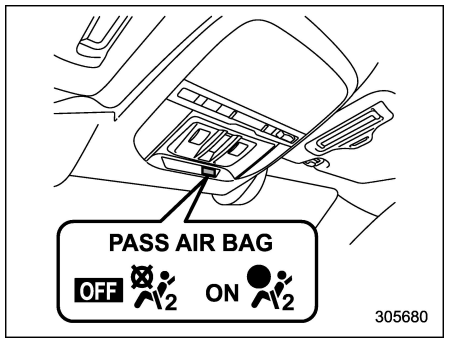

ON : Indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal de passager avant

OFF : Indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant

De plus, si des bagages ou des appareils électriques sont mis sur le siège du passager avant, cela peut nuire à la capacité du système de déterminer si le coussin de sécurité doit se déployer ou non. Cela peut empêcher les indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant de fonctionner correctement. Vérifiez que les indicateurs fonctionnent correctement.

Lorsque l'indicateur de désactivation s'éteint et l'indicateur d'activation s'allume, le coussin de sécurité frontal du passager avant peut se déployer lors d'une collision. Retirez les bagages et les appareils

– SUITE –

électroniques du siège du passager avant.

▼ **Conditions dans lesquelles le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant n'est pas mis en service**

Le système est conçu pour que le coussin de sécurité frontal SRS du passager avant soit mis hors service dans l'une des situations suivantes concernant le siège du passager avant:

- Le siège n'est pas occupé.
- Un système de retenue pour enfant de type approprié est installé sur le siège et est occupé par un nourrisson ou par un enfant. (Voir DANGER qui suit.)
- Le système de détection de présence du passager avant est défectueux.

⚠ DANGER

N'INSTALLEZ JAMAIS DE SYSTÈME DE RETENUE POUR ENFANT SUR LE SIÈGE AVANT, MÊME SI LE COUSSIN DE SÉCURITÉ FRONTAL SRS POUR PASSAGER AVANT EST HORS SERVICE. Installez-le correctement sur le siège ARRIÈRE, comme indiqué dans ce manuel. En outre, il est vivement recommandé qu'un siège pour enfant tourné vers l'avant ou un siège rehausseur soit installé sur la banquette ARRIÈRE, et qu'un enfant trop grand pour utiliser le système de retenue pour enfant soit assis à l'ARRIÈRE. En effet, un enfant assis sur le siège du passager avant pourrait être très gravement blessé et même tué en cas de déploiement du coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant. Les sièges ARRIÈRE sont les places les plus sûres pour les enfants.

⚠ ATTENTION

Lorsque le siège du passager avant est occupé par un nourrisson assis dans un système de retenue pour enfants approprié, observez les précautions suivantes. Ne pas suivre ces précautions peut gêner le fonctionnement normal du système de détection de présence d'un passager, en activant le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant, même si ce siège est occupé par le nourrisson dans le système de retenue pour enfant.

- **Ne placez rien (appareils électroniques y compris) sur le siège en dehors du nourrisson dans le système de retenue pour enfants.**
- **Ne placez pas plus d'un nourrisson dans le système de retenue pour enfants.**

▽ **Si l'indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal pour passager avant s'allume et si l'indicateur de désactivation s'éteint, alors qu'il y a sur le siège un nourrisson ou un enfant en bas âge installé dans un système de retenue pour enfant (siège rehausseur compris)**

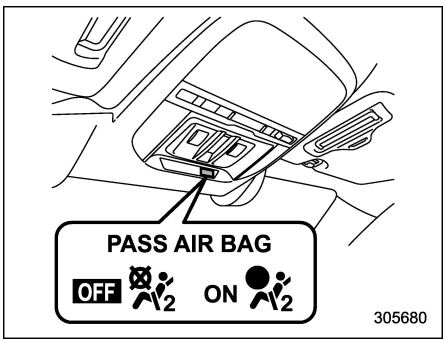

ON : Indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal de passager avant

OFF : Indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant

1. Mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF".

2. Enlevez le système de retenue pour enfant du siège du passager.
3. Puis, en suivant les recommandations du fabricant du système de retenue pour enfants et les instructions données dans “Systèmes de retenue pour enfant” ☞P72, installez correctement le système de retenue pour enfant.
4. Mettez le contacteur d’allumage en position “ON”, puis vérifiez que l’indicateur d’activation du coussin de sécurité frontal de passager avant s’éteint et que c’est l’indicateur de désactivation qui s’allume.

Si l’indicateur d’activation reste allumé et l’indicateur de désactivation s’éteint, prenez les mesures suivantes.

- Vérifiez qu’il n’y a sur le siège du passager rien d’autre que le système de retenue pour enfant et l’enfant qui l’occupe.
- Vérifiez que le loquet de position avant-arrière et le loquet du dossier du siège du passager avant sont correctement engagés en essayant de déplacer le siège vers l’avant et vers l’arrière.

Si même après avoir pris l’une des mesures correctives appropriées décrites ci-dessus, l’indicateur d’activation reste allumé et l’indicateur de désactivation s’éteint, déplacez le système de retenue pour enfant sur le siège arrière et faites immédiatement effectuer un contrôle par votre concessionnaire SUBARU.

REMARQUE

Si le siège du passager avant est occupé par un enfant trop grand pour utiliser un système de retenue pour enfant ou par un adulte de petite taille, le système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné peut activer ou non le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant en fonction de la manière dont la personne se tient assise. Les enfants doivent toujours mettre leur ceinture de sécurité lorsqu’ils sont assis dans leur siège, que le coussin de sécurité soit désactivé ou non. En cas d’activation du coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant (indicateur d’activation allumé, indicateur de désactivation éteint), prenez la mesure suivante.

- **Vérifiez qu’il n’y a sur le siège du passager rien d’autre que la personne qui l’occupe.**

Si, après les vérifications et mesures correctives ci-dessus, l’indicateur d’activation reste allumé et l’indicateur de désactivation s’éteint, demandez à l’enfant ou l’adulte de petite taille de s’asseoir sur le siège arrière, et faites immédiatement effectuer un contrôle par un concessionnaire SUBARU. Par la suite, même si le bon fonctionnement du système a été vérifié par un concessionnaire, il est préférable que cet enfant ou cet adulte de petite taille voyage toujours sur le siège arrière.

Les enfants trop grands pour utiliser un système de retenue pour enfant doivent toujours porter la ceinture de sécurité du siège, que le coussin de sécurité soit activé ou désactivé.

▼ Conditions dans lesquelles le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant est mis en service

Le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant sera mis en service et se déploiera en cas de collision dans l’une des situations suivantes concernant le siège du passager avant.

- Le siège est occupé par un adulte.
- Lorsque certains objets (par exemple une carafe d’eau) sont placés sur le siège.

– SUITE –

▽ **Si l'indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal du passager s'allume et l'indicateur d'activation s'éteint alors que le siège du passager avant est occupé par un adulte**

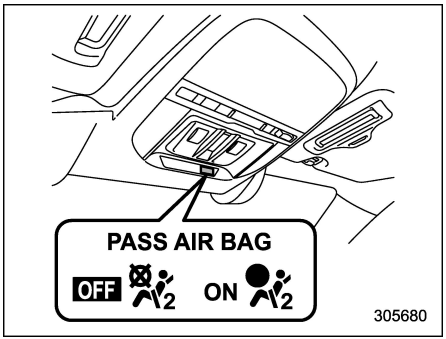

ON : Indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal de passager avant

OFF : Indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant

Cela peut provenir du fait que l'adulte n'est pas assis correctement sur le siège du passager avant.

1. Mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF".
2. Demandez au passager avant de redresser le dossier de son siège, de se tenir assis droit au milieu du siège, d'attacher correctement sa ceinture de sécurité, d'étendre les jambes vers l'avant et de reculer son siège au maximum vers l'arrière.
3. Mettez le contacteur d'allumage en position "ON".

Si l'indicateur de désactivation reste allumé et l'indicateur d'activation éteint, prenez les mesures suivantes.

1. Mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF".
2. Assurez-vous que le passager avant n'utilise pas de couverture, de coussin de siège, de housse de siège, de chauffage de siège ou d'appareil de massage, etc.
3. Si le passager avant porte des vêtements en trop grand nombre, il doit retirer tout vêtement qui n'est pas nécessaire avant de s'asseoir sur le siège du passager avant, ou s'asseoir sur un siège arrière.
4. Mettez le contacteur d'allumage en position "ON" et attendez 6 secondes pour que le système termine son contrôle. Après le contrôle, les indicateurs s'éteignent tous deux pendant 2 secondes. L'indicateur d'activation devrait à présent s'allumer, et l'indicateur de désactivation rester éteint.

Si, malgré tout, l'indicateur de désactivation reste allumé et l'indicateur d'activation éteint, faites voyager la personne sur le siège arrière et contactez immédiatement votre concessionnaire SUBARU pour faire contrôler le système.

▼ Fonctionnement

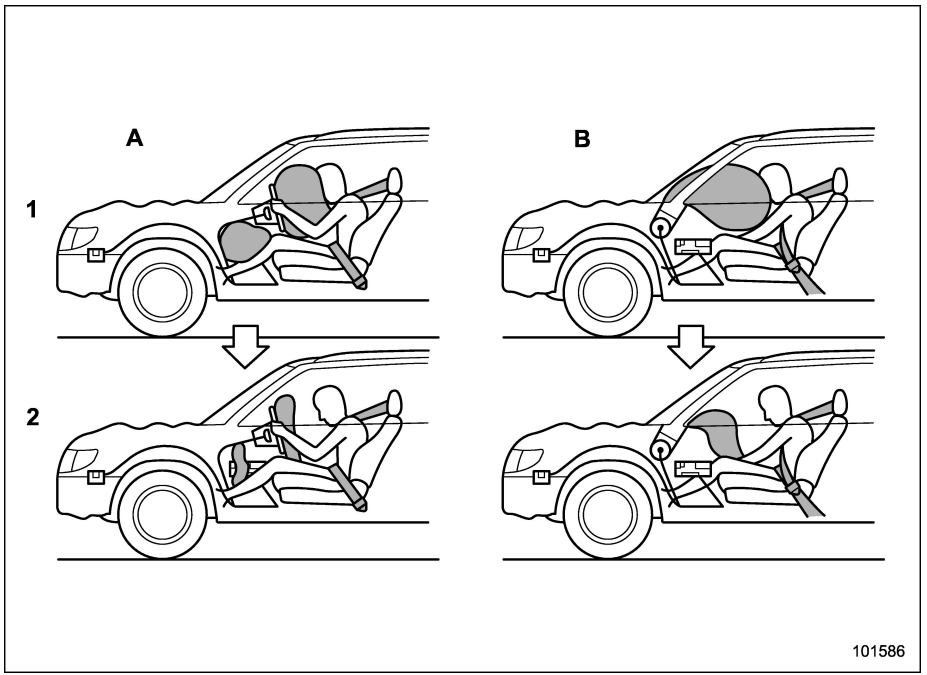

A) Côté conducteur
B) Côté passager
1) Les COUSSINS DE SÉCURITÉ SRS se gonflent dès qu'il y a une collision.
2) Après gonflement, les COUSSINS DE SÉCURITÉ SRS se dégonflent immédiatement pour ne pas obstruer la vue du conducteur.

Les coussins de sécurité SRS ne fonctionnent que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON".

Le système de coussin de sécurité frontal perfectionné SUBARU est conçu pour déterminer les conditions d'activation ou de désactivation du coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant, en fonction des caractéristiques des objets ou personnes sur le siège du passager avant, ces caractéristiques étant surveillées par le capteur du système de détection de présence du passager avant. Pour cette raison, il peut arriver que seul le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur se déploie en cas de collision, mais ceci ne signifie pas que le système est défaillant.

Si les capteurs suivants détectent une collision par l'avant d'une intensité prédéterminée, le module de commande envoie au(x) module(s) de sécurité (seulement au module conducteur, ou à la fois au module conducteur et au module passager avant) le signal de déploiement du/des coussin(s) de sécurité frontal/frontaux SRS.

– SUITE –

- Les capteurs d'impact avant
- Les capteurs d'impact dans le module de commande du coussin de sécurité

Du côté conducteur, le coussin de sécurité genoux SRS se gonfle également avec le coussin de sécurité frontal SRS.

Les coussins de sécurité frontaux SRS du conducteur et du passager avant sont équipés de déclencheurs bi-étagés. Les deux gonfleurs de chaque coussin de sécurité sont actionnés soit l'un après l'autre, soit simultanément, selon la violence de l'impact dans le cas du coussin de sécurité frontal SRS du conducteur, et de la violence de l'impact et des caractéristiques des objets ou personnes sur le siège dans le cas du coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant.

▼ Après le déploiement

Après le déploiement, le coussin de sécurité SRS se dégonfle immédiatement pour ne pas gêner la vision du conducteur et pour que celui-ci puisse maintenir le contrôle du véhicule. Toutes ces opérations, de la détection de l'impact au dégonflement des coussins de sécurité SRS, se déroulent en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner de l'œil.

Que seul le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur se déploie ou que les coussins de sécurité frontaux SRS du conducteur et du passager avant se déploient tous deux, les prétensionneurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant se déclenchent en même temps.

Le déploiement d'un coussin de sécurité SRS s'accompagne d'un bruit de gonflement soudain et assez fort, et d'un léger dégagement de fumée. Ceci est le résultat normal du déploiement. La fumée n'est pas le signe d'un début d'incendie dans le véhicule.

⚠ ATTENTION

Ne touchez pas les composants du système et les alentours du volant et du tableau de bord à mains nues juste après le déploiement des coussins de sécurité SRS. Vous risqueriez de vous brûler, car le déploiement entraîne un fort dégagement de chaleur au niveau de ces composants du système.

▼ Exemple de type d'accident

Le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur et le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant sont conçus comme suit.

- Pour se déployer dans l'éventualité d'un accident entraînant une collision frontale d'intensité moyenne à violente
- Pour ne se déclencher qu'une seule fois

Le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur et le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant ne sont pas conçus pour fonctionner comme suit.

- Pour se déployer dans la plupart des cas de collisions peu intenses par l'avant*1
- Pour se déployer dans la plupart des cas de collisions latérales ou arrière ou dans la plupart des renversements*2

*1: Parce que la protection nécessaire peut être obtenue par la seule ceinture de sécurité.

*2: Parce que le déploiement seul du coussin de sécurité frontal SRS du conducteur ou celui des coussins de sécurité frontaux SRS du conducteur et du passager avant ne protègeraient pas l'occupant du siège dans ces situations.

Le déploiement des coussins de sécurité SRS dépend de l'intensité du choc que subit l'habitacle du véhicule au moment de la collision. Cette intensité est très variable d'un type de collision à l'autre, et n'est pas nécessairement en rapport avec les dommages visibles sur le véhicule.

▽ **Exemple d'accident au cours duquel le(s) coussin(s) de sécurité frontal/frontaux SRS du conducteur/du conducteur et du passager avant se déploie(nt) vraisemblablement**

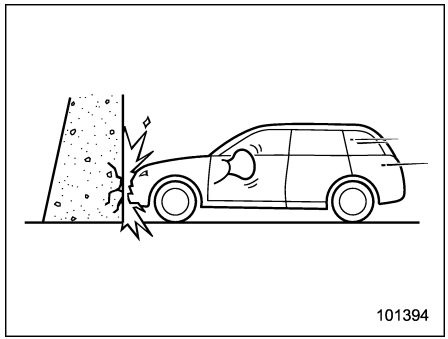

Une collision de front contre un épais mur de béton avec une vitesse du véhicule de l'ordre de 20 à 30 km/h (12 à 19 mi/h) ou plus actionnera le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur seulement ou les deux coussins de sécurité frontaux SRS du conducteur et du passager avant. Le(s) coussin(s) de sécurité est(sont) aussi activé(s) lorsque le véhicule subit un choc par l'avant du même genre et de la même intensité que la collision indiquée ci-dessus.

▽ **Exemples d'accident type susceptible d'entraîner le déploiement de(s) coussin(s) de sécurité frontal/frontaux SRS du conducteur/du conducteur et du passager avant**

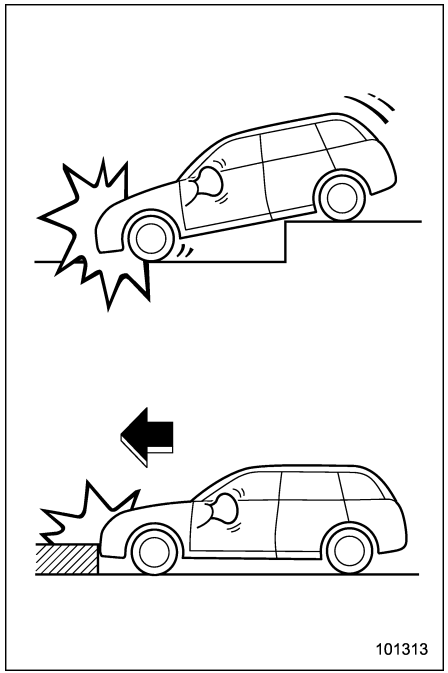

Le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur seulement ou les coussins de sécurité frontaux SRS du conducteur et du passager avant peuvent être actionnés lorsque le soubassement du véhicule subit un fort impact par le bas (comme lorsque le véhicule tombe dans un fossé profond ou heurte violemment un obstacle tel qu'une bordure de trottoir).

– SUITE –

▽ **Exemples d'accident type lors duquel le déploiement de(s) coussin(s) de sécurité frontal/frontaux SRS du conducteur/du conducteur et du passager avant est peu probable**

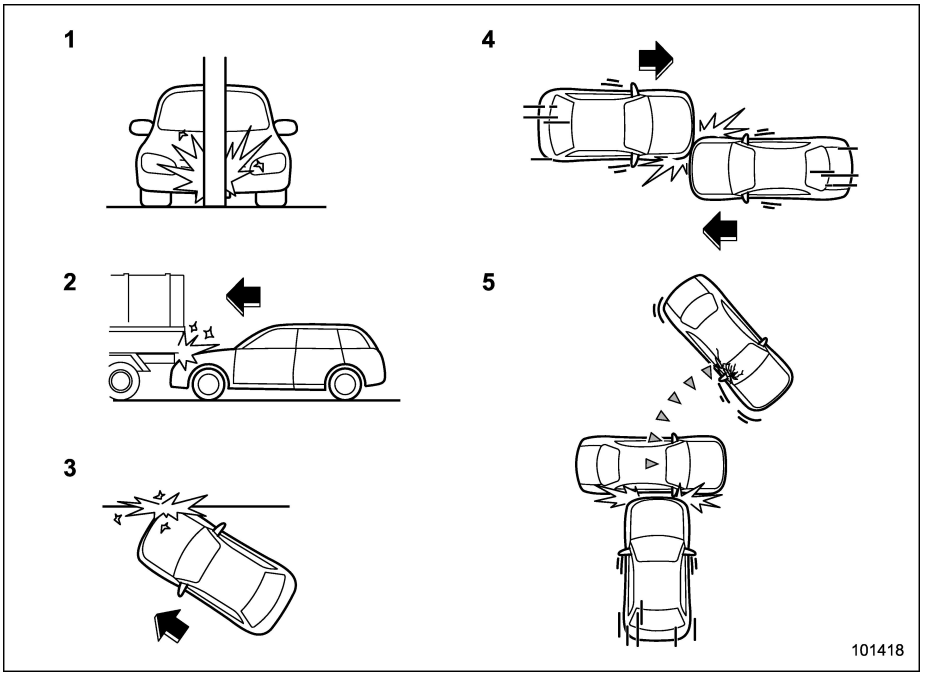

1) Le véhicule percute un objet tel qu'un poteau téléphonique ou un poteau de signalisation.
2) Le véhicule glisse sous le plateau de chargement d'un camion.
3) Le véhicule subit un impact frontal de travers en oblique.
4) Le véhicule subit une collision frontale de travers.
5) Le véhicule heurte un obstacle mobile ou qui peut se déformer, comme un véhicule en stationnement.

Dans divers types de collisions, le déploiement du/des coussin(s) de sécurité frontal/frontaux SRS du conducteur/du conducteur et du passager avant n'est pas nécessairement requis. En cas d'accident tel que ceux illustrés, le(s) coussin (s) de sécurité frontal/frontaux SRS du conducteur/du conducteur et du passager avant ne se déploie(nt) pas toujours, cela dépendant de l'intensité des forces agissant dans l'accident.

▽ **Exemples d'accident type susceptible de ne pas entraîner le déploiement de(s) coussin(s) de sécurité frontal/frontaux SRS du conducteur/du conducteur et du passager avant dans la plupart des cas**

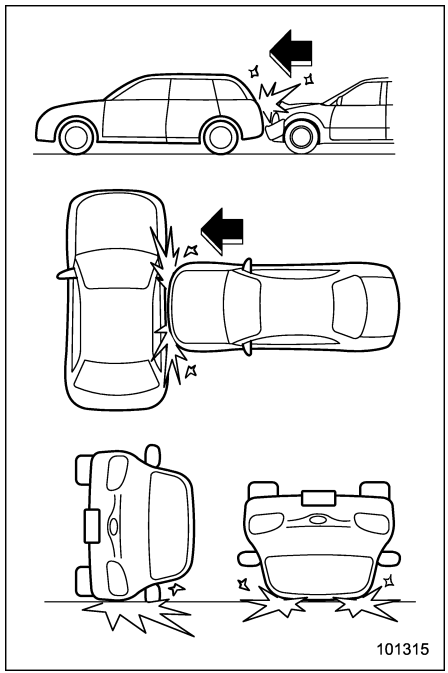

Les coussins de sécurité frontaux SRS pour conducteur et passager avant ne sont pas conçus pour se déployer dans la plupart des cas suivants.

- Si le véhicule est heurté par le côté ou par derrière.
- Si le véhicule se renverse sur le flanc ou sur le toit.
- Si le véhicule est impliqué dans une collision frontale à basse vitesse.

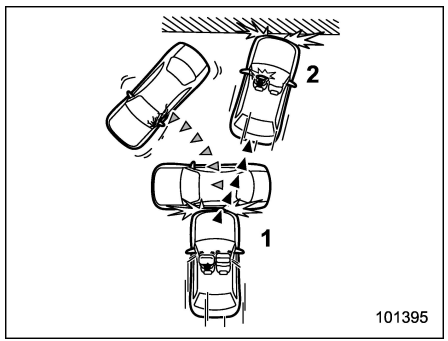

1) Premier impact
2) Second impact

Dans un accident au cours duquel le véhicule subit plusieurs chocs, les coussins de sécurité frontaux SRS du conducteur et/ou du passager avant ne se déploient qu'une fois lors du premier choc.

Exemple: Dans le cas d'une double collision, d'abord avec un autre véhicule puis en succession rapide contre un mur de béton, une fois que le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur et/ou du passager avant s'est ou se sont déployé (s) lors du premier impact, il(s) ne peu (ven)t plus être actionné(s) lors du second impact.

■ Coussin de sécurité latéral SRS et rideau de sécurité SRS

▼ Coussin de sécurité latéral SRS

Les coussins de sécurité latéraux SRS sont intégrés au dossier de chaque siège avant du côté de la portière, et sont signalés par l'étiquette "SRS AIRBAG".

– SUITE –

En cas de collision violente ou d'intensité moyenne par le côté, le coussin de sécurité latéral SRS du côté de l'impact contre le véhicule se déploie entre l'occupant du siège et la portière pour compléter la protection assurée par la ceinture de sécurité et réduire le choc à hauteur de la poitrine et de la taille. Les coussins de sécurité latéraux SRS ne protègent que les occupants des sièges avant.

▼ Rideau de sécurité SRS

Votre véhicule est équipé d'un système de rideaux de sécurité SRS SUBARU, conforme à la norme Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) Nº 226.

De chaque côté de l'habitacle, le rideau de sécurité SRS est logé dans le toit (entre le montant avant et un point à la verticale du siège arrière). Un repère "SRS AIRBAG" est apposé en haut de chacun des montants avant.

En cas de collision latérale violente ou d'intensité moyenne par le côté, le rideau de sécurité SRS du côté du véhicule qui subit le choc se déploie entre l'occupant du siège et la vitre de portière pour compléter la protection assurée par la ceinture de sécurité et réduire la violence du choc au niveau de la tête de l'occupant.

Lors d'un renversement du véhicule, les rideaux de sécurité SRS des deux côtés du véhicule se déploient entre le passager et la vitre latérale, et complètent la ceinture de sécurité pour réduire l'impact à la tête du passager.

Lors d'une collision frontale de travers, les rideaux de sécurité SRS des deux côtés du véhicule se déploient entre le passager et la vitre latérale, et complètent la ceinture de sécurité pour réduire l'impact à la tête et au buste du passager.

▼ Fonctionnement

Les coussins de sécurité latéraux SRS et les rideaux de sécurité SRS ne fonctionnent que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON".

Les coussins de sécurité suivants se déploient indépendamment les uns des autres, puisque chacun a son propre capteur d'impact.

- Coussin de sécurité latéral SRS du conducteur
- Coussin de sécurité latéral SRS du passager avant
- Rideau de sécurité SRS (côté droit)
- Rideau de sécurité SRS (côté gauche)

Lors d'un accident, Il est donc possible que seulement l'une de ces deux protections soit activée. Les coussins de sécurité latéraux SRS et les rideaux de sécurité SRS fonctionnent aussi indépendamment du système des coussins de sécurité frontaux SRS du conducteur et du passager avant logés dans le volant de direction et dans le tableau de bord.

Pour des informations relatives à l'emplacement des capteurs et des modules de commande, reportez-vous à "Composants" ☞P97.

▼ Après le déploiement

Après le déploiement, le coussin de sécurité latéral SRS se dégonfle immédiatement. Toutes ces opérations depuis la détection de l'impact au dégonflement du coussin de sécurité latéral SRS se déroulent en moins de temps qu'il n'en faut pour cligner de l'œil.

Le rideau de sécurité SRS reste gonflé un instant après le déploiement, puis se dégonfle lentement.

Le coussin de sécurité latéral SRS et le rideau de sécurité SRS du côté de l'impact se déploient même si le siège de ce côté n'est pas occupé.

Le déploiement d'un coussin de sécurité latéral SRS et d'un rideau de sécurité SRS s'accompagnent d'un bruit soudain et assez fort que fait le coussin en se

gonflant, et aussi d'un léger dégagement de fumée. Ceci est le résultat normal du déploiement. La fumée n'est pas le signe d'un début d'incendie dans le véhicule.

⚠ ATTENTION

Ne touchez pas les composants du système et la zone autour du dossier de siège avant à mains nues juste après le déploiement des coussins de sécurité latéraux SRS. Vous risqueriez de vous brûler, car le déploiement entraîne un fort dégagement de chaleur au niveau de ces composants du système.

Après le déploiement, ne touchez à aucun des organes du système de rideau de sécurité SRS (toute la partie du toit entre le montant avant et la partie du toit au-dessus du siège arrière). Vous risqueriez de vous brûler, car le déploiement entraîne un fort dégagement de chaleur au niveau de ces composants du système.

▼ Exemple de type d'accident

Le coussin de sécurité latéral SRS et le rideau de sécurité SRS sont conçus pour fonctionner comme suit:

- Pour se déployer dans l'éventualité d'un accident entraînant une collision latérale d'intensité moyenne à violente
- Pour ne se déclencher qu'une seule fois

Le coussin de sécurité latéral SRS et le rideau de sécurité SRS ne sont pas conçus pour se déployer dans les cas suivants:

- Dans la plupart des cas de collisions latérales peu intenses
- Dans la plupart des cas de collisions par l'avant ou par l'arrière (car ils ne protégeraient pas l'occupant du siège dans une telle éventualité)

Les rideaux de sécurité SRS sont également conçus pour se déployer lorsque le véhicule est dans un état extrêmement incliné tel que lors d'un renversement. Ils ne sont pas conçus pour se déployer dans la plupart des cas où le véhicule est incliné.

Le déploiement des coussins de sécurité latéraux SRS et des rideaux de sécurité SRS dépend de l'intensité du choc que subit l'habitacle au moment d'une collision latérale. Cette intensité est très variable d'un type de collision à l'autre, et n'est pas nécessairement en rapport avec les dommages visibles sur le véhicule.

▽ Exemple d'accident type susceptible d'entraîner le déploiement du coussin de sécurité latéral SRS

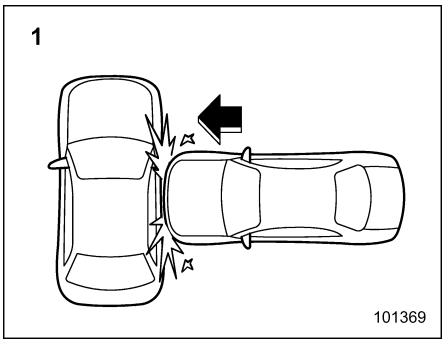

1) Un impact latéral fort à proximité du siège avant.

– SUITE –

▽ Exemples d'accident type susceptible d'entraîner le déploiement du rideau de sécurité SRS

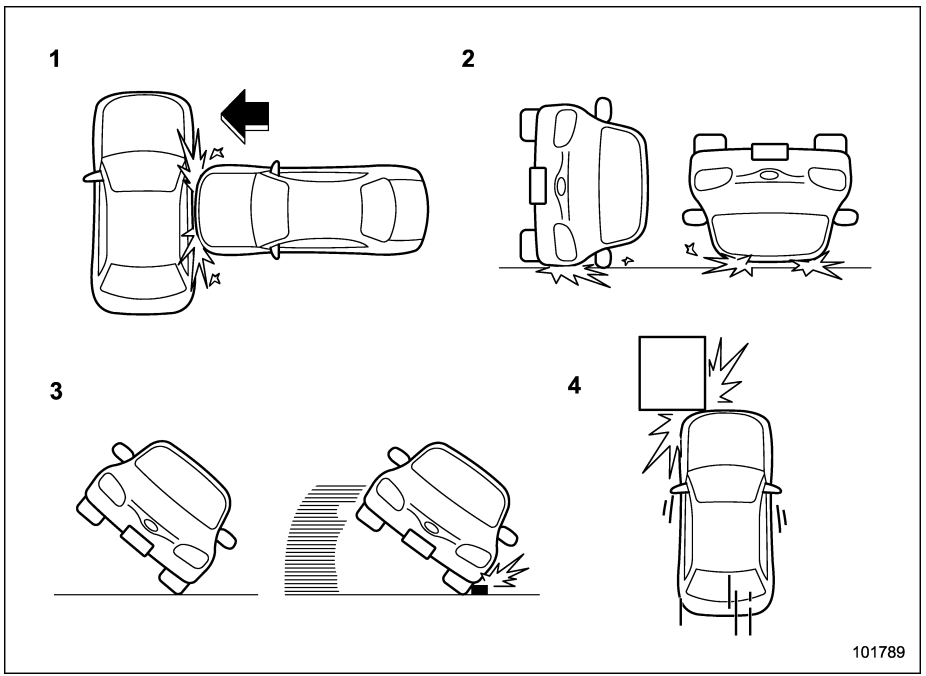

1) Le véhicule est impliqué dans un fort impact latéral à proximité du siège avant ou du siège arrière.
2) Le véhicule se renverse sur le côté ou sur le toit.
3) L'angle de renversement du véhicule est marginal ou les pneus du véhicule ont heurté le trottoir sur le côté en dérapant.
4) Un impact frontal de travers assez fort pour provoquer le déploiement du coussin de sécurité frontal.

▽ **Exemples d'accident type susceptible d'entraîner le déploiement du coussin de sécurité latéral SRS et du rideau de sécurité SRS**

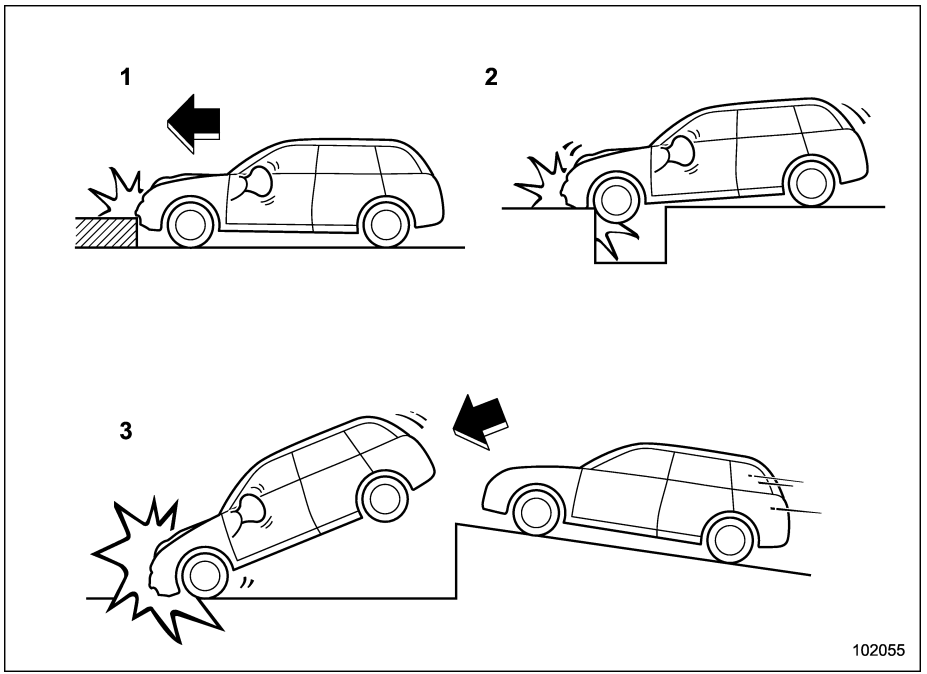

1) Heurter un trottoir, une bordure de trottoir ou une surface dure
2) Tomber ou sauter au dessus d'un trou profond
3) Mauvaise réception ou chute du véhicule

Il est possible que les coussins de sécurité latéraux SRS et les rideaux de sécurité SRS se déploient lors d'un fort impact en dessous de votre véhicule. Quelques exemples sont représentés dans l'illustration.

– SUITE –

▽ Exemples d'accident type lors duquel le déploiement du coussin de sécurité latéral SRS est peu probable

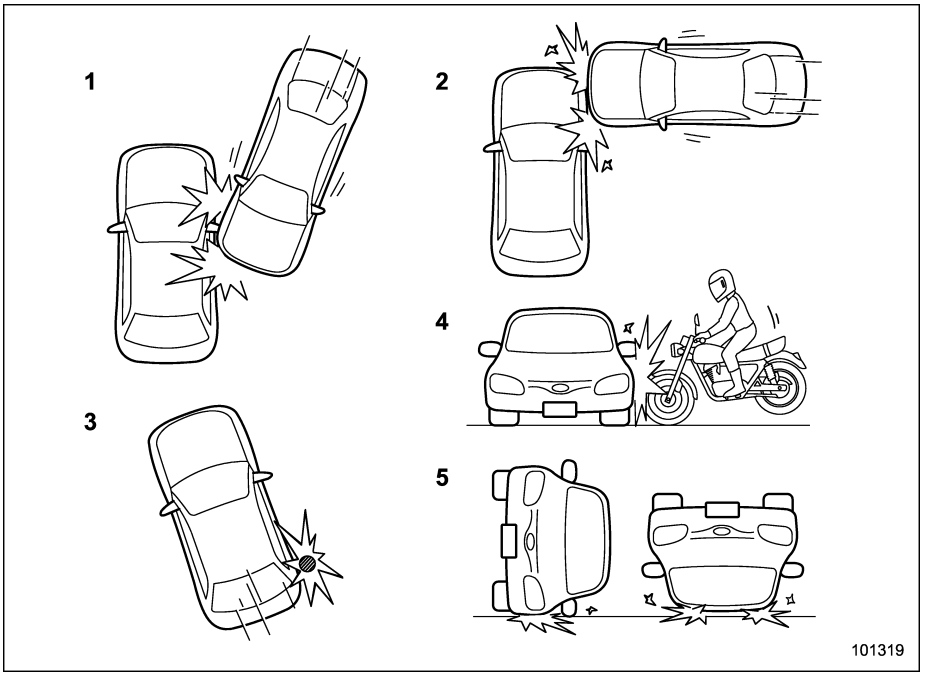

1) Le véhicule est impliqué dans une collision latérale oblique.
2) Le véhicule est impliqué dans une collision latérale n'affectant pas l'habitacle.
3) Le véhicule heurte un obstacle comme un poteau téléphonique ou un objet similaire.
4) Le véhicule est impliqué dans une collision latérale avec une motocyclette.
5) Le véhicule se renverse sur le côté ou sur le toit.

Il y a de nombreux types de collisions où le déploiement du coussin de sécurité latéral SRS peut ne pas être nécessaire. Lors de la survenance d'un accident semblable à ceux illustrés, les coussins de sécurité latéraux SRS ne se déploient pas toujours, cela dépend de l'intensité des forces agissant dans l'accident.

▽ **Exemples d'accident type lors duquel le déploiement du rideau de sécurité SRS est peu probable**

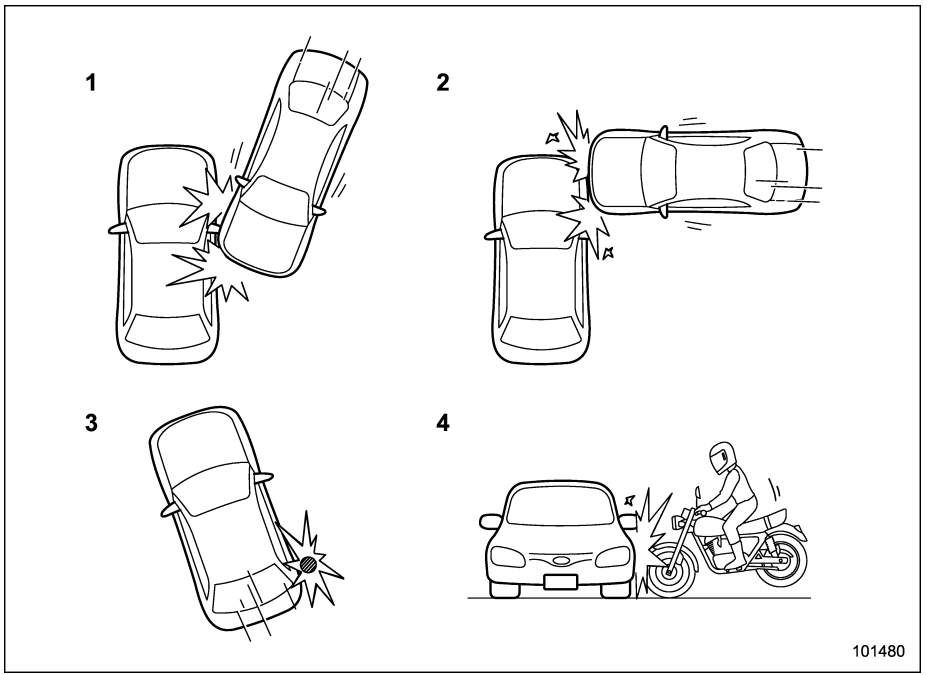

1) Le véhicule est impliqué dans une collision latérale oblique.
2) Le véhicule est impliqué dans une collision latérale n'affectant pas l'habitacle.
3) Le véhicule heurte un obstacle comme un poteau téléphonique ou un objet similaire.
4) Le véhicule est impliqué dans une collision latérale avec une motocyclette.

Il y a de nombreux types de collisions où le déploiement du rideau de sécurité SRS peut ne pas être nécessaire. Lors de la survenance d'un accident similaire à ceux illustrés, les rideaux de sécurité SRS ne se déploient pas toujours, cela dépend de l'intensité des forces agissant dans l'accident.

– SUITE –

▽ **Exemples d'accident type susceptible de ne pas entraîner le déploiement du coussin de sécurité latéral SRS et du rideau de sécurité SRS dans la plupart des cas**

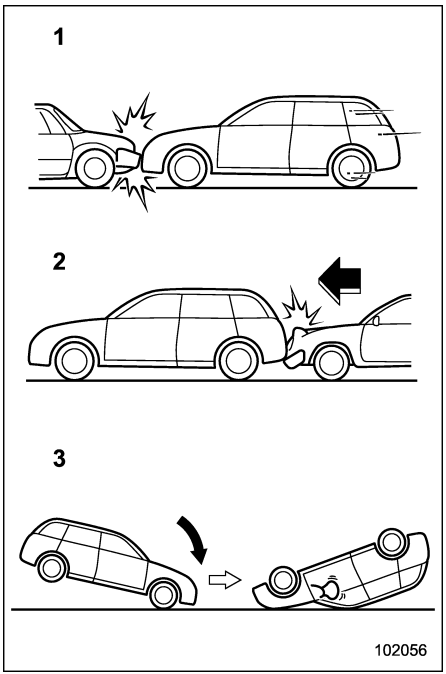

1) Le véhicule est impliqué dans une collision frontale avec un autre véhicule (mobile ou à l'arrêt).
2) Le véhicule est heurté par l'arrière.
3) Le véhicule se renverse vers l'avant.

Dans le cas d'accidents comme ceux illustrés, les coussins de sécurité latéraux SRS et les rideaux de sécurité SRS ne sont pas conçus pour se déployer.

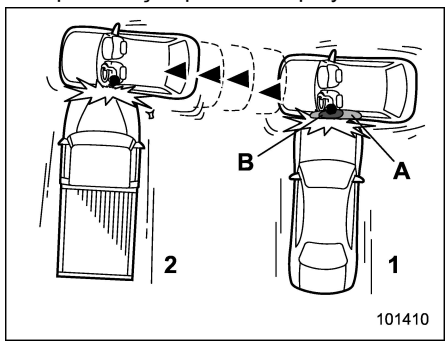

1) Premier impact
2) Second impact
A) Rideau de sécurité SRS
B) Coussin de sécurité latéral SRS

Dans un accident entraînant pour le véhicule plus d'un choc latéral du même côté, le coussin de sécurité latéral SRS et le rideau de sécurité SRS ne se déploient qu'une fois lors du premier impact.

Exemple: Dans le cas d'une double collision latérale, d'abord un impact avec un autre véhicule suivi d'un autre impact dans le même sens immédiatement après, une fois que le coussin de sécurité latéral SRS et le rideau de sécurité SRS ont été activés lors du premier impact, ils ne sont pas activés lors du second.

■ Surveillance du système des coussins de sécurité SRS

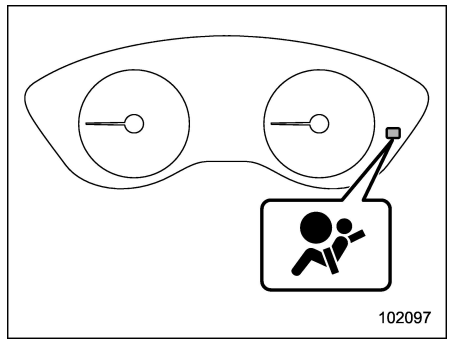

Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS

Un système de diagnostic surveille en permanence le système des coussins de sécurité SRS (y compris les prétensionneurs de ceinture de sécurité avant) lorsque le contacteur d'allumage est sur la position "ON" pour vérifier qu'il est en

état de fonctionnement. Lorsque tout est normal, le témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS s'allume pendant 6 secondes environ au moment où on met le contacteur d'allumage en position "ON".

Les organes contrôlés par le système de surveillance sont les suivants:

- Capteur d'impact avant
  - Côté droit
  - Côté gauche
- Module de commande du coussin de sécurité (y compris le capteur d'impact et le capteur de renversement)
- Module de coussin de sécurité frontal
  - Côté conducteur
  - Côté passager avant
- Module de coussin de sécurité genoux (côté conducteur)
- Capteur d'impact latéral
  - Côté droit du montant central
  - Côté gauche du montant central
  - Côté droit de la portière avant
  - Côté gauche de la portière avant
  - Logement de roue arrière côté droit
  - Logement de roue arrière côté gauche
  - Sous le siège central arrière
- Module de coussin de sécurité latéral
  - Côté conducteur
  - Côté passager avant
- Module de rideau de sécurité
  - Côté droit
  - Côté gauche
- Prétensionneur de ceinture de sécurité et limiteur de force adaptatif
  - Côté conducteur
  - Côté passager avant
- Prétensionneur de sangle sous-abdominale
  - Côté conducteur
  - Côté passager avant
- Commande de boucle de ceinture de sécurité (côté passager avant)
- Capteur du système de détection de la présence d'un passager sur le siège avant
- Module de commande de détection de la présence d'un passager sur le siège avant
- Indicateur d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant
- Ensemble du câblage associé
- Capteur de position du siège conducteur
- Capteur de position du siège passager
- Prétensionneur de ceinture de sécurité arrière
  - Côté droit
  - Côté gauche

⚠ DANGER

Si le témoin avertisseur présente l'une des conditions suivantes, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et consultez un concessionnaire SUBARU. Jusqu'à ce qu'un technicien inspecte et répare le système selon les besoins, les prétensionneurs de ceinture et/ou les coussins de sécurité SRS ne fonctionneront pas correctement en cas de collision, ce qui peut être à l'origine de blessures.

- **Le témoin avertisseur clignote ou s'allume et s'éteint**
- **Le témoin avertisseur ne s'allume pas lors de la mise sur la position "ON" du contacteur d'allumage**
- **Le témoin avertisseur reste allumé en permanence**
- **Le témoin avertisseur s'allume pendant la conduite**

– SUITE –

■ Entretien du système des coussins de sécurité SRS

⚠ DANGER

- **Avant de jeter un module de coussin de sécurité ou de mettre le véhicule endommagé dans un accident à la ferraille, consultez votre concessionnaire SUBARU.**
- **Les coussins de sécurité SRS ne sont pas des organes que l'utilisateur peut entretenir par lui-même. N'utilisez jamais d'appareil d'essai des circuits électriques sur les circuits du système des coussins de sécurité SRS. Pour toute intervention sur le système des coussins de sécurité SRS, consultez le concessionnaire SUBARU le plus proche. Bricoler le système ou en débrancher le câblage électrique risque de provoquer le gonflement inopiné des coussins de sécurité SRS ou de rendre le système inopérant, ce qui peut entraîner de graves blessures.**

⚠ ATTENTION

Pour toute intervention d'entretien ou de réparation aux endroits mentionnés dans la liste ci-après, faites effectuer le travail par un concessionnaire agréé SUBARU. Ces zones renferment le module de commande des coussins de sécurité SRS, les capteurs d'impact et les modules de coussin de sécurité.

- **Sous le centre du tableau de bord**
- **À l'avant du véhicule, côtés droit et gauche**
- **Volant et colonne de direction, et aux alentours**
- **Partie basse de la colonne de direction, et aux alentours**
- **Dessus du tableau de bord côté passager avant, et aux alentours**
- **Chaque siège avant, et aux alentours**
- **Intérieur de chacun des montants centraux**
- **Intérieur de chaque portière avant**
- **Sur chaque côté du toit (du montant avant à un point au dessus du siège arrière)**
- **Entre le coussin de siège arrière et le logement de roue arrière, de chaque côté**
- **Sous le siège central arrière**

Un coussin de sécurité SRS qui s'est déployé doit être remplacé par un concessionnaire agréé SUBARU. Les composants du système des coussins de sécurité SRS doivent toujours être remplacés par des pièces SUBARU d'origine.

REMARQUE

Le cas échéant, consultez un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

- **L'avant du véhicule a été impliqué dans un accident sans que le coussin de sécurité frontal SRS du conducteur ou celui du conducteur et du passager avant ne se déploient.**
- **Le rembourrage du volant de direction, le panneau de couverture du coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant ou le toit (entre le montant avant et un point au-dessus du siège arrière) présente une rayure ou une fissure ou est autrement endommagé.**
- **Le montant central, la portière avant, le logement de roue arrière ou le faux-châssis arrière, ou les alentours d'une**

de ces parties du véhicule a subi un choc, sans que le coussin de sécurité latéral SRS et le rideau de sécurité SRS ne se déploient.

- Le tissu ou le cuir des dossiers de siège avant est élimé, déchiré ou autrement endommagé.
- L'arrière du véhicule a été impliqué dans un accident au cours duquel aucun coussin de sécurité SRS ne s'est déployé.

■ Précautions concernant les modifications apportées au véhicule

⚠ DANGER

- Pour éviter que le système se déclenche accidentellement ou qu'il soit rendu inopérant, ce qui pourrait entraîner de graves blessures, il ne faut modifier en aucune manière ni les composants, ni le câblage électrique du système des coussins de sécurité SRS.

  Cette remarque concerne les modifications suivantes.

  – Installation d'un volant autre que celui d'origine
  – Adjonction de garnitures supplémentaires sur le tableau de bord
  – Installation de sièges autre que ceux d'origine
  – Remplacement du tissu ou du cuir des sièges
  – Installation de pièces de tissu ou de cuir supplémentaires sur les sièges avant
  – Fixation d'un microphone de type mains libres ou de tout autre accessoire contre un montant avant, un montant central, un montant arrière, le pare-brise, une vitre latérale, une poignée de maintien ou tout autre endroit de l'habitacle du véhicule sur le passage d'un rideau de sécurité SRS lorsqu'il se déploie.
  – Il est déconseillé d'installer un équipement électrique/électronique tel qu'un émetteur/récepteur radio mobile sur ou à proximité des organes d'un système de coussin de sécurité SRS et/ou son câblage électrique. Cela risquerait d'interférer avec le bon fonctionnement du système de coussin de sécurité SRS.
  – Modifications sur ou à l'intérieur des panneaux de portière avant en vue du remplacement d'un haut-parleur ou d'une isolation acoustique.
- Les capteurs d'impact, qui détectent la pression d'un impact, sont situés dans les portières. Ne modifiez aucun composant des portières ou des garnitures de portière, comme par exemple lors de l'ajout de haut-parleurs de portière. Toute modification des portières est accompagnée du risque que le système de coussin de sécurité devienne inopérant, ou que le coussin de sécurité se déploie de façon involontaire.

⚠ ATTENTION

Aucune des modifications énumérées ci-après ne doit être effectuée. De telles modifications sont susceptibles d'empêcher le bon fonctionnement du système des coussins de sécurité SRS.

- À l'avant du véhicule, installation de tout équipement (pare-brous-

– SUITE –

saille, treuil, chasse-neige, tôle de protection, etc.) qui n'est pas un accessoire SUBARU d'origine.

- **Modification de la suspension ou des structures avant du véhicule.**
- **Installation d'un pneu de taille ou de structure différente des pneus prescrits sur la plaque du véhicule apposée contre le montant de la portière du conducteur ou prescrits pour le modèle du véhicule dans le présent Manuel du conducteur.**
- **Sur le côté du véhicule, installation de tout équipement (marchepieds ou protections de bas de marche, etc.) qui n'est pas un accessoire SUBARU d'origine.**

Avant d'installer un accessoire ou un équipement auxiliaire sur votre véhicule, prenez conseil auprès de votre concessionnaire SUBARU.

■ Comment contacter le constructeur du véhicule concernant des modifications pour les personnes handicapées qui peuvent affecter le système de coussins de sécurité perfectionné

Modifier ou déplacer une partie quelconque des sièges avant, du siège arrière, des ceintures de sécurité, du pare-chocs avant, de l'avant de la caisse, du panneau du radiateur, du tableau de bord, des instruments de bord, du volant de direction, de la colonne de direction, des pneus, de la suspension ou du plancher peut affecter le fonctionnement du système de coussin de sécurité frontal perfectionné SUBARU. Pour toute question à ce sujet, vous pouvez contacter les distributeurs SUBARU suivants.

<États continentaux des États-Unis, Alaska et District de Columbia>
Subaru of America, Inc.
Customer Advocacy Department
One Subaru Drive
P.O. Box 9103
Camden, NJ 08101-9877
1-800-SUBARU3 (1-800-782-2783)

<Hawaï>
Subaru Hawaii
2850-A Pukoloa St.,
Honolulu, HI 96819
877-215-0338

<Guam>
Shen's Corporation dba Prestige Automobiles
491 East Marine Corps Drive,
Dededo, Guam 96929
671-633-2698

<Porto Rico>
Trebol Motors
296 Marginal JF Kennedy, San Juan, Puerto Rico
787-793-2828

<Canada>
Subaru Canada, Inc.
Consumer Support Department
560 Suffolk Court, Mississauga, Ontario L5R 4J7
1-800-894-4212

Il n'y a actuellement aucun distributeur SUBARU dans tous les autres territoires américains. Si vous êtes dans une telle zone, veuillez contacter le distributeur ou concessionnaire SUBARU auprès duquel vous avez acheté votre véhicule.

2-1. Clés 127
Plaque de numéro de clé 127
2-2. Accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir (selon modèles) 128
Précautions de sécurité 129
Verrouillage et déverrouillage en tenant le porte-clés d'accès 132
Déverrouillage avec l'accès par code PIN 136
Fonction d'économie d'énergie 138
Fonction d'économie d'énergie du porte-clés d'accès 139
Désactivation de la fonction d'accès sans clé 139
Réglage du signal sonore de confirmation 142
Carillons d'avertissement et indicateur d'avertissement 142
Lorsque le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement 142
Remplacer la pile du porte-clés d'accès 142
Remplacement du porte-clés d'accès 142
Certification pour accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir 143
2-3. Antidémarrage 144
Témoin indicateur du système de sécurité 144
Remplacement des clés 144
Certification pour le dispositif antidémarrage 145
2-4. Système d'entrée sans clé par télécommande 146
Verrouillage des portières 148
Déverrouillage des portières 148
Déverrouillage du hayon 148
Fonction de repérage du véhicule 148
Émission d'une alarme d'appel au secours 149
Définition du signal sonore de confirmation (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir") 149
Remplacement de la pile 149
Remplacement des transmetteurs perdus 149
Certification pour le système d'entrée sans clé par télécommande 149
2-5. Serrures de portière 151
Verrouillage et déverrouillage par l'extérieur 151
Verrouillage et déverrouillage par l'intérieur 152
Verrouillage/déverrouillage automatique des portières 153
Fonction de prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur 154
Fonction de prévention de déchargement de la batterie 155
2-6. Système d'alarme 155
Fonctionnement du système d'alarme 156
Pour armer le système d'alarme 156
Pour désarmer le système d'alarme 157
Réglage du système d'alarme 158
Si vous avez déclenché l'alarme par inadvertance 158
Mode parking gardé 159
2-7. Verrous de sécurité pour enfants 159
2-8. Vitres 160
Fonctionnement du lève-vitre électrique 160
Initialisation des lève-vitres électriques (vitres avec fonction de délai d'extinction) 163

2-9. Hayon..... 163
Hayon manuel 163
Hayon électrique (selon modèles) 164

2-10. Toit ouvrant opaque (selon modèles).....172
Commutateur de toit ouvrant opaque 173
Fonction anti-blocage.....174
Pare-soleil.....174

2-1. Clés

REMARQUE

Pour les modèles avec “accès sans clé avec système de démarrage à bouton poussoir”, reportez-vous à “Accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir” ☞P128.

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.

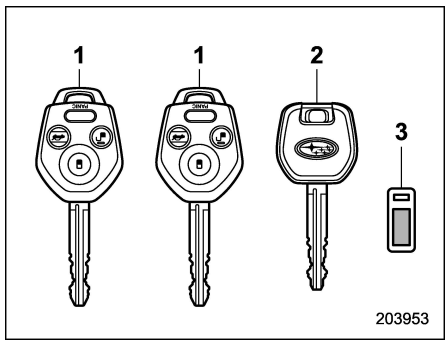

1) Clés principales
2) Clé secondaire
3) Plaque de numéro de clé

Vous pouvez utiliser les clés dans les emplacements suivants.

- Contacteur d’allumage
- Portière du conducteur
- Boîte à gants

La clé de service ne commande que le contacteur d’allumage et la portière. C’est cette clé que vous remettez au gardien d’un parking lorsque vous lui confiez votre véhicule. La boîte à gants reste ainsi inaccessible.

REMARQUE

Le verrouillage/déverrouillage via le système d’entrée sans clé par télécommande peut être également contrôlé avec les boutons sur la clé. Pour plus de détails, reportez-vous à “Système d’entrée sans clé par télécommande” ☞P146.

⚠ ATTENTION

N’attachez pas de porte-clés ou d’étui à clés de grande taille à vos clés. Si cet accessoire venait heurter vos genoux pendant la conduite, le contacteur d’allumage pourrait passer de la position “ON” à la position “ACC” ou “LOCK”, ce qui arrêterait le moteur.

■ Plaque de numéro de clé

Le numéro de clé est gravé sur la plaque de numéro de clé attachée au jeu de clés. Prenez la peine de noter les numéros de clé et de garder cette information dans un endroit sûr, ailleurs que dans le véhicule. Vous aurez besoin de ce numéro pour faire fabriquer un double en cas de perte de la clé, ou bien si les portières ont été verrouillées avec les clés à l’intérieur du véhicule. Reportez-vous à “Remplacement des clés” ☞P144.

2-2. Accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir (selon modèles)

Les porte-clés d'accès suivants sont fournis avec le véhicule.

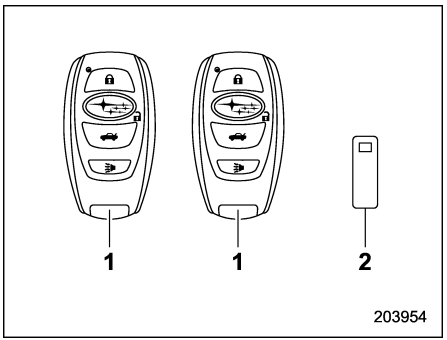

1) Porte-clés d'accès
2) Plaque de numéro de clé

L'"accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir" permet aux fonctions suivantes d'être effectuées lorsque vous portez le porte-clés d'accès sur vous.

- Verrouillage et déverrouillage des portières, du hayon et du volet du réservoir de carburant (pour plus de détails, reportez-vous à "Verrouillage et déverrouillage en tenant le porte-clés d'accès" ☞P132.)
- Démarrage et arrêt du moteur (Pour plus de détails, reportez-vous à "Démarrage et arrêt du moteur (modèles avec système de démarrage à bouton-poussoir)" ☞P352.)
- Armement et désarmement du système d'alarme (Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'alarme" ☞P155.)

REMARQUE

- **Le verrouillage/déverrouillage via le système d'entrée sans clé par télécommande peut être également contrôlé avec les boutons sur le porte-clés d'accès. Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'entrée sans clé par télécommande" ☞P146.**
- **Rangez soigneusement la plaque de numéro de clé fournie avec le porte-clés d'accès. Elle est nécessaire pour la réparation du véhicule ou l'enregistrement de porte-clés d'accès supplémentaires. Pour plus de détails, reportez-vous à "Remplacement des clés" ☞P144.**

Une clé d'urgence est jointe à chaque porte-clés d'accès.

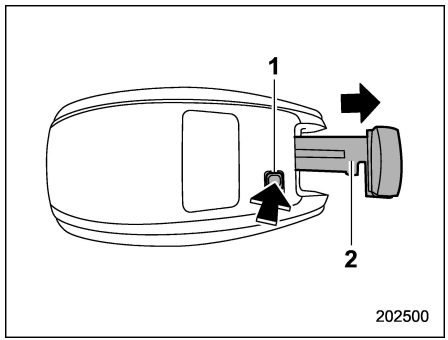

1) Bouton de libération
2) Clé d'urgence

Appuyez sur le bouton de libération du porte-clés d'accès pour sortir la clé d'urgence.

La clé d'urgence est utilisée pour les opérations suivantes.

- Verrouillage et déverrouillage de la portière du conducteur
- Verrouillage et déverrouillage de la boîte à gants

REMARQUE

La boîte à gants peut être maintenue verrouillée lorsque vous laissez le véhicule et le porte-clés d'accès (avec la clé d'urgence retirée) à un parc de stationnement.

■ Précautions de sécurité

⚠ DANGER

Si vous portez un stimulateur implanté ou un défibrillateur implanté, restez à une distance d'au moins 22 cm (8,7 po) des antennes de transmission installées sur le véhicule.

Les ondes radio des antennes de transmission du véhicule pourraient affecter négativement le fonctionnement des stimulateurs implantés et des défibrillateurs implantés.

Si vous portez un équipement électronique médical autre qu'un stimulateur implanté ou un défibrillateur implanté, avant d'utiliser l'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir, reportez-vous à la section "Ondes radio utilisées pour l'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir" mentionné ci-dessous, et contactez le fabricant des appareils électroniques médicaux pour plus d'informations. Les ondes radio des antennes de transmission du véhicule pourraient affecter négativement le fonctionnement de l'équipement électronique médical.

"Ondes radio utilisées pour l'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir"

- **L'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir utilise des ondes radio de la fréquence suivante* en plus des ondes radio utilisées par le système d'entrée sans clé par télécommande. Les ondes radio sont périodiquement émises des antennes installées sur le véhicule, comme indiqué dans les illustrations suivantes.**

  ***: Fréquence radio: 134 kHz**

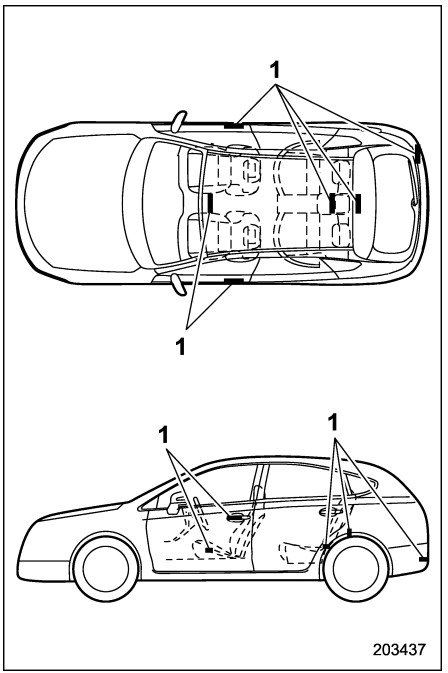

1) Antennes

⚠ ATTENTION

- **Ne laissez ou ne rangez jamais le porte-clés d'accès dans le véhicule ou dans une zone de 2 m (6,6 pi) autour du véhicule (par exemple, dans le garage). Le porte-clés d'accès peut se trouver enfermé à l'intérieur du véhicule, ou la pile peut se décharger rapidement. Notez que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir peut ne pas s'allumer dans certains cas, selon l'emplacement du porte-clés d'accès.**
- **Le porte-clés d'accès contient des composants électroniques. Observez les précautions suivantes pour éviter les dysfonctionnements.**
  - **Pour éviter tout risque d'endommagement, il est recommandé de faire remplacer la pile de la clé d'accès par un concessionnaire SUBARU agréé.**
  - **Le porte-clés d'accès doit être protégé de l'humidité. Si le porte-clés d'accès est mouillé, essuyez-le immédiatement et laissez-le sécher complètement.**
  - **N'imposez pas de violents impacts au porte-clés d'accès.**
  - **Ne laissez jamais le porte-clés d'accès exposé à la lumière directe du soleil ou dans un endroit qui peut devenir chaud, tel que sur le tableau de bord. Cela peut endommager la pile ou provoquer des dysfonctionnements du circuit.**
  - **Ne lavez pas le porte-clés d'accès dans un nettoyeur à ultrasons.**
  - **Ne laissez pas le porte-clés d'accès dans un environnement humide ou poussiéreux. Cela pourrait entraîner des dysfonctionnements.**
  - **Gardez le porte-clés d'accès à l'abri de sources magnétiques.**
  - **Ne laissez pas le porte-clés d'accès près d'un ordinateur ou d'un appareil électrique domestique.**
  - **Ne laissez pas le porte-clés d'accès près d'un chargeur de batterie ou d'accessoires électriques.**
  - **N'appliquez aucun film teinté métallisé et ne fixez pas d'objets métalliques sur les vitres.**
  - **N'installez pas d'accessoires ou de pièces n'étant pas d'origine.**
- **Si vous faites tomber le porte-clés d'accès, la clé d'urgence intégrée à l'intérieur peut se desserrer. Faites attention de ne pas perdre la clé d'urgence.**
- **Si vous voyagez en avion, n'appuyez pas sur le bouton du porte-clés d'accès. Une pression sur l'un des boutons du porte-clés d'accès provoquerait l'émission d'ondes radio susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'avion. Si vous transportez la télécommande dans un sac, assurez-vous que ses boutons ne peuvent pas être actionnés accidentellement.**

REMARQUE

- **Le réglage de fonctionnement/non-fonctionnement de la fonction de clé d'accès peut être modifié. Pour la procédure de réglage, reportez-vous à "Désactivation de la fonction d'accès sans clé" ☞P139.**

● Pour des informations détaillées sur la méthode de fonctionnement du contacteur d'allumage à bouton-poussoir lorsque la fonction d'accès sans clé est mise en mode désactivé, reportez-vous à "Porte-clés d'accès – si le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement" ☞P504.

● L'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir utilise des ondes radio faibles. L'état du porte-clés d'accès et les conditions environnementales peuvent interférer avec la communication entre le porte-clés d'accès et le véhicule dans les conditions suivantes, et il peut ne pas être possible de verrouiller ou de déverrouiller les portières ou de démarrer le moteur.

– Lors d'une utilisation à proximité d'un lieu où de fortes ondes radio sont transmises, comme une station de radio ou des lignes électriques.

– Lorsque des produits qui transmettent des ondes radio sont utilisés, comme un porte-clés d'accès ou la clé transmetteur à distance d'un autre véhicule.

– Lors du transport du porte-clés d'accès de votre véhicule avec le porte-clés d'accès ou le transmetteur à distance d'un autre véhicule.

– Lorsque le porte-clés d'accès est placé près d'un équipement de communication sans fil, comme un téléphone mobile.

– Lorsque le porte-clés d'accès est placé près d'un objet métallique.

– Lorsque des accessoires métalliques sont attachés au porte-clés d'accès.

– Lorsque vous transportez le porte-clés d'accès avec un appareil électronique tel qu'un ordinateur portable.

– Lorsque la pile du porte-clés d'accès est déchargée.

● Le porte-clés d'accès est toujours en communication avec le véhicule et utilise continuellement la pile. Bien que la durée de vie de la pile varie selon les conditions d'exploitation, elle est d'environ 1 à 2 ans. Si la pile est entièrement déchargée, remplacez-la par une nouvelle.

● Si un porte-clés d'accès est perdu, il est recommandé que tous les autres porte-clés d'accès soient réenregistrés. Pour le réenregistrement d'un porte-clés d'accès, contactez un concessionnaire SUBARU.

● Pour un porte-clés d'accès de rechange, contactez un concessionnaire SUBARU.

● Pour un véhicule, le nombre maximum de porte-clés d'accès que l'on peut enregistrer est de 7.

● Ne laissez pas le porte-clés d'accès dans des espaces de rangement à l'intérieur du véhicule, comme par exemple la pochette de portière, le tableau de bord, ou à l'intérieur du coin de l'espace de chargement. Des vibrations peuvent endommager le porte-clés ou mettre le contacteur sous tension, ce qui pourrait entraîner un enfermement.

● Après que la batterie du véhicule soit déchargée ou remplacée, l'initialisation du système de blocage de direction peut être nécessaire pour démarrer le moteur. Dans ce cas, effectuez la procédure suivante pour initialiser le blocage de direction.

(1) Tournez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur la position "OFF". Pour plus de détails, reportez-vous à "Changement de l'état d'alimentation" ☞P182.

(2) Ouvrez et fermez la portière du conducteur.

(3) Attendez environ 10 secondes.

Lorsque la direction est bloquée, l'initialisation est terminée.

– SUITE –

• Ne laissez pas le porte-clés d'accès dans les endroits suivants.
– Sur le tableau de bord
– Sur le plancher
– Dans la boîte à gants
– Dans la pochette de garniture de portière
– Sur le siège arrière
– Dans l'espace de chargement

Dans le cas contraire, les situations suivantes peuvent se produire.
– Le porte-clés d'accès se retrouve enfermé par erreur à l'intérieur du véhicule.
– Une fausse alerte est émise bien qu'aucun dysfonctionnement ne se produise.
– Aucune alerte n'est émise même si un dysfonctionnement se produit.

■ Verrouillage et déverrouillage en tenant le porte-clés d'accès

Lorsque le porte-clés d'accès est placé à portée de fonctionnement, les portières, le hayon et le volet du réservoir de carburant peuvent être verrouillés/déverrouillés simplement en touchant la poignée de portière.

REMARQUE

Le véhicule peut également être verrouillé/déverrouillé avec le système d'entrée sans clé par télécommande. Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'entrée sans clé par télécommande" ☞P146.

▼ Portées de fonctionnement

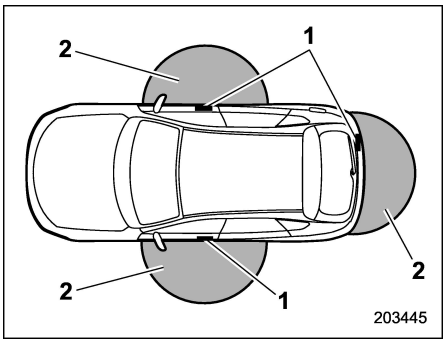

1) Antennes
2) Plage de fonctionnement (environ 40 à 80 cm (16 à 32 po))

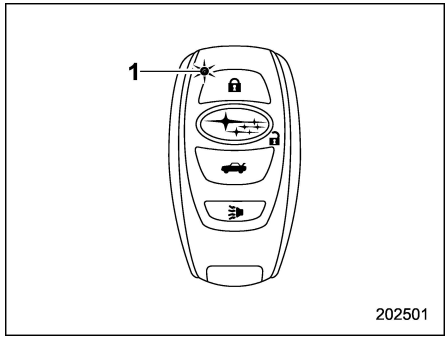

1) Indicateur LED

Lorsque le porte-clés d'accès est dans l'une des plages de fonctionnement des portières avant, l'indicateur LED du porte-clés d'accès clignote. Lorsque les fonctions d'accès sans clé sont désactivées, l'indicateur LED ne clignote pas sauf si un bouton sur le porte-clés d'accès est enfoncé.

REMARQUE

• Si le porte-clés d'accès est placé trop près de la carrosserie du véhicule, les fonctions d'accès sans clé peuvent ne pas fonctionner correctement. Si elles ne fonctionnent pas correctement, répétez l'opération de plus loin.
• Si le porte-clés d'accès est placé près du sol ou dans un endroit élevé

par rapport au sol, même s'il se trouve dans la plage de fonctionnement indiquée, la fonction d'accès sans clé peut ne pas fonctionner correctement.

• Lorsque le porte-clés d'accès est dans la plage de fonctionnement, il est possible pour n'importe qui, même quelqu'un qui n'a pas le porte-clés d'accès sur lui, d'utiliser la fonction d'accès sans clé. Notez que la fonction d'accès sans clé ne peut être actionnée que par la poignée de portière, le capteur de verrouillage de portière, le bouton d'ouverture du hayon ou le bouton de verrouillage arrière dans la zone de fonctionnement dans laquelle le porte-clés d'accès est détecté.

• Il n'est pas possible de verrouiller les portières, le hayon et le volet du réservoir de carburant au moyen de la fonction d'accès sans clé lorsque le porte-clés d'accès est à l'intérieur du véhicule. Toutefois, selon l'état du porte-clés d'accès et les conditions environnementales, le porte-clés d'accès peut se retrouver enfermé à l'intérieur du véhicule. Avant le verrouillage du véhicule, assurez-vous que vous avez le porte-clés d'accès sur vous.

• Lorsque la pile du porte-clés d'accès est déchargée, ou lors d'une utilisation dans un emplacement avec de fortes ondes radio ou du bruit (par exemple, près d'une tour de radio, d'une centrale électrique, d'une station de radiodiffusion ou d'une zone où un équipement sans fil est utilisé), ou pendant une conversation sur un téléphone cellulaire, les plages de fonctionnement peuvent être réduites, ou la fonction d'accès sans clé peut ne pas fonctionner.
Dans pareil cas, effectuez la procédure décrite sous "Verrouillage et déverrouillage" ☞P504.

• Les portières peuvent se déverrouiller ou se déverrouiller lors du lavage du véhicule ou lorsque celui-ci est exposé à une quantité importante d'eau qui entre en contact avec la poignée de portière pendant que le porte-clés d'accès est encore dans la plage de fonctionnement.

▼ Comment verrouiller et déverrouiller

Il est possible d'effectuer les opérations suivantes lorsque vous portez le porte-clés d'accès sur vous.

- Verrouiller et déverrouiller les portières.
- Verrouiller et déverrouiller le hayon.
- Verrouiller et déverrouiller le volet du réservoir de carburant.

REMARQUE

• Il n'est pas possible de verrouiller les portières, le hayon et le volet du réservoir de carburant à l'aide de la fonction d'accès sans clé lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est sur la position "ACC" ou "ON". Reportez-vous à "Changement de l'état d'alimentation" ☞P182.

• Si la poignée de portière est saisie avec une main gantée, la serrure de la portière peut ne pas se déverrouiller.

• Si le capteur de verrouillage de portière est touché trois fois ou plus à plusieurs reprises, le système ignore le fonctionnement du capteur.

• Lorsque vous effectuez la procédure de verrouillage trop rapidement, le verrouillage peut ne pas se terminer. Après avoir effectué la procédure de verrouillage, il est recommandé de tirer sur la poignée de portière ARRIÈRE pour vérifier que les portières ont bien été verrouillées.

• Si l'une des portières (ou le hayon) n'est pas complètement fermée, ce qui suit se produit pour vous avertir que les portières (ou le hayon) ne sont pas correctement fermées.

– Un signal sonore électrique retentit cinq fois.

– SUITE –

– Les feux de détresse clignotent cinq fois.

● Il est possible de verrouiller les portières même lorsque l'une des portières est ouverte. Après l'exécution de la procédure de verrouillage, fermez la portière ou le hayon ouvert(e) pour la/le verrouiller.

● Dans les 3 secondes après le verrouillage des portières et du hayon en utilisant la fonction d'accès sans clé, il n'est pas possible de déverrouiller les portières et/ou le hayon en utilisant la fonction d'accès sans clé.

● Lors du verrouillage, veillez à porter le porte-clés d'accès sur vous pour empêcher de l'enfermer dans le véhicule.

● Le réglage du fonctionnement des feux de détresse et du volume du signal sonore peut être modifié par votre concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU. De plus, pour les modèles équipés de l'affichage des instruments de bord (LCD couleur), le réglage du fonctionnement des feux de détresse peut être modifié à l'aide de cet affichage (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à "Keyless Entry System (Système d'ouverture sans clé)" ☞P228.

▽ Verrouillage avec le capteur de verrouillage de portière

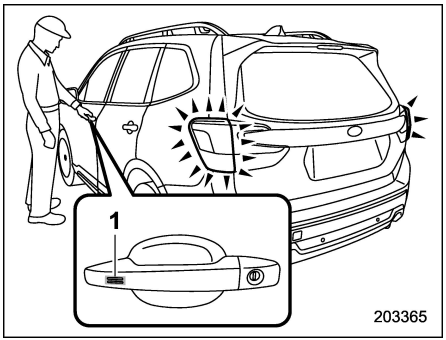

1) Capteur de verrouillage de portière

Portez le porte-clés d'accès sur vous, fermez toutes les portières et le hayon, puis touchez le capteur de verrouillage situé sur la poignée de portière. Toutes les portières, y compris le hayon et le volet du réservoir de carburant, seront verrouillées. De plus, une tonalité électronique retentit une fois et les feux de détresse clignotent une fois.

▽ Verrouillage avec le bouton de verrouillage arrière

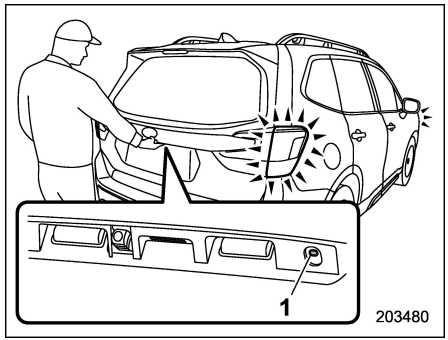

1) Bouton de verrouillage arrière

Portez le porte-clés d'accès sur vous, fermez toutes les portières, y compris le hayon, et appuyez sur le bouton de verrouillage arrière. Le hayon, le volet du réservoir de carburant et toutes les portières se verrouilleront. De plus, une tonalité électronique retentit une fois et les feux de détresse clignotent une fois.

▽ Verrouillage avec le bouton de verrouillage du hayon électrique

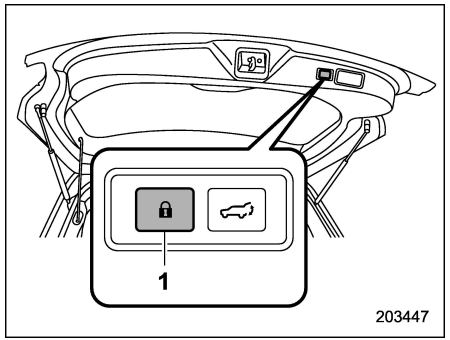

1) Bouton de verrouillage du hayon électrique

Portez le porte-clés d'accès sur vous, et appuyez sur le bouton de verrouillage de hayon électrique. Il se ferme automatiquement, et le hayon, toutes les portières et le volet du réservoir de carburant seront verrouillés. De plus, les feux de détresse clignotent une fois, et le signal sonore retentit une fois.

▽ Déverrouillage

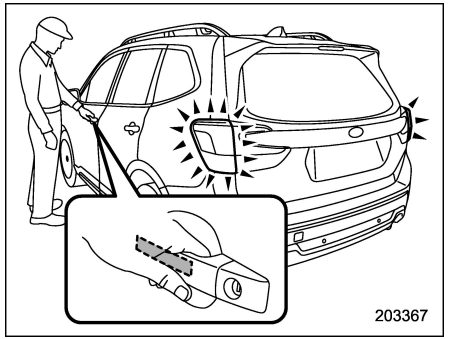

Portez le porte-clés d'accès sur vous, et touchez le capteur derrière la poignée de portière.

- La poignée de portière du conducteur:

Soit la portière du conducteur et le volet du réservoir de carburant se déverrouillent, soit toutes les portières et le volet du réservoir de carburant se déverrouillent.

- La poignée de portière du passager avant:

Le volet du réservoir du carburant, le hayon et toutes les portières seront déverrouillées.

De plus, une tonalité électronique retentit deux fois et les feux de détresse clignotent deux fois.

▽ Déverrouillage du hayon

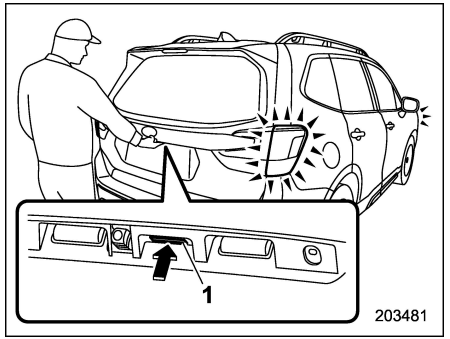

1) Bouton d'ouverture du hayon

Portez le porte-clés d'accès sur vous, et appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon. Soit seul le hayon se déverrouille, soit toutes les portières et le volet du réservoir de carburant se déverrouillent. De plus, une tonalité électronique retentit deux fois et les feux de détresse clignotent deux fois.

– SUITE –

▼ Fonction de déverrouillage sélectif des portières

Lorsque la portière est déverrouillée à l'aide de la fonction d'accès sans clé, seules les portières sélectionnées dans les réglages seront déverrouillées.

Les réglages peuvent être modifiés avec les méthodes suivantes.

- Le réglage peut être modifié en utilisant l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Reportez-vous à "Keyless Entry System (Système d'ouverture sans clé)" ☞P228.
- Le réglage peut être modifié par un concessionnaire SUBARU.

■ Déverrouillage avec l'accès par code PIN

Lorsque toutes les portières et le hayon sont verrouillés, vous pouvez déverrouiller les portières (y compris le hayon) sans clé en appuyant sur le bouton de verrouillage arrière.

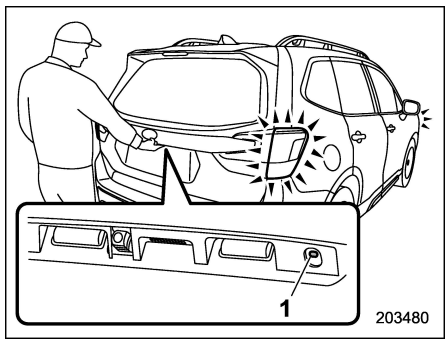

1) Bouton de verrouillage arrière

REMARQUE

L'accès par code PIN sera utile si le porte-clés est accidentellement laissé dans le véhicule. Il est recommandé qu'un code de sécurité à 5 chiffres (code PIN) soit enregistré.

▼ **Enregistrement d'un code PIN**

Étapes		Fonctionnement	Temps écoulé depuis l'étape précédente
1		Coupez le contact.	—
2		Fermez toutes les portières (y compris le hayon).	—
3		Appuyez sur le bouton "🔒" du porte-clés d'accès et maintenez-le enfoncé, puis appuyez sur le bouton de verrouillage arrière et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'un bip retentisse.	Dans un délai de 5 secondes
4		Appuyez sur le bouton "🔓" du porte-clés d'accès et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'un bip retentisse.	Dans un délai de 30 secondes
5		Le code PIN est saisi à l'aide du bouton de verrouillage arrière dans les 30 secondes suivant le retentissement du bip de l'étape 4. Par exemple, pour enregistrer "32468" comme code PIN, effectuez la procédure suivante.	Dans un délai de 30 secondes
	(1)	Appuyez trois fois sur le bouton.	
	(2)	Après un bip unique, appuyez deux fois sur le bouton.	
	(3)	Après un bip unique, appuyez quatre fois sur le bouton.	
	(4)	Après un bip unique (ding), appuyez six fois sur le bouton.	
	(5)	Après un bip unique (ding), appuyez huit fois sur le bouton.	
6		Effectuez à nouveau l'étape 5 dans un délai d'environ 30 secondes après que le bip se mette à retentir par intermittence.	—
7		Toutes les portières seront déverrouillées et verrouillées. Le code PIN sera alors enregistré.	—

REMARQUE

Appuyez sur le bouton "🔓" dans les 30 secondes suivant l'étape 6 pour mettre fin au mode de préparation et passer à l'étape d'enregistrement. À moins que le bouton "🔓" soit enfoncé dans les 30 secondes suivant l'étape 6, l'enregistrement du code PIN sera annulé.

REMARQUE

• Appuyez dix fois sur le bouton de verrouillage arrière pour saisir le chiffre “0”.
• Changez fréquemment le code PIN pour protéger votre véhicule du vol.
• Si vous avez prêté votre véhicule à une autre personne, vérifiez que le code PIN n’a pas été modifié ou supprimé. Si le code PIN a été modifié ou supprimé, réenregistrez un nouveau code PIN.
• Si vous faites une erreur pendant la procédure d’enregistrement, appuyez sur le bouton “” ou “” du porte-clés d’accès. Ensuite, démarrez à partir de la procédure décrite dans la section “Préparation pour l’enregistrement d’un code PIN”.
• Pour protéger votre véhicule contre le vol, vous ne pouvez pas enregistrer un numéro contenant le même chiffre cinq fois, telle que “00000”, ni “12345” comme code PIN.
• N’enregistrez pas le numéro de plaque d’immatriculation de votre véhicule ou des chiffres simples tels que “11122” ou “12121” comme code PIN. Cela augmenterait le risque de vol du véhicule.
• Lorsque vous essayez d’enregistrer “22222”, le code PIN enregistré sera supprimé. Vous ne pouvez pas déverrouiller les portières avec l’accès par code PIN tant qu’un nouveau code n’a pas été enregistré.
• Après l’enregistrement d’un nouveau code PIN, assurez-vous que vous pouvez déverrouiller les portières à l’aide du code PIN.
• Le code PIN ne peut pas être supprimé pendant que la fonction d’accès sans clé est désactivée par actionnement du porte-clés d’accès.
• Réenregistrez le code PIN dans les cas suivants.
– Lorsque vous oubliez le code PIN.
– Lorsque vous souhaitez modifier le code PIN.

▼ Déverrouillage

Effectuez l’étape 5 décrite dans la section “Enregistrement d’un code PIN”.

REMARQUE

• Vous ne pouvez pas déverrouiller par l’accès par code PIN dans les cas suivants.
– Lorsque le porte-clés d’accès se trouve dans les plages de fonctionnement.
– Lorsque le contacteur d’allumage est placé sur “ACC” ou “ON”.
• Si vous effectuez une erreur d’opération au cours de la procédure de déverrouillage, recommencez la procédure de déverrouillage après avoir attendu 5 secondes ou plus.
• Pour protéger votre véhicule contre le vol, une alarme sonore retentit si des codes PIN incorrects sont saisis cinq fois de suite. Si cela se produit, vous ne pouvez pas déverrouiller les portières par l’accès par code PIN pendant 5 minutes.

■ Fonction d’économie d’énergie

La fonction d’accès sans clé sera désactivée dans les cas suivants pour protéger la pile du porte-clés d’accès et la batterie du véhicule.

• **Cas 1**: Lorsque la fonction d’accès sans clé et le système d’entrée sans clé par télécommande n’ont pas été utilisés pendant 2 semaines ou plus alors que toutes les portières sont verrouillées.

Actionnez l’un des éléments suivants pour restaurer la fonction d’accès sans clé:

– Déverrouillez les portières en suivant une procédure autre que la saisie de la poignée de portière du passager avant.
– Verrouillez les portières.

– Ouvrez une portière, puis fermez-la.

● **Cas 2**: Lorsque le porte-clés d'accès a été laissé à portée de fonctionnement pendant 10 minutes ou plus pendant que toutes les portières sont verrouillées.

Actionnez l'un des éléments suivants pour restaurer la fonction d'accès sans clé:

– Déverrouillez les portières en saisissant la poignée de portière.

– Déverrouillez les portières en appuyant sur le bouton d'ouverture du hayon.

– Verrouillez les portières en touchant le capteur de verrouillage de portière.

– Verrouillez ou déverrouillez les portières à l'aide du système d'entrée sans clé par télécommande.

– Verrouillez ou déverrouillez les portières à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portières.

– Ouvrez l'une des portières avant.

■ Fonction d'économie d'énergie du porte-clés d'accès

Cette fonction arrête la réception de signaux du porte-clés d'accès et contribue à réduire la consommation de sa pile.

1. Appuyez deux fois sur le bouton "🔓" tout en maintenant le bouton "🔒" enfoncé.

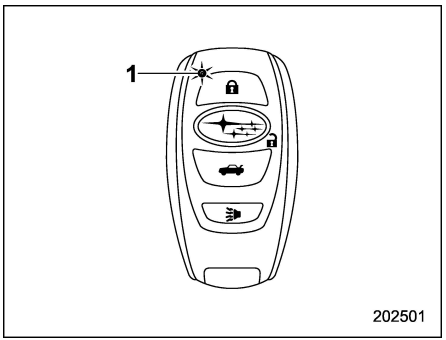

1) Indicateur LED

2. Confirmez que l'indicateur LED clignote 4 fois pour indiquer que le réglage est terminé.

Lorsque le porte-clés d'accès est en mode d'économie d'énergie, la fonction d'accès sans clé et le système de démarrage à bouton-poussoir ne seront pas disponibles.

Pour annuler le mode d'économie d'énergie, appuyez sur un des boutons du porte-clés d'accès.

■ Désactivation de la fonction d'accès sans clé

⚠ DANGER

Si vous portez un stimulateur implanté ou un défibrillateur implanté, effectuez la procédure décrite dans "En actionnant la portière du conducteur" ☞P140 pour désactiver la fonction d'accès sans clé. Si vous effectuez la procédure décrite dans "En actionnant le porte-clés d'accès" ☞P140, le fonctionnement d'un stimulateur implanté ou d'un défibrillateur implanté pourrait être affecté par les ondes radio émises par l'antenne du transmetteur.

Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une longue période ou lorsque vous choisissez de ne pas utiliser la fonction d'accès sans clé, la fonction d'accès sans clé peut être désactivée.

REMARQUE

● La fonction de verrouillage et de déverrouillage par le système d'entrée sans clé par télécommande n'est pas désactivée.

● Pour démarrer le moteur alors que les fonctions sont désactivées, effec-

– SUITE –

tuez la procédure décrite dans “Démarrage du moteur” ☞P505.

▼ Désactivation des fonctions

▽ En actionnant le porte-clés d’accès

Si vous avez enregistré un code PIN pour l’accès par code PIN, vous pouvez désactiver la fonction d’accès sans clé en actionnant le porte-clés d’accès. Pour plus de détails concernant l’enregistrement d’un code PIN, reportez-vous à “Déverrouillage avec l’accès par code PIN” ☞P136.

1. Ouvrez la portière du conducteur.
2. Faites pivoter le loquet vers la position de verrouillage.

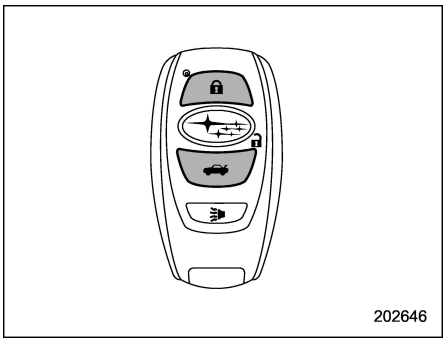

3. Maintenez les boutons “🔒” et “🚗” sur le porte-clés d’accès enfoncés simultanément pendant plus de 5 secondes.

Un bip se fait entendre, et la fonction est désactivée.

▽ En actionnant la portière du conducteur

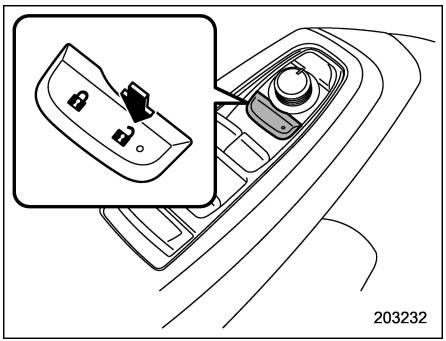

Étapes	Fonctionnement	Temps écoulé depuis l'étape précédente	État de la portière du conducteur
1	Asseyez-vous dans le siège du conducteur, et fermez la portière.	—	Fermer
2	Appuyez sur "🔒" du commutateur de verrouillage électrique des portières.	—	Fermer
3	Ouvrez la portière du conducteur.	Dans un délai de 5 secondes	Fermer→Ouvrir
4	Appuyez deux fois sur "🔒" du commutateur de verrouillage électrique des portières.	Dans un délai de 5 secondes	Ouvrir
5	Fermez et ouvrez la portière du conducteur deux fois.	Dans un délai de 10 secondes	Ouvrir→Fermer→Ouvrir→Fermer→Ouvrir
6	Appuyez deux fois sur "🔒" du commutateur de verrouillage électrique des portières pendant que la portière est ouverte.	Dans un délai de 10 secondes	Ouvrir
7	Fermez et ouvrez la portière du conducteur une fois.	Dans un délai de 10 secondes	Ouvrir→Fermer→Ouvrir
8	Fermez la portière.	Dans un délai de 5 secondes	Ouvrir→Fermer

Un bip se fait entendre, et les fonctions seront alors désactivées.

REMARQUE

Dans les étapes 4 et 6, appuyez lentement sur le commutateur de verrouillage électrique des portières. Si le commutateur est enfoncé rapidement, les fonctions peuvent ne pas être désactivées.

▼ Activation des fonctions

Lorsque la procédure de désactivation des fonctions est effectuée à nouveau, un bip se fait entendre, et les fonctions sont activées.

REMARQUE

• La fonction d'accès sans clé sera activée uniquement si vous effectuez la procédure de la même manière que lorsque vous avez désactivé la fonction (par exemple, en cas de désactivation via la portière du conducteur, la fonction ne sera pas activée même si vous utilisez le porte-clés d'accès).

• Appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir si vous ne connaissez pas la procédure avec laquelle la fonction d'accès sans clé a été désactivée.

– Désactivation par actionnement de la portière du conducteur: une tonalité ne retentit pas.

– Désactivation par actionnement du porte-clés d'accès: une tonalité retentit.

■ Réglage du signal sonore de confirmation

Au moyen d'une tonalité électronique, le système donne une confirmation sonore du verrouillage ou du déverrouillage des portières. Si vous le souhaitez, vous pouvez supprimer ce signal sonore de confirmation. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.

REMARQUE

Le réglage peut être modifié en utilisant l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à "Vehicle Setting (Réglage du véhicule)" ☞P227.

■ Carillons d'avertissement et indicateur d'avertissement

L'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir fait retentir un carillon d'avertissement et clignoter l'indicateur d'avertissement de clé d'accès sur les instruments de bord pour minimiser les mauvaises opérations et aider à protéger votre véhicule contre le vol.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Avertisseurs sonores et indicateur d'avertissement du système d'accès et de démarrage mains libres à bouton-poussoir" ☞P207.

■ Lorsque le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement

Reportez-vous à "Porte-clés d'accès – si le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement" ☞P504.

■ Remplacer la pile du porte-clés d'accès

Reportez-vous à "Remplacer la pile du porte-clés d'accès" ☞P564.

■ Remplacement du porte-clés d'accès

Les porte-clés d'accès peuvent être remplacés par un concessionnaire SUBARU. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.

■ Certification pour accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir

• Modèles spécification des États-Unis

FCC ID: HYQ14AHK
FCC ID: Y8PSSPIMB02
FCC ID: Y8PSU19S-3

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas engendrer des interférences gênantes, et (2) il doit être capable de subir toutes formes d'interférences, y compris des interférences susceptibles d'en perturber le fonctionnement.

• Modèles spécification du Canada

– Type 1

NOTE

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

REMARQUE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

203161

– Type 2

NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

REMARQUE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

203833

– SUITE –

- **Modèles spécification du Mexique**

Este equipo opera a título secundario, consecuentemente, debe aceptar interferencias perjudiciales incluyendo equipos de la misma clase y puede no causar interferencias a sistemas operando a título primario.

500612

IFT
RLVDE1415-1661
14AHK
DENSO

2-3. Antidémarrage

Le dispositif antidémarrage a pour but d'interdire la mise en marche du moteur par une personne non autorisée à utiliser le véhicule. Seules les clés enregistrées au dispositif antidémarrage de votre véhicule peuvent être utilisées pour démarrer le véhicule. Le moteur ne démarrera pas en cas de tentative de démarrage avec un porte-clés d'accès ou une clé non enregistré(e). Même si le moteur démarre, il s'arrête après quelques secondes. Ce système ne garantit toutefois pas la prévention à 100 % des vols.

⚠ ATTENTION

- **Ne laissez pas la clé dans un endroit exposé directement au soleil ou dans tout autre endroit exposé à une forte chaleur.**
- **Les clés doivent être protégées de l'humidité. Si une clé a été mouillée, séchez-la immédiatement en l'essuyant avec un chiffon.**
- **Ne modifiez ou ne retirez pas le système. S'il est modifié ou retiré, le fonctionnement correct du système ne peut pas être garanti.**

REMARQUE

- **Pour protéger votre véhicule contre le vol, observez strictement les mesures de sécurité suivantes:**
  - **– Ne quittez jamais votre véhicule en laissant les clés à l'intérieur.**
  - **– Avant de quitter votre véhicule, fermez toutes les vitres et le toit ouvrant opaque et verrouillez les portières et le hayon.**
  - **– Ne laissez pas vos clés de secours ou le document sur lequel vous avez noté les numéros de clé à l'intérieur du véhicule.**
- **Le véhicule est équipé d'un dispositif antidémarrage ne nécessitant pas d'entretien.**

■ Témoin indicateur du système de sécurité

Reportez-vous à "Témoin indicateur du système de sécurité" ☞P213.

■ Remplacement des clés

La plaque de numéro de clé est indispensable pour faire fabriquer un double. Avant emploi, toute nouvelle clé doit être enregistrée afin d'être reconnue par le dispositif antidémarrage de votre véhicule. Le nombre maximum de clés pouvant être enregistrées pour une utilisation avec un

seul véhicule est comme suit.

- Quatre (modèles sans “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”)
- Sept (modèles avec “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”)

Une clé qui a déjà été enregistrée est nécessaire afin d’enregistrer une nouvelle clé.

REMARQUE

Si vous perdez une clé, le code d’identification de la clé perdue reste en mémoire dans le dispositif antidémarrage de votre véhicule. Pour des raisons de sécurité, il est préférable d’effacer de la mémoire du système le code d’identification de la clé perdue. Pour effacer le code d’identification de la clé perdue, toutes les clés à utiliser sont nécessaires.

Pour tout détail concernant l’enregistrement de la nouvelle clé et l’effacement du code d’identification de la clé perdue, consultez votre concessionnaire SUBARU.

■ Certification pour le dispositif antidémarrage

- **Pour les modèles avec “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”:**

Reportez-vous à “Certification pour accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir” ☞P143.

- **Pour les modèles sans “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”:**
  - **Modèles spécification des États-Unis**

FCC ID: Y8PFJ16-2

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l’autorisation de l’utilisateur de se servir du dispositif.

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas engendrer des interférences gênantes, et (2) il doit être capable de subir toutes formes d’interférences, y compris des interférences susceptibles d’en perturber le fonctionnement.

– **Modèles spécification du Canada**

NOTE

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

REMARQUE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

203226

– **Modèles spécification du Mexique**

Este equipo opera a título secundario, consecuentemente, debe aceptar interferencias perjudiciales incluyendo equipos de la misma clase y puede no causar interferencias a sistemas operando a título primario.

500612

2-4. Système d'entrée sans clé par télécommande

⚠ ATTENTION

- **N'exposez pas le transmetteur à distance à des chocs brutaux, tels que ceux provoqués par une chute ou un jet.**
- **Ne démontez pas le transmetteur à distance, sauf lorsqu'il faut remplacer la pile.**
- **Gardez le transmetteur à distance de l'humidité. S'il a été mouillé, séchez-le immédiatement en l'essuyant avec un chiffon.**
- **N'appuyez pas sur le bouton du transmetteur à distance lorsque vous vous trouvez dans un avion. Une pression sur les boutons du transmetteur à distance provoquerait l'émission d'ondes radio susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'avion. Lorsque vous vous trouvez dans un avion et que vous transportez le transmetteur à distance dans votre sac, faites le nécessaire pour qu'aucune pression ne se fasse sur les boutons de ce dernier.**

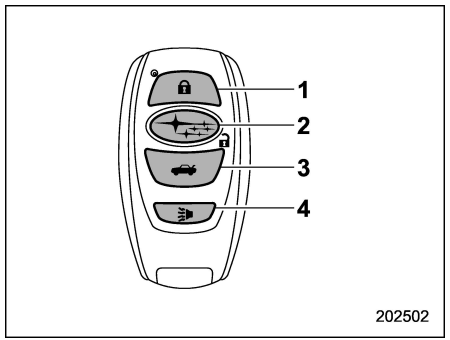

Porte-clés d'accès

1) Bouton de verrouillage/armement
2) Bouton de déverrouillage/désarmement
3) Bouton de déverrouillage du hayon
4) Bouton PANIC (appel au secours)

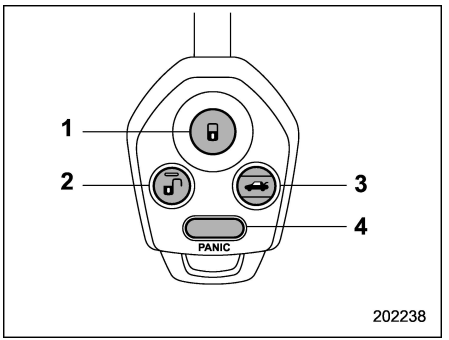

Transmetteur

1) Bouton de verrouillage/armement
2) Bouton de déverrouillage/désarmement
3) Bouton de déverrouillage du hayon
4) Bouton PANIC (appel au secours)

Le système d'entrée sans clé par télécommande remplit les fonctions suivantes.

- Verrouillage et déverrouillage des portières, du hayon et du volet du réservoir de carburant
- Déverrouillage du hayon
- Émission d'une alarme d'appel au secours
- Armement et désarmement du système d'alarme. Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'alarme" ☞P155.

La portée de la télécommande du système d'entrée sans clé par télécommande est de l'ordre de 10 mètres (30 pieds). Toutefois, cette distance varie en fonction de l'environnement. La télécommande portera moins loin dans les zones proches d'une installation ou d'un équipement électronique émettant de puissantes ondes radio, comme par exemple une centrale électrique, une station de radiodiffusion, un relais de télévision ou une télécommande d'appareils électroniques domestiques.

REMARQUE

- **Pour les modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir", le système d'entrée sans clé par télécommande ne s'active pas lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est dans toute autre position que "OFF".**
- **Pour les modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir", le système d'entrée sans clé par télécommande ne s'active pas lorsque la clé est insérée dans le contacteur d'allumage.**
- **Les feux de détresse se mettront à clignoter une ou deux fois lorsque le bouton du porte-clés d'accès/du transmetteur est enfoncé dans les cas**

– SUITE –

suivants.

– Lors du verrouillage des portières

– Lors du déverrouillage des portières

– Lors du déverrouillage du hayon

Le fonctionnement des feux de détresse dans les cas ci-dessus peut être réglé sur "On" ou "Off" par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

■ Verrouillage des portières

Appuyez sur le bouton de verrouillage/d'armement pour verrouiller toutes les portières, le hayon et le volet du réservoir de carburant. Une tonalité électronique retentit une fois et les feux de détresse clignotent une fois.

Si l'une des portières (ou le hayon) n'est pas complètement fermée, ce qui suit se produit pour vous avertir que les portières (ou le hayon) ne sont pas correctement fermées.

- Un signal sonore électrique retentit cinq fois.
- Les feux de détresse clignotent cinq fois.

Lorsque vous fermez la portière, elle se verrouille automatiquement, et ce qui suit se produit.

- Un signal sonore électrique retentit une fois.
- Les feux de détresse clignotent une fois.

■ Déverrouillage des portières

Appuyez sur le bouton de déverrouillage/désarmement pour déverrouiller la portière du conducteur et le volet du réservoir de carburant. Une tonalité électronique retentit deux fois et les feux de détresse clignotent deux fois. Pour déverrouiller toutes les portières et le hayon, appuyez une deuxième fois sur le bouton de déverrouillage/désarmement en moins de 5 secondes.

REMARQUE

Si l'intervalle entre la première et la seconde pression sur le bouton de déverrouillage/désarmement (pour déverrouiller toutes les portières et le hayon) est trop court, il arrive que le système ne réagisse pas.

■ Déverrouillage du hayon

Appuyez sur le bouton de déverrouillage du hayon pour déverrouiller le hayon.

Une tonalité électronique retentit deux fois et les feux de détresse clignotent deux fois.

■ Fonction de repérage du véhicule

Cette fonction vous permet de retrouver facilement votre véhicule garé dans un parc de stationnement parmi de nombreuses voitures. Sous réserve que vous vous trouviez à moins de 10 mètres (30 pieds) du véhicule, une triple pression sur le bouton de verrouillage/d'armement en moins de 5 secondes fait donner un coup de klaxon et clignoter les feux de détresse du véhicule trois fois.

REMARQUE

Si l'intervalle entre les trois pressions successives sur le bouton de verrouillage/d'armement est trop court, le système ne réagit pas aux signaux envoyés par le transmetteur à distance.

■ Émission d'une alarme d'appel au secours

Pour lancer l'alarme, appuyez une fois sur le bouton "PANIC".

Le klaxon retentit et les feux de détresse clignotent.

Pour faire cesser l'alarme, appuyez sur l'un des boutons du transmetteur à distance. Si on ne touche à aucun des boutons du transmetteur à distance, l'alarme est désactivée 30 secondes plus tard environ.

■ Définition du signal sonore de confirmation (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir")

Au moyen d'une tonalité électronique, le système donne une confirmation sonore du verrouillage ou du déverrouillage des portières. Si vous le souhaitez, vous pouvez supprimer ce signal sonore de confirmation.

Pour désactiver le signal sonore de confirmation, effectuez ce qui suit. Vous pourrez par la suite le réactiver en répétant les mêmes opérations.

1. Asseyez-vous au volant et fermez toutes les portières et le hayon.

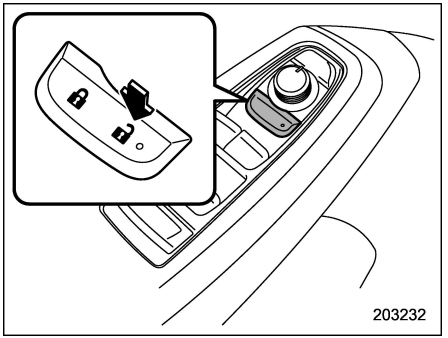

2. Appuyez sur "🔒" du commutateur de verrouillage électrique et maintenez-le enfoncé, et retirez puis réintroduisez la clé dans le contacteur d'allumage à au moins 6 reprises en l'espace de 10 secondes après l'étape 2.
3. Ouvrez et refermez une fois la portière du conducteur en moins de 10 secondes après l'étape 3. Les feux de détresse clignotent 3 fois pour indiquer que le réglage est terminé.

Votre concessionnaire SUBARU peut effectuer la procédure ci-dessus pour vous. De plus, pour les modèles avec un affichage des instruments de bord (LCD couleur), le réglage peut être modifié à l'aide de l'affichage. Pour plus de détails, reportez-vous à "Vehicle Setting (Réglage du véhicule)" ☞P227.

■ Remplacement de la pile

Reportez-vous à "Remplacer la pile de la clé" ☞P564.

■ Remplacement des transmetteurs perdus

Si vous perdez un transmetteur ou si vous souhaitez disposer de transmetteurs supplémentaires (il est possible d'en programmer quatre au maximum), il vous faut reprogrammer l'ensemble de vos transmetteurs pour des raisons de sécurité. Pour plus de détails, contactez votre concessionnaire SUBARU et faites programmer vos transmetteurs dans le système d'entrée sans clé par télécommande.

■ Certification pour le système d'entrée sans clé par télécommande

▼ Modèles spécification des États-Unis

FCC ID: CWTB1G077
FCC ID: CWTD1G141

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas engendrer des interférences gênantes, et (2) il doit être capable de subir toutes formes d'interférences, y compris des interférences susceptibles d'en perturber le fonctionnement.

▼ **Modèles spécification du Canada**

NOTE

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

REMARQUE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

203226

▼ **Modèles spécification du Mexique**

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:
(1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

202642

IFETEL RLVSUTB15-1814
SUBARU
MODÈLE: TB1G077

IFETEL RLVSUTD18-0302
SUBARU
MODÈLE: TD1G141

2-5. Serrures de portière

■ Verrouillage et déverrouillage par l'extérieur

REMARQUE

Si vous déverrouillez la portière du conducteur avec une clé (y compris une clé d'urgence) et ouvrez la portière alors que le système d'alarme du véhicule est armé, le système d'alarme se déclenchera et le klaxon du véhicule retentira. Dans ce cas, effectuez l'une des opérations suivantes:

• Modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

– Appuyez sur n'importe quel bouton du porte-clés d'accès (sauf lorsque la pile du porte-clés d'accès est déchargée).

– Enfoncez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "ACC".

– Portez le porte-clés d'accès sur vous et effectuez une des procédures suivantes.

– Saisissez la poignée de la portière avant.

– Appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.

• Modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

– Appuyez sur n'importe quel bouton du transmetteur à distance (sauf lorsque la pile du transmetteur est déchargée).

– Introduisez la clé dans le contacteur d'allumage et tournez-la en position "ON".

Pour plus de détails concernant le système d'alarme, reportez-vous à "Système d'alarme" ☞P155.

▼ Comment verrouiller et déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé

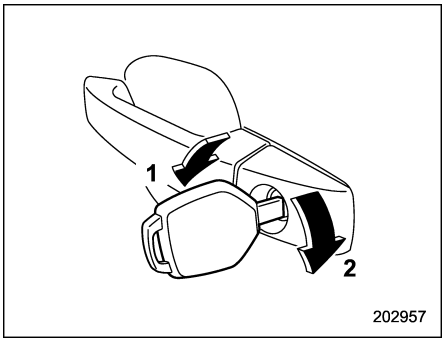

1) Tournez la clé vers l'avant pour verrouiller.
2) Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller.

Dans ce cas, seule la portière du conducteur est verrouillée ou déverrouillée.

REMARQUE

Modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

La clé d'urgence est directionnelle. Si la clé ne peut pas être insérée, modifiez le sens de sorte que le côté rainuré fasse face puis insérez-la à nouveau.

– SUITE –

▼ Comment verrouiller le véhicule sans utiliser la clé

Pour verrouiller la portière de l'extérieur sans la clé, les méthodes suivantes sont disponibles.

▽ Verrouillage en utilisant le loquet

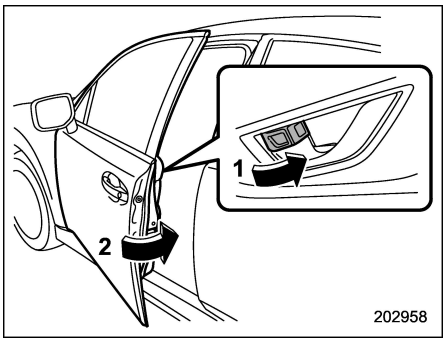

1) Basculez le loquet vers l'avant.
2) Fermez la portière.

De cette façon, seule la portière qui a été actionnée sera verrouillée.

▽ Verrouillage en utilisant le commutateur de verrouillage électrique des portières

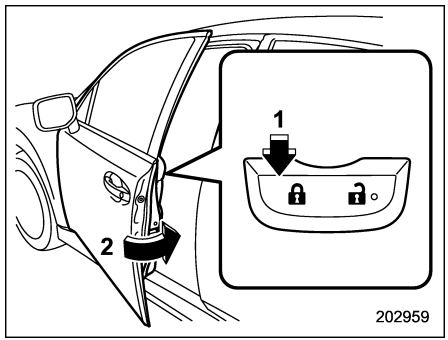

1) Appuyez sur le côté de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières.*
2) Fermez la portière.

*: Pour plus de détails concernant le commutateur de verrouillage électrique des portières, reportez-vous à "Comment utiliser les commutateurs de verrouillage électrique des portières" ☞P153.

Ceci a pour effet de verrouiller en une fois toutes les portières fermées, le hayon et le volet du réservoir de carburant.

REMARQUE

Avant de verrouiller les portières de l'extérieur sans clé, assurez-vous que la clé n'est pas restée à l'intérieur du véhicule.

■ Verrouillage et déverrouillage par l'intérieur

▼ Comment utiliser le loquet

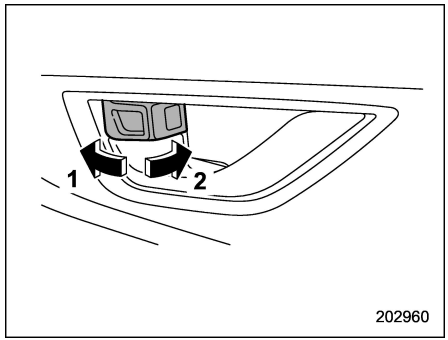

1) Faites pivoter le loquet vers l'arrière pour déverrouiller.
2) Faites pivoter le loquet vers l'avant pour verrouiller.

Avant de prendre la route, vérifiez toujours que toutes les portières et le hayon sont fermés.

Le repère rouge du loquet est visible lorsque la portière est déverrouillée.

Après déverrouillage, ouvrez la portière en tirant la poignée intérieure.

⚠ DANGER

- **Les portières doivent toujours être verrouillées pendant la conduite, surtout lorsqu'il y a de jeunes enfants à bord du véhicule.**

  En plus d'une utilisation correcte des ceintures de sécurité et des systèmes de retenue pour enfants, le fait de verrouiller les portières réduit le risque d'être projeté hors du véhicule en cas d'accident.

  Cela contribue aussi à éviter qu'un passager ne tombe hors du véhicule si la portière est ouverte accidentellement, et vous protège aussi contre les intrus qui ne peuvent ainsi ouvrir une portière et pénétrer dans le véhicule.
- **Ne tirez pas la poignée de portière avant de l'intérieur lors de la conduite. La portière pourrait s'ouvrir même si elle est verrouillée.**

▼ Comment utiliser les commutateurs de verrouillage électrique des portières

Toutes les portières, le hayon et le volet du réservoir de carburant peuvent être verrouillés et déverrouillés à l'aide des commutateurs de verrouillage électrique des portières côté conducteur ou côté passager avant.

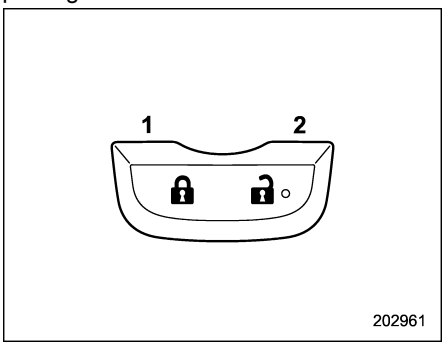

Exemple

1) Appuyez pour verrouiller.
2) Appuyez pour déverrouiller.

REMARQUE

Avant de verrouiller les portières de l'extérieur à l'aide des commutateurs de verrouillage électrique des portières, vérifiez que vous n'avez pas laissé la clé à l'intérieur du véhicule.

■ Verrouillage/déverrouillage automatique des portières

Toutes les portières, le hayon et le volet du réservoir de carburant sont automatiquement verrouillés ou déverrouillés dans les conditions suivantes.

- Pour le verrouillage automatique de portière
  - – Lorsque la vitesse du véhicule atteint ou dépasse les 20 km/h (12 mi/h) (réglage par défaut d'usine).
  - – Lorsque le levier sélecteur est placé sur une position autre que "P".
- Pour le déverrouillage automatique de portière
  - – Lorsque la portière du conducteur est ouverte (réglage par défaut d'usine).
  - – Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position OFF.
  - – Lorsque le levier sélecteur est placé en position "P".

– SUITE –

REMARQUE

● L'utilisateur peut modifier le réglage de verrouillage/déverrouillage automatique des portières à l'aide des instruments de bord. Reportez-vous à "Écrans de menu" ☞P226.

● Lorsque vous verrouillez la portière en actionnant les commutateurs de verrouillage électrique des portières, le verrouillage électrique des portières ne fonctionnera pas.

● Lorsque vous déverrouillez la portière en actionnant les commutateurs de verrouillage électrique des portières, le déverrouillage électrique des portières ne fonctionnera pas.

● Lorsque vous sortez du véhicule par une portière arrière, assurez-vous de déverrouiller toutes les portières en appuyant sur le côté de déverrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières. Si une portière arrière est déverrouillée par le levier de portière intérieur, la portière est ouverte et fermée, et la fonction de prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur sera déclenchée. Toutes les portières seront déverrouillées, l'indicateur d'avertissement de prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur " **" s'affiche et le carillon d'avertissement retentit également.**

■ Fonction de prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur

Dans les situations suivantes, appuyer sur la commande de verrouillage des portières avec la portière avant ouverte n'entraînera pas le verrouillage de toutes les portières.

● La clé se trouve encore dans le contacteur d'allumage (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir").

● Le contacteur d'allumage est en position "ACC" ou "ON" (modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir").

REMARQUE

● Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous que d'emporter la clé avec vous avant de verrouiller les portières.

● Le réglage d'usine (par défaut) est réglé sur "activation". Cette fonction peut être activée et désactivée par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à un concessionnaire SUBARU.

● Lorsque vous sortez du véhicule par une portière arrière, assurez-vous de déverrouiller toutes les portières en appuyant sur le côté de déverrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières. Si une portière arrière est déverrouillée par le levier de portière intérieur, la portière est ouverte et fermée, et la fonction de prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur sera déclenchée. Toutes les portières seront déverrouillées, l'indicateur d'avertissement de prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur " **" s'affiche et le carillon d'avertissement retentit également.**

▼ Non fonctionnement de la fonction de prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur

Lorsque le système est réglé de sorte à ne pas fonctionner, les portières sont verrouillées avec l'opération suivante.

● Si on pousse le loquet vers la position avant ("LOCK") avec la portière du conducteur ouverte et qu'on referme ensuite la portière du conducteur avec le loquet dans cette position, la portière du conducteur se verrouille.

● Si on verrouille la portière du conducteur de l'extérieur du véhicule en utilisant la clé de secours, la portière se verrouille.

■ Fonction de prévention de déchargement de la batterie

Si l'une des portières ou le hayon n'est pas complètement fermé(e), l'éclairage intérieur reste allumé. Cependant, plusieurs lumières sont automatiquement éteintes via la fonction de prévention de déchargement de la batterie afin d'empêcher que la batterie se décharge. Cette fonction concerne les éclairages intérieurs suivants.

Élément	Position de la commande	Extinction automatique
Lampes de lecture	DOOR	Au bout de 20 minutes environ
Plafonnier	DOOR	Au bout de 20 minutes environ
Éclairage du contacteur d'allumage	—	Au bout de 20 minutes environ
Éclairage de l'espace de chargement	DOOR	Au bout de 20 minutes environ
Éclairage de hayon (selon modèles)	DOOR	Au bout de 20 minutes environ

REMARQUE

• Le réglage par défaut de cette fonction est paramétré sur "activation". Cette fonction peut être activée ou désactivée par un concessionnaire SUBARU. Contactez votre concessionnaire SUBARU pour changer le réglage.
• Vérifiez toujours que toutes les portières et le hayon sont bien fermés lorsque vous quittez le véhicule.
• La fonction de prévention de déchargement de la batterie est inopérante tant que la clé est dans le contacteur d'allumage.

2-6. Système d'alarme

Le système d'alarme vous assure une meilleure protection contre le vol du véhicule et des objets de valeur à l'intérieur. Si quelqu'un tente une effraction sur votre véhicule, le klaxon retentit et les feux de détresse se mettent à clignoter.

Pour les modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":
Le système peut être armé ou désarmé avec la fonction d'accès sans clé ou le porte-clés d'accès.
Le système ne s'active pas lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est en position "ACC" ou "ON".

Pour les modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":
Le système peut être armé ou désarmé au moyen du transmetteur à distance.
Le système ne s'active pas lorsque la clé est introduite dans le contacteur d'allumage.

Au moment de la sortie d'usine de votre véhicule, le système d'alarme est activé. Vous pouvez désactiver le système vous-même ou le faire désactiver par votre concessionnaire SUBARU.

– SUITE –

■ Fonctionnement du système d'alarme

Lorsque le système d'alarme est armé, il est déclenché par l'ouverture d'une des portières, du hayon ou du capot moteur.

Le système d'alarme fait retentir les alarmes suivantes lorsqu'il se déclenche.

- Le klaxon sonnera pendant 30 secondes.
- Les feux de détresse clignoteront pendant 30 secondes.

Si l'une des portières, le hayon ou le capot moteur reste ouvert au-delà de cette période de 30 secondes, le klaxon continue de retentir pendant une durée maximum de 3 minutes. Si la portière, le hayon ou le capot moteur sont refermés pendant que l'avertisseur retentit, ce dernier cesse de retentir 30 secondes plus tard au maximum.

REMARQUE

Il est possible de régler le système d'alarme de sorte qu'il provoque l'allumage des éclairages intérieurs suivants.

- **Lampes de lecture (s'allument uniquement lorsque la commande de verrouillage des portières est en position "DOOR")**
- **Plafonnier (s'allume uniquement lorsque la commande du plafonnier est en position "DOOR")**
- **Éclairage de l'espace de chargement (s'allume uniquement lorsque la commande de l'espace de chargement est en position "DOOR")**

Les notifications concernant les lampes de lecture, le plafonnier et l'éclairage de l'espace de chargement sont désactivées en réglage usine. Un concessionnaire SUBARU peut activer le système. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

■ Pour armer le système d'alarme

Le système d'alarme est armé lorsque l'opération suivante est effectuée.

1. Fermez toutes les vitres et le toit ouvrant opaque (selon modèles) et tournez le contacteur d'allumage sur la position "OFF".
2. Portez la clé sur vous et descendez du véhicule.
3. Vérifiez que le capot moteur est verrouillé.
4. Verrouillez les portières en utilisant une des méthodes suivantes.

- Verrouillage à l'aide du système d'entrée sans clé par télécommande. Pour plus de détails, reportez-vous à "Système d'entrée sans clé par télécommande" ☞P146.
- Verrouillage à l'aide de la fonction d'accès sans clé (selon modèles). Pour plus de détails, reportez-vous à "Verrouillage avec le capteur de verrouillage de portière" ☞P134.
- Verrouillage à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portières. Pour plus de détails, reportez-vous à "Verrouillage en utilisant le commutateur de verrouillage électrique des portières" ☞P152.
- Verrouillage avec le bouton de verrouillage arrière. Pour plus de détails, reportez-vous à "Verrouillage avec le bouton de verrouillage arrière" ☞P134.
- Verrouillage avec le bouton de verrouillage du hayon électrique. Pour plus de détails, reportez-vous à "Verrouillage avec le bouton de verrouillage du hayon électrique" ☞P135.

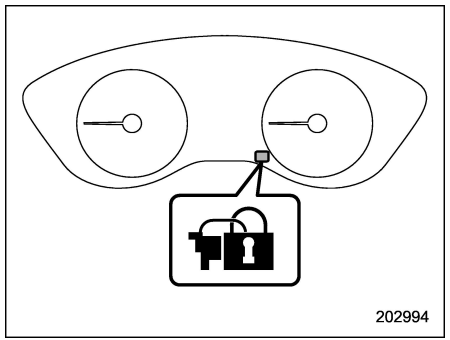

Témoin indicateur du système de sécurité

REMARQUE

• Toutes les portières, le hayon et le volet du réservoir de carburant se verrouillent, une tonalité électronique retentit une fois, les feux de détresse clignotent une fois, et le témoin indicateur du système de sécurité se met à clignoter rapidement.

• Si l'une des portières ou le hayon n'est pas complètement fermé, un signal sonore retentit cinq fois et les feux de détresse clignotent cinq fois pour vous signaler que les portières (ou le hayon) ne sont pas correctement fermées. Lorsque vous fermez la portière, les portières se verrouillent automatiquement et le système s'arme automatiquement en 30 secondes.

5. Environ 30 secondes plus tard, le système entre en mode de surveillance.

Pendant que le système est en mode de surveillance, le témoin indicateur de sécurité clignote ensuite lentement (au rythme de deux fois toutes les 2 secondes environ), ce qui indique que le système est armé et sous surveillance.

REMARQUE

• Le système peut être armé même si les vitres et/ou le toit ouvrant opaque sont ouverts. Vérifiez toujours que tout est fermé avant d'armer le système.

• Vous pouvez, si vous le préférez, supprimer l'attente de 30 secondes. Adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU pour effectuer cette opération.

• Si l'une des opérations suivantes est effectuée pendant le délai d'attente, le système n'entre pas en mode de surveillance.

– Les portières (y compris le hayon) sont déverrouillées au moyen du porte-clés d'accès/de la télécommande.

– Les portières (y compris le hayon) sont déverrouillées au moyen de la fonction d'accès sans clé (modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir").

– Une portière (y compris le hayon et le capot moteur) est ouverte.

– Le contacteur d'allumage est mis en position "ON" (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir").

– Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est mis en position "ACC" (modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir").

■ Pour désarmer le système d'alarme

Effectuez l'une des procédures suivantes.

• Exercez une brève pression sur un bouton du porte-clés d'accès/du transmetteur à distance (pendant moins de 2 secondes).

• Portez le porte-clés d'accès sur vous et effectuez une des procédures suivantes (modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir").

– Saisissez la poignée de la portière avant.

– Appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon.

– Déverrouillez avec l'accès par code PIN.

– SUITE –

La fréquence de clignotement du témoin indicateur du système de sécurité change alors lentement (d'un clignotement toutes les 3 secondes environ à deux clignotements toutes les 2 secondes environ), indiquant que le système d'alarme a été désarmé.

▼ Désarmement du système en cas d'urgence

Au cas où vous ne pourriez pas désactiver le système avec le porte-clés d'accès/le transmetteur (transmetteur perdu, cassé, pile du transmetteur déchargée, etc.), vous pouvez désarmer le système sans utiliser le porte-clés d'accès/le transmetteur à distance.

Le système peut être désarmé si vous tournez le contacteur d'allumage de la position "LOCK"/"OFF" à la position "ON" avec une clé/un porte-clés d'accès enregistré(e).

REMARQUE

Pour les modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir", si la pile du porte-clés d'accès est déchargée, effectuez la procédure décrite dans "Changement de l'état d'alimentation" ☞P504. Dans un tel cas, remplacez immédiatement la pile. Reportez-vous à "Remplacer la pile du porte-clés d'accès" ☞P564.

■ Réglage du système d'alarme

Pour activer votre système d'alarme s'il est désactivé, ou vice-versa, procédez comme suit.

1. Désarmez le système d'alarme. Reportez-vous à "Pour désarmer le système d'alarme" ☞P157.
2. Asseyez-vous au volant et fermez toutes les portières, le hayon et le capot moteur.
3. Mettez le contacteur d'allumage en position "ON".
4. Maintenez le symbole "🔒" du commutateur de verrouillage électrique des portières côté conducteur enfoncé, ouvrez la portière du conducteur dans la seconde qui suit et attendez 10 secondes avant de relâcher le bouton. Ceci a pour effet de changer le réglage comme suit.

- Instruments de bord de type A

État du réglage	Affichage des instruments de bord	Avertisseur sonore
Activé	AL on	Une fois
Désactivé	AL off	Deux fois

- Instruments de bord de type B

État du réglage	Affichage des instruments de bord	Avertisseur sonore
Activé	AL ON	Une fois
Désactivé	AL OFF	Deux fois

REMARQUE

Vous pouvez demander à votre concessionnaire SUBARU de modifier le réglage ci-dessus.

■ Si vous avez déclenché l'alarme par inadvertance

▼ Pour arrêter l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes:

- Appuyez sur l'un des boutons du porte-clés d'accès/du transmetteur à distance.
- Mettez le contacteur d'allumage en position "ON" (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir").
- Mettez le contacteur d'allumage à

bouton-poussoir en position “ACC” (modèles avec “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”).

REMARQUE

Seules les clés enregistrées permettent d’arrêter l’alarme. Si le transpondeur de dispositif antidémarrage n’est pas enregistré, l’alarme ne s’arrête pas.

■ Mode parking gardé

Si vous le mettez en mode parking gardé, le système d’alarme ne fonctionne pas. En mode parking gardé, la télécommande ne sert qu’à verrouiller et déverrouiller les portières et le hayon, et à déclencher l’alarme d’appel au secours.

Pour entrer en mode parking gardé, changez le réglage du système d’alarme de votre véhicule en mode désactivé. Reportez-vous à “Réglage du système d’alarme” ☞P158. Le témoin indicateur du système de sécurité continue à clignoter au rythme d’une fois toutes les 3 secondes, pour indiquer que le système est en mode parking gardé.

Pour quitter le mode parking gardé, changez le réglage du système d’alarme de votre véhicule sur le mode activé. Reportez-vous à “Réglage du système d’alarme” ☞P158.

2-7. Verrous de sécurité pour enfants

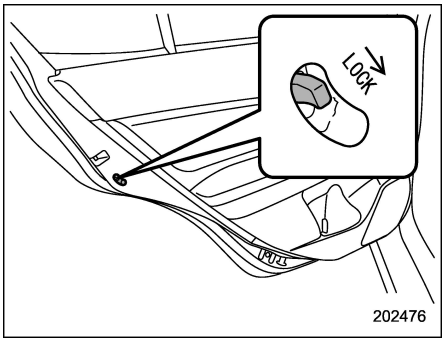

Chacune des portières arrière est équipée d’un verrou de sécurité pour enfants. Lorsque le loquet de sécurité pour enfants est en position verrouillée, il est impossible d’ouvrir la portière de l’intérieur. La portière ne peut être ouverte que de l’extérieur.

⚠ DANGER

Mettez toujours les verrous de sécurité pour enfants en position “LOCK” lorsque des enfants se trouvent sur le siège arrière. Un accident grave pourrait se produire si un enfant ouvrait accidentellement une portière et tombait du véhicule.

2-8. Vitres

⚠ DANGER

Pour éviter de graves blessures par suite de coincement, prenez toujours les précautions suivantes, sans exception.

- **Les lève-vitres électriques doivent toujours être manœuvrés avec la plus grande prudence, afin d'éviter qu'une personne se coince des parties de son corps, ou que d'autres objets se trouvent pris dans la vitre.**
- **La commande de condamnation des lève-vitres passagers doit toujours être enclenchée lorsqu'il y a des enfants à bord du véhicule.**
- **Portez toujours la clé sur vous lorsque vous quittez le véhicule pour des raisons de sécurité et ne laissez jamais un enfant sans surveillance rester dans le véhicule. Dans le cas contraire, les enfants pourraient se blesser en actionnant les lève-vitres électriques.**

REMARQUE

- **Si le système de lève-vitres électriques détecte une résistance, un impact ou une anomalie, le mouvement de la vitre peut être arrêté automatiquement pour empêcher d'exacerber l'interférence, le coincement ou le dysfonctionnement.**
  - **– La vitre, lors de sa fermeture, coulisse légèrement vers le bas et s'arrête.**
  - **– La vitre, lors de son ouverture, arrête de coulisser vers le bas.**
- **Le système de lève-vitres électrique peut détecter une résistance, un impact ou une anomalie dans les cas suivants.**
  - **– Un objet de dimension importante est pris entre la vitre et son encadrement.**
  - **– Un corps étranger est pris entre la vitre et son encadrement.**
  - **– Le véhicule passe au-dessus d'un nid-de-poule.**
- **La vitre ne peut pas être fermée pendant quelques secondes après avoir été arrêtée automatiquement par le système.**

■ Fonctionnement du lève-vitre électrique

▼ Commutateurs de lève-vitre électrique

- Commutateurs de lève-vitre électrique côté conducteur:

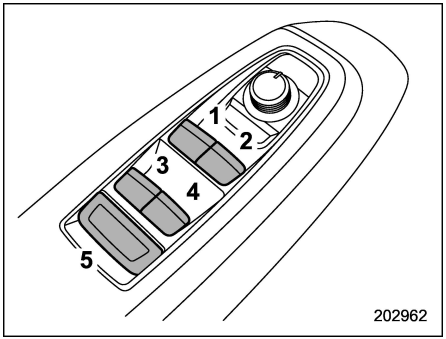

1) Pour la vitre avant gauche (avec fonction d'ouverture ou de fermeture complète par simple pression)
2) Pour la vitre avant droite (avec fonction d'ouverture ou de fermeture complète par simple pression (selon modèles))
3) Pour la vitre du passager arrière gauche
4) Pour la vitre du passager arrière droit
5) Commande de verrouillage

Tous les lève-vitres peuvent être actionnés à partir du panneau de commande des lève-vitres électriques de la portière

côté conducteur.

Ces commutateurs s'allument lorsqu'ils sont activés.

- Commutateurs de lève-vitre électrique côté passager:

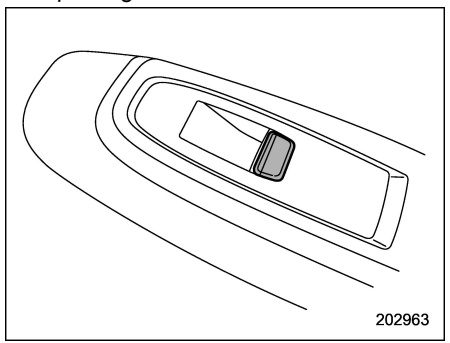

Toutes les vitres passagers peuvent être actionnées à partir de la commande des lève-vitres électriques de la portière.

Ces commutateurs s'allument lorsqu'ils sont activés.

▼ Actionnement des vitres

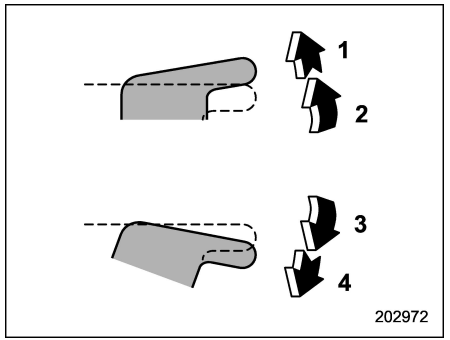

Avec la fonction d'ouverture ou de fermeture complète par simple pression

1) Fermeture automatique*
2) Fermer
3) Ouvrir
4) Ouverture automatique*

*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez le commutateur du côté opposé.

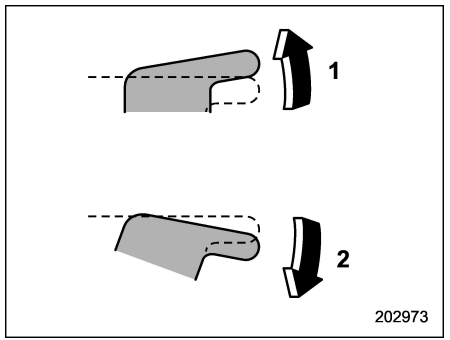

Sans la fonction d'ouverture ou de fermeture automatique par simple pression

1) Fermer
2) Ouvrir

REMARQUE

Évitez ce qui suit.

- **Actionner continuellement un commutateur dans la même direction après l'ouverture ou la fermeture complète de la vitre.**
- **Actionner continuellement trois commutateurs ou plus dans la même direction après l'ouverture ou la fermeture complète des vitres.**

Effectuer l'une des opérations ci-dessus peut provoquer l'actionnement du disjoncteur de lève-vitre électrique, ce

– SUITE –

qui rendrait l'ouverture ou la fermeture de la vitre impossible. Veillez à initialiser les lève-vitres électriques. Reportez-vous à "Initialisation des lève-vitres électriques (vitres avec fonction de délai d'extinction)" ☞P163.

▼ Fonction anti-enfermement (vitres avec fonction d'ouverture et de fermeture automatique par simple pression)

Si, lors de la fermeture automatique de la vitre, la présence d'un objet suffisamment gros coincé entre la vitre et l'encadrement de vitre est détectée, elle s'abaisse automatiquement légèrement, puis s'arrête.

Si un corps étranger est coincé pendant l'ouverture automatique de la vitre, celle-ci arrête son mouvement.

⚠ ATTENTION

- **Ne testez jamais le fonctionnement du lève-vitre électrique en utilisant des parties de votre corps.**
- **Si un objet est coincé juste avant la fermeture totale de la vitre, le système peut ne pas fonctionner correctement.**

REMARQUE

- **Si une vitre détecte un impact similaire à celui causé par le coincement d'un objet (par exemple, lorsque le véhicule heurte un nid de poule profond), la fonction anti-enfermement pourrait s'activer.**
- **Vous ne pouvez pas fermer la vitre pendant quelques secondes après l'activation de la fonction anti-enfermement.**

▼ Fonction de temporisation d'extinction (selon modèles)

Les vitres peuvent être actionnées pendant environ 40 secondes même après la mise sur "ACC" ou "OFF" du contacteur d'allumage. Si une portière avant est ouverte dans cette période de 40 secondes, la fonction de temporisation d'extinction est annulée.

▼ Verrouillage des vitres des passagers

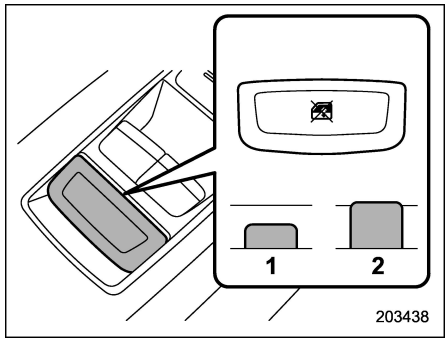

1) Verrouiller
2) Déverrouiller

La commande de verrouillage est en position de verrouillage, et les vitres arrière ne peut pas être actionnées par les commutateurs du côté conducteur. Les commutateurs du côté passager et ceux du côté de la banquette arrière ne sont pas fonctionnelles non plus.

Lorsque l'indicateur sur les commutateurs de lève-vitre ne s'allume pas, le commutateur de lève-vitre ne peut pas être actionné.

■ Initialisation des lève-vitres électriques (vitres avec fonction de délai d'extinction)

Si la fonction d'ouverture et de fermeture automatique par simple pression ou la fonction de délai d'extinction ne fonctionne pas correctement, actionnez chaque vitre en suivant la procédure ci-dessous afin d'initialiser le système de lève-vitre électrique.

1. Fermez la portière.
2. Mettez le contacteur d'allumage en position "ON".
3. Ouvrez complètement la vitre et appuyez sur le commutateur de lève-vitre électrique et maintenez-le enfoncé pendant environ 1 seconde.
4. Fermez complètement la vitre puis tirez sur le commutateur de lève-vitre électrique et maintenez-le ainsi pendant environ 1 seconde.

2-9. Hayon

⚠ ATTENTION

Lors du chargement et du déchargement de bagages, veillez à ne pas entrer en contact avec les gaz d'échappement chauds du moteur ou le tuyau d'échappement, car ceux-ci pourraient vous brûler.

■ Hayon manuel

Le hayon peut être verrouillé et déverrouillé à l'aide des systèmes suivants.

- Commutateur de verrouillage électrique des portières: Reportez-vous à "Verrouillage et déverrouillage par l'intérieur" ☞P152.
- Accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir (selon modèles): Reportez-vous à "Accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir" ☞P128.
- Système d'entrée sans clé par télécommande: Reportez-vous à "Système d'entrée sans clé par télécommande" ☞P146.
- Verrouillage/déverrouillage automatique des portières: Reportez-vous à "Verrouillage/déverrouillage automatique des portières" ☞P153.

Pour ouvrir:

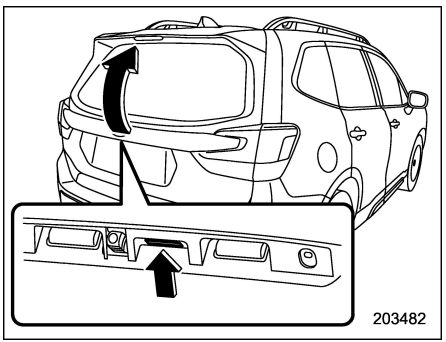

Bouton d'ouverture du hayon

1. Déverrouillez le hayon.
2. Appuyez sur le bouton d'ouverture du hayon et maintenez-le enfoncé. Le hayon s'ouvre légèrement.
3. Tenez le hayon et levez-le lentement.

REMARQUE

S'il est impossible d'ouvrir le hayon car la batterie du véhicule est déchargée, ou suite à un dysfonctionnement dans le système de verrouillage/déverrouillage des portières ou pour toute autre raison, il peut être déverrouillé manuellement en actionnant le levier de dé-

– SUITE –

verrouillage du hayon. Pour la procédure à suivre, reportez-vous à "Hayon – s'il est impossible d'ouvrir le hayon" ☞P506.

Pour fermer:

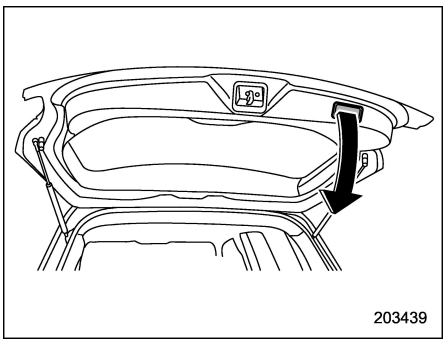

Rabattez le hayon lentement puis appuyez fermement jusqu'à ce que la serrure s'enclenche.

Pour fermer facilement le hayon, abaissez-le en le tenant par la poignée.

⚠ DANGER

- **Pour éviter que des gaz d'échappement dangereux ne pénètrent dans le véhicule, gardez toujours le hayon fermé pendant que le moteur est en marche.**
- **N'essayez pas de fermer le hayon pendant que vous le tenez par la poignée.**
- **Ne fermez pas le hayon en tirant la poignée depuis l'intérieur de l'espace de chargement. Vous risqueriez de vous faire prendre la main et de vous blesser.**

⚠ ATTENTION

- **N'insérez pas d'objets tels que des sachets en plastique derrière les pistons du hayon, et ne collez pas de ruban adhésif sur ces pistons. Cela pourrait provoquer la fuite du gaz actionnant les vérins, qui ne pourraient plus maintenir le hayon en position ouverte.**
- **Veillez à ne pas vous cogner la tête ou le visage contre le hayon pendant le mouvement d'ouverture ou de fermeture et pendant les opérations de chargement ou déchargement des bagages.**

■ Hayon électrique (selon modèles)

⚠ DANGER

- **Lorsque vous actionnez le hayon électrique, observez les précautions suivantes. Ignorer ces mesures de précaution peut provoquer des blessures (p. ex., le corps d'une personne est heurté ou coincé par le hayon, etc.)**
  - **– Assurez-vous qu'il n'y ait personne autour du hayon.**
  - **– Ne laissez jamais personne s'approcher du hayon.**
- **Lorsque vous fermez le hayon, soyez vigilant afin d'éviter qu'une personne ne se coince des parties de son corps, ou que d'autres objets ne se trouvent pris dans le hayon.**

  Sinon, de graves blessures peuvent être causées par le coincement.
- **Après avoir ouvert le hayon sur une pente à l'aide de la fonction de hayon électrique, celui-ci peut se fermer. Assurez-vous que le hayon est complètement arrêté après l'avoir ouvert.**

- **Pour des raisons de sécurité, lorsque vous quittez le véhicule, portez toujours la clé sur vous et ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule. Faute de quoi les enfants pourraient se blesser en manipulant le hayon électrique.**
- **Le conducteur doit être conscient de ses responsabilités et rester prudent en toutes circonstances.**
- **N'utilisez le hayon électrique que lorsque la zone autour du hayon est clairement visible et que lorsque vous avez vérifié qu'il n'y a pas de danger d'être coincé par le hayon.**

⚠ ATTENTION

- **Lorsque vous fermez le hayon après l'avoir ouvert, assurez-vous d'utiliser le hayon électrique. Si le hayon est fermé manuellement avec une force excessive, le hayon électrique risque d'être endommagé.**
- **N'installez pas d'accessoires autres que des pièces SUBARU d'origine sur le hayon. Si le poids du hayon augmente de manière excessive, les béquilles de hayon ne peuvent pas soutenir le hayon suffisamment lors de son ouverture. De plus, le hayon électrique peut ne pas fonctionner correctement ou peut mal fonctionner.**

Le hayon électrique ne fonctionne que lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies.

- Le véhicule est complètement arrêté.
- La température extérieure est dans une plage comprise entre −30 °C et 60 °C (−22 °F et 140 °F).
- Le contacteur d'allumage est sur la position "LOCK"/"OFF" ou "ACC". Ou bien, le contacteur d'allumage est en position "ON" et le levier sélecteur est en position "P".

Nous vous recommandons d'utiliser la fonction de hayon électrique dans la plupart des cas au lieu de l'actionner manuellement.

REMARQUE

- **N'appuyez pas de façon répétée sur le bouton de hayon électrique pendant que le hayon électrique est en marche. Sinon, le système peut ignorer la pression sur le bouton afin d'éviter d'être endommagé.**
- **Si le véhicule commence à se déplacer alors que le hayon électrique est en marche, le système émet un signal sonore et ferme le hayon automatiquement. À ce moment, si le système détecte un blocage, il désactive le hayon électrique et celui-ci ne se fermera pas. Si cela se produit, fermez le hayon manuellement. Pour plus de détails, reportez-vous à "Hayon manuel" ☞P163.**
- **Si vous essayez d'ouvrir le hayon en utilisant la fonction de hayon électrique immédiatement après la fermeture du hayon via la fonction de hayon électrique, un signal sonore électronique retentit et le hayon ne s'ouvre pas. Attendez un moment avant d'essayer d'ouvrir le hayon via la fonction de hayon électrique.**
- **Si l'une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie pendant que vous actionnez le hayon électrique, un signal sonore électronique retentit et le hayon électrique sera désactivé. Dans ce cas, le hayon peut arrêter soudainement de s'ouvrir ou de se fermer.**

– SUITE –

▼ **Fonctionnement**

REMARQUE

● Le hayon reste déverrouillé même après sa fermeture. Verrouillez toujours le hayon lorsque vous quittez le véhicule.

● Si vous ne pouvez pas ouvrir/fermer le hayon en effectuant l'opération décrite ici, un court signal sonore électronique retentit trois fois (bip, bip, bip).

▽ **Via le bouton de hayon électrique (autre que les boutons sur le hayon)**

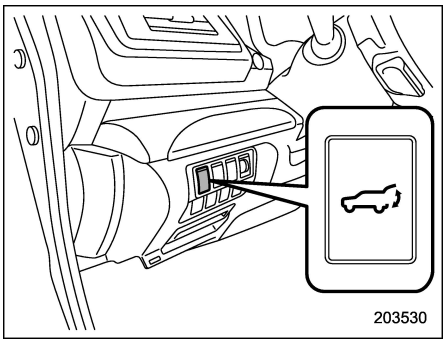

Bouton de hayon électrique sur le tableau de bord

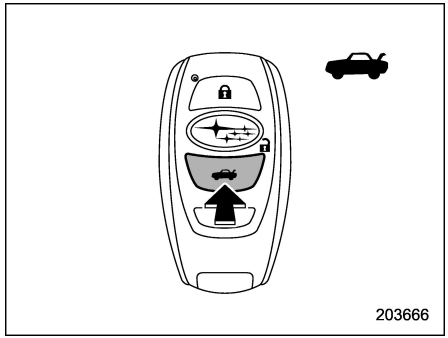

Bouton de hayon électrique sur le porte-clés d'accès

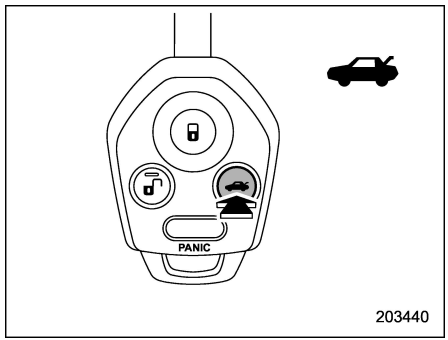

Bouton de hayon électrique sur le transmetteur

Pour ouvrir le hayon:

Appuyez sur le bouton de hayon électrique et maintenez-le enfoncé lorsque le hayon est fermé. Le hayon s'ouvre automatiquement. Un signal sonore électronique et les feux de détresse s'activent alors comme suit:

● Lors de l'actionnement du bouton de hayon électrique sur le tableau de bord/ transmetteur: retentit et clignote deux fois.

● Lors de l'actionnement du bouton de hayon électrique sur le porte-clés d'accès: retentit et clignote quatre fois.

REMARQUE

● Si le hayon ne peut pas être ouvert en actionnant le bouton de hayon électrique sur le tableau de bord, déverrouillez-le à l'aide de la fonction d'accès sans clé ou du système d'entrée sans clé par télécommande. Il sera alors possible d'ouvrir le hayon électrique à l'aide du bouton de hayon électrique sur le tableau de bord.

● Le réglage d'usine (par défaut) du fonctionnement pour le bouton "🚗" sur le porte-clés d'accès ou le transmetteur est la pression maintenue. Ce réglage peut être désactivé ou modifié sur une pression double par des concessionnaires SUBARU. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.

Pour interrompre l'ouverture du hayon:

Appuyez brièvement sur le bouton de hayon électrique pendant l'ouverture du hayon. Un signal sonore retentit alors deux fois et les feux de détresse clignotent deux fois.

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton de hayon électrique, le hayon se ferme.

Vous pouvez ouvrir le hayon en appuyant brièvement sur le bouton de hayon électrique pendant la fermeture du hayon.

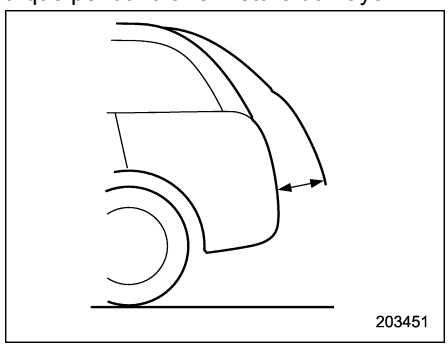

REMARQUE

Le mouvement du hayon ne peut pas être interrompu lorsqu'il est à 5 cm (2 po) environ de la position complètement fermée. Le système ne tiendra pas compte de la pression de boutons et le hayon continuera son ouverture.

Pour fermer le hayon:

Appuyez sur le bouton de hayon électrique et maintenez-le enfoncé. Un signal sonore retentit alors deux fois et les feux de détresse clignotent deux fois. Si vous appuyez à nouveau brièvement sur le hayon électrique, le hayon s'ouvre.

REMARQUE

Le réglage d'usine (par défaut) du fonctionnement pour le bouton "🚗" sur le porte-clés d'accès ou le transmetteur est la pression maintenue. Ce réglage peut être désactivé ou modifié sur une pression double par des concessionnaires SUBARU. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.

▽ Via les boutons sur le hayon

REMARQUE

Après avoir effectué les procédures suivantes, un signal sonore électronique retentit deux fois et les feux de détresse clignotent deux fois.

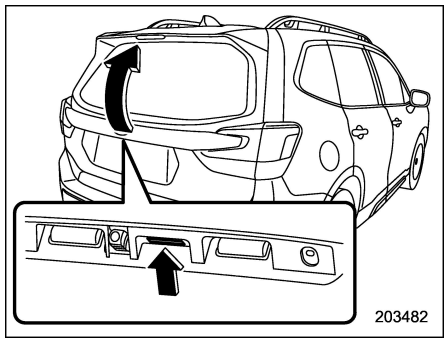

Bouton d'ouverture du hayon

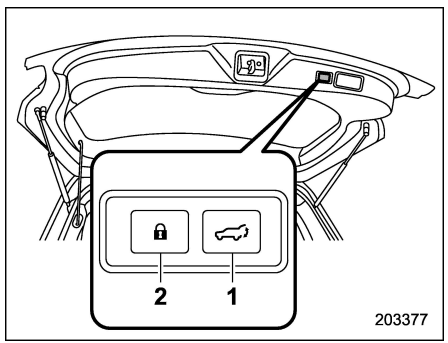

Bouton de hayon électrique sur le bord intérieur du hayon

1) Bouton de hayon électrique
2) Bouton de verrouillage du hayon électrique

– SUITE –

Pour ouvrir le hayon:

1. Pour les modèles avec “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”, portez le porte-clés d’accès. Pour les modèles sans “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”, déverrouillez le hayon.
2. Appuyez brièvement sur le bouton d’ouverture de hayon lorsque le hayon est fermé.

Le hayon s’ouvre automatiquement.

Pour interrompre l’ouverture du hayon:

Appuyez brièvement sur un des boutons suivants pendant l’ouverture du hayon.

- Bouton d’ouverture du hayon
- Bouton de hayon électrique sur le bord intérieur du hayon

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton de hayon électrique, le hayon se ferme. Vous pouvez ouvrir le hayon en appuyant brièvement sur le bouton de hayon électrique pendant la fermeture du hayon.

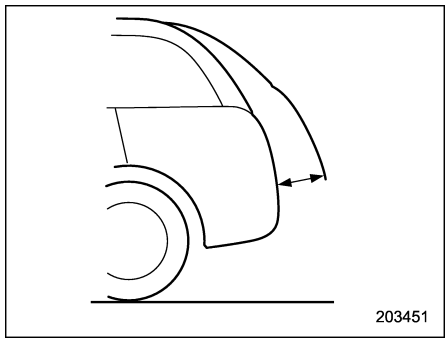

REMARQUE

Le mouvement du hayon ne peut pas être interrompu lorsqu’il est à 5 cm (2 po) environ de la position complètement fermée. Le système ne tiendra pas compte de la pression de boutons et le hayon continuera son ouverture.

Pour fermer le hayon:

Appuyez brièvement sur un des boutons suivants.

- Bouton d’ouverture du hayon
- Bouton de hayon électrique sur le bord intérieur du hayon

Si vous appuyez à nouveau sur le bouton de hayon électrique, le hayon s’ouvre.

Pour verrouiller les portières avec le bouton de verrouillage du hayon électrique:

Portez le porte-clés d’accès sur vous, et appuyez sur le bouton de verrouillage de hayon électrique. Toutes les portières, le hayon et le volet du réservoir de carburant seront verrouillés, et le hayon sera fermé. De plus, les feux de détresse clignotent une fois, et le signal sonore retentit une fois.

REMARQUE

- **En appuyant pendant plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage du hayon électrique, toutes les portières se verrouillent mais la fonction de fermeture automatique des portières sera annulée pour le hayon.**
- **Si l’une des portières n’est pas complètement fermée, l’avertisseur sonore extérieur retentit cinq fois pour vous signaler que les portières ne sont pas bien fermées.**

▽ **Par actionnement manuel**

Pour ouvrir le hayon:

Levez le hayon lorsqu'il est à mi-chemin. Le hayon s'ouvre automatiquement.

Pour fermer le hayon:

Baissez le hayon lorsque le hayon est ouvert. Le hayon se ferme automatiquement.

REMARQUE

- **Si le hayon est déplacé lentement, il peut ne pas s'ouvrir ou se fermer automatiquement.**
- **Vérifiez toujours que toutes les portières et le hayon sont bien verrouillés lorsque vous quittez le véhicule.**

▼ **Actionnement manuel**

REMARQUE

Il est recommandé d'utiliser le hayon électrique. L'actionnement manuel exige un effort physique.

Le hayon électrique peut être fermé manuellement. Reportez-vous à "Hayon manuel" ☞P163.

▼ **Fonction de mémoire**

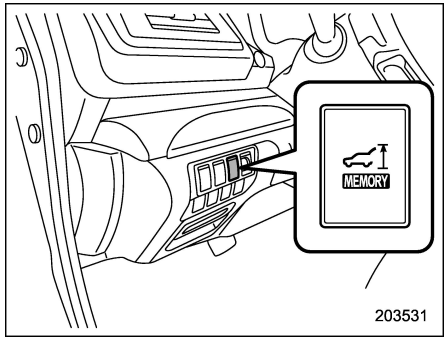

Commande de mémoire

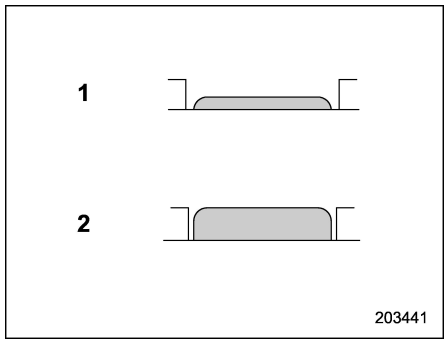

État de la commande de mémoire

1) État activé
2) État désactivé

Vous pouvez enregistrer la hauteur de hayon de votre choix.

Enregistrement de la hauteur du hayon:

Pour enregistrer la hauteur de hayon, effectuez la procédure suivante.

1. Ouvrez le hayon en utilisant la fonction de hayon électrique.
2. Lorsque le hayon est à la hauteur désirée, arrêtez-le en utilisant la fonction de hayon électrique.
3. Appuyez sur la commande de mémoire pour sélectionner l'état "ON".

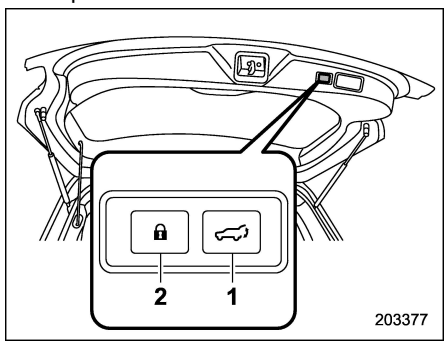

Bouton de hayon électrique sur le bord intérieur du hayon

1) Bouton de hayon électrique
2) Bouton de verrouillage du hayon électrique

– SUITE –

4. Lorsque le hayon est à la hauteur désirée, appuyez sur le bouton de hayon électrique sur le bord intérieur du hayon et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce qu'un signal sonore électronique se fasse entendre et que les feux de détresse clignotent trois fois. Le signal sonore électronique et le clignotement des feux de détresse confirment que la hauteur du hayon sélectionnée a été enregistrée.

REMARQUE

• Pour modifier la hauteur enregistrée, appuyez sur la commande de mémoire pour sélectionner l'état "OFF" et effectuez à nouveau la procédure d'enregistrement.
• Il est possible d'enregistrer la hauteur à partir d'environ 5 cm (2 po) de la position complètement fermée.

Récupération de la hauteur du hayon:
Pour ouvrir le hayon et l'arrêter à la hauteur enregistrée, effectuez la procédure suivante.

1. Appuyez sur la commande de mémoire pour sélectionner l'état activé.
2. Appuyez sur une des commandes de hayon électrique et maintenez-la enfoncée.

Même si une commande de hayon électrique est enfoncée et maintenue ainsi pendant que la commande de mémoire est en état désactivé, vous pouvez l'arrêter à la hauteur enregistrée en appuyant sur la commande de mémoire pour sélectionner l'état activé avant que le hayon atteigne la hauteur enregistrée.

REMARQUE

Le hayon s'ouvre sur la position enregistrée dans la fonction de mémoire même si le hayon est ouvert par la fonction d'inversion.

▼ Fonction d'inversion

⚠ DANGER

- **Ne laissez pas des parties de votre corps se faire piéger lors de l'actionnement de la fonction d'inversion. Si la fonction d'inversion ne fonctionne pas pour une raison quelconque, cela peut entraîner de graves blessures ou accidents.**
- **La fonction d'inversion peut ne pas fonctionner si des corps étrangers sont coincés dans le hayon juste avant qu'il se ferme complètement. Faites attention de ne pas coincer vos doigts et d'autres parties du corps.**
- **La fonction d'inversion peut ne pas fonctionner selon la forme de l'objet et la façon dont il a été coincé. Faites attention de ne pas coincer vos doigts et d'autres parties du corps.**

⚠ ATTENTION

- **Si la fonction d'inversion est actionnée 3 fois de suite, l'ouverture ou la fermeture automatique de la fonction de hayon électrique sera annulée et le hayon arrête soudainement son ouverture ou sa fermeture. Toutefois, le hayon peut s'ouvrir ou se fermer en fonction de la hauteur du hayon lorsque le fonctionnement automatique cesse. Faites attention à ce que le hayon ne cogne pas la tête ou le visage de quelqu'un, etc., et que les doigts et les bagages, etc., ne soient pas pris dedans.**
- **Veillez à ne pas endommager les capteurs sensoriels. Sinon, la fonction d'inversion peut cesser de fonctionner.**

Si, pendant l'ouverture ou la fermeture à l'aide de la fonction de hayon électrique, le hayon coince des personnes ou des bagages ou heurte un obstacle, un signal sonore électronique retentit 3 fois et le hayon fonctionne comme suit.

Lors de l'ouverture du hayon: Le hayon se ferme automatiquement.

Lors de la fermeture du hayon: Le hayon s'ouvre automatiquement.

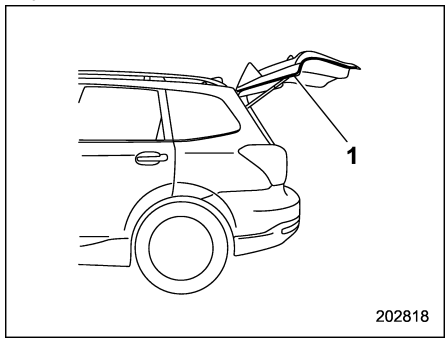

1) Capteur sensoriel

Les capteurs sensoriels sont fixés sur les bords gauche et droit du hayon. Si les capteurs sensoriels détectent des doigts, bagages, etc., pendant la fermeture via la fonction de hayon électrique, un signal sonore électronique retentit 3 fois et le hayon s'ouvre automatiquement.

REMARQUE

Lorsque le hayon est ouvert en utilisant la fonction d'inversion, il s'ouvrira complètement ou sur la hauteur enregistrée dans la fonction de mémoire.

▼ Fonction de prévention de chute du hayon

Le hayon est abaissé par le poids de la neige ou autre, un signal sonore retentit et la fonction de prévention de chute du hayon applique un freinage au hayon pour l'empêcher de se fermer trop vite.

REMARQUE

S'il y a de la neige sur le hayon, n'utilisez la fonction de hayon électrique qu'après avoir retiré la neige.

▼ Réglage du signal sonore de confirmation

En utilisant un signal sonore électronique, le hayon électrique vous fournira une confirmation via ce signal avant de commencer son fonctionnement. Si vous le désirez, le signal sonore de confirmation peut être désactivé par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

Pour les modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir", vous pouvez désactiver le signal sonore en utilisant l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à "Keyless Entry System (Système d'ouverture sans clé)" ☞P228.

Le réglage d'activation/de désactivation du signal sonore fonctionne également en tant que réglage pour le signal sonore du "système d'entrée sans clé par télécommande" et de l'"accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir". Cependant, pour le carillon d'avertissement tel que celui causé par "Fonction d'inversion" ☞P170 ou "Fonction de prévention de chute du hayon" ☞P171, il ne peut pas être désactivé.

▼ Initialisation du hayon électrique

Si le hayon électrique détecte une anomalie pendant son fonctionnement, un signal sonore électrique retentit et le fonctionnement du hayon électrique sera automatiquement arrêté en position d'ouverture ou de fermeture. Dans ce cas, le système doit être initialisé dans l'ordre suivant pour redémarrer correctement la fonction.

– SUITE –

▽ **Si le hayon électrique est fermé**

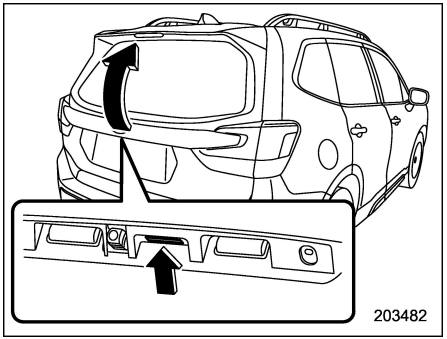

1. Maintenez enfoncé le bouton d'ouverture du hayon (pendant environ 5 secondes) jusqu'à ce qu'il soit déverrouillé, puis levez le hayon.
2. Abaissez le hayon jusqu'à ce qu'il commence à se fermer automatiquement. Le système sera initialisé une fois que le hayon est complètement fermé.
3. Actionnez le hayon électrique et vérifiez que la fonction marche correctement.

▽ **Si le hayon électrique est ouvert**

1. Abaissez le hayon jusqu'à ce qu'il commence à se fermer automatiquement. Le système sera initialisé une fois que le hayon est complètement fermé. Si le hayon ne se ferme pas complètement, maintenez enfoncé le bouton d'ouverture du hayon pendant environ 5 secondes et abaissez le hayon.
2. Actionnez le hayon électrique et vérifiez que la fonction marche correctement.

⚠ ATTENTION

Si la fonction de hayon électrique ne marche pas correctement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire SUBARU.

2-10. Toit ouvrant opaque (selon modèles)

⚠ DANGER

Ne laissez jamais dépasser les mains, la tête ou les bras de quelqu'un ou un objet quelconque par l'ouverture du toit ouvrant opaque. Une personne peut être gravement blessée si l'une des conditions suivantes se produit.

- **Le véhicule s'arrête soudainement.**
- **Le véhicule tourne brusquement.**
- **Le véhicule est impliqué dans un accident.**
- **Les parties du corps qui dépassent du véhicule sont heurtées par des objets extérieurs.**

Pour éviter de graves blessures par suite de coincement, prenez toujours les précautions suivantes, sans exception.

- **Avant de fermer le toit ouvrant opaque, vérifiez que personne ne risque de se faire prendre les mains, les bras ou la tête.**
- **Portez toujours la clé sur vous**

lorsque vous quittez le véhicule pour des raisons de sécurité et ne laissez jamais un enfant sans surveillance rester dans le véhicule. Faute de quoi, l'enfant risque de se blesser en manœuvrant le toit ouvrant opaque.

- **Ne tentez jamais de vérifier le fonctionnement de la fonction anti-blocage en plaçant intentionnellement une partie quelconque de votre corps dans le toit ouvrant opaque.**

⚠ ATTENTION

- **Ne vous asseyez pas au bord de l'ouverture du toit ouvrant opaque.**
- **N'essayez pas de manœuvrer le toit ouvrant opaque si celui-ci est bloqué par la neige ou par le gel.**
- **Ne touchez pas les pièces mobiles du toit ouvrant opaque lorsqu'il est en cours de fonctionnement.**
- **Si le toit ouvrant opaque ne se ferme pas, nous vous recommandons de faire vérifier le système par un concessionnaire SUBARU.**

Le toit ouvrant opaque ne fonctionne que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON".

■ Commutateur de toit ouvrant opaque

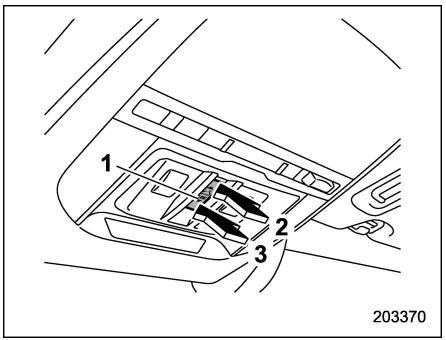

1) Commande OPEN/CLOSE
2) Ouvrir
3) Fermer

Pour ouvrir le toit ouvrant opaque:

Appuyez sur l'arrière de la commande "OPEN/CLOSE". Le pare-soleil de toit s'ouvre en même temps que le toit ouvrant opaque. Le toit ouvrant opaque s'immobilise à 15 cm (6 po) environ de la position d'ouverture complète. Faites à niveau glisser le commutateur vers l'arrière pour ouvrir complètement le toit ouvrant opaque.

Pour fermer le toit ouvrant opaque:

Appuyez sur l'avant de la commande "OPEN/CLOSE".

Pour arrêter le toit ouvrant opaque sur la position intermédiaire souhaitée pendant le mouvement d'ouverture ou de fermeture, exercez une brève pression sur le côté "OPEN" ou "CLOSE" du commutateur.

Après la pluie ou si le véhicule vient d'être lavé, essuyez le toit avant d'ouvrir le toit ouvrant opaque pour ne pas mouiller l'intérieur du véhicule.

REMARQUE

- **La conduite avec le toit ouvrant opaque totalement ouvert peut entraîner un bruit agaçant généré à haute vitesse. Dans ce cas, ouvrez le toit ouvrant opaque jusqu'à sa première position d'arrêt, à 15 cm (6 po) de la position d'ouverture complète.**
- **Le toit ouvrant opaque ne peut pas être actionné pendant le fonctionnement du système de démarrage du moteur à distance.**

– SUITE –

■ Fonction anti-blocage

Si, lors de sa fermeture, le toit ouvrant opaque détecte la présence d'un objet suffisamment gros coincé entre sa vitre et le toit du véhicule, il retourne automatiquement en position entièrement ouverte, puis s'arrête. Il arrive que, même si aucun objet n'est pris dans le toit ouvrant opaque, un fort choc sur le toit ouvrant opaque déclenche la fonction anti-blocage.

⚠ ATTENTION

Ne tentez jamais de tester cette fonction en plaçant vos doigts, mains ou autres parties de votre corps dans la course de fermeture du toit ouvrant opaque.

REMARQUE

Pour votre sécurité, il est conseillé de ne pas rouler avec le toit ouvrant opaque complètement ouvert.

■ Pare-soleil

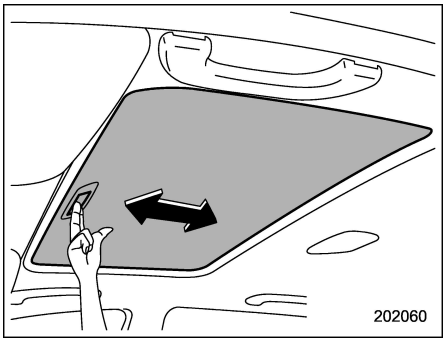

Le pare-soleil peut être coulissé manuellement vers l'avant ou vers l'arrière lorsque le toit ouvrant opaque est fermé.

À l'ouverture du toit ouvrant opaque, le pare-soleil suit le mouvement du toit vers l'arrière.

3-1. Contacteur d'allumage (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir") 179
Positions de la clé 179
Signal sonore de rappel de clé 180
Éclairage du contacteur d'allumage 180
3-2. Contacteur d'allumage à bouton-poussoir (modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir") 181
Précautions de sécurité 181
Portée de fonctionnement pour le système de démarrage à bouton-poussoir 181
Changement de l'état d'alimentation 182
Lorsque le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement 183
3-3. Feux de détresse 183
3-4. Indicateurs et jauges 184
Indicateur de vitesse 184
Compte-tours 184
Compteur totalisateur 184
Compteur journalier double 185
Jauge de carburant 186
Jauge ECO (selon modèles) 186
Réglages des instruments de bord 186
3-5. Réglage d'intensité lumineuse 188
Fonction d'annulation du réducteur d'intensité automatique 188
3-6. Avertissement et indicateur 189
Éclairage initial pour vérification du système 189
Témoin avertisseur et signal sonore de ceinture de sécurité 190
Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS 193
Indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant 194
Témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/Témoin indicateur de dysfonctionnement 194
Témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement 195
Témoin avertisseur de charge 196
Témoin avertisseur de pression d'huile 197
Témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas 197
Témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise 197
Témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP 197
Témoin avertisseur de température d'huile du différentiel arrière (selon modèles) 198
Témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus (modèles spécification des États-Unis) 198
Témoin avertisseur des freins antiblocage ABS 200
Témoin avertisseur du système des freins (rouge) 201
Témoin de frein de stationnement électronique 202

Témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold 203
Témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold 204
Témoin indicateur de pression sur la pédale de frein (selon modèles) 204
Témoin avertisseur de bas niveau de carburant..... 204
Témoin avertisseur d'ouverture de portière 204
Témoin avertisseur de capot moteur ouvert 204
Témoin avertisseur de traction intégrale 204
Témoin avertisseur de direction assistée 205
Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule/Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule 205
Témoin indicateur de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule 207
Avertisseurs sonores et indicateur d'avertissement du système d'accès et de démarrage mains libres à bouton-poussoir (selon modèles) 207
Témoin indicateur du système de sécurité 213
Témoin indicateur SI-DRIVE 214
Indicateur de position du levier sélecteur/ du rapport engagé 214
Témoins indicateurs du clignotant de direction ... 215
Témoin indicateur des feux de route 215
Témoin indicateur d'assistance des feux de route (selon modèles) 215
Témoin indicateur de régulateur de vitesse (selon modèles) 215
Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse (selon modèles)..... 216
Témoin avertisseur du dispositif de réglage automatique de portée des phares 216
Témoin avertisseur de phare LED..... 216
Témoin avertisseur des phares répondant au braquage/Témoin indicateur de désactivation des phares répondant au braquage 216
Témoin indicateur des phares antibrouillard avant (selon modèles) 216
Témoin indicateur des phares (selon modèles) ... 216
Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)..... 216
Témoin indicateur du système de démarrage et d'arrêt automatique (vert) 217
Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée..... 217
Témoin indicateur de X-MODE (selon modèles) 217
Témoin indicateur de contrôle de descente en pente (selon modèles)..... 218
Témoin avertisseur BSD/RCTA (selon modèles) 218
Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA (selon modèles) 218
Témoin avertisseur RAB (selon modèles) 219
Témoin indicateur de désactivation RAB (selon modèles) 219

Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert)/Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune) (selon modèles) 219
Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur (selon modèles) 219
Témoin indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur (selon modèles) 219
Témoin avertisseur de route enneigée et glacée (selon modèles) 220
3-7. Affichage des instruments de bord (LCD couleur) (selon modèles) 220
Fonctionnement de base 221
Écran de bienvenue (animation d'ouverture) et écran d'au revoir (animation de fin) 222
Écran d'avertissement 222
Écran de voyants lumineux 223
Écrans de base 224
Écrans de menu 226
3-8. Affichage multifonctions (noir et blanc) 229
Affichage d'informations sur la conduite 229
Indicateur de température extérieure 234
Indicateur de X-MODE (selon modèles) 235
Horloge 235
3-9. Affichage multifonctions (LCD couleur) 235
Fonctions 236
Écran de bienvenue 236
Écran d'auto-contrôle 236
Écran d'interruption 237
Fonctionnement de base 237
Écrans de base 238
Écran de réglage 245
Comment obtenir le code source à l'aide de la source libre 260
3-10. Horloge 261
Réglage manuel de l'horloge 261
Réglage automatique de l'horloge 262
Informations réglementaires 263
3-11. Commande de réglage des éclairages 263
Précautions et conseils 263
Phares 264
Inverseur feux de route/feux de croisement (variateur) 266
Appels de phares 267
Fonction d'assistance des feux de route (selon modèles) 267
Système d'éclairage de jour 270
3-12. Phare répondant au braquage (SRH) 271
3-13. Dispositif de réglage de portée des phares 272
3-14. Commande des phares antibrouillard (selon modèles) 272
3-15. Levier du clignotant de direction 273
Changeur de voie par simple pression 273
3-16. Essuie-glace et lave-glace 274
Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de pare-brise 275
Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière 277

3-17. Rétroviseurs 278
Rétroviseur intérieur 278
Rétroviseur à atténuation automatique/ boussole avec HomeLink® (selon modèles) 278
Rétroviseurs extérieurs 287
3-18. Désembueur et dégivreur (selon modèles) 289
3-19. Volant de direction à inclinaison réglable/télescopique 291
Système de volant de direction chauffant (selon modèles) 292
3-20. Avertisseur sonore 293

3-1. Contacteur d'allumage (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir")

⚠ DANGER

- **Ne mettez jamais le contacteur d'allumage sur la position "LOCK" pendant la conduite ou le remorquage du véhicule car cela bloquerait le volant de direction et ferait perdre le contrôle du véhicule. De plus, lorsque le moteur est à l'arrêt, il faut exercer beaucoup plus de force que d'habitude sur le volant.**
- **Pour des raisons de sécurité, lorsque vous quittez le véhicule, retirez toujours la clé du contacteur d'allumage, et ne laissez jamais un enfant seul dans le véhicule. Faute d'observer ces précautions, les enfants risquent de se blesser ou de blesser autrui. Les enfants pourraient actionner les lève-vitres électriques, le toit ouvrant opaque ou les autres commandes, et même déplacer le véhicule.**

⚠ ATTENTION

N'attachez pas de porte-clés ou d'étui à clés de grande taille à vos clés. S'il rebondit contre vos genoux ou vos mains pendant la conduite, cela pourrait faire passer le contacteur d'allumage de "ON" à "ACC" ou "LOCK", et ainsi couper le contact. De plus, si la clé est attachée à un porte-clés ou à un trousseau de plusieurs clés, il peut arriver que, par un effet de force centrifuge produite par le déplacement du véhicule, la clé tourne d'elle-même dans le contacteur d'allumage.

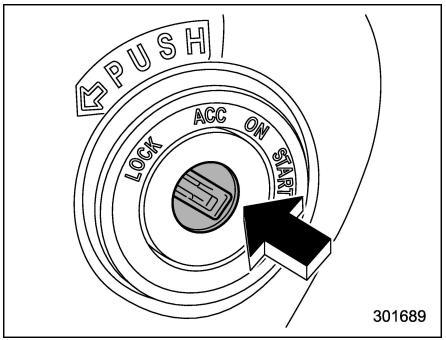

Le contacteur d'allumage comprend quatre positions différentes: LOCK, ACC, ON et START.

REMARQUE

- **Le contacteur d'allumage doit être laissé en position "LOCK" lorsque le moteur ne tourne pas.**
- **L'usage prolongé d'accessoires électriques avec le contacteur d'allumage en position "ON" ou "ACC" peut mettre la batterie à plat.**
- **S'il est difficile de passer le contacteur d'allumage de la position "LOCK" à la position "ACC", tournez légèrement le volant vers la droite et la gauche tout en tournant le contact.**

■ Positions de la clé

Position	Description
LOCK	La clé ne peut être introduite et retirée que dans cette position. Le contacteur d'allumage bloque le volant lorsque vous retirez la clé.
ACC	Cette position permet d'utiliser les accessoires électriques (système audio, prise de courant pour accessoire, etc.).
ON	C'est la position normale pour la conduite après le démarrage du moteur.
START	Le moteur démarre dans cette position.

– SUITE –

⚠ ATTENTION

Ne mettez pas le contacteur d'allumage en position "START" lorsque le moteur est en marche.

REMARQUE

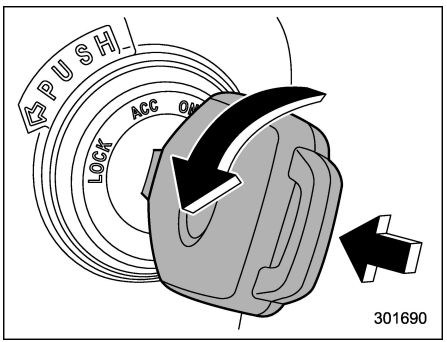

• Pour tourner la clé de la position "ACC" à "LOCK", le levier sélecteur doit être en position "P" et la clé doit être enfoncée et tournée.

• Si vous n'êtes pas parvenu à mettre le moteur en marche, retirez une fois la clé (le témoin indicateur de sécurité clignote), réintroduisez la clé et tournez-la en position "START" pour redémarrer le moteur.

• Le moteur peut ne pas démarrer dans les cas suivants:

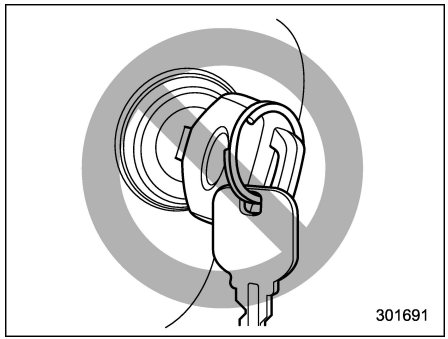

– L'anneau de la clé est en contact avec une autre clé ou avec un porte-clés métallique.

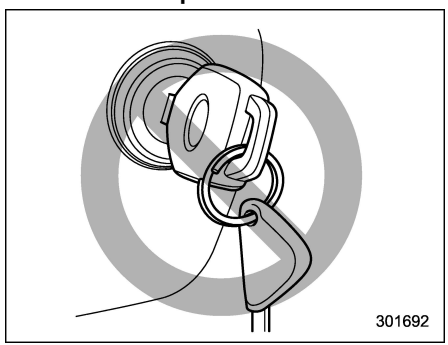

– La clé est à proximité d'une autre clé dotée d'un transpondeur pour le dispositif antidémarrage.

– La clé est à proximité ou au contact d'un autre transmetteur.

■ Signal sonore de rappel de clé

Le signal sonore de rappel de clé retentit à l'ouverture de la portière conducteur et lorsque le contacteur d'allumage se trouve en position "LOCK" ou "ACC".

Le carillon s'arrête dans les conditions suivantes.

- Le contacteur d'allumage est placé sur "ON".
- La clé est retirée du contacteur d'allumage.
- La portière du conducteur est fermée.

■ Éclairage du contacteur d'allumage

Pour faciliter l'accès au contacteur d'allumage dans l'obscurité, l'éclairage du contacteur d'allumage s'allume à l'ouverture de la portière du conducteur ou lorsque la portière du conducteur est déverrouillée en utilisant la télécommande d'entrée sans clé.

L'éclairage reste allumé pendant plusieurs dizaines de secondes et s'éteint progressivement si les conditions suivantes sont

réunies.

- La portière du conducteur est fermée.
- Les portières sont déverrouillées au moyen de la télécommande d’entrée sans clé.

L’éclairage s’éteint immédiatement si les conditions suivantes sont réunies.

- Le contacteur d’allumage est placé sur “ON”.
- Toutes les portières et le hayon sont verrouillés au moyen de la télécommande d’entrée sans clé.

3-2. Contacteur d’allumage à bouton-poussoir (modèles avec “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”)

■ Précautions de sécurité

Reportez-vous à “Précautions de sécurité” ☞P129.

■ Portée de fonctionnement pour le système de démarrage à bouton-poussoir

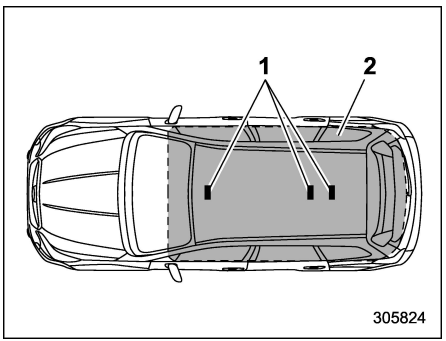

1) Antennes
2) Portée de fonctionnement

REMARQUE

- Si le porte-clés d’accès n’est pas détecté dans la portée de fonctionnement des antennes à l’intérieur du véhicule, le contacteur d’allumage à bouton-poussoir et le démarrage du moteur ne peuvent pas être utilisés.
- Même lorsque le porte-clés d’accès est en dehors du véhicule, s’il est placé trop près de la vitre, il peut être possible de mettre le contact ou de démarrer le moteur.
- Ne laissez pas le porte-clés d’accès dans les endroits suivants. Il peut être impossible d’actionner le contacteur d’allumage à bouton-poussoir et le démarrage du moteur. Cela peut également provoquer l’émission d’une fausse alerte bien qu’aucun dysfonctionnement ne se produise en réalité, ou empêcher l’émission d’une alerte en cas de dysfonctionnement.
  – Sur le tableau de bord
  – Sur le plancher
  – Dans la boîte à gants
  – Dans la pochette de garniture de portière
  – Sur le siège arrière
  – Dans l’espace de chargement
- Lorsque vous actionnez le contacteur d’allumage à bouton-poussoir ou

– SUITE –

que vous démarrez le moteur, si la pile du porte-clés d'accès est déchargée, effectuez la procédure décrite dans "Porte-clés d'accès – si le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement" ☞P504. Dans un tel cas, remplacez immédiatement la pile. Reportez-vous à "Remplacer la pile du porte-clés d'accès" ☞P564.

■ Changement de l'état d'alimentation

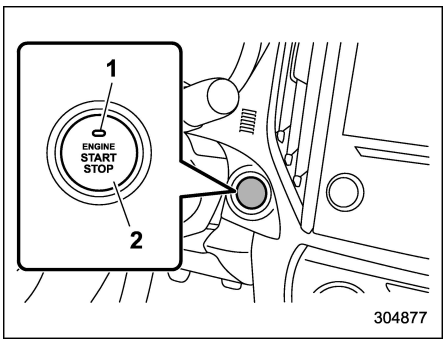

1) Indicateur de fonctionnement
2) Contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Le système est mis sous tension à chaque pression du contacteur d'allumage à bouton-poussoir.

1. Portez le porte-clés d'accès sur vous, et asseyez-vous sur le siège du conducteur.
2. Placez le levier sélecteur en position "P"/"N".
3. Appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sans enfoncer la pédale de frein. A chaque pression sur le bouton, le mode de tension change dans l'ordre suivant: "OFF", "ACC", "ON" et "OFF". Lorsque le moteur est arrêté et que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est sur "ACC" ou "ON", l'indicateur de fonctionnement sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir s'allume en orange.

État de l'alimentation	Couleur de l'indicateur	Fonctionnement
OFF	Éteint	L'alimentation est coupée.
ACC	Orange	Les systèmes suivants peuvent être utilisés: équipement audio et prise de courant pour accessoire.
ON	Orange (pendant que le moteur est arrêté)	Vous pouvez utiliser tous les systèmes électriques.
	Éteint (pendant que le moteur est en marche)	

⚠ ATTENTION

- **Lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est laissé sur "ON" (pendant que le moteur n'est pas en marche) ou "ACC" pendant une longue durée, cela peut provoquer une décharge de la batterie du véhicule.**
- **Ne renversez pas de boissons ou tout autre liquide sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir. Cela peut provoquer un dysfonctionnement.**
- **Ne touchez pas le contacteur d'allumage à bouton-poussoir avec une main souillée avec de l'huile ou d'autres contaminants. Cela peut provoquer un dysfonctionnement.**

- **Si le contacteur d'allumage à bouton-poussoir ne fonctionne pas sans à-coups, arrêtez l'opération. Contactez immédiatement un concessionnaire SUBARU.**
- **Si le contacteur d'allumage à bouton-poussoir ne s'allume pas même lorsque l'éclairage du tableau de bord est allumé, faites inspecter le véhicule chez un concessionnaire SUBARU.**
- **Si le véhicule a été laissé au soleil pendant une longue période, la surface du contacteur d'allumage à bouton-poussoir peut être chaude. Veillez à ne pas vous brûler.**

REMARQUE

- **Lorsque vous utilisez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir, enfoncez-le fermement jusqu'au bout.**
- **Si le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est enfoncé brièvement, le système peut ne pas être allumé ou éteint.**
- **Si le témoin indicateur sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir clignote en vert lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est enfoncé, la direction est bloquée. Lorsque cela se produit, appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir tout en tournant le volant à gauche et à droite.**

▼ **Fonction de prévention de déchargement de la batterie**

Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir passe automatiquement à la position "OFF" pour empêcher que la batterie se décharge sous l'une des conditions suivantes:

- Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est laissé en position "ACC" pendant environ 20 minutes pendant que le levier sélecteur est en position "P".
- Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est laissé en position "ON" pendant environ une heure pendant que le levier sélecteur est en position "P".

■ Lorsque le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement

Reportez-vous à "Porte-clés d'accès – si le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement" ☞P504.

3-3. Feux de détresse

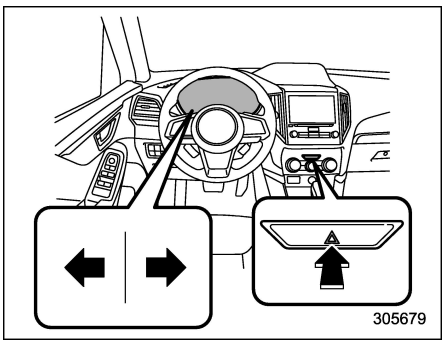

Les feux de détresse servent à signaler aux autres conducteurs le moment où vous devez arrêter votre véhicule dans des conditions d'urgence. Les feux de détresse fonctionnent quelle que soit la position du contacteur d'allumage.

Les feux de détresse s'allument en appuyant sur la commande des feux de détresse située sur le tableau de bord. Tous les clignotants et les témoins indicateurs de clignotant de direction clignotent. Pour les éteindre, appuyez de nouveau sur la commande.

– SUITE –

REMARQUE

Les clignotants de direction ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont allumés.

3-4. Indicateurs et jauges

REMARQUE

Certains compteurs et certaines jauges des instruments de bord utilisent des écrans à cristaux liquides. Ils peuvent être difficilement lisibles en cas de port de lunettes à verres polarisés.

■ Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse de déplacement du véhicule.

■ Compte-tours

Le compte-tours indique le régime du moteur en milliers de tours par minute.

⚠ ATTENTION

Ne faites pas tourner le moteur avec l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge. Dans cette gamme, l'injection de carburant sera coupé par le module de commande du moteur afin de protéger le moteur des surrégimes. Le moteur reprend son fonctionnement normal après avoir réduit le régime moteur en-dessous de la zone rouge.

■ Compteur totalisateur

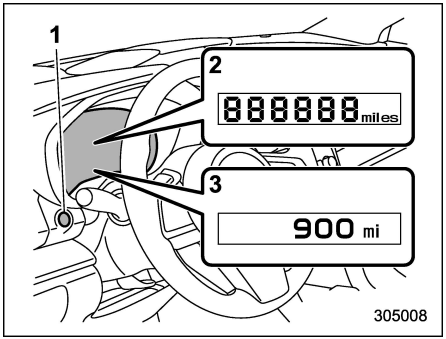

1) Commutateur TRIP RESET
2) Instruments de bord de type A
3) Instruments de bord de type B

Ce compteur affiche le compteur totalisateur lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON".

Le compteur totalisateur indique la distance totale parcourue par le véhicule.

REMARQUE

Pour allumer le compteur totalisateur/journalier, appuyez sur le commutateur TRIP RESET lorsque le contacteur d'allumage est en position "LOCK"/"OFF" ou "ACC".

Les indicateurs s'éteignent lorsque:

- **Le commutateur TRIP RESET n'est pas actionné pendant environ 10 secondes.**
- **La portière du conducteur est ouverte puis fermée.**

■ Compteur journalier double

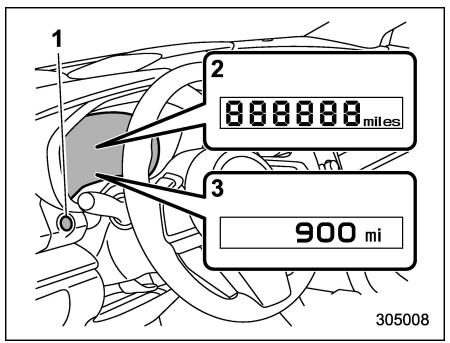

1) Commutateur TRIP RESET
2) Instruments de bord de type A
3) Instruments de bord de type B

Cet instrument affiche deux compteurs journaliers lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON".

Le compteur journalier indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Vous pouvez alors passer d'un écran à l'autre comme indiqué dans la séquence ci-dessous en appuyant sur le commutateur TRIP RESET.

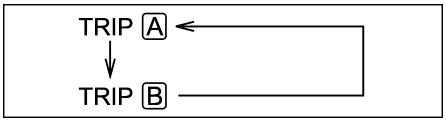

Pour remettre ce compteur à zéro, choisissez la fonction compteur journalier A ou B en appuyant sur le commutateur TRIP RESET et tenez le bouton enfoncé pendant au moins 2 secondes.

⚠ ATTENTION

Pour des questions de sécurité, ne tentez pas de changer le mode de fonctionnement de l'indicateur tout en conduisant: vous risqueriez de provoquer un accident.

REMARQUE

- **Toute interruption de la liaison entre les instruments de bord et la batterie (travaux d'entretien, remplacement du fusible, etc.) entraîne la perte des données enregistrées par le compteur journalier.**
- **Pour allumer le compteur totalisateur/journalier, appuyez sur le commutateur TRIP RESET lorsque le contacteur d'allumage est en position "LOCK"/"OFF" ou "ACC". Il est possible de passer de l'affichage du compteur journalier A au compteur journalier B et vice versa lorsque le compteur totalisateur/journalier est allumé.**

En outre, il est possible de réinitialiser le compteur journalier en appuyant sur le commutateur TRIP RESET et en le maintenant enfoncé.

Les indicateurs s'éteignent lorsque:

– Le commutateur TRIP RESET n'est pas actionné pendant environ 10 secondes.

– La portière du conducteur est ouverte puis fermée.

– SUITE –

■ Jauge de carburant

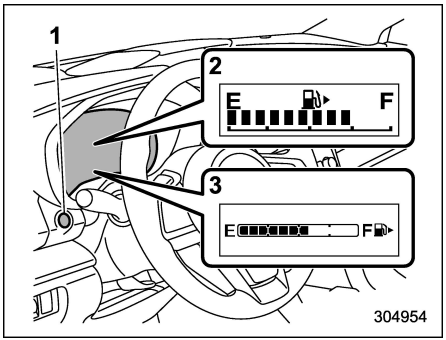

1) Commutateur TRIP RESET
2) Instruments de bord de type A
3) Instruments de bord de type B

La jauge de carburant s'affiche lorsque le contacteur est sur "ON" et elle indique la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

L'indication de la jauge peut fluctuer légèrement en cas de freinage, de virage ou d'accélération, du fait de l'agitation du carburant à l'intérieur du réservoir.

REMARQUE

• Vous pouvez voir le pictogramme "⛽▶" sur la jauge de carburant. Cette inscription indique que le volet du réservoir de carburant se trouve du côté droit du véhicule.

• Si vous appuyez sur le commutateur TRIP RESET lorsque le contacteur d'allumage est en position "LOCK"/ "OFF" ou "ACC", la jauge de carburant s'allume et indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

Les indicateurs s'éteignent lorsque:

– Le commutateur TRIP RESET n'est pas actionné pendant environ 10 secondes.

– La portière du conducteur est ouverte puis fermée.

■ Jauge ECO (selon modèles)

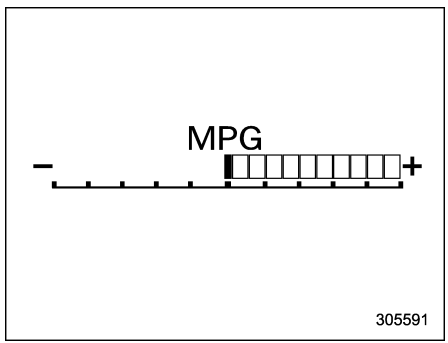

La jauge ECO indique la différence entre le taux actuel de consommation de carburant et le taux moyen de consommation de carburant depuis la dernière réinitialisation du compteur kilométrique.

Si la jauge ECO se déplace vers le côté +, cela indique une meilleure économie de carburant.

REMARQUE

• La jauge ECO montre seulement une indication approximative de la consommation de carburant.

• Après avoir remis le compteur journalier à zéro, la consommation moyenne de carburant ne s'affiche pas avant d'avoir conduit 1 km (ou 1 mille). Avant cela, la jauge ECO ne fonctionne pas.

■ Réglages des instruments de bord

Les réglages du compteur et du véhicule peuvent être effectués sur les instruments de bord.

▼ Instruments de bord de type A

Vous pouvez effectuer divers réglages, tels que modifier les unités affichées sur les instruments de bord et régler le volume de la tonalité d'avertissement.

Pendant que le contacteur d'allumage est sur la position "OFF", chaque pression sur le commutateur TRIP RESET modifie les

options indiquées dans le tableau ci-dessous.

Élément	Affichage des instruments de bord	Réglages possibles
Compteur journalier A	A 888.8	—
Compteur journalier B	B 555.5	—
Fonction de balayage de l'aiguille de la jauge	1 on	On/Off
Modification de l'unité*	2 MPH	mille/km
Volume d'avertissement*	3L u.2	Niv. 1/Niv. 2/ Niv. 3

*: Si disponible

REMARQUE

- **Si vous modifiez les unités sur les instruments de bord, les unités de l'affichage multifonctions (noir et blanc) sont également modifiées.**
- **Si l'une des conditions suivantes est remplie, le mode de réglage des instruments de bord sera annulé.**
  - **La portière du conducteur est ouverte.**
  - **Le commutateur TRIP RESET n'est pas actionné pendant environ 10 secondes ou plus.**

▽ **Méthode de modification**

1. Enfoncez le contacteur d'allumage sur la position "OFF".

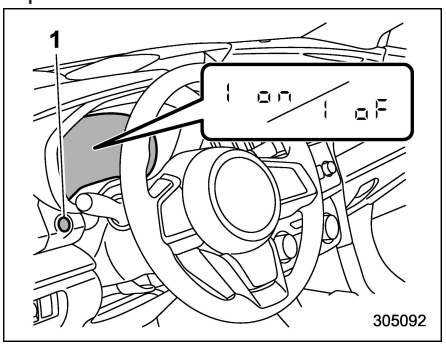

1) Commutateur TRIP RESET

2. Appuyez à plusieurs reprises sur le commutateur TRIP RESET jusqu'à ce que l'option que vous souhaitez modifier soit affichée.
3. Appuyez sur le commutateur TRIP RESET et maintenez-le enfoncé pendant que l'option à modifier est affichée, et le réglage de cette option sera modifié.

▼ **Instruments de bord de type B**

Les réglages du compteur et du véhicule peuvent être effectués sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Reportez-vous à "Écrans de menu" ☞P226.

3-5. Réglage d'intensité lumineuse

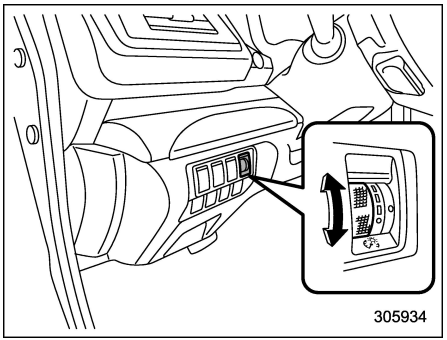

L'intensité lumineuse du tableau de bord devient plus importante dans les conditions suivantes.

- La commande des éclairages est en position "≡DOE" ou "≡D" lorsque l'éclairage ambiant est sombre.
- La commande de réglage des éclairages est en position "AUTO" et les phares s'allument automatiquement.

L'intensité lumineuse est réglable pour permettre une meilleure visibilité.

Pour rendre l'éclairage plus lumineux, tournez la molette vers le haut.

Pour rendre l'éclairage moins lumineux, tournez la molette vers le bas.

REMARQUE

- **Lorsque la molette de réglage est complètement tournée vers le haut, l'intensité lumineuse est à son maximum et la fonction d'atténuation automatique devient inopérante.**
- **Le réglage de luminosité est conservé en mémoire même lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "LOCK"/"OFF".**

■ Fonction d'annulation du réducteur d'intensité automatique

Lorsque la luminosité ambiante est forte, l'intensité lumineuse est réglée au maximum quelle que soit la position de la molette de réglage. Dans ce cas, vous ne pouvez pas régler l'intensité lumineuse en utilisant la molette de réglage. Lorsque la luminosité ambiante est faible, vous pouvez baisser l'intensité lumineuse tel que décrit ci-dessus.

La fonction d'annulation du réducteur d'intensité automatique peut être activée/désactivée et sa sensibilité peut être modifiée à volonté en faisant la demande à votre concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

3-6. Avertissement et indicateur

■ Éclairage initial pour vérification du système

Certains des témoins avertisseurs et indicateurs s'allument lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON". Ceci permet le contrôle des ampoules de ces témoins.

Pour contrôler le fonctionnement des témoins, serrez le frein de stationnement et mettez le contacteur d'allumage en position "ON". Pour le contrôle du système, plusieurs des témoins suivants s'allument puis s'éteignent après quelques secondes ou après le démarrage du moteur.

: Témoin avertisseur de ceinture de sécurité (Le témoin avertisseur de ceinture de sécurité ne s'éteint que lorsque le conducteur attache sa ceinture de sécurité.)/Témoin avertisseur de ceinture de sécurité du passager avant (Le témoin avertisseur de ceinture de sécurité ne s'éteint que lorsque le passager du siège avant attache sa ceinture de sécurité.)

: Témoin avertisseur de ceinture de sécurité arrière (selon modèles)

: Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS

ON : Témoin indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal du passager avant

OFF : Témoin indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal du passager avant

/ CHECK ENGINE: Témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/Témoin indicateur de dysfonctionnement

: Témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/ Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement

: Témoin avertisseur de charge

: Témoin avertisseur de pression d'huile

: Témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas

: Témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise

AT OIL TEMP: Témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP

: Témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus (modèles spécification des États-Unis)

ABS / (ABS): Témoin avertisseur des freins antiblocage ABS

BRAKE / : Témoin avertisseur du système des freins

PARK / (P): Témoin du frein de stationnement électronique

: Témoin avertisseur de bas niveau de carburant

: Témoin avertisseur d'ouverture de portière

AWD: Témoin avertisseur AWD

: Témoin avertisseur de direction assistée

: Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule/Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule

OFF: Témoin indicateur de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule

: Témoin avertisseur du dispositif de réglage automatique de portée des phares (selon modèles)

– SUITE –

Ⓐ: Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/ Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)

Ⓐ: Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée

Si l'un de ces témoins ne s'allume pas, l'ampoule est grillée ou bien le circuit du témoin ne fonctionne pas correctement.

Adressez-vous à votre concessionnaire agréé SUBARU pour la réparation.

■ Témoin avertisseur et signal sonore de ceinture de sécurité

Conformément à la réglementation en vigueur, votre véhicule est équipé d'un dispositif avertisseur de ceinture de sécurité pour les sièges du conducteur et des passagers.

▼ Sièges du conducteur et du passager avant

Ce dispositif a pour objet de rappeler au conducteur et au passager avant, au moment où le contacteur d'allumage est mis en position "ON", qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité. Des témoins avertisseurs s'allument aux emplacements indiqués sur l'illustration suivante et un signal sonore se fait entendre.

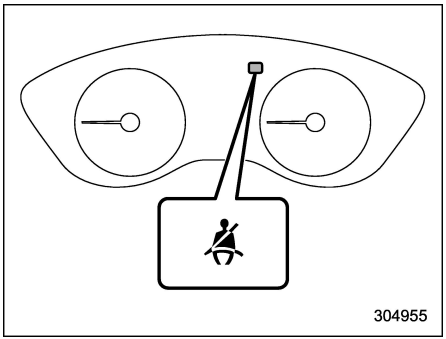

Siège du conducteur

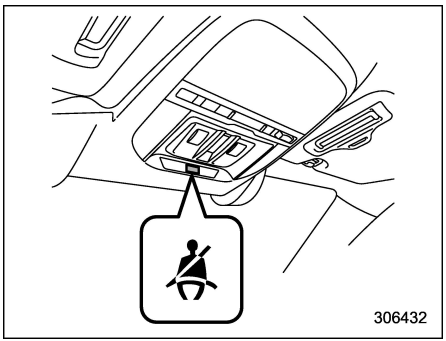

Siège du passager avant

▽ Fonctionnement

Le contacteur d'allumage a été mis en position "ON", le témoin avertisseur du conducteur et/ou du passager avant s'allume puis clignote pendant plusieurs secondes. Si la ceinture de sécurité du siège du conducteur n'est pas attachée, l'avertisseur sonore peut émettre un bip.

REMARQUE

● Si la(les) ceinture(s) de sécurité du conducteur et/ou du passager avant n'est (ne sont) pas attachée(s) pendant la conduite, le système d'avertissement de ceinture de sécurité fonctionnera de la manière suivante, en fonction de la vitesse du véhicule.

– Le témoin avertisseur s'allume pendant une conduite à environ 6 km/h (4 mi/h) ou moins.

– Le témoin avertisseur clignote et l'avertisseur sonore émet un bip sonore lorsque vous conduisez à une vitesse comprise entre environ 6 km/h (4 mi/h) et 20 km/h (13 mi/h). L'avertisseur sonore s'arrête à l'arrêt du véhicule.

– Le témoin avertisseur clignote et l'avertisseur sonore émet un son fort lorsque 15 secondes se sont écoulées pendant que vous conduisez à une vitesse comprise entre

environ 6 km/h (4 mi/h) et 20 km/h (13 mi/h).

– Le témoin avertisseur clignote et l'avertisseur sonore émet un son fort lorsque vous conduisez à une vitesse supérieure à environ 20 km/h (13 mi/h).

● Le témoin avertisseur s'éteint et l'avertisseur sonore s'arrête lorsque la ceinture de sécurité est bouclée.

● Le système d'avertissement de ceinture de sécurité peut être annulé. Toutefois, lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON" après avoir été mis en position "OFF", les réglages du système d'avertissement seront restaurés. Pour plus de détails sur l'annulation de l'avertissement, contactez un concessionnaire SUBARU.

S'il n'y a personne sur le siège du passager avant, le système d'avertissement de ceinture de sécurité du siège du passager avant est désactivé. Le système d'avertissement de ceinture de sécurité du passager avant contrôle la présence ou non d'un passager sur ce siège.

⚠ ATTENTION

Observez les précautions suivantes. Faute de quoi, le dispositif ne pourra pas fonctionner correctement et risque de se dérégler.

- **Ne fixez aucun accessoire au dossier du siège (tablette, téléviseur, etc.).**
- **Ne placez aucun objet lourd dans la poche du dossier de siège.**
- **Veillez à ce que le passager installé à l'arrière ne pose pas ses bras ou ses jambes sur ou contre le dossier du siège du passager avant et qu'il ne tire pas dessus.**
- **N'utilisez pas les sièges avant sans qu'ils soient correctement verrouillés en position avant-arrière ou sans que le dossier soit correctement verrouillé. Si un siège ou son dossier n'est pas verrouillé correctement, agissez sur le réglage pour que le loquet s'engage correctement. Pour la procédure de réglage, reportez-vous à "Siège à réglage manuel" ☞P42.**

Si le système d'avertissement de ceinture de sécurité du siège du passager avant ne fonctionne pas correctement (c'est-à-dire s'il est activé alors que le siège du passager avant n'est pas occupé, ou s'il est désactivé alors que le passager avant n'a pas attaché sa ceinture de sécurité), prenez les mesures suivantes.

- Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur le siège, excepté un éventuel système de retenue pour enfant et l'enfant l'occupant. Nous vous conseillons cependant fortement d'asseoir tous les enfants sur le siège arrière, correctement attachés.
- Vérifiez que vous n'avez laissé aucun objet dans la poche du dossier de siège.
- Vérifiez que le loquet de position avant-arrière et le loquet du dossier du siège du passager avant sont correctement engagés en essayant de déplacer le siège vers l'avant et vers l'arrière.

Si le système d'avertissement de ceinture de sécurité pour le siège du passager avant ne fonctionne toujours pas correctement après que les mesures correctives ci-dessus aient été prises, contactez immédiatement votre concessionnaire SUBARU pour un contrôle.

– SUITE –

▼ **Sièges des passagers arrière (selon modèles)**

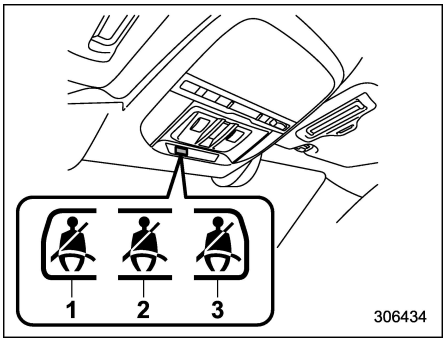

1) Siège arrière gauche
2) Siège arrière central
3) Siège arrière droit

Le témoin avertisseur et le signal sonore de ceinture de sécurité ont pour objet de rappeler aux passagers arrière, au moment où le contacteur d'allumage est mis en position "ON", qu'il doivent attacher leur ceinture de sécurité. Des témoins avertisseurs s'allument aux emplacements indiqués sur l'illustration ci-dessus et un signal sonore se fait entendre.

⚠ DANGER

- **Le conducteur doit vérifier que tous les passagers ont bien attaché leur ceinture de sécurité, car le système d'avertissement de ceinture de sécurité peut ne pas détecter de passagers dans les circonstances suivantes.**
  - **– En cas d'usage de coussins ou de systèmes de retenue pour enfant, etc.**
  - **– Lorsqu'un enfant ou un adulte de petite taille est assis dans le siège**
- **Observez les précautions suivantes**
  - **– Ne soumettez pas le siège arrière à des forts impacts.**
  - **– Ne rabattez pas le dossier de siège vers l'avant lorsque des objets sont sur le siège.**
  - **– Ne renversez pas de liquides sur le siège arrière. Si un liquide a été répandu, épongez immédiatement.**
  - **– N'enlevez pas et ne démontez pas le siège arrière.**

REMARQUE

• Le système d'avertissement de ceinture de sécurité du siège arrière détecte si un passager occupe le siège. La présence d'une charge lourde ou d'animaux de compagnie de grande taille sur la banquette arrière peut activer le témoin avertisseur et le signal sonore de ceinture de sécurité du passager. Boucler la ceinture de sécurité arrière avant de placer la charge ou d'installer un animal de compagnie de grande taille permettra d'éviter d'activer le témoin avertisseur et le signal sonore de ceinture de sécurité du passager.

• Assurez-vous que le siège arrière est inoccupé avant de le rabattre. Les objets coincés entre le bas du siège et le dossier du siège rabattu peuvent endommager la surface du siège ou activer le témoin avertisseur et le signal sonore de ceinture de sécurité du passager.

▽ **Fonctionnement**

Si les passagers des sièges arrière n'attachent pas leur ceinture de sécurité pendant que le contacteur d'allumage est en position "ON", les témoins avertisseurs de ceinture de sécurité s'allument ou clignotent pour indiquer que les ceintures ne sont pas attachées.

REMARQUE

• Si la(les) ceinture(s) de sécurité du (des) passager(s) arrière n'est (ne sont) pas attachée(s) pendant la conduite, le système d'avertissement de ceinture de sécurité fonctionnera de la manière suivante, en fonction de la vitesse du véhicule.

– Le témoin avertisseur s'allume pendant une conduite à environ 6 km/h (4 mi/h) ou moins.

– Lorsque vous conduisez à entre environ 6 km/h (4 mi/h) et 20 km/h (13 mi/h), si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées pendant 50 secondes, les témoins avertisseurs de ceinture de sécurité clignotent et un avertisseur sonore retentit.

L'avertisseur sonore émet un bip pendant 15 secondes, puis un son continu plus fort pendant 35 secondes. Le témoin avertisseur clignote pendant 50 secondes, puis il s'allume en continu et l'avertisseur sonore s'arrête.

– Lorsque vous conduisez à plus d'environ 20 km/h (13 mi/h), si les ceintures de sécurité ne sont pas attachées pendant 35 secondes, les témoins avertisseurs des ceintures non attachées clignotent et un avertisseur sonore retentit fortement. Si les ceintures de sécurité arrière ne sont pas attachées au bout de 35 secondes, le témoin avertisseur qui clignote s'allume en continu et l'avertisseur sonore s'arrête. Les témoins avertisseurs restent allumés jusqu'à ce que ces ceintures soient attachées.

• Le témoin avertisseur s'éteint et l'avertisseur sonore s'arrête lorsque la ceinture de sécurité est bouclée.

• Le témoin avertisseur de ceinture de sécurité peut être annulé. Toutefois, lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON" après avoir été mis en position "OFF", les réglages du système d'avertissement seront restaurés. Pour plus de détails sur l'annulation de l'avertissement, contactez un concessionnaire SUBARU.

■ Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS

⚠ DANGER

Si le témoin avertisseur présente l'une des conditions suivantes, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et consultez un concessionnaire SUBARU. Jusqu'à ce qu'un technicien inspecte et répare le système selon les besoins, les prétensionneurs de ceinture et/ou les coussins de sécurité SRS ne fonctionneront pas correctement en cas de collision, ce qui peut être à l'origine de blessures.

- **Le témoin avertisseur clignote ou s'allume et s'éteint**
- **Le témoin avertisseur ne s'allume pas lors de la mise sur la position "ON" du contacteur d'allumage**
- **Le témoin avertisseur reste allumé en permanence**
- **Le témoin avertisseur s'allume pendant la conduite**

Pour plus de détails concernant les composants surveillés par le témoin avertisseur, reportez-vous à "Surveillance du système des coussins de sécurité SRS" ☞P118.

– SUITE –

■ Indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant

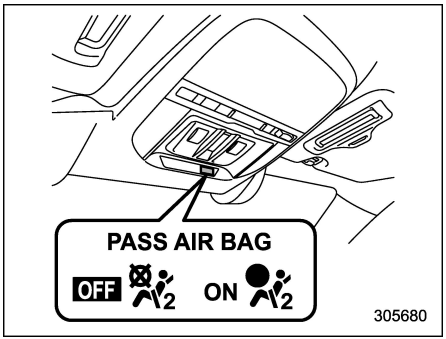

ON : Indicateur d'activation du coussin de sécurité frontal de passager avant

OFF : Indicateur de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant

Les indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant permettent de vérifier l'état du coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant.

L'indicateur est affiché près des lampes de lecture.

Lorsqu'on met le contacteur d'allumage en position "ON", les deux indicateurs d'activation et de désactivation s'allument pendant 6 secondes, période pendant laquelle se fait le contrôle du système. Après le contrôle, les indicateurs s'éteignent tous deux pendant 2 secondes. L'un des deux indicateurs s'allume ensuite, en fonction de l'état du coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant déterminé par le système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné.

Si le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant est activé, l'indicateur d'activation s'allume et l'indicateur de désactivation reste éteint.

Si le coussin de sécurité frontal SRS pour passager avant est désactivé, l'indicateur d'activation reste éteint, et l'indicateur de désactivation s'allume.

Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON", si les indicateurs d'activation et de désactivation restent tous deux allumés ou éteints une fois la phase de contrôle du système terminée, le système est défectueux. Contactez immédiatement votre concessionnaire SUBARU en vue d'effectuer un contrôle.

■ Témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/Témoin indicateur de dysfonctionnement

CHECK ENGINE

⚠ ATTENTION

Si le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume lorsque vous conduisez, faites vérifier/réparer votre véhicule par votre concessionnaire SUBARU dès que possible. Continuer à rouler sans faire contrôler/réparer le système antipollution peut entraîner de graves détériorations qui ne seraient pas couvertes par la garantie de votre véhicule.

Si ce témoin reste allumé en permanence ou clignote lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer qu'au moins une anomalie est présente dans le système antipollution.

▼ Si le témoin s'allume constamment

Si le témoin reste allumé en continu pendant la conduite, ou s'il ne s'éteint pas après la mise en marche du moteur, une anomalie de fonctionnement du sys-

tème antipollution a été détectée.

Il faut alors immédiatement faire contrôler le véhicule par un concessionnaire agréé SUBARU.

REMARQUE

Le témoin s'allume également lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'a pas été serré correctement jusqu'à enclenchement.

Si vous avez récemment fait le plein de votre véhicule, la cause de l'allumage du témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/témoin indicateur de dysfonctionnement peut provenir d'un bouchon de réservoir manquant ou mal serré. Rouvrez le bouchon et refermez-le en le tournant jusqu'à enclenchement. Vérifiez que rien n'empêche la fermeture étanche du bouchon. Le resserrage du bouchon n'a pas pour effet immédiat d'éteindre le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE. L'extinction du témoin peut ne se produire qu'après plusieurs trajets avec le véhicule. Si le témoin ne s'éteint pas, présentez immédiatement votre véhicule à un concessionnaire agréé SUBARU.

▼ Si le témoin clignote

Si le témoin clignote pendant la conduite, un défaut d'allumage du moteur susceptible d'endommager le système antipollution a été détecté.

Pour éviter que le système antipollution ne soit gravement endommagé, vous devez alors:

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les fortes accélérations.
- Éviter de monter des pentes très raides.
- Si possible, réduire la charge du véhicule.
- Si le véhicule tracte une remorque, arrêtez-le dès que possible.

Après plusieurs trajets avec le véhicule, il arrive que le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE cesse de clignoter pour rester allumé en permanence. Il faut alors immédiatement faire contrôler le véhicule par un concessionnaire agréé SUBARU.

■ Témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION

- **Après la mise sur "ON" du contacteur d'allumage, si le témoin indicateur/témoin avertisseur réagit des façons suivantes, ceci peut indiquer une défectuosité du circuit électrique. Contactez immédiatement votre concessionnaire SUBARU en vue d'effectuer un contrôle.**
  - **– Il clignote en ROUGE.**
  - **– Il demeure allumé en ROUGE pendant plus de 2 secondes.**
  - **– Il clignote alternativement en ROUGE et en BLEU.**
- **Si ce témoin indicateur/avertisseur réagit des façons suivantes, conformez-vous aux mesures spécifiques appropriées listées ci-dessous.**

– SUITE –

– **Clignote ou s'allume en ROUGE:**
Arrêtez dès que possible le véhicule en toute sécurité et consultez les étapes de la procédure d'urgence à suivre en cas de surchauffe du moteur. Faites ensuite vérifier le système par le concessionnaire SUBARU le plus proche. Reportez-vous à "Surchauffe du moteur" ☞P498.
– **Clignote alternativement en ROUGE et en BLEU:**
Le circuit électrique pourrait être défectueux. Contactez votre concessionnaire SUBARU pour une inspection.

Ce témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement possède les trois fonctions suivantes.

- Il s'allume en **BLEU** pour indiquer une température insuffisante du moteur.
- Clignotement en **ROUGE** indique que le moteur est près de la surchauffe.
- Il s'allume en **ROUGE** pour indiquer une surchauffe du moteur.

Pour un contrôle du système, ce témoin indicateur/témoin avertisseur s'allume en **ROUGE** pendant 2 secondes environ lors de la mise sur "ON" du contacteur d'allumage. Après cela, le témoin indicateur/témoin avertisseur passe au **BLEU** et reste allumé en **BLEU**. Ce témoin **BLEU** allumé s'éteint lorsque le moteur est suffisamment chaud.

Si la température de liquide de refroidissement du moteur augmente au-delà de la plage spécifiée, le témoin indicateur/avertisseur clignote en **ROUGE**. À ce moment-ci, le moteur est près de la surchauffe.

Si la température du liquide de refroidissement du moteur augmente davantage, le témoin indicateur/avertisseur s'illumine en **ROUGE** en continu. À ce moment-ci, le moteur pourrait être en surchauffe.

Lorsque ce témoin indicateur/témoin avertisseur clignote en **ROUGE** ou s'allume en **ROUGE**, garez le véhicule dans un endroit sûr dès que possible, et reportez-vous aux étapes de la procédure d'urgence à suivre en cas de surchauffe du moteur. Reportez-vous à "Surchauffe du moteur" ☞P498. Faites ensuite vérifier le système par le concessionnaire SUBARU le plus proche.

En outre, si le témoin indicateur/témoin avertisseur clignote souvent en **ROUGE**, le circuit électrique pourrait être en dysfonctionnement. Contactez votre concessionnaire SUBARU pour une inspection.

REMARQUE

Si le moteur est redémarré après certaines conditions de conduite, ce témoin indicateur/avertisseur peut s'allumer en ROUGE. Ceci n'est pas signe de défectuosité si le témoin indicateur/avertisseur s'éteint dans un délai rapide.

■ Témoin avertisseur de charge

Si ce témoin s'allume pendant que le moteur tourne, cela peut signifier que le circuit de charge ne fonctionne pas normalement.

Si le témoin s'allume pendant la conduite ou s'il reste allumé après la mise en marche du moteur, arrêtez le moteur dès que la sécurité le permet, puis contrôlez la courroie de l'alternateur. Si la courroie est détendue ou cassée, ou si le témoin reste allumé alors que la courroie est en bon état, contactez immédiatement le concessionnaire SUBARU le plus proche.

■ Témoin avertisseur de pression d'huile

Si ce témoin s'allume pendant que le moteur tourne, cela signifie que la pression d'huile moteur est trop basse et que le circuit de lubrification ne fonctionne pas normalement.

Si le témoin s'allume pendant la conduite ou s'il reste allumé après la mise en marche du moteur, arrêtez le moteur dès que la sécurité le permet, puis contactez immédiatement votre concessionnaire SUBARU le plus proche.

⚠ ATTENTION

Ne faites pas fonctionner le moteur si le témoin avertisseur de pression d'huile est allumé. Cela peut endommager gravement le moteur.

■ Témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas

Ce témoin s'allume lorsque le niveau d'huile moteur passe en dessous de la limite minimale.

Si le témoin avertisseur s'allume, vérifiez le niveau d'huile moteur sur une surface plane. Lorsque le niveau d'huile moteur n'est pas dans la fourchette normale, remplissez avec de l'huile moteur. Reportez-vous à "Huile moteur" ☞P527. Après avoir ajouté ou vidangé l'huile moteur, chauffez le moteur et arrêtez-le lorsque vous êtes sur une surface plane, puis démarrez le moteur après qu'une minute ou plus se soit écoulée. Assurez-vous que le témoin avertisseur s'éteigne une fois le moteur démarré. Si le témoin ne s'éteint pas après le remplissage d'huile moteur, ou qu'il s'allume même si le niveau d'huile moteur est dans la fourchette normale, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire SUBARU.

REMARQUE

- **Le niveau d'huile sera détecté par le système juste après avoir mis le contacteur d'allumage en position OFF. Si le niveau d'huile est sous la limite inférieure lorsque le contacteur d'allumage est mis en position ON, le témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas s'allume.**
- **Lorsque le véhicule est stationné sur une pente raide, le témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas peut ne pas s'allumer même si le niveau d'huile est sous la limite inférieure pour empêcher un allumage erroné.**

■ Témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide dans le réservoir de liquide de lave-glace diminue jusqu'à la limite inférieure (environ 0,6 litre, (0,6 US qt, 0,5 Imp qt)).

■ Témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP

L'allumage de ce témoin pendant que le moteur tourne peut signifier que le liquide de transmission est trop chaud.

Si ce témoin s'allume pendant la conduite, garez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et laissez le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce que le témoin avertisseur s'éteigne.

▼ Avertissement du système de contrôle de la transmission

Si le témoin avertisseur "AT OIL TEMP" clignote après la mise en marche du moteur, c'est le signe d'un dysfonctionnement dans le système de contrôle de la transmission. Faites immédiatement examiner votre véhicule par le concessionnaire SUBARU le plus proche.

– SUITE –

■ Témoin avertisseur de température d'huile du différentiel arrière (selon modèles)

R.DIFF TEMP

⚠ ATTENTION

Si le témoin avertisseur R.DIFF TEMP s'allume, réduisez la vitesse du véhicule et arrêtez-le dans un endroit sûr dès que possible. Continuer à conduire avec ce témoin allumé peut endommager le différentiel arrière et d'autres pièces du groupe motopropulseur.

L'allumage du témoin lorsque le moteur est en marche indique une surchauffe de l'huile du différentiel arrière.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, réduisez la vitesse du véhicule et arrêtez-le dès que possible dans un lieu sûr. Garez le véhicule quelques minutes. Après que le témoin s'est éteint, vous pouvez commencer à conduire.

Si le témoin ne s'éteint pas, contactez le concessionnaire SUBARU le plus proche pour un entretien.

REMARQUE

• Si la pression des pneus est incorrecte et/ou si les pneus ne sont pas de même taille et marque, le différentiel arrière sera lourdement chargé lors de la conduite du véhicule, ce qui provoquera une température d'huile extrêmement élevée.

• L'huile du différentiel arrière se dégrade si la température augmente au point que le témoin avertisseur de température d'huile du différentiel arrière s'allume. Il est conseillé de remplacer l'huile du différentiel arrière dès que possible.

■ Témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus (modèles spécification des États-Unis)

Lors de la mise sur "ON" du contacteur d'allumage, le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus s'allume pendant 2 secondes environ, ce qui indique que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) fonctionne normalement. S'il n'y a pas de problème et si tous les pneus sont normalement gonflés, le témoin s'éteint.

Tous les pneus, y compris celui de la roue de secours (si fourni), doivent être contrôlés à froid une fois par mois et regonflés à la pression recommandée par le constructeur du véhicule et indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est équipé de pneus de taille autre que la taille indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer quelle est la pression de gonflage des pneus correcte de ces pneus.)

Pour une meilleure sécurité, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS), qui allume un voyant lumineux de basse pression lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin avertisseur de basse pression des pneus s'allume, vous devez vous arrêter le plus tôt possible pour vérifier vos pneus et les regonfler à la pression normale. Rouler avec un pneu considérablement sous-gonflé fait surchauffer ce pneu, avec risque d'éclatement. De plus, une pression de gonflage insuffisante réduit l'efficacité du carburant, réduit la longévité normale des pneus et nuit à la bonne tenue de route et aux performances de freinage.

Vous devez être conscient que le système TPMS ne dispense pas d'entretenir normalement les pneus de votre véhicule. Il reste de la responsabilité du conducteur

de maintenir la pression de gonflage des pneus à un niveau correct, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau qui déclenche l'allumage du voyant lumineux du TPMS signalant une trop basse pression des pneus.

Votre véhicule est également équipé d'un indicateur de dysfonctionnement du TPMS pour indiquer lorsque le système ne fonctionne pas correctement. L'indicateur de dysfonctionnement du TPMS est combiné avec le voyant lumineux de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le voyant lumineux clignote pendant environ une minute et reste ensuite allumé en permanence. Ceci à chaque démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement n'est pas corrigé. Lorsque l'indicateur de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être capable de détecter ou de signaler la faible pression des pneus comme il le devrait. Les anomalies de fonctionnement du TPMS peuvent survenir pour diverses raisons, comme l'installation de la roue de secours ou de nouveaux pneus ou roues sur le véhicule qui empêchent le TPMS de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le voyant lumineux de dysfonctionnement du TPMS après le remplacement d'un ou de plusieurs pneus ou roues pour vous assurer du bon fonctionnement du TPMS avec les nouveaux pneus/roues.

Si ce témoin avertisseur reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute, faites contrôler le système par le concessionnaire SUBARU le plus proche le plus tôt possible.

⚠ DANGER

Si ce témoin ne s'allume pas brièvement après que le contacteur d'allumage ait été activé, ou s'il reste allumé en continu après avoir clignoté pendant environ une minute, faites contrôler le système de surveillance de la pression des pneus par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, ne freinez jamais brusquement et continuez à rouler en ligne droite en réduisant progressivement votre vitesse. Quittez ensuite lentement la route et garez le véhicule dans un endroit sûr. Faute de quoi, vous courez le risque d'un accident avec d'importants dégâts matériels et des blessures graves.

Si le témoin se rallume une fois la pression des pneus réglée, l'un des pneus est probablement en mauvais état et perd rapidement son air. Dès que vous avez des raisons de croire qu'un pneu est crevé, remplacez-le par la roue de secours dès que possible.

Lorsqu'une roue de secours est installée ou si une jante est remplacée sans faire transférer le capteur manométrique/le transmetteur, le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute. C'est le signe que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne peut pas surveiller l'ensemble des quatre roues. Contactez votre concessionnaire SUBARU dès que possible pour faire remplacer la roue et le capteur et/ou réinitialiser le système.

Si le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute, contactez rapidement un concessionnaire SUBARU pour faire contrôler le véhicule.

⚠ ATTENTION

Le système de surveillance de la pression des pneus n'a PAS pour

– SUITE –

but de vous dispenser de contrôler la pression de vos pneus. N'oubliez pas de contrôler régulièrement (au moins une fois par mois) la pression de gonflage des pneus de votre véhicule avec un manomètre pour pneus. Un changement dans la pression d'un ou plusieurs pneus n'est reconnu par le système de surveillance de la pression des pneus qu'avant que le véhicule ne redémarre et n'atteigne la vitesse de 32 km/h (20 mi/h). Lorsque vous venez de régler la pression des pneus, vous devez redémarrer et atteindre une vitesse d'au moins 32 km/h (20 mi/h) avant que le TPMS n'entre en action et ne contrôle la pression de gonflage des pneus. Si tous les pneus sont gonflés à une pression supérieure à la valeur jugée critique par le système, le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus devrait s'éteindre au bout de quelques minutes. Par conséquent, utilisez toujours des pneus de la taille prescrite pour les roues avant et les roues arrière.

■ Témoin avertisseur des freins antiblocage ABS

ABS / (ABS)

⚠ ATTENTION

- **Dans l'une des situations suivantes, nous vous recommandons de faire réparer l'ABS de votre véhicule par un concessionnaire SUBARU au plus tôt.**
  - **– Le témoin avertisseur ne s'allume pas lors de la mise sur la position "ON" du contacteur d'allumage.**
  - **– Le témoin avertisseur s'allume lors de la mise sur "ON" du contacteur d'allumage, mais il ne s'éteint pas même après le démarrage du véhicule.**
  - **– Le témoin avertisseur s'allume pendant la conduite.**
- **Lorsque ce témoin s'allume (et le témoin avertisseur du système des freins est éteint), le système ABS est désactivé. Toutefois, le système de frein conventionnel continue à fonctionner normalement.**

Le témoin avertisseur des freins antiblocage ABS, le témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule et le témoin avertisseur du système des freins s'allument simultanément en cas de mauvais fonctionnement du système EBD. Pour de plus amples détails sur la façon dont les défaillances du système EBD sont signalées, reportez-vous à "Avertissement du système de répartition électronique de la force de freinage (EBD)" ☞P201.

REMARQUE

Si le témoin avertisseur présente l'un des comportements ci-après, l'ABS peut être considéré comme fonctionnant normalement.

- **Le témoin avertisseur s'allume lors de la mise sur "ON" du contacteur d'allumage, puis s'éteint environ 2 secondes après le démarrage du moteur.**
- **Le témoin avertisseur s'allume juste après le démarrage du moteur, mais s'éteint immédiatement et reste éteint.**
- **Le témoin avertisseur reste allumé après le démarrage du moteur, mais il s'éteint pendant la conduite.**
- **Le témoin avertisseur s'allume pendant la conduite, mais il s'éteint immédiatement et reste éteint.**

En cas de conduite avec une tension de la batterie trop basse, par exemple après un démarrage avec des câbles volants pour cause de batterie déchargée, il arrive que le témoin avertisseur des freins antiblocage ABS s'allume. Cela est dû à la tension faible de la batterie et n'est pas une anomalie. Le témoin s'éteint dès que la batterie est suffisamment rechargée.

■ Témoin avertisseur du système des freins (rouge) BRAKE / (!)

⚠ DANGER

- **Conduire avec le témoin avertisseur du système des freins allumé est dangereux. Ceci indique que votre système de freins risque de ne pas fonctionner normalement. Si le témoin reste allumé, faites immédiatement contrôler les freins par un concessionnaire SUBARU.**
- **Si vous avez un doute quant au bon fonctionnement des freins, ne conduisez pas le véhicule. Faites-le remorquer jusque chez le concessionnaire SUBARU le plus proche pour le faire réparer.**

Le témoin avertisseur du système des freins dispose des fonctions suivantes.

▼ Avertissement du niveau de liquide de frein BRAKE / (!)

Lorsque le contacteur d'allumage est sur la position "ON" et que le frein de stationnement est complètement desserré, le témoin s'allume si le niveau de liquide de frein dans le réservoir de liquide de frein atteint le repère de niveau minimum "MIN".

L'allumage du témoin pendant la conduite (alors que le frein de stationnement est complètement desserré et que le contacteur d'allumage est sur "ON"), peut signaler une fuite de liquide de frein ou l'usure des plaquettes de frein. Le cas échéant, immobilisez immédiatement le véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et contrôlez le niveau de liquide de frein. Pour plus de détails, reportez-vous à "Liquide de frein" ☞P535. Si le niveau de liquide dans le réservoir est en dessous du repère "MIN", ne roulez pas avec le véhicule. Nous vous recommandons de le faire remorquer jusqu'au concessionnaire SUBARU le plus proche pour le faire réparer. Pour plus de détails, reportez-vous à "Remorquage" ☞P499.

▼ Avertissement du système de pression à vide (modèles avec le servofrein à dépression)

Le témoin avertisseur du système des freins BRAKE/(!) s'allume lorsque le capteur de pression à vide est défectueux ou lorsque la pression de servofrein est à la baisse.

Si le témoin avertisseur de frein reste allumé pendant plusieurs minutes après le démarrage du moteur, il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système à vide. Dans ce cas, conduisez le véhicule prudemment et faites inspecter le système par un concessionnaire SUBARU.

▼ Avertissement du système de répartition électronique de la force de freinage (EBD)

Si le témoin avertisseur du système des freins et le témoin avertisseur des freins antiblocage ABS s'allument simultanément pendant la conduite, cela peut être le signe d'un dysfonctionnement du système EBD.

Même si le système EBD tombe en panne, les freins continuent à fonctionner. Cependant, les roues arrière auront tendance à se bloquer plus facilement en cas de freinage brusque, rendant le véhicule sensiblement plus difficile à contrôler.

– SUITE –

Si le témoin avertisseur du système des freins, le témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule et le témoin avertisseur des freins antiblocage ABS s'allument simultanément, prenez les mesures suivantes.

1. Immobilisez le véhicule dans un endroit en sécurité le plus proche et de niveau.
2. Éteignez le moteur puis redémarrez-le après avoir serré le frein de stationnement.
3. Desserrez complètement le frein de stationnement.
4. Même si tous les témoins avertisseurs ne se rallument pas, le système EBD peut être défectueux. Roulez prudemment jusque chez le concessionnaire SUBARU le plus proche et faites contrôler le système.
5. Si tous les témoins avertisseurs restent allumés ou se rallument après 2 secondes environ, éteignez le moteur, serrez le frein de stationnement puis vérifiez le niveau de liquide de frein. Pour plus de détails, reportez-vous à "Liquide de frein" ☞P535.

- Si le niveau de liquide de frein n'est pas en-dessous du repère "MIN", le système EBD indique une défectuosité. Nous vous recommandons de rouler prudemment jusqu'au concessionnaire SUBARU le plus proche pour faire contrôler le système.
- Si le niveau de liquide de frein est en-dessous du repère "MIN", NE roulez PLUS avec le véhicule. Nous vous recommandons de le faire remorquer jusqu'au concessionnaire SUBARU le plus proche pour le faire réparer. Pour plus de détails, reportez-vous à "Remorquage" ☞P499.

■ Témoin de frein de stationnement électronique PARK / Ⓟ

▼ Indicateur de frein de stationnement

Le témoin s'allume lorsqu'on serre le frein de stationnement alors que le contacteur d'allumage est en position "ON". Il s'éteint lorsque l'on desserre complètement le frein de stationnement.

▼ Avertissement du système de frein de stationnement électronique

⚠ DANGER

- **Lorsque vous relâchez le frein de stationnement électronique pendant que le moteur tourne, le témoin indicateur de frein de stationnement électronique s'éteint. Toutefois, si le témoin reste allumé, arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et faites inspecter le système par un concessionnaire SUBARU.**
- **Si vous avez un doute quant au bon fonctionnement des freins, ne conduisez pas le véhicule. Faites-le remorquer jusque chez le concessionnaire SUBARU le plus proche pour le faire réparer.**
- **Si le témoin indicateur de frein de stationnement électronique clignote, le système de frein de stationnement électronique peut être en dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement votre véhicule dans un endroit sûr, utilisez des cales de pneus sous les pneus pour empêcher le déplacement du véhicule et contactez votre concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, reportez-vous à "Frein de stationnement électronique" ☞P391.**

REMARQUE

- **Lorsque le contacteur d'allumage est mis sur "LOCK"/"OFF" avec le frein de stationnement électronique serré, le témoin indicateur de frein de stationnement électronique reste allumé pendant environ 30 secondes, puis s'é-**

teint.

• Lorsque la commande de frein de stationnement électronique est tirée pour serrer le frein de stationnement électronique alors que le contacteur d'allumage est sur la position "LOCK"/ "OFF", le témoin indicateur de frein de stationnement électronique s'allume, reste allumé pendant environ 30 secondes, puis s'éteint.

• Même si le témoin indicateur de frein de stationnement électronique clignote, si le comportement du témoin avertisseur est comme décrit dans les exemples suivants, le système de frein de stationnement électronique n'est pas en dysfonctionnement.

– Le témoin indicateur s'éteint lorsque le frein de stationnement électronique est desserré.

• Le témoin indicateur de frein de stationnement électronique peut clignoter immédiatement après le démarrage du moteur. Toutefois, il n'est pas défectueux si le témoin indicateur s'éteint après que le frein de stationnement électronique est relâché.

• Le témoin indicateur de frein de stationnement électronique peut clignoter après un serrage ou un desserrage fréquent du frein de stationnement électronique. Toutefois, le système de frein de stationnement électronique n'est pas en dysfonctionnement si le témoin s'éteint pendant une courte période de temps.

Le témoin indicateur de frein de stationnement électronique clignote lorsque le système de frein de stationnement électronique est en dysfonctionnement. Si le témoin indicateur clignote, garez-vous dans un endroit sûr dès que possible et contactez votre concessionnaire SUBARU.

Le témoin indicateur de frein de stationnement électronique reste allumé lorsque le frein de stationnement ne peut pas être desserré même si la commande de frein de stationnement est enfoncée. Pour plus de détails, reportez-vous à "Frein de stationnement électronique" ☞P391.

▽ Avertissement d'empêchement d'application du frein de stationnement

Le témoin indicateur du frein de stationnement électronique clignote pendant 10 secondes et un bip sonore retentit si la commande de frein de stationnement est actionnée lorsque le frein de stationnement ne peut pas être appliqué.

▽ Avertissement d'usage fréquent

Le témoin indicateur de frein de stationnement électronique clignote pendant 10 secondes et un bip sonore retentit si la commande de frein de stationnement est actionnée trop fréquemment. Dans ce cas, le fonctionnement de la commande de frein de stationnement est limité afin de protéger le système de frein de stationnement électronique.

REMARQUE

Patientez jusqu'à ce que le témoin indicateur s'éteigne.

■ Témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold AVH

⚠ ATTENTION

Si le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold ne s'allume pas même lorsque la commande Auto Vehicle Hold est enfoncée pour activer la fonction Auto Vehicle Hold, le système de frein de stationnement électronique peut être défectueux.

Ce témoin indicateur s'allume lorsque la fonction Auto Vehicle Hold est activée. Pour plus de détails, reportez-vous à "Fonction Auto Vehicle Hold" ☞P393.

– SUITE –

■ Témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold

Ce témoin indicateur s'allume lorsque le véhicule est arrêté à l'aide de la fonction Auto Vehicle Hold. Pour plus de détails, reportez-vous à "Fonction Auto Vehicle Hold" ☞P393.

■ Témoin indicateur de pression sur la pédale de frein (selon modèles)

Ce témoin s'allume si la pédale de frein n'est pas enfoncée dans les conditions suivantes.

- La commande Auto Vehicle Hold est enfoncée pour désactiver la fonction Auto Vehicle Hold pendant que le véhicule est arrêté par cette même fonction.
- Le frein de stationnement électronique est desserré.

■ Témoin avertisseur de bas niveau de carburant

Le témoin avertisseur de bas niveau de carburant s'allume lorsque le réservoir est presque vide, à environ 9,5 litres (2,5 gal US, 2,1 gal Imp). Il ne fonctionne que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON".

⚠ ATTENTION

Ravitaillez le véhicule en carburant dès que possible lorsque le témoin avertisseur de bas niveau de carburant s'allume. Les ratés d'allumage provoqués par le manque de carburant dans le réservoir sont susceptibles d'endommager le moteur.

■ Témoin avertisseur d'ouverture de portière

Le témoin avertisseur s'allume si une porte ou le hayon n'est pas complètement fermé(e). Cette fonction marche même si le contacteur d'allumage est en position "LOCK"/"OFF" ou "ACC", ou si la clé est retirée du contacteur d'allumage.

Pour certains modèles, seules les portières ouvertes sont indiquées par les témoins avertisseurs.

Vérifiez toujours que ce témoin est éteint avant de prendre la route.

■ Témoin avertisseur de capot moteur ouvert

Le témoin avertisseur s'allume si le capot moteur n'est pas complètement fermé. Cette fonction marche même si le contacteur d'allumage est en position "LOCK"/"OFF" ou "ACC", ou si la clé est retirée du contacteur d'allumage.

Vérifiez toujours que ce témoin est éteint avant de prendre la route.

■ Témoin avertisseur de traction intégrale AWD

Ce témoin clignote dans le cas où les pneus montés sur les roues ne sont pas tous de la même taille, ou si la pression de gonflage de l'un des pneus est excessivement basse.

⚠ DANGER

Si le témoin avertisseur AWD se met à clignoter, garez rapidement le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez que tous les pneus sont de même diamètre et s'il y a une roue dégonflée par suite de crevaison, etc. Continuer à rouler alors que le témoin avertisseur AWD (traction intégrale) clignote risque d'endom-

mager les organes du train de roulement.

REMARQUE

Si vous utilisez la roue de secours de type provisoire, le témoin avertisseur AWD peut clignoter. L'utilisation de la roue de secours de type provisoire doit donc être limitée au temps nécessaire minimum. Remplacez la roue de secours de type provisoire par une roue ordinaire dès que possible.

■ Témoin avertisseur de direction assistée

Lorsque le moteur est en marche, ce témoin s'allume lorsqu'un dysfonctionnement a été détecté dans le système de direction assistée électrique.

⚠ ATTENTION

Lorsque le témoin avertisseur de direction assistée est allumé, il peut y avoir plus de résistance lorsque le volant est actionné. Roulez prudemment jusque chez le concessionnaire SUBARU le plus proche et faites contrôler le véhicule immédiatement.

REMARQUE

Si le volant est actionné des façons suivantes, le système de contrôle de la direction assistée peut temporairement limiter la direction assistée afin d'éviter une surchauffe des composants du système, tels que l'ordinateur de contrôle et le moteur d'entraînement.

- **Le volant est actionné fréquemment et est tourné brusquement lorsque le véhicule est manœuvré à des vitesses extrêmement faibles, comme en tournant fréquemment le volant lors d'un stationnement en parallèle.**
- **Le volant reste dans la position entièrement tournée pendant une longue période de temps.**

Dans ces moments-ci, il y aura plus de résistance lors du braquage. Il ne s'agit toutefois pas d'une anomalie. La force de braquage normale sera rétablie lorsque le volant n'est pas utilisé pendant un certain temps et que le système de contrôle de la direction assistée a pu refroidir. Cependant, si la direction assistée est actionnée d'une manière atypique qui provoque trop fréquemment une limitation de la direction assistée, cela peut entraîner un dysfonctionnement du système de contrôle de la direction assistée.

■ Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule/Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule

▼ **Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule**

⚠ ATTENTION

Le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule exerce son contrôle sur l'ABS par l'intermédiaire du circuit électrique de l'ABS. En d'autres termes, en cas de panne du système ABS, le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule ne peut plus contrôler l'ABS. Le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule ne fonctionnant plus, cela provoque l'allumage du témoin avertisseur. Bien que le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule et l'ABS soient alors tous les deux hors service, les freins continuent à fonctionner comme des freins ordinaires. Vous pouvez continuer à rouler en sécurité dans cet état, mais conduisez avec prudence et faites contrôler le véhicule par un

– SUITE –

concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

REMARQUE

● En cas de défectuosité du circuit électrique du système du Contrôle de Dynamique du Véhicule proprement dit, seul le témoin avertisseur s'allume. L'ABS (système de freins antiblocage) continue de fonctionner normalement.
● Le témoin avertisseur s'allume en cas de défectuosité du système de commande électronique de l'ABS/du Contrôle de Dynamique du Véhicule.
● Le témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule, le témoin avertisseur des freins antiblocage ABS et le témoin avertisseur du système des freins s'allument simultanément en cas de mauvais fonctionnement du système EBD. Pour de plus amples détails sur la façon dont les défaillances du système EBD sont signalées, reportez-vous à "Avertissement du système de répartition électronique de la force de freinage (EBD)" ☞P201.

L'une des situations suivantes est le signe que le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule est probablement en panne. Faites immédiatement contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU.

● Le témoin avertisseur ne s'allume pas lors de la mise sur la position "ON" du contacteur d'allumage.
● Le témoin avertisseur s'allume pendant que le véhicule roule.

REMARQUE

Si le témoin avertisseur se comporte comme dans les exemples suivants, le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule peut être considéré comme fonctionnant normalement.

● Le témoin avertisseur s'allume lors de la mise sur "ON" du contacteur d'allumage, puis s'éteint environ 2 secondes après le démarrage du moteur.
● Le témoin avertisseur s'allume juste après le démarrage du moteur, mais s'éteint immédiatement et reste éteint.
● Le témoin avertisseur s'allume après le démarrage du moteur, puis s'éteint lorsque le véhicule commence à rouler.
● Le témoin avertisseur s'allume pendant la conduite, mais il s'éteint immédiatement et reste éteint.
● Le témoin d'avertissement s'allume lorsque le moteur a calé et reste allumé après que le moteur a été redémarré. Toutefois, il s'éteindra dès que le véhicule se met en marche.

▼ Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule

Le témoin clignote lors de l'activation de la fonction de suppression du dérapage et lors de l'activation de la fonction de contrôle de traction.

REMARQUE

● Il arrive que le témoin reste allumé pendant un court moment après la mise en marche du moteur, surtout par temps froid. Ceci n'est pas anormal. Le témoin doit s'éteindre dès que le moteur a monté en température.
● Le témoin indicateur s'allume en cas d'anomalie au niveau du moteur, lorsque le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/témoin indicateur de dysfonctionnement est allumé.

La situation suivante indique une défectuosité probable du système de Contrôle de Dynamique du Véhicule. Le cas échéant, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

● Le témoin ne s'éteint pas alors que plusieurs minutes se sont déjà écoulées depuis la mise en marche du moteur (moteur déjà chaud).

■ Témoin indicateur de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule

Le témoin s'allume lorsque la commande de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule est enfoncée ou tournée pour désactiver le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule.

L'une des situations suivantes est signe d'une probable défectuosité au niveau du système de Contrôle de Dynamique du Véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU.

- Le témoin ne s'allume pas lors de la mise sur la position "ON" du contacteur d'allumage.
- Le témoin ne s'éteint pas même une fois que plusieurs secondes se sont écoulées après la mise sur la position "ON" du contacteur d'allumage.

■ Avertisseurs sonores et indicateur d'avertissement du système d'accès et de démarrage mains libres à bouton-poussoir (selon modèles)

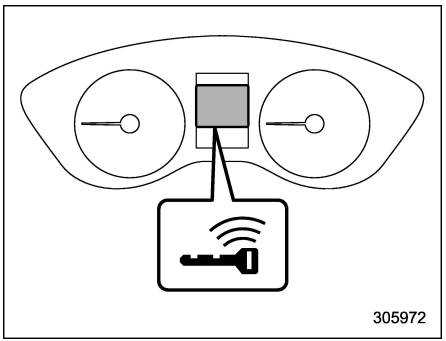

Indicateur d'avertissement de clé d'accès

L'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir fait retentir un carillon d'avertissement et clignoter l'indicateur d'avertissement de clé d'accès sur les instruments de bord pour minimiser les mauvaises opérations et aider à protéger votre véhicule contre le vol.

Lorsque le carillon d'avertissement retentit et/ou que l'indicateur d'avertissement clignote, prenez les mesures appropriées.

⚠ DANGER

Ne conduisez jamais le véhicule si l'indicateur sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir clignote en vert lorsque vous démarrez le moteur. Cela indique un état dans lequel le volant n'est pas libéré, et peut entraîner un accident entraînant des blessures graves ou la mort.

⚠ ATTENTION

- **Lorsque vous démarrez à nouveau le moteur après que l'indicateur de fonctionnement du contacteur d'allumage à bouton-poussoir clignote en vert, si l'indicateur de fonctionnement clignote toujours en vert, il pourrait y avoir un dysfonctionnement de blocage de direction. Contactez votre concessionnaire SUBARU dès que possible.**
- **Lorsque l'indicateur de fonctionnement du contacteur d'allumage à bouton-poussoir clignote en orange, contactez un concessionnaire SUBARU immédiatement.**

– SUITE –

REMARQUE

- **Même lorsque le porte-clés d'accès est situé dans les portées de fonctionnement à l'intérieur du véhicule, l'avertissement de clé d'accès pour démarrage du moteur peut être émis en fonction de l'état du porte-clés d'accès et des conditions environnementales.**
- **Lorsque le porte-clés d'accès est sorti du véhicule à travers une vitre ouverte, l'avertissement de sortie de porte-clés d'accès ou l'avertissement de sortie de porte-clés d'accès du passager n'est pas émis.**

▼ **Liste des avertissements**

⚠ ATTENTION

Prenez les mesures appropriées lorsque l'un des avertissements suivants se produit même si l'indicateur d'avertissement de clé d'accès ne s'affiche pas.

Carillon d'avertissement intérieur	Carillon d'avertissement extérieur	Indicateur de fonctionnement sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir	État	Action
Ding, ding ... (intermittent)	—	—	La portière du conducteur a été ouverte pendant que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est sur "ACC" (lorsque le levier sélecteur est sur la position "P").	Mettez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "OFF", ou fermez la portière du conducteur. Lorsque vous quittez le véhicule, assurez-vous de mettre le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "OFF".
			Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir a été mis sur "OFF" pendant que la portière du conducteur était ouverte.	Fermez la portière conducteur.
Ding	Bip court (2 secondes)	—	**Avertissement d'enfermement:** Une tentative a été faite de verrouiller toutes les portières à l'aide du commutateur de verrouillage électrique des portières ou du porte-clés d'accès alors que le porte-clés d'accès est laissé à l'intérieur du véhicule. Pour plus de détails, reportez-vous à "Fonction de prévention du verrouillage avec clé à l'intérieur" ☞P154.	Sortez le porte-clés d'accès du véhicule et verrouillez les portières. Les portières ne peuvent pas être verrouillées pendant que le porte-clés d'accès est à l'intérieur du véhicule. Un bip sonore se fait entendre, et toutes les portières sont déverrouillées.
—	Bip court (2 secondes)	—	**Avertissement d'enfermement du porte-clés d'accès:** Le capteur de verrouillage de portière a été touché pendant que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est sur "OFF" et que le porte-clés d'accès est à l'intérieur du véhicule.	Sortez le porte-clés d'accès du véhicule et verrouillez les portières. Si le porte-clés d'accès est à l'intérieur du véhicule, les portières ne peuvent pas être verrouillées.
—	Bip, bip, bip, bip, bip (5 fois)	—	**Avertissement de portière entrouverte:** Le capteur de verrouillage de portière est touché pendant que le contacteur d'allumage est sur "OFF" et une des portières, y compris le hayon, est ouverte.	Fermez bien les portières et verrouillez-les. Si l'une des portières, y compris le hayon, est ouverte, les portières ne peuvent pas être verrouillées.

– SUITE –

Carillon d'avertissement intérieur	Carillon d'avertissement extérieur	Indicateur de fonctionnement sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir	État	Action
Ding	Bip long (60 secondes max.)	—	**Avertissement de l'alimentation:** Le capteur de verrouillage de portière a été touché pendant que vous portez le porte-clés d'accès sur vous, et le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est dans une autre position que "OFF" (lorsque le levier sélecteur est sur la position "P").	Remettez le porte-clés d'accès à l'intérieur du véhicule, ou mettez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "OFF". Si le contacteur d'allumage à bouton-poussoir n'est pas mis sur "OFF", les portières ne peuvent pas être verrouillées.
Ding, ding ... (7 secondes)	—	—	**Avertissement de clé d'accès:** Le véhicule a été conduit pendant que le porte-clés d'accès n'était pas à l'intérieur du véhicule.	Portez le porte-clés d'accès sur vous, et conduisez le véhicule.
Ding	—	—	**Avertissement de clé d'accès pour démarrage du moteur:** Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir a été enfoncé pendant que le porte-clés d'accès n'était pas à l'intérieur du véhicule.	Portez le porte-clés d'accès sur vous, et appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir.
Ding	Bip, bip, bip (3 fois)	—	**Avertissement de retrait de la clé d'accès:** Le conducteur est sorti du véhicule avec le porte-clés d'accès et a fermé la portière du conducteur pendant que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est dans une position autre que "OFF" (lorsque le levier sélecteur est sur la position "P").	Mettez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "OFF", et sortez du véhicule.

Carillon d'avertissement intérieur	Carillon d'avertissement extérieur	Indicateur de fonctionnement sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir	État	Action
Ding	Bip, bip, bip (3 fois)	—	**Avertissement de retrait de la clé d'accès passager:** Un passager est sorti du véhicule avec le porte-clés d'accès et a fermé une portière autre que celle du conducteur pendant que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est dans une position autre que "OFF".	Remettez le porte-clés d'accès à l'intérieur du véhicule, ou mettez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "OFF".
Bip long (continu)	Bip long (continu)	—	**Avertissement de sortie de la clé d'accès sans être en position P:** Le conducteur est sorti du véhicule avec le porte-clés d'accès et a fermé la portière du conducteur pendant que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est dans une position autre que "OFF" et que le levier sélecteur est dans une position autre que "P".	Mettez le levier sélecteur en position "P" et le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "OFF", puis sortez du véhicule.
Bip long (continu)	—	—	**Avertissement de position du levier sélecteur:** Le moteur est éteint en appuyant sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir et lorsque le levier sélecteur est dans une position autre que "P".	Démarrez le moteur, mettez le levier sélecteur en position "P" et le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "OFF", puis sortez du véhicule.
Bip long (continu)	—	—	**Avertissement de position du levier sélecteur:** La portière du conducteur a été ouverte pendant que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est sur une autre position que "OFF" et le levier sélecteur sur une autre position que "P".	Mettez le levier sélecteur en position "P" et le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur "OFF", puis sortez du véhicule.
Ding	—	—	La pile du porte-clés d'accès est déchargée.	Remplacez la pile du porte-clés d'accès.

– SUITE –

Carillon d'avertissement intérieur	Carillon d'avertissement extérieur	Indicateur de fonctionnement sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir	État	Action
Ding	—	Clignote en vert (15 secondes max.)	**Avertissement de blocage de direction:** La procédure de démarrage du moteur a été effectuée, mais la direction est toujours bloquée.	Tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche, appuyez sur la pédale de frein et enfoncez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir.
Ding	—	Clignote en orange (15 secondes max.)	**Avertissement de dysfonctionnement du système:** Un dysfonctionnement a été détecté dans le système d'alimentation ou pour le blocage de direction.	Contactez immédiatement un concessionnaire SUBARU et faites inspecter le véhicule.

■ Témoin indicateur du système de sécurité

Ce témoin indicateur affiche l'état du système d'alarme. Il indique également le fonctionnement du dispositif antidémarrage.

▼ Système d'alarme

Il clignote pour indiquer l'état de fonctionnement du système d'alarme. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Système d'alarme" ☞P155.

▼ Dispositif antidémarrage

Le témoin indicateur du système de sécurité commence à clignoter dans les conditions suivantes.

Pour les modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

- Immédiatement après avoir mis le contacteur d'allumage à bouton-poussoir en position "OFF".
- Immédiatement après que la portière du conducteur soit ouverte ou fermée lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.
  - – Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est en position "ON" ou "ACC".
  - – Le moteur n'est pas en marche.

Dans le cas où une clé non autorisée est utilisée (par exemple, la clé n'est pas enregistrée ou le code d'identification ne correspond pas), l'alimentation n'est pas placée sur "ON" et le témoin indicateur du système de sécurité continue à clignoter.

Pour les modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

- Immédiatement après le retrait de la clé.
- Environ 60 secondes après que le contacteur d'allumage soit tourné de la position "ON" à la position "ACC" ou "LOCK".

Si le témoin indicateur ne clignote pas dans les conditions ci-dessus, le dispositif d'immobilisation est peut-être défectueux. Contactez immédiatement votre concessionnaire SUBARU le plus proche.

Toute tentative d'utilisation d'une clé non autorisée (double non autorisé, par exemple) pour démarrer le moteur entraîne l'allumage du témoin indicateur du système de sécurité. Pour plus de détails concernant le dispositif antidémarrage, reportez-vous à "Antidémarrage" ☞P144.

REMARQUE

- Le témoin indicateur du système de sécurité reste éteint dans les conditions suivantes. Cela signifie que la correspondance du code d'identification a été établie et que le dispositif antidémarrage est désactivé, et cela n'indique pas de dysfonctionnement.

Modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":
– Lorsque le moteur est en marche.
– Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir a été mis sur la position "ON" ou "ACC" et la portière du conducteur n'a pas été ouverte ni fermée.

Modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":
– Lorsque le moteur est en marche.
– Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON".
– Pendant environ 60 secondes après que le contacteur d'allumage est tourné de la position "ON" à la position "ACC" ou "LOCK".

- Même en cas de dysfonctionnement, par exemple si le témoin indicateur du système de sécurité clignote de manière irrégulière, cela n'affecte pas le fonctionnement du dispositif antidémarrage.

– SUITE –

■ Témoin indicateur SI-DRIVE

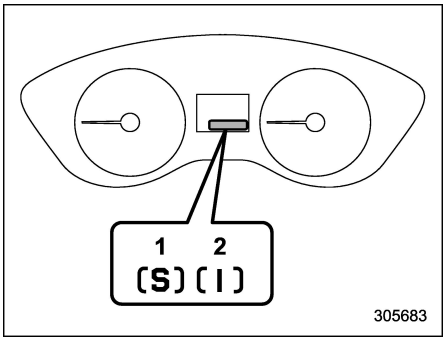

Témoin indicateur SI-DRIVE (type A)
1) Mode Sport (S)
2) Mode Intelligent (I)

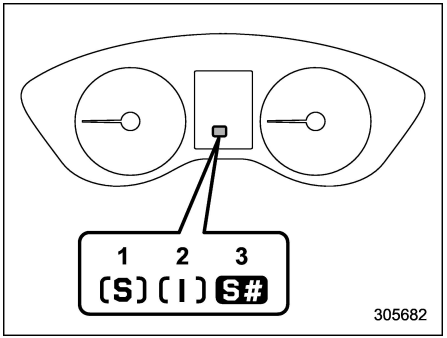

Témoin indicateur SI-DRIVE (type B)
1) Mode Sport (S) (selon modèles)
2) Mode Intelligent (I)
3) Mode Sport Sharp (S#) (selon modèles)

Ce témoin indique le mode SI-DRIVE actuel.

Pour des détails relatifs au mode SI-DRIVE, reportez-vous à “SI-DRIVE” ☞P372.

■ Indicateur de position du levier sélecteur/du rapport engagé

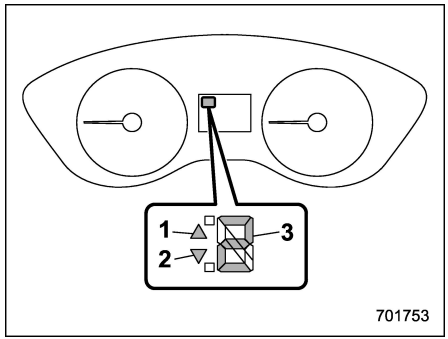

Type A
1) Indicateur de passage au rapport supérieur
2) Indicateur de passage au rapport inférieur
3) Indicateur de position du levier sélecteur/du rapport engagé

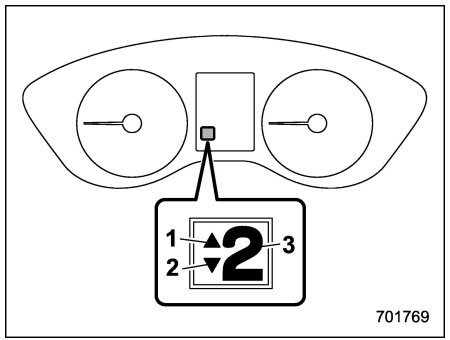

Type B

1) Indicateur de passage au rapport supérieur
2) Indicateur de passage au rapport inférieur
3) Indicateur de position du levier sélecteur/ du rapport engagé

Cet indicateur indique la position du levier sélecteur.

Pour les modèles avec mode manuel, à la sélection du mode manuel, l'indicateur de position du rapport engagé (qui indique quel est le rapport en prise) et le témoin indicateur de passage au rapport supérieur/inférieur s'allument. Reportez-vous à "Transmission à variation continue" ☞P364.

■ Témoins indicateurs du clignotant de direction

Ces témoins indiquent le fonctionnement des clignotants de direction et du signal de changement de voie.

Si les témoins indicateurs ne clignotent pas ou clignotent très rapidement, c'est le signe qu'une des ampoules des clignotants est grillée. Remplacez cette ampoule le plus tôt possible. Reportez-vous à "Remplacement des ampoules" ☞P557.

■ Témoin indicateur des feux de route

Ce témoin s'allume lorsque les phares sont en position de feux de route.

Ce témoin indicateur s'allume également pendant les appels de phares.

■ Témoin indicateur d'assistance des feux de route (selon modèles)

Ce témoin s'allume lorsque la fonction d'assistance des feux de route est activée. Pour plus de détails sur la fonction d'assistance des feux de route, reportez-vous à "Fonction d'assistance des feux de route" ☞P267.

■ Témoin indicateur de régulateur de vitesse (selon modèles)

Ce témoin s'allume en cas de pression sur le bouton principal de régulateur de vitesse pour activer la fonction de régulateur de vitesse. Pour plus de détails, reportez-vous à "Pour régler le régulateur de vitesse" ☞P407.

Si ce témoin clignote, n'utilisez pas le régulateur de vitesse. En outre, s'il clignote fréquemment, contactez votre concessionnaire SUBARU pour une révision.

⚠ ATTENTION

Si le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume, le témoin indicateur de régulateur de vitesse clignote en même temps. Si cela se produit, évitez de conduire à haute vitesse et faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire agréé SUBARU dès que possible.

– SUITE –

■ Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse (selon modèles)

Ce témoin s'allume lorsque la vitesse du véhicule a été réglé pour utiliser la fonction du régulateur de vitesse. Reportez-vous à "Pour régler le régulateur de vitesse" ☞P407.

■ Témoin avertisseur du dispositif de réglage automatique de portée des phares

Ce témoin s'allume lorsque le dispositif de réglage automatique de portée des phares ne fonctionne pas normalement.
Si ce témoin s'allume pendant la conduite, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire SUBARU.

■ Témoin avertisseur de phare LED

Ce témoin s'allume en cas de dysfonctionnement des phares LED. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

■ Témoin avertisseur des phares répondant au braquage/Témoin indicateur de désactivation des phares répondant au braquage

Ce témoin s'allume lorsque la commande de désactivation de phare répondant au braquage est enfoncée pour désactiver le phare répondant au braquage. De plus, le témoin clignote en cas de dysfonctionnement des phares répondant au braquage. Reportez-vous à "Phare répondant au braquage (SRH)" ☞P271.

■ Témoin indicateur des phares antibrouillard avant (selon modèles)

Ce témoin indicateur s'allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

■ Témoin indicateur des phares (selon modèles)

Ce témoin indicateur s'allume dans les conditions suivantes.

- Lorsque la commande de réglage des éclairages est en position "○" et que les conditions suivantes sont remplies.
  - Le moteur est en marche.
  - Le frein de stationnement est complètement desserré.
  - Le levier sélecteur est sur une position autre que "P".
  - Le niveau d'éclairage ambiant est aussi sombre que lorsque les phares à activation/désactivation automatique s'allument.
- La commande d'éclairage est mise en position "≡D◇≡" ou "≡D".
- La commande de réglage des éclairages est en position "AUTO" et les phares s'allument automatiquement.

■ Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/ Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)

▼ Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)

⚠ ATTENTION

- **Si le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique clignote en jaune, il**

peut y avoir un dysfonctionnement dans le système de démarrage et d'arrêt automatique. Nous vous recommandons de faire contrôler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUBARU le plus tôt possible.

- **Si le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique est allumé en jaune à un autre moment que dans les cas suivants, et qu'il ne s'éteint pas même si vous appuyez sur la commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique et que vous la maintenez enfoncée, nous vous recommandons de faire inspecter votre véhicule chez un concessionnaire SUBARU dès que possible.**

Le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique s'allume en jaune si vous ouvrez le capot moteur lorsque le moteur a été temporairement arrêté par le système de démarrage et d'arrêt automatique.

Dans ce cas, pour assurer la sécurité, le moteur ne sera pas redémarré automatiquement, même si vous relâchez la pédale de frein. Redémarrez le moteur via une méthode normale.

▼ **Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)**

Ce témoin s'allume en jaune lorsque la commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique est enfoncée pour empêcher le fonctionnement du système de démarrage et d'arrêt automatique. Il s'éteint lorsque la commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique est enfoncée une nouvelle fois pour permettre le fonctionnement du système de démarrage et d'arrêt automatique.

■ Témoin indicateur du système de démarrage et d'arrêt automatique (vert)

Ce témoin indicateur s'allume lorsque le moteur a été temporairement arrêté par le système de démarrage et d'arrêt automatique. Il s'éteint lorsque le moteur est redémarré.

■ Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée

Lorsqu'un véhicule est arrêté, le témoin indicateur s'allume lorsque l'état de fonctionnement de l'arrêt de ralenti n'est pas satisfait. Il s'éteint lorsque le véhicule commence à rouler. Reportez-vous à "Conditions de non-fonctionnement" ☞P400.

■ Témoin indicateur de X-MODE (selon modèles)

▼ **Instruments de bord de type A**

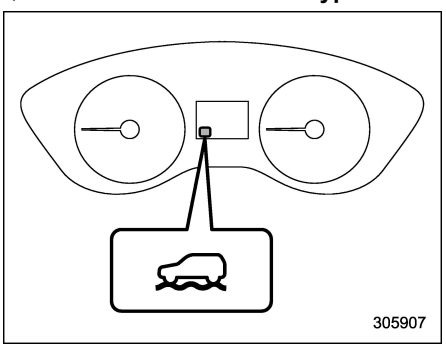

Indicateur de X-MODE

– SUITE –

▼ **Instruments de bord de type B**

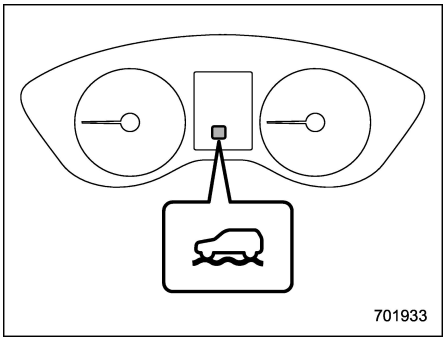

Indicateur de X-MODE (modèles avec 1 mode)

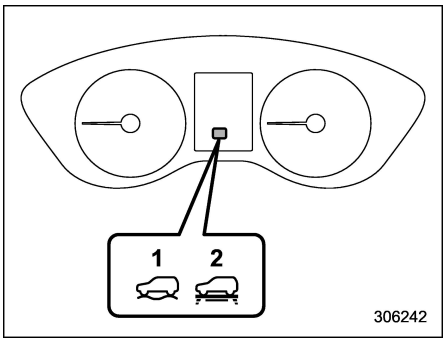

Indicateur de X-MODE (modèles avec 2 modes)

1) Indicateur de X-MODE ou indicateur de mode D.SNOW/MUD
2) Indicateur de mode SNOW/DIRT

Cet indicateur s'allume lorsque le X-MODE est activé. Il s'éteint lorsque le X-MODE est désactivé. Reportez-vous à "Activation/Désactivation du X-MODE" ☞P385.

■ Témoin indicateur de contrôle de descente en pente (selon modèles)

Cet indicateur s'allume lorsque la fonction de contrôle en descente est en attente. Il clignote lorsque la fonction de contrôle en descente est active. Il s'éteint lorsque la fonction de contrôle en descente est indisponible. Reportez-vous à "Fonction de contrôle en descente" ☞P387.

■ Témoin avertisseur BSD/RCTA (selon modèles)

Cet indicateur d'avertissement apparaît en cas de dysfonctionnement du système BSD/RCTA. Dans ce cas, le témoin avertisseur BSD/RCTA apparaît sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Lorsque cet indicateur apparaît, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

■ Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA (selon modèles)

L'indicateur apparaît lorsque la commande de désactivation BSD/RCTA est enfoncée pour désactiver le système BSD/RCTA ou lorsque le système BSD/RCTA est temporairement suspendu. Dans ce cas, le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA apparaît sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à "BSD/RCTA" ☞P411.

■ Témoin avertisseur RAB (selon modèles)

RAB

Cet indicateur s'allume si le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) est défaillant. Reportez-vous à "Système de freinage automatique en marche arrière (RAB)" ☞P421.

■ Témoin indicateur de désactivation RAB (selon modèles)

RAB OFF

Cet indicateur s'allume lorsque le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) est désactivé, ou lorsqu'il est temporairement suspendu. Reportez-vous à "Système de freinage automatique en marche arrière (RAB)" ☞P421.

■ Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert)/Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune) (selon modèles)

▼ Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert)

Cet indicateur s'allume lorsque le système de surveillance du conducteur est activé. Reportez-vous à "Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert)" ☞P443.

▼ Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune)

Ce témoin avertisseur s'allume si le système de surveillance du conducteur est défectueux. Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

■ Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur (selon modèles)

OFF

Ce témoin s'allume lorsque la commande de désactivation du système de surveillance du conducteur est enfoncée pour désactiver ce même système. Reportez-vous à "Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur" ☞P443.

■ Témoin indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur (selon modèles)

Cet indicateur s'allume lorsque le système de surveillance du conducteur est temporairement arrêté. Reportez-vous à "Témoin indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur" ☞P443.

REMARQUE

Le système de surveillance du conducteur s'arrête temporairement lorsque la température de l'unité du système de surveillance du conducteur est élevée.

– SUITE –

■ Témoin avertisseur de route enneigée et glacée (selon modèles)

Lorsque la température extérieure est inférieure à 3 °C (37 °F), l'avertissement de route enneigée et glacée s'allume pour informer le conducteur que la surface de la route peut être gelée.

REMARQUE

• L'indicateur de température extérieure affiche la température dans la zone autour du capteur. Toutefois, la température peut ne pas être indiquée correctement ou la mise à jour peut être retardée dans les conditions suivantes.

– Lors d'un stationnement ou d'une conduite à vitesses basses

– Lorsque la température extérieure change soudainement (exemple: lorsque vous entrez ou sortez d'une aire de stationnement souterraine ou lorsque vous traversez un tunnel)

– Lorsque vous démarrez le moteur après avoir été stationné pendant un certain moment

• L'écran d'avertissement de route enneigée et glacée ne doit être considéré qu'à titre indicatif. Cela ne vous dispense pas de vous informer sur l'état des routes avant de prendre le volant.

• Une fois que l'écran d'avertissement de route enneigée et glacée apparaît, il ne disparaît pas tant que la température n'augmente pas au-dessus de 5 °C (41 °F).

3-7. Affichage des instruments de bord (LCD couleur) (selon modèles)

⚠ DANGER

Portez toujours une attention suffisante à la conduite lorsque vous utilisez l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) alors que le véhicule est en mouvement. Lorsque l'interaction avec l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) interfère avec votre capacité à vous concentrer sur la conduite, arrêtez le véhicule avant d'effectuer les opérations sur l'écran. Aussi, ne vous concentrez pas sur l'écran pendant la conduite. Cela peut vous amener à détourner les yeux de la route et entraîner un accident.

Diverses informations seront affichées sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). En outre, un message d'avertissement apparaîtra sur l'écran si un dysfonctionnement est. De plus, plusieurs réglages peuvent être effectués pour le contenu affiché.

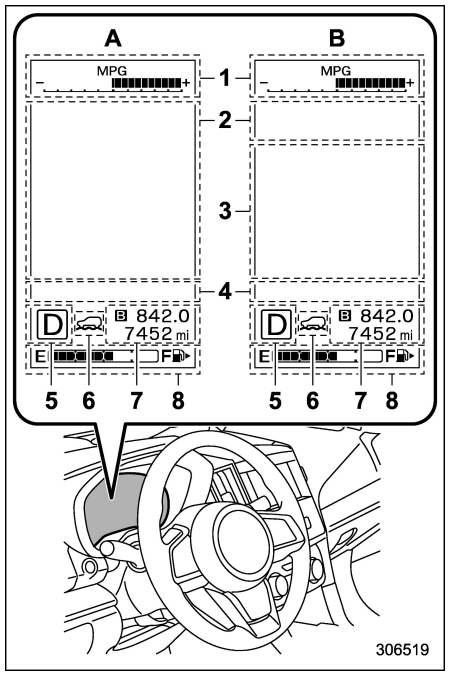

Affichage des instruments de bord (LCD couleur)

1) Jauge ECO (Reportez-vous à “Jauge ECO” ☞P186.)
2) Écran d’avertissement (Reportez-vous à “Écran d’avertissement” ☞P222.)/Écran de base (Reportez-vous à “Écrans de base” ☞P224.)
3) Écran EyeSight
4) Écran de voyants lumineux (Reportez-vous à “Écran de voyants lumineux” ☞P223.)
5) Indicateur de position du levier sélecteur/du rapport engagé (Reportez-vous à “Indicateur de position du levier sélecteur/du rapport engagé” ☞P214.)
6) Indicateur de X-MODE (selon modèles) (Reportez-vous à “Témoin indicateur de X-MODE” ☞P217.) Indicateur SI-DRIVE (Reportez-vous à “Témoin indicateur SI-DRIVE” ☞P214.)
7) Compteur totalisateur (Reportez-vous à “Compteur totalisateur” ☞P184.)/Compteur journalier double (Reportez-vous à “Compteur journalier double” ☞P185.)
8) Jauge de carburant (Reportez-vous à “Jauge de carburant” ☞P186.)

A: Désactivation du système EyeSight ou modèles sans système EyeSight

B: Activation du système EyeSight

■ Fonctionnement de base

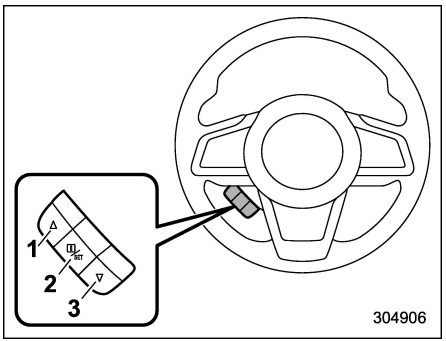

Commande de réglage

1) ▲ (Vers le haut)
2) i/SET (Entrer)
3) ▼ (Vers le bas)

En activant les touches “▲” ou “▼” de la commande de réglage, il est possible de changer d’écrans et d’éléments de sélection. Lorsque la commande “i/SET” est tirée vers vous, l’élément peut être sélectionné et réglé.

Des messages utiles, tels que les informations sur le véhicule, les informations d’alerte, etc., interrompent l’écran actuel, et apparaissent à l’écran accompagné d’un bip. Si un tel écran est affiché, prenez les mesures appropriées en fonction du message affiché sur l’écran.

– SUITE –

L'écran d'avertissement reviendra à l'écran original après quelques secondes. Pendant que le rappel d'information "i" est affiché sur l'écran, il peut être possible d'afficher l'écran d'avertissement à nouveau. Pour réafficher le message indiqué par un "i" à l'écran, ramenez la commande "i/SET" située sur le volant vers vous.

REMARQUE

Lorsque l'affichage multifonctions (LCD couleur) est défini sur l'écran de réglage, l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) ne peut pas être contrôlé en appuyant sur "▲", "▼" et "i/SET" sur la commande de réglage.

■ Écran de bienvenue (animation d'ouverture) et écran d'au revoir (animation de fin)

Lorsque la portière du conducteur est ouverte et fermée après avoir déverrouillé la portière, l'écran de bienvenue (animation d'ouverture) apparaît dans l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) pendant 20 secondes environ.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis sur "LOCK"/"OFF", l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) s'éteint progressivement tout en affichant l'écran d'au revoir (animation de fin).

REMARQUE

- **L'apparence et les mots affichés sur l'écran de bienvenue et l'écran d'au revoir peuvent varier.**
- **L'écran de base sera affiché lors de la mise en position "ON" du contacteur d'allumage pendant que l'écran de bienvenue est affiché.**
- **Une fois que l'écran de bienvenue s'affiche, il faut une certaine période de temps pour qu'il s'affiche à nouveau.**
- **Si le contacteur d'allumage est actionné après le déverrouillage de la portière du conducteur, l'écran de bienvenue ne s'affiche pas même lorsque la portière du conducteur est ouverte et fermée.**
- **L'écran de bienvenue disparaîtra lorsque vous verrouillez la portière du conducteur à l'aide du système d'entrée sans clé par télécommande (tous les modèles) ou de la fonction d'accès sans clé (selon modèles) pendant que l'écran de bienvenue s'affiche.**
- **L'écran de bienvenue compris dans l'affichage multifonctions (LCD couleur) et le système audio/de navigation peut être activé ou désactivé.**
- **L'écran de bienvenue peut être activé ou désactivé. Pour plus de détails, reportez-vous à "Welcome Screen (Écran d'accueil)" ☞P227.**
- **L'écran d'au revoir peut être activé ou désactivé. Pour plus de détails, reportez-vous à "Good-bye Screen (Écran de fin)" ☞P227.**

■ Écran d'avertissement

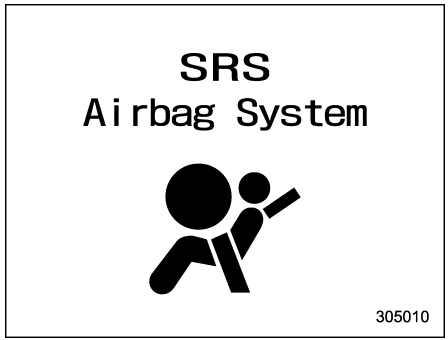

Exemple d'avertissement

S'il y a un message d'avertissement ou une notification d'entretien, il/elle sera affiché(e) sur cet écran. Prenez les mesures appropriées en fonction des messages indiqués.

■ Écran de voyants lumineux

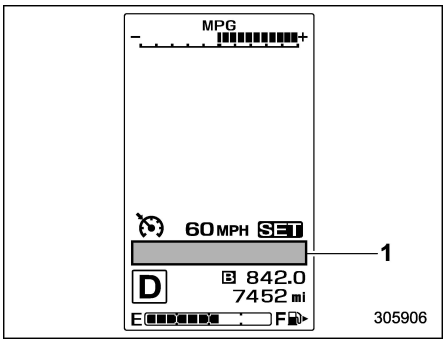

1) Écran de voyants lumineux

Lorsque la situation correspondante se produit, les voyants lumineux suivants s'affichent sur l'écran de voyants lumineux.

REMARQUE

Lorsqu'il y a des informations d'avertissement à afficher, elles seront affichées via cinq indicateurs d'avertissement, en commençant par la gauche dans l'ordre croissant de gravité. S'il y a six informations d'avertissement à afficher ou plus, tirez la commande "i/SET" et vérifiez cet élément.

Repère	Signification	Page
	Témoin avertisseur d'ouverture de portière	204
	Témoin avertisseur de capot moteur ouvert	204
	Témoin avertisseur de phare LED	216
	Témoin indicateur d'assistance des feux de route (selon modèles)	215
SRH OFF	Témoin avertisseur des phares répondant au braquage	216
R.DIFF TEMP	Témoin avertisseur de température d'huile du différentiel arrière (selon modèles)	198
	Témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas	197
RAB	Témoin avertisseur RAB (selon modèles)	219
RAB OFF	Témoin indicateur de désactivation RAB (selon modèles)	219
	Témoin avertisseur BSD/RCTA (selon modèles)	218
OFF	Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA (selon modèles)	218

Repère	Signification	Page
	Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/ Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)	216
	Témoin avertisseur du dispositif de réglage automatique de portée des phares	216
	Témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise	197
	Témoin indicateur du système de démarrage et d'arrêt automatique (vert)	217
	Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée	217
	Témoin indicateur de contrôle de descente en pente (selon modèles)	218

– SUITE –

Repère	Signification	Page
	Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert) (selon modèles)	219
	Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune) (selon modèles)	219
OFF	Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur (selon modèles)	219
	Témoin indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur (selon modèles)	219
	Témoin avertisseur de route enneigée et glacée	220

■ Écrans de base

En actionnant le bouton "▲" ou "▼" situé sur le volant, vous pouvez changer l'écran qui est toujours affiché.

Écran de consommation moyenne de carburant:

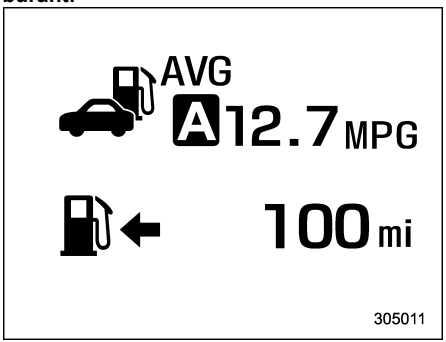

: Consommation moyenne de carburant
: Autonomie avec le carburant restant

Cet écran indique la consommation moyenne de carburant depuis que le compteur journalier a été remis à zéro la dernière fois.

REMARQUE

L'autonomie avec le carburant restant n'est donnée qu'à titre indicatif. La valeur indiquée peut être différente de l'autonomie réelle avec le carburant restant, vous devez donc faire le plein dès que le témoin avertisseur de bas niveau de carburant s'allume.

Écran de consommation actuelle de carburant:

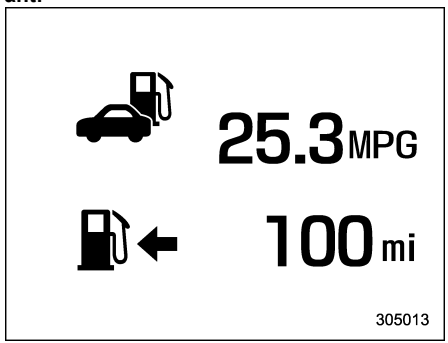

: Consommation actuelle de carburant
: Autonomie avec le carburant restant

REMARQUE

L'autonomie avec le carburant restant n'est donnée qu'à titre indicatif. La valeur indiquée peut être différente de l'autonomie réelle avec le carburant

restant, vous devez donc faire le plein dès que le témoin avertisseur de bas niveau de carburant s'allume.

Écran d'informations de conduite:

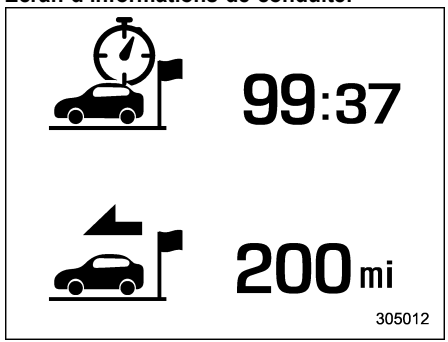

: Durée du trajet
: Distance de trajet

Cet écran indique le temps de trajet (le temps écoulé depuis que le contacteur d'allumage a été placé en position "ON") et la distance de trajet (la distance conduite depuis que le contacteur d'allumage a été placé en position "ON").

Écran de vitesse numérique:

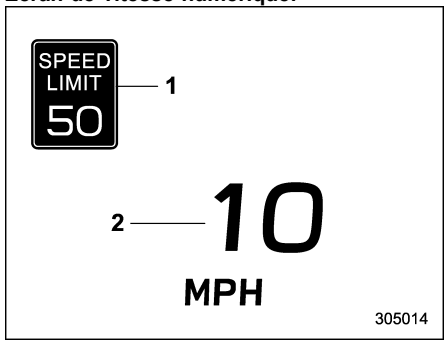

1) Indicateur de limite de vitesse (selon modèles)
2) Vitesse du véhicule

Cet écran indique la vitesse actuelle du véhicule.

Écran du système de démarrage et d'arrêt automatique:

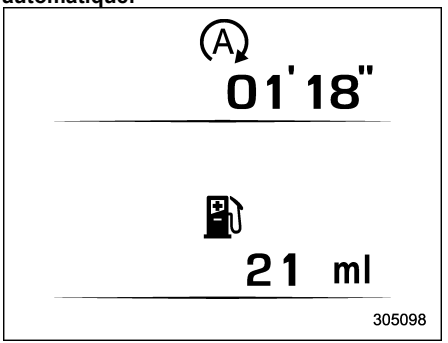

Ⓐ: La quantité totale de temps pendant laquelle le moteur a été arrêté par le système de démarrage et d'arrêt automatique
: La quantité totale de carburant économisé parce que le moteur a été arrêté par le système de démarrage et d'arrêt automatique

Les valeurs indiquées sont calculées à partir de la dernière réinitialisation du compteur journalier actuellement affiché jusqu'à l'heure actuelle. Les plages indiquées sont les suivantes.

- Durée totale: de 00′00″ à 9999h59′59″
- Quantité totale de carburant économisé: de 0 ml à 9999,999 L

– SUITE –

REMARQUE

● Lorsque le compteur journalier est réinitialisé, la durée accumulée et la quantité de carburant économisé correspondantes sont également réinitialisées.

● Le temps passé avec le moteur arrêté à l'aide du système de démarrage et d'arrêt automatique est également ajouté à la durée du trajet.

Écran TPMS (modèles spécification des États-Unis):

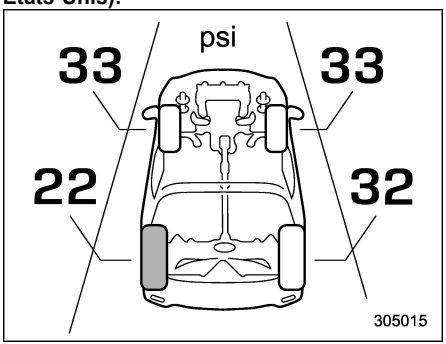

Cet écran affiche la pression de chaque pneu.

Lorsqu'un pneu est dégonflé, l'écran indiquera en jaune quel pneu est dégonflé et sa pression.

REMARQUE

● Les valeurs de pression des pneus s'affichent plusieurs minutes après la conduite.

● Les unités de pression des pneus peuvent être réglées. Pour plus de détails concernant le réglage des unités, reportez-vous à "Tire Pressure Units (Pression des pneus) (modèles spécification des États-Unis)" ☞P227.

● Une fois que le système de surveillance de la pression des pneus détecte une pression des pneus basse, les valeurs de pression des pneus s'affichent en jaune jusqu'à ce que le système détecte une pression des pneus normale.

● Ajustez immédiatement la pression des pneus lorsque le témoin avertisseur s'allume. Lorsque le système de surveillance de la pression des pneus détecte que la pression des pneus a été ajustée, le témoin avertisseur s'éteint et les valeurs de pression des pneus redeviennent blanches.

● Pour plus d'informations sur la valeur spécifiée de la pression d'air, reportez-vous à "Pneus" ☞P575.

Écran d'entrée dans l'écran menu:

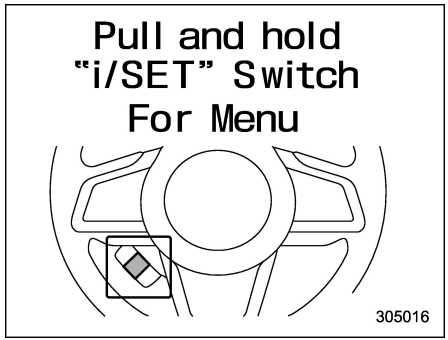

Lorsque cet écran est sélectionné, maintenez la commande "i/SET" tirée vers vous pour entrer dans l'écran de menu.

■ Écrans de menu

Maintenez le bouton "i/SET" tiré pour accéder aux écrans de menu lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- L'écran d'entrée dans l'écran menu est sélectionné.
- Le rappel d'information "i" est éteint.

REMARQUE

● Pendant la conduite, les éléments de réglage disponibles sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) sont limités.

• Pour les réglages et ajustements des fonctions sur l'affichage des instruments de bord, reportez-vous à "Réglage des fonctions" ☞P29.

En actionnant le bouton "▲" ou "▼" situé sur le volant, vous pouvez sélectionner le menu. Tirez la commande "i/SET" pour entrer dans le menu sélectionné.

REMARQUE

Si vous entrez dans le menu "Go Back (Retour)", le système reviendra à l'écran précédent.

▼ Screen Settings (Réglages écran)

Après être entré dans le menu "Screen Settings (Réglages écran)", sélectionnez un des menus suivants.

▽ Welcome Screen (Écran d'accueil)

L'écran de bienvenue peut être activé ou désactivé.

▽ Good-bye Screen (Écran de fin)

L'écran d'au revoir peut être activé ou désactivé.

▽ Gauge Initial Movement (Balayage initial des aiguilles du compteur)

Le mouvement des aiguilles du compteur et de la jauge qui se produit lorsque le contacteur d'allumage est mis sur la position "ON" peut être activé ou désactivé.

▽ Units (Unités)

Modifie les unités affichées dans l'affichage des instruments de bord (LCD couleur), l'affichage multifonctions de type A (noir et blanc) et l'affichage multifonctions de type B (LCD couleur).

▽ Tire Pressure Units (Pression des pneus) (modèles spécification des États-Unis)

Modifie les unités affichées dans le système de surveillance de la pression des pneus.

▽ Languages (Langues)

Modifie la langue affichée sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) et l'affichage multifonctions (LCD couleur).

▼ Warning Volume (Volume des alertes)

Définit le volume d'avertissement des systèmes EyeSight, BSD/RCTA et RAB.

▼ Rear Seat Reminder (Rappel de siège arrière) (modèles avec affichage des instruments de bord (LCD couleur))

Le rappel de siège arrière peut être activé ou désactivé.

▼ EyeSight

REMARQUE

Pour plus de détails sur l'utilisation du système EyeSight, reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.

▼ RAB (selon modèles)

▽ Sonar Audible Alarm (Alarme du sonar audible)

Lorsque le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) est en marche, l'avertisseur sonore qui retentit pour vous avertir qu'un obstacle est détecté à l'arrière peut être activé ou désactivé.

REMARQUE

Pour les modèles avec le système de freinage automatique en marche arrière (RAB), reportez-vous à "Système de freinage automatique en marche arrière (RAB)" ☞P421.

▼ Vehicle Setting (Réglage du véhicule)

Après être entré dans le menu "Vehicle Setting (Réglage du véhicule)", sélectionnez un des menus suivants.

– SUITE –

▽ **Keyless Entry System (Système d'ouverture sans clé)**

Définit les paramètres utilisés lorsque la fonction d'accès sans clé a été utilisée.

- Audible Signal (Signal audible) (selon modèles)

Définit la tonalité électronique qui retentit lorsque la portière est verrouillée ou déverrouillée.

- Hazard Warning Flasher (Feux de détresse)

Définit le fonctionnement des feux de détresse qui clignotent lorsque la portière est verrouillée ou déverrouillée.

- Driver Door Unlock (Porte conducteur déverrouillée) (selon modèles)

Déverrouillez uniquement la portière du conducteur ou toutes les portières simultanément lorsque la portière du conducteur est déverrouillée.

- Rear Gate/Trunk Unlock (Porte arrière/coffre déverrouillé) (selon modèles)

Déverrouillez uniquement le hayon ou toutes les portières simultanément lors de l'accès à la zone de chargement.

▽ **Defogger (Désembueur)**

Règle et personnalise le fonctionnement du désembueur.

▽ **Interior Light (Éclairage intérieur)**

Règle et personnalise la minuterie d'extinction de l'éclairage intérieur.

▽ **Auto Door Lock and Unlock (Verr. et déverr. auto portières)**

Conditions de réglage pour "Auto Door Lock and Unlock (Verr. et déverr. auto portières)"

- Auto Door Lock (Verr. auto portières):

Règle la condition des éléments suivants pour verrouiller automatiquement la portière.

– Vehicle Speed (Vitesse véhicule): Lorsque la vitesse du véhicule atteint plus de 20 km/h (12 mi/h).

– Shift Into or Out of PARK (Serrage/desserage Frein parking): Lorsque le levier sélecteur est placé sur une position autre que "P".

– Off (Arrêt): Lorsque la fonction est réglée sur OFF.

- Auto Door Unlock (Déverr. auto portières):

Règle les conditions des éléments suivants pour déverrouiller automatiquement la portière.

– Shift Into or Out of PARK (Serrage/desserage Frein parking): Lorsque le levier sélecteur est placé en position "P".

– Ignition OFF (Contact coupé): Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position OFF.

– Driver Door Open (Portière conducteur ouverte): Lorsque la portière du conducteur est ouverte.

– Off (Arrêt): Lorsque la fonction est réglée sur OFF.

▽ **Auto Light Sensor (Capteur d'allumage automatique)**

Règle et personnalise la sensibilité du capteur d'éclairage automatique.

▽ **Welcome Lighting (Éclairage d'accueil)**

Définit le temps de sortie et le temps d'approche.

- Approaching time set (Éclairage d'accueil (arrivée))

Définit le temps d'allumage des phares qui s'allument lorsque vous approchez du véhicule.

- Leaving time set (Éclairage d'accueil (départ))

Définit le temps jusqu'à ce que les phares s'éteignent lorsque vous vous êtes éloigné du véhicule.

▽ **One-touch lane changer (Clignotant à une impulsion)**

Active/désactive le changeur de voie par simple pression.

▽ **Door mirror setting (Configuration des rétroviseurs) (selon modèles)**

La fonction d'inclinaison en marche arrière peut être activée ou désactivée.

▼ **Default Settings (Réglages par défaut)**

Sélectionnez "Yes (Oui)" afin d'utiliser l'écran menu pour restaurer les réglages personnalisés (à l'exception de "Vehicle Setting (Réglage du véhicule)" de "Keyless Entry System (Système d'ouverture sans clé)", "Defogger (Désembueur)", "Interior Light (Éclairage intérieur)", "Auto Door Lock and Unlock (Verr. et déverr. auto portières)", "Auto Light Sensor (Capteur d'allumage automatique)", "Welcome Lighting (Éclairage d'accueil)" et "One-touch lane changer (Clignotant à une impulsion)") aux réglages par défaut d'usine. Sélectionnez "No (Non)" pour retourner à l'écran précédent sans restaurer les réglages par défaut d'usine.

3-8. Affichage multifonctions (noir et blanc)

REMARQUE

Pour les modèles avec affichage multifonctions (LCD couleur), reportez-vous à "Affichage multifonctions (LCD couleur)" ☞P235.

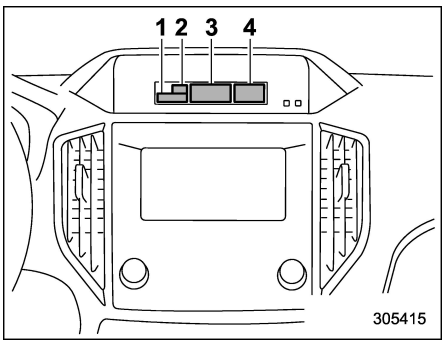

1) Indicateur de température extérieure
2) Indicateur de X-MODE (selon modèles)
3) Affichage d'informations sur la conduite
4) Horloge

L'horloge apparaît à l'écran lorsque le contacteur d'allumage est en position "ACC".

Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON", l'indicateur de température extérieure, l'affichage d'informations sur la conduite et l'horloge s'affichent tous à l'écran.

REMARQUE

Les valeurs affichées varient en fonction des changements dans les conditions de conduite du véhicule. De même, ces valeurs indiquées peuvent être légèrement différentes des valeurs réelles et doivent être considérées à titre indicatif seulement.

■ Affichage d'informations sur la conduite

REMARQUE

Vous pouvez définir les unités aussi bien pour l'affichage multifonctions (noir et blanc) que pour les instruments de bord en même temps. Pour plus de détails concernant le réglage de la langue et des unités, reportez-vous à "Instruments de bord de type A" ☞P186 ou "Écrans de menu" ☞P226.

– SUITE –

▼ Comment modifier l'affichage des informations

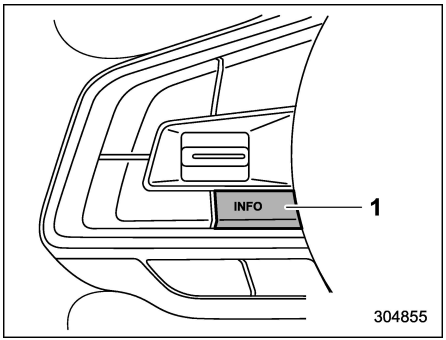

1) Bouton INFO

Appuyer sur le bouton INFO sur les commandes du volant change l'affichage dans l'ordre suivant.

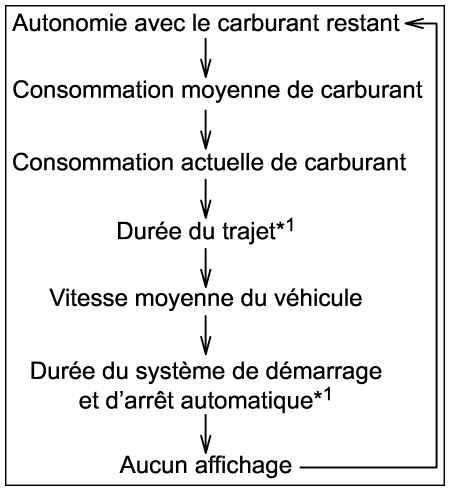

*1: Modèles sans affichage des instruments de bord (LCD couleur)

▼ Autonomie avec le carburant restant

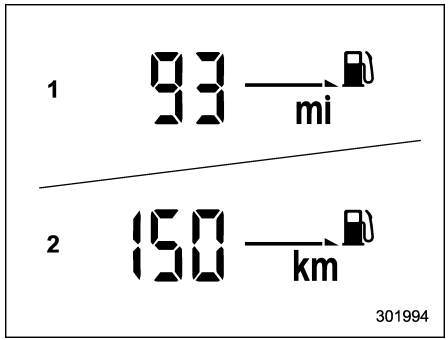

1) Lorsque vous réglez l'unité affichée sur MPH
2) Lorsque vous réglez l'unité affichée sur km/h

L'autonomie indique la distance pouvant être parcourue en prenant en compte la quantité de carburant restant dans le réservoir et la consommation moyenne de carburant.

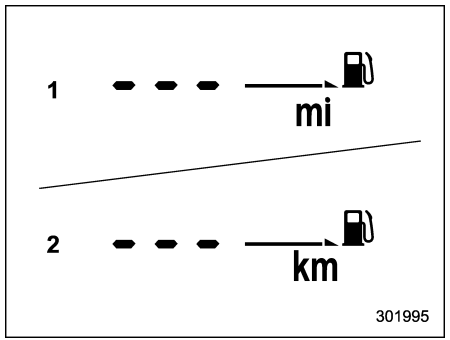

1) Lorsque vous réglez l'unité affichée sur MPH
2) Lorsque vous réglez l'unité affichée sur km/h

Si l'autonomie est affichée comme "- - -", il reste une petite quantité de carburant dans le réservoir.

REMARQUE

L'autonomie avec le carburant restant n'est donnée qu'à titre indicatif. La valeur indiquée peut être différente de l'autonomie réelle avec le carburant restant, vous devez donc faire le plein dès que le témoin avertisseur de bas niveau de carburant s'allume.

▼ Consommation moyenne de carburant

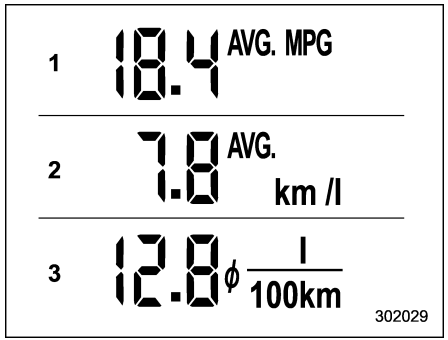

1) Affiche la distance de conduite par gallon de carburant
2) Affiche la distance de conduite par litre de carburant
3) Affiche la consommation de carburant par 100 km

Cet affichage indique la consommation moyenne de carburant depuis que le compteur journalier a été remis à zéro pour la dernière fois.

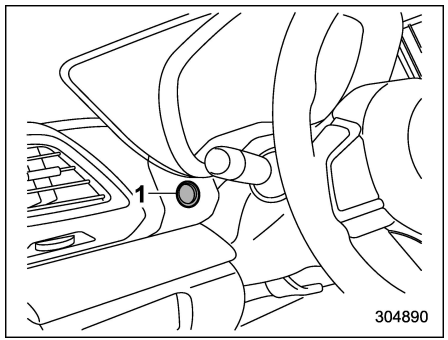

1) Commutateur TRIP RESET

Appuyez sur le commutateur TRIP RESET pour commuter entre les affichages pour la consommation moyenne de carburant qui correspond au kilométrage du compteur journalier A et pour la consommation moyenne de carburant qui correspond au kilométrage du compteur journalier B.

Lorsque les affichages des compteurs journaliers sont remis à zéro, l'indication de la consommation moyenne du carburant correspondante est aussi remise à zéro.

REMARQUE

À la remise à zéro des compteurs journaliers, la consommation moyenne de carburant correspondant à ce comp-

– SUITE –

teur ne s'affiche pas avant que le véhicule ait parcouru une distance d'au moins 1 km (1 mille).

▼ Consommation actuelle de carburant

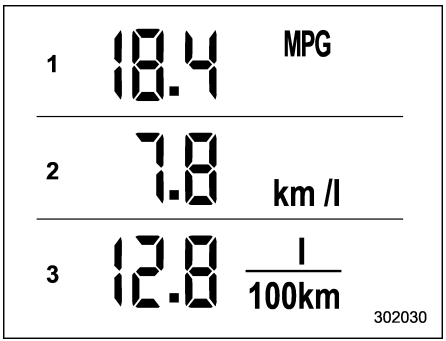

1) Affiche la distance de conduite par gallon de carburant
2) Affiche la distance de conduite par litre de carburant
3) Affiche la consommation de carburant par 100 km

Cette valeur indique le taux de la consommation de carburant à l'instant présent.

▼ Durée du trajet (modèles sans affichage des instruments de bord (LCD couleur))

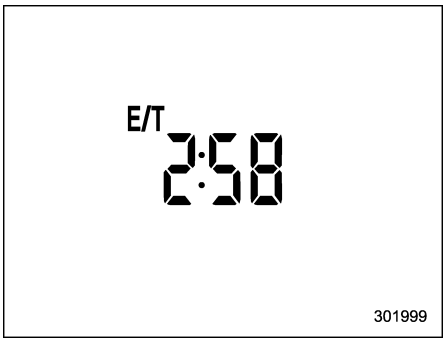

La durée de trajet indique le délai qui s'est écoulé depuis que le contacteur d'allumage a été placé sur la position "ON".

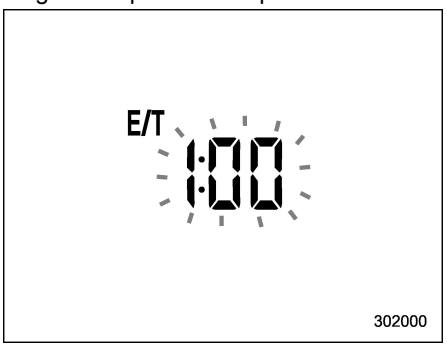

L'indicateur de la durée de trajet clignote chaque fois qu'une heure complète s'est écoulée. Si l'écran indique une valeur autre que la durée de trajet, l'écran bascule sur la durée de trajet, clignote pendant 5 secondes et revient à sa valeur d'origine chaque fois qu'une heure complète s'est écoulée.

REMARQUE

La durée de trajet est remise à zéro lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ACC" ou "LOCK"/ "OFF".

▼ Vitesse moyenne du véhicule

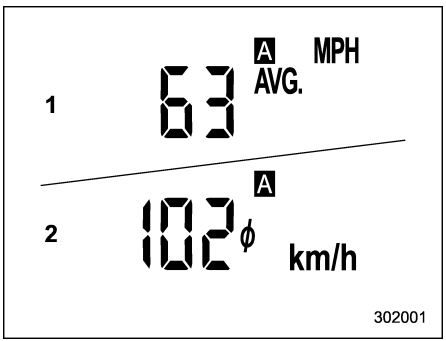

1) Lors de la sélection des milles comme unité
2) Lors de la sélection des km comme unité

Cet affichage indique la vitesse moyenne du véhicule depuis que le compteur journalier a été remis à zéro pour la dernière fois.

Appuyer sur le commutateur TRIP RESET permet de basculer l'affichage entre la vitesse moyenne du véhicule correspondant à l'affichage du compteur journalier A et la vitesse moyenne du véhicule correspondant à l'affichage du compteur journalier B.

Lorsque l'un des deux compteurs journaliers est remis à zéro, l'indication de la vitesse moyenne du véhicule correspondante est aussi remise à zéro.

REMARQUE

À la remise à zéro d'un des compteurs journaliers, la vitesse moyenne du véhicule correspondant à ce compteur ne s'affiche pas avant que le véhicule ait parcouru une distance d'au moins 1 km (1 mille).

▼ **Durée du système de démarrage et d'arrêt automatique (modèles sans affichage des instruments de bord (LCD couleur))**

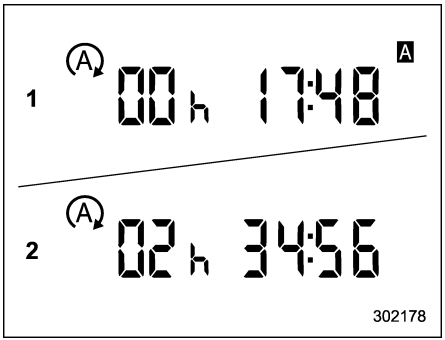

1) Temps total en liaison avec le compteur journalier
2) Temps total en liaison avec le contacteur d'allumage

Cet affichage indique le temps total passé à l'arrêt du moteur par le système de démarrage et d'arrêt automatique des façons suivantes.

Temps total en liaison avec le compteur journalier: Affiche le temps total passé à l'arrêt du moteur par le système de démarrage et d'arrêt automatique, de la dernière fois que le compteur journalier actuellement affiché a été réinitialisé jusqu'à l'heure actuelle. En appuyant sur le commutateur TRIP RESET, vous pouvez basculer l'affichage entre le moment où le moteur a été arrêté pour le compteur journalier A et le moment où le moteur a été arrêté pour le compteur journalier B.

REMARQUE

À la remise à zéro du compteur journalier, la durée totale en relation avec le compteur journalier ne s'affiche pas avant que le véhicule ait parcouru une distance d'au moins 1 km (ou 1 mille).

Temps total en liaison avec le contacteur d'allumage: Affiche le temps total passé à l'arrêt du moteur par le système de démarrage et d'arrêt automatique, du moment où le contacteur d'allumage a été mis sur la position "ON" jusqu'à l'heure actuelle.

▽ **Comment faire basculer l'affichage**

Effectuez l'opération suivante pour faire basculer l'affichage entre le temps total en liaison avec le compteur journalier et le temps total en liaison avec le contacteur d'allumage.

– SUITE –

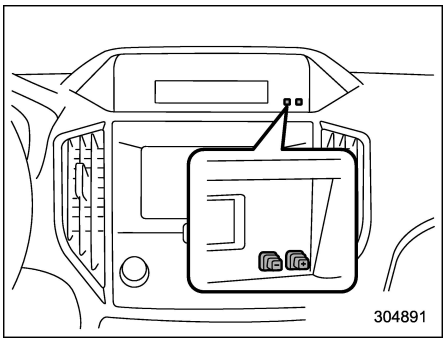

1. Appuyez sur le bouton “+” situé sur le côté de l’affichage d’informations et maintenez-le enfoncé. Le temps d’arrêt clignote alors.
2. Dans les 5 secondes après le début du clignotement du temps d’arrêt, appuyez sur le bouton “−” situé sur le côté de l’affichage d’informations et maintenez-le enfoncé. L’affichage change alors et après avoir clignoté pendant 2 secondes, le temps d’arrêt sélectionné s’affiche.
3. Chaque fois que le bouton “−” est appuyé et maintenu enfoncé pendant les 3 secondes de clignotement de l’affichage, l’affichage change et clignote pendant 2 secondes. Si le bouton “−” n’est pas maintenu enfoncé au cours des 3 secondes que l’affichage clignote, le temps d’arrêt sélectionné s’affiche.

▼ Désactivation de l’affichage d’informations sur la conduite

Sélectionnez l’espace vide dans le menu pour quitter la sélection de l’affichage d’informations de conduite.

REMARQUE

● La consommation moyenne de carburant et la vitesse moyenne du véhicule sont calculées même lorsque l’affichage d’informations sur la conduite n’est pas affiché.

● Même si vous désactivez l’affichage d’informations sur la conduite, ce dernier s’allume automatiquement en cas de débranchement puis de rebranchement de la batterie, à l’occasion du remplacement de la batterie ou d’un fusible.

■ Indicateur de température extérieure

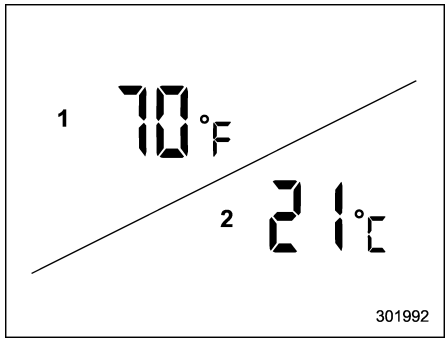

1) Modèles spécification des États-Unis
2) Sauf modèles spécification des États-Unis

REMARQUE

● L’indicateur de température extérieure affiche la température autour du capteur. Toutefois, la température peut ne pas être indiquée correctement ou la mise à jour peut être retardée dans les conditions suivantes.

– Lors d’un stationnement ou d’une conduite à vitesses basses

– Lorsque la température extérieure change soudainement (exemple: lorsque vous entrez ou sortez d’une aire de stationnement sous-

terraine ou lorsque vous traversez un tunnel)

– Lorsque vous démarrez le moteur après avoir été stationné pendant un certain moment

• Il n'est pas possible de modifier l'unité des températures.

▼ Indication d'avertissement de verglas sur la route

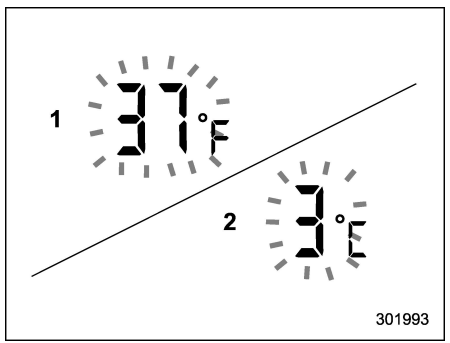

1) Modèles spécification des États-Unis
2) Sauf modèles spécification des États-Unis

Lorsque la température extérieure chute à une certaine température ou moins, l'indication de température clignote pendant 5 secondes pour avertir le conducteur du risque de verglas sur la route.

Si la température extérieure affichée au moment où le contacteur d'allumage est mis en position "ON" est déjà basse, l'indication ne clignote pas.

REMARQUE

L'indication de la température extérieure peut être sensiblement différente de la température extérieure réelle. Cet indication d'avertissement de verglas sur la route n'est donc donné qu'à titre indicatif. Cela ne vous dispense pas de vous informer sur l'état des routes avant de prendre le volant.

■ Indicateur de X-MODE (selon modèles)

Cet indicateur apparaît lorsque le X-MODE est activé. Il s'éteint lorsque le X-MODE est désactivé.

■ Horloge

Pour plus de détails concernant le réglage de l'horloge, reportez-vous à "Horloge" ☞P261.

3-9. Affichage multifonctions (LCD couleur)

REMARQUE

Pour les modèles avec affichage multifonctions (noir et blanc), reportez-vous à "Affichage multifonctions (noir et blanc)" ☞P229.

⚠ DANGER

Portez toujours une attention suffisante à la conduite lorsque vous utilisez l'affichage multifonctions (LCD couleur) alors que le véhicule est en mouvement. Lorsque le fonctionnement de l'affichage multifonctions (LCD couleur) dérange votre attention et votre capacité à vous concentrer sur la conduite, arrêtez le véhicule dans un endroit sûr avant d'effectuer des opérations sur l'écran. Aussi, ne vous concentrez pas sur l'écran pendant la conduite. Cela peut vous amener à détourner les yeux de la route et entraîner un accident.

– SUITE –

■ Fonctions

L'affichage multifonctions (LCD couleur) dispose des fonctions suivantes.

Description	Page
Affiche des messages utiles, tels que des notifications, etc.	237
Affiche des écrans de base (par exemple, l'écran de consommation de carburant, etc.)	238
Règle et ajuste la notification d'entretien	258

De plus, l'affichage multifonctions (LCD couleur) peut également être utilisé pour régler et définir ce même affichage.

REMARQUE

• Lorsque le véhicule est en mouvement, certaines fonctions et sélections peuvent ne pas être disponibles.

• Vous pouvez définir la langue et les unités aussi bien pour l'affichage multifonctions (LCD couleur) que pour les instruments de bord en même temps. Pour plus de détails concernant le réglage de la langue et des unités, reportez-vous à "Écrans de menu" ☞P226.

• Les images affichées dans ce Manuel du conducteur sont des exemples. Les images réelles peuvent varier en fonction du marché et des caractéristiques techniques de votre véhicule.

■ Écran de bienvenue

Lorsque la portière du conducteur est ouverte puis fermée, l'écran de bienvenue s'affiche pendant un bref moment.

REMARQUE

• L'écran de bienvenue disparaîtra lors de la mise en position "ON" du contacteur d'allumage lorsque l'écran de bienvenue est affiché.

• L'écran de bienvenue peut être activé ou désactivé. Pour plus de détails, reportez-vous à "Screen Settings (Réglages écran)" ☞P227.

• Pendant un certain temps après l'affichage de l'écran de bienvenue, celui-ci peut ne pas réapparaître même lorsque la portière du conducteur est à nouveau ouverte puis fermée. Ceci n'indique pas une anomalie.

■ Écran d'auto-contrôle

REMARQUE

Lorsque le réglage est sur "On", l'écran d'auto-contrôle apparaît. Pour plus de détails concernant ce réglage, reportez-vous à "Réglage On/Off" ☞P259.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON", l'auto-contrôle du véhicule est effectué. Les écrans correspondant aux éléments suivants apparaissent l'un après l'autre pendant plusieurs secondes chacun.

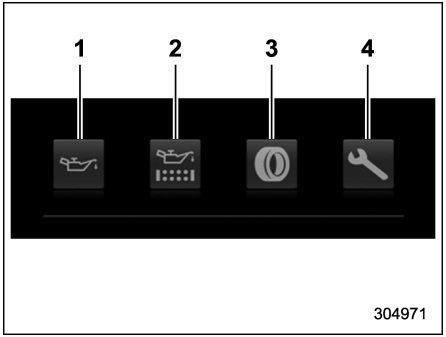

1) Huile moteur: Vérifie l'intervalle de remplacement de l'huile moteur.
2) Filtre à huile: Vérifie l'intervalle de remplacement du filtre à huile.
3) Pneus: Vérifie l'intervalle de permutation des pneus.
4) Inspection et entretien: Vérifie l'intervalle d'inspection et entretien.

Lorsque les vérifications sont effectuées, la couleur de l'icône correspondant à l'élément vérifié change.

Le message sera affiché s'il y a une notification. Prenez les mesures appropriées en fonction du message indiqué.

Après la fin de l'auto-contrôle, la date d'aujourd'hui, l'anniversaire enregistré ou la date commémorative enregistrée s'affiche.

REMARQUE

• Après avoir effectué l'entretien, changez le réglage de l'élément d'entretien correspondant. Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglages de l'entretien" ☞P258.

• L'écran de notification d'entretien ne s'affiche que sous l'une des conditions suivantes.

– La période de temps restante jusqu'à la date de la notification enregistrée est de 15 jours ou moins.

– La distance totale à parcourir restante jusqu'à la notification enregistrée est d'environ 500 km (311 milles) ou moins.

• L'écran de notification d'entretien restera affiché jusqu'à ce que l'une des conditions suivantes soit remplie.

– La période de temps écoulée après la date de la notification enregistrée est de 15 jours ou plus.

– La distance totale parcourue après la distance de notification enregistrée est d'environ 500 km (311 milles) ou plus.

■ Écran d'interruption

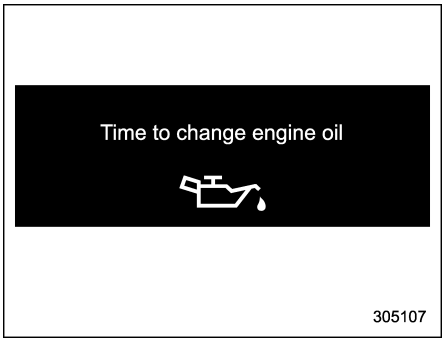

Exemple

Des messages utiles, tels que les informations de rappel, les informations météorologiques (selon modèles) et les informations de circulation (selon modèles) peuvent interrompre l'écran actuel, et apparaître à l'écran accompagné d'un bip. Prenez les mesures appropriées en fonction du message.

L'écran d'interruption reviendra à l'écran original après quelques secondes. De plus, vous pouvez appuyer sur le bouton INFO pour passer l'écran d'interruption.

■ Fonctionnement de base

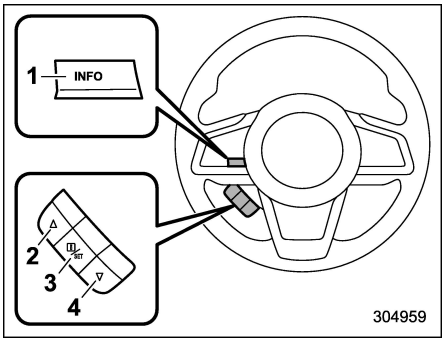

Commande de réglage

1) Bouton INFO
2) ▲
3) i/SET
4) ▼

Appuyez sur le bouton INFO sur le volant pour changer l'élément affiché sur l'écran de base. Vous pouvez actionner les éléments sur l'écran de réglage en utilisant les commandes "▲", "▼" et "i/SET".

– SUITE –

■ Écrans de base

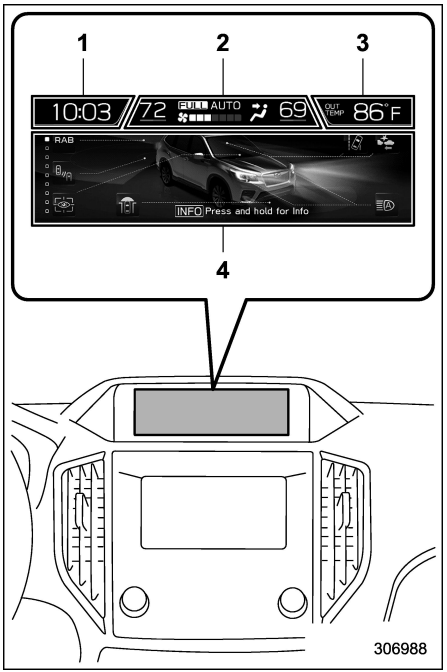

1) Horloge
2) Climatisation*
3) Température extérieure
4) Écran d'information

*: Cet élément ne s'affiche pas sur l'affichage multifonctions (LCD couleur) lorsque le contacteur d'allumage est sur la position "ACC".

Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ACC" ou "ON", l'écran de base s'affiche.

▼ Indicateur de température extérieure

La température extérieure est affichée sur l'affichage multifonctions (LCD couleur).

REMARQUE

● L'indicateur de température extérieure affiche la température autour du capteur. Toutefois, la température peut ne pas être indiquée correctement ou la mise à jour peut être retardée dans les conditions suivantes.

– Lors d'un stationnement ou d'une conduite à vitesses basses

– Lorsque la température extérieure change soudainement (exemple: lorsque vous entrez ou sortez d'une aire de stationnement souterraine ou lorsque vous traversez un tunnel)

– Lorsque vous démarrez le moteur après avoir été stationné pendant un certain moment

● Il n'est pas possible de modifier l'unité des températures.

▼ Écran de climatisation

L'état de la climatisation est affiché sur l'affichage multifonctions (LCD couleur).

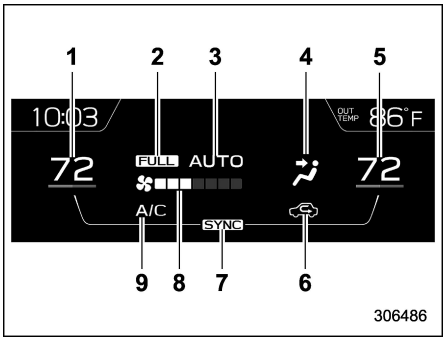

Écran de climatisation

1) Indicateur de température réglée (côté gauche)
2) Indicateur FULL AUTO
3) Indicateur AUTO
4) Indicateur de mode de circulation d'air
5) Indicateur de température réglée (côté droit)*1
6) Indicateur de sélection d'entrée d'air
7) Indicateur SYNC*1
8) Indicateur de vitesse de soufflante
9) Indicateur de climatiseur allumé

*1: Modèles avec la fonction SYNC uniquement

Lorsque vous utilisez le système de climatisation, l'écran de base passe à l'écran de climatisation. Pour plus de

détails concernant le fonctionnement de la climatisation, reportez-vous à “Tableau des commandes de climatisation” ☞P297.

▼ Horloge

L’horloge peut être affichée sur un affichage par 12 ou 24 heures. Pour des détails relatifs au réglage, reportez-vous à “Horloge” ☞P261.

– SUITE –

▼ Écran d’information

Appuyez sur le bouton INFO sur le volant pour changer l’élément affiché sur l’écran d’information.

Contenu	Description	Page
Écran d’état de fonctionnement des composants électriques*1	Affiche l’état de fonctionnement de l’équipement et des composants électriques.	241
Écran de prévention et de sécurité	Affiche l’état de votre véhicule.	241
Écran EyeSight*1	Affiche l’état de fonctionnement du système EyeSight.	242
Écran des favoris	Affiche jusqu’à 3 éléments facultatifs.	242
Écran d’informations météorologiques*2	Affiche les informations météorologiques.	243
Écran des informations de circulation*2/de navigation*3	Affiche des informations liées avec le système de navigation.	243
Écran audio*3	Affiche des informations sur le système audio.	244
Écran de consommation de carburant	Affiche des informations sur la consommation de carburant.	244
Écran de l’horloge/de la date	Affiche l’horloge.	244
Écran de guidage	Accède à l’écran de réglage.	245

*1: Selon modèles
*2: Modèles avec radio satellite SiriusXM
*3: Modèles avec système de navigation

▽ **Écran de fonctionnement des composants électriques (selon modèles)**

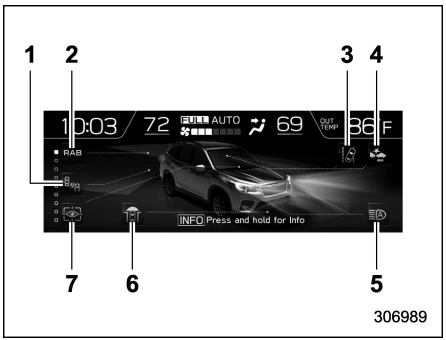

1) BSD/RCTA*
2) Système de freinage automatique en marche arrière (RAB)*
3) Indicateur d'alerte de sortie de voie*
4) Indicateur du système de freinage avant collision*
5) Assistance des feux de route*
6) Moniteur de vue avant*
7) Système de surveillance du conducteur*

*: Selon modèles

Cet écran affiche l'état de fonctionnement des composants électriques du véhicule.

1. Appuyez sur le bouton "INFO" et maintenez-le enfoncé pour entrer dans l'écran de menu.
2. Actionnez le bouton "▲" ou "▼" pour sélectionner l'élément de votre choix.
3. Tirez la commande "i/SET" pour entrer dans l'option sélectionnée.

REMARQUE

● Les indicateurs ne s'affichent pas pour les fonctions qui ne sont pas équipées pour le véhicule.

● Les indicateurs des fonctions qui ne sont pas en marche sont affichés en gris.

▽ **Écran de prévention et de sécurité**

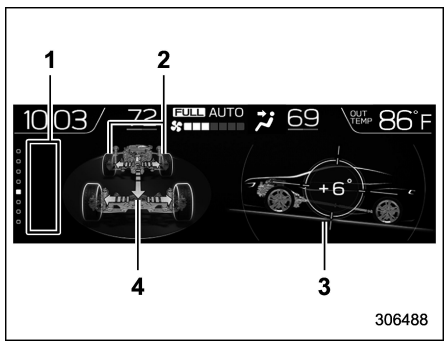

1) Écran de voyants lumineux
2) Angle de direction
3) Posture du véhicule
4) Condition de fonctionnement

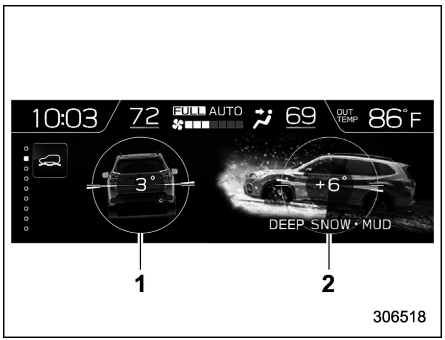

Écran de X-MODE
1) Posture du véhicule
2) X-MODE

Cet écran affiche les fonctions de l'état de conduite du véhicule et de l'état de fonctionnement. L'indicateur s'allume ou clignote pour les fonctions qui sont en marche.

REMARQUE

● L'indication de la posture du véhicule peut être différente de la posture réelle.

● Lorsque le X-MODE s'est activé, l'écran de l'affichage multifonctions passe à l'écran de prévention et de sécurité.

● L'angle de la posture du véhicule varie non seulement selon l'angle de la

– SUITE –

surface de la route, mais aussi en raison de l'inclinaison du véhicule causée par les occupants, le chargement, et les accélérations ou ralentissements.

▽ **Écran EyeSight (selon modèles)**

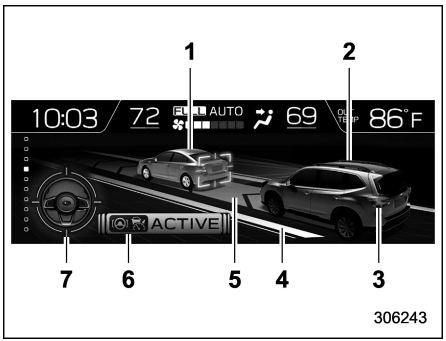

1) Indicateur de véhicule devant vous
2) Indicateur de votre propre véhicule
3) Feux stop
4) Indicateur de ligne de route
5) Indicateur de voie
6) Indicateur de centrage sur la voie
7) Indicateur de volant

Cet écran affiche l'état du système EyeSight. L'indicateur de véhicule devant vous se déplace en avant et en arrière en fonction de la distance avec le véhicule devant vous. Pour plus de détails, reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.

▽ **Écran des favoris**

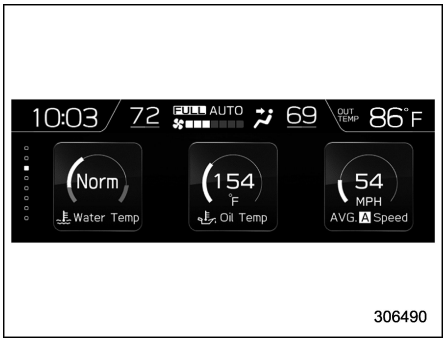

Écran des favoris (exemple d'affichage)

Cet écran affiche trois des informations optionnelles qui peuvent être sélectionnées à partir des éléments suivants.

Élément	Détails
	La température du liquide de refroidissement du moteur est affichée.
	La température de l'huile moteur est affichée.
	La vitesse moyenne du véhicule est affichée.
	Le taux d'ouverture de l'accélérateur est affiché.
	La posture du véhicule est affichée.
	Le taux actuel de consommation de carburant est affiché.
	La direction du véhicule est affichée.*1
	Les informations météorologiques sont affichées.*2

Élément	Détails
	La limite de vitesse permise de la route sur laquelle vous vous trouvez est affichée.*1
	Le calendrier est affiché.
	Les informations sur le système de surveillance du conducteur sont affichées.*1
	Aucun affichage.

*1: Selon modèles
*2: Modèles avec radio satellite SiriusXM

REMARQUE

Certains éléments affichés peuvent ne pas être affichés selon le modèle et les spécifications.

Les éléments affichés sur l'écran des favoris peuvent être modifiés. Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglage des favoris" ☞P256.

▽ **Écran d'informations météorologiques (selon modèles)**

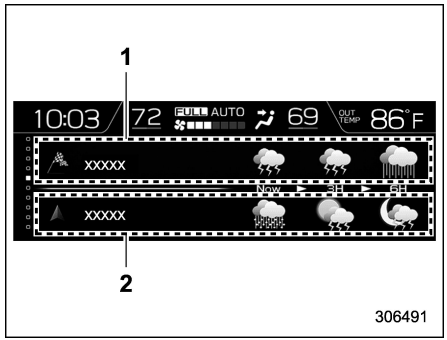

1) Informations météorologiques pour la destination*
2) Informations météorologiques pour l'emplacement actuel

*: Uniquement lorsqu'une destination est programmée dans le système de navigation

Les informations météorologiques sont affichées sur l'écran.

REMARQUE

- **Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les informations météorologiques sont affichées.**
  - **– Le véhicule est équipé d'un système audio et de navigation pour la radio satellite SiriusXM.**
  - **– Vous êtes actuellement abonné à la radio satellite SiriusXM.**
- **Les prévisions météorologiques pour la destination programmée restent affichées jusqu'à ce qu'une nouvelle destination soit programmée ou jusqu'à ce que vous atteigniez la destination.**
- **L'affichage des informations météorologiques peut être retardé selon le moment de réception de la radio XM.**

▽ **Écran de navigation (modèles avec système de navigation)**

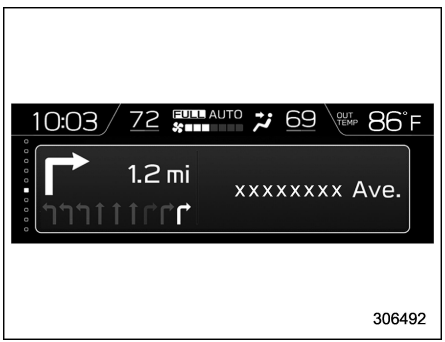

Les informations sur la destination du système de navigation sont affichées sur l'écran.

– SUITE –

REMARQUE

Lorsqu'une destination n'est pas programmée dans le système de navigation, l'orientation de la boussole, le nom, le symbole de trajet et la limitation de vitesse de la route sur laquelle le véhicule roule restent affichés à l'écran.

▽ **Écran audio**

L'écran de la source audio actuellement sélectionnée est affiché.

Pour plus de détails sur la façon d'utiliser le système audio, reportez-vous au manuel d'instructions du système de navigation/audio fourni séparément.

▽ **Écran de consommation de carburant**

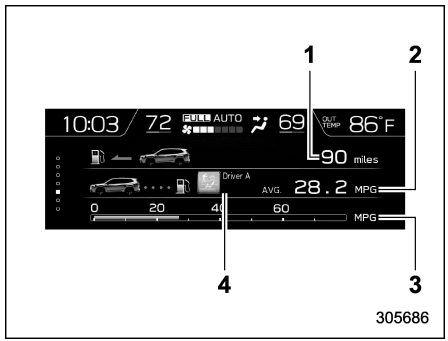

1) Autonomie avec le carburant restant
2) Consommation moyenne de carburant correspondant à la distance de conduite de chaque compteur journalier
3) Consommation actuelle de carburant
4) Informations sur l'utilisateur (selon modèles)

Les informations sur la consommation de carburant sont affichées sur l'écran.

Si le conducteur est reconnu par le système de surveillance du conducteur, la consommation moyenne de carburant sera affichée pour le conducteur.

REMARQUE

L'autonomie avec le carburant restant n'est donnée qu'à titre indicatif. La valeur indiquée peut être différente de l'autonomie réelle avec le carburant restant, vous devez donc faire le plein dès que le témoin avertisseur de bas niveau de carburant s'allume.

▽ **Écran de l'horloge/de la date**

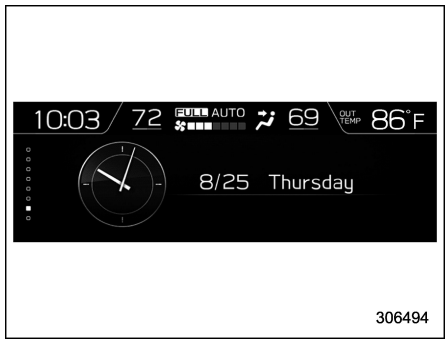

L'heure et la date sont affichées.

Vous pouvez régler la date et l'heure. Pour plus de détails, reportez-vous à "Horloge" ☞P261.

▽ **Écran de guidage**

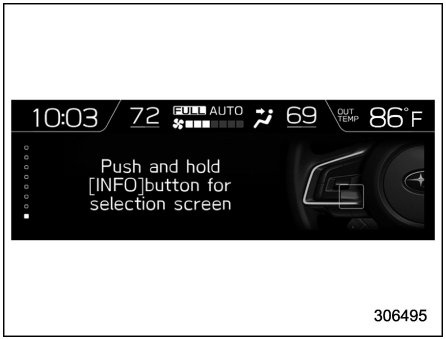

Lorsque le bouton INFO sur le volant est enfoncé sur cet écran et maintenu enfoncé, l'écran de réglage peut être affiché.

Pour plus de détails, reportez-vous à "Écran de réglage" ☞P245.

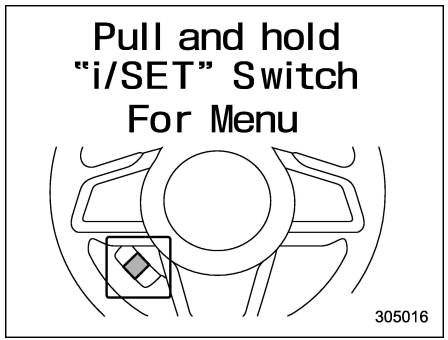

REMARQUE

Lorsque l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) affiche l'écran d'entrée dans l'écran de menu, le système ne se rend pas à l'écran de réglage même si le bouton INFO est enfoncé et maintenu enfoncé.

■ Écran de réglage

1. Appuyez sur le bouton INFO sur l'écran de guidage et maintenez-le enfoncé. Le menu supérieur s'affiche.
2. Actionnez la commande "▲" ou "▼" pour sélectionner le menu de votre choix à partir du menu supérieur.
3. Tirez la commande "i/SET" pour entrer dans le menu sélectionné.
4. Actionnez la commande "▲" ou "▼" pour sélectionner le menu de votre choix à partir du 2ème menu.
5. Tirez la commande "i/SET" pour entrer dans le menu sélectionné.

– SUITE –

Les listes de menu sont les suivantes.

Options pouvant être réglées à l'arrêt:

Menu supérieur	2ème menu	Description		Page
Date	Birthday (Anniversaire)	Règle un anniversaire.		249
	Anniversary (Anniversaire)	Règle une date commémorative.		249
	Go Back (Retour)	Revient au 1er menu.		—
Driver Monitoring System (S. contr. cond.)	Repeat facial scan (Rép. scan facial)	Effectue la reconnaissance de l'utilisateur.	Yes (Oui) ou No (Non)	249
	User Recognition (Reconnaiss. util.)	Active ou désactive les réglages de la reconnaissance de l'utilisateur.	On ou Off	255
	Automatically retract seat on entry (Recul siège p.ouv)	Active ou désactive la fonction de rétraction automatique du siège lors de l'entrée.	On ou Off	254
	Register User (Enregistrer util.)	Enregistre l'utilisateur.		250
	Update User Settings (MàJ réglag. util.)	Enregistre à nouveau la position du conducteur.		253
	Delete Driver Position (Effacer position conducteur)	Supprime la position enregistrée du conducteur.		254
	Delete User (Effacer utilis.)	Supprime l'utilisateur enregistré.		252
	Delete All Users (Eff. tous util.)	Supprime tous les utilisateurs enregistrés.	Yes (Oui) ou No (Non)	253
	Go Back (Retour)	Revient au 1er menu.		—
Display/Beep (Affich./bip)	Screen Off (Écran éteint)*	Éteint l'écran.	Yes (Oui) ou No (Non)	255
	Favorite (Favori)	Règle et personnalise le compteur triple.		256
	Bypass Screen (Écran de dérivation)	Règle l'écran de contournement pour chaque élément.	On ou Off	256
	Beep (Bip)	Règle le volume sonore des bips.	High (Haut), Low (Faible) ou Off	256
	Go Back (Retour)	Revient au 1er menu.		—

Menu supérieur	2ème menu	Description		Page
Climate control (Climatisation)	Mode Setting (Réglage mode)	Règle le fonctionnement de la climatisation automatique.	Normal (Norm.), Mild (Moyen), ECO ou Power (Maxi)	257
	Occupant Detection (Dét. Occupant)	Règle le fonctionnement de la climatisation selon le passager.	On ou Off	257
	Go Back (Retour)	Revient au 1er menu.		—
Camera settings (Param. caméra)	Brightness (Luminosité)	Règle et ajuste la luminosité d'un affichage.		257
	Contrast (Contraste)	Règle et ajuste le contraste d'un affichage.		258
	Camera Shift Link (Lien caméra)	Règle la liaison entre le levier et la caméra.	On ou Off	258
	Go Back (Retour)	Revient au 1er menu.		—
Maintenance (Entretien)	Engine Oil (Huile moteur)	Règle et ajuste la date de notification d'entretien d'huile.		258
	Oil Filter (Filtre à huile)	Règle et ajuste la date de notification d'entretien du filtre à huile.		259
	Tires (Pneus)	Règle et ajuste la date de notification d'entretien des pneus.		259
	Maintenance Schedule (Programme de maintenance)	Règle et ajuste la date de notification d'entretien du véhicule.		259
	ON/OFF	Allume ou éteint l'écran d'auto-contrôle activé lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON".	On ou Off	259
	Clear All Settings (Effacez tous les réglages)	Réinitialise tous les réglages pour les éléments d'entretien.	Yes (Oui) ou No (Non)	260
	Go Back (Retour)	Revient au 1er menu.		—
Initialize (Initialisez)	—	Réinitialise tous les réglages aux réglages par défaut.	Yes (Oui) ou No (Non)	260
Go Back (Retour)	—	Revient à l'écran de réglage.		—

*: Vous pouvez également paramétrer cette option pendant la conduite.

– SUITE –

Options pouvant être réglées pendant la conduite:

Menu	Description		Page
Screen Off (Écran éteint)	Éteint l'écran.	Yes (Oui) ou No (Non)	255
Go Back (Retour)	Revient à l'écran des réglages.		—

Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons d'arrêter le véhicule dans un endroit sûr lors du réglage.

▼ Réglages de la date et de l'heure

Vous pouvez régler la date, l'heure et le format de l'heure (12 ou 24 heures).

▽ Réglages de la date et de l'heure actuelle

Pour plus de détails concernant le réglage de l'horloge, reportez-vous à "Horloge" ☞P261.

▽ Réglage de l'anniversaire

Si un anniversaire ou une date commémorative approche, un message s'affiche lorsque le contacteur d'allumage est mis sur la position "ON". Cette fonction peut être activée ou désactivée. Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglage de l'écran de contournement" ☞P256.

1. Sélectionnez "Birthday (Anniversaire)" dans le 2ème menu de l'écran de réglage. Reportez-vous à "Écran de réglage" ☞P245.

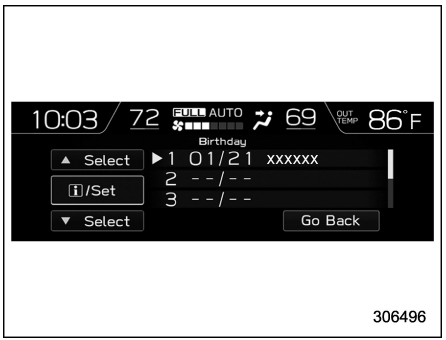

306496

2. Sélectionnez le numéro que vous souhaitez enregistrer à partir de la liste.

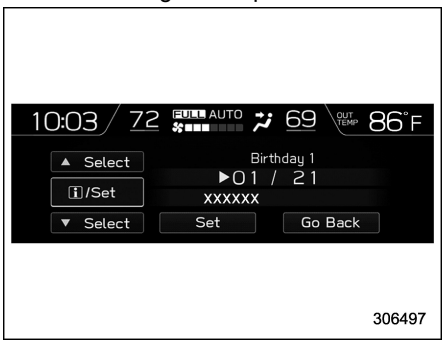

306497

3. Saisissez la date et le texte en utilisant les commandes.

4. Sélectionnez "Set (Réglez)" pour quitter les réglages. Sélectionnez "Go Back (Retour)" pour revenir à l'écran précédent sans valider les changements de réglage.

REMARQUE

Vous pouvez enregistrer un maximum de 5 anniversaires.

▽ Réglage d'une date commémorative

1. La procédure de réglage d'une commémoration est la même que "Réglage de l'anniversaire" ☞P249, sauf qu'il faut choisir "Anniversary (Anniversaire)" à l'étape 1.

REMARQUE

Vous pouvez enregistrer un maximum de 5 dates commémoratives.

▼ Réglages du système de surveillance du conducteur

Vous pouvez définir les réglages du système de surveillance du conducteur.

▽ Répétition du scan du visage

1. Sélectionnez "Repeat facial scan (Rép. scan facial)" dans le 2ème menu de l'écran des réglages. Reportez-vous à "Écran de réglage" ☞P245.

– SUITE –

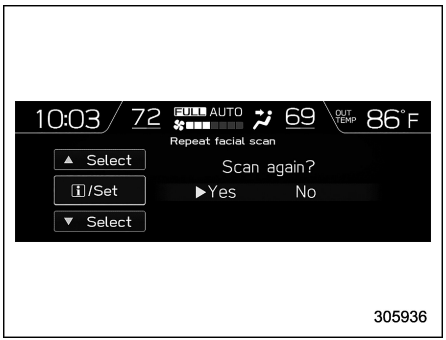

2. Sélectionnez “Yes (Oui)” pour démarrer la répétition du scan du visage. Sélectionnez “No (Non)” pour revenir à l’écran précédent.

3. Tout en étant assis sur le siège du conducteur, regardez droit devant et attendez quelques instants.

Lorsque la reconnaissance de l’utilisateur est terminée, l’écran Hello s’affiche et l’écran passe alors à l’écran de base associé aux informations de l’utilisateur.

▽ Register User (Enregistrer util.)

1. Ajustez la position du siège, l’angle du rétroviseur extérieur, et l’angle d’inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière de façon à être assis dans la position de conduite correcte.

REMARQUE

- **Commencez l’enregistrement de l’utilisateur après avoir réglé la position du siège, l’angle du rétroviseur extérieur ainsi que l’angle d’inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière. Ces réglages peuvent interrompre l’enregistrement de l’utilisateur s’ils sont effectués pendant celui-ci. Reportez-vous à “Siège à réglage électrique” ☞P43 ou “Rétroviseurs extérieurs” ☞P287.**
- **Si le contacteur d’allumage est placé sur “OFF” avant la fin de l’enregistrement de l’utilisateur, les informations de la position du siège réglée, de l’angle du rétroviseur extérieur et de l’angle d’inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière ne seront pas enregistrées.**

2. Sélectionnez “Register User (Enregistrer util.)” dans le 2ème menu de l’écran des réglages. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

3. Sélectionnez le numéro que vous souhaitez enregistrer à partir de la liste.

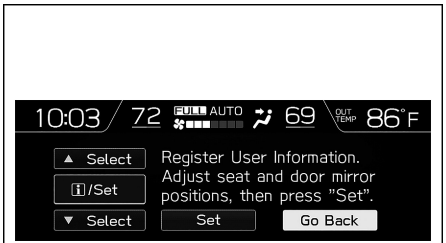

4. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour démarrer l’enregistrement du scan du visage. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent.

5. Tout en étant assis sur le siège du conducteur, regardez droit devant et attendez quelques instants.

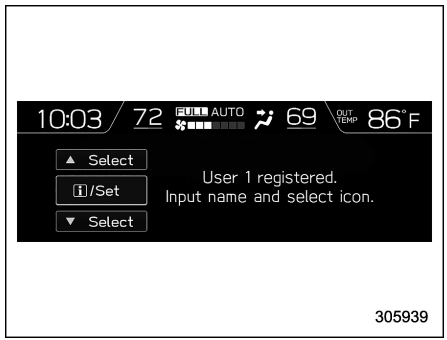

Lorsque l’écran change, l’enregistrement du scan du visage est terminé.

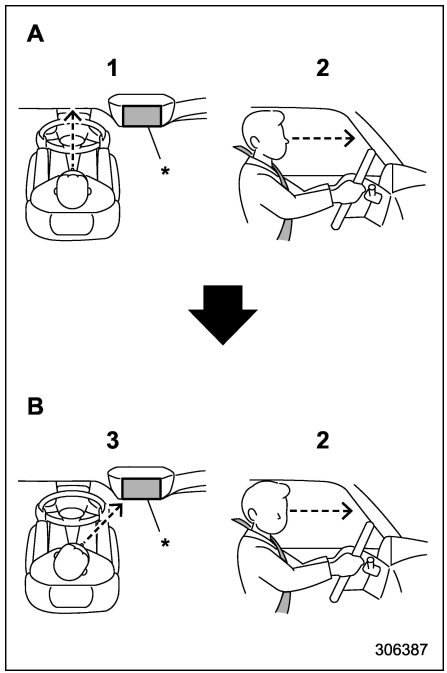

A) Vers l’avant
B) Vers l’affichage
1) Regardez droit devant.
2) Ne baissez pas votre menton.
3) Tournez-vous vers l’affichage.
*: Affichage

– SUITE –

REMARQUE

● Si l'enregistrement de l'utilisateur ne peut pas être effectué, regardez droit devant tel qu'indiqué sur l'illustration puis tournez-vous vers l'affichage.

● Si le message "Unable to register (Enregistrement impossible.)" s'affiche, répétez la procédure à partir de l'étape 4.

● Dans certains cas, l'enregistrement utilisateur ne peut pas être effectué correctement. Si l'un de ces cas se produit, reportez-vous à "Système de surveillance du conducteur" ☞P433.

305940

6. Saisissez le texte à l'aide des commandes de réglage.

7. Réglez les icônes de votre choix en utilisant les commandes.

8. Sélectionnez "Set (Réglez)" pour quitter l'écran de réglages.

305941

REMARQUE

● Un écran qui recommande l'enregistrement de l'utilisateur apparaît aux moments suivants.

– Lorsque le conducteur n'a pas terminé l'enregistrement de l'utilisateur

– Lorsqu'il y a 4 utilisateurs enregistrés ou moins

Actionnez la commande de réglage et sélectionnez "Yes (Oui)" pour afficher l'écran de l'étape 3. Suivez ensuite la procédure d'enregistrement pour terminer l'enregistrement de l'utilisateur.

● Un utilisateur existant peut être remplacé en sélectionnant un numéro enregistré. Lorsqu'un utilisateur est enregistré en en remplaçant un autre, les données individuelles d'économie de carburant sont réinitialisées.

● Lorsque "User Recognition (Reconnaiss. util.)" est réglé sur OFF, l'enregistrement de l'utilisateur ne peut pas être sélectionné.

▽ Delete User (Effacer utilis.)

1. Sélectionnez "Delete User (Effacer utilis.)" dans le 2ème menu de l'écran des réglages. Reportez-vous à "Écran de réglage" ☞P245.

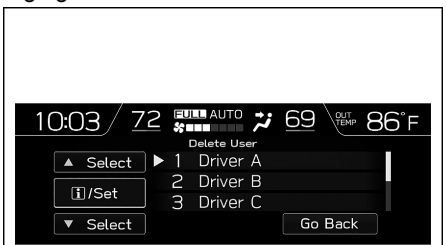

305942

2. Sélectionnez le numéro que vous souhaitez enregistrer à partir de la liste.

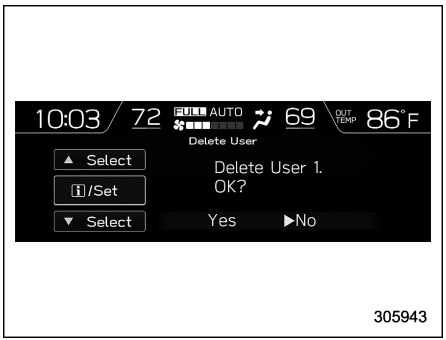

3. Sélectionnez “Yes (Oui)” pour effacer le numéro. Sélectionnez “No (Non)” pour revenir à l’écran précédent.

▽ Delete All Users (Eff. tous util.)

1. Sélectionnez “Delete All Users (Eff. tous util.)” dans le 2ème menu de l’écran des réglages. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

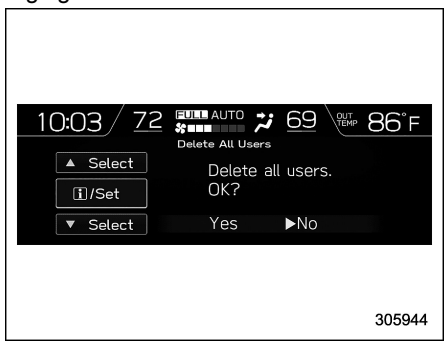

2. Sélectionnez “Yes (Oui)” pour supprimer tous les utilisateurs. Sélectionnez “No (Non)” pour revenir à l’écran précédent.

▽ Update User Settings (MàJ réglag. util.)

1. Sélectionnez “Update User Settings (MàJ réglag. util.)” dans le 2ème menu de l’écran des réglages. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

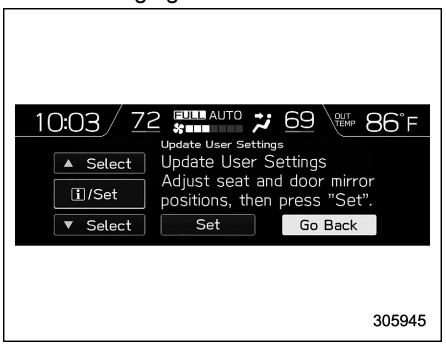

2. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour enregistrer à nouveau la position du conducteur. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent.

REMARQUE

- **Commencez l’enregistrement de l’utilisateur après avoir réglé la position du siège, l’angle du rétroviseur extérieur ainsi que l’angle d’inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière. Ces réglages peuvent interrompre l’enregistrement de l’utilisateur s’ils sont**

– SUITE –

effectués pendant celui-ci. Reportez-vous à “Siège à réglage électrique” ☞P43 ou “Rétroviseurs extérieurs” ☞P287.

- **Si le contacteur d’allumage est placé sur “OFF” avant la fin de l’enregistrement de l’utilisateur, les informations de la position du siège réglée, de l’angle du rétroviseur extérieur et de l’angle d’inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière ne seront pas enregistrées.**

▽ Delete Driver Position (Effacer position conducteur)

1. Sélectionnez “Delete Driver Position (Effacer position conducteur)” dans le 2ème menu de l’écran des réglages. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

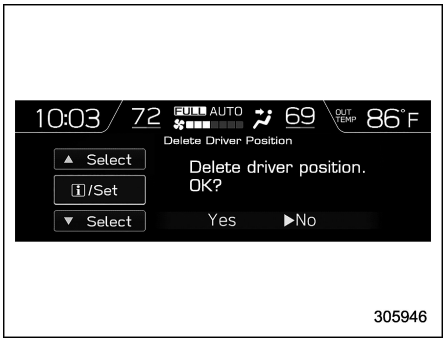

2. Sélectionnez “Yes (Oui)” pour effacer la position du conducteur. Sélectionnez “No (Non)” pour revenir à l’écran précédent.

▽ Réglage de la rétraction automatique du siège lors de l’entrée

1. Sélectionnez “Automatically retract seat on entry (Recul siège p.ouv)” dans le 2ème menu de l’écran des réglages. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

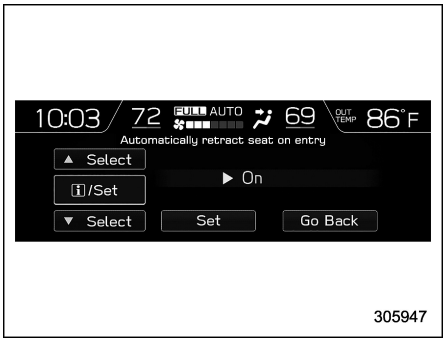

2. Sélectionnez “On” ou “Off” pour activer ou désactiver la fonction d’entrée/de sortie automatique en utilisant les commandes.
3. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour quitter les réglages. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent.

▽ Réglages de reconnaissance de l'utilisateur

1. Sélectionnez "User Recognition (Reconnaiss. util.)" dans le 2ème menu de l'écran des réglages. Reportez-vous à "Écran de réglage" ☞P245.

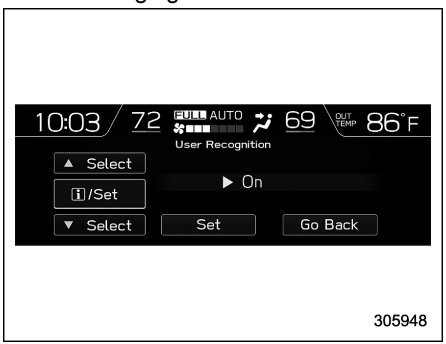

2. Sélectionnez "On" ou "Off" pour activer ou désactiver les réglages de la reconnaissance de l'utilisateur en utilisant les commandes.
3. Sélectionnez "Set (Réglez)" pour quitter les réglages. Sélectionnez "Go Back (Retour)" pour revenir à l'écran précédent.

▼ Réglages de l'affichage/des bips

Vous pouvez définir les réglages de l'affichage et du volume.

▽ Réglage d'extinction de l'écran

1. Sélectionnez "Screen Off (Écran éteint)" dans le 2ème menu de l'écran de réglage. Reportez-vous à "Écran de réglage" ☞P245.

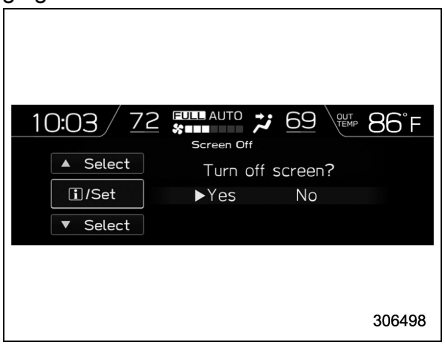

2. Sélectionnez "Yes (Oui)" pour éteindre l'écran. Sélectionnez "No (Non)" pour revenir à l'écran précédent.

Rétablir l'écran

Lorsque le bouton INFO est enfoncé après avoir mis le contacteur d'allumage en position "ON" ou "ACC", l'écran est rétabli. L'écran est rétabli avec l'écran de base qui était affiché lorsque l'écran était éteint.

REMARQUE

Quand l'écran est éteint, celui-ci passe à l'écran de climatisation uniquement lorsque le système de climatisation est utilisé.

– SUITE –

▽ **Réglage des favoris**

1. Sélectionnez “Favorite (Favori)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

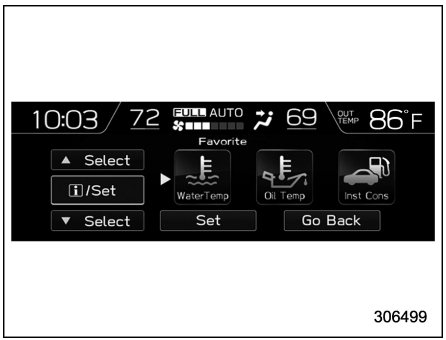

2. Réglez les éléments de votre choix en utilisant les commandes. Pour plus de détails concernant les éléments disponibles, reportez-vous à “Écran des favoris” ☞P242.

3. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour quitter les réglages. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent sans valider les changements de réglage.

REMARQUE

- **Vous pouvez afficher un maximum de 3 éléments.**
- **Le même élément ne peut pas être sélectionné pour l’emplacement de gauche, central ou de droite.**
- **Vous pouvez afficher les prévisions météorologiques pour dans 3 heures ou dans 6 heures.**

▽ **Réglage de l’écran de contournement**

1. Sélectionnez “Bypass Screen (Écran de dérivation)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

2. Sélectionnez “On” ou “Off” pour activer ou désactiver l’affichage des éléments en utilisant les commandes.

3. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour quitter les réglages. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent sans valider les changements de réglage.

REMARQUE

Le réglage des informations de circulation n’est affiché que pour le système audio disposant de la radio satellite SiriusXM.

▽ **Réglage des bips**

1. Sélectionnez “Beep (Bip)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

2. Réglez le volume sonore des bips en utilisant les commandes.

3. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour quitter les réglages. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent sans valider les changements de réglage.

▼ Réglages de la climatisation

Vous pouvez définir les réglages de la climatisation.

▽ Mode Setting (Réglage mode)

1. Sélectionnez “Mode Setting (Réglage mode)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

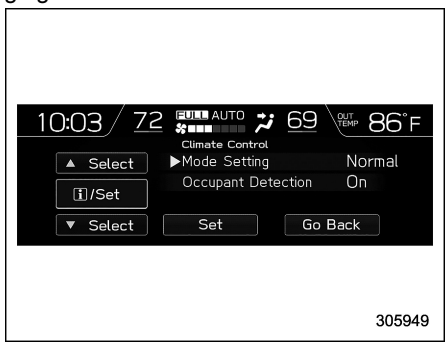

2. Sélectionnez “Normal (Norm.)”, “Mild (Moyen)”, “Power (Maxi)” ou “ECO” en utilisant les commandes. Pour plus de détails concernant “Mode Setting (Réglage mode)”, reportez-vous à “Personnalisation de la climatisation automatique (pour type B et C)” ☞P302.

3. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour quitter les réglages. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent sans valider les changements de réglage.

▽ Réglages de la détection de présence d’un passager

1. Sélectionnez “Occupant Detection (Dét. Occupant)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

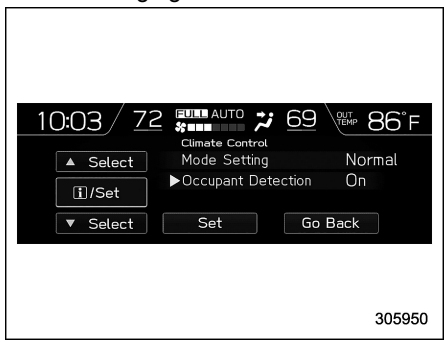

2. Sélectionnez “On (Activé)” ou “Off (Désactivé)” pour activer ou désactiver la détection de présence d’un passager en utilisant les commandes.

3. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour quitter les réglages. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent sans valider les changements de réglage.

▼ Réglages de la caméra (selon modèles)

Vous pouvez paramétrer les réglages d’affichage de la caméra avant.

▽ Réglage de la luminosité

1. Sélectionnez “Brightness (Luminosité)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

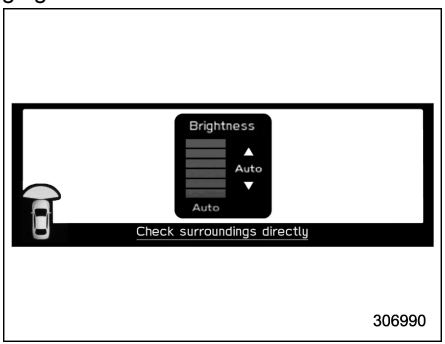

2. Sélectionnez le niveau de luminosité à l’aide des commandes de réglage.

3. Appuyez sur le bouton “/SET” pour confirmer le réglage.

– SUITE –

▽ Réglage du contraste

1. Sélectionnez “Contrast (Contraste)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

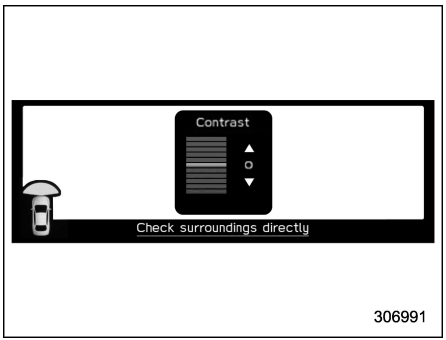

2. Sélectionnez le niveau de contraste à l’aide des commandes de réglage.
3. Appuyez sur le bouton “i/SET” pour confirmer le réglage.

▽ Réglage de la liaison entre le levier et la caméra

1. Sélectionnez “Camera Shift Link (Lien caméra)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

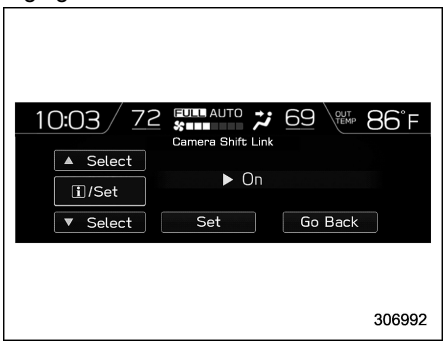

2. Sélectionnez “On” ou “Off” en utilisant les commandes.
3. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour quitter les réglages. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent sans valider les changements de réglage.

▼ Réglages de l’entretien

Vous pouvez programmer des rappels d’entretien.

▽ Réglage de l’huile moteur

1. Sélectionnez “Engine Oil (Huile moteur)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

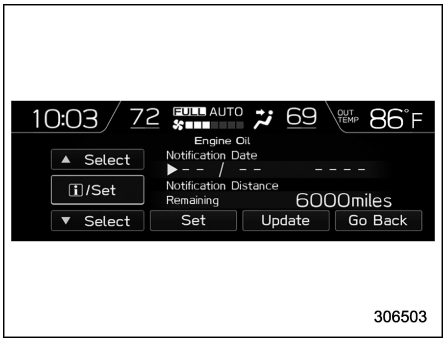

2. Programmez la date et la distance du rappel en utilisant les commandes.
3. Sélectionnez “Set (Réglez)” pour quitter les réglages. Sélectionnez “Update (Mettre à jour)” pour modifier la distance de notification sur la valeur par défaut. Sélectionnez “Go Back (Retour)” pour revenir à l’écran précédent sans valider les changements de réglage.

REMARQUE

- **Le rappel sera affiché soit par la date, soit par la distance, selon le réglage.**
- **Un écran contextuel apparaît même lorsque "_ _" est affiché pour "Jour" ou "Distance".**
- **Le rappel est affiché jusqu'à ce que l'une des conditions suivantes soit remplie.**
  - **– La période de temps écoulée après la date de la notification enregistrée est de 15 jours ou plus.**
  - **– La distance totale parcourue après la distance de notification enregistrée est d'environ 500 km (311 milles) ou plus.**

▽ Réglage du filtre à huile

La procédure de réglage est identique à "Réglage de l'huile moteur" ☞P258, mais sélectionnez l'élément "Oil Filter (Filtre à huile)" à l'étape 1.

▽ Réglage des pneus

La procédure de réglage est identique à "Réglage de l'huile moteur" ☞P258, mais sélectionnez l'élément "Tires (Pneus)" à l'étape 1.

▽ Réglage du programme d'entretien

La procédure de réglage est identique à "Réglage de l'huile moteur" ☞P258, mais sélectionnez l'élément "Maintenance Schedule (Programme de maintenance)" à l'étape 1.

▽ Réglage On/Off

1. Sélectionnez "On/Off" dans le 2ème menu de l'écran de réglage. Reportez-vous à "Écran de réglage" ☞P245.

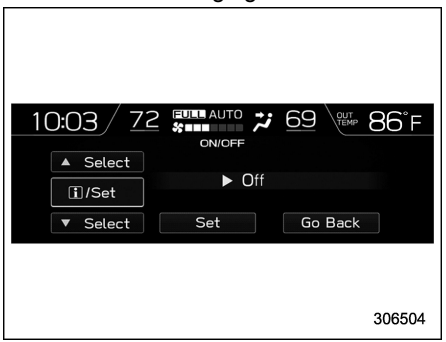

2. Sélectionnez "On" ou "Off" pour activer ou désactiver l'écran d'ouverture en utilisant les commandes.
3. Sélectionnez "Set (Réglez)" pour quitter les réglages. Sélectionnez "Go Back (Retour)" pour revenir à l'écran précédent sans valider les changements de réglage.

– SUITE –

▽ **Réinitialiser les réglages**

1. Sélectionnez “Clear All Settings (Effacez tous les réglages)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

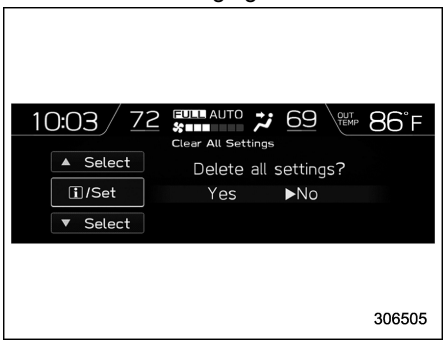

2. Sélectionnez “Yes (Oui)” ou “No (Non)” en utilisant les commandes.

▼ **Initialize (Initialisez)**

Vous pouvez initialiser les éléments qui ont été configurés selon vos préférences.

1. Sélectionnez “Initialize (Initialisez)” dans le 2ème menu de l’écran de réglage. Reportez-vous à “Écran de réglage” ☞P245.

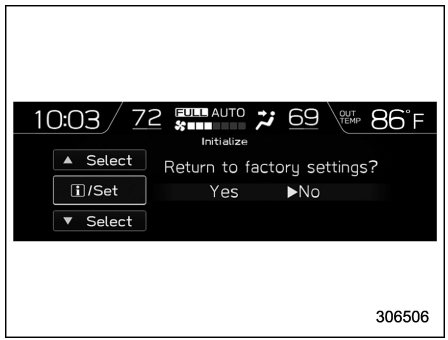

2. Sélectionnez “Yes (Oui)” ou “No (Non)” en utilisant les commandes.

REMARQUE

Vous ne pouvez pas initialiser les options si le système de surveillance du conducteur n’est pas actionné.

■ Comment obtenir le code source à l’aide de la source libre

Informations sur le logiciel gratuit/libre

Ce produit contient un logiciel gratuit/libre (Free/Open Source Software - FOSS).

Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre sont disponibles à l’adresse URL suivante.

http://www.globaldenso.com/en/open-source/ivi/subaru/

3-10. Horloge

Pour les modèles équipés d'un système de navigation et/ou audio SUBARU d'origine, l'horloge peut être réglée soit avec le mode auto, soit avec le mode manuel.

- Mode auto: réglage automatique de l'horloge
- Mode manuel: réglage manuel de l'horloge

⚠ ATTENTION

L'horloge de l'affichage multifonctions (LCD couleur) ne peut pas être réglée si le système de navigation et/ou audio SUBARU d'origine est retiré.

■ Réglage manuel de l'horloge

▼ Affichage multifonctions de type A (noir et blanc)

1. Tournez le contacteur d'allumage en position "ON".

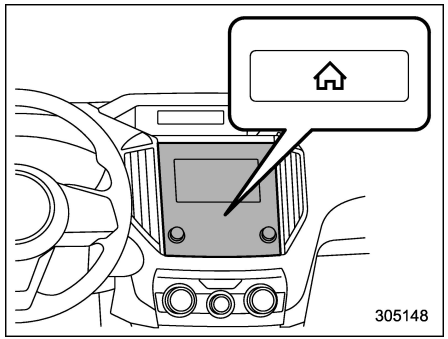

2. Appuyez sur le bouton ⌂.
3. Sélectionnez "Settings (Paramètr.)".
4. Sélectionnez "Vehicle (Véhicule)".
5. Sélectionnez "Time/Date (Heure/jour)" puis "Manual (Manuel)".

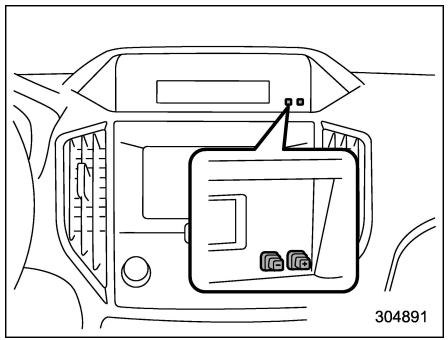

6. Appuyez sur le bouton "+" ou "−" à côté de l'horloge.

▽ Réglage du format d'affichage de 12 heures ou 24 heures

L'horloge peut être réglée sur le format d'affichage de l'heure en mode 12 heures ou 24 heures. Effectuez la procédure suivante pour changer le format d'affichage.

1. Tournez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF".
2. Appuyez sur le bouton "−" situé près de l'affichage de l'horloge et maintenez-le enfoncé pendant environ 5 secondes. L'affichage de l'horloge commence alors à clignoter.

– SUITE –

3. Pendant le clignotement de l'affichage de l'horloge, maintenez le bouton "+" enfoncé pendant environ 2 secondes. Le format de l'horloge change alors.

4. L'affichage de l'horloge continue de clignoter pendant environ 3 secondes pour vous indiquer que l'affichage de l'horloge a été changé.

▼ Affichage multifonctions de type B (LCD couleur)

1. Tournez le contacteur d'allumage en position "ON".

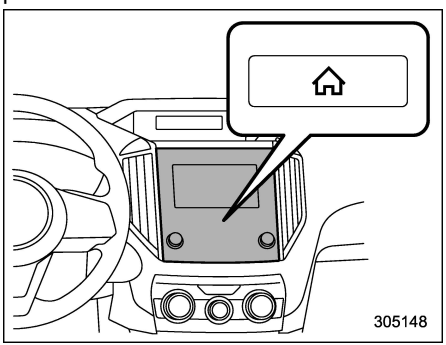

2. Appuyez sur le bouton ⌂.
3. Sélectionnez "Settings (Paramètr.)".
4. Sélectionnez "Vehicle (Véhicule)".
5. Sélectionnez "Time/Date (Heure/jour)" puis "Manual (Manuel)".

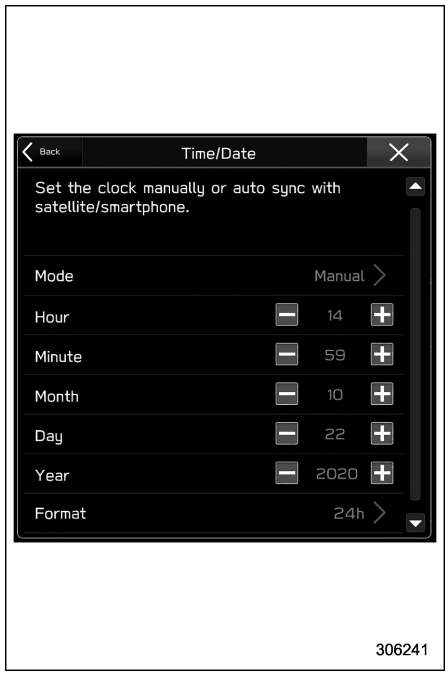

6. Réglez chaque option avec les boutons plus et moins.
7. Sélectionnez ✔ pour terminer le réglage de l'horloge.

Sélectionnez "Back (Préc)" pour revenir à l'écran précédent sans sauvegarder les réglages.

REMARQUE

● Réglez l'heure, puis sélectionnez l'affichage 12 heures ou 24 heures à partir du format de l'heure.

● L'anniversaire/la date commémorative et le système de rappel d'entretien se basent sur l'heure et la date de l'affichage multifonctions (LCD couleur).

■ Réglage automatique de l'horloge

1. Tournez le contacteur d'allumage en position "ON".

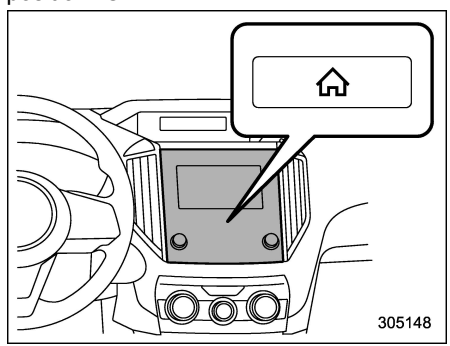

2. Appuyez sur le bouton ⌂.
3. Sélectionnez "Settings (Paramètr.)".

4. Sélectionnez “Vehicle (Véhicule)”.
5. Sélectionnez “Time/Date (Heure/jour)” puis “Auto”.
6. Appuyez sur le bouton ⌂ encore pour terminer le réglage.

▼ Modèles avec système de navigation

L’horloge est réglée automatiquement lorsqu’un signal GPS est disponible.

▼ Modèles sans système de navigation

L’horloge est réglée et ajustée automatiquement lorsqu’un smartphone est connecté via Bluetooth® pour transférer les données du répertoire.

1. Enregistrez le smartphone au système audio. Pour plus de détails, reportez-vous à “Réglages Bluetooth” dans le supplément du Manuel du conducteur pour le système audio/de navigation.
2. Transférez les données du répertoire téléphonique au système. Pour plus de détails, reportez-vous à “Réglages Bluetooth” dans le supplément du Manuel du conducteur pour le système audio/de navigation. L’horloge sera automatiquement ajustée.

REMARQUE

Selon le modèle du smartphone connecté, il se peut que ses réglages doivent être modifiés. (p. ex.: pour les modèles sous iOS ou autre, il faudra peut-être activer les paramètres de notification.)

Pour plus de renseignements, consultez les instructions de connexion des smartphones.

■ Informations réglementaires

Bluetooth®

La marque du mot et les logos Bluetooth® sont des marques déposées appartenant à Bluetooth SIG, Inc.

3-11. Commande de réglage des éclairages

■ Précautions et conseils

⚠ ATTENTION

- **L’usage prolongé des lumières lorsque le moteur est à l’arrêt peut décharger complètement la batterie.**
- **Assurez-vous que tous les lumières sont éteintes avant de quitter le véhicule. La batterie risque de se décharger si vous quittez le véhicule pour une période prolongée avec toutes les lumières allumées.**

REMARQUE

- **Même si la clé est retirée du contacteur d’allumage, il est possible d’allumer les éclairages en tournant la commande de réglage des éclairages de la position “O” (off) à la position “≡DC≡” ou “≡D” (modèles sans “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”).**
- **Même si le contacteur d’allumage à bouton-poussoir est coupé, il est possible d’allumer les éclairages en tour-**

– SUITE –

nant la commande de réglage des éclairages de la position "O" (off) à la position "≡DOE" ou "≡D" (modèles avec "accès sans clé avec démarrage système de démarrage à bouton-poussoir").

● Si la portière du conducteur est ouverte alors que les lumières sont allumées et que la clé est retirée du contacteur d'allumage, le bip informe le conducteur que les lumières sont allumées.

■ Phares

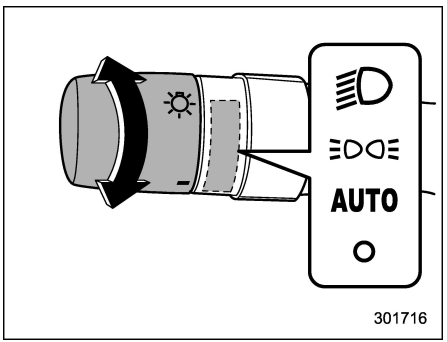

Sauf les modèles pour le Canada

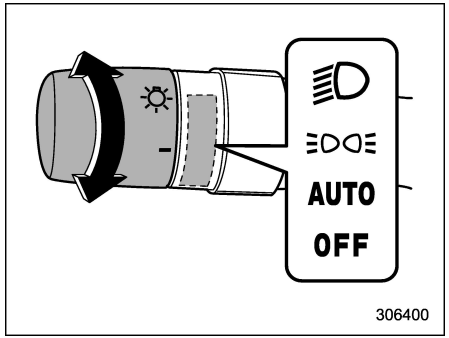

Pour les modèles pour le Canada

Pour allumer les phares, tournez le bouton situé à l'extrémité de la manette des clignotants de direction.

Position "≡D":

L'éclairage du tableau de bord, les phares, les feux de stationnement, les feux de gabarit avant, les feux de gabarit arrière, les feux arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation sont allumés.

Position "≡DOE":

L'éclairage du tableau de bord, les feux de stationnement, les feux de gabarit avant, les feux de gabarit arrière, les feux arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation sont allumés.

Position "AUTO":

● Phares à activation/désactivation automatique

Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON", l'éclairage du tableau de bord, les phares, les feux de stationnement, les feux de gabarit avant, les feux de gabarit arrière, les feux arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation sont automatiquement allumés ou éteints selon le niveau de l'éclairage ambiant.

REMARQUE

● La sensibilité des phares à activation/désactivation automatique peut être changée par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU. De plus, pour les modèles avec un affichage des instruments de bord (LCD couleur), le réglage peut être modifié à l'aide de l'affichage. Pour plus de détails, reportez-vous à "Vehicle Setting (Réglage du véhicule)" ☞P227.

● Si la commande de réglage des éclairages est en position "AUTO" et que les phares ne s'allument pas lorsqu'il fait sombre dehors, tournez la commande des éclairages sur la position "≡D". Si cela se produit, faites inspecter votre véhicule par votre

concessionnaire SUBARU dès que possible.

Position "O" (sauf les modèles pour le Canada):

Les phares sont tous éteints.

Position "OFF" (sauf les modèles pour le Canada):

Les phares sont tous éteints*1*2.

*1: Lorsque la commande d'éclairage est mise en position "OFF" pendant que le véhicule est arrêté, les éclairages s'éteignent. La commande d'éclairage revient alors automatiquement sur la position "AUTO".

*2: Les phares passent automatiquement en mode AUTO lorsque les conditions suivantes sont remplies:

- Le moteur est en marche.
- Le frein de stationnement est complètement desserré.
- Pour les modèles CVT, le levier sélecteur est sur une position autre que "P".

- **Phares asservis aux essuie-glaces à activation/désactivation automatique**

Lorsque la commande de réglage des éclairages est en position "AUTO", les phares s'allument automatiquement si les essuie-glaces de pare-brise sont actionnés à plusieurs reprises. Les phares s'éteignent automatiquement à l'arrêt des essuie-glaces.

REMARQUE

Cette fonction peut être activée ou désactivée par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

▼ Fonction d'éclairage de bienvenue

La fonction d'éclairage de bienvenue allume les feux de croisement des phares pour pouvoir approcher ou sortir sans encombres du véhicule la nuit ou dans un endroit sombre.

La fonction est activée lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La commande de réglage des éclairages est sur la position "AUTO".
- Il fait suffisamment sombre pour allumer les phares à activation/désactivation automatique.

REMARQUE

Si le moteur est éteint après avoir désactivé la commande des éclairages, la fonction d'éclairage de bienvenue peut ne pas opérer (modèles pour le Canada).

Lorsque vous vous approchez:

Pendant que la fonction d'éclairage de bienvenue est activée, les feux de croisement, l'éclairage des instruments de bord, les feux de stationnement, les feux de gabarit avant et arrière, les feux arrière et les éclairages de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lors du déverrouillage des portières et du hayon en utilisant le système d'entrée sans clé par télécommande.

Les éclairages restent allumés pendant 30 secondes*1, puis s'éteignent. Toutefois, si l'une des opérations suivantes est effectuée, les éclairages s'éteignent.

- Les portières sont verrouillées.
- La commande de réglage des éclairages est tournée dans une position autre que "AUTO".
- Le contacteur d'allumage est placé sur "ON".

Lorsque vous sortez:

Pendant que la fonction d'éclairage de bienvenue est activée, les feux de croisement, l'éclairage des instruments de bord, les feux de stationnement, les feux de gabarit avant et arrière, les feux arrière et les éclairages de plaque d'immatriculation restent allumés même lorsque l'une des opérations suivantes est effectuée.

- Le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est placé sur "OFF" (modèles avec "accès sans clé avec système de

– SUITE –

démarrage à bouton-poussoir”).

- La clé est retirée du contacteur d’allumage (modèles sans “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”).

Les éclairages s’éteignent dans l’une des conditions suivantes.

- 3 minutes se sont écoulées depuis que éclairages ont été allumés par la fonction d’éclairage de bienvenue.
- 30 secondes se sont écoulées depuis l’ouverture et la fermeture de la portière.*1
- La commande de réglage des éclairages est tournée dans une position autre que “AUTO”.
- La procédure de verrouillage est effectuée deux fois. Lorsque vous effectuez la procédure de déverrouillage après celle de verrouillage, effectuez encore deux fois la procédure de verrouillage.

*1: Le délai avant l’extinction des feux de croisement par la fonction d’éclairage de bienvenue peut être changé par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

▼ Capteur pour les phares à activation/désactivation automatique

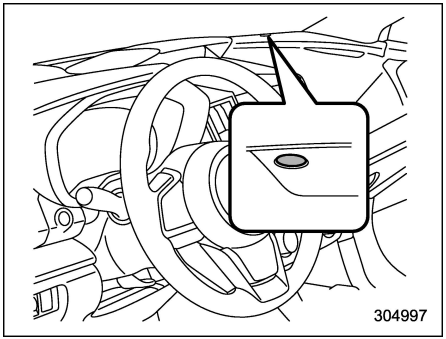

Le capteur est comme indiqué sur l’illustration.

⚠ ATTENTION

Si un objet est placé sur ou près du capteur, le capteur peut ne pas détecter le niveau de la lumière ambiante correctement et les phares à activation/désactivation automatique peuvent ne pas fonctionner correctement.

■ Inverseur feux de route/feux de croisement (variateur)

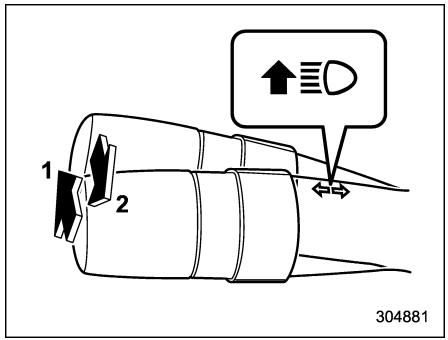

1) Feux de route
2) Feux de croisement

Le témoin indicateur des feux de route “” situé sur les instruments de bord s’allume en même temps que les feux de route.

■ Appels de phares

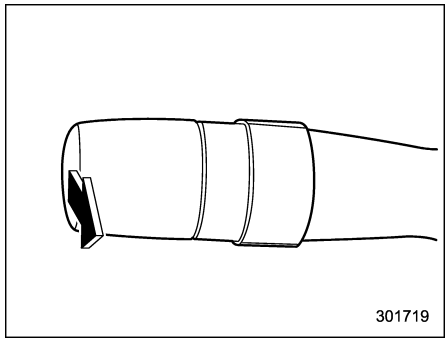

⚠ ATTENTION

Ne tenez pas la manette en position d'appel de phares pendant plus de quelques secondes.

Pour faire un appel de phares, tirez la manette vers vous puis relâchez-la. Les feux de route restent allumés tant que vous tenez la manette.

Le témoin indicateur des feux de route "≡D" situé sur les instruments de bord s'allume en même temps que les feux de route.

■ Fonction d'assistance des feux de route (selon modèles)

REMARQUE

- **La fonction d'assistance des feux de route utilise la caméra stéréo installée à la position du côté supérieur du pare-brise.**
- **Pour plus de détails sur le maniement de la caméra stéréo, reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.**

La fonction d'assistance des feux de route change automatiquement le phare des feux route vers les feux de croisement (et inversement).

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, le phare passe aux feux de route.

- Lorsque la vitesse du véhicule augmente à 32 km/h (20 mi/h) ou plus.
- Absence de véhicule vous précédant ou roulant en sens inverse.
- La zone à l'avant du véhicule est sombre.
- La route n'a pas de virage prononcé.

Lorsque l'une des conditions suivantes est remplie, le phare passe aux feux de croisement.

- Lorsque la vitesse du véhicule descend à 16 km/h (10 mi/h) ou moins.
- Lorsque la zone à l'avant du véhicule est éclairée.
- Lorsqu'il y a un véhicule vous précédant ou roulant en sens inverse.
- Lorsque le système EyeSight est défectueux ou temporairement arrêté.

REMARQUE

- **Ne surestimez pas les capacités de la fonction d'assistance des feux de route. Il est toujours de la responsabilité du conducteur de comprendre la situation des environs, de conduire prudemment et de modifier manuellement le mode des phares si nécessaire.**
- **Le réglage d'usine (par défaut) est réglé sur "activation". Ce réglage peut être modifié sur OFF (désactivé) par des concessionnaires SUBARU. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.**

▼ Comment utiliser la fonction d'assistance des feux de route

La fonction d'assistance des feux de route est activée lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La commande de réglage des éclairages est en position "AUTO" et les feux de croisement s'allument automatiquement.

– SUITE –

• Le levier du clignotant de direction est poussé vers l'avant.

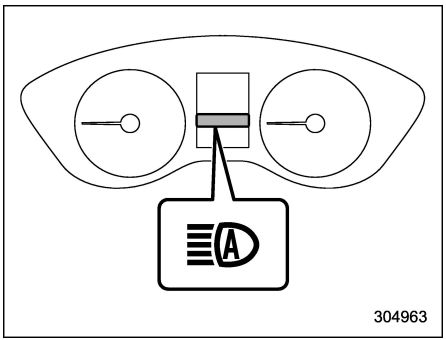

Témoin indicateur d'assistance des feux de route

Lorsque la fonction d'assistance des feux de route est activée, le témoin indicateur d'assistance des feux de route sur les instruments de bord s'allume.

REMARQUE

Si la fonction d'assistance des feux de route est défectueuse ou temporairement arrêtée, le phare restera en mode de feu de croisement.

▼ **Comment diminuer temporairement la sensibilité de la fonction d'assistance des feux de route**

La sensibilité de la fonction d'assistance des feux de route peut être diminuée en effectuant les opérations suivantes.

1. Avant de tourner le contacteur d'allumage sur la position "ON", mettez la commande de réglage des éclairages sur la position "AUTO" et poussez le levier de signal vers l'avant (position des feux de route).
2. Tournez le contacteur d'allumage sur la position "ON", et dans un délai d'environ 15 secondes, appuyez sur la commande "/▲/▼" (réglage de distance de sécurité) plus de 10 fois de suite.

Lorsque la sensibilité de la fonction d'assistance des feux de route est diminuée, le témoin indicateur d'assistance des feux de route "A" clignote sur les instruments de bord.

REMARQUE

• La sensibilité de la fonction d'assistance des feux de route ne peut pas être diminuée dans les conditions suivantes.

– Le régulateur de vitesse ou l'indicateur de régulateur de vitesse adaptatif est allumé.

– L'indicateur d'avertissement EyeSight (jaune) est allumé.

• La sensibilité de la fonction d'assistance des feux de route revient à un niveau normal la prochaine fois que le contacteur d'allumage est mis sur la position "LOCK"/"OFF" et que le moteur est redémarré.

▼ **Comment modifier le mode de phare manuellement**

Passer aux feux de croisement:

Lorsque vous remettez le levier de clignotant de direction sur la position centrale, la fonction d'assistance des feux de route se désactive et le témoin indicateur d'assistance des feux de route s'éteint.

Passer aux feux de route:

Lorsque vous tournez la commande de réglage des éclairages sur la position "D", le mode de phare passe en mode de feux de route.

À ce moment, la fonction d'assistance des feux de route est désactivée, le témoin indicateur d'assistance des feux de route s'éteint et le témoin indicateur des feux de route s'allume.

REMARQUE

• Après avoir modifié le mode de phare manuellement pour les feux de

route, si vous activez la fonction d'assistance des feux de route, remettez la commande de réglage des éclairages sur la position "AUTO".

• Lorsque vous modifiez le mode de phare manuellement sur les feux de route, si vous tournez la commande de réglage des éclairages sur la position "ΞDOΞ", l'éclairage des instruments de bord, les feux de stationnement, les feux de gabarit avant et arrière, les feux arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument.

▼ Conseils pour le système d'assistance des feux de route

• La fonction d'assistance des feux de route reconnaît les conditions des alentours du véhicule à partir de la luminosité de l'éclairage à l'avant de votre véhicule, etc. Par conséquent, le mode de phare peut changer dans certaines situations qui ne correspondent pas aux sensations du conducteur.

• Un vélo ou vélo de chargement peut ne pas être détecté.

• Dans les situations suivantes, la luminosité de l'éclairage ambiant peut ne pas être détectée correctement et la fonction d'assistance des feux de route peut ne pas marcher correctement. L'éblouissement provoqué par les feux de route peut alors déranger le véhicule roulant en sens inverse, ou le véhicule à l'avant. En outre, le mode de feux de croisement peut continuer bien qu'il n'y ait pas de véhicules roulant en sens inverse ou à l'avant. Dans de tels cas, modifiez le mode de phare manuellement.

– Par mauvais temps (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.).

– Lorsque la vitre du pare-brise est sale ou embuée.

– Lorsque le pare-brise est fissuré ou endommagé.

– Lorsque la caméra stéréo est déformée ou que les objectifs de la caméra stéréo sont sales.

– En présence d'éclairages similaires aux phares ou aux feux arrière dans les environs.

– Lorsqu'un véhicule roulant en sens inverse ou un véhicule devant vous roule sans ses phares et feux arrière allumés.

– Si les phares d'un véhicule roulant en sens inverse ou les feux arrière d'un véhicule devant vous sont sales ou décolorés, ou si les faisceaux lumineux ne sont pas orientés correctement.

– En cas de changement rapide et continu de luminosité pendant la conduite.

– Lors de la conduite sur une route constituée de nombreuses pentes ou dont la surface est irrégulière.

– Lors de la conduite sur une route avec de nombreux virages.

– En cas de présence d'objets qui réfléchissent fortement la lumière, tel qu'un panneau routier ou un miroir dans le véhicule devant vous.

– Lorsque la partie arrière du véhicule devant vous, tel qu'un conteneur, réfléchit fortement la lumière.

– Lorsque les phares de votre véhicule sont endommagés ou sales.

– Lorsque votre véhicule est incliné, comme lors d'une crevaison ou en cas de remorquage de votre véhicule.

– Immédiatement après le démarrage du moteur.

• Dans les conditions suivantes, le mode de phare ne passera pas automatiquement des feux de route aux feux de croisement.

– Lorsque votre véhicule passe soudainement à côté d'un véhicule roulant en sens inverse dans un virage sans visibilité.

– Lorsqu'un autre véhicule passe devant votre véhicule.

– Lorsqu'un véhicule roulant en sens inverse ou le véhicule à l'avant entre et

– SUITE –

sort de votre champ de vision à cause de virages continus, de bandes médianes, d'arbres sur le côté de la route, etc.

- Si la caméra stéréo détecte la lumière des phares antibrouillard avant d'un véhicule roulant en sens inverse, le mode de phare peut passer des feux de route aux feux de croisement automatiquement.
- Le mode de phare peut passer des feux de route aux feux de croisement, ou le mode de feux de croisement peut continuer son fonctionnement en cas de présence d'un réverbère, d'un feu de circulation, de la lumière d'un panneau publicitaire, ou d'un objet réfléchissant tel qu'un panneau de signalisation ou une enseigne.
- Le moment où le mode de phare change peut varier à cause des facteurs suivants.

– La couleur ou la luminosité des phares d'un véhicule roulant en sens inverse ou des feux arrière d'un véhicule situé devant.

– Les phares du véhicule roulant en sens inverse ou les feux arrière du véhicule situé devant sont recouverts de boue, neige, etc.

– Le mouvement et la direction d'un véhicule roulant en sens inverse ou d'un véhicule situé devant.

– Lorsque les phares d'un véhicule roulant en sens inverse ou les feux arrière d'un véhicule situé devant ne sont allumés que d'un côté.

– Lorsque le véhicule roulant en sens inverse ou le véhicule situé devant est une moto.

– Conditions routières (pente, virage, surface de la route, etc.).

– Nombre de passagers et poids de charge.

– Limitations de la capacité de détection de la caméra stéréo.

– Si la personnalisation de la voie de circulation EyeSight n'est pas réglée sur le flux réel de la circulation.

■ Système d'éclairage de jour

⚠ DANGER

Lorsque les éclairages de jour sont allumés, les feux arrière ne s'allument pas. Lorsqu'il commence à faire sombre dehors, tournez la commande d'éclairage sur la position "≡D" pour allumer les phares et les feux arrière. Cela améliorera la visibilité et permettra aux autres conducteurs de mieux voir votre véhicule.

Les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- Le moteur est en marche.
- Le frein de stationnement est complètement desserré.
- La commande de réglage des éclairages est en position "AUTO" (selon modèles), "≡DOG≡" ou "O" (sauf les modèles pour le Canada).
- La commande de réglage des éclairages est en position "AUTO", "≡DOG≡" ou "OFF" (pour les modèles pour le Canada).
- Le levier sélecteur est sur une position autre que "P".

REMARQUE

Lorsque la commande d'éclairage est en position "≡DOG≡", l'éclairage du tableau de bord, les feux de gabarit avant, les feux arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument également.

3-12. Phare répondant au braquage (SRH)

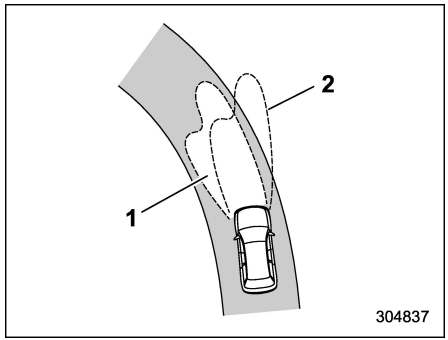

1) La zone à éclairer lorsque le SRH est activé.
2) La zone à éclairer lorsque le SRH n'est pas activé.

Le système SRH est une fonction qui déplace automatiquement le faisceau des phares vers la gauche ou la droite en fonction de l'angle de braquage et de la vitesse du véhicule. Cette fonction permet d'améliorer la visibilité de nuit en éclairant les virages et les intersections de la route devant vous.

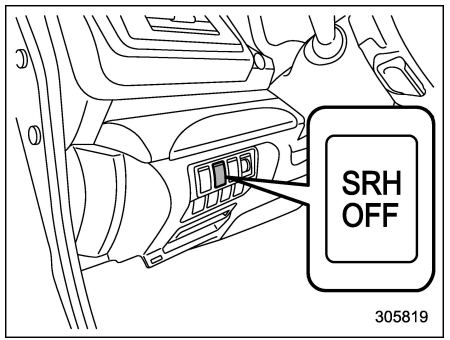

Vous pouvez activer ou désactiver la fonction SRH en appuyant sur la commande de désactivation SRH.

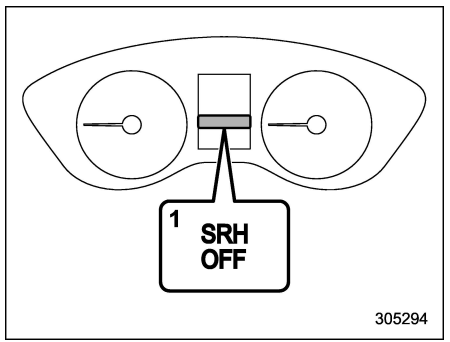

1) Témoin indicateur de désactivation SRH

Le témoin indicateur de désactivation SRH s'éteint sur les instruments de bord lorsque le système SRH est activé.

Le témoin indicateur de désactivation SRH s'allume sur les instruments de bord lorsque le système SRH est désactivé.

En cas de dysfonctionnement du système SRH, le témoin indicateur de désactivation SRH clignote sur les instruments de bord lorsque le contacteur d'allumage est sur la position "ON". Cela indique que le système SRH a été désactivé. Contactez un concessionnaire SUBARU pour une inspection.

REMARQUE

- **Si vous tournez le contacteur d'allumage sur la position "OFF" avec le SRH désactivé et démarrez ensuite le moteur à nouveau, le SRH s'active automatiquement.**
- **Lorsque vous tournez le contacteur d'allumage sur la position "ON", le témoin indicateur de désactivation SRH s'allume puis s'éteint après quelques secondes.**
- **Le système SRH s'active uniquement lorsque le véhicule se déplace en marche avant à une vitesse d'environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus.**

3-13. Dispositif de réglage de portée des phares

Les phares LED génèrent plus de lumière que les phares à halogène classiques.

Lorsque le véhicule transporte une charge lourde et que les faisceaux des phares sont dirigés vers le haut, cela peut éblouir le conducteur d'un véhicule roulant en sens inverse.

Pour éviter cela, le dispositif de réglage automatique de portée des phares ajuste automatiquement le faisceau des phares à la hauteur optimale en fonction de la charge que le véhicule transporte.

⚠ ATTENTION

Dans certaines circonstances, les phares peuvent être décalés, et le dispositif de réglage de portée des phares ne les remettra pas à l'angle correct. Cela peut se produire après le transport de votre véhicule sur un camion à plateau, ou si le véhicule est stationné et redémarré sur des angles différents. Dans de tels cas, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire SUBARU.

3-14. Commande des phares antibrouillard (selon modèles)

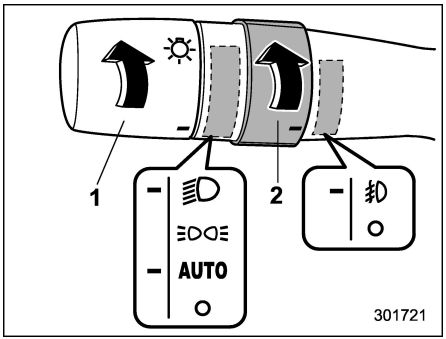

Sauf les modèles pour le Canada

1) Commande des phares
2) Commande des phares antibrouillard

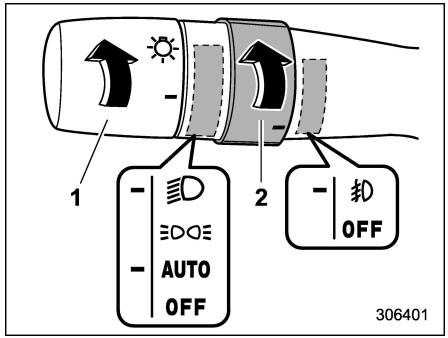

Pour les modèles pour le Canada

1) Commande des phares
2) Commande des phares antibrouillard

Les phares antibrouillard avant s'allument lorsque la commande des phares antibrouillard est mise en position "≢D" lorsque les phares sont dans les conditions suivantes.

- La commande des phares est en position "≡D" lorsque le mode de feux de croisement est sélectionné.
- Sur les modèles avec phares à activation/désactivation automatique, lorsque la commande des phares est sur "AUTO" et que feux de croisement s'allument automatiquement.

Pour éteindre les phares antibrouillard avant, effectuez ce qui suit.

- Tournez la commande sur “O” (sauf les modèles pour le Canada).
- Tournez la commande sur “OFF” (pour les modèles pour le Canada).

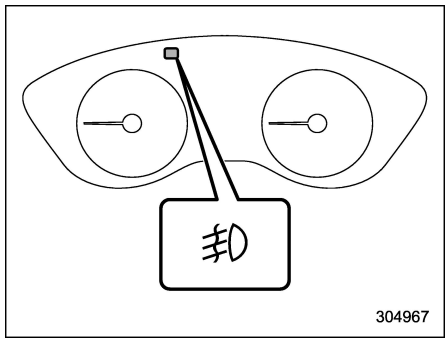

Le témoin indicateur situé sur les instruments de bord s’allume lorsque les phares antibrouillard avant sont allumés.

3-15. Levier du clignotant de direction

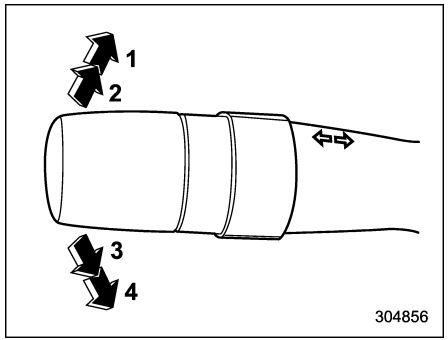

1) Virage à droite
2) Signal de changement de voie vers la droite
3) Signal de changement de voie vers la gauche
4) Virage à gauche

Si le levier ne revient pas de lui-même en sortie de virage, ramenez-le manuellement en position centrale.

Pour signaler un changement de voie, appuyez légèrement sur le levier vers le haut ou le bas et maintenez-le enfoncé pendant le changement de voie. Le levier revient automatiquement en position centrale lorsque vous le relâchez.

■ Changeur de voie par simple pression

Pour actionner trois fois le clignotant de direction et le témoin indicateur du clignotant de direction, levez ou baissez légèrement le levier du clignotant de direction et relâchez-le immédiatement.

REMARQUE

Le changeur de voie par simple pression peut être activé ou désactivé par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU le plus proche. Pour les modèles avec l’affichage des instruments de bord (LCD couleur), le réglage peut également être modifié à l’aide de cet affichage (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à “Vehicle Setting (Réglage du véhicule)” ☞P227.

3-16. Essuie-glace et lave-glace

⚠ DANGER

Par temps de gel, n'actionnez pas le lave-glace avant d'avoir suffisamment réchauffé le pare-brise au moyen du dégivrage.

Le liquide de lavage pourrait geler sur le pare-brise et gêner la visibilité.

⚠ ATTENTION

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 10 secondes sans interruption ou lorsque le réservoir est vide. Cela pourrait entraîner une surchauffe du moteur de projection de liquide de lavage. Vérifiez fréquemment le niveau de liquide du lave-glace, par exemple à l'occasion de chaque ravitaillement en carburant.**
- **N'actionnez pas les essuie-glace lorsque le pare-brise ou la lunette arrière est sec/sèche. Cela risque de rayer le verre, d'endommager les caoutchoucs des balais et peut causer la panne du moteur d'essuie-glace. Avant de mettre l'essuie-glace en marche sur une lunette arrière ou un pare-brise sec, n'oubliez pas d'actionner le lave-glace.**
- **Par temps de gel, avant d'actionner les essuie-glace, n'oubliez pas de vérifier que les caoutchoucs des balais ne sont pas collés par le gel contre le pare-brise ou la lunette arrière. Mettre l'essuie-glace en marche lorsque les balais sont collés contre la vitre par le gel risque non seulement d'endommager les caoutchoucs des balais mais peut aussi causer la panne du moteur d'essuie-glace. Si les caoutchoucs des balais sont collés contre la vitre par le gel, commencez par actionner le dégivreur, le dégivreur d'essuie-glace de pare-brise (selon modèles) ou le désembueur de la lunette arrière avant de mettre les essuie-glace en marche.**
- **Si les essuie-glace sont bloqués pendant leur fonctionnement par de la glace ou tout autre obstacle sur la vitre, cela peut causer la panne du moteur d'essuie-glace même si vous remettez la commande en position d'arrêt. Si cela venait à se produire, garez rapidement le véhicule dans un endroit sûr, mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/ "OFF", puis nettoyez la vitre pour que l'essuie-glace puisse fonctionner normalement.**
- **Utilisez de l'eau douce si vous ne disposez pas de liquide pour lave-glace. Dans les régions où il gèle en hiver, utilisez du liquide de lave-glace de pare-brise SUBARU ou un produit équivalent. Reportez-vous à "Liquide de lave-glace de pare-brise" ☞P547.**
- **Ne nettoyez pas les caoutchoucs des balais avec de l'essence ou du solvant (diluant à peinture, benzine, etc.). Ces produits les endommageraient.**

REMARQUE

- **Le moteur électrique d'essuie-glace de pare-brise est protégé des surcharges par un disjoncteur. Si le moteur fonctionne en continu sous une charge anormalement forte, le disjoncteur se déclenche et arrête provisoirement le**

moteur électrique. Si cela se produit, garez votre véhicule dans un endroit sûr, mettez la commande d'essuie-glace en position d'arrêt et attendez une dizaine de minutes environ. Le disjoncteur se réarme automatiquement et les essuie-glace fonctionnent à nouveau normalement.

- **Pour éviter la formation de marques sur le pare-brise et pour éliminer les dépôts de sel et d'enrobé routier, nettoyez fréquemment la vitre et les caoutchoucs des balais avec une solution de lavage. Actionnez le lave-glace de pare-brise pendant 1 seconde au minimum pour que la solution de lavage se répande sur toute la surface du pare-brise ou de la lunette arrière.**
- **La graisse, la cire, les insectes et toute autre substance adhérant au pare-brise et aux caoutchoucs des balais rendent le fonctionnement de l'essuie-glace irrégulier et forment des marques sur la vitre. Si vous ne parvenez pas à éliminer ces impuretés simplement en actionnant le lave-glace, ou si le mouvement de l'essuie-glace est irrégulier, nettoyez les caoutchoucs des balais et la face externe du pare-brise ou de la lunette arrière en frottant avec une éponge ou un chiffon doux imbibé de détergent neutre ou faiblement abrasif. Après nettoyage, rincez la vitre et les caoutchoucs des balais à l'eau propre. La vitre est propre s'il ne s'y forme pas d'auréoles pendant le rinçage à l'eau.**
- **Si vous ne parvenez pas à éliminer les marques par lavage selon la méthode ci-dessus, remplacez les caoutchoucs des balais par des neufs. Pour de plus amples conseils de remplacement, reportez-vous à "Remplacement des balais d'essuie-glace" ☞P548.**
- **Si les essuie-glaces ne fonctionnent pas lorsque la commande d'essuie-glaces est en position "Basse", mettez-la en position "Élevée".**

Dans ces cas, nous vous recommandons de contacter votre concessionnaire SUBARU.

■ Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de pare-brise

L'essuie-glace ne fonctionne que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou "ACC".

▼ **Essuie-glaces de pare-brise**

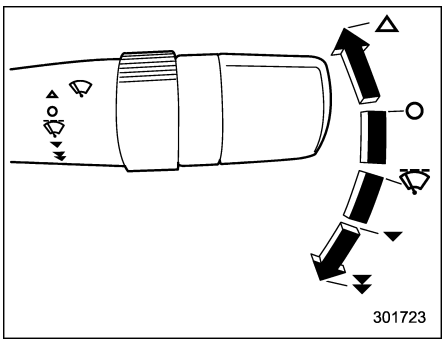

△ / MIST: Bruine (pour balayage unique)
○ / OFF: Arrêt
⟡ / INT: Intermittent (Balayage intermittent)
▼ / LO: Balayage lent
▼▼ / HI: Balayage rapide

Pour mettre les essuie-glaces en marche, abaissez la manette de commande d'essuie-glace jusqu'à la position qui convient.

Pour arrêter les essuie-glaces, ramenez la manette en position "○"/"OFF".

– SUITE –

Poussez la manette vers le haut pour donner un seul coup d'essuie-glace. Les essuie-glace fonctionnent tant que vous tenez la manette tirée.

▼ **Réglage de la fréquence de balayage des essuie-glaces intermittents**

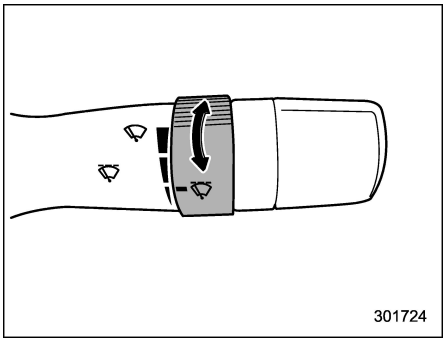

Lorsque la commande des essuie-glaces est en position "", tournez la molette pour régler la fréquence de balayage des essuie-glaces. L'intervalle de balayage peut être ajusté en plusieurs étapes, de l'intervalle le plus court jusqu'au plus long.

▼ **Lave-glace de pare-brise**

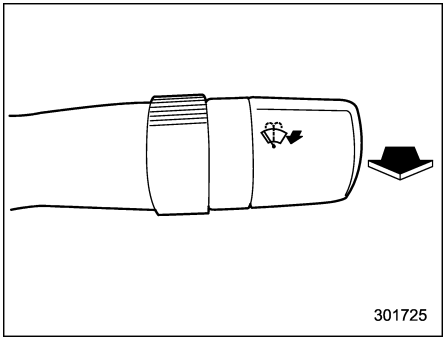

Pour laver le pare-brise, tirez la manette de commande d'essuie-glace vers vous. La projection de liquide de lavage cesse dès que vous relâchez la manette. Les essuie-glace fonctionnent tant que vous tirez sur la manette.

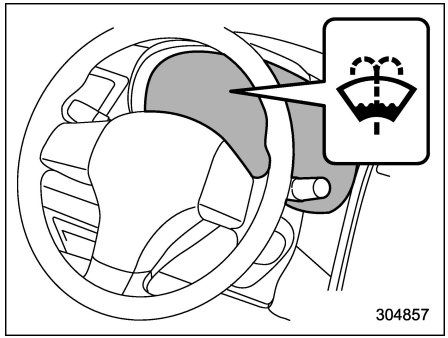

Témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise

REMARQUE

Le témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise s'allume lorsque le niveau de liquide de lave-glace dans le réservoir a chuté au niveau de limite inférieure. Si le témoin s'allume, remplissez le réservoir avec du liquide. Pour la procédure de remplissage, reportez-vous à "Liquide de lave-glace de pare-brise" ☞P547.

■ Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière

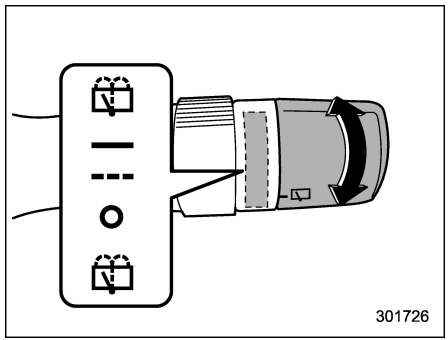

- : Actionnement du lave-glace (avec balayage d'essuie-glace)
- — : Fonctionnement continu
- - - : Fonctionnement intermittent
- O : Arrêt
- : Actionnement du lave-glace (avec balayage d'essuie-glace)

▼ Essuie-glace de lunette arrière

Avec la molette tournée en position "- - -", l'essuie-glace de lunette arrière fonctionnera par intermittence, à des intervalles correspondant à la vitesse du véhicule. Dans cette position, lorsque vous placez le levier sélecteur sur la position "R", l'essuie-glace de lunette arrière passe en fonctionnement continu. Lorsque le levier sélecteur passe de la position "R" (marche arrière) à une autre position, l'essuie-glace de lunette arrière revient en mode de fonctionnement intermittent.

Essuie-glace arrière verrouillé à la marche arrière:

Même si la commande d'essuie-glace de lunette arrière est en position désactivée "O", si les essuie-glace de pare-brise avant fonctionnent en continu, l'essuie-glace de lunette arrière fonctionne par intermittence lorsque vous déplacez le levier sélecteur en position "R" (marche arrière).

Le réglage d'usine (par défaut) de l'essuie-glace arrière verrouillé à la marche arrière est comme suit.

- Modèles spécification des États-Unis: Désactivé
- Autres modèles: Activé

Vous pouvez faire changer ce réglage par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

⚠ ATTENTION

N'accrochez rien qui puisse perturber le fonctionnement de l'essuie-glace de lunette arrière sur le hayon. Cela peut endommager l'essuie-glace de lunette arrière lorsqu'il est en marche.

▼ Lave-glace

Pour nettoyer la lunette arrière alors que l'essuie-glace de lunette arrière fonctionne, tournez la commande vers le haut sur la position "". La projection de liquide de lavage cesse lorsque vous relâchez la bague.

Pour nettoyer la lunette arrière alors que l'essuie-glace de lunette arrière ne fonctionne pas, tournez la commande vers le bas sur la position "". La projection de liquide de lave-glace et le fonctionnement des essuie-glace cesse lorsque vous relâchez la molette.

Le lave-glace de caméra de visualisation arrière fonctionne en même temps que le lave-glace de lunette arrière.

3-17. Rétroviseurs

Avant de prendre la route, vérifiez toujours que les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur sont convenablement réglés.

■ Rétroviseur intérieur

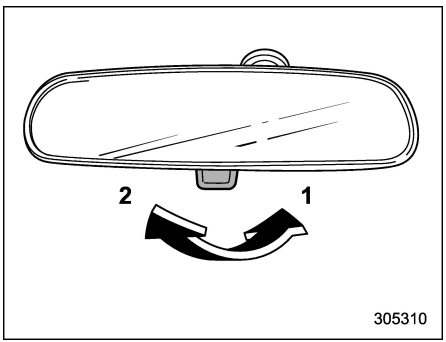

1) Position normale
2) Position anti-reflet

Pour une utilisation normale, poussez la languette du rétroviseur. Pour réduire le reflet causé par les phares du véhicule qui vous suit, tirez la languette en position anti-reflet.

■ Rétroviseur à atténuation automatique/boussole avec HomeLink® (selon modèles)

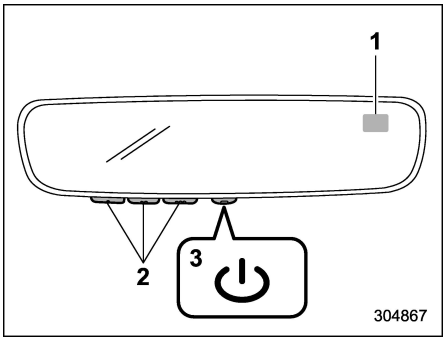

1) Boussole
2) Boutons HomeLink
3) Commande

Pendant la conduite de nuit, la fonction d'atténuation automatique détecte les reflets distrayants des phares du véhicule de derrière et s'obscurcit automatiquement pour éliminer les reflets et préserver votre vue.

▼ Pour utiliser la fonction d'atténuation automatique

Appuyez sur la commande "⏻" pour activer/désactiver la fonction d'atténuation automatique. La fonction d'atténuation automatique est activée lorsque l'indicateur LED vert de la commande est allumé. La fonction d'atténuation automatique sera activée par défaut à chaque cycle d'allumage.

▼ Pour utiliser la fonction de boussole

1. Pour activer/désactiver la fonction de boussole, appuyez sur la commande "⏻" et maintenez-la enfoncée pendant plus de 3 secondes ou jusqu'à ce que l'affichage s'allume/s'éteigne. La fonction de boussole sera activée par défaut à chaque cycle d'allumage.
2. Si l'affichage indique "C", déplacez lentement le véhicule en cercles jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée.

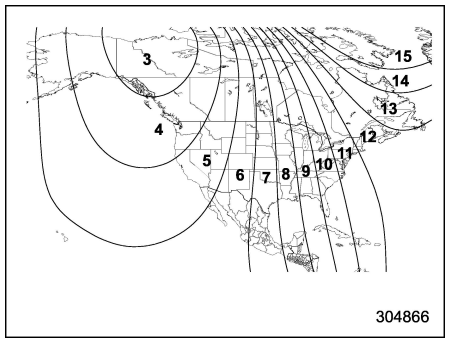

Zones d'étalonnage de la boussole

3. Pour ajuster l'écart de la boussole selon les zones:

(1) Trouvez votre emplacement actuel et le numéro de zone sur la carte.

(2) Appuyez sur la commande "⏻" et maintenez-la enfoncée pendant plus de 6 secondes ou jusqu'à ce qu'un numéro de zone s'affiche à l'écran.

(3) Une fois que le numéro de zone s'affiche à l'écran, faites à nouveau basculer la commande "⏻" jusqu'à ce que le numéro de zone de votre emplacement actuel s'affiche. Votre nouveau numéro de zone sera enregistré dès que vous arrêtez d'appuyer sur la commande. Après quelques secondes, l'affichage montrera l'orientation de la boussole.

4. Si les parties magnétiques de votre véhicule ont changé ou si la boussole semble inexacte, réétalonnez la boussole. Appuyez sur la commande "⏻" et maintenez-la enfoncée pendant plus de 9 secondes ou jusqu'à ce qu'un "C" s'affiche à l'écran. Une fois qu'un "C" s'affiche à l'écran, déplacez lentement le véhicule en cercles jusqu'à ce que la boussole soit étalonnée.

▼ Système de commande sans fils HomeLink®

Le système de commande sans fil HomeLink® fournit un moyen pratique de remplacer jusqu'à trois télécommandes portables à radiofréquence, utilisées pour activer des appareils tels que les portails d'entrée, les ouvre-porte de garage, les serrures de porte d'entrée, les systèmes de sécurité, et même l'éclairage du domicile. Les étapes ci-dessous sont des instructions de programmation génériques; veuillez vous rendre directement sur le site Internet HomeLink pour les ouvre-porte de garage Genie et Sommer. Des informations supplémentaires et des vidéos sur la programmation sont disponibles sur les sites
www.HomeLink.com et
www.youtube.com/HomeLinkGentex.

⚠ ATTENTION

- **Avant de programmer HomeLink sur un ouvre-porte de garage ou un portail d'entrée, assurez-vous que personne ni aucun objet ne se trouve sur le chemin du dispositif pour éviter tout risque de dommages ou de dégâts.**
- **Lors de la programmation d'un ouvre-porte de garage, il est conseillé de se garer à l'extérieur du garage.**
- **N'utilisez pas HomeLink avec un ouvre-porte de garage non équipé d'un arrêt de sécurité et de fonctions d'inversion comme requis par les normes de sécurité fédérales américaines (cela comprend tout modèle d'ouvre-porte de garage fabriqué avant le 1er avril 1982). Une porte de garage qui ne détecte pas les obstacles, ne s'arrête ni ne repart en sens inverse s'il y a un obstacle sur sa course n'est pas conforme aux normes de sécurité fédérales américaines.**
- **Il est également recommandé qu'une nouvelle pile soit placée dans la télécommande (télécommande d'ouvre-porte de garage)**

– SUITE –

de l'appareil pour une programmation plus rapide et plus précise.

- **Il faut tourner le contacteur d'allumage sur la position "ON" ou "ACC" sur certains véhicules pour programmer et/ou utiliser HomeLink.**
- **Gardez la télécommande (télécommande d'ouvre-porte de garage) du dispositif que vous programmez pour l'utiliser dans d'autres véhicules ainsi que pour les futures programmations HomeLink. Pour des raisons de sécurité, il est également conseillé d'effacer la mémoire de tous les boutons HomeLink programmés en cas de revente du véhicule. Reportez-vous à "Effacer la mémoire des boutons HomeLink" ☞P283.**

▽ **Programmation d'un nouveau bouton HomeLink**

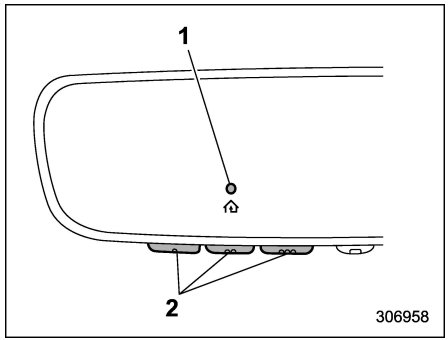

1) Témoin indicateur
2) Boutons HomeLink

1. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer, puis relâchez-le. Le témoin indicateur HomeLink clignote lentement en orange (dans le cas contraire, reportez-vous à "Effacer la mémoire des boutons HomeLink" ☞P283).

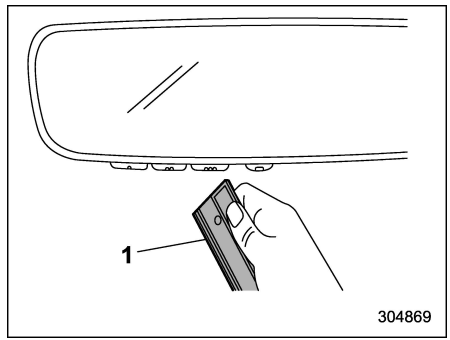

1) Télécommande d'ouvre-porte de garage

2. Placez la télécommande (télécommande d'ouvre-porte de garage) à 2 à 8 cm (1 à 3 pouces) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.

REMARQUE

Certaines télécommandes (télécommandes d'ouvre-porte de garage) peuvent être programmées plus efficacement à une distance de 15 à 30 cm (6 à 12 pouces). Gardez cela à l'esprit si vous avez des difficultés avec le processus de programmation.

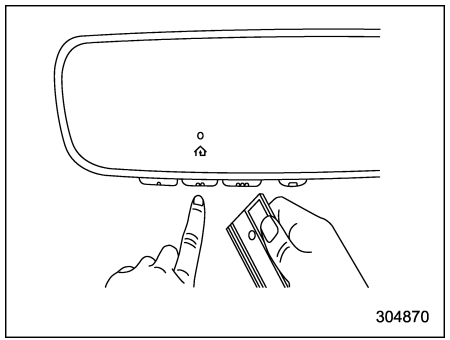

3. Pendant que le témoin indicateur HomeLink clignote en orange, appuyez sur le bouton de la télécommande et maintenez-le enfoncé. Continuez d'appuyer sur le bouton de la télécommande jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink passe de l'orange au vert. Vous pouvez maintenant relâcher le bouton de la télécommande.

REMARQUE

Certains appareils peuvent nécessiter de remplacer cette étape 3 "Programmation d'un nouveau bouton HomeLink" avec les procédures décrites dans la section "Portail d'entrée/Programmation pour le Canada". Reportez-vous à "Portail d'entrée/Programmation pour le Canada" ☞**P282.**

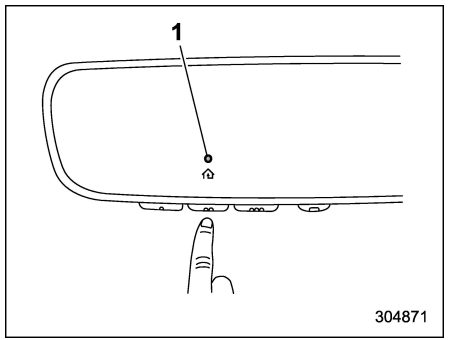

1) Témoin indicateur

4. Appuyez sur le bouton HomeLink que vous souhaitez programmer et observez le témoin indicateur.

- Si le témoin indicateur reste constamment en vert, votre appareil doit fonctionner lorsque le bouton HomeLink est enfoncé. À ce stade, si votre dispositif fonctionne, la programmation est terminée.
- Si le témoin indicateur clignote rapidement en vert, appuyez fermement sur le bouton HomeLink, maintenez-le enfoncé pendant deux secondes puis relâchez-le jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. À ce stade, si votre appareil fonctionne, la programmation est terminée. Si l'appareil ne fonctionne pas, continuez avec l'étape suivante des instructions de programmation.

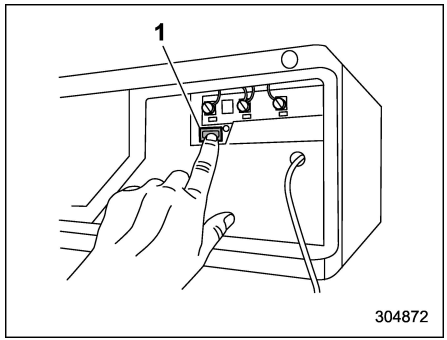

1) Bouton "Learn"

5. Sur le moteur de l'ouvre-porte de garage (moteur du portail de sécurité, etc.), localisez le bouton "Learn", "Smart", ou "Program". Il se trouve habituellement à l'endroit où le fil d'antenne suspendu est attaché à l'unité motrice/principale (reportez-vous au manuel du dispositif pour identifier ce bouton). Le nom et la couleur du bouton varient en fonction du fabricant.

REMARQUE

Une échelle et/ou une deuxième personne peu(ven)t simplifier les étapes suivantes.

– SUITE –

6. Appuyez fermement sur le bouton “Learn”, “Smart”, ou “Program”, puis relâchez-le. Vous disposez désormais de 30 secondes pour terminer l’étape 7.

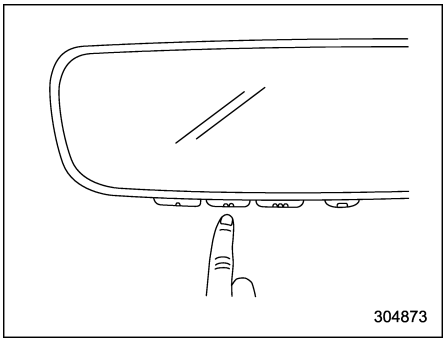

7. Retournez vers votre véhicule et appuyez fermement sur le bouton HomeLink, maintenez-le enfoncé pendant deux secondes puis relâchez-le jusqu’à trois fois. À ce stade, la programmation est terminée et votre appareil doit fonctionner lorsque le bouton HomeLink est enfoncé puis relâché.

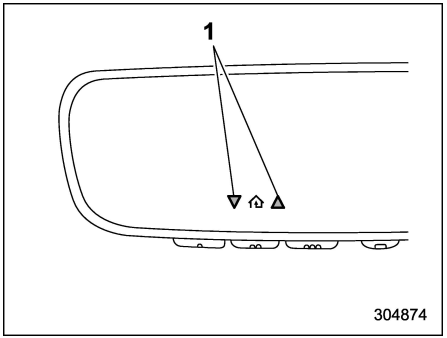

1) Indicateurs d’état

8. Si les flèches de l’indicateur d’état s’affichent à côté du témoin indicateur, veuillez vous reporter à “Communication à double sens avec la porte de garage” ☞P283.

Si vous avez toujours des difficultés de programmation ou des questions, des informations supplémentaires sur HomeLink et des vidéos sur la programmation sont disponibles sur les sites www.HomeLink.com et www.youtube.com/HomeLinkGentex. Veuillez vous rendre directement sur le site Internet HomeLink pour les ouvre-porte de garage Genie et Sommer.

▽ Portail d’entrée/Programmation pour le Canada

Les lois canadiennes sur les fréquences radio nécessitent que le délai imparti aux signaux des télécommandes s’écoule (ou s’arrête) après plusieurs secondes de transmission, ce qui ne peut pas être assez long pour que HomeLink capte le signal pendant la programmation. D’une façon similaire à cette loi canadienne, certains portails d’entrée américains sont conçus pour s’arrêter de la même manière après un délai. Le voyant LED sur la télécommande s’éteint lorsque l’appareil dépasse ce délai, ce qui indique qu’il a fini de transmettre.

Si vous habitez au Canada ou que vous rencontrez des difficultés lors de la programmation d’un portail d’entrée ou d’un ouvre-porte de garage en suivant les procédures de programmation, remplacez l’étape 3 de “Programmation d’un nouveau bouton HomeLink” par les instructions suivantes:

Pendant que le témoin indicateur HomeLink clignote en orange, enfoncez puis relâchez (“cycle”) la télécommande de votre appareil toutes les deux secondes jusqu’à ce que le témoin indicateur HomeLink passe de l’orange au vert. Vous pouvez maintenant relâcher le bouton de

la télécommande.

REMARQUE

Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un portail d'entrée, il est conseillé de débrancher le dispositif lors du "cycle" pour éviter une surchauffe.

Passez à l'étape 4 de "Programmation d'un nouveau bouton HomeLink" pour finir.

▽ Utilisation de HomeLink

Pour l'utilisation, il vous suffit d'appuyer sur le bouton HomeLink programmé puis de le relâcher. L'activation se produit désormais pour le dispositif programmé (c'est-à-dire ouvre-porte de garage, portail d'entrée, système de sécurité, serrure de porte d'entrée, éclairage du domicile/du bureau, etc.). Pour plus de commodité, la télécommande du dispositif peut également être utilisée à tout moment.

▽ Effacer la mémoire des boutons HomeLink

Pour effacer la programmation des trois boutons (la mémoire des boutons ne peut pas être effacée individuellement, mais peut être "reprogrammée" comme expliqué ci-dessous), suivez l'étape notée:

Appuyez sur les deux boutons HomeLink extérieurs et maintenez-les enfoncés pendant au moins 10 secondes. L'indicateur LED passe d'un allumage constant à un clignotement rapide. Relâchez les deux boutons. Ne maintenez pas enfoncé pendant plus de 20 secondes. HomeLink est maintenant prêt à être programmé à tout moment à partir de "Programmation d'un nouveau bouton HomeLink" - étape 1.

▽ Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink

Pour reprogrammer un bouton déjà utilisé, suivez ces étapes:

1. Maintenez le bouton HomeLink de votre choix enfoncé. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin indicateur commence à clignoter lentement en orange après 20 secondes. Vous pouvez relâcher le bouton HomeLink à ce moment. Continuez avec "Programmation d'un nouveau bouton HomeLink" - étape 3.
3. Si vous ne finissez pas la programmation d'un nouvel appareil pour le bouton, il reviendra à la programmation précédente.

▽ Communication à double sens avec la porte de garage

HomeLink a la capacité de communiquer avec votre ouvre-porte de garage. HomeLink peut recevoir et afficher des messages d'état de "fermeture" ou "ouverture" des systèmes d'ouvre-porte de garage compatibles. À tout moment, HomeLink peut également rappeler et afficher le dernier état enregistré communiqué par l'ouvre-porte de garage pour indiquer que votre porte de garage est en train d'être "fermée" ou "ouverte".

HomeLink a la capacité de recevoir cette communication de l'ouvre-porte de garage à une portée allant jusqu'à 250 m (820 pieds). La portée peut être réduite par des obstacles tels que des maisons ou des arbres. Il peut être nécessaire de ralentir la vitesse de votre véhicule pour pouvoir recevoir les communications de l'ouvre-porte de garage.

– SUITE –

▽ **Programmation de la communication à double sens**

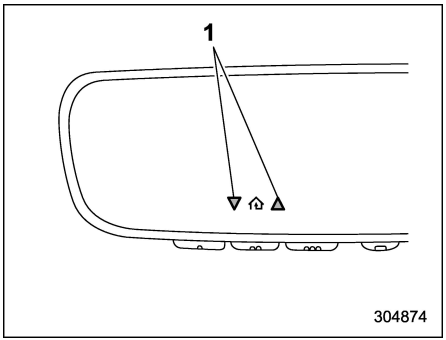

1) Indicateurs d'état

Dans les cinq secondes suivant la programmation d'un nouveau bouton HomeLink, les deux indicateurs d'état de la porte de garage HomeLink clignotent rapidement en vert pour indiquer que la communication à double sens avec la porte de garage a été activée. Si vos indicateurs d'état de porte de garage ont clignoté, la programmation de la communication à double sens est terminée.

Si les indicateurs d'état de porte de garage ne clignotent pas, vous pouvez trouvez des informations supplémentaires sur HomeLink et des vidéos sur la programmation sur les sites en ligne www.HomeLink.com et www.youtube.com/HomeLinkGentex.

▽ **Utilisation de la communication à double sens**

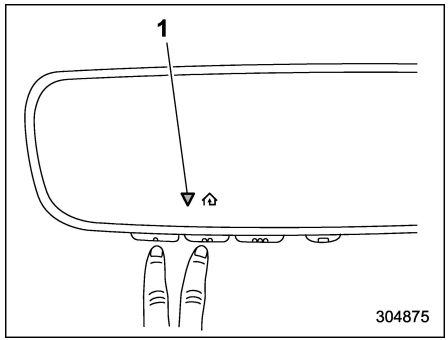

1) Indicateurs d'état

Rappelez et affichez (à tout moment) le dernier message d'état enregistré de la porte de garage communiqué à HomeLink en appuyant simultanément sur les boutons HomeLink 1 et 2 pendant deux secondes. HomeLink affichera le dernier état enregistré pendant trois secondes.

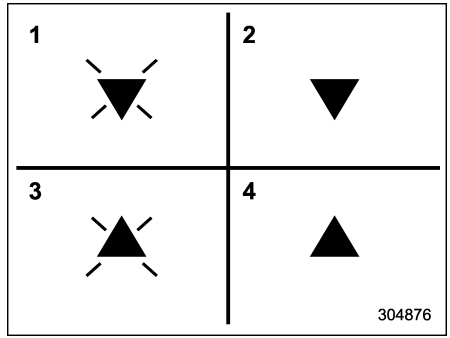

1) Ouvre-porte de garage EN TRAIN D'ÊTRE FERMÉ (clignote en orange)
2) Ouvre-porte de garage FERMÉ (allumé en vert fixe)
3) Ouvre-porte de garage EN TRAIN D'ÊTRE OUVERT (clignote en orange)
4) Ouvre-porte de garage OUVERT (allumé en vert fixe)

Si la programmation de la communication à double sens est réussie, HomeLink affichera l'état de votre ouvre-porte de garage avec des indicateurs fléchés.

▽ **Certification**

Si vous avez toujours des difficultés de programmation ou des questions, des informations supplémentaires sur HomeLink et des vidéos sur la programmation sont disponibles sur les sites www.HomeLink.com et www.youtube.com/HomeLinkGentex, ou en appelant le numéro gratuit de l'assistance téléphonique HomeLink au 1-800-355-3515.

- **Modèles spécification des États-Unis**

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

306210

- **Modèles spécification du Canada**

This device complies with FCC rules part 15 and Innovation, Science, and Economic Development Canada RSS-210. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) This device must accept any interference that may be received including interference that may cause undesired operation. WARNING: The transmitter has been tested and complies with FCC and ISED rules.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the device.

This equipment complies with FCC and ISED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. End Users must follow the specific operating instructions for satisfying RF exposure compliance. This transmitter must be at least 20 cm from the user and must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

306210

– SUITE –

Cet appareil est conforme aux règlements de la FCC, section 15, et au CNR-210 d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Le fonctionnement est assujetti aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris celle qui pourrait entraîner un dysfonctionnement. MISE EN GARDE : L'émetteur a subi des tests et est conforme aux règlements de la FCC et d'ISDE. Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux radiations de la FCC et d'ISDE établies pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire aux exigences de conformité aux expositions de RF. L'émetteur doit se trouver à 20 cm au minimum de l'utilisateur et ne doit pas être situé au même endroit que tout autre émetteur ou antenne ni fonctionner avec un autre émetteur ou antenne.

306211

HomeLink® et le logo orné de la maison HomeLink® sont des marques déposées par Gentex Corporation.

⚠ DANGER

- **Pendant la programmation du système de commande sans fil HomeLink®, il se peut que vous actionniez inopinément la porte du garage ou un autre dispositif. En raison du risque de blessures ou de dommages matériels, vérifiez au préalable qu'il n'y a ni personne ni objet dans le champ d'action de la porte du garage ou du dispositif quel qu'il soit.**
- **N'utilisez pas le système de commande sans fil HomeLink® avec une porte de garage automatique dénuée de la fonction d'arrêt de sécurité et d'inversion prévue dans les normes de sécurité afférentes. Une porte de garage automatique qui ne détecte pas les obstacles, ne s'arrête ni ne repart en sens inverse s'il y a un obstacle sur sa course n'est pas conforme à ces normes de sécurité. L'utilisation d'une porte de garage automatique non dotée de cette fonction fait courir le risque de blessures graves ou mortelles. Pour tout renseignement, consultez le site Internet de HomeLink® à l'adresse www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.**

- **Modèles spécification du Mexique**

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
(2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

NOM

306517

■ Rétroviseurs extérieurs

▼ Rétroviseur convexe (côté passager)

⚠ DANGER

Vus dans un rétroviseur convexe, les objets semblent plus petits et plus éloignés que dans un rétroviseur ordinaire plat. En cas de changement de voie, n'utilisez pas le rétroviseur convexe pour estimer la distance vous séparant des véhicules qui vous suivent. Pour déterminer la taille ou l'éloignement des objets dont la présence a été détectée dans le rétroviseur convexe, utilisez le rétroviseur intérieur (ou regardez vers l'arrière).

⚠ ATTENTION

Assurez-vous de régler les rétroviseurs avant la conduite.

▼ Interrupteur de rétroviseurs télécommandés

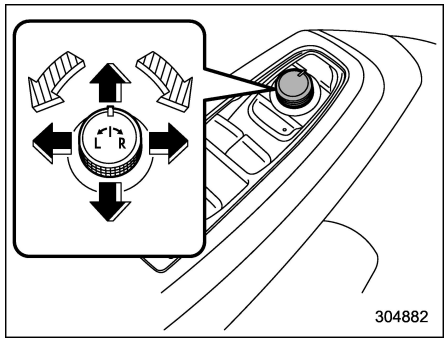

: Sélectionnez le côté à régler

: Contrôle de direction

Les rétroviseurs télécommandés ne fonctionnent que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou "ACC".

1. Tournez la commande de réglage sur le côté que vous souhaitez régler. "L" est pour le rétroviseur gauche, "R" pour le rétroviseur droit.
2. Déplacez la commande dans le sens du mouvement à imprimer au rétroviseur.
3. Remettez la commande en position neutre pour éviter de dérégler les rétroviseurs par inadvertance.

Les rétroviseurs peuvent également être réglés manuellement.

REMARQUE

Pour les modèles avec la fonction de mémorisation:

- **Le rétroviseur extérieur peut être réglé pendant environ 45 secondes après que les conditions suivantes soient remplies.**
  - **– Le contacteur d'allumage est placé sur "OFF".**
  - **– La portière est déverrouillée à l'aide du porte-clés d'accès.**
- **L'angle du rétroviseur extérieur peut être enregistré avec le bouton "1", "2" ou chacun des porte-clés.**

Pour plus de détails, reportez-vous à "Fonction de mémoire (siège du conducteur – selon modèles)" ☞P44.

- **Vous pouvez également restaurer l'angle des rétroviseurs extérieurs avec les informations utilisateur du système de surveillance du conducteur. Pour cela, effectuez l'enregistrement de l'utilisateur dans les réglages du système de surveillance du conducteur. Reportez-vous à "Réglages du système de surveillance du conducteur" ☞P249.**

▽ Fonction d'inclinaison en marche arrière (selon modèles)

Lorsque vous faites reculer le véhicule, les rétroviseurs extérieurs du côté du passa-

– SUITE –

ger avant tournent automatiquement vers le bas pour fournir une meilleure visibilité vers l'arrière.

1. Enfoncez le contacteur d'allumage sur la position ON.
2. Placez le levier sélecteur en position R (marche arrière).
3. L'angle du rétroviseur extérieur s'incline vers le bas.

L'angle du rétroviseur extérieur revient dans sa position initiale lorsque l'une des conditions suivantes est remplie.

- Environ 9 secondes après avoir mis le levier sélecteur sur une position autre que R (marche arrière).
- Le contacteur d'allumage est placé sur "OFF".
- Le véhicule roule.

REMARQUE

● L'angle du rétroviseur à fonction d'inclinaison en marche arrière peut être enregistré avec le bouton "1", "2" ou chacun des porte-clés. Pour plus de détails, reportez-vous à "Fonction de mémoire (siège du conducteur – selon modèles)" ☞P44.

● Vous pouvez également restaurer l'angle d'inclinaison du rétroviseur en marche arrière avec les informations utilisateur du système de surveillance du conducteur. Pour cela, effectuez l'enregistrement de l'utilisateur dans les réglages du système de surveillance du conducteur. Reportez-vous à "Réglages du système de surveillance du conducteur" ☞P249.

● Le réglage d'activation/de désactivation peut être modifié en utilisant l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à "Vehicle Setting (Réglage du véhicule)" ☞P227.

● Le réglage d'usine (par défaut) de cette fonction est réglé sur le rétroviseur du côté du passager avant. Le réglage du fonctionnement des rétroviseurs de droite et de gauche/du rétroviseur du passager avant peut être modifié par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

⚠ ATTENTION

Enfoncez la pédale de frein pendant le réglage de l'angle des rétroviseurs à inclinaison en marche arrière.

Pour régler l'angle des rétroviseurs à inclinaison en marche arrière, réglez le rétroviseur extérieur à l'aide de la commande de réglage des rétroviseurs pendant que la fonction d'inclinaison en marche arrière est en marche. Pour plus de détails sur le réglage de l'angle du rétroviseur extérieur, reportez-vous à "Interrupteur de rétroviseurs télécommandés" ☞P287.

Fonction de mémorisation:

L'angle du rétroviseur à fonction d'inclinaison en marche arrière peut être enregistré. Enregistrez la position avec le bouton "1", "2" ou avec chaque porte-clés d'accès et restaurez la position de siège.

Pour plus de détails sur l'enregistrement ou la restauration de la position, reportez-vous à "Fonction de mémoire (siège du conducteur – selon modèles)" ☞P44.

REMARQUE

Si le siège est déplacé vers l'avant ou l'arrière de 30 mm (1,18 po) ou plus, la fonction d'inclinaison en marche arrière passe en position par défaut d'usine ou sur la dernière position maintenue.

Fonction de maintien de la dernière position:

L'angle du rétroviseur à fonction d'inclinaison en marche arrière peut être réglé sur l'angle réglé en dernier.

La fonction de maintien de la dernière

position opère lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- La fonction de mémorisation n'est pas utilisée.
- Le siège est déplacé vers l'avant ou l'arrière de 30 mm (1,18 po) ou plus.

REMARQUE

- **Le réglage d'usine (par défaut) de cette fonction est paramétré sur "désactivation". Vous pouvez faire changer ce réglage sur "activation" chez les concessionnaires SUBARU. Pour de plus amples détails, veuillez contacter un concessionnaire SUBARU.**
- **Si le réglage de la fonction de maintien de la dernière position est "désactivation", la fonction d'inclinaison en marche arrière passe sur la position par défaut d'usine.**

3-18. Désembueur et dégivreur (selon modèles)

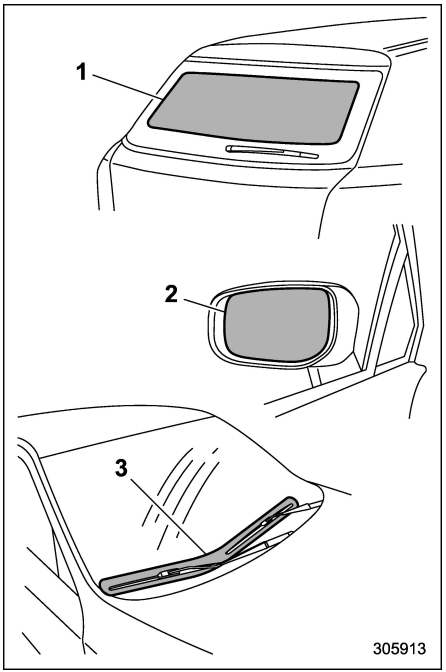

1) Désembueur de lunette arrière
2) Désembueur de rétroviseur extérieur (selon modèles)
3) Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise (selon modèles)

Le véhicule est équipé d'un système de désembueur et de dégivreur (selon modèles). Le système de désembueur et de dégivreur ne fonctionne que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON".

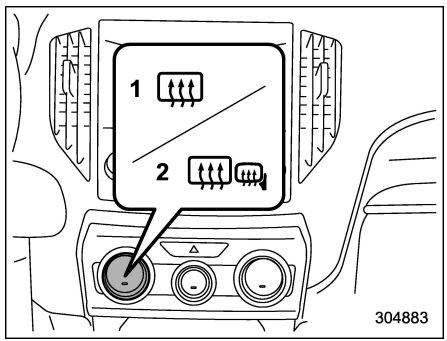

Tableau des commandes de climatisation de type A

1) Modèles sans désembueur de rétroviseur extérieur
2) Modèles avec désembueur de rétroviseur extérieur

– SUITE –

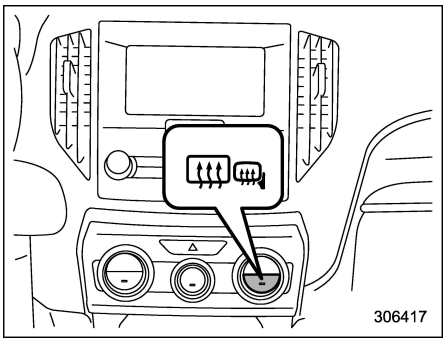

Tableau des commandes de climatisation de type B et C

Pour activer simultanément le désembueur de lunette arrière, le désembueur de rétroviseur extérieur (selon modèles) et le dégivreur d'essuie-glace de pare-brise (selon modèles), appuyez sur la commande située sur le tableau des commandes de climatisation. Le témoin indicateur de la commande s'allume lorsque le système de désembueur et de dégivreur est activé.

Pour les arrêter, appuyez de nouveau sur la commande. Ils se désactivent également lorsque le contacteur d'allumage est ramené en position "ACC" ou "LOCK"/ "OFF".

Le système de désembueur et de dégivreur se désactive automatiquement au bout de 15 minutes environ. Si la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs sont dégagés et les caoutchoucs des balais d'essuie-glace de pare-brise sont complètement dégivrés avant, appuyez sur la commande pour désactiver le dégivreur.

Il est possible de faire régler le système de désembuage et de dégivrage en mode de fonctionnement continu par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU. De plus, sur les modèles avec l'affichage des instruments de bord (LCD couleur), il est possible de régler le système de désembuage et de dégivrage en mode de fonctionnement continu. Pour plus de détails, reportez-vous à "Vehicle Setting (Réglage du véhicule)" ☞P227.

⚠ ATTENTION

- **Pour ne pas décharger inutilement la batterie, ne laissez pas fonctionner le système de désembueur et de dégivreur en continu plus longtemps que nécessaire.**
- **Pour nettoyer la face intérieure de la lunette arrière, n'utilisez pas un produit de nettoyage abrasif et ne grattez pas la vitre avec une raclette dure ou tranchante. Cela risquerait d'endommager le fil chauffant appliqué contre la vitre.**

REMARQUE

- **Activez le système de désembueur et de dégivreur si les balais d'essuie-glace sont collés par le gel contre le pare-brise.**
- **Si le pare-brise est couvert de neige, enlevez la neige pour permettre un fonctionnement efficace du dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.**
- **Pendant que le système de désembueur et de dégivreur est en mode de fonctionnement en continu:**
  - **Si la vitesse du véhicule reste à 15 km/h (9 mi/h) ou moins pendant 15 minutes, le système de dégivreur d'essuie-glace de pare-brise cesse de fonctionner automatiquement. Toutefois, le système de désembueur de lunette arrière et le système de désembueur de rétroviseur extérieur maintiennent un fonctionnement continu dans cette situation.**
  - **Si la tension de la batterie du véhicule chute en-dessous du ni-**

veau admissible, le fonctionnement en continu du système de désembueur et du système de dégivreur est annulé, et le système s'arrête.

3-19. Volant de direction à inclinaison réglable/télescopique

⚠ DANGER

- **Ne réglez jamais le volant inclinable/télescopique pendant la conduite. Cela en raison du risque de perte de contrôle du véhicule et de blessures.**
- **Si le levier ne peut pas être mis en position de blocage, réajustez la position du volant. Il est dangereux de conduire sans avoir bloqué le volant. Cela en raison du risque de perte de contrôle du véhicule et de blessures.**

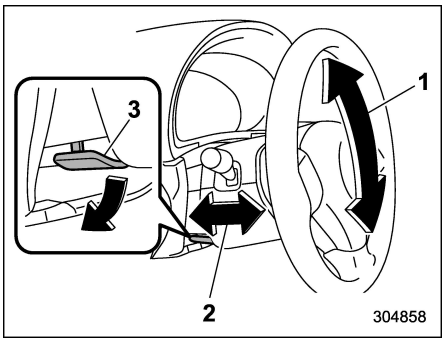

1) Inclinaison réglable
2) Inclinaison télescopique
3) Levier à verrouillage inclinable/télescopique

1. Réglez la position du siège. Reportez-vous à "Sièges" ☞P39.
2. Tirez vers le bas le levier de blocage du volant inclinable/télescopique.
3. Amenez le volant à la position souhaitée.
4. Tirez la manette vers le haut pour bloquer le volant dans la position choisie.
5. Essayez de faire bouger le volant vers le haut et vers le bas, vers l'avant et vers l'arrière pour vérifier qu'il est bien verrouillé en position.

– SUITE –

■ Système de volant de direction chauffant (selon modèles)

Le système de volant de direction chauffant réchauffe le volant de direction à une température constante.

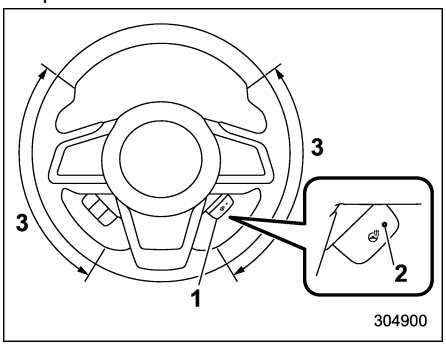

1) Commande de volant de direction chauffant
2) Témoin indicateur
3) Zone chauffée

Pour activer le système de volant de direction chauffant, tirez la commande de volant de direction chauffant lorsque le contacteur d'allumage est sur la position "ON" ou "ACC". Le volant se réchauffe alors, et le témoin indicateur situé sur la commande s'allume. Pour désactiver le système de volant de direction chauffant, tirez de nouveau sur la commande. Le témoin indicateur s'éteint alors.

⚠ ATTENTION

- **Le système de volant de direction chauffant doit être utilisé moteur en marche. Autrement, la tension de batterie pourrait baisser en deçà du niveau autorisé et le moteur pourrait ne plus démarrer.**
- **Il est possible que les personnes à peau délicate puissent souffrir de brûlures légères même à basse température si l'usage du volant de direction chauffant est prolongé. Avertissez toujours les personnes concernées avant d'activer le volant de direction chauffant.**
- **Ne couvrez pas le volant de direction chauffant avec un objet tel qu'une housse de volant de direction. Cela peut provoquer une surchauffe du volant de direction chauffant.**
- **Ne renversez pas de liquides sur le volant. Si du liquide est renversé, essuyez-le immédiatement et faites-le sécher avant d'utiliser le système de volant de direction chauffant.**

REMARQUE

- **Si la température de la surface du volant de direction est de 40 °C (104 °F) environ ou plus lorsque la commande est activée, le système ne chauffera pas le volant de direction. Le témoin indicateur reste alors allumé.**
- **Le système de volant de direction chauffant se désactive automatiquement 30 minutes environ après son activation.**
- **La température du système de volant de direction chauffant ne peut pas être réglée.**

3-20. Avertisseur sonore

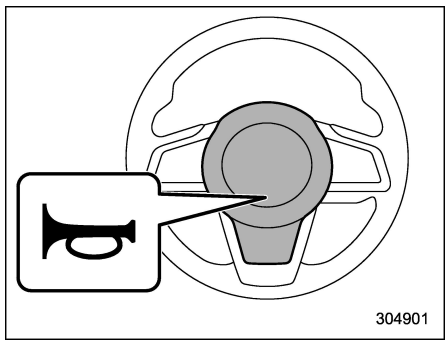

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le rembourrage central du volant.

4-1. Contrôle des aérateurs 296
Aérateurs centraux 296
Aérateurs latéraux 296
Aérateurs arrière (selon modèles) 296
4-2. Tableau des commandes de climatisation ... 297
Type A 298
Type B 299
Type C 300
4-3. Fonctionnement automatique de la climatisation 301
Type A 301
Type B et C 301
Capteurs 302
Personnalisation de la climatisation automatique (pour type B et C) 302
4-4. Fonctionnement manuel de la climatisation pour le tableau des commandes de climatisation avant 303
Sélection de mode de sortie d'air 303
Mode MAX A/C (pour type B et C) 305
Réglage de la température 305
Réglage de la vitesse de soufflante 306
Contrôle du climatiseur 306
Sélection de l'entrée d'air 306
Pour désactiver le système de climatisation 307
4-5. Dégivrage 307
4-6. Conseils d'utilisation du chauffage et du climatiseur 308
Nettoyage de la grille de prise d'air 308
Pour un refroidissement plus rapide après avoir stationné en plein soleil 308
Circulation de l'huile de lubrification dans le circuit du réfrigérant 308
Contrôle du système de climatisation avant la saison chaude 308
Refroidissement et déshumidification par temps très humide et basse température 308
Arrêt du compresseur du climatiseur en cas de surcharge du moteur 308
Réfrigérant de votre système de climatisation 308
4-7. Système de filtration d'air 309
Remplacement du filtre à air d'habitacle 309

4-1. Contrôle des aérateurs

■ Aérateurs centraux

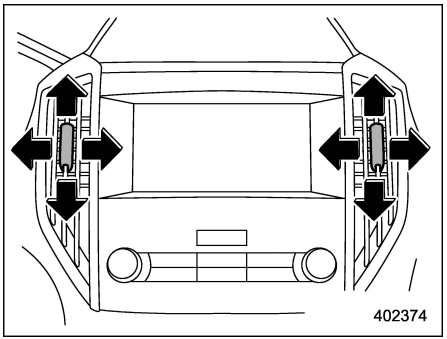

Aérateurs centraux

Pour orienter le courant d'air, déplacez l'onglet. Pour fermer l'aérateur, déplacez l'onglet complètement vers le bas.

■ Aérateurs latéraux

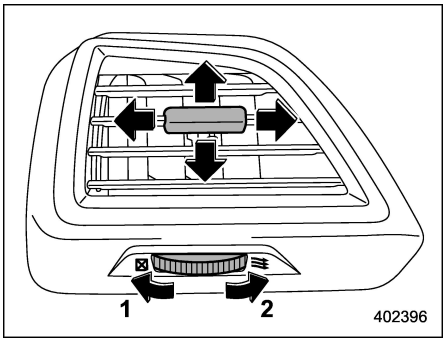

Aérateurs latéraux

1) Fermer
2) Ouvrir

Pour orienter le courant, déplacez l'onglet.

■ Aérateurs arrière (selon modèles)

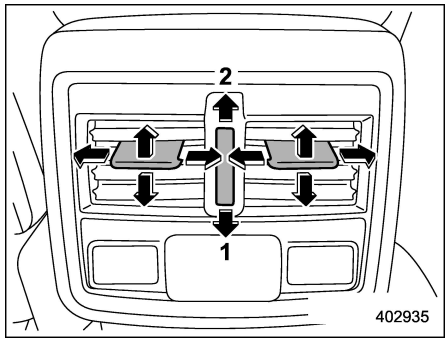

Aérateurs arrière

1) Fermer
2) Ouvrir

Pour orienter le courant, déplacez l'onglet.

4-2. Tableau des commandes de climatisation

⚠ DANGER

- **La fonction de refroidissement ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas des enfants ou des adultes nécessitant normalement l'aide d'une autre personne seuls dans votre véhicule. Les animaux de compagnie ne doivent pas être laissés seuls non plus. Par temps chaud et ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut s'élever au point d'entraîner de graves blessures et même la mort aux passagers ou aux animaux.**

– SUITE –

■ Type A

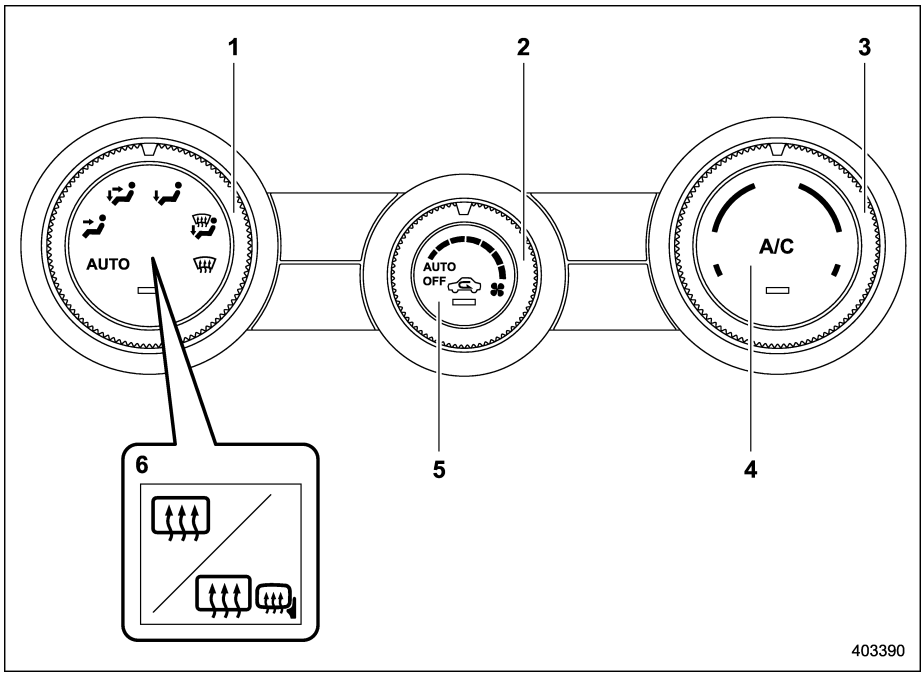

1) Molette de sélection de mode de circulation d'air (Reportez-vous à "Sélection de mode de sortie d'air" ☞P303.)
2) Molette de réglage de la vitesse de soufflante (Reportez-vous à "Réglage de la vitesse de soufflante" ☞P306.)
3) Cadran de réglage de la température (Reportez-vous à "Réglage de la température" ☞P305.)
4) Bouton du climatiseur (Reportez-vous à "Contrôle du climatiseur" ☞P306.)
5) Bouton sélecteur d'entrée d'air (Reportez-vous à "Sélection de l'entrée d'air" ☞P306.)
6) Bouton de désembueur de lunette arrière et bouton de désembueur de rétroviseur extérieur (selon modèles) (Reportez-vous à "Désembueur et dégivreur" ☞P289.)

REMARQUE

La plage de température contrôlable peut varier selon les caractéristiques techniques régionales du véhicule.

■ Type B

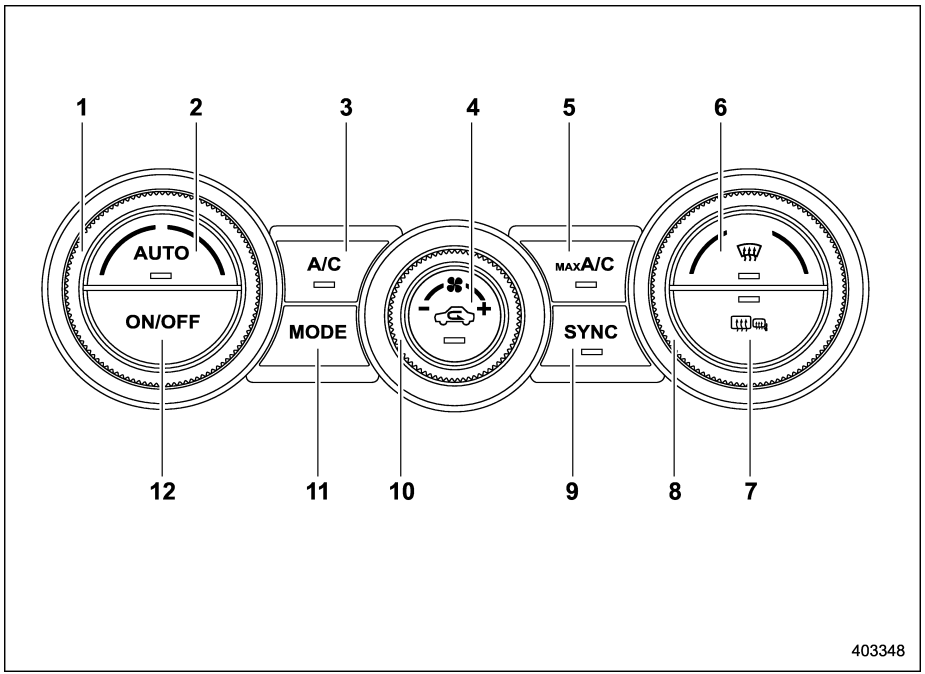

1) Molette de réglage de la température du côté conducteur (Reportez-vous à “Fonctionnement automatique de la climatisation” ☞P301 et/ou “Réglage de la température” ☞P305.)
2) Bouton AUTO (Reportez-vous à “Fonctionnement automatique de la climatisation” ☞P301.)
3) Bouton du climatiseur (Reportez-vous à “Contrôle du climatiseur” ☞P306.)
4) Bouton sélecteur d’entrée d’air (Reportez-vous à “Sélection de l’entrée d’air” ☞P306.)
5) Bouton MAX A/C (Reportez-vous à “Mode MAX A/C (pour type B et C)” ☞P305.)
6) Bouton de dégivrage (Reportez-vous à “Dégivrage” ☞P307.)
7) Bouton de désembueur de lunette arrière et bouton de désembueur de rétroviseur extérieur (Reportez-vous à “Désembueur et dégivreur” ☞P289.)
8) Molette de réglage de la température du côté passager (Reportez-vous à “Réglage de la température” ☞P305.)
9) Bouton SYNC (Reportez-vous à “Mode SYNC (type B)” ☞P306.)
10) Molette de réglage de la vitesse de soufflante (Reportez-vous à “Réglage de la vitesse de soufflante” ☞P306.)
11) Bouton sélecteur de mode de circulation d’air (Reportez-vous à “Sélection de mode de sortie d’air” ☞P303.)
12) Bouton ON/OFF (Reportez-vous à “Fonctionnement automatique de la climatisation” ☞P301.)

REMARQUE

L’écran de climatisation est affiché sur l’affichage multifonctions (LCD couleur). Reportez-vous à “Écran de climatisation” ☞P238.

– SUITE –

■ Type C

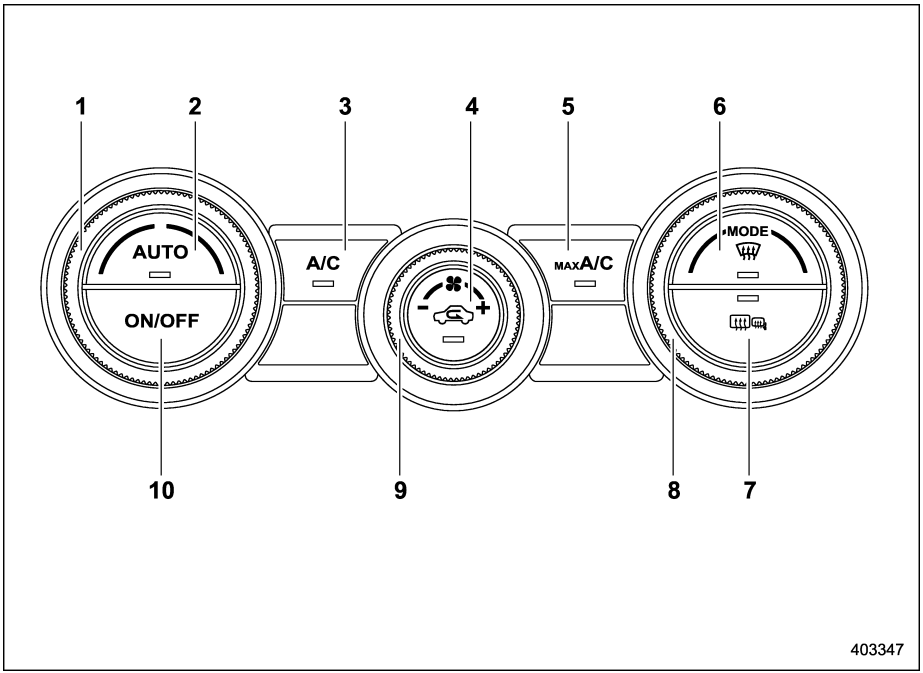

1) Molette de réglage de la température (Reportez-vous à “Fonctionnement automatique de la climatisation” ☞P301 et/ou “Réglage de la température” ☞P305.)
2) Bouton AUTO (Reportez-vous à “Fonctionnement automatique de la climatisation” ☞P301.)
3) Bouton du climatiseur (Reportez-vous à “Contrôle du climatiseur” ☞P306.)
4) Bouton sélecteur d’entrée d’air (Reportez-vous à “Sélection de l’entrée d’air” ☞P306.)
5) Bouton MAX A/C (Reportez-vous à “Mode MAX A/C (pour type B et C)” ☞P305.)
6) Bouton de dégivrage (Reportez-vous à “Dégivrage” ☞P307.)
7) Bouton de désembueur de lunette arrière et bouton de désembueur de rétroviseur extérieur (Reportez-vous à “Désembueur et dégivreur” ☞P289.)
8) Molette de sélection de mode de circulation d’air (Reportez-vous à “Sélection de mode de sortie d’air” ☞P303.)
9) Molette de réglage de la vitesse de soufflante (Reportez-vous à “Réglage de la vitesse de soufflante” ☞P306.)
10) Bouton ON/OFF (Reportez-vous à “Fonctionnement automatique de la climatisation” ☞P301.)

REMARQUE

L’écran de climatisation est affiché sur l’affichage multifonctions (LCD couleur). Reportez-vous à “Écran de climatisation” ☞P238.

4-3. Fonctionnement automatique de la climatisation

Lorsque ce mode est sélectionné, la vitesse de soufflante, la distribution de la circulation de l'air, la sélection de l'entrée d'air et le fonctionnement du compresseur de climatiseur sont contrôlés automatiquement. Pour activer ce mode, effectuez ce qui suit.

REMARQUE

• Utilisez toujours le système de climatisation automatique avec le moteur en marche.

• Même lorsqu'un refroidissement n'est pas nécessaire, le compresseur de climatisation s'allume automatiquement si la température est réglée à un niveau très inférieur à la température actuelle de l'air de sortie. Même dans ce cas, le témoin indicateur "A/C" du tableau des commandes s'allume.

• Le climatiseur risque de ne pas fonctionner dans les cas suivants:

– Lorsque la température de l'habitacle est basse.

– Lorsque la température ambiante baisse aux alentours de 0 °C (32 °F).

• La plage de température contrôlable peut varier selon les caractéristiques techniques régionales du véhicule.

■ Type A

1. Tournez la molette de sélection de mode de circulation d'air et la molette de réglage de vitesse de la soufflante sur la position "AUTO".
2. Réglez la température souhaitée en utilisant le cadran de réglage de la température.

REMARQUE

Il est possible de régler pour chacune des fonctions le mode "AUTO" indépendamment des autres fonctions. Les réglages correspondant aux fonctions pour lesquelles le mode "AUTO" a été réglé se feront automatiquement. Toutes les autres fonctions peuvent être réglées à volonté manuellement.

Pour éteindre le système de climatisation, tournez la molette de réglage de la vitesse de soufflante sur "OFF". L'état de la sélection de l'entrée d'air sera modifié de la façon suivante selon le réglage lorsque le système de climatisation est désactivé.

• Lorsque la sélection de l'entrée d'air est en mode "AUTO", le mode sera réglé sur l'entrée d'air extérieur.

• Lorsque la sélection de l'entrée d'air est en mode "MANUEL", le mode utilisé avant la désactivation du système de climatisation sera maintenu.

■ Type B et C

1. Appuyez sur le bouton AUTO. Le témoin indicateur "FULL AUTO" s'allume sur l'affichage multifonctions (LCD couleur).
2. Réglez la température souhaitée en utilisant le cadran de réglage de la température.

REMARQUE

Si vous actionnez un des boutons du tableau des commandes autre que les boutons ON/OFF, de désembuage de lunette arrière, SYNC (selon modèles) et la(les) molette(s) de réglage de température pendant le fonctionnement du mode FULL AUTO, le témoin indicateur "FULL" du tableau des commandes s'éteint et le témoin indicateur "AUTO" reste allumé. Vous pouvez ensuite contrôler manuellement le système à volonté en utilisant le bouton que vous avez actionné. Pour revenir en mode "FULL AUTO", appuyez sur le bouton "AUTO".

– SUITE –

Pour désactiver le système de climatisation, appuyez sur le bouton ON/OFF. L'état de la sélection de l'entrée d'air sera modifié de la façon suivante selon le réglage lorsque le système de climatisation est désactivé.

- Lorsque la sélection de l'entrée d'air est en mode "AUTO", le mode sera réglé sur l'entrée d'air extérieur.
- Lorsque la sélection de l'entrée d'air est en mode "MANUEL", le mode utilisé avant la désactivation du système de climatisation sera maintenu.

■ Capteurs

Les capteurs se trouvent aux endroits suivants.

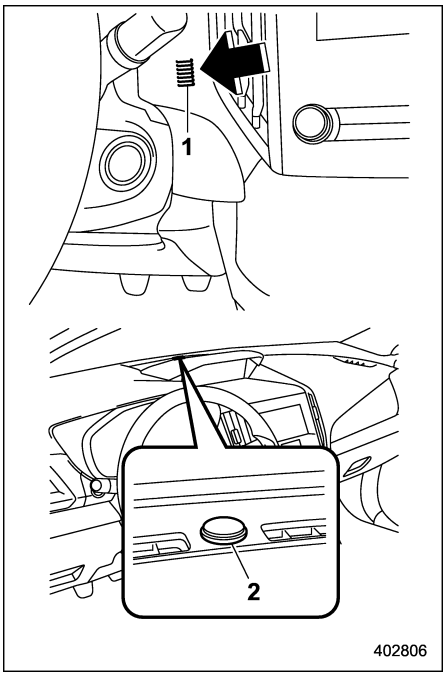

1) Capteur de température de l'air de l'habitacle
2) Capteur d'ensoleillement

Le système de climatisation automatique est équipé de plusieurs capteurs. Ces capteurs sont fragiles. S'ils sont maltraités et endommagés, le système peut ne plus maintenir correctement la température demandée dans l'habitacle. Pour éviter d'endommager les capteurs, suivez les précautions suivantes.

- Ne soumettez pas les capteurs à des chocs.
- Ne mouillez pas les capteurs.
- Ne recouvrez pas les capteurs.

■ Personnalisation de la climatisation automatique (pour type B et C)

La climatisation automatique peut être personnalisée sur l'affichage multifonctions (LCD couleur).

Reportez-vous à "Écran de réglage" ☞P245 pour les méthodes de réglage.

▼ Réglage du mode

La climatisation peut être réglée sur les modes suivants.

▽ Mode normal

Utilisez ce mode pour une climatisation normale.

▽ **Mode doux**

Utilisez ce mode pour une circulation douce d'air.

▽ **Mode puissant**

Utilisez ce mode lorsque vous souhaitez que la climatisation augmente rapidement le confort. Cela réduit la portée de fonctionnement de la fonction de démarrage et d'arrêt automatique.

▽ **Mode ECO**

Utilisez ce mode lorsque vous souhaitez privilégier l'économie de carburant plus que le confort. Cela augmente la portée du fonctionnement du système de démarrage et d'arrêt automatique.

▼ **Détection de présence d'un passager**

Ce mode change le fonctionnement de la climatisation en fonction du nombre de passagers.

▽ **Détection de présence d'un passager avant**

Ce mode détecte les passagers avec le capteur du système de détection de présence d'un passager lorsqu'il n'y a pas de passager sur le siège avant. La température de réglage sera modifiée automatiquement sur la température de réglage du conducteur.

REMARQUE

Le capteur du système de détection de présence d'un passager peut ne pas détecter les passagers en raison de leur posture, de leur taille ou de leur poids. La fonction de détection de présence d'un passager avant peut ne pas fonctionner correctement.

▽ **Détection de présence d'un passager arrière**

Cette fonction détermine s'il y a des passagers sur la banquette arrière en vérifiant l'ouverture et la fermeture des portières arrière. S'il n'y a pas de passager sur la banquette arrière, la circulation d'air de la climatisation est réduite et la priorité ira au siège du passager avant.

REMARQUE

Si le système ne peut pas déterminer correctement s'il y a des passagers ou non sur la banquette arrière via l'ouverture et la fermeture des portières arrière, tel que lorsque les portières sont ouvertes pour placer des bagages dans le véhicule, la détection de présence d'un passager arrière peut ne pas fonctionner correctement.

4-4. Fonctionnement manuel de la climatisation pour le tableau des commandes de climatisation avant

■ Sélection de mode de sortie d'air

Sélectionnez le mode de débit d'air en utilisant la molette de sélection de mode de débit d'air (type A et C) ou le bouton de sélection de mode de débit d'air (type B).

Les modes de sortie d'air sont les suivants.

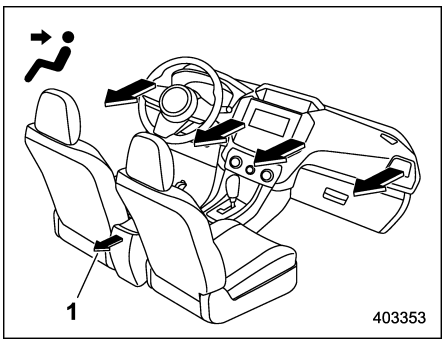

1) Selon modèles

Ventilation: Sorties du tableau de bord

– SUITE –

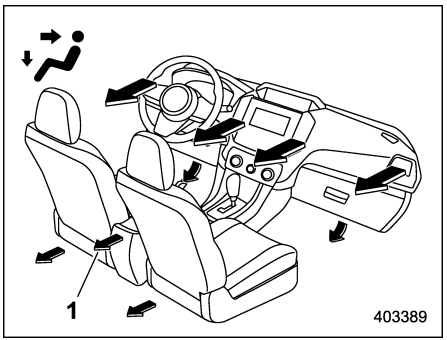

1) Selon modèles

Ventilation 2 pour type B et C: Sorties du tableau de bord et sorties vers les pieds

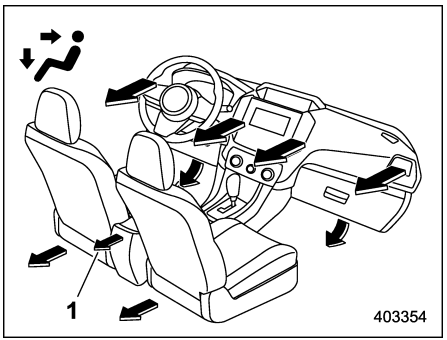

1) Selon modèles

À deux niveaux: Sorties du tableau de bord et sorties vers les pieds

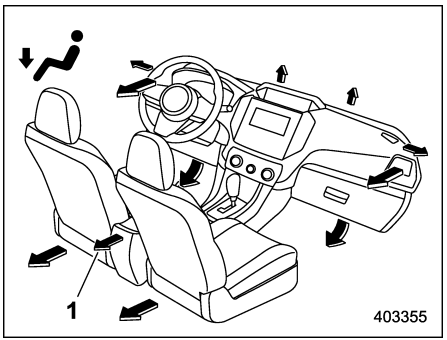

1) Selon modèles

Chauffage: Sorties vers les pieds, sorties des deux côtés du tableau de bord et légèrement par les sorties du dégivreur du pare-brise (Une faible quantité d'air circule vers le pare-brise et les vitres des deux côtés pour éviter l'embuement.)

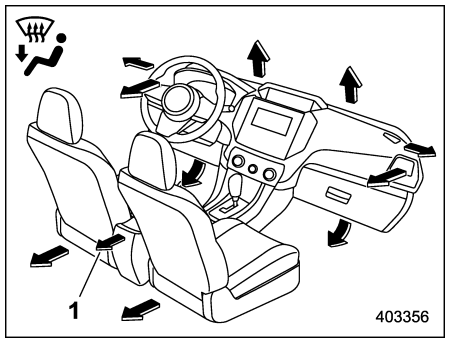

1) Selon modèles

Chauffage-dégivrage: Sorties de dégivreur du pare-brise, sorties vers les pieds et sorties des deux côtés du tableau de bord (Reportez-vous à “Dégivrage” ☞P307.)

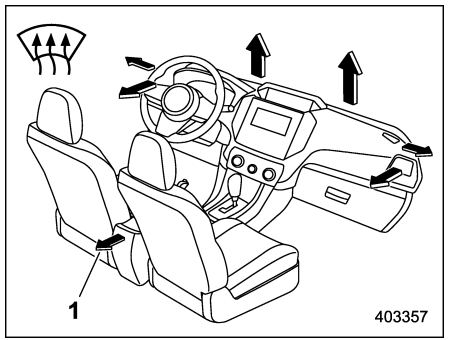

1) Selon modèles

Dégivrage pour type A: Sorties de dégivreur du pare-brise et sorties des deux côtés du tableau de bord (Reportez-vous à “Dégivrage” ☞P307.)

■ Mode MAX A/C (pour type B et C)

Pour un refroidissement plus rapide, appuyez sur le bouton MAX A/C.

Lorsque le mode MAX A/C est activé, les réglages suivants sont modifiés automatiquement.

- Le climatiseur s’allume.
- La température sera réglée sur le niveau le plus bas.
- La vitesse de soufflante passe à la vitesse maximum.
- L’entrée d’air sera réglé en mode d’air recyclé.
- Le réglage du mode de débit d’air sera réglé sur le mode de ventilation.

Pour désactiver le mode MAX A/C et revenir au réglage précédent, appuyez à nouveau sur le bouton MAX A/C.

■ Réglage de la température

Tournez la molette de réglage de température pour régler la température intérieure voulue.

Pour les modèles avec le système de surveillance du conducteur, le réglage de la température peut également être modifié avec la fonction de commande gestuelle. Reportez-vous à “Commande gestuelle” ☞P447.

– SUITE –

REMARQUE

La plage de température contrôlable peut varier selon les caractéristiques techniques régionales du véhicule.

▼ Mode SYNC (type B)

Lorsque le mode SYNC est activé, les températures du côté conducteur et passager sont synchronisées à l'aide de la molette de réglage de la température du côté conducteur.

Appuyez sur le bouton SYNC pour activer le mode SYNC. L'indicateur de bouton SYNC s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton SYNC ou tournez la molette de réglage de la température du côté passager pour annuler le mode SYNC. L'indicateur de bouton SYNC ne s'allume pas. Dans ce cas, le contrôle de la température du côté conducteur et du côté passager est distinct. La température sera contrôlée individuellement à l'aide des molettes de réglage de la température du côté conducteur et passager.

■ Réglage de la vitesse de soufflante

Sélectionnez la vitesse de soufflante souhaitée en tournant la molette de réglage de la vitesse de soufflante.

■ Contrôle du climatiseur

Le climatiseur ne fonctionne que lorsque le moteur tourne.

Pour mettre le climatiseur en marche, appuyez sur le bouton de climatiseur pendant que la soufflante est en marche. Lorsque le climatiseur est allumé, le témoin indicateur "A/C" s'allume.

Pour éteindre le climatiseur, appuyez de nouveau sur le bouton.

REMARQUE

Pour que le désembuage et la déshumidification soient plus efficaces par temps froid, activez le climatiseur. Si la température ambiante atteint 0 °C (32 °F) environ, le système de climatisation et de déshumidification risque de ne pas fonctionner correctement.

■ Sélection de l'entrée d'air

Sélectionnez l'entrée d'air en appuyant sur le bouton de sélection de l'entrée d'air.

- Recyclage de l'air:

Lorsque le témoin indicateur du bouton de sélection de l'entrée d'air s'allume, l'air intérieur est recyclé à l'intérieur du véhicule. Enfoncez le bouton de sélection de l'entrée d'air sur la position ON dans les cas suivants.

– Lorsque vous conduisez sur une route poussiéreuse

– Lorsque vous souhaitez augmenter les performances de refroidissement (par exemple, par temps particulièrement chaud)

- Circulation de l'air extérieur:

Lorsque le témoin indicateur du bouton de sélection de l'entrée d'air ne s'allume pas, l'air extérieur est aspiré dans l'habitacle. Enfoncez le bouton de sélection de l'entrée d'air sur la position OFF dans les cas suivants.

– Lorsque la route n'est plus poussiéreuse

– Lorsque l'intérieur de l'habitacle a refroidi à une température confortable

⚠ DANGER

L'utilisation prolongée de la position ON entraîne la formation de buée sur les vitres. Revenez à la position OFF dès que l'air extérieur est à nouveau propre.

REMARQUE

- **Lorsque le témoin indicateur sur le bouton de sélection d'entrée d'air clignote au démarrage du moteur, il se peut qu'un dysfonctionnement soit en**

train de se produire dans le système électrique. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé SUBARU pour l'inspection.

- **Le témoin indicateur sur le bouton de sélection d'entrée d'air peut clignoter dans les cas suivants. Cependant, cela n'indique pas un dysfonctionnement.**
  - **– Après que la batterie du véhicule ait été déconnectée puis reconnectée.**
  - **– Lorsque la tension de la batterie du véhicule est faible.**
- **Lorsque la circulation de l'air extérieur est sélectionnée, le système peut automatiquement ajuster le réglage de l'entrée d'air selon des facteurs tels que le réglage de la température, la température à l'intérieur du véhicule ou les conditions à l'extérieur du véhicule.**

■ Pour désactiver le système de climatisation

Pour désactiver le système de climatisation:

- Type A: Sélectionnez la position "OFF" à l'aide de la molette de réglage de vitesse de la soufflante.
- Type B et C: Appuyez sur le bouton ON/OFF.

4-5. Dégivrage

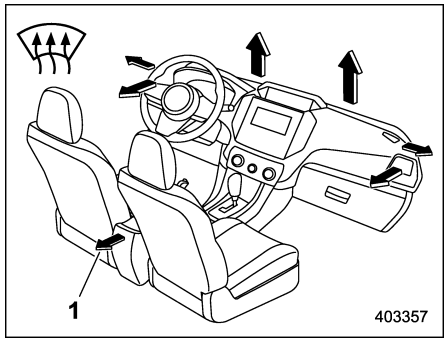

1) Selon modèles

Sélectionnez le mode "" ou "" pour dégivrer ou déshumidifier le pare-brise et les vitres des portières avant.

REMARQUE

- **Lorsque le mode "" ou "" est sélectionné, le compresseur du climatiseur se met en marche automatiquement pour dégivrer le pare-brise plus rapidement sans tenir compte de la position du bouton de climatiseur. Toutefois, l'indicateur sur le bouton de climatiseur peut ne pas s'allumer. En même temps, le sélecteur d'entrée d'air est automatiquement mis en mode d'air extérieur.**
- **Pour les systèmes de climatisation de type B et C, après avoir dégivré le pare-brise en appuyant sur le bouton de dégivrage "", appuyer à nouveau sur ce bouton rétablit le réglage du système qui avait été sélectionné avant que le dégivrage soit activé.**

4-6. Conseils d'utilisation du chauffage et du climatiseur

■ Nettoyage de la grille de prise d'air

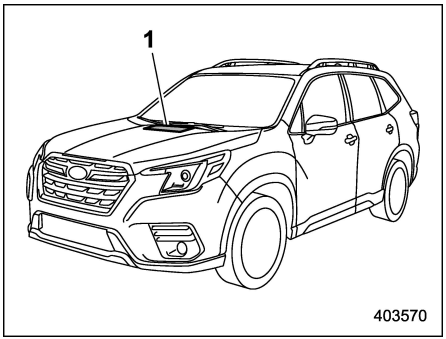

1) Grille de prise d'air extérieur avant

Pour assurer une bonne puissance de chauffage et de dégivrage, veillez à ce que la grille de prise d'air extérieur avant ne soit pas obstruée par de la neige, des feuilles ou d'autres corps étrangers. Dans la mesure où le condensateur est situé devant le radiateur, le pouvoir de refroidissement du climatiseur diminue si le condensateur situé devant le radiateur est encrassé par des insectes, des feuilles, etc. Tenez cet endroit toujours propre.

■ Pour un refroidissement plus rapide après avoir stationné en plein soleil

Si le véhicule a été garé en plein soleil, roulez pendant quelques minutes avec les vitres ouvertes pour faire circuler l'air extérieur dans l'habitacle. Le climatiseur pourra ensuite refroidir l'habitacle plus rapidement. Pour que le climatiseur soit au maximum de son efficacité, les vitres doivent ensuite être tenues fermées.

■ Circulation de l'huile de lubrification dans le circuit du réfrigérant

Hors saison, faites fonctionner le compresseur du climatiseur à bas régime (au ralenti ou en roulant lentement) une fois par mois pendant quelques minutes pour en faire circuler l'huile.

■ Contrôle du système de climatisation avant la saison chaude

Chaque printemps, le climatiseur doit être contrôlé pour s'assurer que le réfrigérant ne fuit pas, que les tuyaux sont en bon état et que le fonctionnement est normal. Faites vérifier le système de la climatisation par un concessionnaire SUBARU.

■ Refroidissement et déshumidification par temps très humide et basse température

Sous certaines conditions climatiques (forte humidité relative, basse température, etc.), il arrive que l'on constate un léger dégagement de vapeur par les sorties d'air. Ceci est normal et n'indique pas une défectuosité du système de climatisation.

■ Arrêt du compresseur du climatiseur en cas de surcharge du moteur

Pour améliorer les reprises et économiser le carburant, le compresseur du climatiseur se désactive momentanément - même si le climatiseur est en marche - lorsque l'on appuie au maximum sur la pédale d'accélérateur pour obtenir une accélération rapide ou gravir une forte pente.

■ Réfrigérant de votre système de climatisation

Le climatiseur de ce véhicule fonctionne avec du réfrigérant R-1234yf (HFO-1234yf) non nocif pour la couche d'ozone. Pour toute intervention, consultez un concessionnaire SUBARU. Les réparations rendues nécessaires par l'utilisation

d'un réfrigérant de type inapproprié ne sont pas couvertes par la garantie.

4-7. Système de filtration d'air

Le système de climatisation de votre véhicule est équipé d'un système de filtration de l'air. Remplacez le filtre à air de l'habitacle selon la fréquence indiquée dans le "Livret de Garantie et d'Entretien". Il est important de respecter cette fréquence de remplacement pour maintenir la capacité de récupération de la poussière par le filtre. Si le véhicule est utilisé dans un environnement très poussiéreux, remplacez le filtre plus fréquemment. Faites contrôler ou remplacer votre filtre par votre concessionnaire SUBARU. Comme rechange, utilisez uniquement un kit de filtre à air SUBARU d'origine.

⚠ ATTENTION

Adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU si les situations suivantes se produisent, même si le moment de remplacer le filtre n'est pas encore venu:

- **Affaiblissement du débit d'air insufflé par les aérateurs.**
- **Tendance du pare-brise à s'embuer.**

REMARQUE

Négliger l'entretien du filtre affecte les performances de la climatisation, du chauffage et du dégivrage.

■ Remplacement du filtre à air d'habitacle

1. Retirez la boîte à gants.

REMARQUE

Nous vous recommandons de prendre des mesures pour protéger d'abord la console centrale avec du ruban de masquage, afin d'éviter de rayer la console centrale avec la boîte à gants.

(1) Ouvrez la boîte à gants.

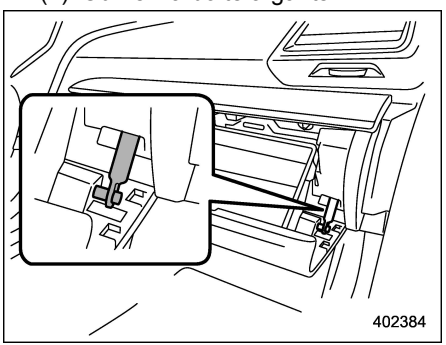

(2) Retirez la tige d'amortissement de

– SUITE –

la boîte à gants.

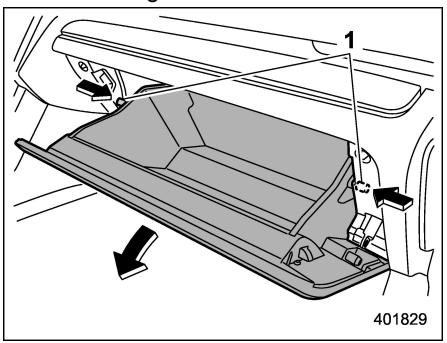

1) Butées

(3) Poussez les butées situées des deux côtés de la boîte à gant puis tirez la boîte à gants autant que possible.

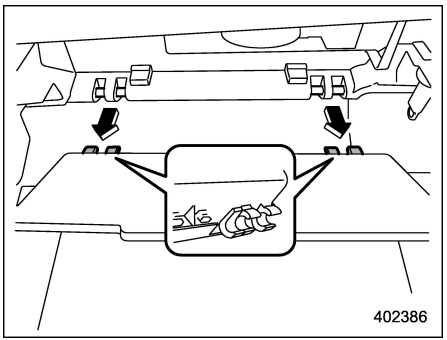

(4) Extrayez la boîte à gants et retirez la partie de la charnière. Lorsque vous effectuez ceci, faites attention de ne pas endommager la charnière.

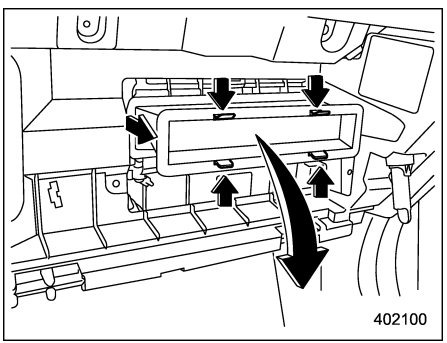

2. Déposez le filtre à air d'habitacle en suivant la procédure suivante afin d'éviter que la poussière sur le filtre à air d'habitacle ne tombe à l'intérieur de son logement.

(1) Enfoncez les quatre butées pour le déverrouiller, puis tirez doucement sur le filtre à air d'habitacle pour le sortir de 1 cm (0,4 po) du logement.

(2) Sortez complètement le filtre à air d'habitacle en inclinant légèrement le côté avant du filtre vers le bas.

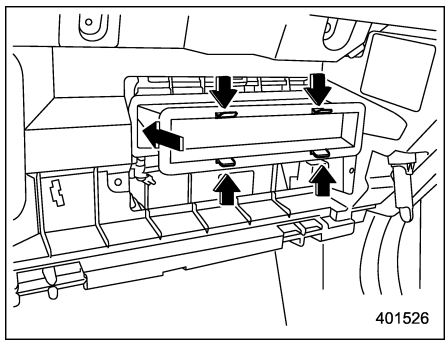

3. Remplacez l'élément du filtre à air d'habitacle.

⚠ ATTENTION

La flèche inscrite sur le filtre doit pointer vers le HAUT.

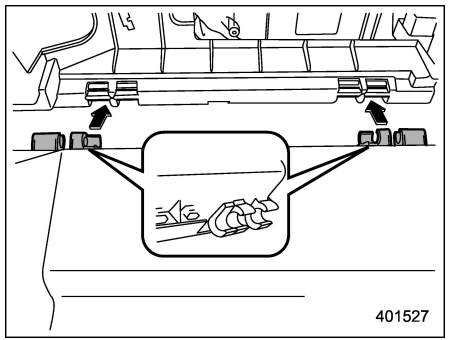

4. Réinstallez la boîte à gants, puis connectez la tige d'amortissement.
5. Refermez la boîte à gants.

5-1. Antenne 314
Antenne de toit..... 314

5-2. Équipement audio 314

5-1. Antenne

■ Antenne de toit

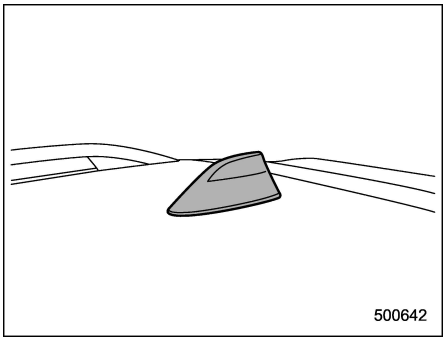

L’antenne de toit est montée sur le toit.

5-2. Équipement audio

Si votre véhicule est équipé d’un système de navigation ou audio SUBARU d’origine, reportez-vous au manuel d’instructions du système de navigation/audio fourni séparément pour obtenir plus de détails.

6-1. Éclairages intérieurs 316
Lampes de lecture 316
Plafonnier 316
Éclairage de l'espace de chargement 317
Éclairage de hayon (selon modèles) 317
Minuterie d'extinction 318
6-2. Pare-soleil 318
Rallonge de pare-soleil 318
Miroir de courtoisie 319
Miroir de courtoisie avec éclairage (selon modèles) 319
6-3. Console supérieure 320
6-4. Espace de rangement 320
Boîte à gants 321
Console centrale 321
Porte-gobelets 321
Porte-bouteilles 322
6-5. Prises de courant pour accessoire 322
Utilisation avec l'allume-cigare (option concessionnaire) 324
6-6. Alimentation USB 325
Comment utiliser l'alimentation USB 325
6-7. Cendrier (option concessionnaire) 326
6-8. Tapis de sol 327
6-9. Poignée de maintien 327
6-10. Crochet pour sac de provisions 328
6-11. Crochet de commodité 328
6-12. Rideau de couverture de l'espace de chargement (selon modèles) 329
Mode d'emploi du rideau de couverture 329
Pour installer la partie avant du rideau 330
Pour retirer le rideau de couverture avant 330
Pour retirer le rideau 330
Rangement du rideau de couverture de l'espace de rangement 330
Pour installer le logement du rideau de couverture 331
6-13. Crochets d'arrimage de chargement 332
6-14. Crochets de chargement supérieurs 332
6-15. Espace de rangement sous plancher (selon modèles) 333
6-16. Moniteur de vue avant (selon modèles) 334
Comment accéder au moniteur de vue avant 334
Comment annuler le moniteur de vue avant 334
Comment ajuster le contraste et la luminosité de l'affichage 335
Portée des images sur l'écran 335
Ligne de guidage 336
Maniement de la caméra 337
6-17. Caméra de visualisation arrière 338

6-1. Éclairages intérieurs

⚠ ATTENTION

Pour éviter de décharger la batterie, vérifiez que les éclairages sont éteints avant de quitter le véhicule.

■ Lampes de lecture

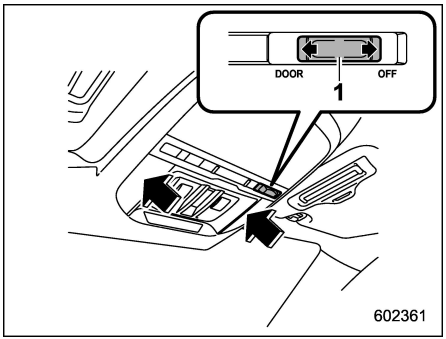

1) Commande de verrouillage des portières

Appuyez sur la lentille pour allumer la lampe de lecture.

Pour l'éteindre, appuyez de nouveau sur la lentille.

▼ Allumage automatique

Lorsque la commande de verrouillage des portières est en position "DOOR", les lampes de lecture s'allument automatiquement dans les cas suivants.

- Une des portières autre que le hayon est ouvert.
- Les portières sont déverrouillées à l'aide de la fonction d'accès sans clé (selon modèles). Reportez-vous à "Verrouillage et déverrouillage en tenant le porte-clés d'accès" ☞P132.
- Les portières sont déverrouillées au moyen du système d'entrée sans clé par télécommande. Reportez-vous à "Système d'entrée sans clé par télécommande" ☞P146.
- Le contacteur d'allumage est tourné de la position "ACC" à la position "LOCK"/"OFF".

■ Plafonnier

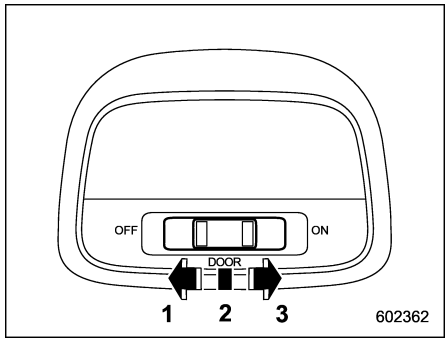

1) OFF
2) DOOR
3) ON

L'interrupteur du plafonnier peut se placer dans trois positions suivantes.

ON: L'éclairage reste allumé en permanence.

OFF: L'éclairage reste éteint.

DOOR: Le plafonnier s'allume automatiquement dans les cas suivants.

- Une des portières ou le hayon est ouvert.
- Les portières ou le hayon sont déverrouillées à l'aide de la fonction d'accès sans clé (selon modèles). Reportez-vous à "Verrouillage et déverrouillage en tenant le porte-clés d'accès" ☞P132.

● Les portières ou le hayon est déverrouillé au moyen du système d'entrée sans clé par télécommande. Reportez-vous à "Système d'entrée sans clé par télécommande" ☞P146.

● Le contacteur d'allumage est tourné de la position "ACC" à la position "LOCK"/"OFF".

■ Éclairage de l'espace de chargement

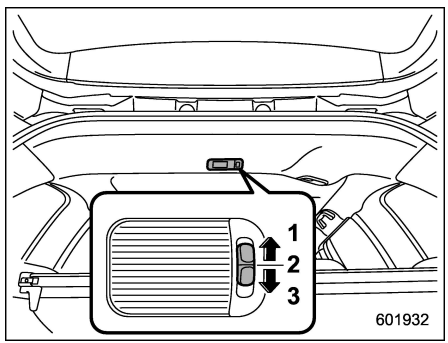

Éclairage de l'espace de chargement (modèles sans éclairage de hayon)

1) ON
2) OFF
3) DOOR

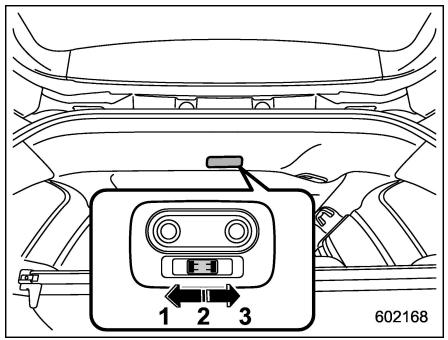

Éclairage de l'espace de chargement (modèles avec un éclairage de hayon)

1) OFF
2) DOOR
3) ON

ON: L'éclairage reste allumé en permanence.

OFF: L'éclairage reste éteint.

DOOR: L'éclairage de l'espace de chargement s'allume automatiquement dans le cas suivant.

● Le hayon est ouvert.

■ Éclairage de hayon (selon modèles)

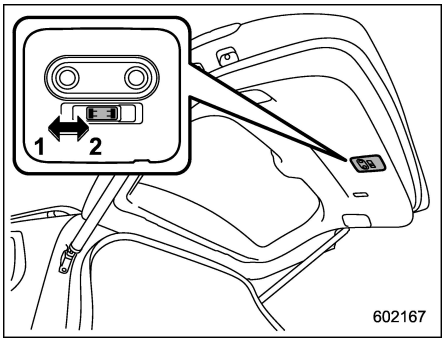

Éclairage de hayon

1) OFF
2) DOOR

OFF: L'éclairage reste éteint.

DOOR: L'éclairage de hayon s'allume automatiquement dans le cas suivant.

● Le hayon est ouvert.

– SUITE –

■ Minuterie d'extinction

Les éclairages suivants ont une fonction d'allumage automatique.

- Plafonnier
- Lampe de lecture
- Éclairage de l'espace de chargement
- Éclairage de hayon (selon modèles)

Lorsque la commande des éclairages intérieurs est réglée sur la position "DOOR", le témoin s'allume puis s'éteint automatiquement en fonction du verrouillage et du déverrouillage des portières, de l'ouverture et de la fermeture des portières, y compris du hayon, et de la position du contacteur d'allumage.

REMARQUE

Le délai avant l'extinction des éclairages (minuterie d'extinction) peut être changé par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU. Pour les modèles avec l'affichage des instruments de bord (LCD couleur), le réglage peut également être modifié à l'aide de cet affichage (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à "Vehicle Setting (Réglage du véhicule)" ☞P227.

6-2. Pare-soleil

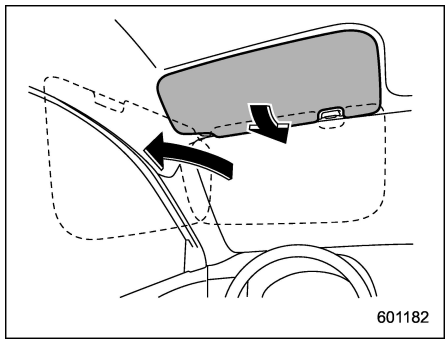

Abaissez le pare-soleil pour vous protéger des éblouissements.

Les pare-soleil peuvent pivoter et se placer sur le côté.

■ Rallonge de pare-soleil

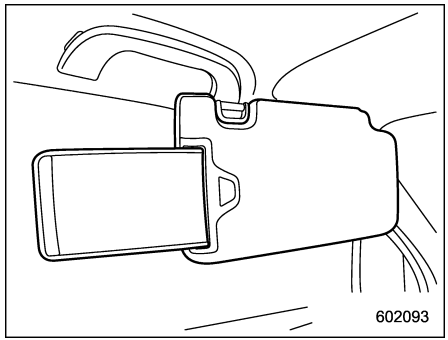

En plaçant le pare-soleil sur la vitre latérale, vous pouvez utiliser la rallonge de pare-soleil pour éviter tout éblouissement au niveau de l'espace situé entre le pare-soleil et le montant central. Pour utiliser la rallonge, tirez-la vers l'arrière du véhicule. Lorsque vous ne souhaitez plus l'utiliser, rangez-la en la poussant vers l'avant du véhicule.

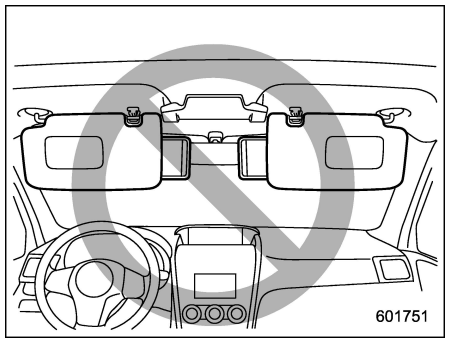

⚠ ATTENTION

Ne sortez pas la rallonge lorsque le pare-soleil est placé sur le pare-brise. La rallonge vous empêcherait de voir dans le rétroviseur intérieur.

■ Miroir de courtoisie

⚠ ATTENTION

Afin d'éviter d'être temporairement aveuglé par l'éclat de la lumière, maintenez la couverture du miroir de courtoisie fermée lors de la conduite du véhicule.

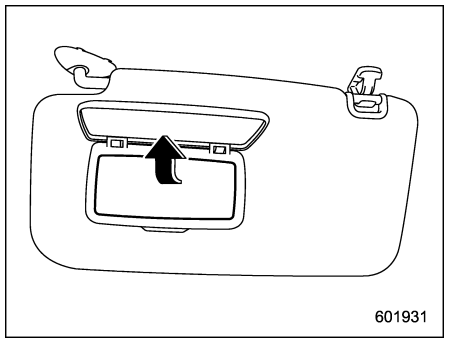

Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et ouvrez le couvercle du miroir de courtoisie.

■ Miroir de courtoisie avec éclairage (selon modèles)

⚠ ATTENTION

Afin d'éviter d'être distrait par la lumière, maintenez le couvercle du miroir de courtoisie fermé lors de la conduite du véhicule.

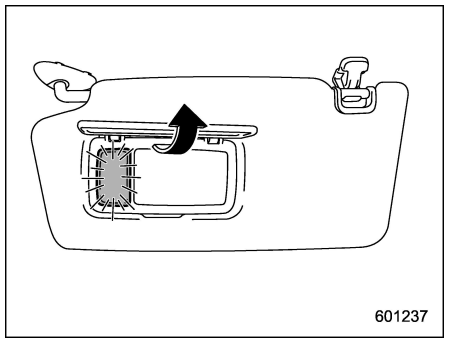

Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et ouvrez le couvercle du miroir de courtoisie.

L'éclairage se trouvant à côté du miroir de courtoisie s'allume lorsque le couvercle du miroir est ouvert.

REMARQUE

L'usage prolongé de l'éclairage du miroir de courtoisie avec le moteur à l'arrêt peut provoquer le déchargement de la batterie.

6-3. Console supérieure

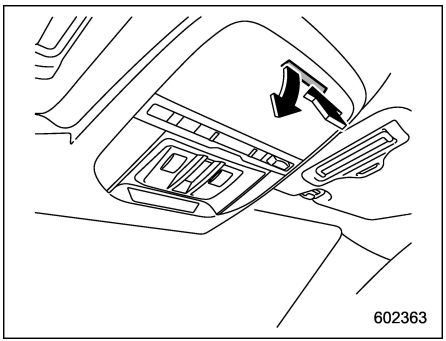

Pour ouvrir la console, appuyez légèrement sur le couvercle et elle s'ouvrira automatiquement.

⚠ ATTENTION

- **Avant de conduire, assurez-vous que la console de plafond est fermée.**
- **Lorsque votre véhicule est stationné au soleil ou lors d'une journée chaude, l'intérieur de la console supérieure chauffe. Évitez de rangez des objets en plastique, ou d'autres objets vulnérables à la chaleur ou inflammables tels qu'un briquet dans la console supérieure.**

6-4. Espace de rangement

⚠ ATTENTION

- **Pour réduire les risques de blessures en cas d'arrêt brusque ou d'accident, ne laissez jamais l'espace de rangement ouvert pendant la conduite.**
- **Ne mettez pas d'atomiseurs ou de récipients contenant des produits inflammables ou corrosifs, ni aucun autre élément dangereux dans l'espace de rangement.**

■ Boîte à gants

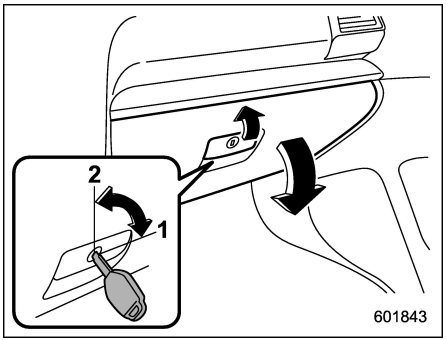

1) Tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller.
2) Tournez la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déverrouiller.

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez la poignée vers vous.

Pour la refermer, poussez fermement le volet vers le haut.

REMARQUE

• La clé d'urgence est directionnelle. Si la clé ne peut pas être insérée, modifiez le sens de sorte que le côté rainuré fasse face puis insérez-la à nouveau.

• Pour les modèles avec l'"accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir", utilisez la clé d'urgence pour verrouiller ou déverrouiller la boîte à gants.

■ Console centrale

Le boîtier de la console centrale offre un espace de stockage.

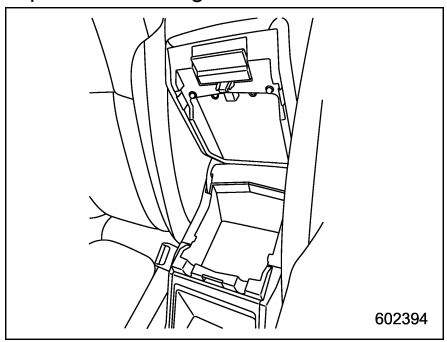

Le haut de la console peut être utilisé comme un accoudoir.

■ Porte-gobelets

⚠ ATTENTION

• Ne prenez pas votre gobelet du porte-gobelet ou ne l'y remettez pas pendant que vous conduisez, car cela distrairait votre attention de la conduite et pourrait être à l'origine d'un accident.

• Prenez garde à ne pas renverser le gobelet. Vous pourriez vous brûler ou brûler vos passagers avec une boisson chaude. En outre, toute boisson renversée peut endommager la garniture ou les tapis.

• Lorsqu'une tasse dans un porte-gobelet du passager arrière contient une boisson, ne rabattez pas le dossier de siège arrière. Faute de quoi, le liquide risque de se répandre et, si la boisson est chaude, vous risqueriez alors d'être brûlé et/ou de brûler vos passagers.

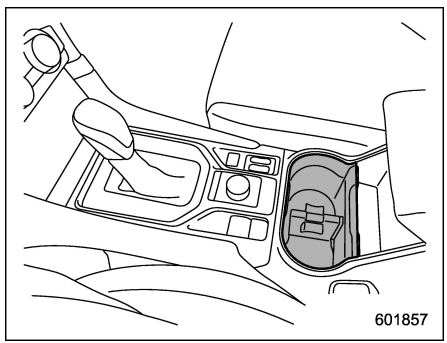

Porte-gobelet du passager avant

– SUITE –

Un porte-gobelet double est intégré à la console centrale.

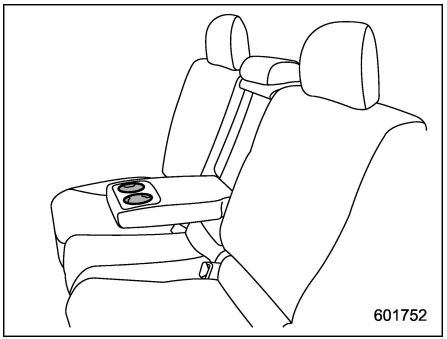

Porte-gobelet du siège arrière (selon modèles)

Un porte-gobelet double est intégré dans l'accoudoir.

■ Porte-bouteilles

⚠ ATTENTION

- **Ne prenez pas une bouteille du porte-bouteille ou ne l'y remettez pas pendant que vous conduisez, car cela distrait votre attention de la conduite et peut être à l'origine d'un accident.**
- **Quand vous placez une boisson dans la poche de portière, pensez à mettre un couvercle. Faute de quoi, le liquide risque de se répandre pendant la conduite ou à l'ouverture/fermeture de la portière et, si la boisson est chaude, vous risqueriez alors d'être brûlé et/ou de brûler vos passagers.**

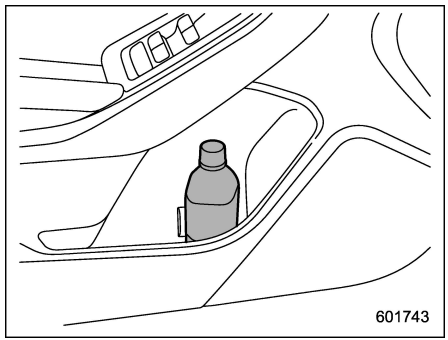

Le porte-bouteille intégré aux garnitures de portières peut servir à ranger des bouteilles ou d'autres objets.

6-5. Prises de courant pour accessoire

⚠ ATTENTION

- **N'introduisez pas de corps étrangers, en particulier des objets métalliques comme des pièces de monnaie ou du papier aluminium, dans la prise de courant pour accessoire. Cela pourrait produire un court-circuit. N'oubliez pas de remettre le couvercle de protection sur la prise lorsqu'elle n'est pas en service.**
- **Si la fiche de l'appareil électrique serre trop ou est trop lâche dans la prise de courant pour accessoire, il peut en résulter un mauvais contact électrique ou un grippage de la fiche dans la prise. N'utilisez que des appareils dont la fiche est bien adaptée.**
- **L'usage prolongé d'un appareil électrique branché sur la prise de courant pour accessoire avec le moteur du véhicule à l'arrêt peut décharger la batterie.**
- **Avant de prendre la route, vérifiez que la fiche et le câble de votre**

appareil électrique ne risquent pas de gêner pour le changement de vitesse, ou pour utiliser la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur. Si vous êtes gêné, n'utilisez pas l'appareil électrique en conduisant.

Du courant électrique (12 V CC) est disponible depuis n'importe quelle prise de courant pour accessoires lorsque le contacteur d'allumage est en position "ACC" ou "ON". Les prises de courant pour accessoires sont situées aux endroits suivants.

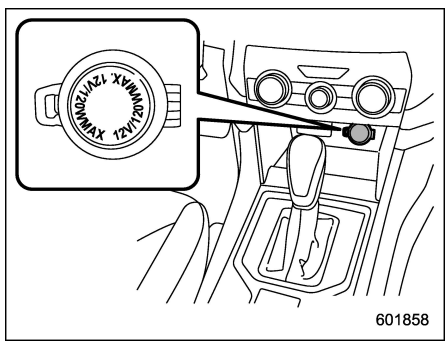

Prise de courant en dessous du panneau de climatisation

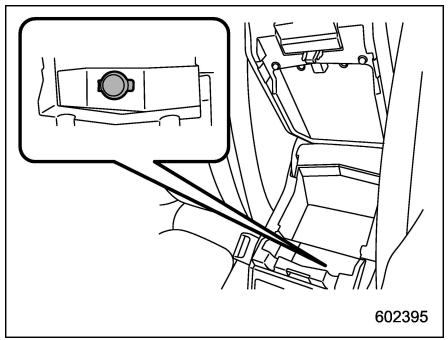

Prise de courant de la console centrale

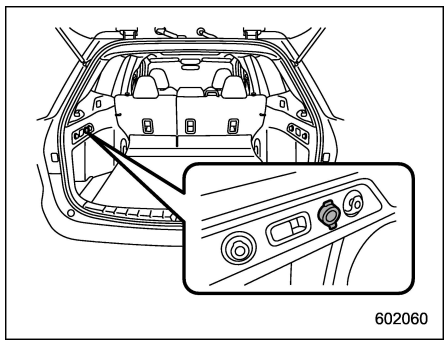

Prise de courant dans l'espace de chargement

Vous pouvez utiliser un accessoire électrique pour automobile en le branchant à une prise.

La puissance maximum de l'appareil branché est de **120 W**.

⚠ ATTENTION

- **Ne tentez pas d'utiliser un allume-cigare dans les prises de courant pour accessoire.**
- **N'utilisez que des appareils électriques conçus pour fonctionner en 12 V CC.**

  La puissance maximum de l'appareil branché est de 120 W. N'utilisez jamais un appareil dont la puissance dépasse la puissance maximum indiquée ci-après pour la prise de courant à laquelle vous le branchez.
- **Lorsque vous utilisez simultanément deux appareils branchés à ces prises de courant, la consommation totale de ces appareils ne doit pas dépasser 120 W. Une surcharge de la prise de courant pour accessoire peut causer un court-circuit. Ne branchez pas de fiche de dédoublement et n'utilisez qu'un appareil électrique par prise de courant.**

– SUITE –

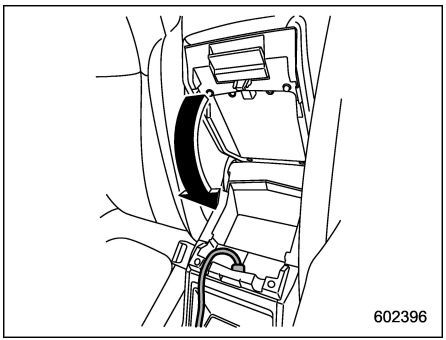

REMARQUE

Lorsque le couvercle de la console centrale est fermé, il reste une ouverture entre la console centrale et le couvercle pour permettre l'utilisation de la prise d'alimentation dans la console centrale. Faites passer le cordon de l'appareil électrique à travers cette ouverture.

■ Utilisation avec l'allume-cigare (option concessionnaire)

Pour utiliser la prise de courant pour accessoire comme allume-cigare, achetez une prise d'allume-cigare (en option). Les prises électriques pour l'allume-cigare sont disponibles chez votre concessionnaire SUBARU.

L'allume-cigare ne fonctionne que lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON" ou "ACC".

Pour utiliser l'allume-cigare, appuyez sur le bouton et attendez un instant. L'allume-cigare est prêt à l'emploi lorsqu'il jaillit automatiquement.

⚠ DANGER

Ne tenez jamais l'allume-cigare par le côté de l'élément chauffant pour éviter de vous brûler. Vous risqueriez à la fois de vous brûler et d'endommager l'élément chauffant.

⚠ ATTENTION

- **Ne tenez pas l'allume-cigare en position enfoncée car cela le ferait surchauffer.**
- **La prise électrique est conçue à la base pour recevoir un allume-cigare SUBARU d'origine. Ne branchez jamais dans cette prise un allume-cigare n'étant pas d'origine. Ceci pourrait provoquer un court-circuit ou une surchauffe et déclencher un incendie.**
- **L'usage de cette prise pour un accessoire périphérique comme un téléphone cellulaire, etc., risque d'endommager le mécanisme interne de la prise qui libère l'allume-cigare et le fait "sauter" lorsque l'élément a suffisamment chauffé. Il ne faut donc pas mettre un allume-cigare dans une prise qui a été utilisée, même une fois seulement, pour raccorder un accessoire périphérique. L'allume-cigare risquerait de se bloquer, de surchauffer et de provoquer un incendie.**

6-6. Alimentation USB

⚠ ATTENTION

- **La spécification d'un port USB pouvant être utilisé est celle du type A. Si un port de spécification différente est branché, l'alimentation ou le chargement peut ne pas être possible, ou l'appareil peut ne pas fonctionner correctement.**
- **Il y a un risque qu'un appareil branché fonctionne mal ou que les données soient endommagées. Le branchement d'un appareil se fait sous votre responsabilité.**
- **Pour éviter un choc électrique ou tout dysfonctionnement, suivez les précautions suivantes.**
  - **– Ne branchez pas de concentrateur USB.**
  - **– N'insérez aucun objet métallique ou corps étranger dans le port USB.**
  - **– Ne renversez pas d'eau ou tout autre liquide sur le port USB.**
- **Faites attention de ne pas tirer sur le câble branché. Cela pourrait casser le port USB et l'appareil branché.**
- **Un appareil branché pendant trop longtemps alors que le moteur est éteint peut décharger la batterie. Même lorsque le moteur est en marche, nous vous recommandons de ne pas brancher d'appareil plus longtemps que nécessaire.**
- **Ne branchez pas d'appareil défectueux. Cela peut entraîner un dégagement de fumée ou un incendie.**

REMARQUE

• La tension nominale de chaque port USB est de 5 V CC/2,1 A (pour un total de 4,2 A). Avant de brancher un appareil, assurez-vous de lire son manuel d'utilisation, et vérifiez si les spécifications de sortie sont prises en charge par l'appareil. Si un appareil nécessitant une alimentation dépassant la cote maximale est branché, l'alimentation ou le chargement peut ne pas être possible. Même s'il est possible de charger complètement, le temps requis pour le chargement peut être plus long que lors de l'usage d'un chargeur d'origine pour cet appareil.

• Selon l'appareil, le chargement ne peut être possible qu'avec un câble spécial. Dans ce cas, veillez à brancher l'appareil à l'aide de ce câble.

• Lorsqu'un appareil qui communique avec un PC est branché, l'alimentation ou le chargement peut ne pas être possible.

• Lorsque vous branchez un appareil pour le charger, débranchez-le rapidement après la fin du chargement.

■ Comment utiliser l'alimentation USB

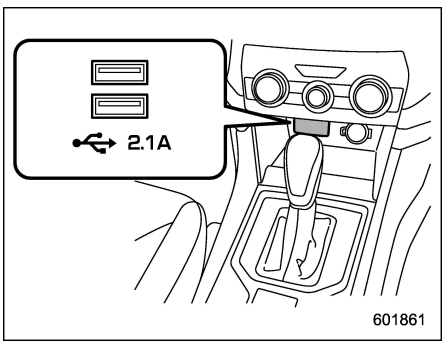

Alimentation USB du siège avant (Un appareil audio peut être connecté et utilisé)

– SUITE –

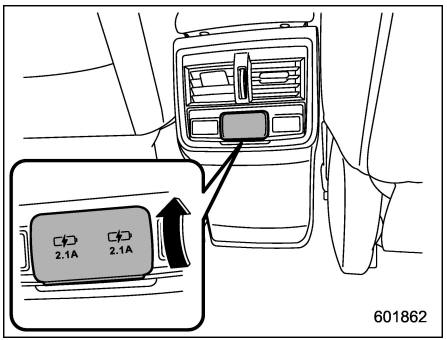

Alimentation USB de console (fonction d'alimentation uniquement) (selon modèles)

Utilisez le port USB pour utiliser ou charger un appareil électronique.

Lorsque vous utilisez le port, ouvrez le capot d'alimentation USB. Après utilisation, fermez le capot d'alimentation USB.

Lorsque le contacteur d'allumage est placé sur "ACC" ou "ON", l'alimentation peut être fournie à l'appareil électronique. Jusqu'à 5 V CC/2,1 A peut être fourni part chaque port (pour un total de 4,2 A).

6-7. Cendrier (option concessionnaire)

⚠ ATTENTION

- **N'utilisez pas le cendrier comme poubelle et éteignez bien votre cigarette avant de refermer le cendrier. Dans le cas contraire, vous pourriez provoquer un incendie.**
- **Éteignez toujours les allumettes et cigarettes avant de les mettre dans le cendrier, puis refermez bien ce dernier. Si vous laissez le cendrier ouvert, la cendre incandescente de la cigarette pourrait se propager à un autre mégot et provoquer un début d'incendie.**
- **Ne mettez pas de matériaux inflammables dans le cendrier.**
- **Ne laissez pas une grande quantité de mégots dans le cendrier.**

REMARQUE

De la cendre et des particules de tabac s'agglomèreront autour des charnières du volet intérieur du cendrier. Nettoyez-les à l'aide d'une brosse à dents ou d'un autre ustensile similaire à bout étroit.

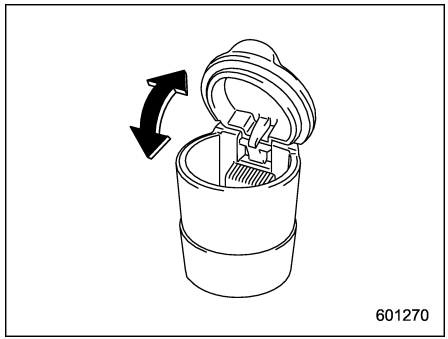

Le cendrier portable peut être installé dans chaque porte-gobelet ou porte-bouteille. Pour des informations relatives aux emplacements des porte-gobelets, reportez-vous à "Porte-gobelets" ☞P321. Pour des informations relatives aux emplacements des porte-bouteilles, reportez-vous à "Porte-bouteilles" ☞P322.

Lorsque vous utilisez le cendrier, ouvrez son couvercle. Après utilisation, refermez le cendrier complètement pour éviter le dégagement de fumée.

6-8. Tapis de sol

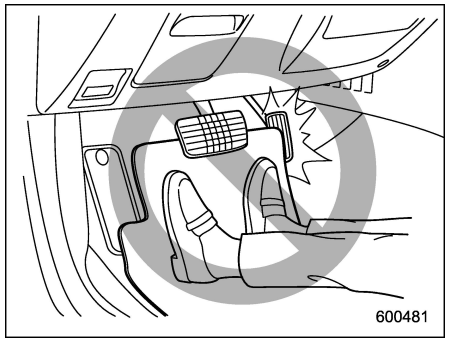

⚠ ATTENTION

Si le tapis de sol glisse vers l'avant, il risque de contrarier le mouvement des pédales pendant la conduite, ce qui peut causer un accident. Suivez les précautions suivantes pour éviter que le tapis de sol glisse vers l'avant.

- **Assurez-vous d'utiliser un tapis de sol SUBARU d'origine ou équivalent conçu avec des œillets dans les emplacements corrects.**
- **Le tapis de sol du conducteur doit être immobilisé à sa position normale, c'est-à-dire engagé sur les ergots de fixation.**
- **N'utilisez pas plus d'un tapis de sol.**

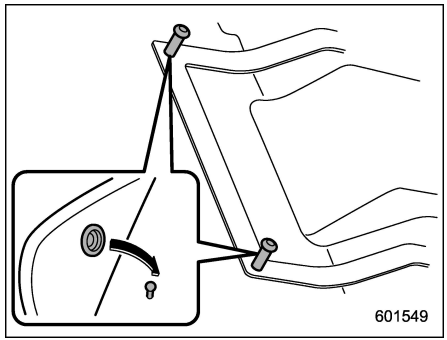

Le plancher côté conducteur est équipé d'ergots de fixation.

Le tapis de sol doit être correctement immobilisé, en passant les œillets du tapis sur les ergots et en les poussant vers le bas.

6-9. Poignée de maintien

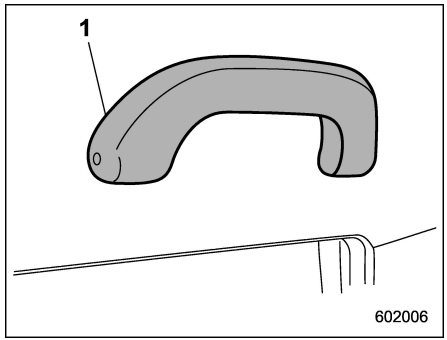

1) Poignée de maintien

La poignée de maintien sert à être tenue pour soutenir le corps des passagers lorsqu'ils sont assis dans le siège et que le véhicule est en mouvement.

⚠ DANGER

Ne tenez pas la poignée de maintien lorsque vous vous levez de votre siège. Tenir la poignée de maintien ou tirer dessus de manière incorrecte pourrait la casser et être à l'origine de blessures.

– SUITE –

⚠ ATTENTION

N'attachez pas d'objets lourds à la poignée de maintien. Cela pourrait la casser et endommager l'objet.

6-10. Crochet pour sac de provisions

⚠ ATTENTION

Le poids des objets suspendus au crochet à sac à provisions ne doit pas dépasser 3 kg (6 lb).

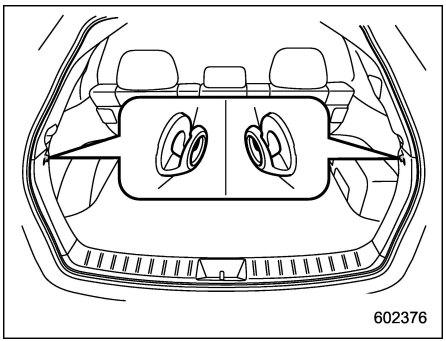

Un crochet pour sac de provisions est fixé de chaque côté de l'espace de chargement.

6-11. Crochet de commodité

⚠ ATTENTION

- **Le poids des objets suspendus au crochet de commodité ne doit pas dépasser 3 kg (6 lb). Selon les conditions d'utilisation (par exemple, en cas de basses températures, etc.), le hayon peut s'abaisser même avec des charges plus légères. Il ne s'agit toutefois pas d'une anomalie. Veillez à ne pas vous cogner la tête ou d'autres parties du corps.**
- **Lorsque vous utilisez le crochet de commodité, n'essayez pas de fermer le hayon. Sinon, l'article sur le crochet risque de se coincer dans le hayon et d'être endommagé. Retirez l'article du crochet avant de fermer le hayon.**

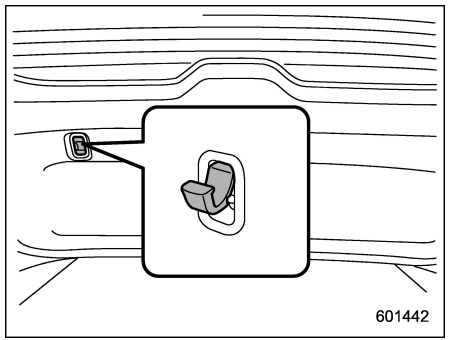

Un crochet de commodité est attaché à la garniture de hayon. Lorsque le hayon est ouvert, vous pouvez accrocher une lanterne, une combinaison de plongée, etc. au crochet.

6-12. Rideau de couverture de l'espace de chargement (selon modèles)

Ce rideau est conçu pour recouvrir l'espace de chargement et protéger son contenu du soleil. Il peut être enlevé pour dégager un plus grand espace de chargement.

■ Mode d'emploi du rideau de couverture

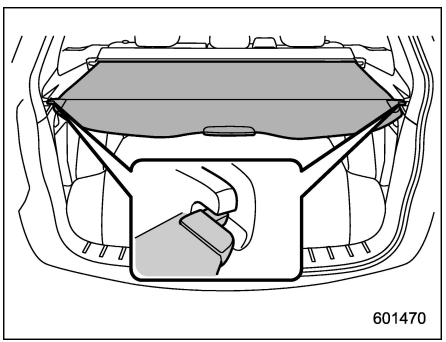

Pour dérouler le rideau, tirez le bout dépassant de l'enrouleur et engagez les crochets dans les points de prise comme indiqué sur l'illustration. Pour replier le rideau, décrochez-le; il s'enroule automatiquement. Retenez le rideau à la main et guidez-le pendant qu'il rentre dans l'enrouleur.

⚠ DANGER

Ne posez rien sur le rideau déployé. Une charge trop lourde posée sur le rideau pourrait l'endommager, et des objets pourraient être projetés vers l'avant en cas de freinage brusque ou de collision. Cela pourrait provoquer de graves blessures.

⚠ ATTENTION

Prenez soin de ne pas rayer les béquilles du hayon en déroulant ou en enroulant le rideau de couverture. Des rayures sur les béquilles du hayon risquent de causer une fuite du gaz qu'elles renferment, et les béquilles ne pourraient plus maintenir le hayon en position ouverte.

– SUITE –

■ Pour installer la partie avant du rideau

⚠ ATTENTION

Pour les modèles à dossier de siège arrière inclinable, lors de l'inclinaison, déplacez la partie avant du rideau vers l'arrière de façon à ne pas l'endommager.

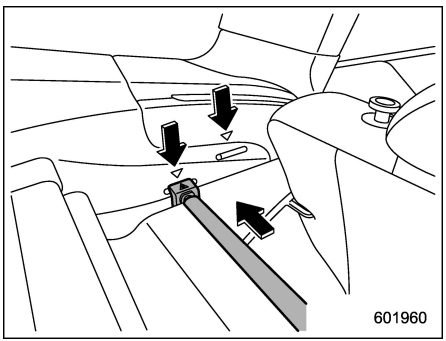

1. Alignez le côté droit du rideau de couverture avant avec le repère en forme de triangle avant de fixer le rideau de couverture.
2. Alignez le côté gauche du rideau de couverture avant avec le repère en forme de triangle avant de fixer le rideau de couverture.
3. Poussez le rideau de couverture avant vers le côté droit, et ajustez la taille de la barre si nécessaire.

■ Pour retirer le rideau de couverture avant

1. Poussez le rideau de couverture avant vers le côté droit, puis rétractez la barre.
2. Retirez le rideau de couverture avant.

■ Pour retirer le rideau

1. Faites rentrer le rideau dans l'enrouleur.

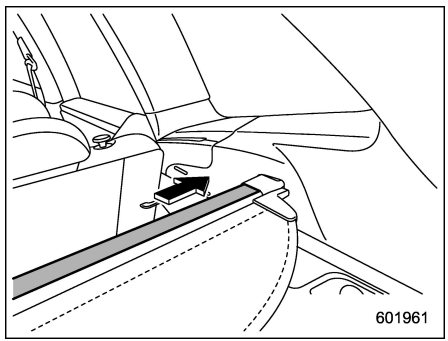

2. Poussez le logement du rideau de couverture vers le côté droit, puis rétractez-le.
3. Dégagez l'enrouleur des pattes de fixation.

■ Rangement du rideau de couverture de l'espace de rangement

Le rideau de couverture de l'espace de rangement peut être entreposé en dessous de la planche du coffre.

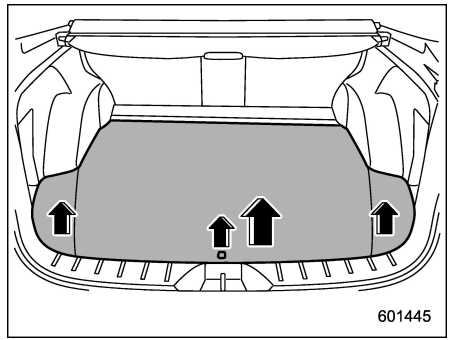

1. Tirez sur la sangle pour ouvrir la partie centrale du couvercle de plancher de l'espace de rangement, puis retirez le couvercle.
2. Retirez les parties gauche et droite du couvercle de plancher de l'espace de rangement.

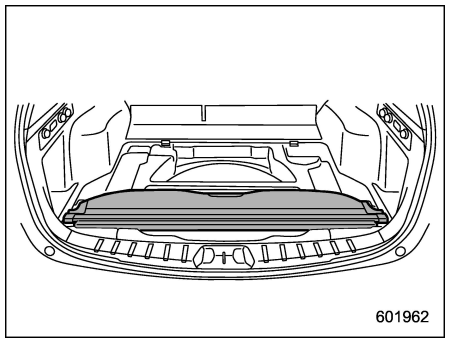

3. Rangez le logement du rideau de couverture à l'extrémité de l'espace de chargement.

■ Pour installer le logement du rideau de couverture

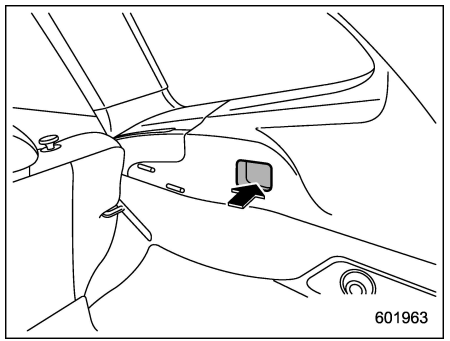

1. Insérez l'ergot situé sur l'extrémité droite de l'enrouleur dans le creux de la patte de fixation.

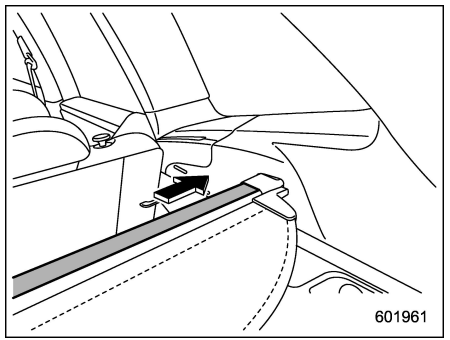

2. Poussez le logement du rideau de couverture vers le côté droit, puis rétractez la barre.
3. Insérez l'autre ergot dans le creux de l'autre patte de fixation.

6-13. Crochets d'arrimage de chargement

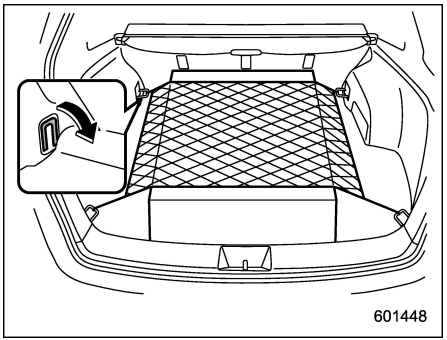

L'espace de chargement est équipé de plusieurs crochets d'arrimage pour maintenir la charge immobile au moyen d'un filet à charges ou de cordes.

Pour utiliser les crochets d'arrimage, abaissez-les en les pivotant pour les faire sortir de leurs logements.

⚠ ATTENTION

Les crochets d'arrimage du chargement ne sont conçus que pour des chargements légers. N'y accrochez pas des chargements dont le poids dépasse la résistance de ces crochets. La charge maximale ne doit pas dépasser 10 kg (22 lb) par crochet.

6-14. Crochets de chargement supérieurs

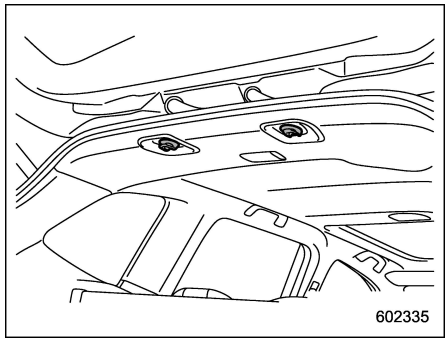

Deux crochets se trouvent sur la garniture de l'espace de chargement. Servez-vous-en pour suspendre ou fixer des objets légers lorsque le véhicule est arrêté.

⚠ DANGER

N'accrochez pas sur les crochets d'objets produisant des flammes. Du gaz inflammable peut se propager à l'intérieur du véhicule ou provoquer un incendie.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous utilisez un crochet, suivez les précautions suivantes.

- **Ne conduisez pas si un objet est suspendu à un crochet. Vous risquez de ne pas pouvoir voir derrière vous, ou un objet peut être propulsé lors d'un freinage ou d'un démarrage soudain, ce qui pourrait entraîner un accident ou une blessure.**
- **Ne suspendez pas d'objets lourds ou volumineux au crochet.**

  Capacité de charge maximale: 3 kg (6 lb)
- **N'utilisez pas les crochets pour fixer le système de retenue pour enfant.**
- **Par temps chaud et ensoleillé, ne laissez pas d'objets suspendus aux crochets pendant une longue période. Si l'intérieur du véhicule devient chaud, le crochet peut se déformer et les objets suspendus peuvent tomber.**

6-15. Espace de rangement sous plancher (selon modèles)

REMARQUE

La forme de l'espace de rangement peut différer selon le modèle.

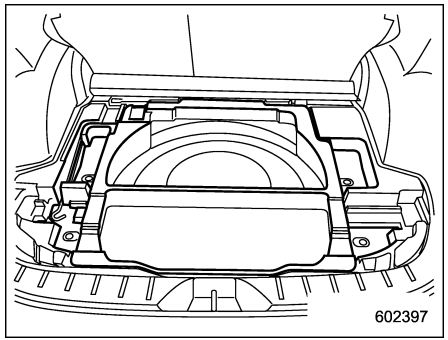

L'espace de rangement est situé sous le plancher de l'espace de chargement et peut être utilisé pour ranger des objets de petite taille. Tirez sur la sangle pour ouvrir la partie centrale du couvercle de plancher de l'espace de rangement, puis retirez le couvercle.

⚠ ATTENTION

- **Pendant la conduite, le couvercle du compartiment de rangement doit être fermé pour réduire le risque de blessures en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**
- **Ne mettez pas d'atomiseurs ou de récipients contenant des produits inflammables ou corrosifs, ni aucun autre élément dangereux dans l'espace de rangement.**

6-16. Moniteur de vue avant (selon modèles)

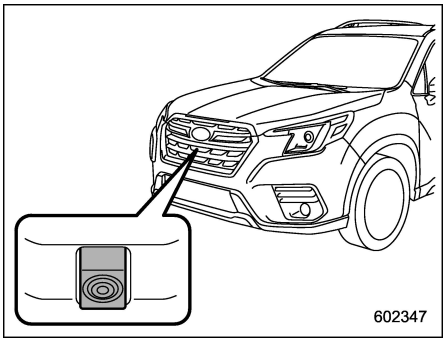

L'image de la caméra intégrée à l'intérieur de la calandre avant est affichée dans l'affichage multifonctions (LCD couleur). Elle élimine les angles morts et permet au conducteur de vérifier la direction devant le véhicule des deux côtés.

⚠ DANGER

- **Ne comptez jamais seulement sur le moniteur de vue avant lorsque vous conduisez le véhicule. L'image sur l'écran du moniteur peut être différente de la situation réelle. Si vous conduisez le véhicule en ne regardant que l'image du moniteur, une collision ou un accident inattendu peut se produire. Lors de la conduite du véhicule, vérifiez toujours la circulation autour du véhicule directement de vos propres yeux et en utilisant les rétroviseurs.**
- **Conduisez toujours le véhicule comme si vous ne disposiez pas du moniteur de vue avant.**
- **N'utilisez pas le moniteur de vue avant dans les situations suivantes.**
  - **Vous roulez sur un chemin de terre ou sur une route couverte de neige.**
  - **La caméra est défectueuse (par exemple, l'objectif ou le support est cassé).**
- **Si la température extérieure est basse, l'écran du moniteur ou l'image peut devenir sombre. En particulier, l'image d'un objet en mouvement peut être déformée ou disparaître de l'écran. Vous devez toujours vérifier la circulation autour du véhicule directement de vos propres yeux lorsque vous conduisez.**

■ Comment accéder au moniteur de vue avant

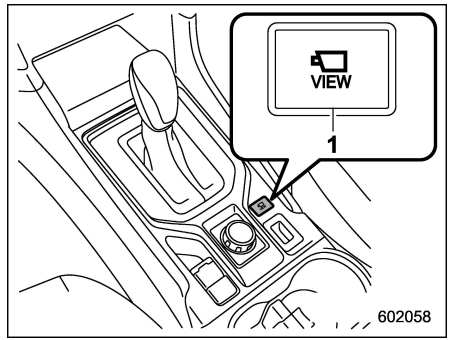

1) Commande de moniteur de vue avant

Pour basculer vers l'écran de la caméra, effectuez l'une des opérations suivantes lorsque le contacteur d'allumage est en position "ACC" ou "ON".

- Appuyez à nouveau sur la commande de moniteur de vue avant.
- Déplacez le levier sélecteur de "R" à "D".

■ Comment annuler le moniteur de vue avant

▼ Annulation manuelle

- Appuyez à nouveau sur la commande de moniteur de vue avant.

- Appuyez sur le bouton INFO.

▼ Annulation automatique

Si l'une des conditions suivantes est remplie, le moniteur de vue avant est annulé automatiquement.

Après avoir accédé au moniteur de vue avant en appuyant sur la commande de moniteur de vue avant:

- Environ 3 minutes se sont écoulées depuis la dernière opération.
- La vitesse du véhicule atteint ou dépasse 20 km/h (12,5 mi/h)*.
- Le levier sélecteur est mis en position "P".
- Le frein de stationnement est serré.

*: Le moniteur de vue avant peut être activé lorsque vous appuyez sur la commande de moniteur de vue avant, indépendamment de la vitesse du véhicule.

*: Lorsque le moniteur de vue avant est activé à une vitesse supérieure à 20 km/h (12,5 mi/h), l'annulation du moniteur de vue avant nécessite de réduire la vitesse du véhicule jusqu'à atteindre une vitesse inférieure à 20 km/h (12,5 mi/h) puis de l'augmenter à plus de 20 km/h (12,5 mi/h).

Après avoir accédé au moniteur de vue avant en utilisant le levier sélecteur:

- Placez le levier sélecteur en position "P".
- La vitesse du véhicule atteint ou dépasse 8 km/h (5 mi/h).
- Environ 9 secondes se sont écoulées depuis la dernière opération.
- Le frein de stationnement est serré.

■ Comment ajuster le contraste et la luminosité de l'affichage

Le contraste et la luminosité de l'affichage du moniteur de vue avant peuvent être ajustés. Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglages de la caméra" ☞P257.

■ Portée des images sur l'écran

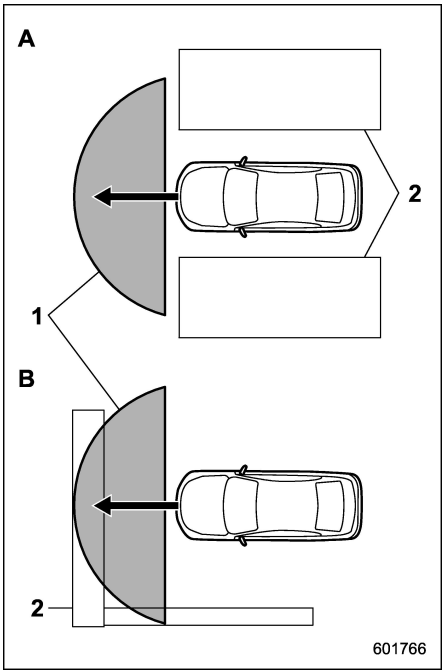

A) Carrefour avec une mauvaise visibilité
B) Stationnement en face d'un mur
1) Portée de l'image affichée
2) Obstacles (par exemple, bâtiments, clôtures ou autres véhicules)

– SUITE –

⚠ DANGER

Étant donné que la portée de l'image captée par la caméra est limitée, vérifiez toujours la circulation autour du véhicule directement avec vos yeux lorsque vous conduisez le véhicule.

REMARQUE

• La portée de l'image affichée peut varier en fonction de l'état du véhicule ou de l'état de la surface de la route.

• Parce que le système de moniteur de vue avant utilise une lentille conçue spécialement, la sensation de distance de l'image affichée est différente de la distance réelle.

• L'image de la caméra peut être difficile à voir dans les situations suivantes. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

– Endroit sombre (la nuit)

– Température élevée ou basse autour de la lentille

– De l'eau entre en contact avec la lentille, ou en cas de forte humidité (temps pluvieux)

– Présence de matières étrangères (telles que de la boue) autour de la caméra.

– La lumière du soleil ou le faisceau d'un phare éclaire directement de front la lentille de la caméra.

• Sous une lumière artificielle telle que celle d'une lampe fluorescente, d'une lampe à vapeur de sodium ou d'une lampe au mercure, la partie éclairée peut sembler scintiller (phénomène de scintillement).

• Pendant que l'affichage a refroidi, l'image peut laisser des traces ou devenir plus sombre que d'habitude, ce qui peut rendre le visionnement de l'écran difficile. Vérifiez toujours la circulation autour du véhicule directement avec vos yeux lorsque vous conduisez.

• Les incidents suivants ne doivent pas être considérés comme étant des dysfonctionnements.

– La lentille de la caméra peut devenir brumeuse lorsque l'humidité est élevée les jours de pluie.

– La lumière provenant d'un véhicule ou d'un bâtiment situé à l'avant peut se refléter vers l'image de la caméra en conduisant la nuit.

– Dans un endroit sombre ou en conduisant la nuit, l'image de la caméra peut être réglée pour rendre les parasites moins visibles. Par conséquent, il se peut que l'image ressemble à une image monochrome ou que les couleurs de l'image diffèrent des couleurs réelles. L'image de la caméra peut être détériorée en ce qui concerne la netteté au centre et aux quatre coins de l'écran. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

■ Ligne de guidage

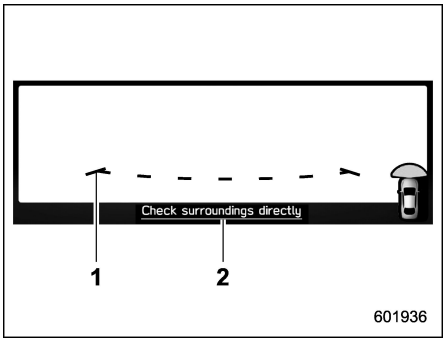

1) Ligne de guidage
2) Message d'avertissement

La ligne de guidage qui indique la largeur et l'extrémité avant de votre véhicule est affichée sur l'écran.

■ Maniement de la caméra

⚠ ATTENTION

Observez les instructions suivantes. Autrement, le système peut mal fonctionner.

- **Ne faites pas subir de fort impact à la caméra en cognant dessus ou en la frappant avec un objet. L'angle de montage peut changer.**
- **L'unité de caméra est une structure étanche. Ne tentez pas de retirer, de démonter ou de modifier l'unité.**
- **Ne frottez pas fortement la caméra et ne la polissez pas avec une brosse dure ou des composés abrasifs. La lentille peut être rayée, entraînant un effet préjudiciable sur l'image de la caméra.**
- **La lentille de la caméra est en verre ou en plastique. Faites en sorte qu'aucun solvant organique, accumulation de cire, solvant de pellicule huileuse ou agent de revêtement du verre ne soit attaché à la surface de la lentille. Si l'une de ces matières se retrouve sur la lentille, retirez-la immédiatement.**
- **N'exposez pas la lentille de la caméra à un brusque changement de température, par exemple en pulvérisant de l'eau chaude dessus par temps froid.**
- **N'appliquez pas de jet d'eau d'une laveuse à haute pression sur la caméra ou sur la zone environnante lors du nettoyage du véhicule. L'impact de la forte pression de l'eau peut disloquer la caméra. De plus, l'eau peut pénétrer à l'intérieur de la caméra et provoquer un dysfonctionnement.**
- **Si la caméra est exposée à un quelconque impact, cela peut conduire à un dysfonctionnement de la caméra. Faites contrôler la caméra par votre concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.**
- **N'utilisez en aucun cas un nettoyeur à vapeur. Certains types de nettoyeurs à vapeur injectent de la vapeur chaude.**
- **La surface de la caméra peut être endommagée par un gravier projeté.**

REMARQUE

Si la lentille de la caméra est contaminée, aucune image nette ne sera disponible. Lorsque la caméra est contaminée par des gouttes d'eau, de la neige ou de la boue, nettoyez-la avec de l'eau et essuyez toute trace d'humidité avec un chiffon doux. Si elle devient très sale, nettoyez-la avec un détergent neutre.

6-17. Caméra de visualisation arrière

Reportez-vous au manuel d'instructions du système de navigation/audio fourni séparément.

7-1. Carburant 342
Prescriptions concernant le carburant..... 342
Volet et bouchon du réservoir de carburant..... 344
7-2. Essai d'émission de polluants (États-Unis uniquement) 347
7-3. Avant de prendre la route 349
7-4. Démarrage et arrêt du moteur (modèles sans système de démarrage à bouton-poussoir) 350
Démarrage du moteur 350
Arrêt du moteur 351
Blocage de direction 352
7-5. Démarrage et arrêt du moteur (modèles avec système de démarrage à bouton-poussoir) 352
Précautions de sécurité 352
Portée de fonctionnement pour le système de démarrage à bouton-poussoir 352
Démarrage du moteur 352
Arrêt du moteur 354
Lorsque le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement 355
Blocage de direction 355
7-6. Système de démarrage à distance du moteur (option concessionnaire) 356
Émetteur-récepteur pour le démarreur à distance du moteur (porte-clés) 357
Méthode alternative pour les modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir" 360
Pénétration dans le véhicule lorsque ce dernier est démarré via le système de commande à distance (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir") 360
Entrer dans le véhicule lorsque ce dernier est démarré via le système de commande à distance (modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir") 361
Pénétration dans le véhicule après arrêt du moteur à l'aide du système de démarrage à distance du moteur 361
Préchauffage ou pré-refroidissement de l'intérieur du véhicule 361
Programme de la télécommande (émetteur-récepteur du démarreur à distance du moteur) 361
Maintenance du système 362
Certification pour le démarreur à distance du moteur 363
7-7. Transmission à variation continue 364
Fonctions de la transmission à variation continue 365
Levier sélecteur 365
Sélection du mode manuel (selon modèles) 367
Sélection de "L" (selon modèles) 370
Fonction de verrouillage du levier sélecteur 370
Conseils de conduite 372
7-8. SI-DRIVE 372
Mode Intelligent (I) 372
Mode Sport (S) (selon modèles) 373

Mode Sport Sharp (S#) (selon modèles) 373
Commandes SI-DRIVE 374
7-9. Direction assistée 374
Témoin avertisseur de direction assistée 374
Fonctions du système de direction assistée 374
7-10. Freinage 375
Remarques d'ordre général sur le freinage 375
Système des freins 376
Indicateurs d'avertissement d'usure des plaquettes de frein à disque 377
7-11. ABS (système de freins antiblocage) 378
Fonction d'auto-contrôle de l'ABS 378
Témoin avertisseur des freins antiblocage ABS 378
7-12. Système EBD (répartition électronique de la force de freinage) 379
En cas de dysfonctionnement du système EBD 379
7-13. Système du Contrôle de Dynamique du Véhicule 380
Précautions de sécurité 380
Fonctions du système 381
Moniteur de système du Contrôle de Dynamique du Véhicule 382
Commande de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule 382
7-14. X-MODE (selon modèles) 383
Activation/Désactivation du X-MODE 385
Fonction de contrôle en descente 387
7-15. Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (modèles spécification des États-Unis) 389
7-16. Stationnement du véhicule 391
Frein de stationnement électronique 391
Conseils de stationnement 397
7-17. Système de démarrage et d'arrêt automatique 399
Fonctionnement du système 399
Afficher l'état du système de démarrage et d'arrêt automatique 404
Avertissement du système 404
7-18. Système d'aide au démarrage en côte 405
7-19. Régulateur de vitesse (selon modèles) 407
Pour régler le régulateur de vitesse 407
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse 408
Mise hors service du régulateur de vitesse 409
Changement de la vitesse réglée 409
Témoin indicateur de régulateur de vitesse 411
Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse 411
7-20. BSD/RCTA (selon modèles) 411
Fonctions du système 411
Fonctionnement du système 414
Témoin indicateur/avertissement sonore d'approche BSD/RCTA 415
Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA 417
Témoin avertisseur BSD/RCTA 418

Commande de désactivation BSD/RCTA.....418
Certification pour le système BSD/RCTA.....419
Maniement des capteurs radar.....421
7-21. Système de freinage automatique en marche arrière (RAB) (selon modèles)..... 421
Aperçu du système de freinage automatique en marche arrière (RAB).....422
Conditions de fonctionnement.....424
Fonctionnement du système de freinage automatique en marche arrière (RAB).....427
Annulation du fonctionnement du système de freinage automatique en marche arrière (RAB).....430
Réglage d'activation/de désactivation du système de freinage automatique en marche arrière (RAB).....431
Témoin avertisseur RAB.....432
Maniement des capteurs sonars.....432
7-22. Système de surveillance du conducteur (selon modèles).....433
Fonction de reconnaissance de l'utilisateur.....438
Avertissement de conduite inattentive/somnolente.....441
Indicateur/avertissement du système de surveillance du conducteur.....442
Utilisation du système de surveillance du conducteur.....443
Enregistrement et suppression d'un utilisateur...445
Enregistrement et suppression de la personnalisation de la position du conducteur.....445
Réglages d'activation/de désactivation du système de surveillance du conducteur.....446
Commande gestuelle.....447
Certification pour le système de surveillance du conducteur (modèles spécification des États-Unis).....450
Comment obtenir le code source à l'aide de la source libre.....451

7-1. Carburant

⚠ ATTENTION

- **L'utilisation d'un carburant de qualité médiocre ou contenant un additif de carburant inapproprié peut endommager le moteur et/ou le système de carburant.**
- **Certaines stations-service, en particulier celles dans les zones à haute altitude, proposent des carburants affichés comme étant de l'essence à octane ordinaire avec un indice d'octane inférieur à 87 AKI (90 RON). L'utilisation de ces carburants n'est pas recommandée.**

■ Prescriptions concernant le carburant

Ce moteur est conçu pour fonctionner avec de l'**essence sans plomb** avec un indice d'octane **égal ou supérieur à 87 AKI (90 RON)**.

▼ Uniquement pour le Mexique

Ajoutez une bouteille d'additif de carburant SUBARU d'origine au carburant tous les 15 000 km (9 000 milles). Reportez-vous à un concessionnaire agréé SUBARU pour plus de détails.

▼ Indice d'octane des carburants

Avec une essence d'un indice d'octane trop bas, le cliquetis du moteur est fort et persistant, et cela peut à la longue endommager le moteur. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter si le moteur de votre véhicule cliquette légèrement de temps à autre lorsque vous montez une pente ou pendant les accélérations. Contactez votre concessionnaire SUBARU si votre véhicule fait des à coups forts ou constamment alors que vous utilisez un carburant ayant un indice d'octane spécifié.

▽ RON

Cet indice d'octane représente l'indice d'octane recherche.

▽ AKI

Cet indice d'octane auquel nous faisons référence est la moyenne entre les indices d'octane recherche et d'octane du moteur. On l'appelle aussi couramment "indice anti-cliquetis" ou AKI (de l'anglais "Anti-Knock Index").

▼ Essence sans plomb

La goulotte de remplissage du réservoir de carburant est prévue pour n'accepter que les pistolets des pompes distributrices d'essence sans plomb. N'utilisez jamais, quelles que soient les circonstances, de l'essence au plomb; elle endommagerait le système antipollution et pourrait affecter la souplesse du moteur et la consommation en carburant.

▼ Essence reformulée

SUBARU encourage l'usage de l'essence reformulée lorsque celle-ci est disponible. L'essence reformulée a été mélangée de façon à brûler proprement et à réduire les émissions polluantes des véhicules.

▼ MMT

Certaines essences contiennent un additif d'amélioration de l'indice d'octane, appelé MMT (Méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse). Avec un tel carburant, les performances du système antipollution sont médiocres, et il arrive que le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume. Le cas échéant, présentez votre véhicule à un concessionnaire agréé SUBARU pour le faire contrôler. S'il s'avère que le type de carburant utilisé est à l'origine du problème, les réparations ne pourront pas être prises en charge dans le cadre de la garantie de votre véhicule.

▼ Des essences moins polluantes

L'utilisation d'une essence contenant des additifs détergents évite la formation de

dépôts à l'intérieur du moteur et dans le système d'alimentation en carburant. Cela aide à maintenir le moteur et ses systèmes antipollution au mieux de leurs performances et, en ce sens, cela contribue à la lutte contre la pollution atmosphérique. Si vous utilisez en permanence un carburant de bonne qualité contenant du détergent et les autres additifs appropriés, vous n'aurez jamais à introduire dans le réservoir de carburant un agent de nettoyage du système d'alimentation en carburant.

Les essences sont souvent mélangées à des produits oxygénés. L'utilisation de tels carburants contribue également à la lutte contre la pollution. Il est possible d'utiliser avec votre véhicule un carburant mélangé oxygéné, tel que l'éthanol (alcool éthylique ou de grain). Toutefois, pour que votre SUBARU fonctionne bien, le mélange ne doit pas contenir plus de 10 % d'éthanol.

N'utilisez pas d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol, y compris celles venant de pompes étiquetées E15, E30, E50 ou E85 (qui ne sont que quelques exemples de carburant contenant plus de 10 % d'éthanol).

Par ailleurs, certains fournisseurs d'essence proposent maintenant des essences dites "reformulées" conçues pour réduire les émissions de polluants par les véhicules. SUBARU approuve l'usage de l'essence reformulée.

En cas de doute sur la composition des carburants, renseignez-vous auprès du personnel de la station-service qui pourra indiquer si les essences vendues contiennent des détergents et des produits oxygénés et si elles ont été reformulées pour réduire les émissions de polluants.

En outre, utilisez uniquement du carburant adapté à votre véhicule, comme décrit ci-après.

- Le carburant ne doit pas contenir de plomb et présenter un indice d'octane au moins égal à la valeur prescrite dans ce manuel.
- Du méthanol (alcool méthylique ou alcool de bois) est parfois mélangé à l'essence sans plomb. Le méthanol est admissible avec ce véhicule **UNIQUEMENT** en proportion inférieure à 5 % du mélange du carburant qui doit **AUSSI** contenir les dissolvants et inhibiteurs de corrosion appropriés en quantité suffisante pour ne pas endommager le système d'alimentation en carburant. Utilisez un carburant contenant du méthanol **UNIQUEMENT** si ces conditions sont remplies.
- En cas de difficultés avec le moteur, si ces difficultés semblent être causées par le carburant, essayez une autre marque d'essence avant de demander assistance à votre concessionnaire SUBARU.
- Les problèmes d'endommagement du système d'alimentation en carburant ou de manque de souplesse du moteur dus à l'emploi de carburant de qualité inadéquate ne sont pas couverts par la Garantie Limitée SUBARU.

⚠ ATTENTION

Veillez à ne pas répandre de carburant sur la carrosserie du véhicule. Du fait que le carburant peut endommager la peinture, veillez à nettoyer rapidement tout carburant qui se serait répandu. Les dégâts à la peinture provoqués par du carburant ne sont pas couverts par la Garantie Limitée SUBARU.

– SUITE –

■ Volet et bouchon du réservoir de carburant

▼ Emplacements du volet du réservoir de carburant

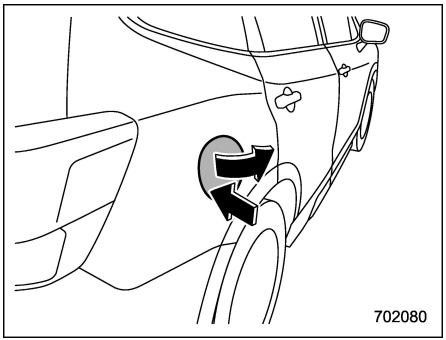

▼ Ravitaillement en carburant

Le ravitaillement en carburant doit être effectué par une personne uniquement. Ne laissez personne s'approcher de la goulotte de remplissage de carburant lors du ravitaillement en carburant.

Respectez toujours toutes les précautions indiquées à la station service.

1. Arrêtez le véhicule, mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF" et éteignez tous les autres composants électriques.
2. Pour déverrouiller le volet du réservoir de carburant, effectuez l'une des opérations ci-dessous.
   – Appuyez sur le bouton de déverrouillage/désarmement sur le porte-clés.
   – Appuyez sur le côté de déverrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières.
3. Appuyez sur le côté arrière du volet du réservoir de carburant.
4. Le volet du réservoir de carburant s'ouvre automatiquement. Ouvrez-le encore plus à la main.

⚠ DANGER

Avant d'ouvrir le bouchon de réservoir du carburant, touchez d'abord la carrosserie du véhicule ou une partie métallique de la pompe du carburant ou un objet similaire pour décharger l'électricité statique qui pourrait être présent sur vous. Si votre corps transporte de l'électricité statique, il y un risque qu'une étincelle électrique enflamme le carburant, ce qui pourrait vous brûler. Pour éviter d'accumuler à nouveau de l'électricité statique, ne rentrez pas dans le véhicule pendant le ravitaillement en carburant.

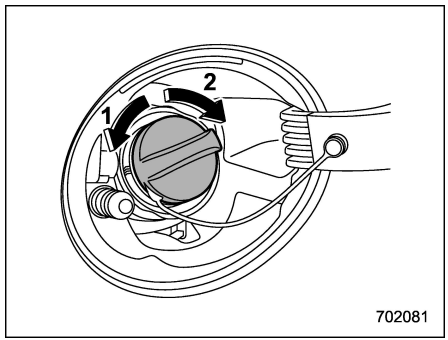

1) Ouvrir
2) Fermer

5. Ouvrez le bouchon de remplissage en carburant en le tournant lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

⚠ DANGER

- **Les vapeurs d'essence sont très inflammables. Avant de faire le plein, mettez toujours le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF" d'abord puis fermez toutes les portières et les vitres du véhicule. Vérifiez qu'il n'y ait ni cigarette allumée, ni flamme vive, ni source d'étincelles électriques à proximité. Ne manipulez le carburant qu'à l'ex-**

térieur. Frottez immédiatement tout carburant renversé.

- **Lors de l'ouverture du bouchon, saisissez-le fermement et tournez-le lentement vers la gauche. Ne l'enlevez pas brusquement. En particulier par temps chaud, le carburant sous pression risquerait de gicler avec force par la goulotte de remplissage du carburant. Si vous entendez un sifflement pendant que vous dévissez le bouchon, attendez que le bruit s'arrête, puis ouvrez le bouchon délicatement pour éviter que le carburant se répande et constitue un risque d'incendie.**

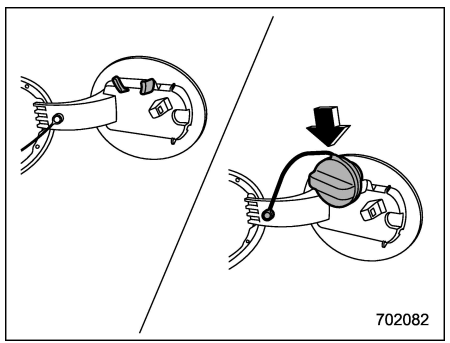

6. Placez le bouchon de remplissage du carburant sur le support du bouchon à l'intérieur du volet de remplissage du carburant.

⚠ DANGER

- **Lors du ravitaillement en carburant, insérez le pistolet du carburant convenablement dans le tuyau de remplissage de carburant. Si le pistolet est soulevé ou s'il n'est pas complètement inséré, son mécanisme d'arrêt automatique risque de ne pas fonctionner, ce qui provoquera le débordement du carburant et représentera un risque d'incendie.**
- **Arrêtez le ravitaillement en carburant lorsque le mécanisme d'arrêt automatique du pistolet du carburant s'active. Si vous continuez à ajouter du carburant, des variations de température ou d'autres conditions peuvent provoquer le débordement du carburant et représenter un risque d'incendie.**

7. Le remplissage en carburant est terminé lorsque le distributeur de la station-service s'arrête automatiquement. Ne tentez pas d'ajouter encore du carburant.

8. Remettez le bouchon en place et tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à enclenchement. Au serrage, veillez à ce que la sangle de retenue ne soit pas prise sous le bouchon.

⚠ ATTENTION

Assurez-vous que le bouchon soit serré jusqu'à ce qu'il s'enclenche afin d'éviter les fuites de carburant en cas d'accident.

9. Refermez complètement le volet d'accès au bouchon de remplissage du carburant.

⚠ ATTENTION

Si vous avez répandu du carburant sur une surface peinte, rincez immédiatement. Dans le cas contraire, la peinture pourrait être endommagée.

REMARQUE

- **Vous pouvez voir le pictogramme "⛽▶" sur la jauge de carburant. Cette inscription indique que le volet (couvercle) de remplissage en carburant se trouve du côté droit du véhicule.**

– SUITE –

• Si le bouchon de remplissage en carburant n'a pas été refermé jusqu'à enclenchement, ou si la longe de retenue est prise sous le bouchon, cela peut provoquer l'allumage du témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/témoin indicateur de dysfonctionnement. Reportez-vous à "Témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/Témoin indicateur de dysfonctionnement" ☞P194.

• Pour verrouiller le volet du réservoir de carburant, effectuez l'une des opérations ci-dessous. Toutefois, si ces opérations sont effectuées lorsque le volet du réservoir de carburant est ouvert, celui-ci ne se verrouille pas lorsqu'il est fermé par la suite.

– Appuyez sur le bouton de verrouillage/armement sur le porte-clés.

– Appuyez sur le côté de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières.

• Lorsque les portières sont verrouillées ou déverrouillées à l'aide du système de verrouillage automatique des portières, le volet du réservoir de carburant sera verrouillé ou déverrouillé en même temps.

⚠ ATTENTION

• Ne mettez jamais de produits de nettoyage dans le réservoir de carburant. L'ajout de produits de nettoyage risquerait d'endommager le système d'alimentation en carburant.

• Après le ravitaillement en carburant, tournez le bouchon vers la droite jusqu'à enclenchement pour garantir un serrage maximal. Si le bouchon n'est pas bien serré, du carburant peut s'écouler pendant la conduite du véhicule ou du carburant peut se renverser en cas d'accident, ce qui peut représenter un risque d'incendie.

• Veillez à ne pas répandre de carburant sur la carrosserie du véhicule. Du fait que le carburant peut endommager la peinture, veillez à nettoyer rapidement tout carburant qui se serait répandu. Les dégâts à la peinture provoqués par du carburant ne sont pas couverts par la Garantie Limitée SUBARU.

• N'utilisez qu'un bouchon de carburant SUBARU d'origine. Si vous utilisez le mauvais bouchon, il risque de mal s'adapter à la goulotte, de ne pas assurer une prise d'air suffisante et il pourrait en résulter un mauvais fonctionnement de l'alimentation de votre réservoir et du carburant du système antipollution. Cela peut également entraîner un débordement du carburant et un incendie.

• Si le témoin avertisseur de bas niveau de carburant s'allume, ravitaillez le véhicule en carburant immédiatement. Les ratés d'allumage provoqués par le manque de carburant dans le réservoir sont susceptibles d'endommager le moteur. Continuer de conduire votre véhicule à un très faible niveau de carburant peut entraîner une réduction des performances du moteur.

▼ Si le volet du réservoir de carburant ne peut pas être ouvert

Si le volet du réservoir de carburant ne peut pas être ouvert en raison d'un dysfonctionnement ou d'une batterie déchargée, il peut être ouvert depuis l'espace de chargement.

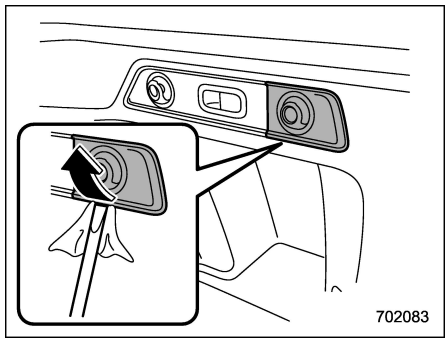

1. Enlevez le couvercle d'accès du côté droit de la garniture de l'espace de chargement à l'aide d'un tournevis à tête plate.

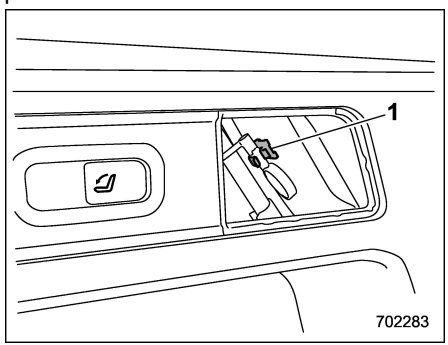

1) Agrafe

2. Retirez le bouton orange de l'agrafe.

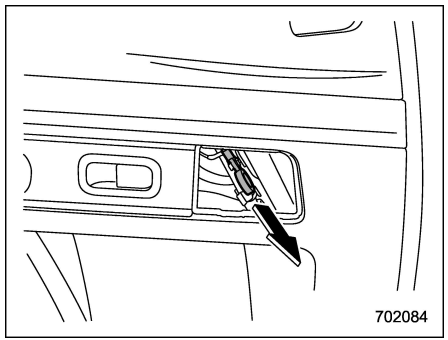

3. Tirez le bouton orange pour déverrouiller le volet du réservoir de carburant.

7-2. Essai d'émission de polluants (États-Unis uniquement)

⚠ DANGER

Utilisez uniquement un dynamomètre 4 roues lors du test d'un modèle à traction intégrale.

Les essais des modèles AWD ne doivent JAMAIS être effectués sur un dynamomètre simple pour deux roues motrices. Sur ce type d'installation, les mouvements du véhicule seraient incontrôlables, et il y a risque d'accident et de blessures pour les personnes aux alentours.

⚠ ATTENTION

- **Au moment de l'inspection par les services officiels, n'oubliez pas d'attirer à l'avance l'attention de la station d'inspection ou la station-service sur le fait que votre véhicule SUBARU AWD ne doit pas être placé sur un dynamomètre 2-roues. Il pourrait en résulter un grave endommagement de la boîte de vitesses.**

– SUITE –

- **La Garantie Limitée SUBARU ne couvre pas les dommages subis par le véhicule du fait d'une méthode d'essai inappropriée, de tels dommages étant de la responsabilité du Programme Inspection State, de ses entrepreneurs ou de ses licenciés.**

La Californie et d'autres états fédéraux ont des programmes d'inspection/d'entretien pour inspecter le fonctionnement du système antipollution du véhicule. Si votre véhicule ne réussit pas ce test, certains états peuvent refuser le renouvellement de l'enregistrement du véhicule.

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur qui surveille la performance du système antipollution du véhicule. Des inspecteurs certifiés inspecteront le système de diagnostic embarqué (OBDII) dans le cadre du processus d'inspection antipollution de l'état. Le système OBDII est conçu pour détecter les problèmes de moteur ou de transmission susceptibles d'entraîner un dépassement des limites d'émissions polluantes admissibles pour le véhicule. Les contrôles OBDII concernent toutes les voitures de tourisme et camions d'année de modèle 1996 ou plus récents. L'inspection antipollution du système OBDII est déjà entrée en vigueur dans plus de 30 états, ainsi que dans le District de Columbia.

- L'inspection du système OBDII consiste en un contrôle visuel du fonctionnement du témoin avertisseur d'anomalie moteur "**CHECK ENGINE**"/du témoin indicateur de dysfonctionnement (MIL), et en un examen du système OBDII au moyen d'un outil de détection électronique.
- Un véhicule est accepté à l'inspection du système OBDII si on constate un fonctionnement correct du témoin avertisseur d'anomalie moteur "**CHECK ENGINE**", s'il n'y a pas en mémoire de code diagnostiquant une panne, et si les moniteurs d'état OBDII sont tous finis.
- Un véhicule échoue à l'inspection OBDII si le témoin avertisseur d'anomalie moteur "**CHECK ENGINE**" ne fonctionne pas correctement (il s'allume ou ne marche pas à cause d'une diode LED (Diode électroluminescente) défectueuse) ou s'il y a un ou plusieurs autres codes diagnostiquant des pannes dans la mémoire du processeur du véhicule.
- L'inspection antipollution peut refuser de se prononcer (sans décision d'acceptation ou de refus du véhicule) si le nombre de moniteurs d'états "**NOT READY**" du système OBDII est supérieur à un. Si la batterie du véhicule a été remplacée ou déconnectée récemment, l'inspection du système OBDII indique que le véhicule n'est pas prêt pour le test antipollution. Dans ce cas, il sera demandé au conducteur du véhicule de rouler avec le véhicule pendant quelques jours pour remettre à zéro les moniteurs d'états et de venir présenter à nouveau le véhicule à l'inspection antipollution.
- Les propriétaires des véhicules refusés lors de cette inspection sont priés de contacter leur concessionnaire SUBARU pour la mise en état du véhicule.

Certains états utilisent encore des dynamomètres dans leur programme d'inspection antipollution. Ces dynamomètres se présentent sous la forme d'un dispositif ressemblant à un banc à rouleaux sur lequel les roues du véhicule testé peuvent tourner avec le véhicule restant en place. Avant que votre véhicule ne soit placé sur un dynamomètre, dites à votre inspecteur antipollution de ne pas placer votre véhicule à traction intégrale SUBARU sur un dynamomètre 2-roues. **Il pourrait en résulter un grave endommagement de la boîte de vitesses.**

L'Agence pour la Protection de l'Environnement des États-Unis (EPA) et les états utilisant des dynamomètres 2-roues pour leur programme d'essai d'émission de polluants ont DISPENSÉ les véhicules à

traction intégrale SUBARU de la partie des essais à effectuer sur dynamomètre 2-roues. Certains états utilisent pour leur programme d'essai des dynamomètres 4 roues. Ceux-ci, convenablement utilisés, ne risquent pas d'endommager les véhicules à traction intégrale SUBARU.

Les essais d'émission de polluants ne doivent en aucun cas être réalisés en soulevant les roues arrière du sol ou en découplant l'arbre de transmission pour neutraliser l'AWD. Les véhicules AWD doivent être testés à l'aide d'un dynamomètre AWD, avec les 4 roues en condition de conduite et de charge.

7-3. Avant de prendre la route

Effectuez les contrôles ou réglages suivants tous les jours avant de prendre la route.

1. Vérifiez que les vitres, les rétroviseurs et les feux sont propres et dégagés.
2. Vérifiez que les pneus sont en bon état et présentent un aspect normal. Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est correcte.
3. Regardez sous le véhicule pour vous assurer de l'absence de fuite.
4. Vérifiez qu'aucun petit animal n'entre dans le compartiment moteur.
5. Vérifiez que le capot et le hayon sont bien fermés.
6. Vérifiez que votre siège est convenablement réglé.
7. Vérifiez que les rétroviseurs extérieurs et le rétroviseur intérieur sont bien réglés.
8. Attachez votre ceinture de sécurité. Vérifiez que tous les passagers ont attaché leur ceinture.
9. Vérifiez que tous les témoins avertisseurs et indicateurs fonctionnent normalement lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ON".
10. Après la mise en marche du moteur, contrôlez les jauges, témoins indicateurs et avertisseurs.

⚠ ATTENTION

Des petits animaux se retrouvant piégés dans le ventilateur de refroidissement et les courroies du moteur peuvent entraîner un dysfonctionnement. Vérifiez qu'aucun petit animal ne pénètre dans le compartiment moteur ou sous le véhicule avant de démarrer le moteur.

REMARQUE

- **Les niveaux de fluides tels que l'huile moteur, le liquide de refroidissement du moteur, le liquide de frein, le liquide de lave-glace, etc., sont à vérifier régulièrement soit une fois par jour, une fois par semaine ou à chaque ravitaillement en carburant.**
- **Lorsque vous tractez une remorque, reportez-vous à "Attelage de remorque (option concessionnaire)" ☞P472.**

7-4. Démarrage et arrêt du moteur (modèles sans système de démarrage à bouton-poussoir)

⚠ ATTENTION

N'actionnez pas le démarreur du moteur pendant plus de 10 secondes. Si le moteur n'a pas démarré au bout de 5 à 10 secondes de lancement au démarreur, attendez au moins 10 secondes avant de faire une nouvelle tentative.

REMARQUE

Il peut être difficile de démarrer le moteur après que la batterie ait été débranchée et rebranchée (après une intervention d'entretien, par exemple). Cette difficulté provient de la fonction d'autodiagnostic du papillon des gaz à commande électronique. Dans ce cas-là, il suffit de laisser le contacteur d'allumage en position "ON" pendant une dizaine de secondes avant de mettre le moteur en marche.

■ Démarrage du moteur

▼ Précautions générales lors du démarrage du moteur

⚠ DANGER

- **Ne démarrez jamais le moteur depuis l'extérieur du véhicule (sauf si vous utilisez le système de démarrage à distance du moteur). Cela peut provoquer un accident.**
- **Ne laissez pas le moteur en marche dans des endroits mal aérés, comme des garages ou des salles couvertes. Les gaz d'échappement peuvent entrer dans le véhicule ou dans la salle, et cela peut provoquer un empoisonnement au monoxyde de carbone.**
- **Ne démarrez pas le moteur près de feuillages sec, de papier ou d'autres substances inflammables. Le tuyau d'échappement et les gaz d'échappement peuvent créer un incendie à des températures élevées.**

⚠ ATTENTION

- **Si le moteur est arrêté pendant la conduite, le catalyseur peut surchauffer et brûler.**
- **Lors du démarrage du moteur, assurez-vous d'être bien assis à la place du conducteur (sauf si vous utilisez le système de démarrage à distance du moteur).**

REMARQUE

• Évitez une conduite rapide et de fortes accélérations immédiatement après le démarrage du moteur.
• Pendant un court moment après le démarrage du moteur, le régime moteur est élevé. Lorsque le réchauffage est achevé, le régime moteur baisse automatiquement.
• À de rares occasions, il peut s'avérer difficile de démarrer le moteur en fonction du carburant et des conditions d'utilisation (conduite répétée sur une distance à laquelle le moteur ne s'est pas suffisamment réchauffé). Dans un tel cas, il est recommandé que vous passiez à une autre marque de carburant.
• À de rares occasions, des cognements passagers se font entendre en

provenance du moteur lorsque l'on utilise l'accélérateur un peu trop rapidement comme lors d'un démarrage ou d'une accélération. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

- **Le moteur démarre plus facilement lorsque les phares, la climatisation et le désembueur de lunette arrière sont éteints.**
- **Ne déplacez pas le levier sélecteur lorsque le démarreur est en action.**

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Éteignez les lumières et accessoires dont vous n'avez pas besoin.
3. Mettez le levier sélecteur en position "P" ou "N" (de préférence la position "P").

Le démarreur ne peut fonctionner que lorsque le levier sélecteur est en position "P" ou "N".

4. Mettez le contacteur d'allumage en position "ON" et vérifiez que tous les témoins avertisseurs et indicateurs fonctionnent normalement. Reportez-vous à "Avertissement et indicateur" ☞P189.
5. Mettez le contacteur d'allumage en position "START" **sans** enfoncer la pédale d'accélérateur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

Si le moteur ne démarre pas, essayez la procédure suivante.

(1) Ramenez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF" et attendez au moins 10 secondes. Après avoir vérifié que le frein de stationnement est bien serré, mettez le contacteur d'allumage en position "START" en tenant la pédale d'accélérateur légèrement enfoncée (environ un quart de la course complète). Relâchez la pédale d'accélérateur dès que le moteur démarre.

(2) Si le moteur ne démarre pas, ramenez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF" et attendez au moins 10 secondes. Ensuite, appuyez complètement sur la pédale d'accélérateur et mettez le contacteur d'allumage en position "START". Si le moteur démarre, relâchez immédiatement la pédale d'accélérateur.

(3) Si le moteur ne démarre pas, ramenez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF". Après avoir attendu au moins 10 secondes, mettez le contacteur d'allumage en position "START" sans toucher à la pédale d'accélérateur.

(4) Si le moteur ne démarre toujours pas, contactez votre concessionnaire SUBARU le plus proche pour demander de l'aide.

6. Assurez-vous que tous les témoins avertisseurs et indicateurs s'éteignent une fois le moteur démarré. Le système d'injection du carburant réduit automatiquement le régime de ralenti du moteur à mesure que le moteur se réchauffe.

Pendant la mise en température du moteur, le levier sélecteur doit rester en position "P" ou "N" et le frein de stationnement doit rester serré.

⚠ ATTENTION

Si vous remettez le moteur en marche alors que le véhicule est en mouvement, placez le levier sélecteur en position "N". Ne tentez pas d'engager le levier sélecteur en position "P" pendant que le véhicule est en mouvement.

■ Arrêt du moteur

Le contacteur d'allumage ne doit être coupé que lorsque le véhicule est immobile et que le moteur tourne au ralenti.

⚠ DANGER

N'arrêtez jamais le moteur pendant que le véhicule roule. Cela entraînerait une perte de puissance de la servodirection et du servofrein rendant le braquage du volant de direction et l'actionnement des freins

– SUITE –

plus difficile. En outre, le contacteur d'allumage pourrait être accidentellement mis en position "LOCK"/ "OFF" et le volant de direction serait bloqué.

■ Blocage de direction

Après avoir arrêté le moteur et retiré la clé du contacteur d'allumage, le volant sera bloqué par la fonction de blocage de direction.

Lorsque le moteur est redémarré, le blocage du volant sera libéré automatiquement.

▼ Lorsque le blocage de direction ne peut pas être libéré

Lorsque vous ne pouvez pas débloquer le volant, effectuez les étapes suivantes.

1. Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
2. Éteignez les lumières et accessoires dont vous n'avez pas besoin.
3. Vérifiez que le levier sélecteur est réglé sur la position "P".
4. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
5. Mettez le contacteur d'allumage en position "ON" tout en faisant tourner le volant vers la gauche et la droite.

Si vous ne pouvez pas déverrouiller le volant en effectuant ces étapes, contactez votre concessionnaire SUBARU le plus proche.

7-5. Démarrage et arrêt du moteur (modèles avec système de démarrage à bouton-poussoir)

■ Précautions de sécurité

Reportez-vous à "Précautions de sécurité" ☞P129.

■ Portée de fonctionnement pour le système de démarrage à bouton-poussoir

Reportez-vous à "Portée de fonctionnement pour le système de démarrage à bouton-poussoir" ☞P181.

■ Démarrage du moteur

⚠ DANGER

- **Il y a certaines précautions générales à suivre avant de démarrer le moteur. Lisez attentivement les précautions décrites dans "Démarrage du moteur" ☞P350.**
- **Si l'indicateur du contacteur d'allumage à bouton-poussoir clignote en vert après le démarrage du moteur, ne conduisez surtout pas le véhicule. La direction est**

toujours bloquée, et cela peut entraîner un accident.

⚠ ATTENTION

- **Lorsque l'indicateur de fonctionnement du contacteur d'allumage à bouton-poussoir clignote en orange, il peut y avoir un dysfonctionnement du véhicule. Contactez immédiatement un concessionnaire SUBARU.**
- **Si l'indicateur du contacteur d'allumage à bouton-poussoir clignote en vert après le démarrage du moteur, cela signifie que la direction est toujours bloquée. Enfoncez la pédale de frein tout en déplaçant le volant vers la droite et vers la gauche, et appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir.**
- **Ne maintenez pas le contacteur d'allumage à bouton-poussoir enfoncé pendant plus de 10 secondes. Cela pourrait entraîner un dysfonctionnement. Si le moteur ne démarre pas, arrêtez d'appuyer sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir. Au lieu de cela, appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sans enfoncer la pédale de frein pour mettre l'alimentation sur "OFF". Attendez 10 secondes, puis enfoncez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir pour démarrer le moteur.**

REMARQUE

- **Pendant un court moment après le démarrage du moteur, le régime moteur est élevé. Lorsque le réchauffage est achevé, le régime moteur baisse automatiquement.**
- **Lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est enfoncé pendant que vous enfoncez la pédale de frein, le démarreur du moteur fonctionne pendant un maximum de 10 secondes. Après avoir démarré le moteur, le démarreur s'arrête automatiquement.**
- **Lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est enfoncé pendant que vous enfoncez la pédale de frein, le moteur peut être démarré quel que soit l'état du contacteur d'allumage à bouton-poussoir.**
- **Si le témoin indicateur de sécurité s'allume lorsque vous essayez de démarrer le moteur mais qu'il ne démarre pas, appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir pour mettre l'alimentation sur "OFF", puis réessayez de démarrer le moteur.**
- **Si le moteur ne démarre pas, appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sans enfoncer la pédale de frein pour mettre l'alimentation sur "OFF". Ensuite, tout en enfonçant plus fortement la pédale de frein, appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir.**
- **Les procédures de démarrage du moteur peuvent ne pas fonctionner selon les conditions d'ondes radio autour du véhicule. Dans un tel cas, reportez-vous à "Démarrage du moteur" ☞P505.**
- **Il peut être difficile de démarrer le moteur après que la batterie ait été débranchée et rebranchée (après une intervention d'entretien, par exemple). Cette difficulté provient de la fonction d'autodiagnostic du papillon des gaz à commande électronique. Dans ce cas-là, il suffit de laisser le contacteur d'allumage en position "ON" pendant une dizaine de secondes avant de mettre le moteur en marche.**
- **Si la batterie du véhicule est déchargée, la direction ne peut pas être déverrouillée. Chargez la batterie.**
- **Ne déplacez pas le levier sélecteur lorsque le démarreur est en action.**

– SUITE –

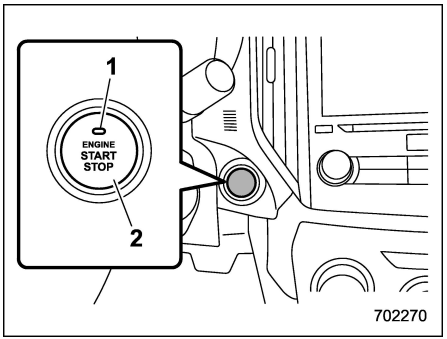

1) Indicateur de fonctionnement
2) Contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est enfoncé pendant que vous enfoncez la pédale de frein, le moteur démarre. La procédure de démarrage du moteur est comme suit.

1. Portez le porte-clés d'accès sur vous, et asseyez-vous sur le siège du conducteur.
2. Serrez le frein de stationnement.
3. Placez le levier sélecteur en position "P". Le moteur peut également démarrer lorsque le levier sélecteur est dans la position "N", toutefois, pour des raisons de sécurité, démarrez en position "P".
4. Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que l'indicateur de fonctionnement sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir s'allume en vert. Lorsque l'on démarre avec le levier sélecteur en position "N", l'indicateur ne devient pas vert.
5. Tout en enfonçant la pédale de frein, appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir.

REMARQUE

● Pendant que l'on enfonce le bouton du levier sélecteur, l'indicateur sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir ne devient pas vert même lorsque le levier sélecteur est en position "P".

● Dans le cas où le moteur ne démarre pas en suivant la procédure de démarrage normale du moteur, mettez le levier sélecteur sur la position "P", et l'alimentation sur "ACC". Enfoncez la pédale de frein, puis appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir pendant au moins 15 secondes. Le moteur peut alors démarrer. N'utilisez cette procédure de démarrage du moteur qu'en cas d'urgence.

● Lorsque le moteur n'est pas démarré, la pédale de frein peut sembler rigide. Dans un tel cas, appuyez sur la pédale de frein avec plus de force que d'habitude. Vérifiez que l'indicateur de fonctionnement sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir devient vert, et appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir pour démarrer le moteur.

■ Arrêt du moteur

1. Arrêtez complètement le véhicule.
2. Placez le levier sélecteur en position "P".
3. Appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir. Le moteur s'arrête et l'alimentation sera coupée.

⚠ DANGER

● Ne touchez pas le contacteur d'allumage à bouton-poussoir pendant la conduite.

Lorsque le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est utilisé comme suit, le moteur s'arrête.

– Le contacteur est enfoncé et maintenu enfoncé pendant 2 secondes ou plus.

– Le contacteur est enfoncé brièvement 3 fois de suite ou plus.

Lorsque le moteur s'arrête, le servofrein ne fonctionne pas. Une plus grande pression du pied sera requise sur la pédale

de frein.

Le système de servodirection ne fonctionnera pas non plus. Une plus grande force sera nécessaire pour la direction, et cela peut entraîner un accident.

- **Si le moteur s'arrête pendant la conduite, n'actionnez pas le contacteur d'allumage à bouton-poussoir et n'ouvrez aucune des portières tant que le véhicule n'est pas garé dans un endroit sûr. Cela est dangereux parce que le blocage de direction peut être activé. Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, et contactez un concessionnaire SUBARU immédiatement.**

⚠ ATTENTION

- **N'arrêtez pas le moteur pendant que le levier sélecteur est sur une position autre que "P".**
- **Si le moteur est arrêté alors que le levier sélecteur est sur une position autre que "P", l'alimentation sera mise sur "ACC". Si le véhicule est laissé dans cet état, il se peut que la batterie se décharge.**

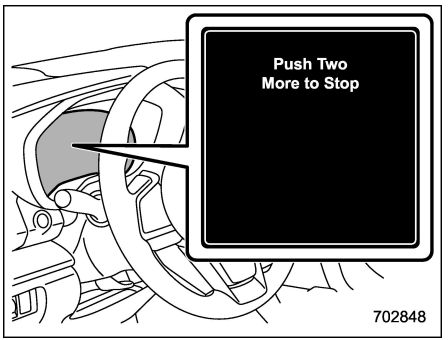

REMARQUE

- **Si vous appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir pendant la conduite, l'écran d'interruption pour l'arrêt d'urgence du moteur avertit le conducteur à l'aide de messages sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) et de bips sonores.**
- **Bien que vous puissiez arrêter le moteur en actionnant le contacteur d'allumage à bouton-poussoir, n'arrêtez pas le moteur pendant la conduite sauf en cas d'urgence.**

■ Lorsque le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement

Reportez-vous à "Porte-clés d'accès – si le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement" ☞P504.

■ Blocage de direction

Après l'arrêt du moteur et l'ouverture d'une portière (y compris le hayon), le volant sera bloqué par la fonction de blocage du volant.

Lorsque le moteur est redémarré, le blocage du volant sera libéré automatiquement.

▼ Lorsque le blocage de direction ne peut pas être libéré

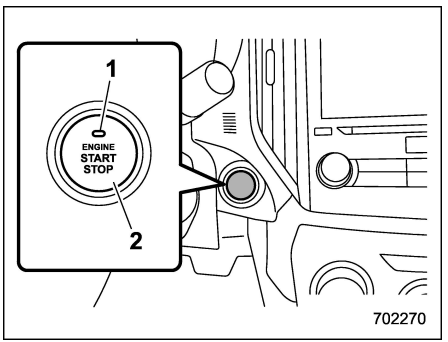

1) Indicateur de fonctionnement
2) Contacteur d'allumage à bouton-poussoir

Lorsque vous ne pouvez pas redémarrer le moteur en raison du blocage de direction, vérifiez l'état de l'indicateur de fonc-

– SUITE –

tionnement et effectuez les étapes suivantes.

▽ **Indicateur de fonctionnement qui clignote en vert**

1. Vérifiez que le levier sélecteur est réglé sur la position “P”.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Appuyez sur le contacteur d’allumage à bouton-poussoir tout en tournant le volant à gauche et à droite.

▽ **Indicateur de fonctionnement qui clignote en orange**

La fonction de blocage de direction peut être défectueuse. Contactez immédiatement votre concessionnaire SUBARU le plus proche.

7-6. Système de démarrage à distance du moteur (option concessionnaire)

⚠ DANGER

- **Il y a certaines précautions générales à suivre avant de démarrer le moteur. Lisez attentivement les précautions décrites dans “Précautions générales lors du démarrage du moteur” ☞P350.**
- **Ne démarrez pas le véhicule à distance dans un environnement confiné (par exemple, dans un garage fermé). L’utilisation prolongée d’un véhicule à moteur dans un espace clos peut provoquer une accumulation dangereuse de monoxyde de carbone. Le monoxyde de carbone est nuisible pour la santé. L’exposition à une concentration élevée de monoxyde de carbone est susceptible de provoquer des maux de tête, des étourdissements ou, dans le pire des cas, une perte de conscience et/ou la mort.**

Le système de démarrage à distance du moteur vous permet de démarrer le moteur de l’extérieur du véhicule. De plus, le système de démarrage à distance du moteur peut activer le chauffage ou la climatisation, pour que vous puissiez entrer dans l’habitacle en tout confort. Pour plus de détails, reportez-vous au supplément du manuel du conducteur pour le système de démarrage à distance du moteur.

REMARQUE

- **La durée pendant laquelle il est acceptable de laisser le moteur au ralenti peut être définie par les lois et les réglementations locales. Vérifiez les règlements locaux lorsque vous utilisez le système de démarrage à distance du moteur.**
- **Lorsque vous conduisez votre véhicule à l’entretien, il est recommandé d’avertir le personnel de maintenance qu’il est équipé d’un système de démarrage à distance du moteur.**

■ Émetteur-récepteur pour le démarreur à distance du moteur (porte-clés)

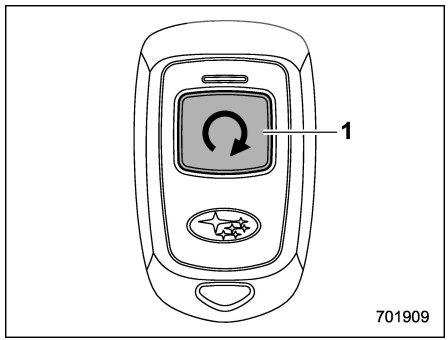

1) Bouton du porte-clés

▼ Démarrage du moteur

REMARQUE

Toutes les portières du véhicule (y compris le hayon) et le capot moteur doivent être fermés avant d'activer le système de démarrage à distance du moteur. Tout point d'entrée ouvert empêchera le démarrage ou causera l'arrêt du moteur.

Le système de démarrage à distance du moteur est activé en appuyant deux fois sur le bouton du porte-clés de votre émetteur-récepteur pour le démarreur à distance du moteur (porte-clés) en 3 secondes. Si le porte-clés est dans la portée de fonctionnement du système et qu'une demande de démarrage est reçue, ce qui suit se produit.

- Le porte-clés clignote et émet un bip.
- Le klaxon retentit une fois.
- Les feux de position latéraux, les feux arrière et les feux de stationnement clignotent une fois.

Si le porte-clés n'est pas dans la portée (l'utilisateur est trop loin du véhicule), le porte-clés émet deux longs clignotements sans sonner.

Le système contrôle certaines conditions préalables de sécurité avant le démarrage et, si toutes les conditions sont remplies, le moteur est mis en marche dans les 5 secondes. Après le démarrage du moteur, ce qui suit se produit.

- Le porte-clés clignote deux fois et émet deux bips.
- Le klaxon retentit une fois.
- Les feux de position latéraux, les feux arrière et les feux de stationnement clignotent une fois.

Pendant que le moteur est au ralenti via le système de démarrage à distance du moteur, ce qui suit se produit.

- Les feux de position latéraux, les feux arrière et les feux de stationnement restent allumés.
- Le bouton du porte-clés clignote une fois toutes les 3 secondes.
- Les lève-vitres électriques sont désactivés.

Si le moteur tourne mais ne démarre pas (ou démarre et cale), le système de démarrage à distance du moteur s'éteint puis essaye de démarrer le moteur 3 fois de plus. Le système ne va pas essayer de redémarrer le moteur s'il détermine qu'un dysfonctionnement du véhicule empêche le démarrage. Si le moteur ne démarre pas après 3 tentatives supplémentaires, la demande de démarrage à distance du moteur sera annulée.

▼ Arrêt du moteur

Appuyez sur le bouton du porte-clés pendant au moins 2 secondes pour arrêter le moteur. Le porte-clés clignote et retentit trois fois, ce qui indique que le moteur s'est arrêté. Si la demande d'arrêt n'est pas reçue (par exemple, si l'utilisateur est trop loin du véhicule), le porte-clés continue de clignoter une fois toutes les 3 secondes. Le système arrête automatiquement le moteur au bout de 15 minutes.

– SUITE –

▼ Fonctions de sécurité du système de démarrage à distance

Pour des raisons de sûreté et de sécurité, le système de démarrage à distance du moteur empêche le démarrage (ou arrête le moteur s'il est en marche) et fait sonner deux fois le klaxon si une des conditions suivantes est détectée. De plus, le porte-clés clignote et retentit 3 fois.

- Le temps de fonctionnement a dépassé 20 minutes.
- La pédale de frein est enfoncée.
- Une clé est dans le contacteur d'allumage.
- Le capot du moteur est ouvert.
- Le régime de ralenti du moteur dépasse 3 500 tr/min.
- L'alarme de sécurité est déclenchée.
- Le levier sélecteur n'est pas en position "P".

Si le système détecte une portière (y compris le hayon) ouverte pendant le fonctionnement, il empêche le démarrage du moteur ou arrête celui-ci, et fait sonner le klaxon et clignoter les feux de position latéraux, les feux arrière et les feux de stationnement 6 fois.

En plus des éléments ci-dessus, si le système de gestion du moteur du véhicule détermine qu'il y a un risque de sécurité en raison d'un problème concernant le véhicule, le véhicule est mis hors tension et le klaxon du véhicule retentit 3 fois.

REMARQUE

- Si le système d'alarme est armé au moment de l'activation du démarreur à distance du moteur (le témoin indicateur de sécurité sur les instruments de bord clignote), le système d'alarme restera armé pendant tout le cycle de démarrage à distance.

- Si le système d'alarme est désarmé au moment de l'activation du démarreur à distance du moteur (le témoin indicateur de sécurité sur les instruments de bord ne clignote pas), le système d'alarme restera désarmé pendant tout le cycle de démarrage à distance.

▼ Opération de démarrage à distance - confirmation du porte-clés

Votre porte-clés de démarreur à distance du moteur est un émetteur-récepteur bidirectionnel pouvant confirmer le fonctionnement du système avec plusieurs indications visuelles et sonores. Le bouton rétro-éclairé par LED du porte-clés et la sonnerie piézoélectrique interne indiquent l'état du système à l'aide des séquences de clignotement et de bip suivantes, à condition que le porte-clés se trouve dans la portée de fonctionnement du système.

Condition préalable	Indication du porte-clés		Signification
	Clignotement	Bip	
Le bouton de démarrage du porte-clés est enfoncé	Continu pendant tout le temps où le bouton est maintenu enfoncé	—	Le porte-clés transmet un signal RF
L'utilisateur tente de démarrer le moteur en appuyant sur le bouton du porte-clés deux fois en 3 secondes	1 clignotement	1 bip	Demande de démarrage du moteur reçue
	2 clignotements	2 bips	Le moteur a été démarré avec succès
	1 clignotement toutes les 3 secondes	—	Moteur au ralenti
	3 clignotements	3 bips	Le véhicule est à portée mais le moteur n'a pas démarré
	2 clignotements longs	—	Véhicule hors de portée (moteur non démarré)
Moteur au ralenti par fonctionnement du démarrage à distance du moteur	1 clignotement toutes les 3 secondes	—	Moteur au ralenti
	3 clignotements	3 bips	Moteur arrêté à cause d'un délai dépassé du système ou pour des raisons de sécurité (reportez-vous aux sections ci-dessus)
L'utilisateur tente d'arrêter le moteur en appuyant sur le bouton de porte-clés pendant au moins 2 secondes	3 clignotements	3 bips	Moteur arrêté par demande de l'utilisateur
	1 clignotement toutes les 3 secondes	—	Demande d'arrêt non reçue. Le moteur reste au ralenti.

– SUITE –

■ Méthode alternative pour les modèles avec “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”

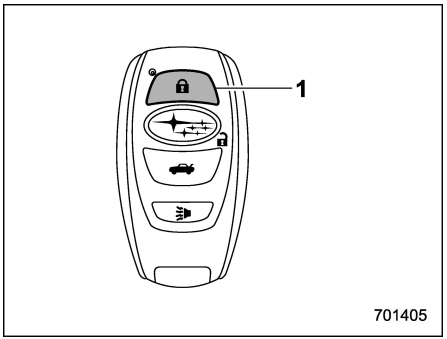

Porte-clés d’accès
1) Bouton de verrouillage

Un porte-clés d’accès peut être utilisé comme télécommande de démarrage du moteur. Actionnez le bouton de verrouillage pour démarrer ou arrêter le moteur comme suit.

▼ Avant de démarrer le moteur

Avant d’utiliser le système de démarrage à distance du moteur pour démarrer le moteur, vérifiez les conditions suivantes.

- Le levier sélecteur est en position “P”.
- Toutes les portières, y compris le hayon, sont verrouillées.
- Le capot du moteur est fermé.
- Le contacteur d’allumage à bouton-poussoir est en position “OFF”.

▼ Lors du démarrage du moteur

Pour démarrer le moteur avec le système de démarrage à distance du moteur, enfoncez brièvement le bouton de verrouillage deux fois en 2 secondes, puis appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé pendant 3 secondes.

1. Appuyez brièvement sur le bouton de verrouillage. Les feux de détresse clignotent alors une fois et l’avertisseur sonore pour le système sans clé retentit une fois.
2. Dans les 2 secondes, appuyez à nouveau brièvement sur le bouton de verrouillage. Les feux de détresse clignotent encore une fois et l’avertisseur sonore pour le système sans clé retentit encore une fois.
3. Après l’étape 2, appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé. Certains éclairages extérieurs clignotent alors trois fois et le klaxon retentit une fois.
4. Environ 3 secondes après l’étape 3, relâchez le bouton de verrouillage. Le moteur démarre alors sans encombres.

▼ Lors de l’arrêt du moteur

Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé pour arrêter le moteur avec le système de démarrage à distance du moteur.

▼ Fonctions de sécurité du système de démarrage à distance

Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Fonctions de sécurité du système de démarrage à distance” ☞P358.

■ Pénétration dans le véhicule lorsque ce dernier est démarré via le système de commande à distance (modèles sans “accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir”)

1. Déverrouillez les portières du véhicule à l’aide du système d’entrée sans clé par télécommande.

REMARQUE

En cas de déverrouillage manuel des portières à l’aide de la clé, le système d’alarme du véhicule se déclenche (si le système d’alarme est armé avant d’activer le système de démarrage à distance du moteur) et le moteur s’éteint. Effectuez l’une des procédures

suivantes pour désarmer le système d'alarme. Reportez-vous à "Système d'alarme" ☞P155.

– Introduisez la clé dans le contacteur d'allumage et tournez-la en position "ON".

– Appuyez sur l'une des touches du transmetteur d'entrée sans clé par télécommande.

2. Pénétrez dans le véhicule. Le moteur s'arrête à l'ouverture d'une portière ou du hayon.

3. Introduisez la clé dans le contacteur d'allumage et tournez-la en position "START" pour redémarrer le moteur.

■ Entrer dans le véhicule lorsque ce dernier est démarré via le système de commande à distance (modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir")

1. Déverrouillez les portières du véhicule à l'aide de la fonction d'accès sans clé et du système d'entrée sans clé par télécommande.

REMARQUE

En cas de déverrouillage manuel des portières à l'aide de la clé, le système d'alarme du véhicule se déclenche (si le système d'alarme est armé avant d'activer le système de démarrage à distance du moteur) et le moteur s'éteint. Effectuez l'une des procédures suivantes pour désarmer le système d'alarme. Reportez-vous à "Système d'alarme" ☞P155.

– Placez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur la position "ACC" ou "ON".

– Appuyez sur l'un des boutons du porte-clés d'accès.

2. Pénétrez dans le véhicule. Le moteur restera en marche tant que le porte-clés d'accès est présent et détecté par le véhicule.

3. Appuyez une fois sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir pendant que vous enfoncez la pédale de frein avant de conduire votre véhicule. L'émetteur-récepteur (porte-clés) pour le démarreur à distance du moteur clignote et fait retentir 3 bips pour indiquer que le système de démarrage à distance a été désactivé.

■ Pénétration dans le véhicule après arrêt du moteur à l'aide du système de démarrage à distance du moteur

Une alarme peut se déclencher si le véhicule est ouvert à l'aide du transmetteur d'entrée sans clé par télécommande quelques secondes après l'arrêt du moteur à l'aide du système de démarrage à distance du moteur.

■ Préchauffage ou pré-refroidissement de l'intérieur du véhicule

Avant de quitter le véhicule, réglez les commandes de température selon les paramètres et conditions d'utilisation de votre choix. Une fois le moteur démarré, le chauffage ou le climatiseur s'active pour réchauffer ou refroidir l'habitacle en fonction de vos réglages.

■ Programme de la télécommande (émetteur-récepteur du démarreur à distance du moteur)

Il est possible de programmer de nouveaux transmetteurs sur le système de démarrage à distance du moteur en cas de perte, de vol ou d'endommagement

– SUITE –

d'un transmetteur ou si vous souhaitez des transmetteurs supplémentaires (le système accepte jusqu'à huit transmetteurs). Des nouveaux transmetteurs de démarrage à distance du moteur peuvent être programmés selon la procédure suivante.

1. Ouvrez la portière du conducteur (cette portière doit demeurer ouverte tout au long du processus).
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Tournez le contacteur d'allumage sur "ON" puis "LOCK"/"OFF", à nouveau sur "ON" puis "LOCK"/"OFF", encore une fois sur "ON" puis "LOCK"/"OFF", puis encore une fois sur "ON" et laissez alors le contacteur sur "ON" pendant l'intégralité du processus de programmation.
4. Le système fait clignoter trois fois les feux de position latéraux, les feux arrière et les feux de stationnement et retentir trois fois le klaxon afin d'indiquer l'entrée en mode d'apprentissage du transmetteur.
5. Enfoncez et relâchez la touche "Ω" du transmetteur que vous souhaitez programmer.
6. Le système fait clignoter trois fois les feux de position latéraux, les feux arrière et les feux de stationnement et retentir une fois le klaxon afin d'indiquer que le système a enregistré le transmetteur. Dès que la programmation est réussie, le bouton du transmetteur de confirmation de démarrage à distance clignote une fois.
7. Répétez l'étape 5 pour tout transmetteur supplémentaire (le système accepte jusqu'à huit transmetteurs).
8. Le système quitte le mode d'apprentissage de transmetteur si le contacteur est mis en position "LOCK"/"OFF", si la portière est fermée ou après 2 minutes.

■ Maintenance du système

REMARQUE

Pour l'émetteur-récepteur du démarreur à distance du moteur:

Dans l'éventualité où la batterie du véhicule est remplacée, déchargée ou débranchée, il sera nécessaire de démarrer le véhicule au moins une fois en utilisant la clé avant d'activer le système de démarrage à distance du moteur. Cela est nécessaire pour permettre aux systèmes électroniques du véhicule de se resynchroniser.

▼ **Remplacement de la pile**

⚠ ATTENTION

- **Veillez à ne pas laisser de poussière, d'huile ou d'eau pénétrer à l'intérieur du transmetteur de démarrage à distance du moteur lors du remplacement des piles.**
- **Veillez à ne pas endommager le circuit imprimé se trouvant à l'intérieur du transmetteur de démarrage à distance du moteur lors du remplacement des piles.**
- **Veillez à ne pas laisser la pile et les autres pièces du boîtier démonté à portée de jeunes enfants, car ils risqueraient de les avaler.**
- **L'insertion d'une pile de type non adapté vous exposerait à des risques d'explosion. Insérez uniquement une pile de type identique ou équivalent.**
- **N'exposez pas la pile à des températures excessives (rayons directs du soleil, feu ou équivalent).**

Pour les modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

Effectuez la procédure décrite dans "Remplacer la pile du porte-clés d'accès" ☞P564.

Pour l'émetteur-récepteur du démarreur à distance du moteur:

La pile au lithium de 3 volts (modèle CR-

2450) fournie avec votre transmetteur de démarrage à distance du moteur est normalement utilisable pendant une durée d'un an, en fonction de l'usage que vous en faites. Lorsqu'elle commence à se vider, vous remarquerez une diminution de la distance d'utilisation (distance du véhicule à laquelle votre contrôle à distance fonctionne). Suivez les instructions ci-dessous pour remplacer la pile du transmetteur de démarrage à distance du moteur.

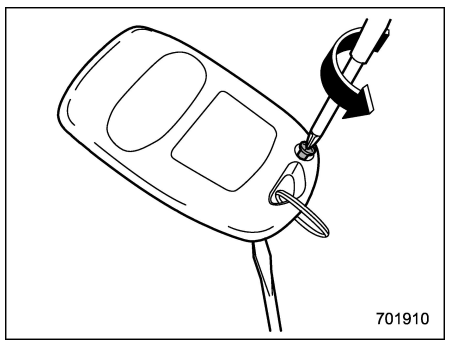

1. Retirez la petite vis cruciforme située sur le côté arrière, coin inférieur gauche du transmetteur.
2. Séparez soigneusement les deux éléments du transmetteur de démarrage à distance du moteur en faisant levier à l'aide d'un petit tournevis à lame plate.

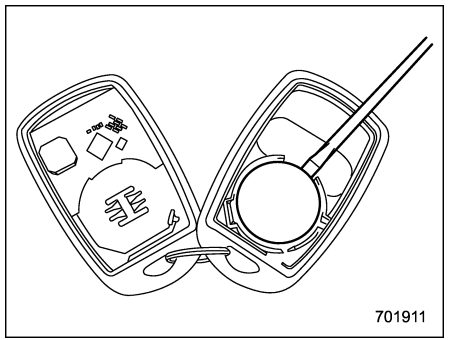

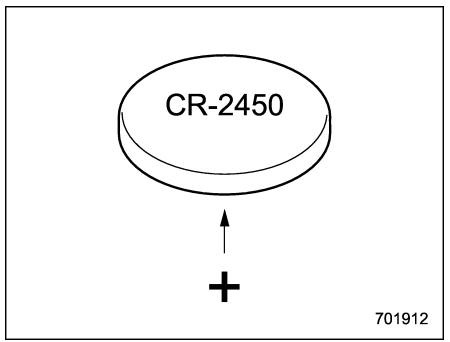

3. Retirez le circuit de la moitié inférieure du boîtier, retirez la pile et remplacez-la par une neuve. Veillez à prendre note de l'emplacement du symbole (+) sur l'ancienne pile avant de l'extraire afin de garantir une insertion correcte de la nouvelle pile (sur la pile, le symbole "+" doit être positionné à l'opposé de la carte de circuit imprimé de la télécommande).
4. Réassemblez avec précaution les deux éléments du boîtier, réinstallez la vis cruciforme puis testez le fonctionnement du système de démarrage à distance du moteur.

■ Certification pour le démarreur à distance du moteur

▼ Modèles spécification des États-Unis

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas engendrer des interférences gênantes, et (2) il doit

– SUITE –

être capable de subir toutes formes d'interférences, y compris des interférences susceptibles d'en perturber le fonctionnement.

▼ Modèles spécification du Canada

NOTE

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

REMARQUE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

203226

7-7. Transmission à variation continue

⚠ DANGER

Ne passez jamais de la position "P" ou "N" à la position "D" ou "R" tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Le véhicule ferait une embardée en avant ou en arrière.

⚠ ATTENTION

- **Observez les précautions suivantes. Dans le cas contraire, la transmission pourrait être endommagée.**
  - **– Ne passez à la position "P" ou "R" qu'après l'arrêt complet du véhicule.**
  - **– Ne passez pas de la position "D" à la position "R" ou inversement avant l'arrêt complet du véhicule.**
- **Ne faites jamais tourner le moteur à régime élevé pendant plus de 5 secondes dans une position autre que "N" ou "P" avec le frein serré ou avec les roues calées par les cales de roue. Cette pratique risque en effet de faire surchauffer le liquide de boîte de vitesses.**
- **Ne déplacez jamais le véhicule comme suit. Ceci est dangereux et peut entraîner un accident ou un dysfonctionnement inattendu.**
  - **– Déplacement en marche arrière par inertie avec le levier sélecteur placé sur une position de conduite en marche avant.**
  - **– Déplacement en marche avant par inertie avec le levier sélecteur placé sur la position "R".**
- **Pour garer le véhicule, serrez d'abord fermement le frein de stationnement, puis placez le levier sélecteur en position "P". Évitez de laisser le véhicule en stationnement pendant longtemps avec le levier sélecteur dans toute autre position car cela peut décharger complètement la batterie.**

■ Fonctions de la transmission à variation continue

La transmission à variation continue est commandée électroniquement et fournit une quantité infinie de rapports en marche avant et un rapport en marche arrière. Celle-ci est également dotée d'un mode manuel ou de la position "L".

REMARQUE

• Tant que la température du liquide de refroidissement du moteur est encore basse, la boîte de vitesses change de rapport à un régime moteur plus élevé que lorsque la température du liquide de refroidissement est suffisamment haute, ceci dans le but de faire monter le moteur plus rapidement en température et d'en améliorer la souplesse. Après la montée en température du moteur, les points de passage des vitesses redeviennent automatiquement normaux.

• Lorsque le liquide de boîte de vitesses vient d'être vidangé, le fonctionnement de la boîte de vitesses peut sembler inhabituel. Ceci est dû à l'annulation des données recueillies et mémorisées par le microprocesseur pour optimiser le moment où a lieu le passage des vitesses en fonction de l'état actuel du véhicule. Le retour au fonctionnement optimal de la boîte de vitesses se fait lorsque le véhicule a roulé un certain temps.

• Lorsque vous conduisez un véhicule modèle CVT sous des conditions de charge lourde continue telles que le remorquage d'un camping-car ou la montée d'une longue pente raide, la vitesse du moteur ou la vitesse du véhicule peut être automatiquement réduite. Il ne s'agit pas d'une anomalie. Cela provient de la fonction de contrôle du moteur qui maintient les performances de refroidissement du véhicule. La vitesse du moteur et du véhicule reviendra à la normale lorsque le moteur est capable de maintenir la performance optimale de refroidissement après que la charge lourde baisse. Conduire sous une charge lourde doit être effectué avec une extrême prudence. N'essayez pas de dépasser un véhicule devant lorsque vous conduisez sur une pente ascendante pendant un remorquage.

• La transmission à variation continue est un système de type à chaîne qui offre une efficacité de boîte de vitesses supérieure pour une économie de carburant maximale. À certains moments, en fonction des différentes conditions de conduite, un bruit de fonctionnement de la chaîne peut être entendu, ce qui est caractéristique de ce type de système.

■ Levier sélecteur

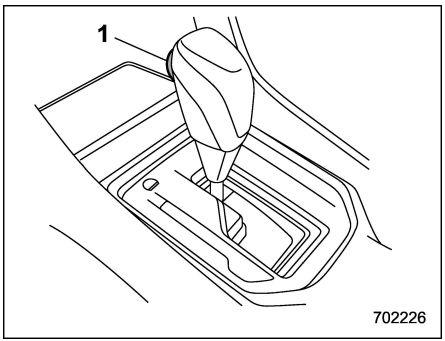

Type A

1) Bouton du levier sélecteur

– SUITE –

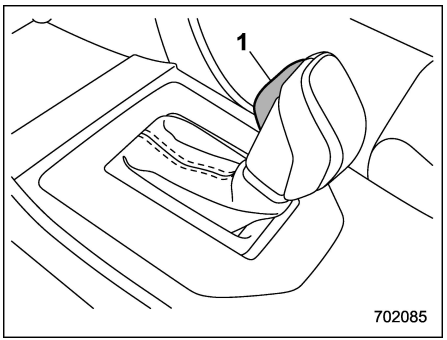

Type B
1) Bouton du levier sélecteur

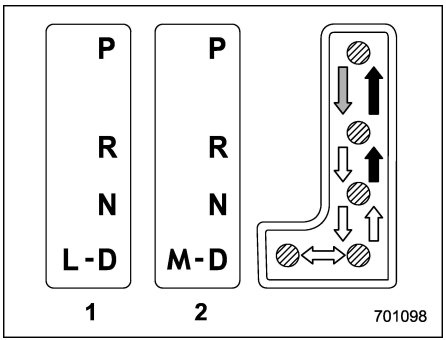

1) Modèles avec position “L”
2) Modèles avec mode manuel

⇨ : Tout en tenant la pédale de frein enfoncée, changez de rapport en appuyant sur le bouton du levier sélecteur.

➡ : Changez de rapport en appuyant sur le bouton du levier sélecteur.

⇨ : Changez de rapport sans appuyer sur le bouton du levier sélecteur.

Le levier sélecteur peut prendre quatre positions différentes: “P”, “R”, “N”, “D” et il est également doté d’un secteur “L” ou “M”.

REMARQUE

Sur certains modèles, pour protéger le moteur lorsque le levier sélecteur est en position “P” ou “N”, la fonction de protection empêche que le régime moteur n’augmente trop, même lorsque la pédale d’accélérateur est enfoncée jusqu’au plancher.

▼ P (stationnement)

Cette position s’utilise pour garer le véhicule et pendant le démarrage du moteur. Dans cette position, la boîte de vitesses est mécaniquement verrouillée pour empêcher le véhicule de bouger.

Pour vous garer, commencez par serrer fermement le frein de stationnement, puis passez sur la position “P”. Ne comptez pas sur la friction mécanique de la boîte de vitesses seule pour maintenir le véhicule immobile.

Pour passer le levier sélecteur de la position “P” à toute autre position, vous devez complètement appuyer sur la pédale de frein puis déplacer le levier sélecteur. Ceci évite que le véhicule ne fasse une embardée au démarrage.

▼ R (marche arrière)

Cette position s’utilise pour faire marche arrière. Pour passer de la position “N” à “R”, immobilisez complètement le véhicule puis mettez le levier en position “R” tout en enfonçant le bouton de levier sélecteur.

Lorsque le contacteur d'allumage est mis en position "ACC", il n'est possible de déplacer le levier sélecteur de la position "N" à la position "R" qu'en appuyant sur la pédale de frein. Pour plus de détails, reportez-vous à "Fonction de verrouillage du levier sélecteur" ☞P370.

▼ N (point mort)

Cette position s'utilise pour remettre le moteur en marche lorsqu'il a calé. Dans cette position, la boîte de vitesses est au point mort, ce qui signifie que ni les roues ni la boîte de vitesses ne sont verrouillées. Ainsi, même si la pente est très faible, le véhicule roule de son propre poids si le frein de stationnement n'est pas serré/la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Évitez de rouler en roue libre, c'est-à-dire de mettre la boîte de vitesses au point mort lorsque le véhicule se déplace. Le frein moteur n'a aucun effet dans ces conditions.

⚠ DANGER

Ne roulez pas avec le levier sélecteur en position "N" (neutre). Vous ne disposeriez alors d'aucun effet de frein moteur, ce qui augmenterait considérablement le risque d'accident.

▼ D (conduite)

Cette position s'utilise pour la conduite ordinaire. Le passage des rapports se fait automatiquement et de façon continue en fonction de la vitesse du véhicule et des accélérations demandées par le conducteur. Aussi, lors de la conduite en montée et en descente d'une colline, la boîte de vitesses assiste et contrôle la performance de conduite et le freinage du moteur tout en s'alignant sur la pente de la route.

Pour obtenir une accélération plus prononcée dans la position "D", enfoncez la pédale d'accélérateur jusqu'au plancher et maintenez-la ainsi. La transmission rétrograde automatiquement. Dans ce cas, la transmission fonctionne comme une boîte de vitesses automatique conventionnelle. Le rapport précédent est réadapté au moment où vous relâchez la pédale.

Sur les modèles avec mode manuel, si l'une des palettes située à l'arrière du volant est activée pendant la conduite en position "D", la boîte de vitesses passe provisoirement en mode manuel. Dans ce mode, vous pouvez changer de rapport à l'aide des leviers de passage. Pour des détails relatifs au mode manuel, reportez-vous à "Sélection du mode manuel" ☞P367. Une fois que la vitesse du véhicule se stabilise, la boîte de vitesses passe du mode manuel pour revenir en position "D" pour une conduite normale.

■ Sélection du mode manuel (selon modèles)

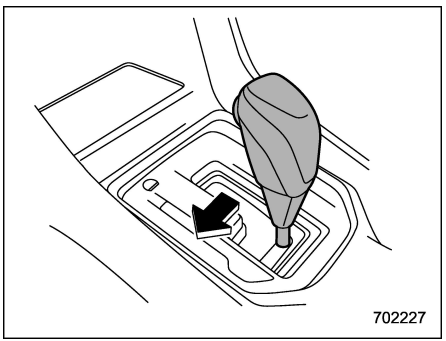

Type A

– SUITE –

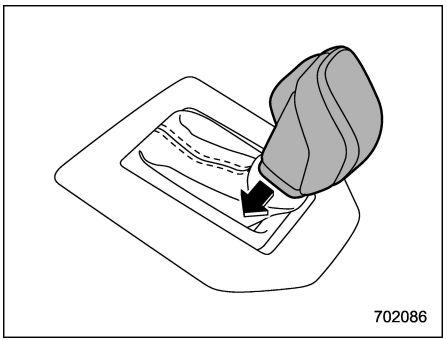

Type B

La sélection du mode manuel peut se faire aussi bien pendant que le véhicule roule qu'à l'arrêt. Déplacez le levier sélecteur de la position "D" à la position "M" pour sélectionner le mode manuel.

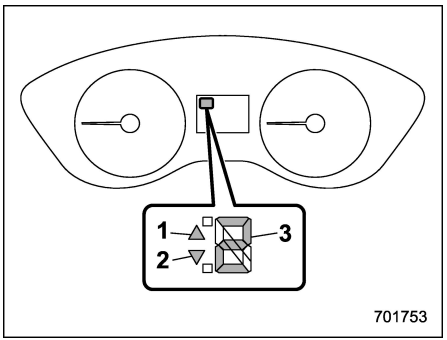

Indicateur de levier sélecteur/de la position du rapport engagé (type A)

1) Indicateur de passage au rapport supérieur
2) Indicateur de passage au rapport inférieur
3) Indicateur du rapport engagé

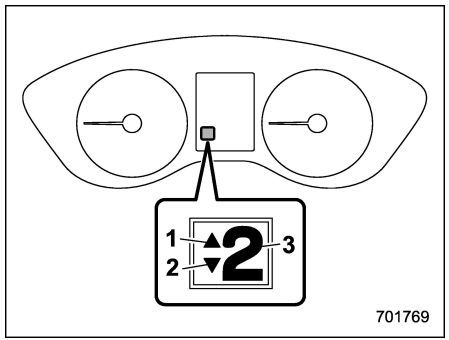

Indicateur de levier sélecteur/de la position du rapport engagé (type B)

1) Indicateur de passage au rapport supérieur
2) Indicateur de passage au rapport inférieur
3) Indicateur du rapport engagé

Lorsque le mode manuel est sélectionné, l'indicateur du rapport engagé et l'indicateur de passage au rapport supérieur et/ou inférieur situés sur les instruments de bord s'allument.

L'indicateur de la position du rapport engagé indique quelle est la vitesse actuellement en prise dans la gamme suivante.

- Du 1er au 7ème rapport (sauf pour les modèles Subaru Forester Wilderness)

● Du 1er au 8ème rapport (pour les modèles Subaru Forester Wilderness)

Les indicateurs de passage au rapport supérieur et inférieur indiquent qu'un changement de rapport est possible. Il est possible de passer au rapport supérieur lorsque l'indicateur "▲" est allumé. Il est possible de passer au rapport inférieur lorsque l'indicateur "▼" est allumé. Lorsque les deux indicateurs sont allumés, il est possible de passer au rapport supérieur ou inférieur. Lorsque le véhicule s'arrête (par exemple aux feux de circulation), l'indicateur de passage au rapport inférieur s'éteint.

Les changements de vitesse peuvent être effectués en utilisant le levier de passage derrière le volant.

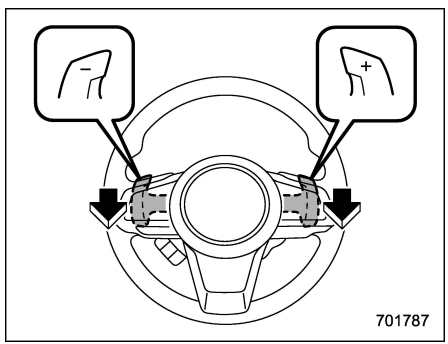

Pour passer au rapport supérieur suivant, tirez le levier de passage indiqué par "**+**". Pour passer au rapport inférieur précédent, tirez le levier de passage indiqué par "**–**".

Pour quitter le mode manuel, sortez le levier sélecteur de la position "M" pour le ramener en position "D".

⚠ ATTENTION

Ne posez ou n'accrochez rien sur les leviers de passage. Ceci peut entraîner des changements de vitesse indésirables.

REMARQUE

Lisez attentivement les observations suivantes que vous devez garder présentes à l'esprit lorsque vous utilisez le mode manuel.

● Si vous essayez de passer au rapport inférieur lorsque le régime moteur est trop élevé, c'est-à-dire lorsque cela ferait entrer l'aiguille du compte-tours dans la zone rouge, le système émet des bips sonores pour vous avertir que cela n'est pas possible.

● Si vous essayez de passer au rapport supérieur lorsque la vitesse du véhicule est trop basse, la boîte de vitesses ne répondra pas.

● Vous pouvez sauter des rapports (par exemple, passer de 4ème en 2ème) en actionnant le levier de passage à deux reprises rapidement.

● Lorsque le véhicule se met à l'arrêt, la boîte de vitesses passe automatiquement en 1ère.

● Si la température du liquide de boîte de vitesses devient trop élevée, le témoin avertisseur "AT OIL TEMP" des instruments de bord s'allume. Garez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr, puis laissez le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce que le témoin avertisseur s'éteigne.

– SUITE –

■ Sélection de “L” (selon modèles)

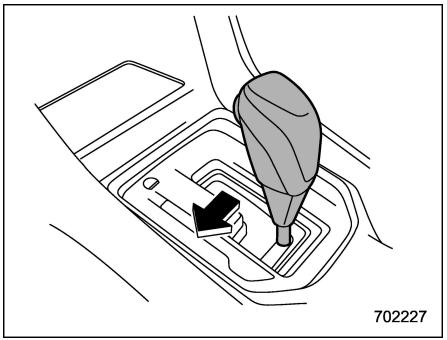

Type A

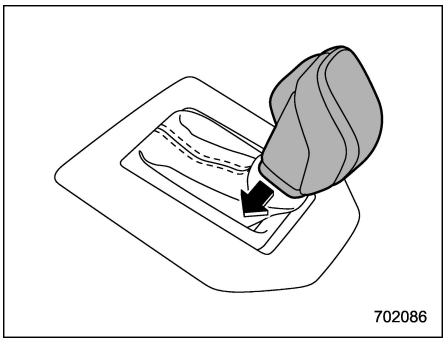

Type B

Le mode “L” correspond à l’utilisation du frein moteur lors d’une descente, etc. Pour sélectionner ce mode, déplacez le levier sélecteur de la position “D” à la position “L”.

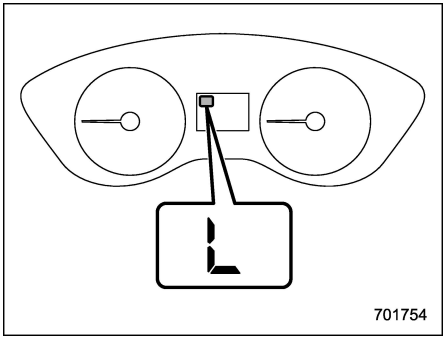

Type A

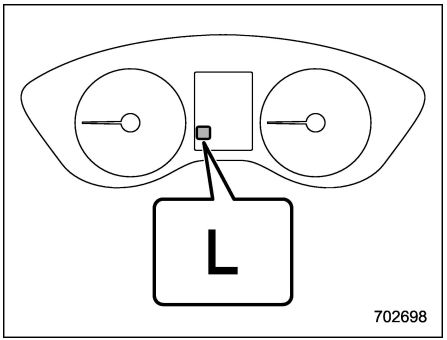

Type B

À la sélection, l’indicateur “L” situé sur les instruments de bord s’allume.

Pour désélectionner le mode “L”, déplacez le levier sélecteur vers la position “D”.

■ Fonction de verrouillage du levier sélecteur

La fonction de verrouillage du levier sélecteur aide à prévenir une mauvaise manipulation du levier sélecteur.

- Le levier sélecteur ne peut pas être manipulé tant que le contacteur d’allumage n’est pas mis en position “ON” et la pédale de frein n’est pas enfoncée.
- Le levier sélecteur ne peut pas être déplacé de la position “P” à toute autre position avant que la pédale de frein ne soit enfoncée. Enfoncez d’abord la pédale de frein et manipulez ensuite le levier sélecteur.
- Seule la position “P” vous permet de tourner le contacteur d’allumage de la position “ACC” à la position “LOCK”/“OFF” et de retirer la clé du contacteur d’allumage.
- Si le contacteur d’allumage est mis en position “ACC” lorsque le levier sélecteur est en position “N”, il peut être impossible de déplacer le levier sélecteur en position “P” sans enfoncer la pédale de frein et appuyer sur le bouton de levier sélecteur.

▼ **Déverrouillage du levier sélecteur**

Si le levier sélecteur ne peut pas être actionné, remettez le contacteur d'allumage en position "ON" et déplacez le levier sélecteur en position "P" avec le bouton de levier sélecteur et la pédale de frein enfoncés.

Si le levier sélecteur ne bouge pas après avoir effectué la procédure ci-dessus, vérifiez et confirmez ce qui suit, puis libérez le verrouillage du levier sélecteur en conséquence.

- **Lorsque le levier sélecteur ne peut pas se déplacer de "P" à "N":**

Reportez-vous à "Déverrouillage du levier sélecteur à l'aide du bouton de déverrouillage du levier sélecteur" ☞P371.

- **Lorsque le levier sélecteur ne peut pas se déplacer de "N" à "R", "P":**

Placez le contacteur d'allumage en position "ACC", puis déplacez le levier sélecteur en position "P" avec la pédale de frein enfoncée.

Si le levier sélecteur ne bouge toujours pas, reportez-vous à "Déverrouillage du levier sélecteur à l'aide du bouton de déverrouillage du levier sélecteur" ☞P371.

Si le verrouillage du levier sélecteur ne peut pas être libéré sans utiliser le bouton de déverrouillage du levier sélecteur dans les cas ci-dessus, cela peut indiquer un dysfonctionnement du système de verrouillage du levier sélecteur ou du contrôle du véhicule.

Contactez un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible pour une inspection.

▼ **Déverrouillage du levier sélecteur à l'aide du bouton de déverrouillage du levier sélecteur**

Effectuez la procédure suivante pour déverrouiller le verrouillage du levier sélecteur.

1. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur.

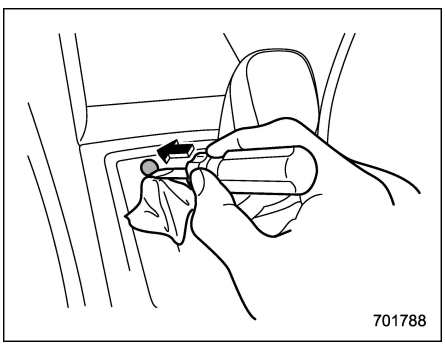

2. Couvrez la lame d'un tournevis d'un morceau de ruban adhésif ou d'un chiffon et utilisez-la pour retirer le couvercle de verrouillage du levier sélecteur. Le bouton de déverrouillage du levier sélecteur est situé sous le couvercle de verrouillage du levier sélecteur.

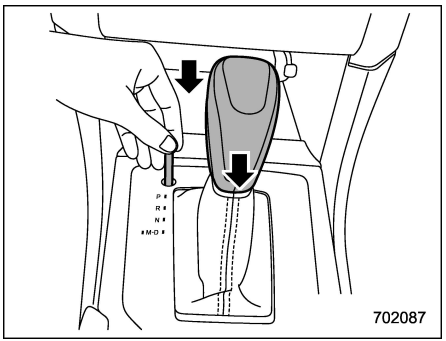

3. En serrant la pédale de frein, insérez un tournevis dans l'orifice, appuyez sur le bouton de déverrouillage du levier sélecteur avec le tournevis et déplacez le levier sélecteur.

Si le levier sélecteur ne se déplace pas après avoir effectué la procédure ci-dessus, le système de verrouillage du levier sélecteur peut être en dysfonctionnement. Contactez un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible pour une inspection.

– SUITE –

■ Conseils de conduite

⚠ ATTENTION

Si les pédales d'accélérateur et de frein sont enfoncées en même temps, le couple moteur peut être limité. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

- Utilisez toujours le frein à pied ou le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt avec le levier en position "D" ou "R".
- Assurez-vous de serrer le frein de stationnement lorsque vous garez le véhicule. Ne comptez pas sur la friction mécanique de la boîte de vitesses seule pour maintenir le véhicule immobile.
- Ne retenez pas le véhicule à l'arrêt dans les côtes au moyen de la boîte en position "D". Utilisez les freins.
- Bien que cela se produise rarement, il arrive que le moteur cliquette lorsque le véhicule accélère fortement ou démarre rapidement à partir de l'arrêt complet. Ce phénomène n'indique pas une anomalie.

7-8. SI-DRIVE

Le système SI-DRIVE (SUBARU Intelligent Drive) maximise les performances, le contrôle et l'efficacité du moteur.

Ce système comprend deux modes: Intelligent (I), Sport (S) et Sport Sharp (S#). Vous pouvez modifier les caractéristiques du groupe moteur à l'aide des commandes SI-DRIVE.

■ Mode Intelligent (I)

▼ Pour une conduite efficace et en douceur

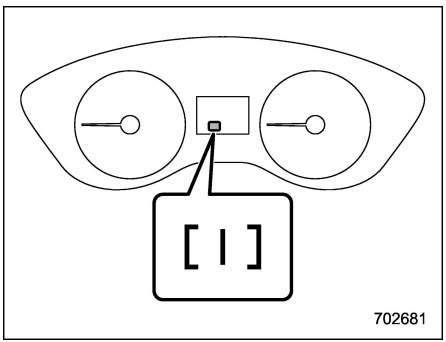

Type A

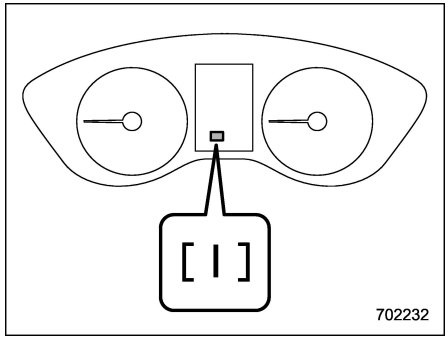

Type B

Les caractéristiques d'accélération linéaires du mode Intelligent (I) sont idéales pour une conduite normale.

Le mode Intelligent (I) équilibre la performance du véhicule, permettant une meilleure économie de carburant et une conduite en douceur, sans stress. La puissance émise pendant les accélérations est modérée, pour une économie de carburant maximum.

C'est le mode idéal pour la conduite urbaine et dans des situations pour lesquelles une puissance maximale n'est pas nécessaire. Ceci permet un meilleur contrôle dans des conditions de conduite difficiles, sur chaussée glissante ou surface molle ou friable par exemple, en raison de la réponse des gaz plus modé-

rée.

■ Mode Sport (S) (selon modèles)

▼ Pour une conduite efficace dans toutes les conditions

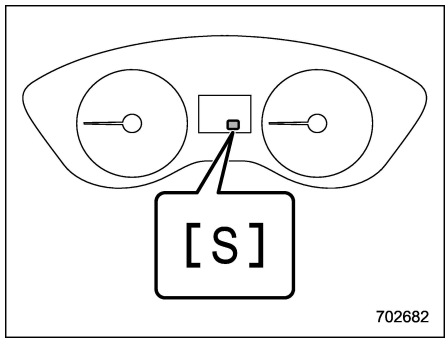

Type A

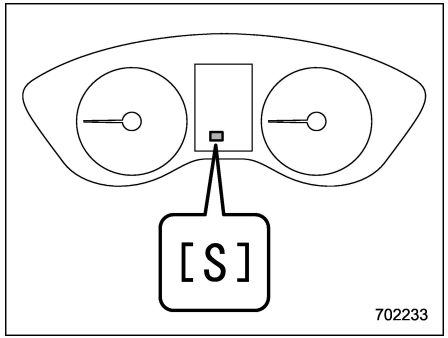

Type B

Le mode Sport (S) fournit une puissance moteur de choix pour ceux qui veulent faire de la conduite leur aventure personnelle.

■ Mode Sport Sharp (S#) (selon modèles)

▼ Pour des performances de conduite optimales

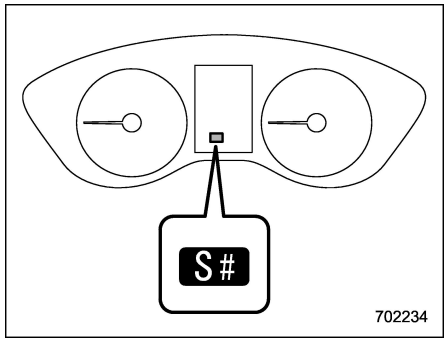

Le mode Sport Sharp (S#) offre aux amoureux de la conduite sportive des niveaux grisants de performance et de contrôle moteur. Le papillon des gaz a davantage de répondant, quel que soit le régime moteur. Procurant un plaisir de conduite illimité, ce mode est idéal pour aborder les routes sinueuses et rattraper ou doubler d'autres véhicules en toute confiance sur l'autoroute.

– SUITE –

■ Commandes SI-DRIVE

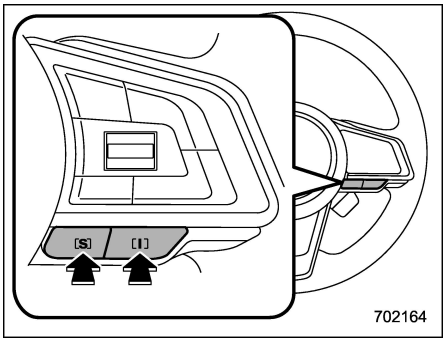

Commandes SI-DRIVE de type A

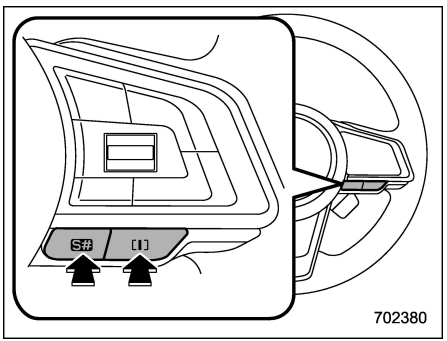

Commandes SI-DRIVE de type B

- Pour sélectionner le mode Intelligent (I), appuyez sur le commutateur “I”.
- Pour sélectionner le mode Sport (S), appuyez sur le commutateur “S”.
- Pour sélectionner le mode Sport Sharp (S#), appuyez sur le commutateur “S#”.

REMARQUE

- **Tant que le moteur est froid, vous ne pouvez pas passer au mode Sport Sharp (S#).**
- **La prochaine fois que vous allumez le moteur après l’avoir éteint en mode Sport (S) (type A) ou Sport Sharp (S#) (type B), le mode SI-DRIVE passe au mode Intelligent (I).**
- **Pendant que le moteur tourne, si le témoin avertisseur d’anomalie moteur CHECK ENGINE/témoin indicateur de dysfonctionnement s’allume, le mode SI-DRIVE passe au mode Sport (S) (type A) ou au mode Sport Sharp (S#) (type B). Dans ce cas, il n’est pas possible de passer à un autre mode.**
- **Si aucun des indicateurs SI-DRIVE clignotent, le système SI-DRIVE peut être en dysfonctionnement. Contactez votre concessionnaire SUBARU.**

7-9. Direction assistée

■ Témoin avertisseur de direction assistée

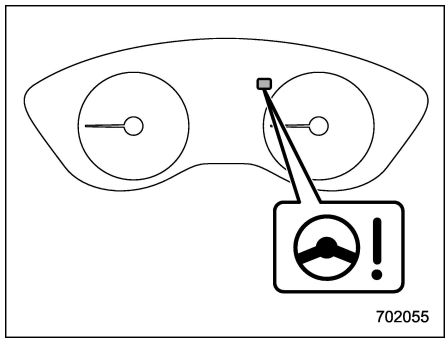

■ Fonctions du système de direction assistée

Le véhicule est équipé d’un système de direction assistée électrique. Lors de la mise sur “ON” du contacteur d’allumage, le témoin avertisseur de direction assistée situé sur les instruments de bord s’allume pour informer le conducteur que le système d’avertissement fonctionne normalement. Ensuite, si le moteur a démarré, le témoin s’éteint pour informer le conducteur que l’assistance par la direction assistée est opérationnelle.

⚠ ATTENTION

Lorsque le témoin avertisseur de direction assistée est allumé, il peut y avoir plus de résistance lorsque le volant est actionné. Roulez prudemment jusque chez le concessionnaire SUBARU le plus proche et faites contrôler le véhicule immédiatement.

REMARQUE

Si le volant est actionné des façons suivantes, le système de contrôle de la direction assistée peut temporairement limiter la direction assistée afin d'éviter une surchauffe des composants du système, tels que l'ordinateur de contrôle et le moteur d'entraînement.

- **Le volant est actionné fréquemment et est tourné brusquement lorsque le véhicule est manœuvré à des vitesses extrêmement faibles, comme en tournant fréquemment le volant lors d'un stationnement en parallèle.**
- **Le volant reste dans la position entièrement tournée pendant une longue période de temps.**

Dans ces moments-ci, il y aura plus de résistance lors du braquage. Il ne s'agit toutefois pas d'une anomalie. La force de braquage normale sera rétablie lorsque le volant n'est pas utilisé pendant un certain temps et que le système de contrôle de la direction assistée a pu refroidir. Cependant, si la direction assistée est actionnée d'une manière atypique qui provoque trop fréquemment une limitation de la direction assistée, cela peut entraîner un dysfonctionnement du système de contrôle de la direction assistée.

7-10. Freinage

■ Remarques d'ordre général sur le freinage

⚠ DANGER

Ne gardez pas le pied posé sur la pédale de frein pendant la conduite. Cela peut causer une dangereuse surchauffe des freins et use inutilement les plaquettes de frein.

▼ Si les freins ont été mouillés

Lorsque vous conduisez sous la pluie ou après avoir lavé le véhicule, il se peut que les freins deviennent humides. Les distances de freinage sont alors plus grandes. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour faire réchauffer les freins tout en roulant à vitesse modérée.

▼ Utilisation du frein moteur

N'oubliez pas d'utiliser l'effet de frein moteur en plus de la pédale de frein. Lors d'une rétrogradation, si vous n'utilisez que le frein à pied, les freins finissent par perdre leur efficacité du fait de l'échauffement du liquide de frein que produit la surchauffe des plaquettes. Pour éviter cela, rétrogradez à un rapport de boîte

– SUITE –

inférieur pour obtenir un effet de frein moteur plus puissant.

▼ Freinage en cas de crevaison

N'enfoncez pas brusquement la pédale de frein en cas de crevaison d'un pneu. Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule. Continuez à avancer en ligne droite tout en réduisant progressivement la vitesse. Quittez ensuite lentement la route et garez le véhicule dans un endroit sûr.

■ Système des freins

▼ Deux circuits séparés

Votre véhicule est équipé de systèmes des freins à deux circuits séparés. Chacun des deux circuits commande les deux roues diagonalement opposées. En cas de panne d'un des circuits de freinage, l'autre moitié du système continue à fonctionner. La pédale de frein descend plus près du plancher que d'habitude et il faut appuyer beaucoup plus fort. La distance nécessaire pour immobiliser le véhicule est beaucoup plus longue.

▼ Servofrein à dépression (modèles avec le servofrein à dépression)

Le servofrein à dépression utilise la dépression du collecteur d'admission du moteur et une pompe à vide pour assister la force de freinage. N'éteignez pas le moteur lors de la conduite car cela désactive le servofrein à dépression, entraînant une faible puissance de freinage.

Toutefois, les freins continuent à fonctionner même si le servofrein à dépression ne fonctionne plus. Dans ce cas, vous devez toutefois appuyer sur la pédale de frein avec beaucoup plus de force que d'habitude, et la distance de freinage augmente.

▽ Fonction de multiplication de pression d'appoint en cas d'échec de la pression à vide

Lorsque le contacteur d'allumage est mis sur "ON" et que le moteur est en marche, la fonction de multiplication de pression d'appoint fonctionne lorsque la performance du servofrein est diminuée en raison d'un manque de multiplication de pression.

Lorsque la pédale de frein est enfoncée alors que la fonction de multiplication de pression d'appoint est en marche, cela génèrera un son de fonctionnement et une vibration de la pédale de frein. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

▼ Servofrein électronique (modèles avec le servofrein électronique)

Le véhicule est équipé d'un servofrein électronique pour fournir une force de freinage supplémentaire. Ne coupez pas le contacteur d'allumage lors de la conduite car cela désactive le servofrein, entraînant une faible puissance de freinage.

Toutefois, les freins continuent à fonctionner même si le servofrein ne fonctionne plus. Dans ce cas, vous devez appuyer sur la pédale de frein avec beaucoup plus de force que lors d'un freinage normal, et la distance de freinage augmente.

REMARQUE

Lorsque les opérations suivantes sont effectuées, un son de fonctionnement du module de commande électronique d'amplification du freinage peut se faire entendre. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

- **Actionnement de la pédale de frein.**
- **Ouverture de la portière du conducteur.**
- **Activation de la fonction EyeSight.**
- **Plusieurs minutes se sont écoulées après l'arrêt du moteur.**

▽ Fonction de multiplication de pression d'appoint en cas d'échec du servofrein électronique

En cas de dysfonctionnement du système de freinage, la puissance de freinage sera stockée en contrôlant la pression hydraulique du système VDC.

Lorsque la pédale de frein est enfoncée alors que la fonction de multiplication de pression d'appoint est en marche, cela génèrera un son de fonctionnement et une vibration de la pédale de frein.

▼ **Système d'assistance au freinage**

⚠ DANGER

N'ayez pas une confiance aveugle dans le système d'assistance au freinage. Ce système n'augmente pas la capacité de freinage du véhicule au-delà de ses limites. En cours de conduite, prenez toujours un maximum de précautions en tenant compte de la vitesse du véhicule et des distances de sécurité à respecter.

⚠ ATTENTION

En cas de freinage soudain obligatoire, maintenez la pédale de frein fortement enfoncée afin d'activer le système d'assistance au freinage.

L'assistance au freinage est un système destiné à assister le conducteur. Il assiste la force de freinage lorsque le conducteur ne peut enfoncer fortement la pédale de frein et que la force de freinage est insuffisante.

L'assistance au freinage génère une force de freinage qui dépend de la vitesse à laquelle le conducteur enfonce la pédale de frein.

REMARQUE

Une pression forte ou soudaine sur la pédale de frein entraîne ce qui suit. Toutefois, ces phénomènes ne sont pas signe de défectuosité; le système d'assistance au freinage fonctionne correctement.

- **Vous pouvez avoir l'impression que l'actionnement de la pédale de frein demande moins de force, et que la force de freinage est supérieure.**
- **Il se peut que vous entendiez le bruit de fonctionnement de l'ABS en action venant du compartiment moteur.**

■ Indicateurs d'avertissement d'usure des plaquettes de frein à disque

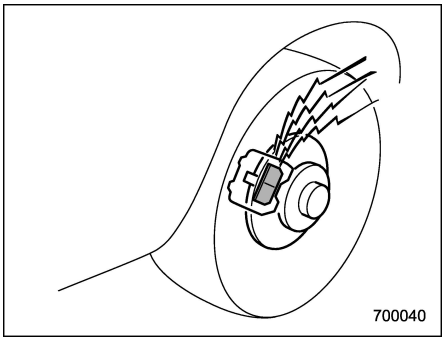

Les indicateurs d'avertissement d'usure des plaquettes de frein à disque émettent un bruit caractéristique pour vous avertir lorsque les plaquettes sont usées.

Lorsque vous entendez un couinement ou un raclement en provenance des freins à disque pendant le freinage, faites immédiatement contrôler le véhicule par votre concessionnaire SUBARU.

7-11. ABS (système de freins antiblocage)

L'ABS empêche le blocage des roues qui se produit lors d'un freinage brusque ou sur des chaussées glissantes. Il aide ainsi à empêcher la perte de contrôle de la direction entraînée par le blocage des roues et améliore la stabilité directionnelle.

Lorsque l'ABS entre en action, vous entendez parfois un léger bruit de crécelle accompagné de légères vibrations dans la pédale de frein. Ceci est normal lorsque l'ABS fonctionne.

L'ABS ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) environ.

⚠ DANGER

Observez toujours la plus grande prudence pendant la conduite. Ne soyez pas trop confiant du fait que vous conduisez un véhicule pourvu de l'ABS car il pourrait en résulter un grave accident.

⚠ ATTENTION

- **L'ABS ne rend pas toujours la distance d'arrêt plus courte. Il faut donc rester prudent et toujours maintenir la distance de sécurité avec les autres véhicules.**
- **Sur routes en mauvais état, sur du gravier, sur routes gelées ou dans la neige fraîche, les distances de freinage peuvent être plus longues pour un véhicule muni de l'ABS que pour un véhicule qui n'en est pas équipé. Ainsi, lors de la conduite dans de telles conditions, ralentissez et gardez une distance suffisante par rapport aux autres véhicules.**
- **Lorsque des chaînes antidérapantes sont installées, les distances de freinage peuvent être plus longues pour un véhicule équipé de l'ABS que pour un véhicule qui n'en est pas équipé. Assurez-vous de réduire votre vitesse et de maintenir une distance sûre avec le véhicule à l'avant.**
- **Lorsque vous sentez que l'ABS est en action, il faut maintenir une pression constante sur la pédale de frein. Ne pompez pas sur la pédale de frein car cela perturbe le bon fonctionnement de l'ABS.**

■ Fonction d'auto-contrôle de l'ABS

Juste au moment où le véhicule démarre, il arrive que vous sentiez des vibrations de la pédale de frein comme lorsque l'ABS est en action, et que vous entendiez le bruit de fonctionnement de l'ABS en provenance du compartiment moteur. Ceci provient d'un essai fonctionnel automatique de l'ABS en cours et ne doit pas être considéré comme anormal.

■ Témoin avertisseur des freins antiblocage ABS

Reportez-vous à "Témoin avertisseur des freins antiblocage ABS" ☞P200.

7-12. Système EBD (répartition électronique de la force de freinage)

Le système EBD renforce l'efficacité du freinage en affectant aux freins arrière une plus grande proportion de la force de freinage. Sa fonction consiste à ajuster la répartition de la force de freinage vers les roues arrière en fonction des conditions de charge du véhicule et de sa vitesse.

Le système EBD fait partie intégrante de l'ABS et utilise certains des composants de l'ABS pour assurer sa fonction d'optimisation de répartition de la force de freinage. En cas de dysfonctionnement d'un des composants ABS utilisés par le système EBD, le système EBD ne peut plus fonctionner lui non plus.

Lorsque le système EBD est activé, il arrive que vous entendiez un léger bruit de crécelle ou que vous sentiez de légères vibrations dans la pédale de frein. Ceci est normal et ne doit pas être considéré comme un défaut de fonctionnement.

■ En cas de dysfonctionnement du système EBD

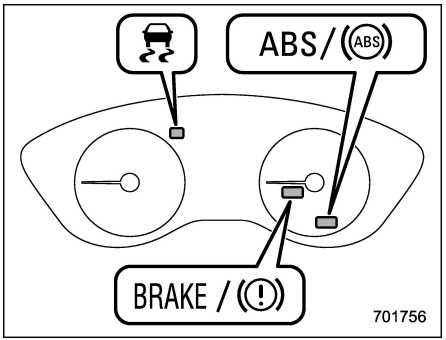

En cas de dysfonctionnement du système EBD, le système cesse de fonctionner, et les témoins avertisseurs suivants s'allument simultanément.

- Témoin avertisseur du système des freins
- Témoin avertisseur des freins antiblocage ABS
- Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule

Si les deux témoins avertisseurs restent allumés même avec le frein de stationnement desserré, le niveau de liquide de frein peut être faible ou il peut y avoir un problème avec le système EBD. Garez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez un concessionnaire Subaru.

⚠ DANGER

- **Il est dangereux de conduire avec le témoin avertisseur du système des freins allumé. Ceci indique que votre système de freins risque de ne pas fonctionner normalement. Si le témoin reste allumé, faites immédiatement contrôler les freins par un concessionnaire SUBARU.**
- **Si vous avez un doute quant au bon fonctionnement des freins, ne conduisez pas le véhicule. Faites-le remorquer jusque chez le concessionnaire SUBARU le plus proche pour le faire réparer.**

7-13. Système du Contrôle de Dynamique du Véhicule

■ Précautions de sécurité

⚠ DANGER

Observez toujours la plus grande prudence pendant la conduite. Ne soyez pas trop confiant du fait que vous conduisez un véhicule pourvu du système du Contrôle de Dynamique du Véhicule car il pourrait en résulter un grave accident.

⚠ ATTENTION

- **Même si votre véhicule est équipé du système du Contrôle de Dynamique du Véhicule, cela ne vous dispense pas d'utiliser des pneus hiver sur les routes enneigées ou verglacées, ni de réduire sensiblement la vitesse du véhicule sur de telles surfaces. Le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule à lui seul n'est pas une garantie contre le risque d'accident en toute situation.**
- **L'activation du système du Contrôle de Dynamique du Véhicule est un signe que la route sur laquelle le véhicule roule est glissante; le fait que le véhicule soit équipé du système du Contrôle de Dynamique du Véhicule ne garantit pas que le contrôle du véhicule puisse être maintenu en tous temps et dans toutes les situations. Toute entrée en action du système doit être interprétée comme une incitation à réduire très sensiblement la vitesse du véhicule.**
- **Chaque fois que les organes de la suspension, les organes de la direction ou un essieu ont été retirés d'un véhicule, il faut faire contrôler ce système par un concessionnaire agréé SUBARU.**
- **Pour que le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule puisse fonctionner correctement, observez les précautions suivantes:**
  - **Les pneus montés sur les quatre roues du véhicule doivent être de même taille, de même type et de même marque. En outre, l'usure doit être la même sur les quatre pneus.**
  - **Maintenez la pression des pneus à une valeur appropriée, comme indiqué sur la plaque du véhicule collée contre le montant de portière côté conducteur.**
  - **En cas de crevaison, il ne faut utiliser que la roue de secours de type provisoire spécifiée. Lorsque la roue de secours de type provisoire est en service, l'efficacité du système de Contrôle de Dynamique du Véhicule s'en trouve réduite et il faut en tenir compte pour conduire dans ces conditions.**
- **Si les pneus sont dépareillés, le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule peut ne pas fonctionner correctement.**
- **Le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule aide à prévenir des mouvements instables du véhicule tels que les dérapages en utilisant les freins et la force motrice. Sauf en cas de nécessité absolue, ne désactivez pas le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule. Si vous devez désactiver le système de**

Contrôle de Dynamique du Véhicule, conduisez très attentivement en vous basant sur les conditions de la surface de la route.

■ Fonctions du système

En cas de patinage et/ou de dérapage sur chaussée glissante, et/ou en virage et/ou au cours d'une manœuvre d'évitement, le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule ajuste la puissance du moteur et les forces de freinage respectives des différentes roues pour aider à maintenir la traction et le contrôle de direction.

- **Fonction de contrôle de traction**

La fonction de contrôle de traction est conçue pour éviter le patinage des roues motrices sur chaussée glissante, et aide donc à maintenir la traction et le contrôle de direction. Cette fonction est active lorsque le témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule clignote.

- **Fonction de suppression du dérapage**

La fonction de suppression du dérapage est conçue pour aider à maintenir la stabilité de la direction en supprimant la tendance des roues à glisser sur le côté lors du braquage du volant. Cette fonction est active lorsque le témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule clignote.

REMARQUE

• Le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule peut être considéré comme fonctionnant normalement sous les conditions suivantes.

– De légères vibrations sont ressenties sur la pédale de frein.

– Vous ressentez de légères secousses du véhicule et du volant de direction.

– Lors de la mise en marche du moteur ou lors d'un démarrage après avoir mis le moteur en marche, vous entendrez un bruit caractéristique de fonctionnement en provenance du compartiment moteur.

– Peu après avoir mis le moteur en marche et pris la route, la pédale de frein donne l'impression de subir des secousses.

• Dans les situations démontrées dans la liste ci-après, le véhicule peut être moins stable que le conducteur n'en a l'impression. Il est alors possible que le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule s'active. Un tel fonctionnement n'indique pas une anomalie du système.

– Sur les routes couvertes de gravillons ou d'ornières

– Sur les routes non revêtues d'un enrobé de finition

– Lorsque le véhicule tracte une remorque

– Lorsque le véhicule est équipé de pneus neige ou de pneus hiver.

• Lorsque le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule est en action, la sensation à la manœuvre du volant de direction est légèrement différente de la sensation habituelle.

• Réduisez toujours votre vitesse à l'approche d'un virage, même si votre véhicule est équipé du système de Contrôle de Dynamique du Véhicule.

• Arrêtez toujours le moteur avant de remplacer une roue. Le non-respect de cette précaution peut perturber le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule qui ne peut plus fonctionner correctement.

– SUITE –

■ Moniteur de système du Contrôle de Dynamique du Véhicule

Reportez-vous à “Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule/Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule” ☞P205 et “Témoin indicateur de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule” ☞P207.

■ Commande de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule

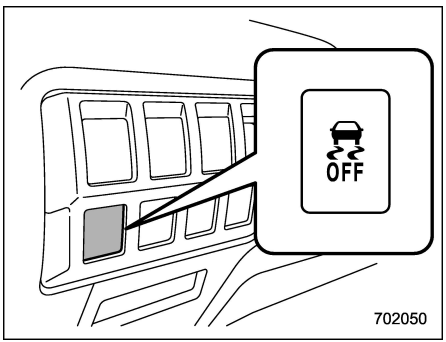

Type A

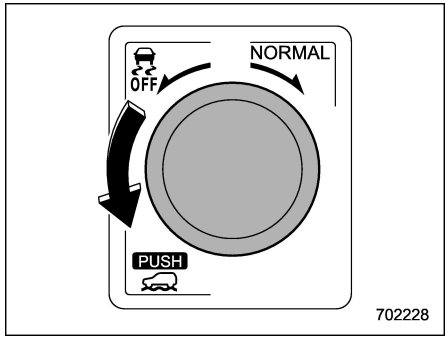

Type B

Appuyez sur la commande de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule ou tournez-la pour désactiver le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule. La création d’un patinage des roues de conduite adéquat par la désactivation du système de Contrôle de Dynamique du Véhicule peut vous aider à vous rétablir d’un manque de traction. Utilisez la commande de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule si nécessaire.

- Lors d’un départ arrêté en pente raide sur route enneigée, sur des gravillons, ou sur d’autres surfaces glissantes
- Pour dégager le véhicule lorsque les roues sont enlisées dans de la boue ou de la neige profonde

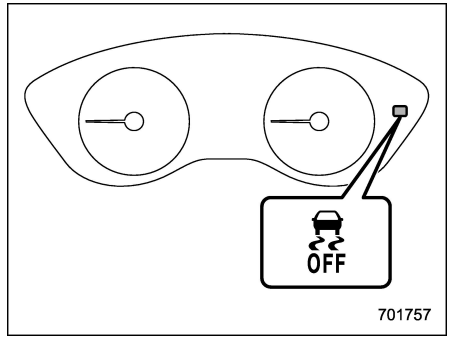

Lorsque la commande est pressée ou tournée durant le fonctionnement du moteur, le témoin indicateur de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule “OFF” situé sur les instruments de bord s’allume. Le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule se désactive et le véhicule se comporte alors comme les modèles non équipés de ce système. Appuyer à nouveau sur la commande (type A) ou la tourner sur le côté “NORMAL” (type B) pour réactiver le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule entraîne l’extinction du témoin indicateur de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule.

Lorsque le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule est désactivé, l’amélioration de la traction et de la stabilité qu’offre le système du Contrôle de Dyna-

mique du Véhicule n'est plus disponible. Vous ne devez donc pas mettre le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule hors service, sauf dans les situations mentionnées ci-dessus.

REMARQUE

• Lorsque la commande a été enfoncée (type A) ou tournée (type B) pour désactiver le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule, celui-ci se réactive automatiquement la prochaine fois que le contacteur d'allumage est mis sur la position "LOCK"/"OFF" et que le moteur est redémarré.

• Une pression (type A) ou une rotation (type B) maintenue d'au moins 30 secondes de la commande provoque l'extinction du témoin indicateur et l'activation du système de Contrôle de Dynamique du Véhicule, et toute pression ultérieure sur la commande reste sans effet. Pour pouvoir utiliser à nouveau la commande, ramenez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF", puis remettez le moteur en marche.

• Si le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule a été désactivé en appuyant sur la commande (type A) ou en la tournant (type B), les performances routières du véhicule sont comparables à celles d'un véhicule qui n'est pas équipé du système du Contrôle de Dynamique du Véhicule. Sauf en cas d'absolue nécessité, ne désactivez pas le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule.

• Même lorsque le système de Contrôle de Dynamique du Véhicule est désactivé, les composants du système de commande des freins peuvent quand même s'activer. Lorsque le système de commande des freins est activé, le témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule clignote.

7-14. X-MODE (selon modèles)

⚠ DANGER

- **Faites toujours preuve d'une grande prudence pendant la conduite. Ne soyez pas trop confiant du fait que vous conduisez un véhicule pourvu du X-MODE car il pourrait en résulter un grave accident.**
- **Observez toujours la plus grande prudence pendant la conduite. Ne soyez pas trop confiant du fait que vous conduisez un véhicule pourvu de la fonction de contrôle en descente (selon modèles) car il pourrait en résulter un grave accident. Soyez particulièrement vigilant et appuyez au besoin sur la pédale de frein lorsque vous descendez une forte pente ou roulez sur une chaussée gelée, boueuse ou sablonneuse. Le défaut de maîtrise de la vitesse du véhicule peut entraîner une perte de contrôle et causer un grave accident.**

– SUITE –

⚠ ATTENTION

- **Même si votre véhicule est équipé du X-MODE, cela ne vous dispense pas d'utiliser des pneus hiver sur les routes enneigées ou verglacées, ni de réduire sensiblement la vitesse du véhicule sur de telles surfaces. Le X-MODE à lui seul n'est pas une garantie contre le risque d'accident en toute situation.**
- **Activez le X-MODE lorsque vous roulez sur une surface très glissante à faible vitesse. Toutefois, le X-MODE ne garantit pas le contrôle permanent du véhicule en toutes circonstances. L'activation du X-MODE doit s'accompagner d'une réduction importante de la vitesse du véhicule.**
- **Chaque fois que les organes de la suspension, les organes de la direction ou un essieu ont été retirés d'un véhicule, faites contrôler ce système par un concessionnaire agréé SUBARU.**
- **Respectez les précautions suivantes pour garantir le bon fonctionnement du X-MODE:**
  - **Les pneus montés sur les quatre roues du véhicule doivent être de même taille, de même type et de même marque. En outre, l'usure doit être la même sur les quatre pneus.**
  - **Maintenez la pression des pneus à une valeur appropriée, indiquée sur l'étiquette collée contre le montant de portière du véhicule.**
  - **En cas de crevaison, utilisez uniquement la roue de secours de type provisoire spéciale. Avec une roue de secours de type provisoire normale, le X-MODE perd en efficacité et il faut en tenir compte pour conduire dans ces conditions.**
- **Modèles avec contrôle en descente: En cas d'intervention continue de la fonction de contrôle en descente pendant une longue période, la température des disques de freins peut augmenter et entraîner la désactivation momentanée de la fonction de contrôle en descente. Dans ce cas, l'indicateur de contrôle en descente s'éteint. La disparition de cet indicateur indique que la fonction de contrôle en descente est désactivée.**

Le X-MODE est le système de commande intégré du moteur, de la traction intégrale (AWD), du système de Contrôle de Dynamique du Véhicule, etc. pour la conduite dans de mauvaises conditions. Le X-MODE permet un plus grand confort de conduite sur route glissante, même en montée ou en descente.

Le X-MODE comporte les fonctions suivantes.

- **Fonction de contrôle en descente (selon modèles):**

La fonction de contrôle en descente permet de maintenir le véhicule à une vitesse constante en descente. Si la vitesse du véhicule a tendance à augmenter, le système de commande des freins s'active pour la réguler.

- **Contrôle de l'adhérence:**

Ce mode améliore la motricité en montée et l'adhérence tout en transmettant le couple en douceur pour permettre un meilleur contrôle du volant de direction.

■ Activation/Désactivation du X-MODE

▼ Commande de X-MODE (modèles avec 2 modes)

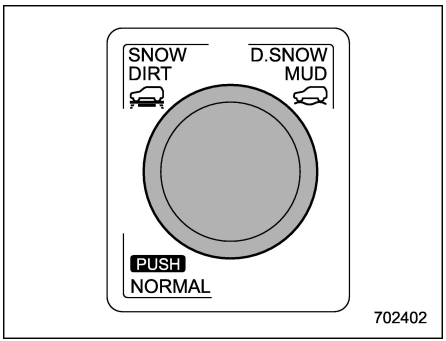

Type A

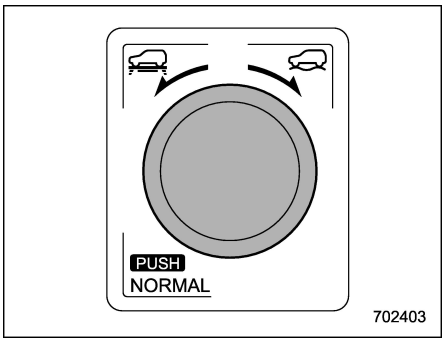

Type B

▼ Commande de X-MODE (modèles avec 1 mode)

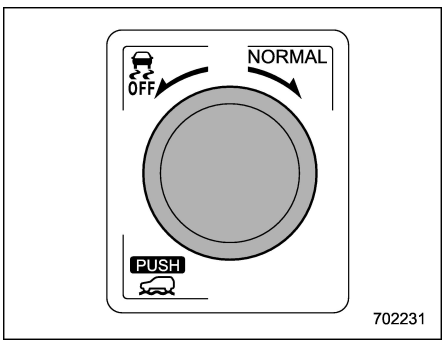

▼ Instruments de bord de type A

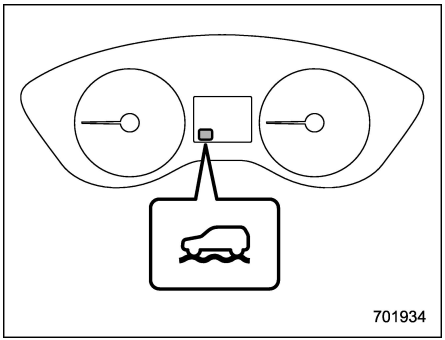

Indicateur de X-MODE

– SUITE –

▼ **Instruments de bord de type B**

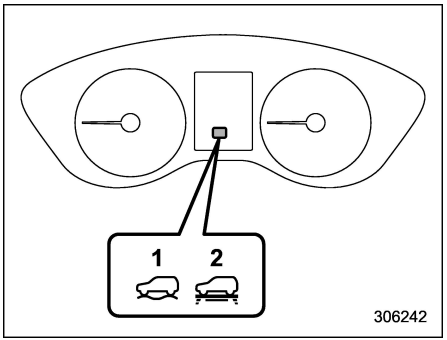

Indicateur de X-MODE (modèles avec 2 modes)

1) Indicateur de mode D.SNOW/MUD
2) Indicateur de mode SNOW/DIRT

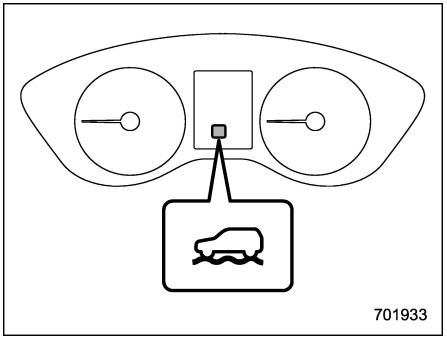

Indicateur de X-MODE (modèles avec 1 mode)

▼ **Activation**

Modèles avec 2 modes

Tournez la commande de X-MODE vers la droite ou vers la gauche et sélectionnez SNOW/DIRT ou D.SNOW/MUD.

Lorsque le X-MODE est activé, l'indicateur X-MODE s'allume.

Modèles avec 1 mode

Appuyez sur la commande X-MODE. Lorsque le X-MODE est activé, l'indicateur X-MODE s'allume.

▼ **Désactivation**

Appuyez sur la commande X-MODE. L'indicateur X-MODE s'éteint à la désactivation du X-MODE.

REMARQUE

- **SNOW/DIRT est adapté à la conduite sur une route couverte de neige où les points de contact entre les pneus et la surface de la route sont visibles, ou pour la conduite sur une route non goudronnée.**
- **D.SNOW/MUD est adapté à la conduite sur une route couverte de neige profonde où les points de contact entre les pneus et la surface de la route ne sont pas visibles, ou pour la conduite sur une route boueuse.**
- **Même si vous essayez d'activer le X-MODE en tournant (modèles avec 2 modes) la commande de X-MODE ou en appuyant dessus (modèles avec 1 mode) lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à 20 km/h (12 mi/h), le X-MODE ne s'activera pas. Dans ce cas, un avertissement sonore retentit deux fois.**
- **Si la vitesse du véhicule atteint ou dépasse 40 km/h (25 mi/h) alors que le X-MODE est activé, un avertisseur sonore retentit une fois et le X-MODE se désactive. Le X-MODE se réactive automatiquement lorsque la vitesse de déplacement du véhicule chute à moins de 35 km/h (22 mi/h).**
- **Si l'une des conditions suivantes est remplie pendant que le moteur tourne,**

le X-MODE se désactive. Dans ce cas, il n'est pas possible d'activer le X-MODE.

– Le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume.

– Le témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP clignote.

– Le témoin avertisseur des freins antiblocage ABS s'allume.

– Le témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule s'allume.

• En cas de risque de surchauffe du moteur due à une augmentation de la température du liquide de refroidissement, l'activation du X-MODE peut s'avérer impossible. Même pendant qu'il est activé, le X-MODE se désactive lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur augmente.

• Pour les modèles avec le système de démarrage et d'arrêt automatique, le système sera arrêté lors de l'activation du X-MODE.

REMARQUE

Pour les modèles avec SI-DRIVE:

• Le mode SI-DRIVE passe au mode Intelligent (I) lorsque le X-MODE est désactivé.

• Le mode SI-DRIVE ne peut pas être changé si le X-MODE est activé. Dans ce cas, un avertissement sonore retentit deux fois.

• Si l'une des conditions suivantes est remplie pendant que le moteur tourne, le X-MODE se désactive. Dans ce cas, il n'est pas possible d'activer le X-MODE. En outre, pour les modèles avec SI-DRIVE, le mode passe en mode Sport (S) ou Sport Sharp (S#) et il n'est pas possible de passer à d'autres modes.

– Le témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume.

– Le témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP clignote.

– Le témoin avertisseur des freins antiblocage ABS s'allume.

– Le témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule s'allume.

• En cas de risque de surchauffe du moteur dû à une hausse de la température du liquide de refroidissement du moteur, il est impossible de passer en X-MODE. Lorsque le véhicule est en X-MODE, il passe en mode Sport (S) ou Sport Sharp (S#) si la température du liquide de refroidissement du moteur augmente.

• Il n'est pas possible d'activer le X-MODE lorsque le moteur est éteint, car la fonction de contrôle en descente n'est pas activée.

• Lorsque le X-MODE se réactive automatiquement, la fonction de contrôle en descente se réactive également.

■ Fonction de contrôle en descente

La fonction de contrôle en descente reste en mode d'attente lorsque le X-MODE est activé et que la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h (12 mi/h) environ.

La fonction entre en action lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 20 km/h (12 mi/h) environ et que la position de l'accélérateur est inférieure à 10 % environ.

La fonction se désactive lorsque la vitesse du véhicule dépasse 20 km/h (12 mi/h) environ et que la pédale d'accélérateur est enfoncée.

⚠ ATTENTION

La puissance de freinage exercée par la fonction de contrôle en des-

– SUITE –

cente peut être insuffisante si un freinage important est nécessaire (en tractant une remorque, par exemple).

REMARQUE

- **Même lorsque la fonction de contrôle en descente est active, vous pouvez faire varier la vitesse du véhicule au moyen de la pédale de frein ou de la pédale d'accélérateur.**
- **Lorsqu'un freinage est exercé par la fonction de contrôle en descente, l'indicateur de contrôle en descente clignote.**
- **La fonction de contrôle en descente est utilisable quelle que soit la pente de la route.**
- **La fonction de contrôle en descente peut être considérée comme fonctionnant normalement sous les conditions suivantes.**
  - **– Un bruit de fonctionnement provenant du compartiment moteur se fait brièvement entendre lorsque la fonction de contrôle en descente est active.**
  - **– La sensation procurée par la pression sur la pédale de frein est différente (plus dure que d'habitude, etc.) lorsque la fonction de contrôle en descente est activée.**

▼ Indicateur de contrôle en descente

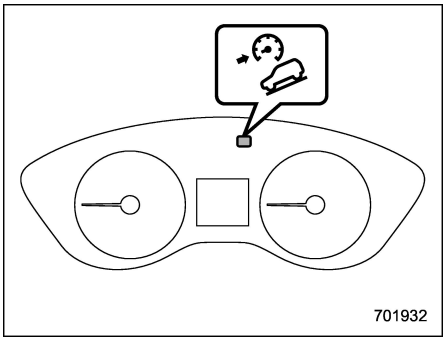

Témoin de contrôle de vitesse en descente (type A)

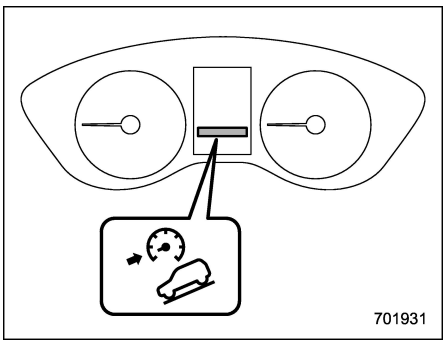

Témoin de contrôle de vitesse en descente (type B)

Cet indicateur s'allume lorsque la fonction de contrôle en descente est en mode d'attente. Il clignote lorsque la fonction est active. Il s'éteint lorsque la fonction est désactivée. Lorsque la fonction est neutralisée, il s'éteint si la vitesse du véhicule dépasse 30 km/h (18 mi/h) environ.

7-15. Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (modèles spécification des États-Unis)

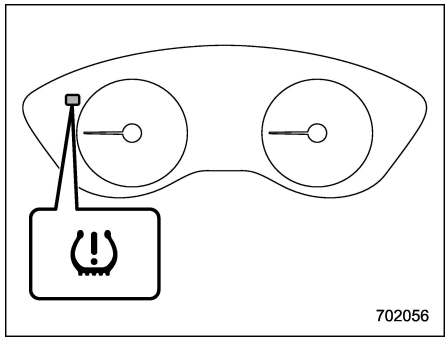

Témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus fournit un message d'avertissement au conducteur lorsque la pression des pneus est très basse.

Le système de surveillance de la pression des pneus n'est opérant que lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 32 km/h (20 mi/h). En outre, ce système peut ne pas toujours réagir immédiatement en cas de baisse soudaine de la pression des pneus (par exemple l'éclatement du pneu causé par un objet tranchant).

⚠ DANGER

- **Si le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus s'allume lors de la conduite, ne freinez jamais soudainement. Au lieu de cela, effectuez la procédure suivante. Faute de quoi, vous courez le risque d'un accident avec d'importants dégâts matériels au véhicule et des blessures graves.**
  - **(1) Continuez à avancer en ligne droite tout en réduisant progressivement la vitesse.**
  - **(2) Quittez lentement la route et garez le véhicule dans un endroit sûr.**
  - **(3) Vérifiez la pression des quatre pneus et regonflez à la pression de gonflage à FROID indiquée sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Cette étiquette est apposée contre le montant de la portière du côté conducteur.**

  Même lorsque le véhicule n'a roulé que très peu, les pneus ont chauffé et leur pression a par conséquent augmenté. Avant d'ajuster la pression des pneus à la valeur prescrite sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, il faut toujours attendre que les pneus aient refroidi. Reportez-vous à "Roues et pneus" ☞P538. Le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas lorsque le véhicule est immobile. Lorsque vous venez de régler la pression des pneus, vous devez redémarrer et atteindre une vitesse d'au moins 32 km/h (20 mi/h) avant que le TPMS n'entre en action et ne contrôle la pression de gonflage des pneus. Si tous les pneus sont gonflés à une pression supérieure à la valeur jugée critique par le système, le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus devrait s'éteindre au bout de quelques minutes.

  Si le témoin se rallume une fois la pression des pneus réglée, l'un des pneus est probablement en mauvais état et perd rapidement son air. Dès que vous avez des raisons de croire qu'un pneu est crevé, remplacez-le par la roue de secours dès que possible.

– SUITE –

- **Lorsqu'une roue de secours est installée ou si une jante est remplacée sans faire transférer le capteur manométrique/le transmetteur d'origine, le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus restera allumé après avoir clignoté pendant environ une minute. C'est le signe que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne peut pas surveiller l'ensemble des quatre roues. Contactez votre concessionnaire SUBARU dès que possible pour faire remplacer la roue et le capteur et/ou réinitialiser le système.**
- **Si le pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, la soupape et le transmetteur de signalisation de pression des pneus peuvent ne pas fonctionner correctement. Si du produit d'étanchéité liquide a été utilisé, contactez votre concessionnaire SUBARU ou tout autre centre de service le plus proche dès que possible. Assurez-vous de remplacer la soupape et le transmetteur de signalisation de pression des pneus avant de remplacer le pneu. Vous pouvez réutiliser la roue si elle ne présente aucun dommage et si les résidus de produit d'étanchéité ont été correctement nettoyés. N'injectez pas dans les pneus du liquide ou de l'aérosol pour colmatage de pneu, car cela pourrait perturber le fonctionnement des capteurs de pression des pneus. Si le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute, contactez rapidement un concessionnaire SUBARU pour faire contrôler le véhicule.**

⚠ ATTENTION

Ne placez pas de film métallique ou de pièce métallique dans l'espace de chargement. Cela pourrait perturber la réception des signaux des capteurs de pression des pneus, et ainsi empêcher le système de surveillance de la pression des pneus de fonctionner normalement.

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas engendrer des interférences gênantes, et (2) il doit être capable de subir toutes formes d'interférences, y compris des interférences susceptibles d'en perturber le fonctionnement.

PRÉCAUTIONS FCC

Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

7-16. Stationnement du véhicule

■ Frein de stationnement électronique

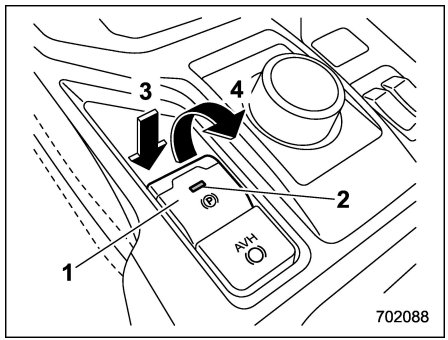

1) Commande de frein de stationnement
2) Témoin indicateur
3) Desserrez le frein de stationnement électronique
4) Serrez le frein de stationnement électronique

⚠ DANGER

- **Avant de quitter le véhicule, assurez-vous de couper le moteur. Sinon, le frein de stationnement peut se desserrer et un accident peut se produire.**
- **Si le témoin avertisseur du système des freins s'allume, le système de frein de stationnement électronique peut être en dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement votre véhicule dans un endroit sûr, utilisez des cales de pneus sous les pneus pour empêcher le déplacement du véhicule et contactez votre concessionnaire SUBARU.**
- **Si vous actionnez le frein de stationnement électronique lorsque le frein a surchauffé ou lorsque le véhicule est sur une pente raide, le témoin indicateur de frein de stationnement électronique peut clignoter. Dans ce cas, le véhicule peut commencer à se déplacer et cela peut être la cause d'un accident. Utilisez toujours les cales de pneu.**

⚠ ATTENTION

- **Lorsque le système de frein de stationnement électronique est défectueux et que le frein de stationnement ne peut pas être serré, contactez immédiatement votre concessionnaire SUBARU pour une inspection. Si vous devez garer votre véhicule dans de telles conditions, effectuez la procédure suivante.**
  - **– Arrêtez votre véhicule sur un terrain plat.**
  - **– Mettez le levier sélecteur en position "P". Lorsque le levier sélecteur ne peut pas être mis en position "P", vous devez le déverrouiller. Reportez-vous à "Fonction de verrouillage du levier sélecteur" ☞P370.**
  - **– Placez des cales sous les roues pour empêcher le véhicule de bouger.**
- **Ne roulez jamais avec le frein de stationnement serré. Sinon, cela provoquait une usure non nécessaire des plaquettes de frein. Avant de prendre la route, assurez-vous toujours que le frein de stationnement a été desserré et que le témoin avertisseur du système des freins s'est éteint.**

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement électronique. Vous pouvez serrer/desserrer le frein de stationnement en actionnant la commande de frein de stationnement.

– SUITE –

Pour serrer: Appuyez sur la pédale de frein et tirez la commande de frein de stationnement vers le haut.

Pour desserrer: Appuyez fermement sur la commande de frein pendant que le contacteur d'allumage est en position "ON" et que la pédale de frein est enfoncée.

Lorsque le frein de stationnement est serré pendant que le contacteur d'allumage est sur la position "ON", le témoin indicateur de frein de stationnement électronique et le témoin indicateur sur la commande de frein de stationnement s'allument. Reportez-vous à "Témoin avertisseur du système des freins (rouge)" ☞P201.

REMARQUE

● Si vous appuyez sur la commande de frein de stationnement dans les conditions suivantes, le frein de stationnement ne sera pas desserré.

– Le contacteur d'allumage est sur la position "ACC" ou "LOCK"/ "OFF".

– Vous n'enfoncez pas la pédale de frein.

● Le système de frein de stationnement électronique utilise des moteurs pour serrer le frein de stationnement. Par conséquent, des bruits de fonctionnement des moteurs se feront entendre lorsque vous serrez ou desserrez le frein de stationnement. Assurez-vous que les bruits de moteur se font entendre lorsque vous serrez ou desserrez le frein de stationnement.

● Si vous actionnez la commande de frein de stationnement dans les conditions suivantes, un bip sonore retentit et le témoin indicateur de frein de stationnement électronique clignote.

– Lorsque le système de frein de stationnement électronique est défectueux.

– Lorsque le fonctionnement du frein de stationnement électronique est interdit temporairement.

● Lorsque vous ne pouvez pas desserrer le frein de stationnement en raison, par exemple, d'un dysfonctionnement du système, contactez votre concessionnaire SUBARU et faites-lui desserrer le frein de stationnement.

● Si le fonctionnement de la commande de frein de stationnement électronique est arrêté à mi-chemin ou effectué très lentement, le système peut détecter une erreur et allumer le témoin avertisseur du système des freins. Toutefois, cela n'indique pas un dysfonctionnement si le témoin avertisseur du système des freins s'éteint après avoir actionné la commande.

● Lorsque le frein de stationnement électronique n'a pas été utilisé pendant une longue période de temps, le frein de stationnement électronique peut fonctionner automatiquement après que le contacteur d'allumage soit mis en position "LOCK"/"OFF". Cela se produit en raison de la vérification du fonctionnement correct du frein de stationnement électronique et n'indique pas un dysfonctionnement.

● Si le frein de stationnement électronique ne peut pas être relâché à cause d'un dysfonctionnement de la commande, reportez-vous aux instructions décrites dans "Fonction de desserrage automatique par la pédale d'accélérateur" ☞P393.

Après l'activation du frein de stationnement électronique, il est possible d'entendre un son bref plusieurs minutes après l'allumage du témoin indicateur de frein de stationnement électronique étant donné que le système confirme un engagement correct. Ce son est différent de celui du serrage et du desserrage.

Cela peut se produire:

– Si les freins sont extrêmement chauds.

– Si le véhicule est garé sur une pente raide.
– Si le frein de stationnement électronique est appliqué après que le contacteur d'allumage est éteint.

Ceci est un son de fonctionnement normal sous une de ces conditions.

- **Le système de démarrage et d'arrêt automatique est désactivé pendant que le frein de stationnement électronique est serré.**
- **Si vous actionnez la commande de frein de stationnement électronique pendant que le système de démarrage et d'arrêt automatique est activé, ce dernier est désactivé. Le témoin indicateur de frein de stationnement électronique s'active après le redémarrage du moteur. Après l'allumage du témoin indicateur de frein de stationnement électronique, lâchez le pied de la pédale de frein.**
- **Lorsque vous démarrez ou redémarrez le moteur à l'aide du système de démarrage et d'arrêt automatique, si vous actionnez la commande de frein de stationnement électronique, le témoin indicateur de frein de stationnement électronique peut clignoter temporairement. Toutefois, il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement si le témoin s'éteint après que le frein de stationnement électronique est désactivé.**

▼ Fonction de desserrage automatique par la pédale d'accélérateur

Le frein de stationnement sera automatiquement desserré en enfonçant la pédale d'accélérateur. Toutefois, la fonction de desserrage automatique ne fonctionne pas dans les conditions suivantes.

- Une portière (autre que le hayon) est ouverte.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.

Si le frein de stationnement est automatiquement desserré, le témoin indicateur de frein de stationnement électronique et le témoin indicateur sur le frein de stationnement s'éteignent.

▼ Fonction Auto Vehicle Hold

La fonction Auto Vehicle Hold maintient automatiquement le véhicule à l'arrêt même après avoir relâché la pédale de frein lorsque le véhicule est en arrêt total, par exemple aux feux de circulation.

⚠ DANGER

- **N'utilisez pas la fonction Auto Vehicle Hold sur une pente raide ou sur une route glissante. Le véhicule peut se déplacer même lorsque vous utilisez la fonction Auto Vehicle Hold, et ainsi provoquer des blessures graves ou des accidents.**
- **N'utilisez pas la fonction Auto Vehicle Hold pour stationner le véhicule. Le véhicule pourrait se déplacer inopinément, et ainsi provoquer des blessures graves ou des accidents. Assurez-vous de placer le levier sélecteur en position "P" et d'appliquer le frein de stationnement électronique dans les cas suivants.**
  - **– Lorsque vous allez stationner votre véhicule.**
  - **– Lorsque des passagers entrent ou sortent du véhicule.**
  - **– Lorsque vous chargez ou déchargez le véhicule.**
- **Lorsque vous utilisez la fonction Auto Vehicle Hold, ne relâchez pas la pédale de frein avant que l'indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold ne s'allume. Le véhicule pourrait se déplacer inopinément, et ainsi provoquer des blessures graves ou des accidents.**
- **Désactivez la fonction Auto Vehicle Hold dans les cas suivants.**

– SUITE –

Sinon, le véhicule pourrait se déplacer inopinément, et ainsi provoquer des blessures graves ou des accidents.

- **– Lorsque vous lavez votre véhicule dans un lave-auto automatique**
- **– Lorsque le véhicule est remorqué**

⚠ ATTENTION

- **Lors de l'arrêt sur une pente raide avec la fonction Auto Vehicle Hold activée, le frein de stationnement électronique peut être serré automatiquement. Le témoin indicateur de frein de stationnement électronique clignote alors. Dans ce cas, enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée pendant l'arrêt. Sinon, le véhicule peut se déplacer.**
- **Lorsque votre véhicule est remorqué, désactivez la fonction Auto Vehicle Hold.**

REMARQUE

Nous recommandons d'activer la fonction Auto Vehicle Hold lors du stationnement sur une pente. Si la fonction Auto Vehicle Hold est désactivée, le véhicule peut rouler en arrière au démarrage.

▽ Pour activer/désactiver la fonction Auto Vehicle Hold

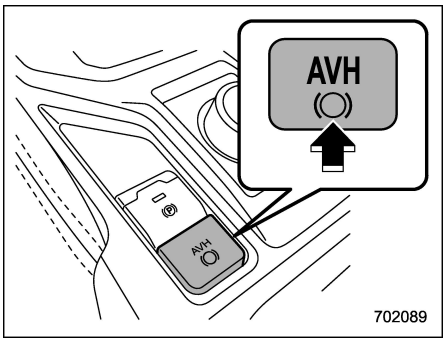

Commande Auto Vehicle Hold

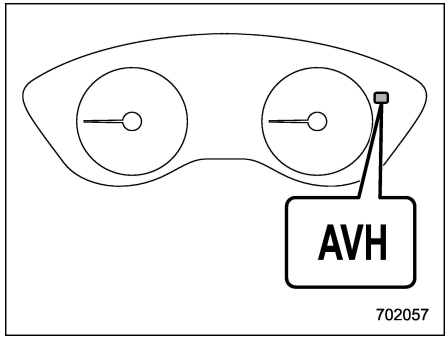

Témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold

Pour activer:

Appuyez sur la commande Auto Vehicle Hold lorsque le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold est éteint. Le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold s'allume alors.

Pour désactiver:

Appuyez sur la commande Auto Vehicle Hold lorsque le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold est allumé. Le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold s'éteint alors.

REMARQUE

- **Lorsque le système de frein de stationnement électronique est défectueux pendant que la fonction Auto**

Vehicle Hold est activée, un bip sonore retentit, le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold s'éteint et le témoin avertisseur du système des freins s'allume.

- **À chaque démarrage du moteur, la fonction Auto Vehicle Hold est réglée sur "OFF".**
- **Si la commande Auto Vehicle Hold est maintenue enfoncée pendant plus de 30 secondes, le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold s'éteint, et le système ignore toute pression supplémentaire sur la commande. Pour activer la fonction à nouveau, redémarrez le moteur.**
- **Lorsque la fonction Auto Vehicle Hold est désactivée pendant que cette fonction est défectueuse, si vous appuyez sur la commande Auto Vehicle Hold, un bip sonore retentit.**

▽ Pour mettre la fonction Auto Vehicle Hold en marche

Arrêtez le véhicule en appuyant sur la pédale de frein lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies. La fonction Auto Vehicle Hold se met alors en marche.

- La portière du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le levier sélecteur est sur une position autre que "P".

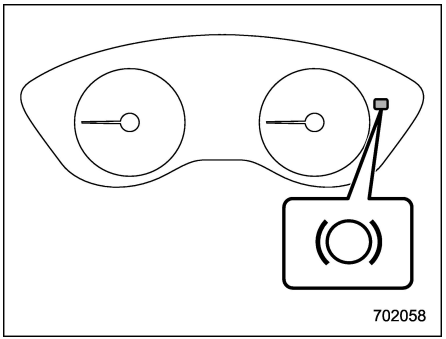

Témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold

Pendant que le véhicule est maintenu à l'arrêt par la fonction Auto Vehicle Hold, le témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold du véhicule s'allume.

▽ Pour désactiver la fonction Auto Vehicle Hold

Effectuez une des opérations suivantes pour désactiver la fonction Auto Vehicle Hold.

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Appuyez à nouveau sur la pédale de frein.
- Serrez le frein de stationnement électronique.
- Mettez le levier sélecteur sur la position "P" avec la pédale de frein enfoncée.
- Appuyez sur la commande Auto Vehicle Hold avec la pédale de frein enfoncée (la fonction Auto Vehicle Hold se désactive).

Lorsque la fonction Auto Vehicle Hold est désactivée, le témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold s'éteint.

Sous l'une des conditions suivantes, la fonction Auto Vehicle Hold est automatiquement désactivée et le frein de stationnement électronique sera automatiquement serré.

- La fonction Auto Vehicle Hold a fonctionné pendant plus de 10 minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée.
- Le contacteur d'allumage est mis en position "LOCK"/"OFF".
- Le véhicule est arrêté sur une pente raide.
- La fonction Auto Vehicle Hold présente un dysfonctionnement.

Dans de tels cas, le témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold s'éteint et le témoin indicateur de frein de stationnement électronique s'allume.

– SUITE –

▽ **Conseils**

● Lorsque le frein de stationnement électronique est automatiquement serré avec le véhicule maintenu à l'arrêt par la fonction Auto Vehicle Hold, desserrez le frein de stationnement électronique via l'une des opérations suivantes avant de démarrer. Assurez-vous ensuite que le témoin indicateur de frein de stationnement électronique est éteint.

– Enfoncez la pédale d'accélérateur avec la ceinture de sécurité du conducteur attachée et les portières fermées.

– Appuyez sur la commande de frein de stationnement électronique avec la pédale de frein enfoncée.

● Dans certaines conditions, y compris un dysfonctionnement de la fonction Auto Vehicle Hold, un signal sonore d'avertissement retentit et un message d'avertissement apparaît sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Tous les messages d'avertissement doivent être strictement respectés.

● Le véhicule ne peut pas être maintenu à l'arrêt sur une pente raide en utilisant la fonction Auto Vehicle Hold. Dans ce cas, enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

● Lorsque vous vous arrêtez sur une pente raide avec la fonction Auto Vehicle Hold activée, le frein de stationnement électronique peut être automatiquement serré après l'arrêt, puis le témoin indicateur de frein de stationnement électronique peut clignoter. Dans ce cas, enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée pendant l'arrêt. Sinon, le véhicule peut se déplacer. Lorsque vous sortez du véhicule, arrêtez le véhicule sur une surface plane, puis serrez le frein de stationnement électronique.

● Si le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold ne s'allume pas, même après avoir appuyé sur la commande Auto Vehicle Hold avec les conditions de fonctionnement réunies, la fonction peut présenter un dysfonctionnement. Contactez votre concessionnaire SUBARU pour une inspection.

● Vous pouvez entendre un son lorsque la fonction Auto Vehicle Hold maintient le véhicule à l'arrêt. Ce comportement est normal et ne doit pas être considéré comme un défaut de fonctionnement.

● Lorsque vous enfoncez la pédale de frein pour désactiver la fonction Auto Vehicle Hold, cela peut produire un son ou une vibration, ou la pédale de frein peut revenir lentement. Il ne s'agit pas d'une anomalie.

● Pendant que le véhicule est maintenu à l'arrêt par la fonction Auto Vehicle Hold, la pédale de frein peut sembler rigide. Il ne s'agit toutefois pas d'une anomalie.

● Lorsque vous utilisez la fonction Auto Vehicle Hold, enfoncez fermement la pédale de frein. Autrement, la fonction Auto Vehicle Hold peut ne pas fonctionner.

● Lorsque la commande Auto Vehicle Hold est maintenue enfoncée pendant plus de 30 secondes, le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold s'éteint et tout actionnement ultérieur de la commande sera ignoré. Pour pouvoir utiliser à nouveau la commande, tournez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF", puis tournez-le sur la position "ON".

▼ **Frein d'urgence**

⚠ ATTENTION

Utilisez le frein d'urgence uniquement en cas d'urgence. Si le frein d'urgence est utilisé de façon excessive, les pièces de frein s'usent plus rapidement ou le frein peut ne pas fonctionner suffisamment en raison d'une surchauffe de frein de roue arrière.

REMARQUE

Pendant que vous utilisez le frein de secours:

- **Le témoin indicateur de frein de stationnement électronique et le témoin indicateur sur la commande de frein de stationnement s'allument et un bip sonore retentit.**
- **Un son peut se faire entendre dans le compartiment moteur. C'est le son de fonctionnement du frein qui est activé par le système du Contrôle de Dynamique du Véhicule, et il n'indique pas un dysfonctionnement.**

En cas de dysfonctionnement du frein à pédale, vous pouvez arrêter le véhicule en tirant continuellement sur la commande de frein de stationnement.

Pendant le serrage du frein d'urgence, le témoin indicateur de frein de stationnement électronique et le témoin indicateur sur la commande de frein de stationnement s'allument et un bip retentit.

▼ Avertissement du système de frein de stationnement électronique

⚠ ATTENTION

Si le témoin avertisseur du système des freins s'allume, le système de frein de stationnement électronique peut être en dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement votre véhicule dans l'endroit sûr le plus proche et contactez votre concessionnaire SUBARU.

Si un dysfonctionnement se produit dans le système de frein de stationnement électronique, le témoin avertisseur du système des freins s'allume. Reportez-vous à "Témoin de frein de stationnement électronique" ☞P202.

■ Conseils de stationnement

Lorsque vous garez le véhicule, effectuez toujours les actions suivantes.

- Serrez le frein de stationnement fortement.
- Mettez le levier sélecteur en position "P".

Ne comptez pas sur la seule friction mécanique de la boîte de vitesses pour tenir le véhicule immobile.

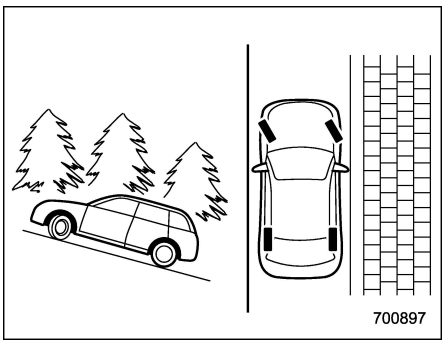

Pour le stationnement en côte, orientez les roues correctement. Si le véhicule est dans le sens de la montée, les roues avant doivent être braquées vers la chaussée.

– SUITE –

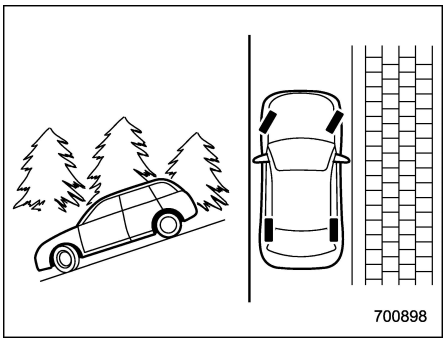

Dans le sens de la descente, les roues avant doivent être braquées vers le trottoir.

⚠ DANGER

- **Ne laissez jamais d'enfants ni d'animaux sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient se blesser ou provoquer un accident en actionnant accidentellement les commandes du véhicule. En outre, par temps chaud ou ensoleillé, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé peut s'élever au point d'entraîner de graves malaises et même la mort.**
- **En raison des risques d'incendie, ne garez pas le véhicule sur des matières inflammables telles que de l'herbe sèche, des vieux papiers et des chiffons, ces derniers pouvant brûler du fait de la haute température du moteur.**
- **N'oubliez pas d'arrêter le moteur avant de faire la sieste dans le véhicule. En cas d'infiltration des gaz d'échappement dans l'habitacle, les occupants du véhicule risquent la mort par intoxication au monoxyde de carbone (CO) contenu dans les gaz d'échappement.**

⚠ ATTENTION

- **Si votre véhicule est équipé d'une protection inférieure de pare-chocs (en option), lorsque vous garez le véhicule, faites attention aux monticules et autres obstacles. Le becquet peut être endommagé par contact.**
- **La puissance de freinage exercée par le frein de stationnement peut être insuffisante si un freinage important est nécessaire (si vous garez le véhicule tractant une remorque dans une forte pente, par exemple).**

7-17. Système de démarrage et d'arrêt automatique

Le système de démarrage et d'arrêt automatique est conçu pour arrêter et redémarrer automatiquement le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant un court moment (attente d'un feu de circulation ou embouteillage) après que le moteur ait chauffé. Le système fonctionne pour réduire la consommation en carburant, les gaz d'échappement, et tout bruit au ralenti non désiré.

■ Fonctionnement du système

⚠ ATTENTION

Le système de démarrage et d'arrêt automatique est conçu pour arrêter et redémarrer automatiquement le moteur pendant une courte période de temps au ralenti. N'utilisez pas le système lors du stationnement normal du véhicule.

Afin de pouvoir être utilisé en toute sécurité et confortablement, en plus des manœuvres du conducteur, le système de démarrage et d'arrêt automatique est conçu pour surveiller en permanence l'état du véhicule ainsi que l'environnement intérieur et extérieur du véhicule, afin de contrôler l'arrêt et le redémarrage du moteur.

Après l'arrêt complet du véhicule par pression sur la pédale de frein avec le levier sélecteur en position "D", le moteur est automatiquement arrêté.

Si vous relâchez la pédale de frein en laissant le levier sélecteur en position "D", le moteur est automatiquement redémarré.

Toutefois, lorsque le témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold s'allume, le moteur ne redémarre pas.

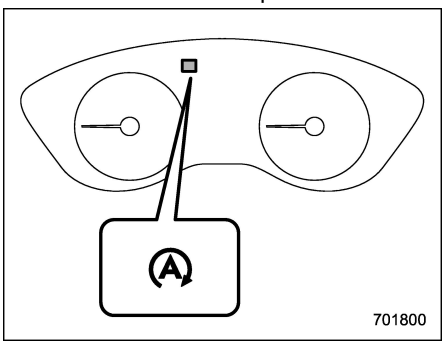

Témoin indicateur du système de démarrage et d'arrêt automatique (vert) (type A)

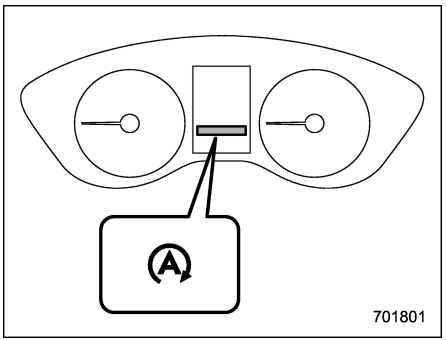

Témoin indicateur du système de démarrage et d'arrêt automatique (vert) (type B)

Si le moteur est arrêté temporairement par le système, le témoin indicateur du système de démarrage et d'arrêt automatique des instruments de bord s'allume en vert. Ce témoin s'éteint lorsque le système redémarre le moteur.

REMARQUE

• Après le démarrage du moteur, si le véhicule est laissé au ralenti sans être conduit, le système de démarrage et d'arrêt automatique ne fonctionne pas.
• Votre véhicule est équipé d'une batterie haute performance spéciale. Lorsque vous remplacez la batterie du véhicule, assurez-vous de la remplacer par une batterie d'origine SUBARU (ou

– SUITE –

équivalent) spécialement conçue pour une utilisation dans un véhicule équipé du système de démarrage et d'arrêt automatique. Pour plus de détails, nous vous recommandons de contacter votre concessionnaire SUBARU.

▼ Conditions de fonctionnement

Le moteur peut être arrêté automatiquement par le système de démarrage et d'arrêt automatique lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le moteur est suffisamment chauffé.
- Le capot du moteur est fermé.
- La portière du conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- Le témoin indicateur de dysfonctionnement (témoin Check Engine) est éteint.
- La sélection de mode de circulation d'air est réglée sur un mode autre que le mode "".
- Le désembueur de lunette arrière n'est pas en fonctionnement.
- Le X-MODE a été désactivé (selon modèles).

Après l'arrêt du véhicule, le moteur est arrêté automatiquement lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- Le volant est dans la position droite devant.
- Le volant n'est pas en cours d'utilisation.

REMARQUE

- **Après l'arrêt du véhicule, le moteur peut ne pas s'arrêter automatiquement dans les conditions suivantes.**
  - **– Le véhicule est arrêté sur une route à pente raide.**
  - **– Le véhicule est arrêté par un freinage fort.**
  - **– La pression négative dans le servofrein est insuffisante (modèles avec le servofrein à dépression).**
- **Après l'arrêt du véhicule, le moteur peut ne pas s'arrêter automatiquement si la pédale de frein n'est pas enfoncée jusqu'au plancher. Assurez-vous d'enfoncer fermement la pédale de frein lors de l'arrêt du véhicule.**
- **Dans les cas suivants, il peut falloir un certain temps pour que le système de démarrage et d'arrêt automatique se mette en marche.**
  - **– Lorsque la batterie est déchargée parce que le véhicule n'a pas été utilisé pendant une longue période de temps, etc.**
  - **– La température du liquide de refroidissement est basse.**
  - **– Lorsque les bornes de batterie ont été reconnectées après le remplacement de la batterie, etc.**

▼ Conditions de non-fonctionnement

Dans un des cas suivants, le système de démarrage et d'arrêt automatique ne fonctionne pas.

- Lorsque le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune) s'allume ou clignote.
- Lorsque le témoin indicateur de dysfonctionnement (témoin Check Engine) est allumé.
- Le frein de stationnement électronique est serré.
- Lorsque le capot moteur est ouvert.
- Lorsque le véhicule est à une altitude supérieure à environ 3 000 m (10 000 pi).
- Lorsque le liquide CVT n'est pas suffisamment chauffé.
- Lorsque la température du liquide CVT est anormalement élevée.
- Lorsque la batterie du véhicule n'est pas en bon état.
- Lors de l'utilisation du système de climatisation, la différence de température entre la température de réglage et la température à l'intérieur du véhicule est importante.

● Lors de l'utilisation du système de climatisation, la circulation d'air est importante.

REMARQUE

Le système de démarrage et d'arrêt automatique peut ne pas fonctionner si le témoin indicateur de dysfonctionnement (témoin Check Engine) ou d'autres témoins avertisseurs sur les instruments de bord s'allument ou clignotent.

▼ Conditions de fonctionnement pour le redémarrage du moteur

Dans l'un des cas suivants, le moteur est automatiquement redémarré même si la pédale de frein est maintenue enfoncée.

● Lorsque vous relâchez légèrement la pédale de frein sur une route avec une pente raide et que le véhicule commence à rouler

● Lorsque vous enfoncez davantage la pédale de frein

● Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur

● Lorsque vous placez le levier sélecteur sur la position "R".

● Lorsque vous tournez le volant

● Lorsque vous actionnez la commande de frein de stationnement électronique

● Lorsque vous activez le X-MODE (selon modèles)

● Lorsque la sélection de mode de circulation d'air est réglée en mode "".

● Lorsque le système de climatisation ne peut plus maintenir la température programmée.

● Lors du débouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

● Lors de l'ouverture de la portière du conducteur

● Lors de l'activation du désembueur de lunette arrière

● Lorsque la fonction Auto Vehicle Hold est désactivée, reportez-vous à "Fonction Auto Vehicle Hold" ☞P393.

▼ Conditions de non-fonctionnement pour le redémarrage du moteur

Pour assurer la sécurité, le moteur ne sera pas automatiquement redémarré si le capot moteur est ouvert lorsque le système de démarrage et d'arrêt automatique est en marche, même si la pédale de frein est relâchée. Dans ce cas, vérifiez la zone environnante et redémarrez le moteur de façon normale.

De plus, lorsque le témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold est allumé, le moteur ne redémarre pas.

REMARQUE

● Lorsque le système de démarrage et d'arrêt automatique est en cours de fonctionnement, la pédale de frein peut sembler raide. Il ne s'agit toutefois pas d'une anomalie.

● Dans les cas suivants, le moteur est automatiquement redémarré même si vous maintenez la pédale de frein enfoncée.

– Lorsque la batterie est déchargée.

– Lorsque la pression négative dans le servofrein a baissé (modèles avec le servofrein à dépression).

● Dans les cas suivants, le temps passé temporairement à l'arrêt du moteur par le système de démarrage et d'arrêt automatique peut être plus court.

– Lorsque le système de climatisation est en marche.

– Lorsque la température extérieure est élevée ou basse (parce que le système de climatisation ne peut plus maintenir la température réglée).

– Lorsque la consommation d'électricité par des composants électriques est élevée.

– SUITE –

• Lorsque le moteur est automatiquement redémarré par le système de démarrage et d'arrêt automatique, l'alimentation fournie par la prise de courant pour accessoires sera réduite. En fonction de l'appareil connecté, l'alimentation de l'appareil peut être coupée temporairement.

▼ Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique

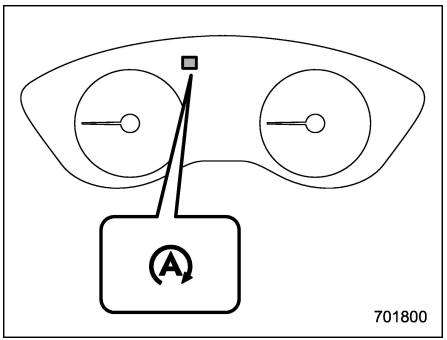

Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune) (type A)

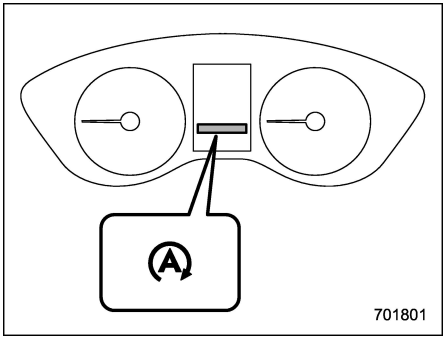

Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune) (type B)

Le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique s'allume en jaune lorsque vous tournez initialement le contacteur d'allumage sur la position "ON". Il s'éteint après le démarrage du moteur.

Le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique clignote lors du dysfonctionnement du système de démarrage et d'arrêt automatique. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé SUBARU pour une inspection.

⚠ ATTENTION

Si le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique ne s'éteint pas après le démarrage du moteur, cela peut indiquer un dysfonctionnement du système de démarrage et d'arrêt automatique. Nous vous recommandons de contacter un concessionnaire agréé SUBARU pour une inspection.

▼ Commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique

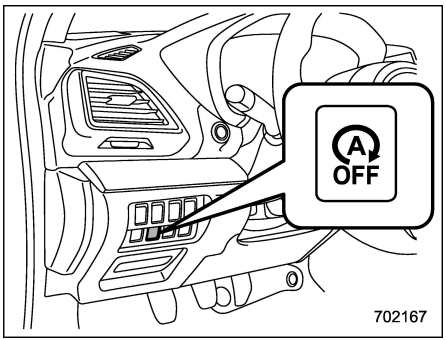

Commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique

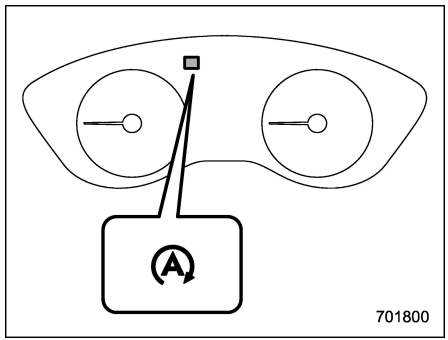

Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune) (type A)

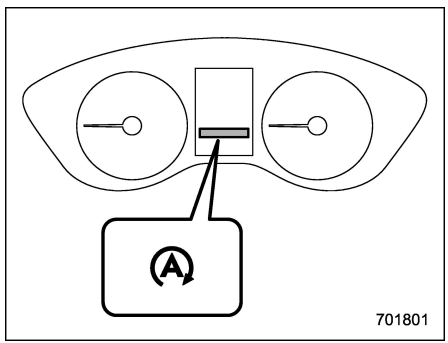

Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune) (type B)

Si la commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique est enfoncée, le fonctionnement du système de démarrage et d'arrêt automatique sera désactivé. Le témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique des instruments de bord s'allume alors en jaune. Si la commande est enfoncée une nouvelle fois, le système de démarrage et d'arrêt automatique s'allume à nouveau. Le témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique s'éteint alors.

Pendant que le moteur est temporairement arrêté par le système, si la commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique est enfoncée, le moteur est redémarré même si vous ne relâchez pas la pédale de frein.

REMARQUE

- **Si le moteur est redémarré lorsque le système de démarrage et d'arrêt automatique n'est pas opérationnel et que le contacteur d'allumage a été tourné en position "LOCK"/"OFF", le système de démarrage et d'arrêt automatique s'allume à nouveau.**
- **Assurez-vous de tourner le contacteur d'allumage sur la position "LOCK"/"OFF" lorsque vous quittez le véhicule. Sinon, cela peut décharger la batterie.**

▼ Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée

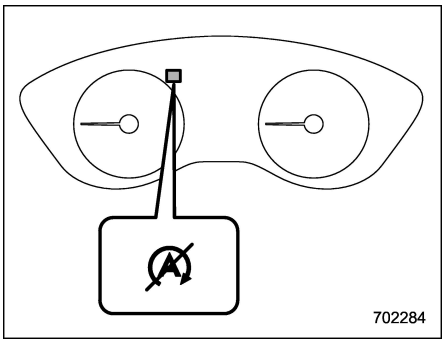

Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée (type A)

– SUITE –

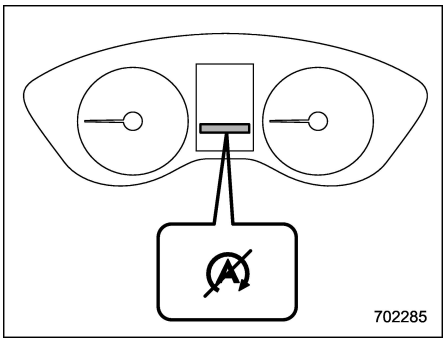

Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée (type B)

Si les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies lorsque le véhicule est arrêté, le moteur ne s'arrête pas et le témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée s'allume. Il s'éteint lorsque le véhicule commence à rouler.

■ Afficher l'état du système de démarrage et d'arrêt automatique

Des indications approximatives sur le temps passé à l'arrêt du moteur par le système de démarrage et d'arrêt automatique et/ou la quantité de carburant économisé peu(ven)t être affichée(s) sur l'affichage multifonctions (noir et blanc) ou sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à "Durée du système de démarrage et d'arrêt automatique (modèles sans affichage des instruments de bord (LCD couleur))" ☞P233 ou "Écrans de base" ☞P224.

■ Avertissement du système

Afin qu'il puisse être utilisé en toute sécurité et confortablement, le système de démarrage et d'arrêt automatique est conçu pour surveiller en permanence l'état du véhicule ainsi que l'environnement intérieur et extérieur du véhicule en plus des manœuvres du conducteur, et pour fournir divers avertissements au conducteur par l'allumage ou le clignotement du témoin avertisseur et/ou indicateur et par le retentissement d'un avertissement sonore. Pour plus de détails sur le témoin avertisseur et le témoin indicateur, reportez-vous à "Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)" ☞P216.

▼ Avertissement sonore

L'avertissement sonore retentit lorsque le capot moteur est ouvert pendant que le moteur est arrêté par le système de démarrage et d'arrêt automatique.

Lorsque cela se produit, l'avertissement sonore s'arrête lorsque les opérations suivantes sont effectuées.

- Le moteur est redémarré par une opération normale. (Reportez-vous à "Avant de prendre la route" ☞P349.)
- Le contacteur d'allumage est mis en position "LOCK"/"OFF".

▼ Affichage des messages d'avertissement (modèles avec affichage des instruments de bord (LCD couleur))

Si un message d'avertissement est affiché sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur) pendant la conduite, un dysfonctionnement a pu se produire dans le système de démarrage et d'arrêt automatique. Dans ce cas, le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique s'allume ou clignote en jaune. Nous vous recommandons de faire contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

7-18. Système d'aide au démarrage en côte

⚠ DANGER

- **Ce système ne sert qu'à aider le conducteur à DÉMARRER le véhicule en côte. Pour éviter les accidents lorsque le véhicule est garé en côte, le frein de stationnement doit toujours être bien serré. Lorsque vous réglez le frein de stationnement, assurez-vous que le véhicule reste immobile lorsque la pédale de frein est relâchée.**
- **Ne tournez pas le contacteur d'allumage en position "LOCK"/ "OFF" lorsque le système d'aide au démarrage en côte est en cours de fonctionnement. Le système d'aide au démarrage en côte se désactive et cela peut causer un accident.**

Le système d'aide au démarrage en côte facilite les opérations suivantes du véhicule.

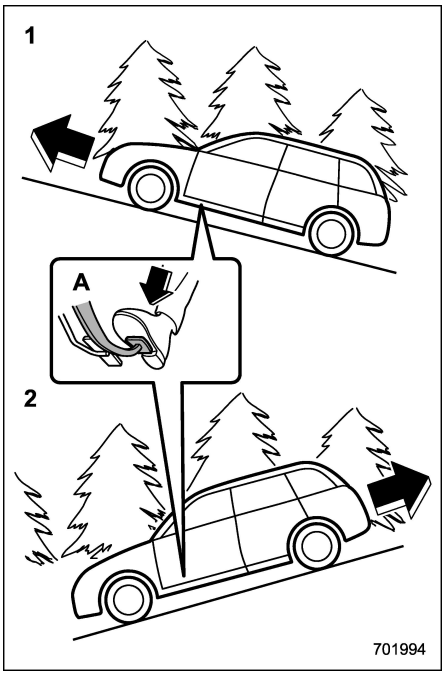

1) Démarrage vers l'avant face à une pente montante
2) Démarrage vers l'arrière face à une pente descendante
A) Pédale de frein

Lorsque le véhicule est arrêté avec la pédale de frein enfoncée, le système d'aide au démarrage en côte opère.

La force de freinage est maintenue temporairement (pendant environ 2 secondes) par le système d'aide au démarrage en côte après que la pédale de frein ait été relâchée. Le conducteur peut ainsi faire démarrer le véhicule comme sur un sol plat, en utilisant seulement la pédale d'accélérateur.

Si le système d'aide au démarrage en côte n'exerce pas une force de freinage suffisante une fois la pédale de frein relâchée, appuyez de nouveau sur cette pédale pour obtenir une plus grande puissance de freinage.

Il arrive que le système d'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas dans les pentes douces. De plus, le système d'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas dans les cas suivants.

– SUITE –

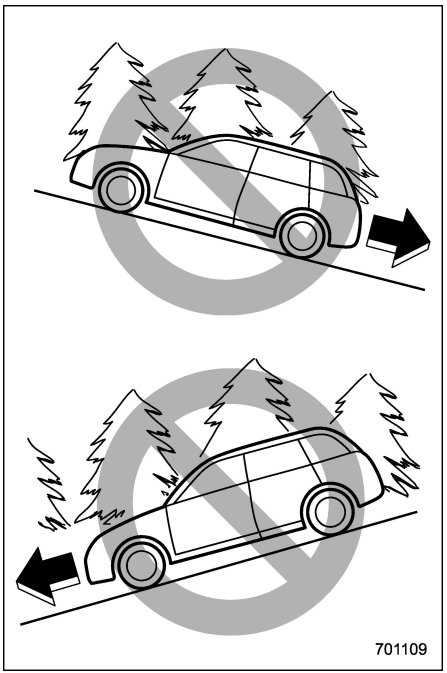

- Lors d'un démarrage vers l'arrière face à une pente montante
- Lors d'un démarrage vers l'avant face à une pente descendante
- Lorsque le frein de stationnement est serré
- Lorsque le contacteur d'allumage est placé sur "ACC" ou "LOCK"/"OFF"
- Pendant que le témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule est allumé. Reportez-vous à "Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule/Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule" ☞P205.
- Pendant que le témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique est allumé. Reportez-vous à "Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)" ☞P216.

Lors de l'utilisation du système d'aide au démarrage en côte, il peut arriver que vous ressentiez un effet de freinage même après avoir relâché la pédale de frein.

⚠ ATTENTION

La puissance de freinage exercée par le système d'aide au démarrage en côte peut être insuffisante si un freinage important est nécessaire (en tractant une remorque, par exemple).

REMARQUE

Une légère secousse se produit parfois lorsque le véhicule commence à avancer en marche avant après une marche arrière.

7-19. Régulateur de vitesse (selon modèles)

REMARQUE

Pour modèles avec système EyeSight: Reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.

Le régulateur de vitesse vous dispense de tenir le pied sur la pédale d'accélérateur lorsque vous roulez à vitesse constante et il fonctionne à partir d'une vitesse supérieure à 30 km/h (20 mi/h).

⚠ DANGER

N'utilisez le régulateur de vitesse dans aucune des conditions suivantes. Ceci pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.

- **En montant ou en descendant une forte pente**
- **Sur route glissante ou sur route sinueuse**
- **En cas de circulation intense**
- **Lorsque vous tractez une remorque**

Lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse, réglez toujours convenablement la vitesse en fonction des limitations de vitesse, de la circulation, des conditions de la route, et d'autres conditions.

REMARQUE

Veillez bien à ce que le système de régulateur de vitesse soit désactivé lorsque le régulateur de vitesse n'est pas activé, afin d'éviter l'activation accidentelle du régulateur de vitesse.

■ Pour régler le régulateur de vitesse

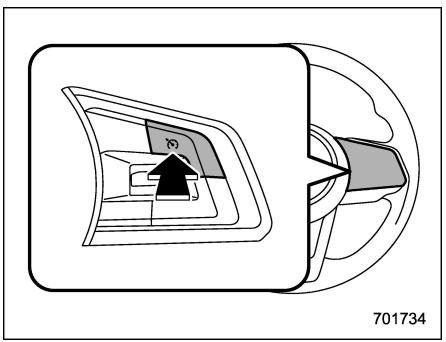

Bouton principal du régulateur de vitesse

1. Appuyez sur le bouton principal du régulateur de vitesse.

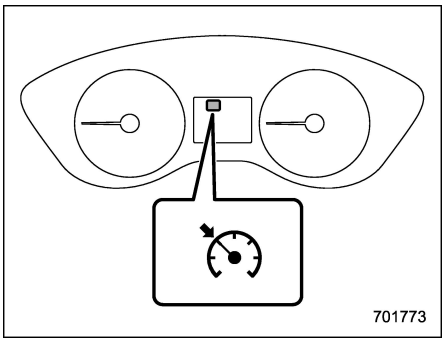

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse situé sur les instruments de bord s'allume.

2. Appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte.

– SUITE –

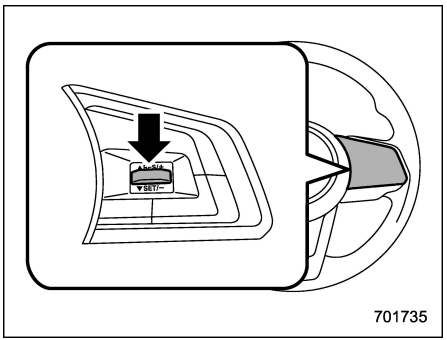

3. Appuyez sur le bouton “RES/SET” sur le côté “SET” et relâchez-le. Relâchez ensuite la pédale d’accélérateur.

REMARQUE

Lorsque vous programmez une vitesse de croisière pour la première fois lors d’un trajet, vous pouvez utiliser “SET” ainsi que “RES” pour programmer la vitesse de croisière initiale.

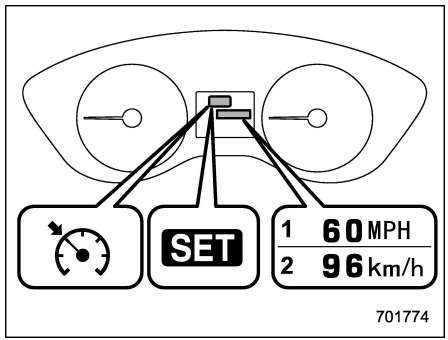

Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse

1) Lorsque vous réglez l’unité affichée sur “MPH”
2) Lorsque vous réglez l’unité affichée sur “km/h”

Le témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse s’allume alors sur les instruments de bord. La vitesse sélectionnée est indiquée sur les instruments de bord. Vous pouvez modifier l’unité affichée en utilisant l’affichage des instruments de bord. Pour plus de détails sur les instruments de bord, reportez-vous à “Réglages des instruments de bord” ☞P186.

Le véhicule garde alors la vitesse réglée.

Il est possible d’accélérer temporairement pendant la conduite sous contrôle du régulateur de vitesse. Il suffit d’appuyer sur la pédale d’accélérateur pour faire accélérer le véhicule. Lorsque vous relâchez la pédale d’accélérateur, le véhicule revient à la vitesse réglée précédente en maintenant celle-ci.

■ Désactivation temporaire du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être temporairement désactivé des manières suivantes.

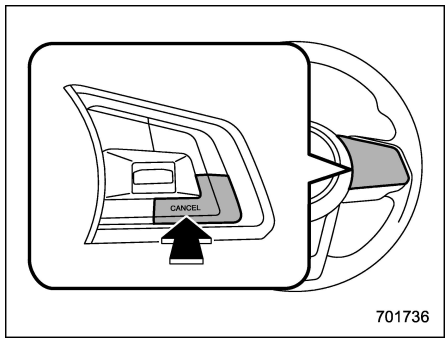

- Appuyez sur le bouton “CANCEL”.
- Appuyez sur la commande de X-MODE pour activer le X-MODE.
- Appuyez sur la pédale de frein.

⚠ DANGER

Vous pouvez annuler le régulateur de vitesse en plaçant le levier sélecteur en position “N”. Toutefois, ne placez pas le levier sur la position “N” lors de la conduite sauf en cas d’urgence. Si le levier secteur est placé en position “N”, le frein moteur risque de ne plus fonctionner. Cela peut être la cause d’un accident.

Le témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse situé sur les instruments de bord s’éteint lorsque le régulateur de vitesse est désactivé.

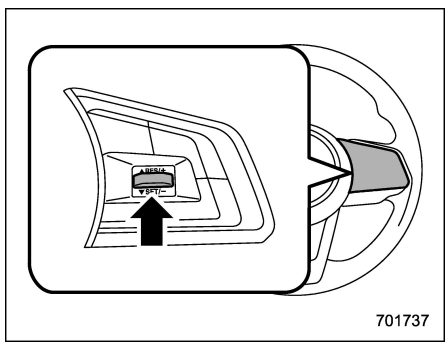

Pour réactiver le régulateur de vitesse après une désactivation temporaire lorsque la vitesse du véhicule est d’au moins 30 km/h (20 mi/h), appuyez sur le bouton “RES/SET” sur le côté “RES”: le véhicule revient automatiquement à la vitesse précédemment réglée.

Le témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse situé sur les instruments de bord s’allume alors automatiquement.

■ Mise hors service du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être mis hors service de deux manières différentes:

- Appuyez à nouveau sur le bouton principal du régulateur de vitesse.
- Mettez le contacteur d’allumage en position “ACC” ou “LOCK”/“OFF” (uniquement après l’arrêt complet du véhicule).

■ Changement de la vitesse réglée

▼ Pour augmenter la vitesse (avec le bouton “RES/SET”)

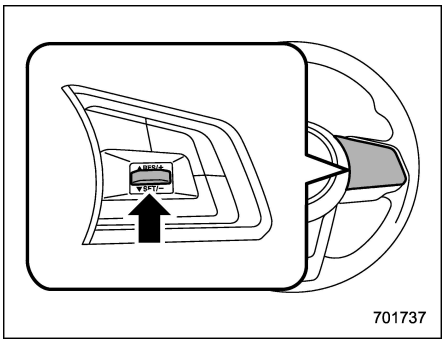

Appuyez sur le bouton “RES/SET” sur le côté “RES” et maintenez-le appuyé jusqu’à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Relâchez alors le bouton. La vitesse du véhicule à cet instant est mémorisée et devient la nouvelle vitesse réglée.

Lorsque vous réglez l’unité affichée sur “MPH”:

La vitesse réglée peut être augmentée de 1 mi/h (1,6 km/h) à chaque pression brève sur le côté “RES” du bouton “RES/SET”.

– SUITE –

Lorsque vous réglez l'unité affichée sur "km/h":

La vitesse réglée peut être augmentée de 1 km/h à chaque pression brève sur le côté "RES" du bouton "RES/SET".

▼ **Pour augmenter la vitesse réglée (au moyen de la pédale d'accélérateur)**

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur jusqu'à ce que la vitesse souhaitée soit atteinte.

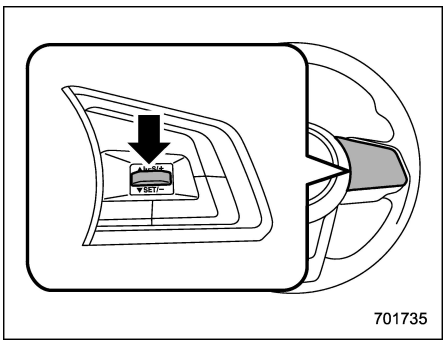

2. Appuyez sur le bouton "RES/SET" une fois sur le côté "SET" et relâchez-le. Le système est à présent réglé sur la vitesse souhaitée et le véhicule roule à cette vitesse sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur.

▼ **Pour réduire la vitesse (avec le bouton "RES/SET")**

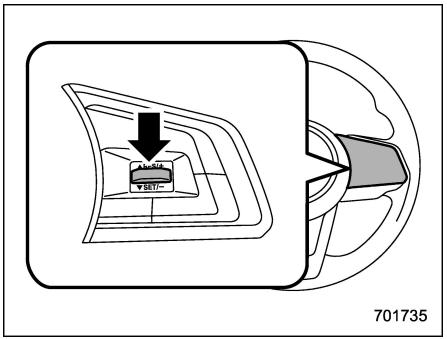

Appuyez sur le bouton "RES/SET" sur le côté "SET" et maintenez-le appuyé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte. Relâchez alors le bouton. La vitesse du véhicule à cet instant est mémorisée et devient la nouvelle vitesse réglée.

Lorsque vous réglez l'unité affichée sur "MPH":

La vitesse réglée peut être diminuée de 1 mi/h (1,6 km/h) à chaque pression brève sur le côté "SET" du bouton "RES/SET".

Lorsque vous réglez l'unité affichée sur "km/h":

La vitesse réglée peut être diminuée de 1 km/h à chaque pression brève sur le côté "SET" du bouton "RES/SET".

▼ **Pour réduire la vitesse réglée (au moyen de la pédale de frein)**

1. Appuyez sur la pédale de frein pour désactiver temporairement le régulateur de vitesse.

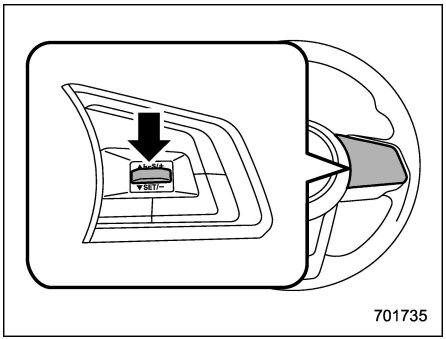

2. Une fois la vitesse réduite au niveau souhaité, appuyez une fois sur le bouton "RES/SET" sur le côté "SET". Le système est à présent réglé sur la vitesse souhaitée et le véhicule roule à cette vitesse sans qu'il ne soit nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur.

■ Témoin indicateur de régulateur de vitesse

Reportez-vous à “Témoin indicateur de régulateur de vitesse” ☞P215.

■ Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse

Reportez-vous à “Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse” ☞P216.

7-20. BSD/RCTA (selon modèles)

Le système BSD/RCTA consiste de radars d’angle arrière avec détection d’angle mort et de l’alerte de croisement en marche arrière.

Ces fonctions permettent au système de détecter les objets ou les véhicules à l’arrière et d’attirer l’attention du conducteur lors du changement de voie ou pendant la conduite en marche arrière.

⚠ DANGER

Le conducteur est responsable de la sécurité lors de la conduite. Assurez-vous de toujours vérifier les alentours lorsque vous changez de voie ou si vous effectuez une marche arrière.

Ce système est conçu pour aider le conducteur à changer de voie ou à reculer en toute sécurité, en surveillant les zones situées à l’arrière et sur les côtés du véhicule. Toutefois, vous ne pouvez pas compter uniquement sur ce système pour assurer la sécurité en cas de changement de voie ou de marche arrière. Une confiance excessive en ce système peut entraîner un accident et causer des blessures graves voire mortelles. Étant donné que le fonctionnement du système est sujet à plusieurs restrictions, le clignotement ou l’allumage du témoin indicateur d’approche BSD/RCTA peut être retardé ou ne pas fonctionner du tout même lorsqu’un véhicule se trouve sur une voie adjacente ou s’approche d’un des deux côtés.

Le conducteur est responsable de la vérification des zones arrière et latérales du véhicule.

■ Fonctions du système

Le système BSD/RCTA est constitué des fonctions suivantes.

- Détection d’un véhicule dans l’angle mort d’une voie adjacente ou d’un véhicule approchant à grande vitesse (détection d’angle mort).
- Détection d’un véhicule approchant de la droite ou de la gauche pendant la marche arrière du véhicule (alerte de croisement en marche arrière).

Le système utilise des capteurs radar pour les fonctions ci-dessus.

– SUITE –

REMARQUE

Le capteur radar BSD/RCTA est conforme aux lois relatives aux ondes radio des États-Unis, du Canada et du Mexique. Lorsque vous conduisez dans d'autres pays, vous devez obtenir une certification dans le pays où le véhicule est conduit. Pour la certification aux États-Unis, au Canada et au Mexique, reportez-vous à "Certification pour le système BSD/RCTA" ☞P419.

▼ Avertisseur d'angle mort (BSD)

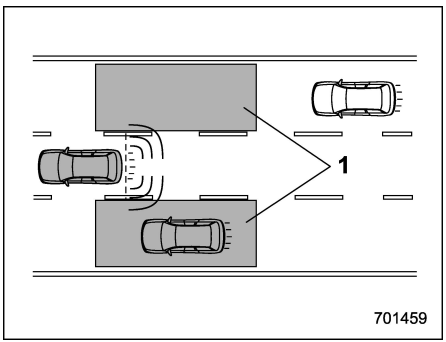

1) Portée de fonctionnement

Le système avertit le conducteur des dangers de la manière suivante.

- Si le système détecte un véhicule dans l'angle mort, le(s) témoin(s) indicateur(s) d'approche BSD/RCTA situé(s) sur le(s) rétroviseur(s) extérieur(s) s'allume(nt).

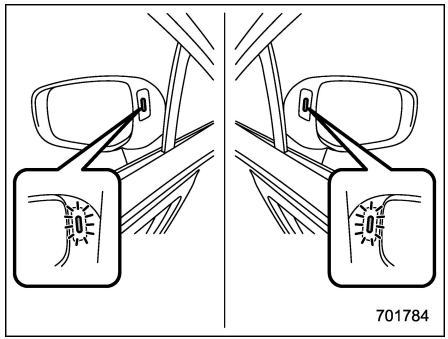

Témoin indicateur d'approche BSD/RCTA

- Si le conducteur actionne le levier de clignotant de direction du côté où s'allume le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA, le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA clignote.

▽ Aide au changement de voie (LCA)

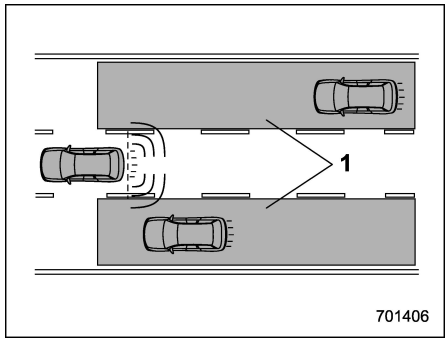

1) Portée de fonctionnement

Le système avertit le conducteur des dangers de la manière suivante.

- Si le système détecte un véhicule approchant rapidement dans les voies de circulation adjacentes, le(s) témoin(s) indicateur(s) d'approche BSD/RCTA situé (s) sur le(s) rétroviseur(s) extérieur(s) s'allument.
- Si le conducteur actionne le levier de clignotant de direction du côté où s'allume le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA, le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA clignote.

▼ Alerte de croisement en marche arrière (RCTA)

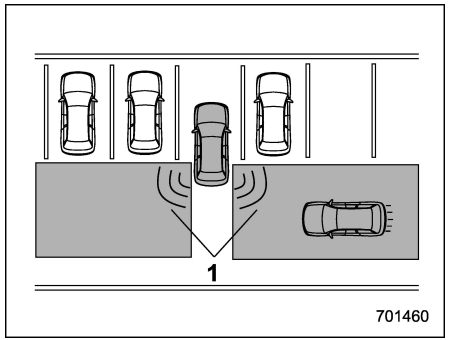

1) Portée de fonctionnement

Le système prévient le conducteur qu'un autre véhicule s'approche d'un des deux côtés lors d'une marche arrière. Cette fonction permet d'aider le conducteur quant à la vérification des zones arrière et latérales du véhicule lors d'une marche arrière.

Si le système détecte qu'un véhicule s'approche d'un des deux côtés lors d'une marche arrière, il avertit le conducteur de dangers éventuels de la manière suivante.

- Le(s) témoin(s) indicateur(s) d'approche BSD/RCTA situé(s) sur le(s) rétroviseur(s) extérieur(s) clignote(nt).
- Un avertissement sonore retentit.
- Une icône apparaît sur l'écran de caméra de visualisation arrière (moniteur audio/de navigation)

▽ Limitations de la capacité de détection du RCTA

La capacité de détection du système RCTA étant limitée, le système RCTA peut ne pas fonctionner correctement en cas de stationnement en épi.

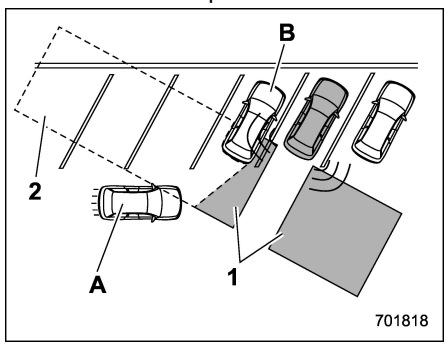

Exemple 1

1) La plage de détection des capteurs radar
2) À l'extérieur de la plage de détection des capteurs radar

A) Véhicule ne pouvant pas être détecté.
B) Véhicule stationné

⚠ DANGER

Un véhicule qui s'approche (A) peut ne pas être détecté car la plage de détection est limitée par le véhicule stationné (B). Assurez-vous de toujours vérifier les alentours lors de la marche arrière du véhicule.

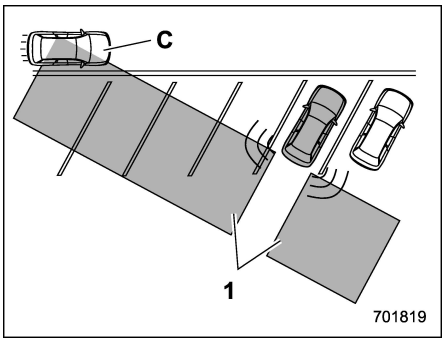

Exemple 2

1) La plage de détection des capteurs radar

C) Véhicule pouvant être détecté.

REMARQUE

Le système peut détecter qu'un véhicule (C) traverse devant votre véhicule. Assurez-vous de toujours vérifier les alentours lors de la marche arrière du véhicule.

– SUITE –

■ Fonctionnement du système

▼ Conditions de fonctionnement

Le système BSD/RCTA fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies.

- Le contacteur d'allumage est en position "ON".
- Le témoin avertisseur BSD/RCTA et le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA sont éteints.
- L'indicateur d'avertissement EyeSight est éteint.
- Le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mi/h) (sauf en marche arrière).
- Le levier sélecteur est en position "R" (lors de la marche arrière).

Le système BSD/RCTA ne fonctionne pas dans les situations suivantes.

- Le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA est allumé.
- La vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h (6 mi/h) même lorsque le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA reste éteint (sauf en marche arrière).

REMARQUE

- Dans le cas suivant, le système BSD/RCTA arrête de fonctionner et le témoin avertisseur BSD/RCTA apparaît. Si le témoin avertisseur BSD/RCTA apparaît, faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU dès que possible.

– En cas de dysfonctionnement dans le système, y compris du témoin indicateur d'approche BSD/RCTA.

- Dans les cas suivants, le système BSD/RCTA arrête (ou peut s'arrêter) de fonctionner temporairement et le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA apparaît.

– Lorsque le capteur radar est décalé de manière significative (si l'orientation du capteur radar est changée pour quelque raison que ce soit, un réajustement s'avère nécessaire. Faites réajuster le capteur par un concessionnaire SUBARU.)

– Lorsqu'une grande quantité de neige ou de glace se colle à la surface du pare-chocs arrière autour des capteurs radar.

– Lorsque le véhicule est conduit sur une route couverte de neige ou dans un environnement sans objets aux alentours (comme dans un désert) pour un long moment.

– Lorsque la température autour des capteurs radar augmente de manière excessive en raison d'une conduite prolongée en été sur des pentes ascendantes, etc.

– Lorsque la température autour des capteurs radar devient extrêmement faible.

– Lorsque la tension de la batterie du véhicule diminue.

– Lorsqu'une surtension se produit dans la batterie du véhicule.

Lorsque les conditions ci-dessus sont corrigées, le système BSD/RCTA reprend son fonctionnement et le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA disparaît. Toutefois, si le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA apparaît pendant une période prolongée, faites contrôler le système par un concessionnaire SUBARU dès que possible.

- La capacité de détection des capteurs radar est limitée. La détection effectuée par le système BSD/RCTA risque d'être altérée et le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes.

– Lorsque le pare-chocs arrière autour des capteurs radar est déformé.

– Lorsque de la neige, de la glace ou de la boue adhère à la surface du

pare-chocs arrière autour des capteurs radar.

– Lorsque des étiquettes, etc., sont apposées sur les zones des capteurs radar sur le pare-chocs arrière.

– En cas de mauvaises conditions météorologiques telles que de la pluie, de la neige ou du brouillard

– Lors de la conduite sur des routes mouillées telles que des routes enneigées ou dans des flaques

• Les capteurs radar risquent de ne pas détecter ou peuvent rencontrer des difficultés pour détecter ce qui suit.

– Petites motocyclettes, bicyclettes, piétons, objets immobiles sur la route ou sur le bord de la route, etc.

– Véhicules dont la forme empêche la réflexion du radar (véhicules à faible hauteur comme les voitures de sport ou une remorque sans chargement).

– Véhicules n'approchant pas de votre véhicule même s'ils sont dans la zone de détection (soit sur une voie adjacente à l'arrière ou sur le côté de votre véhicule lors de la marche arrière). (Le système détermine la présence de véhicules en approche selon les données détectées par les capteurs radar.)

– Des véhicules circulant à des vitesses considérablement différentes

– Des véhicules roulant en parallèle au vôtre à une vitesse presque identique pendant un temps prolongé

– Des véhicules approchant en sens inverse

– Des véhicules circulant dans la voie au-delà de la voie adjacente

– Des véhicules circulant à une vitesse considérablement inférieure et que vous tentez de dépasser

• Sur une route dont les voies sont extrêmement étroites, le système risque de détecter des véhicules circulant dans une voie proche de la voie adjacente.

• Lorsque le système audio/de navigation 8 pouces effectue une mise-à-jour du logiciel, les icônes d'avertissement RCTA peuvent ne pas s'afficher sur l'écran du système audio/de navigation jusqu'à ce que la mise-à-jour soit terminée.

■ Témoin indicateur/avertissement sonore d'approche BSD/RCTA

Lorsque le système BSD/RCTA est actif, le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA s'active pour avertir le conducteur de la présence de véhicules dans les voies adjacentes. Lorsque vous conduisez en marche arrière, le témoin indicateur et l'avertissement sonore d'approche BSD/RCTA s'activent pour vous avertir qu'un véhicule approche du côté gauche ou droit.

▼ Témoin indicateur d'approche BSD/RCTA

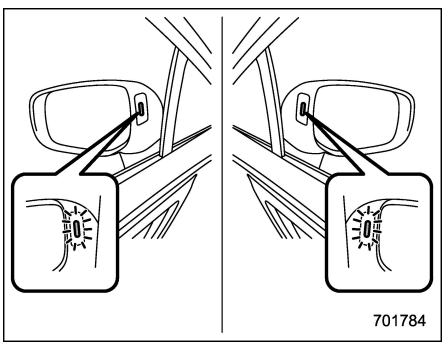

Témoin indicateur d'approche BSD/RCTA

Il est monté de chaque côté des rétroviseurs extérieurs.

– SUITE –

Le témoin indicateur s'allume lorsqu'un véhicule s'approchant par l'arrière est détecté.

Le témoin indicateur clignote pour alerter le conducteur de la présence d'un danger dans les situation suivantes.

- Lorsque que le témoin indicateur est allumé, si vous actionnez le levier de clignotant de direction du côté où celui-ci s'allume.
- Lorsque que vous effectuez une marche arrière, si le système détecte un véhicule s'approchant d'un des deux côtés.

▽ **Fonction d'assombrissement du témoin indicateur d'approche BSD/RCTA**

Lorsque les phares sont allumés, la luminosité du témoin indicateur d'approche BSD/RCTA est réduite.

REMARQUE

- **Dans les situations suivantes, vous pouvez avoir des difficultés à repérer le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA.**
  - **– En plein soleil**
  - **– Si les phares d'un véhicule circulant derrière le vôtre vous gênent**
- **Pendant que la molette de réglage d'intensité lumineuse est complètement orientée vers le haut, la luminosité du témoin indicateur d'approche BSD/RCTA ne sera pas réduite, même si les phares sont allumés. Pour plus de détails sur la molette de réglage d'intensité lumineuse, reportez-vous à "Réglage d'intensité lumineuse" ☞P188.**

▼ **Avertissement sonore d'approche BSD/RCTA (en marche arrière uniquement)**

Un avertissement sonore retentit conjointement au clignotement du témoin indicateur d'approche BSD/RCTA pour avertir le conducteur de dangers éventuels.

Le réglage du volume de l'avertissement sonore peut être modifié à l'aide de l'affichage des instruments de bord (LCD couleur). Pour plus de détails, reportez-vous à "Écrans de menu" ☞P226.

▼ **Conseils de sécurité relatifs au témoin indicateur/avertissement sonore d'approche BSD/RCTA**

- Dans les cas suivants, le fonctionnement du témoin indicateur et de l'avertissement sonore d'approche BSD/RCTA risque d'être retardé ou le système risque de ne pas indiquer les avertissements suivants.
  - – Lorsqu'un véhicule se déplace vers la voie adjacente à partir de la voie voisine.
  - – Lorsque vous circulez sur une pente abrupte ou sur des pentes ascendantes ou descendantes à forte déclivité de manière répétée
  - – Lorsque vous allez au-delà d'un col
  - – Lorsque votre véhicule et un véhicule circulant dans une voie adjacente roulent sur le côté le plus éloigné de chaque voie.
  - – Lorsque plusieurs véhicules étroits approchent en rangée.
  - – Dans des virages dont l'angle est faible (virages serrés ou lorsque vous tournez à une intersection)
  - – Lorsqu'il y a une différence de hauteur entre votre voie et celle adjacente.
  - – Immédiatement après l'activation du système BSD/RCTA par pression sur la commande de désactivation BSD/RCTA.
  - – Immédiatement après que le levier sélecteur est mis sur la position "R".
  - – Lorsqu'une cargaison extrêmement lourde est chargée dans la zone de chargement.
- Lors d'une marche arrière, le fonctionnement du témoin indicateur et de l'avertissement sonore d'approche BSD/RCTA risque d'être retardé ou le système risque

de ne pas indiquer ces avertissements dans les conditions suivantes.

– En cas de marche arrière à partir d'un espace de stationnement en épi

– Lorsqu'un véhicule de grande taille est stationné à côté de votre véhicule. (Ce véhicule empêche la propagation des ondes radar.)

– En cas de marche arrière sur des routes inclinées

– En cas de marche arrière à vitesse élevée

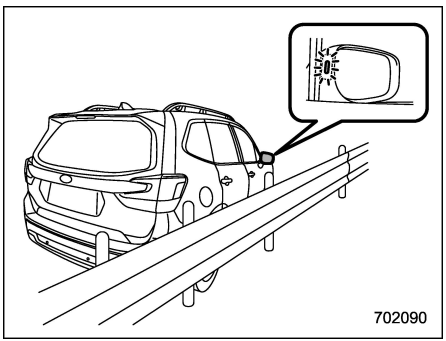

● Le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA risque de s'allumer lorsque vous circulez à proximité d'objets solides situés sur la route ou sur le côté de la route (tels que des rails de sécurité, des tunnels ou des parois latérales).

● Le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA peut clignoter lorsque vous tournez à une intersection en zone urbaine ou à une intersection à plusieurs voies.

● Le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA peut clignoter et l'avertissement sonore retentir si un bâtiment ou un mur se trouve dans la direction de marche arrière.

● Dans les cas suivants, le système risque de détecter un véhicule circulant deux voies de circulation plus loin que le vôtre.

– Lorsque vous conduisez sur l'extrémité de la voie du côté du véhicule correspondant.

– Lorsque le véhicule roulant à deux voies du vôtre roule sur l'extrémité de sa voie du côté de votre véhicule.

■ Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA

▼ Arrêt temporaire du système

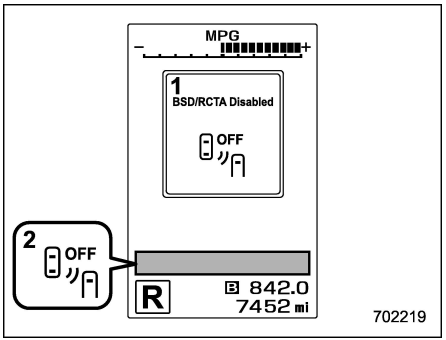

1) Message d'arrêt temporaire BSD/RCTA
2) Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA

Cet affichage apparaît lorsque le système est utilisé dans les conditions suivantes.

● En cas de températures extrêmement élevées ou basses

● En cas de tension anormale pour la batterie du véhicule.

● Lorsque le capteur radar est décalé de manière significative.

Une fois que les conditions ci-dessus sont corrigées, le système quitte les conditions d'arrêt temporaire et l'indicateur disparaît.

– SUITE –

Si l'indicateur reste affiché pendant une période prolongée, faites contrôler le système par un concessionnaire SUBARU.

▼ **Arrêt temporaire du système en raison de la sensibilité réduite du radar**

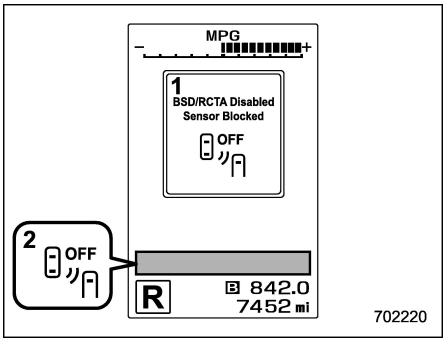

1) Message d'arrêt temporaire du système BSD/RCTA dû à la sensibilité réduite du radar
2) Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA

Cet affichage apparaît lorsque les performances de détection des capteurs radar sont réduites. Une fois cette condition revenue à la normale, le système quitte les conditions d'arrêt temporaire et l'indicateur disparaît. Si l'indicateur reste affiché pendant une période prolongée, faites contrôler le système par un concessionnaire SUBARU.

■ Témoin avertisseur BSD/RCTA

▼ **Dysfonctionnement du système**

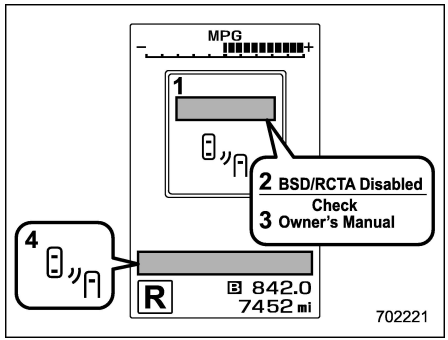

1) Message de dysfonctionnement du système BSD/RCTA
2) D'abord, ce message apparaît
3) Puis, ce message apparaît
4) Témoin avertisseur BSD/RCTA

Cet affichage apparaît en cas de dysfonctionnement dans le système. Contactez un concessionnaire SUBARU et faites contrôler le système.

■ Commande de désactivation BSD/RCTA

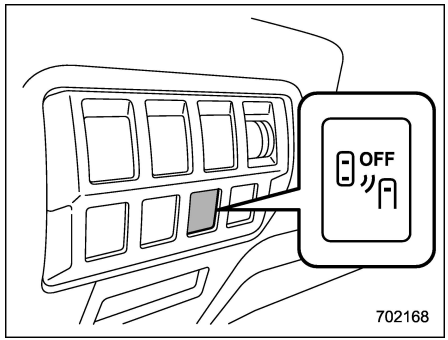

Commande de désactivation BSD/RCTA

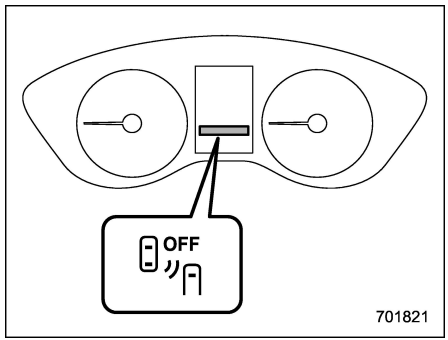

Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA

Si la commande de désactivation BSD/RCTA est enfoncée, le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA apparaît sur les instruments de bord, et le système BSD/RCTA est désactivé.

Appuyez sur la commande à nouveau pour activer le système BSD/RCTA. Le témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA disparaît.

Lorsque cela se produit, le témoin indicateur d'approche BSD/RCTA du côté du rétroviseur s'allume pendant quelques secondes puis s'éteint.

REMARQUE

• Dans les cas suivants, le système risque de ne pas fonctionner correctement à cause des ondes radar bloquées. Appuyez sur la commande de désactivation BSD/RCTA pour désactiver le système.

– Lorsque vous tractez une remorque

– Lorsqu'un porte-vélo ou un autre élément de transport est monté à l'arrière du véhicule.

– Lorsqu'un dynamomètre de châssis ou un dispositif à rouleau libre, etc., est utilisé.

– Lorsque le moteur est en marche et que les roues tournent alors que le véhicule est levé

• Si le contacteur d'allumage est placé sur la position "LOCK"/"OFF", le dernier état connu du système est maintenu. Par exemple, si le contacteur d'allumage est mis en position "LOCK"/"OFF" alors que le système BSD/RCTA est désactivé, le système BSD/RCTA reste désactivé la prochaine fois que le contacteur d'allumage est mis en position "ON".

■ Certification pour le système BSD/RCTA

▼ Modèles spécification des États-Unis

FCC ID: OAYSRR3A

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas engendrer des interférences gênantes, et (2) il doit être capable de subir toutes formes d'interférences, y compris des interférences susceptibles d'en perturber le fonctionnement.

– SUITE –

▼ Modèles spécification du Canada

NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1.This device may not cause interference.

2.This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

702692

REMARQUE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

702693

▼ Modèles spécification du Mexique

Certificado de homologacion:
RLVCOSR15-0442

Continental SRR3-A

Este equipo opera a titulo secundario, consecuentemente, debe aceptar interferencias perjudiciales incluyendo equipos de la misma clase y puede no causar interferencias a sistemas operando a titulo primario.

702185

■ Maniement des capteurs radar

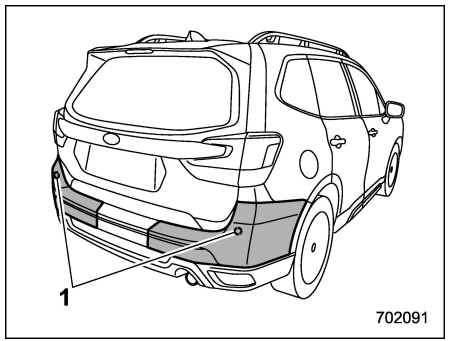

1) Capteurs

Les capteurs radar, un de chaque côté du véhicule, sont montés à l'intérieur du pare-chocs arrière.

Pour assurer le fonctionnement correct du système BSD/RCTA, respectez les précautions suivantes.

- Maintenez toujours la surface du pare-chocs à proximité des capteurs radar propre.
- Ne fixez aucun autocollant ou autre objet sur la surface du pare-chocs à proximité des capteurs radar.
- Ne modifiez pas le pare-chocs à proximité des capteurs radar.
- Ne peignez pas le pare-chocs à proximité des capteurs radar.
- N'exposez pas la zone du pare-chocs à proximité des capteurs radar à des impacts importants. Si un capteur est désaligné, un dysfonctionnement du système risque de se produire, y compris l'impossibilité de détecter les véhicules entrant dans les zones de détection. Si le pare-chocs subit un impact important, assurez-vous de contacter votre concessionnaire SUBARU pour une inspection.
- Ne démontez pas les capteurs radar.

REMARQUE

Si les capteurs radar doivent être réparés ou remplacés, ou que la zone du pare-chocs autour des capteurs radar nécessite une réparation, une peinture ou un remplacement, contactez votre concessionnaire SUBARU pour obtenir de l'aide.

7-21. Système de freinage automatique en marche arrière (RAB) (selon modèles)

Le freinage automatique en marche arrière (RAB) est un système conçu pour éviter les collisions ou réduire les dommages de collision lors de la marche arrière du véhicule. Si un mur ou un obstacle est détecté dans la direction de la marche arrière, le système en informera le conducteur avec un avertissement sonore et peut activer automatiquement les freins du véhicule.

⚠ DANGER

- **Le freinage automatique en marche arrière (RAB) n'est pas un système destiné à remplacer la responsabilité du conducteur à vérifier la présence de véhicules ou obstacles dans les environs pour éviter une collision.**
- **Le conducteur est responsable de la sécurité lors de la conduite. Avant d'effectuer une marche arrière, assurez-vous d'enfoncer d'abord la pédale de frein et de vérifier visuellement les environs.**

– SUITE –

- **Il y a des cas dans lesquels le véhicule ne peut pas éviter la collision, car le fonctionnement du système a des limites. L'avertissement sonore ou le freinage automatique peut être retardé ou ne pas fonctionner du tout, même lorsqu'un obstacle est présent dans la direction de marche arrière.**
- **Le système n'est pas conçu pour détecter les personnes (y compris les enfants), les animaux ou d'autres objets en mouvement.**
- **Selon la condition du véhicule ou l'environnement vous entourant, la capacité du capteur sonar à détecter des objets peut être compromise.**
- **Ne retirez pas le système de navigation et/ou audio SUBARU d'origine. Si le système de navigation et/ou audio SUBARU d'origine est retiré, l'image de la caméra de visualisation arrière et les lignes de référence (marqueur de distance, lignes directrices dynamiques et lignes de largeur du véhicule) ne seront plus affichées.**
- **Même si le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) ainsi que l'avertissement de détection d'objet sont activés, l'alerte visible du système de freinage automatique en marche arrière (RAB) ne sera pas affichée. Toutefois, l'alerte sonore et sa fonction opèreront.**

REMARQUE

Le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) enregistre et mémorise les données suivantes lorsque le freinage automatique fonctionne. Il n'enregistre pas les conversations, les renseignements personnels ou d'autres données audio.

- **Distance de l'objet**
- **Vitesse du véhicule**
- **Position de la pédale d'accélérateur**
- **Position de la pédale de frein**
- **Position du levier sélecteur**
- **Température extérieure**
- **Le réglage de la sensibilité des capteurs sonars**

SUBARU et les tiers contractés par SUBARU peuvent acquérir et utiliser les données enregistrées dans le but de la recherche et du développement des véhicules. SUBARU et les tiers contractés par SUBARU ne divulgueront et ne fourniront pas les données acquises à des tiers, excepté dans les conditions suivantes.

- **Le propriétaire du véhicule a donné son consentement.**
- **La divulgation/mise à disposition est ordonnée par un tribunal ou une autre décision de justice.**
- **Les données sont communiquées à un institut de recherche en vue d'un traitement statistique ou autre processus similaire, après modification rendant l'identification de l'utilisateur et du véhicule impossible.**

■ Aperçu du système de freinage automatique en marche arrière (RAB)

Le système détecte les objets à l'aide de capteurs sonars installés dans le pare-chocs arrière.

- Si le système détermine une éventuelle collision avec un objet dans la direction de marche arrière, le ralentissement automatique sera activé. De plus, des bips sonores se déclenchent.
- Si le véhicule continue encore sa marche arrière, un freinage dur automatique sera appliqué et un bip sonore continu se déclenche.

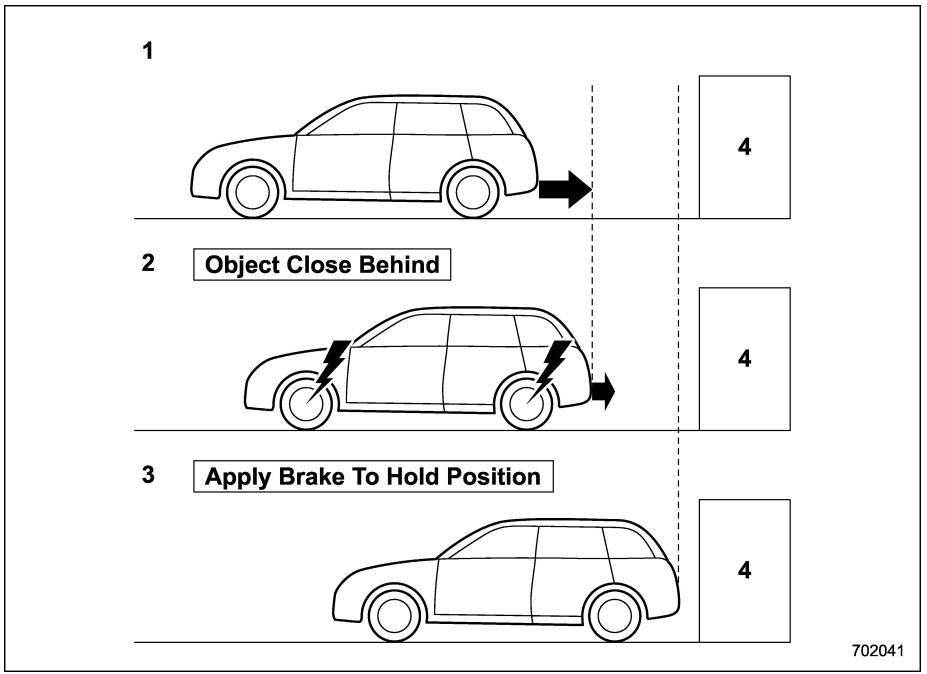

1) Lors de la marche arrière
2) Lorsqu'un fort freinage automatique ou un contrôle du couple est appliqué pour empêcher la collision (dans ce cas, des bips sonores d'avertissement courts ou continus retentissent)
3) Lorsque le véhicule est arrêté par le système (dans ce cas, le bip continu restera en action)
4) Objet (par exemple, un mur)

▼ Plage de détection

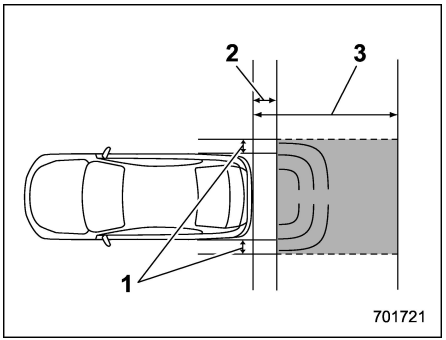

1) Plage de détection (largeur): Environ 15 cm (6 po) à l'extérieur de la largeur du véhicule
2) Plage ne pouvant pas être détectée par le système: Environ 50 cm (20 po) derrière le véhicule
3) Plage de détection (longueur): Environ 1,5 m (5 pi) depuis l'arrière du véhicule

⚠ DANGER

Si votre véhicule est piégé sur un passage à niveau et que vous tentez de vous échapper en faisant marche arrière pour traverser la barrière, le système peut considérer la barrière comme étant un obstacle et les freins peuvent s'activer. Dans ce cas, restez calme et continuez à

– SUITE –

appuyer sur la pédale d'accélérateur ou annulez le système. Pour annuler le système, reportez-vous à "Annulation du fonctionnement du système de freinage automatique en marche arrière (RAB)" ☞P430.

■ Conditions de fonctionnement

Le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) fonctionnera lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

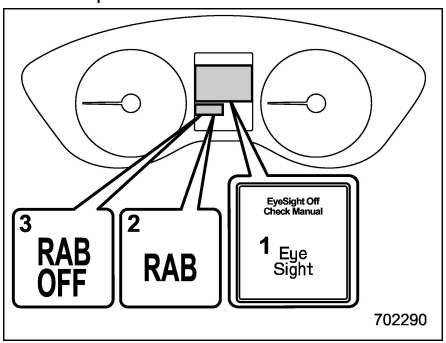

1) Indicateur d'avertissement EyeSight
2) Témoin avertisseur RAB
3) Témoin indicateur de désactivation RAB

- Le contacteur d'allumage est en position "ON".
- L'indicateur d'avertissement EyeSight est éteint.
- Le témoin avertisseur RAB est éteint.
- Le témoin indicateur de désactivation RAB est éteint.
- Le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) est réglé sur ON.
- Le levier sélecteur est en position "R".
- La vitesse du véhicule est comprise entre 1,5 et 15 km/h (1 et 9 mi/h).

REMARQUE

- **Dans les cas suivants, le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) ne fonctionne pas. Contactez rapidement un concessionnaire SUBARU pour faire contrôler le système.**
  - **– L'indicateur d'avertissement EyeSight est allumé.**
  - **– Le témoin avertisseur RAB est allumé.**
- **Lorsque le témoin indicateur de désactivation RAB est allumé, le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) ne peut pas être utilisé.**
- **Dans les cas suivants, le système peut ne pas être en mesure de détecter correctement un obstacle. Contactez rapidement un concessionnaire SUBARU pour faire contrôler le système.**
  - **– Une vignette, de la peinture ou un produit chimique est appliqué sur le capteur sonar ou le pare-chocs arrière près du capteur sonar.**
  - **– Le pare-chocs arrière est modifié.**
  - **– Le pare-chocs arrière a été retiré et remis en place.**
  - **– La garde au sol est changée en raison de l'état de chargement du véhicule ou d'une modification.**
  - **– De la neige, de la glace ou de la boue adhère au pare-chocs arrière près du capteur sonar.**
  - **– Le pare-chocs arrière est exposé à un fort impact, ou est déformé.**
- **Lorsque le système audio/de navigation 8 pouces effectue une mise-à-jour du logiciel, le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) peut ne pas afficher les éléments suivants sur l'écran du système audio/de navigation jusqu'à ce que la mise-à-jour soit terminée.**
  - **– Fonction d'activation/de désactivation des icônes d'affichage**
  - **– Image de l'indicateur de distance**
  - **– Message d'avertissement**

• Sur une pente raide, la capacité de freinage automatique du système sera réduite.

• Le système est conçu de façon à éviter les collisions avec un freinage vigoureux automatique lorsque la vitesse en marche arrière du véhicule est inférieure à environ 5 km/h (3 mi/h). Toutefois, le système à lui seul n'est pas une garantie contre le risque de collisions en toute situation.

• Si le véhicule roule en marche arrière à une vitesse très lente, la priorité sera donnée aux manœuvres du conducteur. Dans ce cas, le freinage automatique ne fonctionne pas.

• Le système peut ne pas être en mesure de détecter les objets suivants.

– Objets pointus ou minces comme des poteaux, des clôtures et des cordes qui peuvent ne pas refléter l'onde sonore émise par le capteur sonar.

– Objets trop proches du pare-chocs arrière lorsque le levier sélecteur est réglé sur la position "R".

– Objets avec une surface ne pouvant pas refléter l'onde sonore émise par le capteur sonar tels qu'une clôture à mailles métalliques.

• Objets que le système n'est pas conçu pour détecter.

– Piétons

– Objets en mouvement, y compris les véhicules en mouvement

– Objets qui absorbent les ondes sonores tels que le tissu ou la neige.

– Objets dont la surface a un angle diagonal.

– Objets au ras du sol tels que des blocs de stationnement.

– Objets élevés au-dessus du sol, tels que des objets suspendus par dessus.

• Le système peut ne pas être en mesure de détecter correctement les objets ou peut subir un dysfonctionnement lorsque les conditions suivantes sont présentes.

Son à haute fréquence provenant d'autres sources à proximité:

– Bruits d'avertisseurs sonores provenant d'autres véhicules.

– Bruits de moteur provenant d'autres véhicules.

– Sons de freins pneumatiques

– Équipement de détection de véhicule ou sonar d'autres véhicules

– Une onde sonore avec une fréquence similaire à celle du système du véhicule est émise à proximité.

– Un véhicule équipé du même système est en marche arrière dans la direction de votre marche arrière.

Conditions météorologiques:

– Températures extrêmement élevées ou basses rendant la zone près du capteur sonar trop chaude ou trop froide pour fonctionner.

– Les capteurs sonars ou le pare-chocs arrière près des capteurs sonars est ou sont exposé(s) à de fortes pluies ou une quantité significative d'eau.

– Brouillard, neige ou tempête de sable, etc.

– L'air se déplace rapidement comme lorsqu'un fort vent souffle.

Pièces attachées au pare-chocs arrière près du capteur sonar:

– Des pièces électroniques vendues dans le commerce (antibrouillard, antenne d'aile, antenne radio) ou des pièces de fixation vendues dans le commerce (attelage de remorque, porte-vélo, garde de butoir) sont montées.

– Des pièces qui émettent des sons à haute fréquence, telles qu'un avertisseur sonore ou un haut-parleur, sont montées.

– SUITE –

Conditions du véhicule:

– Le véhicule est incliné de façon significative.

– La garde au sol est réduite de manière significative en raison de l'état de chargement du véhicule, etc.

– Lorsque le capteur sonar est décalé en raison d'une collision ou d'un accident.

Milieu environnant:

– Une bannière en tissu, un drapeau, une branche basse ou des barres de passages à niveau de chemin de fer sont présents dans la direction de la marche arrière.

– En marche arrière sur une zone herbeuse ou recouverte de gravier.

– En marche arrière dans une zone où les objets ou les murs sont adjacents au véhicule tels que des tunnels étroits, des ponts étroits, des routes étroites ou des garages étroits.

– Des traces de roue ou un trou est ou sont présent(s) dans le sol de la direction de la marche arrière.

– Lors de la marche arrière sur un couvercle de drainage (couvercle à grilles).

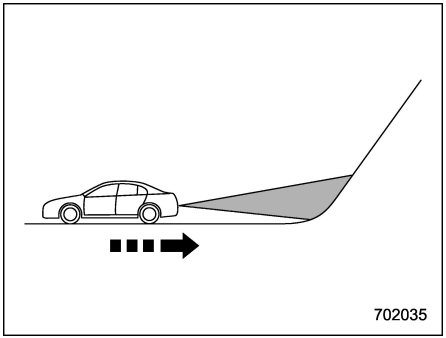

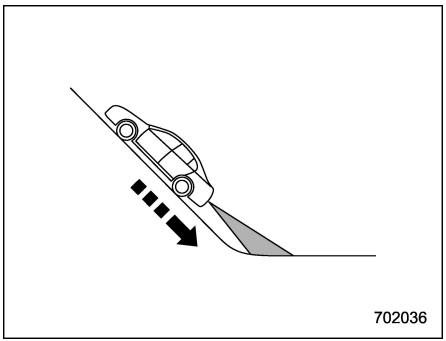

– Le chemin de la marche arrière est incliné comme sur une forte pente montante.

– Un trottoir se trouve dans la direction de la marche arrière.

– Lors d'une marche arrière sur pente descendante.

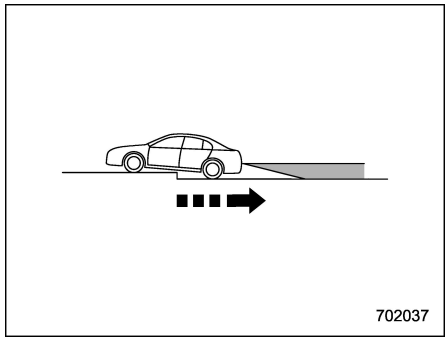

– Lors d'une marche arrière sur une route inégale.

• Dans des circonstances telles que celles présentées ci-dessous, il peut ne pas être possible d'éviter une collision même lorsque le système fonctionne normalement.

– Les routes sont glissantes.

– La pression d'air des pneus n'est pas correcte.

– Les pneus sont usés.

– Des pneus qui ne sont pas de la taille désignée sont installés.

– Des réparations d'urgence ont été effectuées à l'aide d'un kit de réparation de crevaison.

– La suspension a été modifiée.
– Des chaînes antidérapantes sont installées.
– La conduite du véhicule est instable en raison d'un accident ou d'un dysfonctionnement.
– Le témoin avertisseur de frein est allumé.

■ Fonctionnement du système de freinage automatique en marche arrière (RAB)

Lorsque le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) est en marche, la distance entre le véhicule et l'objet détecté est indiquée sur le moniteur audio/de navigation. De plus, des avertissements sonores se déclenchent sur 3 niveaux pour avertir le conducteur d'une collision potentielle.

Pendant le fonctionnement du système RAB, un message d'avertissement apparaît sur le moniteur audio/de navigation et sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur).

Ligne directrice de la plage de détection

Niveau d'alerte	Distance jusqu'à l'objet détecté*	Indicateur de distance	Type d'alarme
Proximité pour une distance longue (objet détecté)	90 cm (35 po) ou plus	Vert	Aucun avertissement sonore
Alerte de proximité pour une distance moyenne (approchant de l'objet)	70 à 90 cm (28 à 35 po)	Jaune	Bips courts
Alerte de proximité pour une distance courte (approchant plus près de l'objet)	50 à 70 cm (20 à 28 po)	Orange	Bips courts et rapides
Alerte de proximité pour la distance la plus courte (trop proche de l'objet)	50 cm (20 po) ou moins	Rouge	Bip continu

*: La plage de détection peut varier en fonction des conditions alentour.

– SUITE –

▼ Obstacle détecté et niveau d'alerte

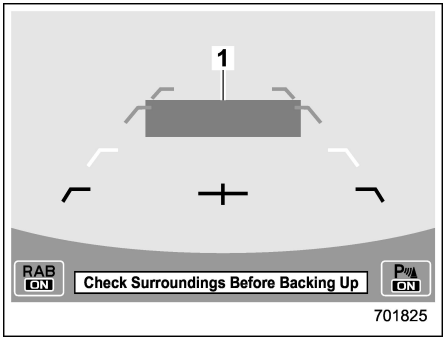

Alerte de proximité pour une distance longue (objet détecté)

1) Vert: 90 cm (35 po) ou plus

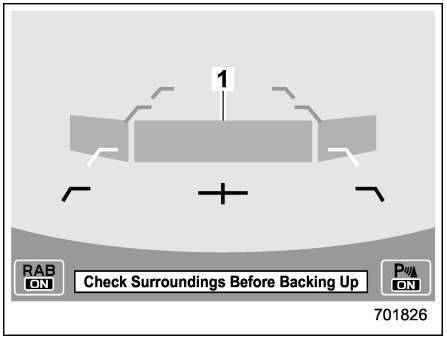

Alerte de proximité pour une distance moyenne (approchant de l'objet)

1) Jaune: 70 à 90 cm (28 à 35 po)

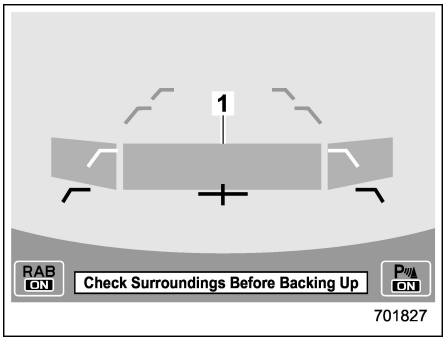

Alerte de proximité pour une distance courte (approchant plus près de l'objet)

1) Orange: 50 à 70 cm (20 à 28 po)

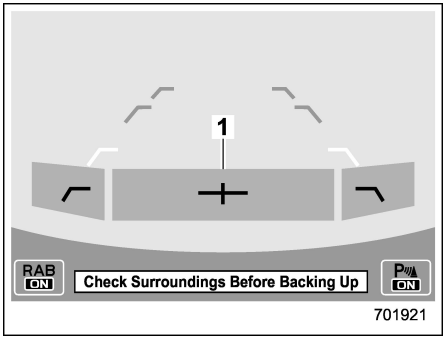

Alerte de proximité pour la distance la plus courte (trop proche de l'objet)

1) Rouge: 50 cm (20 po) ou moins

Lorsqu'un objet est détecté dans le sens de la marche arrière, la distance jusqu'à l'objet détecté apparaît sur le moniteur audio/de navigation.

Un avertissement sonore retentit et, en fonction de la vitesse, le contrôle de couple qui génère le freinage du moteur ou le freinage automatique est appliqué.

▼ Avertissement pour objet proche à l'arrière

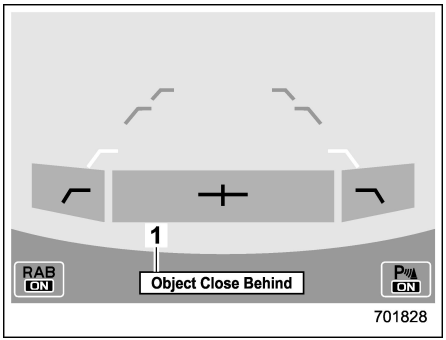

Avertissement de freinage automatique

1) Message d'avertissement

Si le véhicule continue de rouler en marche arrière, le système peut déterminer le risque d'une collision avec l'objet. Dans ce cas, de courts bips d'avertissement ou des bips d'avertissement continus retentissent et un freinage automatique fort ou le contrôle de couple sont appliqués pour éviter la collision.

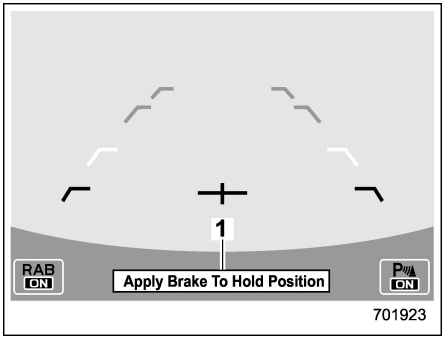

Avertissement Appuyer sur la pédale de frein

1) Message d'avertissement

Assurez-vous d'appuyer sur la pédale de frein une fois que le véhicule a été arrêté par le freinage automatique. Jusqu'à ce que la pédale de frein soit enfoncée, un message sera affiché sur le moniteur audio/de navigation et le bip continu continuera de retentir.

À ce moment, un message d'avertissement est également affiché sur l'affichage des instruments de bord (LCD couleur).

⚠ DANGER

Enfoncez la pédale de frein immédiatement après que le système arrête le véhicule par un freinage automatique. Selon les conditions de la surface de la route et des pneus, le véhicule peut ne pas pouvoir rester à l'arrêt, ce qui peut conduire à un accident imprévu.

▼ Après que le véhicule ait été arrêté par le système

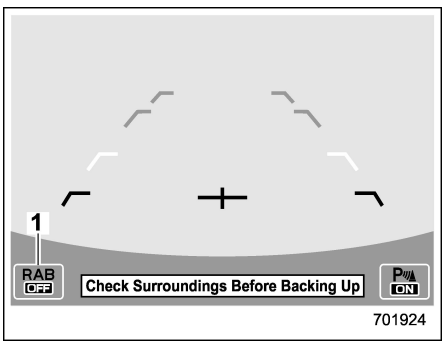

1) Indicateur de désactivation RAB

Après que la pédale de frein soit enfoncée, l'indicateur de désactivation RAB s'allume et le système s'arrête temporairement de fonctionner. L'indicateur de désactivation

– SUITE –

RAB s'éteint lorsque le levier sélecteur est mis sur une autre position que "R".

Le système fonctionnera à nouveau la prochaine fois que le levier sélecteur est mis sur la position "R".

Dans des circonstances telles que celles présentées ci-dessous, le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) s'arrête automatiquement et l'indicateur de désactivation RAB s'allume.

– Il y a de la glace, de la neige, de la boue, ou toute autre substance sur les capteurs sonars.

– Le levier sélecteur a été mis sur la position "R" lorsqu'il y avait un obstacle situé à proximité du pare-chocs arrière.

– Un son avec une fréquence proche de celle du sonar utilisé par le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) a été détecté.

REMARQUE

● Dans les cas suivants, après que le véhicule ait été arrêté par le système de freinage automatique en marche arrière (RAB), le contrôle de freinage est relâché et le frein de stationnement électronique se met en marche. Pour plus de détails sur le desserrage du frein de stationnement, reportez-vous à "Frein de stationnement électronique" ☞P391.

– Lorsque 2 minutes se sont écoulées après l'arrêt du véhicule.

– Lorsqu'une portière est ouverte.

– En cas de dysfonctionnement du système EyeSight.

– Lorsque le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) s'arrête temporairement.

● Le message/message d'avertissement ne s'affiche pas pendant environ 8 secondes après avoir tourné le contacteur d'allumage sur la position "ON".

■ Annulation du fonctionnement du système de freinage automatique en marche arrière (RAB)

Le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) peut être temporairement annulé par l'une des opérations suivantes.

- Pression sur la pédale de frein*
- Pression sur la pédale d'accélérateur*
- La pédale d'accélérateur est maintenue enfoncée. (Dans ce cas, l'accélération limitée sera annulée et le véhicule continuera la marche arrière.)
- Le levier sélecteur est placé sur une position autre que la position "R".

*: Pendant que le véhicule est arrêté par le freinage automatique

REMARQUE

Le fonctionnement du système sera annulé si l'objet n'est plus détecté.

■ Réglage d'activation/de désactivation du système de freinage automatique en marche arrière (RAB)

Pendant que le levier sélecteur est mis sur la position "R", les fonctions suivantes du système de freinage automatique en marche arrière (RAB) peuvent être configurées en utilisant le moniteur audio/de navigation.

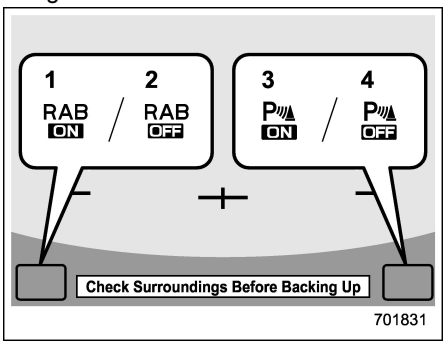

1) Touche d'activation du système de freinage automatique en marche arrière (RAB)
2) Touche de désactivation du système de freinage automatique en marche arrière (RAB)
3) Touche d'activation du bip d'avertissement de détection d'objet
4) Touche de désactivation du bip d'avertissement de détection d'objet

Lorsque la touche d'activation est affichée, le réglage correspondant est ON.

Appuyez sur la touche d'activation et maintenez-la enfoncée pour désactiver le réglage.

Lorsque la touche de désactivation est affichée, le réglage correspondant est OFF.

Appuyez sur la touche de désactivation et maintenez-la enfoncée pour activer le réglage.

Lorsque le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) est désactivé, l'indicateur suivant s'allume.

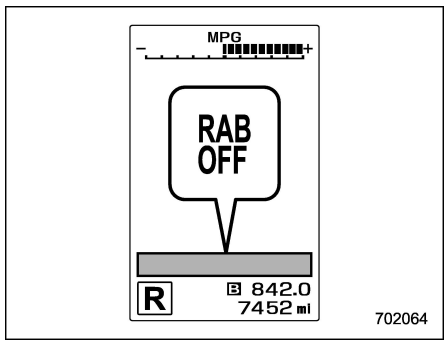

Témoin indicateur de désactivation RAB: s'allume lorsque le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) est désactivé.

Le témoin indicateur de désactivation RAB s'éteint lorsque le système de freinage automatique en marche arrière (RAB) est activé.

REMARQUE

● Lorsque les réglages ne peuvent pas être modifiés, la touche d'activation/désactivation est grisée.

● La touche d'activation/désactivation peut être grisée en cas de dysfonctionnement du système de freinage automatique en marche arrière (RAB), etc. Dans ce cas, tournez le contacteur d'allumage sur la position "OFF" puis à nouveau sur "ON". Si le réglage ne peut pas être modifié même après avoir tourné à nouveau le contacteur d'allumage sur la position "ON", consultez votre concessionnaire SUBARU.

● Les réglages seront restaurés comme suit lorsque le levier sélecteur est mis sur la position "R" la fois suivante.

– Réglages du système de freinage automatique en marche arrière (RAB): par défaut (activé)

– Bip d'avertissement de détection d'objet: le réglage sélectionné en utilisant l'affichage des instruments de bord (LCD couleur)

– SUITE –

De plus, les réglages suivants peuvent être modifiés en utilisant l'affichage des instruments de bord (LCD couleur).

- Volume d'avertissement
- Activation/désactivation de l'alarme sonore du sonar

Pour plus de détails, reportez-vous à "Écrans de menu" ☞P226.

■ Témoin avertisseur RAB

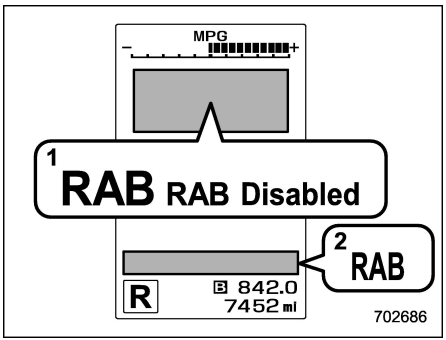

1) Message de dysfonctionnement RAB
2) Témoin avertisseur RAB

En cas de dysfonctionnement du système de freinage automatique en marche arrière (RAB), l'indicateur ci-dessus s'allume sur les instruments de bord. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU le plus proche.

■ Maniement des capteurs sonars

Les 4 capteurs sonars sont situés dans le pare-chocs arrière. Pour assurer le bon fonctionnement du système de freinage automatique en marche arrière (RAB), respectez les précautions suivantes.

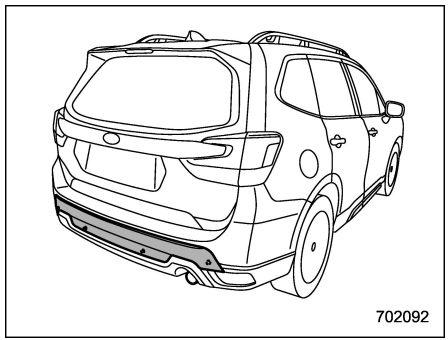

- N'apposez aucune vignette ou autre objet sur le capteur sonar ou sur la surface du pare-chocs près des capteurs sonars.
- Maintenez toujours la surface du pare-chocs arrière près des capteurs sonars propre.
- Ne modifiez pas le pare-chocs arrière.
- Ne recouvrez pas le pare-chocs près des capteurs sonars de peinture.
- N'imposez pas d'impacts violents au pare-chocs arrière près des capteurs sonars. Si un capteur est décalé, un dysfonctionnement du système peut se produire, y compris l'incapacité à détecter les objets dans la direction de la marche arrière. Si un impact violent est appliqué sur le pare-chocs arrière, contactez un concessionnaire SUBARU pour faire inspecter le système.
- Ne démontez pas les capteurs sonars.

REMARQUE

Si les capteurs sonars nécessitent une réparation ou un remplacement, ou si la zone du pare-chocs arrière près des capteurs sonars nécessite une réparation, une peinture ou un remplacement, contactez votre concessionnaire SUBARU pour obtenir de l'aide.

7-22. Système de surveillance du conducteur (selon modèles)

Le système de surveillance du conducteur est présenté sous le nom de DriverFocus dans certains pays.

Le système de surveillance du conducteur surveille les cas possibles dans lesquels le conducteur ne prête pas attention à ce qui se trouve devant, et reconnaît également les utilisateurs individuellement.

Ce système avertit le conducteur de sa conduite inattentive/somnolente, et peut assister une conduite sûre et confortable en récupérant automatiquement les réglages suivants.

– Position de conduite
– Réglage de la climatisation
– Réglage du compteur
– Réglage de l'affichage multifonctions

Lorsqu'un utilisateur est enregistré, divers réglages sont récupérées automatiquement lorsque l'utilisateur entre dans le véhicule.

Le réglage de la température intérieure peut également être modifié par commande gestuelle. Reportez-vous à "Commande gestuelle" ☞P447.

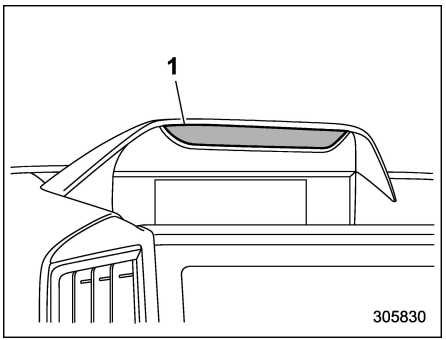

1) Caméra

⚠ ATTENTION

- **Soyez toujours très prudent lors de la conduite**
  - **Un excès de confiance venant du fait que vous conduisez un véhicule équipé du système de surveillance du conducteur peut être la cause d'un accident grave.**
- **Ce système ne peut pas détecter si le conducteur est somnolent ou s'il se concentre sur une conduite sûre.**
- **Il ne peut pas déterminer si le conducteur est éveillé ou endormi, si ses capacités de conduite ont diminué, ou s'il se concentre sur une conduite sûre.**
- **Dans certaines circonstances, le système peut ne pas être en mesure de détecter correctement l'état du conducteur.**

REMARQUE

- **La caméra de reconnaissance de l'utilisateur n'enregistre pas d'images, de son ou de vidéos.**
- **Le système de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du soleil éclaire l'intérieur du véhicule des façons suivantes.**
  - **– La lumière du soleil éclaire directement (ou à travers un verre) la caméra de reconnaissance de l'utilisateur.**
  - **– Il y a des ombres sur le visage du conducteur causées par la lumière du soleil (ou toute lumière avec une forte composante infrarouge).**
  - **– Il y a de grandes fluctuations momentanées de l'intensité de la lumière du soleil (ou toute lumière avec une forte composante infrarouge) qui brille sur le visage.**

– SUITE –

• Une détection correcte peut ne pas être possible lorsqu'un appareil muni d'une source de lumière infrarouge (tel qu'un système de surveillance du conducteur disponible dans le commerce) est installé à l'intérieur du véhicule.

• Le système de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants lorsque le conducteur porte des lunettes ou des lunettes de soleil.

– Les lunettes de soleil ne laissent pas passer facilement la lumière infrarouge.

– Le paysage environnant se reflète fortement dans les lentilles des lunettes ou des lunettes de soleil.

– Les yeux sont cachés par la monture des lunettes et la caméra de reconnaissance de l'utilisateur ne peut pas détecter les yeux.

– La lumière d'une source de lumière infrarouge (LED) se reflète dans les lentilles des lunettes ou des lunettes de soleil.

– Le conducteur porte un cache-œil.

– Le conducteur porte un chapeau profondément qui recouvre les yeux.

• Selon le type de masque, une détection correcte de la conduite inattentive/somnolente peut ne pas être possible.

• Une reconnaissance correcte de l'utilisateur n'est pas possible si les yeux, le nez ou la bouche est (sont) caché(e/s) par un masque, un foulard, des lunettes de soleil ou tout autre objet.

• Le système de surveillance du conducteur peut ne pas fonctionner correctement lorsque les sourcils, les yeux, le nez ou la bouche est (sont) caché(e/s) en raison d'un objet situé entre le visage et le système.

• Si une housse épaisse est installée sur le volant, celle-ci peut bloquer la vue du visage du système selon la position réglée pour le volant à inclinaison réglable/télescopique, et le système ainsi que le système de surveillance du conducteur peuvent ne pas fonctionner correctement.

• Ne collez pas d'autocollants sur la caméra de reconnaissance de l'utilisateur ou sur la source de lumière infrarouge (LED). Si la caméra de reconnaissance de l'utilisateur ou la source de lumière infrarouge (LED) est couverte par un objet qui en gêne le fonctionnement, il ne sera pas possible de surveiller correctement le conducteur.

• Si un accessoire est suspendu au rétroviseur intérieur, une détection correcte peut ne pas être possible.

• Ne touchez pas la caméra de reconnaissance de l'utilisateur ou la source de lumière infrarouge (LED) directement avec vos doigts. S'il y a de la saleté ou une trace de doigt sur ces pièces, il ne sera pas possible de surveiller correctement le conducteur. S'il y a de la saleté ou une trace de doigt sur ces pièces, essuyez-les avec un chiffon doux et sec, ou essuyez doucement avec un chiffon humide après l'avoir d'abord essoré fortement.

• Si la surface de la caméra de reconnaissance de l'utilisateur ou de la source de lumière infrarouge (LED) devient rayée, une détection correcte peut ne pas être possible. Veillez à ce que des objets durs n'entrent pas en contact avec ces pièces.

• S'il y a de la condensation sur la caméra de reconnaissance de l'utilisateur ou sur la source de lumière infrarouge (LED), une détection correcte peut ne pas être possible. S'il y a de la condensation sur ces pièces, essuyez-la avec un chiffon doux et sec.

• Lorsque vous enregistrez un utilisateur pour la reconnaissance de l'utilisateur, évitez autant que possible de fermer vos yeux.

• Si le taux de réussite de la reconnaissance de l'utilisateur est faible, il est possible que l'utilisateur n'est pas correctement enregistré. Supprimez les données enregistrées et effectuez à nouveau l'enregistrement.
• Si un utilisateur conduit fréquemment avec des lunettes et des lentilles de contact, il est recommandé que l'enregistrement soit effectué une fois lorsqu'il porte ses lunettes et une fois avec ses lentilles de contact.
• La reconnaissance de l'utilisateur commence immédiatement après être entré dans le véhicule. Toutefois, si l'utilisateur regarde vers le bas ou vers le rétroviseur du côté conducteur pendant un long moment, celui-ci peut ne pas être reconnu.
• Lorsqu'une personne ayant un jumeau ou une personne ayant les mêmes traits du visage qu'une autre est enregistrée, cette autre personne peut être incorrectement reconnue comme l'utilisateur enregistré lors de l'entrée dans le véhicule.
• Si la personne dans le siège passager s'appuie contre le siège passager, ou dans d'autres situations dans lesquelles deux visages ou plus se trouvent à proximité du siège conducteur, le système peut ne pas fonctionner correctement.
• Dans certains cas, le système peut conclure que les yeux de l'utilisateur sont fermés lorsque celui-ci regarde vers le bas, comme lorsqu'il vérifie les instruments ou l'écran de navigation. Dans de tels cas, l'avertissement sonore de conduite somnolente peut retentir ou le système peut ne pas fonctionner correctement.
• Si vous plissez les yeux lorsque vous riez ou en cas de lumière extérieure éblouissante, le système peut juger que les yeux sont fermés et l'avertissement sonore de conduite somnolente peut retentir ou le système peut ne pas fonctionner correctement.
• Les états de conduite somnolente ou d'endormissement sont reconnus à partir de la longueur de temps et du pourcentage de temps que les yeux sont fermés. L'avertissement sonore de conduite somnolente ne retentit pas simplement lorsque le conducteur est fatigué ou qu'il bâille.
• Même si le conducteur n'est pas fatigué, si ses yeux sont fermés ou si il ou elle cligne fréquemment des yeux, l'avertissement sonore de conduite somnolente peut retentir.
• L'avertissement sonore de conduite somnolente peut retentir si le conducteur se penche en avant ou s'il ou elle sort sa tête de la vitre pendant la conduite.
• L'avertissement sonore de conduite somnolente ne retentit pas lorsque le véhicule est arrêté ou qu'il roule à vitesse lente même si le conducteur ne regarde pas droit devant.
• Le système de surveillance du conducteur collecte et enregistre les données concernant les traits du visage du conducteur. Les données sur la reconnaissance faciale sont enregistrées localement et ne quittent pas le véhicule. Elles ne sont pas transmises à ou enregistrées par SUBARU ou quelqu'un d'autre. Le système de surveillance du conducteur peut être désactivé et les données enregistrées du conducteur peuvent être supprimées en suivant les instructions ci-dessous. Si le système de surveillance du conducteur est désactivé, il ne pourra fournir aucune de ses fonctions de sécurité ou de commodité.

– SUITE –

Les fonctions disponibles varient en fonction des réglages du système de surveillance du conducteur et de la fonction de reconnaissance de l'utilisateur.

Fonctions disponibles

			Système de surveillance du conducteur*1	
			ON	OFF
Fonction de reconnaissance de l'utilisateur*2	ON	Avertissement de conduite inattentive/somnolente	Disponible	Non disponible
		Fonction de reconnaissance de l'utilisateur	Disponible	Non disponible
	OFF	Avertissement de conduite inattentive/somnolente	Disponible	Non disponible
		Fonction de reconnaissance de l'utilisateur	Non disponible	Non disponible

Éléments de fonction disponibles

			Système de surveillance du conducteur*1	
			ON	OFF
Fonction de reconnaissance de l'utilisateur*2	ON	Register User (Enregistrer util.)	Disponible	Non disponible
		Delete User (Effacer utilis.)	Disponible	Non disponible
		Delete All Users (Eff. tous util.)	Disponible	Non disponible
		Update User Settings (MàJ réglag. util.)	Disponible	Non disponible
		Delete Driver Position (Effacer position conducteur)	Disponible	Non disponible
	OFF	Register User (Enregistrer util.)	Non disponible	Non disponible
		Delete User (Effacer utilis.)	Disponible	Non disponible
		Delete All Users (Eff. tous util.)	Disponible	Non disponible
		Update User Settings (MàJ réglag. util.)	Non disponible	Non disponible
		Delete Driver Position (Effacer position conducteur)	Non disponible	Non disponible

*1: Le système peut être activé/désactivé avec la commande de désactivation du système de surveillance du conducteur. Reportez-vous à "Commande de désactivation du système de surveillance du conducteur" ☞P446.
*2: La fonction peut être activée/désactivée dans les réglages de personnalisation de l'affichage multifonctions. Reportez-vous à "Réglages de reconnaissance de l'utilisateur" ☞P255.

– SUITE –

Les fonctions disponibles varient selon que l'utilisateur est enregistré ou non.

Fonctions disponibles

	L'utilisateur est enregistré.	L'utilisateur n'est pas enregistré.
Fonction de reconnaissance de l'utilisateur	Disponible	Non disponible

■ Fonction de reconnaissance de l'utilisateur

⚠ DANGER

Effectuez l'enregistrement, la récupération ou la suppression de la position de siège et de l'angle du rétroviseur extérieur avant de commencer la conduite. Il y a un risque d'accident si l'enregistrement, la récupération ou la suppression est effectuée pendant la conduite.

Lorsqu'un utilisateur est enregistré, il est possible de récupérer les réglages suivants.

▼ Personnalisation de la position du conducteur

- Position du siège et angle du rétroviseur extérieur

Récupère la position de siège et l'angle du rétroviseur extérieur enregistrés.

- Angle d'inclinaison en marche arrière

Récupère l'angle d'inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière enregistré.

▼ Personnalisation du compteur

● Écran de base de l’affichage des instruments de bord

Affiche l’écran que l’utilisateur avait sélectionné au moment de sa sortie du véhicule.

● Écran de consommation de carburant

Affiche l’économie moyenne de carburant pour les précédentes conduites de cet utilisateur.

▼ Personnalisation de l’affichage multifonctions

● Écran de base de l’affichage multifonctions

Affiche l’écran que l’utilisateur avait sélectionné au moment de sa sortie du véhicule.

● Écran de consommation de carburant

Affiche l’économie moyenne de carburant pour les précédentes conduites de cet utilisateur.

● Personnalisation liée à la fonction de reconnaissance de l’utilisateur

Menu	Élément	
Date	Birthday (Anniversaire)	
	Anniversary (Anniversaire)	
Display/Beep (Affich./bip)	Screen Off (Écran éteint)	
	Favorite (Favori)	
	Bypass Screen (Écran de dérivation)	Birthday Reminder (Rappel anniversaire)
		Anniversary Reminder (Rappel fête)
		Traffic Info (Infos trafic)
		Weather (Météo)
		Turn by turn (Nav détaillée)
	Beep (Bip)	
Climate Control (Climatisation)	Mode Setting (Réglage mode)	
	Occupant Detection (Dét. Occupant)	

– SUITE –

▼ Personnalisation de la climatisation

- Réglages de la climatisation

Restaure les réglages de température, le mode de circulation d'air et d'autres réglages que l'utilisateur avait sélectionné au moment où il/elle est sorti(e) du véhicule.

REMARQUE

Si un utilisateur reconnu par le système quitte le véhicule lorsque la climatisation est réglée sur MAX A/C ON, c'est alors le réglage qui précède qui est enregistré.

▼ État d'activation/de désactivation du système de surveillance du conducteur

Récupère l'état d'activation/de désactivation du système de surveillance du conducteur que l'utilisateur avait sélectionné au moment de sa sortie du véhicule.

▼ Modifier les réglages de personnalisation

<table>
<tr><td colspan="2">Élément</td><td rowspan="2">Modifiez le réglage à l'aide de la fonction de personnalisation de l'affichage multifonctions. Reportez-vous à “Réglages du système de surveillance du conducteur” ☞P249.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Personnalisation de la position du conducteur</td><td>Position du siège/angle du rétroviseur extérieur</td></tr>
<tr><td>Angle d'inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière</td><td rowspan="5">Lorsque l'écran de personnalisation lié à la fonction de synchronisation de l'utilisateur est sélectionné et que le réglage est modifié, celui-ci est automatiquement mémorisé.</td></tr>
<tr><td>Personnalisation du compteur*</td><td>Écran de base de l'affichage des instruments de bord</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Personnalisation de l'affichage multifonctions*</td><td>Écran de base de l'affichage multifonctions</td></tr>
<tr><td>Personnalisation liée à la fonction de synchronisation de l'utilisateur</td></tr>
<tr><td>Personnalisation de la climatisation*</td><td>Réglages de la climatisation</td></tr>
<tr><td colspan="2">État d'activation/de désactivation du système de surveillance du conducteur</td></tr>
</table>

*: Lorsque le système de surveillance du conducteur est éteint, il continue d'enregistrer les conditions immédiatement avant son extinction, même si l'écran a été sélectionné et le réglage modifié.

■ Avertissement de conduite inattentive/somnolente

Pendant la conduite, le système de surveillance du conducteur surveille les cas possibles d'inattention ou de somnolence du conducteur, et l'en avertit.

Lorsque l'avertissement de conduite inattentive/somnolente s'active, l'avertissement sonore retentit et une interruption de l'affichage apparaît.

REMARQUE

- **L'avertissement de conduite inattentive/somnolente fonctionne quel que soit l'état de la fonction de reconnaissance de l'utilisateur.**
- **L'avertissement de conduite inattentive ne s'active pas lors du fonctionnement du clignotant ou lorsque le levier sélecteur est en position "R".**
- **Lorsque l'indicateur de désactivation de freinage avant collision est allumé sur l'affichage des instruments de bord, l'avertissement de conduite inattentive s'active au même moment que d'habitude même lorsqu'un véhicule ou un obstacle est détecté devant. Pour plus de détails sur le système EyeSight, reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.**

▼ Avertissement de conduite inattentive

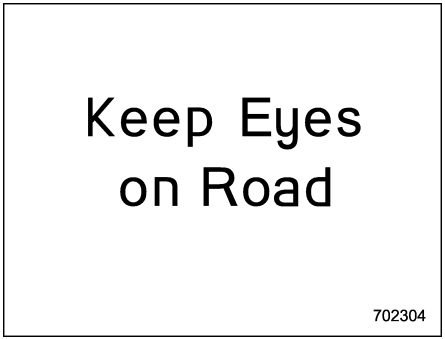

Lorsque le système détecte que le conducteur peut être inattentif, il avertit ce dernier.

Lorsque l'avertissement de conduite inattentive s'active, l'avertissement sonore retentit et une interruption de l'affichage apparaît sur l'affichage des instruments de bord.

Lorsque le système EyeSight a détecté un véhicule ou un obstacle devant, l'avertissement de conduite inattentive peut s'activer plus tôt que d'habitude.

Reportez-vous au supplément du Manuel du conducteur pour le système EyeSight.

– SUITE –

▼ Avertissement de conduite somnolente

Une somnolence possible est détectée par le nombre de fois que le conducteur a ses paupières fermées, et un avertissement est donné au conducteur. Lorsque l'avertissement de conduite somnolente s'active, l'avertissement sonore retentit et une interruption de l'affichage apparaît.

	Affichage des instruments de bord	Affichage multifonctions	Carillon d'avertissement
Conduite somnolente			Bip, bip... (Continue jusqu'à ce que le conducteur ouvre ses yeux.)
Très somnolent			Bip, bip, bip, bip, bip (5 fois)
Légèrement somnolent		—	Bip
Pas somnolent	—	—	—

■ Indicateur/avertissement du système de surveillance du conducteur

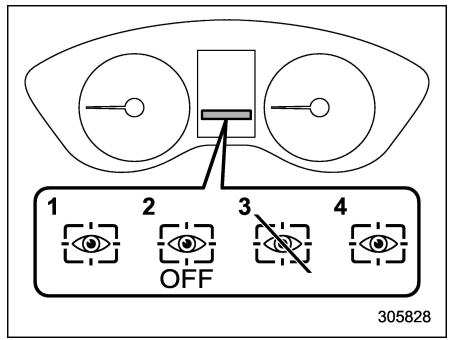

1) Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert)
2) Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur
3) Témoin indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur
4) Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune)

L'indicateur/avertissement du système de surveillance du conducteur indique l'état du système de surveillance du conducteur sur l'affichage des instruments de bord.

REMARQUE

Lorsque l'indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur, l'indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur, ou l'avertissement du système de surveillance du conducteur est allumé, la fonction du système de surveillance du conducteur ne peut pas être utilisée. En outre, les options suivantes ne peuvent pas être sélectionnées.

- **Register User (Enregistrer util.)**
- **Delete User (Effacer utilis.)**
- **Delete All Users (Eff. tous util.)**
- **Update User Settings (MàJ réglag. util.)**
- **Delete Driver Position (Effacer position conducteur)**
- **Automatically retract seat on entry (Recul siège p.ouv)**

▼ **Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert)**

Cet indicateur s'allume lorsque le système de surveillance du conducteur est en marche.

▼ **Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur**

Cet indicateur s'allume lorsque l'utilisateur a appuyé sur la commande de désactivation du système de surveillance du conducteur et que le système de surveillance du conducteur ne fonctionne pas.

▼ **Témoin indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur**

Cet indicateur s'allume lorsque le système de surveillance du conducteur est temporairement arrêté.

REMARQUE

Le système de surveillance du conducteur s'arrête temporairement dans les circonstances suivantes.

- **Lorsque la température de l'unité principale du système de surveillance du conducteur est trop élevée ou trop basse.**
- **Lorsque le système de surveillance du conducteur ne peut pas surveiller le mouvement des yeux du conducteur.**
- **Lorsque le système de surveillance du conducteur ne peut pas surveiller les sourcils, les yeux, le nez ou la bouche du conducteur.**
- **Lorsque la caméra et la source de lumière infrarouge (LED) sont couvertes et que le système de surveillance du conducteur ne peut pas surveiller correctement le conducteur.**

▼ **Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune)**

Cet avertissement s'allume lorsqu'il y a un problème avec le système de surveillance du conducteur. Contactez un concessionnaire SUBARU pour faire contrôler le système.

■ Utilisation du système de surveillance du conducteur

▼ **Reconnaissance de l'utilisateur**

Lorsqu'un utilisateur est enregistré avec la fonction de reconnaissance de l'utilisateur, le système de surveillance du conducteur effectue ce qui suit.

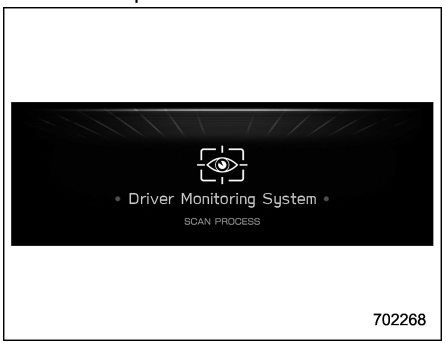

1. Lorsque la portière est ouverte et que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir est sur OFF, l'écran de reconnais-

– SUITE –

sance de l'utilisateur apparaît et le système de surveillance du conducteur commence la reconnaissance de l'utilisateur.

L'écran de reconnaissance de l'utilisateur peut ne pas apparaître lorsque la portière est ouverte dans certains cas, tels que lorsque seule une courte période de temps s'est écoulée après la mise sur OFF du contacteur d'allumage à bouton-poussoir. Dans de tels cas, la reconnaissance de l'utilisateur commence lorsque la portière est fermée mais l'écran de reconnaissance de l'utilisateur n'apparaît pas.

2. Asseyez-vous sur le siège conducteur et regardez droit devant pendant quelques instants.

3. Lorsque la reconnaissance de l'utilisateur est terminée, l'écran de bienvenue s'affiche sur l'affichage multifonctions.

À ce moment, la position du siège, l'angle du rétroviseur extérieur, les réglages de la climatisation, l'écran de base de l'affichage des instruments de bord, l'écran de base de l'affichage multifonctions, et les paramètres de personnalisation changent tous en fonction des informations de l'utilisateur.

REMARQUE

● Lorsqu'une commande d'opération de l'affichage multifonctions est enfoncée, l'écran de reconnaissance de l'utilisateur est annulé, mais la reconnaissance de l'utilisateur se poursuit.

● Lorsque le levier sélecteur n'est pas dans la position "P", la position du siège ne change pas même lorsque la reconnaissance de l'utilisateur est terminée.

● Si la reconnaissance de l'utilisateur échoue, effectuez à nouveau la procédure de reconnaissance en suivant les instructions. Pour cela, reportez-vous à "Lorsqu'un utilisateur n'est pas reconnu" ☞P444.

● La reconnaissance de l'utilisateur n'est pas effectuée pendant la conduite.

● Si la position du siège ou l'angle du rétroviseur extérieur sont en mouvement au moment où la reconnaissance de l'utilisateur est terminée, il n'est alors pas possible de récupérer la position du siège, l'angle du rétroviseur extérieur ou l'angle d'inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière.

● Si l'une des opérations suivantes est effectuée lors de la récupération de la position du siège ou de l'angle du rétroviseur extérieur, cette récupération est annulée.

– La commande de réglage du siège à réglage électrique a été actionnée.

– La commande de réglage du rétroviseur extérieur a été actionnée.

– Le bouton "SET" a été enfoncé.

– Le bouton "1" ou "2" a été enfoncé.

– Le levier sélecteur a été placé sur une position autre que la position "P".

▼ Lorsqu'un utilisateur n'est pas reconnu

Dans le cas suivant, la reconnaissance de l'utilisateur peut ne pas être possible et

"User recognition stopped (Reconn.utilisateur stoppée)" peut s'afficher.

- Un objet bloque la caméra.

Retirez l'obstacle et suivez la procédure de référence pour effectuer à nouveau la reconnaissance de l'utilisateur.

Reportez-vous à "Répétition du scan du visage" ☞P249.

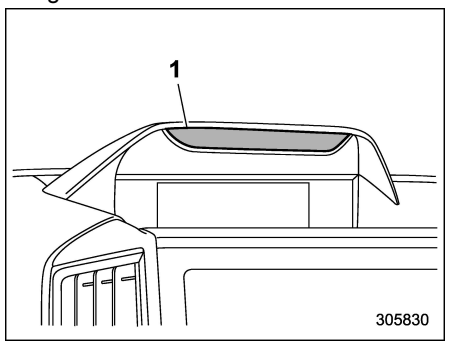

1) Caméra

REMARQUE

• La reconnaissance de l'utilisateur peut ne pas être possible lorsqu'il y a de la saleté ou des empreintes de doigt sur la caméra de reconnaissance de l'utilisateur. Pour nettoyer, essuyez soit à l'aide d'un chiffon doux, soit à l'aide d'un chiffon humide qui a été bien essoré.

• Lorsque la fonction de synchronisation de l'utilisateur est désactivée, la répétition manuelle du scan du visage n'est pas possible.

■ Enregistrement et suppression d'un utilisateur

Les utilisateurs peuvent être enregistrés dans le système de surveillance du conducteur, et les utilisateurs enregistrés peuvent être supprimés. Pour les procédures d'enregistrement et de suppression de l'utilisateur, reportez-vous à "Réglages du système de surveillance du conducteur" ☞P249.

REMARQUE

• Lorsque l'indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur, l'indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur, ou l'avertissement du système de surveillance du conducteur est allumé, les options suivantes ne peuvent pas être sélectionnées.

- **Register User (Enregistrer util.)**
- **Delete User (Effacer utilis.)**
- **Delete All Users (Eff. tous util.)**

• Les informations de l'utilisateur peuvent également être supprimées en réinitialisant l'affichage multifonctions sur les réglages d'usine par défaut. Lorsque les réglages sont réinitialisés sur ceux par défaut d'usine, toutes les informations de l'utilisateur sont supprimées. Les réglages ne peuvent pas être réinitialisés sur ceux par défaut d'usine lorsque le système de surveillance du conducteur est désactivé.

■ Enregistrement et suppression de la personnalisation de la position du conducteur

Au moment où un utilisateur est enregistré, la position du siège, l'angle du rétroviseur extérieur, et l'angle d'inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière sont enregistrés en même temps. Pour modifier le réglage de la position de siège, de l'angle du rétroviseur extérieur, ou de l'angle d'inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière, reportez-vous à "Réglages du système de surveillance du conducteur" ☞P249.

REMARQUE

• Commencez l'enregistrement de l'utilisateur après avoir réglé la position du siège, l'angle du rétroviseur extérieur ainsi que l'angle d'inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière. Ces réglages peuvent interrompre l'en-

– SUITE –

registrement de l'utilisateur s'ils sont effectués pendant celui-ci. Reportez-vous à "Siège à réglage électrique" ☞P43 ou "Rétroviseurs extérieurs" ☞P287.

- **Si le contacteur d'allumage est placé sur "OFF" avant la fin de l'enregistrement de l'utilisateur, les informations de la position du siège réglée, de l'angle du rétroviseur extérieur et de l'angle d'inclinaison du rétroviseur extérieur en marche arrière ne seront pas enregistrées.**
- **Lorsque le réglage de reconnaissance de l'utilisateur est désactivé, ou que l'indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur, l'indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur, ou l'avertissement du système de surveillance du conducteur est allumé, les options suivantes ne peuvent pas être sélectionnées.**
  - **– Update User Settings (MàJ réglag. util.)**
  - **– Delete Driver Position (Effacer position conducteur)**
- **La position du conducteur peut être enregistrée ou supprimée uniquement lorsqu'un utilisateur enregistré est assis dans le siège du conducteur et que la reconnaissance de l'utilisateur est terminée.**

■ Réglages d'activation/de désactivation du système de surveillance du conducteur

REMARQUE

- **Lorsque le système de surveillance du conducteur est désactivé après que la reconnaissance de l'utilisateur est terminée, la fonction de reconnaissance de l'utilisateur enregistre l'état d'activation/de désactivation du système de surveillance du conducteur.**
- **Même lorsque la commande de désactivation du système de surveillance du conducteur est réglée sur OFF, le système de surveillance du conducteur s'allume une fois que la portière du conducteur est ouverte et fermée pendant que le véhicule est à l'arrêt. Cela ne se produit que si le réglage de reconnaissance de l'utilisateur est réglé sur ON. Le système revient alors automatiquement à l'état OFF.**
- **Après la désactivation du système de surveillance du conducteur, si ce dernier est activé pendant que la portière du conducteur est ouverte, la reconnaissance de l'utilisateur peut ne pas se produire correctement.**

▼ Commande de désactivation du système de surveillance du conducteur

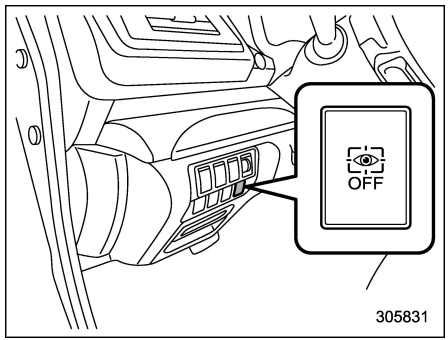

Lorsque la commande de désactivation du système de surveillance du conducteur est enfoncée, le système de surveillance du conducteur s'éteint. Lorsque le système de surveillance du conducteur est désactivé, l'indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur s'allume sur l'affichage des instruments de bord. Pour activer le système de surveillance du conducteur, appuyez à nouveau sur la commande de désactivation du système de surveillance du conducteur.

REMARQUE

Même lorsque le système de surveillance du conducteur est désactivé, les

fonctions de reconnaissance de l'utilisateur et de rétraction automatique du siège lors de l'entrée ne s'allument ou ne s'éteignent pas automatiquement.

▼ Réglages de reconnaissance de l'utilisateur

La fonction de reconnaissance de l'utilisateur du système de surveillance du conducteur peut être activée/désactivée. Pour la procédure de réglage, reportez-vous à "Réglages du système de surveillance du conducteur" ☞P249.

REMARQUE

• Le réglage de la fonction de reconnaissance de l'utilisateur ne peut pas être modifié pour chaque utilisateur.

• Le réglage par défaut de la fonction de reconnaissance de l'utilisateur est ON.

• Lorsque la fonction de reconnaissance de l'utilisateur est désactivée, les options suivantes ne peuvent pas être sélectionnés.

– Repeat facial scan (Rép. scan facial)

– Register User (Enregistrer util.)

– Update User Settings (MàJ réglag. util.)

– Delete Driver Position (Effacer position conducteur)

▼ Rétraction automatique du siège lors de l'entrée

La rétraction automatique du siège lors de l'entrée fait automatiquement coulisser le siège du conducteur vers l'arrière lorsque la portière du conducteur est déverrouillée et ouverte. Cette fonction peut être activée/désactivée. Pour la procédure de réglage, reportez-vous à "Réglages du système de surveillance du conducteur" ☞P249.

⚠ ATTENTION

Attendez que la rétraction automatique du siège soit complètement terminée avant de vous asseoir dans le siège du conducteur.

REMARQUE

• Si la position du siège n'est pas enregistrée dans la mémoire du porte-clés d'accès, la fonction de rétraction automatique du siège lors de l'entrée peut être utilisée.

• Même lorsque le réglage de la rétraction automatique du siège lors de l'entrée est activé, la fonction de rétraction automatique du siège lors de l'entrée s'éteint lorsque la fonction de reconnaissance de l'utilisateur est désactivée.

• La rétraction automatique du siège lors de l'entrée ne peut pas être sélectionnée lorsque l'indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur, l'indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur, ou l'avertissement du système de surveillance du conducteur est allumé.

• Cette fonction opère si le siège est à l'avant du centre du mécanisme de glissement du siège.

■ Commande gestuelle

La commande gestuelle est une fonction qui permet d'augmenter ou de baisser la température de consigne du côté conducteur par 4 paliers du cadran de température lorsqu'une opération gestuelle spécifique est effectuée dans la zone située immédiatement à l'avant du système de navigation et/ou du système audio.

La commande gestuelle vous permet d'opérer le système de climatisation sans détourner les yeux de la route et réduit le temps passé sans les mains sur le volant.

La commande gestuelle peut être utilisée dans les conditions suivantes:

- Le moteur est en marche.
- Le système de climatisation est activé.

– SUITE –

Reportez-vous à “Tableau des commandes de climatisation” ☞P297.

- Le levier sélecteur est sur une position autre que “P” ou “R”.

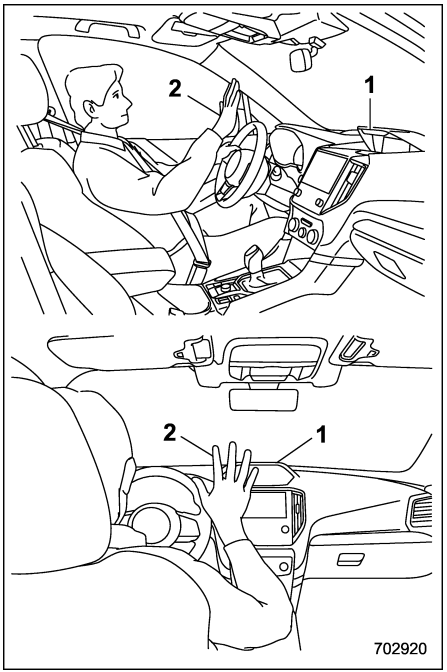

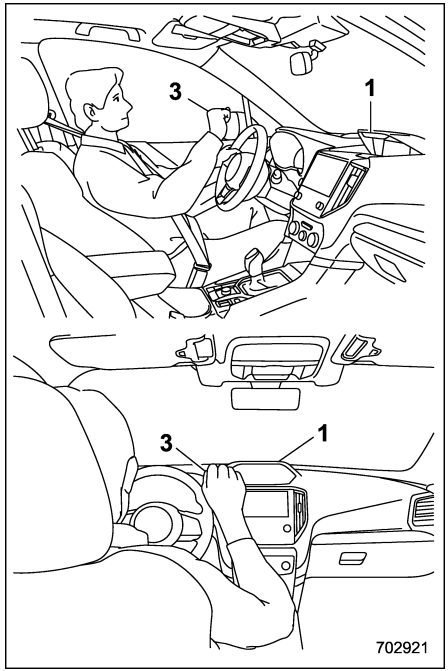

1) Caméra
2) Lorsque le geste correspond à une paume ouverte, la température réglée augmente.
3) Lorsque le geste correspond à un poing fermé, la température réglée baisse.

Tournez votre paume vers la caméra et effectuez un geste de sorte que vos doigts soient à la verticale devant la caméra. Gardez votre main dans cette position jusqu’à ce qu’un court bip sonore retentisse.

Si aucun son ne retentit dans les secondes qui suivent, retirez votre main de la zone de détection, par exemple en la replaçant sur le volant, puis recommencez le geste.

La température de consigne change une fois par commande gestuelle. Il n’est pas possible de modifier continuellement la température en se servant de commandes gestuelles. Si vous souhaitez continuer de régler la température, retirez votre main de la zone de détection, par exemple en la replaçant sur le volant, puis recommencez le geste.

La commande gestuelle n’est pas disponible dans les conditions suivantes:

- Allumage d’un des témoins suivants.
  – Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur
  – Témoin indicateur d’arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur
  – Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune)

- Le levier sélecteur est en position “P” ou “R”.
- Le système de surveillance du conducteur ne reconnaît pas le visage du conducteur. Reportez-vous à “Système de surveillance du conducteur” ☞P433.

Lorsque vous conduisez le véhicule, la commande gestuelle n’est pas disponible dans les cas suivants.

- Le clignotant de direction ou les feux de détresse sont activés.
- Le volant est tourné avec une grande amplitude.
- L’avertissement de conduite inattentive est activé.
- L’avertissement de conduite somnolente est activé.
- Le système de surveillance du conducteur est en train de reconnaître le conducteur.
- Le véhicule roule à basse vitesse.

REMARQUE

- La commande gestuelle peut ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes.

– La lumière du soleil (ou toute autre source lumineuse à forte composante infrarouge) fait que la main du conducteur projette une ombre.

– Il y a de grandes fluctuations momentanées de l’intensité de la lumière du soleil (ou toute source lumineuse avec une forte composante infrarouge) qui brille sur la main du conducteur.

– Le conducteur porte des gants ou des accessoires sur ses mains.

– Quelque chose se trouve entre la main du conducteur et la caméra.

– Plus d’une main est située dans la zone de détection, par exemple lorsque la main du passager se trouve dans le champ de détection.

- La commande gestuelle peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants.

– La main du conducteur est trop proche de la caméra. Si la caméra ne reconnaît pas votre main, rapprochez-la légèrement de votre visage.

– La main du conducteur est en dehors de la zone du capteur.

– La main du conducteur tourne fortement.

– La main du conducteur est inclinée à un angle perpendiculaire aigu par rapport à la zone du capteur.

- Dans les cas suivants, le système peut détecter de manière erronée un mouvement de la main comme une commande gestuelle, ce qui peut entraîner une modification du réglage de la température.

– Votre main se trouve dans la zone de portée du capteur lorsque vous faites signe à une personne à l’extérieur du véhicule.

– Vous actionnez le rétroviseur intérieur ou la lampe d’habitacle.

– Un passager arrière tend le bras vers l’avant depuis les sièges arrière et place sa main dans le champ de détection.

- Lorsque le système de climatisation est éteint, le système peut faire retentir un bip sonore en réponse aux gestes du conducteur.

- La commande gestuelle peut être activée ou désactivée à volonté par un concessionnaire SUBARU. Pour plus de détails, nous vous recommandons de contacter votre concessionnaire SUBARU.

– SUITE –

■ Certification pour le système de surveillance du conducteur (modèles spécification des États-Unis)

⚠ ATTENTION

AVERTISSEMENT FCC

Les changements ou modifications non approuvés explicitement par la partie responsable de la conformité pourraient rendre caduque l'autorisation de l'utilisateur de se servir du dispositif.

REMARQUE

Ce dispositif est conforme à la partie 15 des règles FCC. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas engendrer des interférences gênantes, et (2) il doit être capable de subir toutes formes d'interférences, y compris des interférences susceptibles d'en perturber le fonctionnement.

– **Modèles spécification du Canada**

NOTE

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

REMARQUE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

203226

– **Modèles spécification du Mexique**

Este equipo opera a título secundario, consecuentemente, debe aceptar interferencias perjudiciales incluyendo equipos de la misma clase y puede no causar interferencias a sistemas operando a título primario.

500612

■ Comment obtenir le code source à l'aide de la source libre

Informations sur le logiciel gratuit/libre

Ce produit contient un logiciel gratuit/libre (Free/Open Source Software - FOSS).

Les informations de licence et/ou le code source de ce logiciel libre sont disponibles à l'adresse URL suivante.

http://www.embedded-carmultimedia.jp/RTOS/License/oss/DMS_0102/

8-1. Rodage d'un véhicule neuf – premiers 1 600 km (1 000 milles)..... 454
8-2. Conseils pour économiser le carburant 454
8-3. Gaz d'échappement du moteur (monoxyde de carbone) 455
8-4. Convertisseur catalytique 455
8-5. Inspections périodiques..... 456
8-6. Conduite à l'étranger..... 456
8-7. Conseils de conduite pour les modèles à traction intégrale AWD 457
8-8. Conduite sur route et hors route 458
Avant la conduite..... 460
Pendant la conduite..... 460
Après la conduite 461
8-9. Conduite en hiver 462
Précautions à prendre par temps froid..... 462
Conduite sur routes enneigées et verglacées..... 464
Protection contre la corrosion..... 465
Pneus neige 465
Chaînes antidérapantes..... 466
Balancement du véhicule 466
8-10. Chargement du véhicule..... 467
Charge utile du véhicule..... 468
Poids nominal brut du véhicule (GVWR) et poids nominal brut sur l'essieu (GAWR) 468
Longerons de toit (selon modèles) 469
Tente de toit (modèles avec longerons de toit).... 470
8-11. Attelage de remorque (option concessionnaire)..... 472
Raccordement d'une remorque..... 473
Si vous ne tractez pas de remorque 475
8-12. Traction d'une remorque 475
Garanties et entretien..... 475
Charge maximale admissible..... 475
Attelages de remorque..... 479
Lorsque le véhicule ne tracte pas de remorque..... 480
Raccordement d'une remorque..... 480
Conseils pour le remorquage 482

8-1. Rodage d'un véhicule neuf – premiers 1 600 km (1 000 milles)

Les performances et la longévité de votre véhicule dépendent grandement de la façon dont il est soigné et utilisé lorsqu'il est neuf. Observez les consignes suivantes pendant les premiers 1 600 km (1 000 milles):

- N'emballez pas le moteur. Ne dépassez pas non plus un régime moteur de 4 000 tr/min, sauf en cas d'urgence.
- Que ce soit lentement ou rapidement, ne roulez pas à vitesse de déplacement constante ou à régime moteur constant.
- Sauf en cas d'urgence, évitez les accélérations et les démarrages brusques.
- Sauf en cas d'urgence, évitez les coups de frein brusques.

Les mêmes consignes de rodage s'appliquent en cas de révision du moteur, de remplacement du moteur par un neuf, ou de remplacement des plaquettes de frein par des neuves.

8-2. Conseils pour économiser le carburant

Voici quelques suggestions pour vous aider à économiser le carburant.

- Roulez toujours en engageant le rapport de boîte de vitesses adapté à la vitesse du véhicule et aux conditions de conduite.
- Évitez les accélérations ou ralentissements brusques. Accélérez toujours lentement pour atteindre la vitesse souhaitée progressivement. Dans la mesure du possible, essayez de maintenir ensuite cette vitesse constante.
- N'actionnez pas la pédale d'accélérateur inutilement et évitez d'emballer le moteur.
- Ne laissez pas le moteur tourner au ralenti inutilement.
- Maintenez toujours le moteur bien réglé.
- Maintenez toujours les pneus gonflés à la pression correcte indiquée sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus collée sous la serrure de la portière du conducteur. Une pression trop faible augmente l'usure des pneus et la consommation de carburant.
- N'utilisez le climatiseur que lorsque cela est nécessaire.
- Maintenez les réglages corrects de géométrie des trains de roulement avant et arrière.
- Ne transportez pas de bagages ou charges inutiles.

8-3. Gaz d'échappement du moteur (monoxyde de carbone)

⚠ DANGER

- **Ne respirez jamais les gaz d'échappement du moteur. Le monoxyde de carbone contenu dans les gaz d'échappement du moteur est incolore et inodore, mais son inhalation est dangereuse voire mortelle.**
- **Maintenez toujours le système d'échappement en bon état pour éviter que les gaz d'échappement du moteur ne pénètrent dans le véhicule.**
- **Ne laissez jamais tourner le moteur du véhicule dans un garage ou un local fermé, sauf pendant le minimum de temps nécessaire à l'entrée ou à la sortie du véhicule.**
- **Évitez de rester longtemps dans le véhicule en stationnement en laissant le moteur en marche. Si vous ne pouvez l'éviter, mettez la soufflante de ventilation en marche pour forcer l'entrée d'air frais dans le véhicule.**
- **Pour que le système de ventilation puisse fonctionner normalement, débarrassez la grille de la prise d'air de ventilation avant de la neige, des feuilles ou des autres corps étrangers qui l'encombrent.**
- **Si vous avez l'impression que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule, faites contrôler et réparer le véhicule au plus tôt. Si vous devez utiliser le véhicule dans cet état, roulez avec toutes les vitres grandes ouvertes.**
- **Pour éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans le véhicule, ne roulez pas avec le hayon ouvert.**

REMARQUE

Peu après l'arrêt du moteur, il se peut que vous entendiez fréquemment de légers craquements en provenance du système d'échappement. Ces bruits sont dus à l'expansion et à la contraction thermiques par refroidissement des métaux après l'arrêt du moteur. Ce bruit est normal.

8-4. Convertisseur catalytique

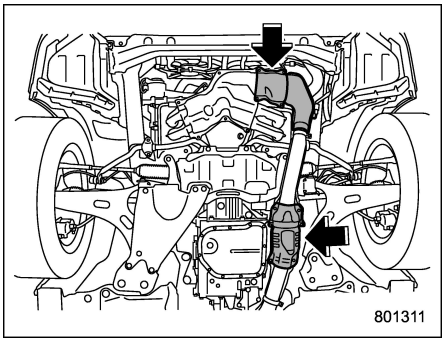

Le convertisseur catalytique est monté dans le tuyau d'échappement. Il réduit la teneur en HC, CO et NOx, c'est-à-dire qu'il combat la pollution par les gaz d'échappement.

Pour ne pas endommager le convertisseur catalytique:

- Utilisez uniquement du carburant sans plomb. Même en petite quantité, le carburant au plomb détériore le convertisseur catalytique.
- Ne faites jamais démarrer le moteur en poussant ou en tirant le véhicule.
- Évitez d'emballer le moteur.

– SUITE –

- Ne mettez jamais le contacteur d'allumage en position "OFF" lorsque le véhicule est en mouvement.
- Veillez à maintenir le moteur bien réglé. Dès les premiers signes de dérèglement (cognement, retour de flamme ou combustion incomplète), faites contrôler et régler votre véhicule par un concessionnaire agréé SUBARU.
- N'enduisez pas le pare-chaleur du convertisseur catalytique de peinture d'apprêt ou de tout autre produit anticorrosion.
- Ne conduisez pas avec un niveau extrêmement bas de carburant.

⚠ DANGER

- **Attention au feu. Ne garez pas le véhicule sur ou à proximité de matières inflammables (herbe, papiers, chiffons, feuilles, etc.), car le convertisseur catalytique fonctionne à très haute température.**
- **Veillez à ne pas exposer des personnes ou des matières inflammables en sortie de tuyau d'échappement lorsque le moteur du véhicule tourne. Les gaz d'échappement sont très chauds.**

8-5. Inspections périodiques

Pour maintenir votre véhicule toujours en parfait état de marche, il est important que vous respectiez les périodicités et kilométrages prescrits pour les opérations d'entretien figurant dans le programme d'entretien du "Livret de Garantie et d'Entretien".

8-6. Conduite à l'étranger

Si vous vous rendez dans un pays étranger avec votre voiture:

- Assurez-vous que vous trouverez dans ce pays du carburant approprié. Reportez-vous à "Prescriptions concernant le carburant" ☞P342.
- Renseignez-vous sur la réglementation en vigueur et vérifiez que votre véhicule est en conformité.

8-7. Conseils de conduite pour les modèles à traction intégrale AWD

⚠ DANGER

- **Ne dépassez jamais la vitesse de sécurité imposée par l'état de la route et les conditions climatiques, afin d'éviter tout risque d'accident dans les virages serrés, en cas de coup de frein brusque, ou dans d'autres conditions.**
- **Observez toujours la plus grande prudence pendant la conduite, ne soyez pas trop confiant du fait que vous conduisez un véhicule à traction intégrale, car il pourrait en résulter un grave accident.**
- **Lors du remplacement ou de l'installation de pneu(s), les quatre pneus doivent être les mêmes pour les éléments suivants.**
  (a) Taille
  (b) Symbole de vitesse
  (c) Indice de charge
  (d) Circonférence
  (e) Structure
  (f) Fabricant
  (g) Marque (motif de bande de roulement)
  (h) Degré d'usure

  Pour les éléments (a) à (c), vous devez respecter les spécifications imprimées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Cette étiquette est apposée contre le montant de la portière du côté conducteur.

  Si les quatre pneus ne sont pas les mêmes pour les éléments (a) à (h), cela peut conduire à de graves dommages mécaniques au train de roulement du véhicule et influer sur ce qui suit.
  – Confort de conduite
  – Tenue de route
  – Freinage
  – Exactitude de l'indicateur de vitesse/du compteur totalisateur
  – Dégagement entre les roues et la carrosserie

  Ceci peut être aussi très dangereux et faire perdre le contrôle du véhicule, avec le risque d'accident qui s'ensuit.

⚠ ATTENTION

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'utiliser une roue de secours de type provisoire suite à une crevaison, utilisez la roue de secours de type provisoire fournie avec le véhicule. Toute autre taille de roue pourrait endommager gravement le train de roulement de votre véhicule.

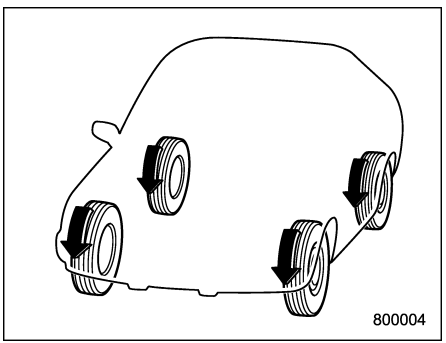

La traction intégrale répartit la force motrice entre les quatre roues du véhicule. Les modèles AWD présentent une meilleure traction pour la conduite sur route glissante, mouillée ou verglacée, et pour dégager le véhicule enlisé dans la boue ou le sable. En répartissant de manière optimale la force motrice entre les roues

– SUITE –

avant et arrière, le véhicule SUBARU AWD assure aussi une meilleure traction pendant l'accélération et un meilleur effet de frein moteur pendant le ralentissement.

Votre véhicule SUBARU AWD se comporte donc différemment d'un véhicule à deux roues motrices ordinaire dans certaines circonstances et il présente les avantages spécifiques à la traction intégrale (AWD). Pour la sécurité et pour éviter d'endommager le système AWD, il vous faut observer certaines précautions.

- Un modèle AWD a plus de facilité qu'un véhicule à deux roues motrices pour gravir les routes pentues glissantes ou enneigées. Cependant, on note peu de différence de comportement dans les virages très serrés et en cas de freinage brusque. Dans les descentes et avant les virages, ralentissez et veillez à garder une distance suffisante par rapport aux autres véhicules.
- Vérifiez toujours la pression de gonflage des pneus à froid avant de prendre la route. La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, qui se trouve en-dessous de la serrure de la portière du côté du conducteur.
- Lorsqu'un véhicule AWD est utilisé fréquemment dans des conditions de conduite difficiles telles que côtes escarpées ou routes poussiéreuses, les éléments suivants doivent être remplacés plus souvent qu'aux intervalles indiqués dans le "Livret de Garantie et d'Entretien".
  - Huile moteur
  - Liquide de frein
  - Huile du différentiel arrière
  - Liquide de transmission à variation continue
  - Huile du différentiel avant
- En outre, le remorquage de ce type de véhicule nécessite l'observation d'un certain nombre de précautions particulières. Pour de plus amples informations, reportez-vous à "Remorquage" ☞P499.

8-8. Conduite sur route et hors route

⚠ DANGER

- **En cas d'accident avec retournement du véhicule, le risque de mort est sensiblement plus élevé pour les personnes non-attachées que pour les personnes ayant bouclé leur ceinture de sécurité. Pour minimiser le risque de blessure grave ou mortelle, le conducteur et tous les passagers doivent attacher leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.**
- **Sauf en cas d'absolue nécessité, évitez les virages serrés ou autres manœuvres brusques. En effet, de telles actions sont dangereuses et font courir le risque de perte de contrôle du véhicule et de son renversement, ce qui pourrait être à l'origine de blessures graves ou même mortelles.**
- **Ne dépassez jamais la vitesse de sécurité imposée par l'état de la route et les conditions climatiques, afin d'éviter tout risque d'accident dans les virages ser-**

rés, en cas de coup de frein brusque, ou dans d'autres conditions.

- **Par fort vent de travers, ralentissez suffisamment pour garder le contrôle de votre véhicule. N'oubliez jamais que, du fait qu'il est surélevé et que son centre de gravité est plus haut, votre véhicule est plus sensible aux vents de travers qu'une voiture de tourisme ordinaire.**
- **Observez toujours la plus grande prudence pendant la conduite. Ne soyez pas trop confiant du fait que vous conduisez un modèle à traction intégrale, car il pourrait en résulter un grave accident.**
- **N'essayez jamais de traverser des flaques d'eau ou des routes inondées. La pénétration d'eau par la prise d'air du moteur ou par le tuyau d'échappement et les éclaboussures sur les organes électriques risqueraient d'endommager votre véhicule et de faire caler le moteur. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire SUBARU immédiatement. Ne tentez jamais de traverser un torrent au courant rapide, même s'il est peu profond; la vitesse du courant pourrait miner le sol sous les roues, avec risque de perte de traction et même de retournement du véhicule.**

⚠ ATTENTION

- **Après avoir conduit sur des routes recouvertes de gravier ou sur des routes accidentées, vérifiez que le train de roulement de la carrosserie du véhicule n'est pas endommagé, déformé ou que la peinture n'a pas été écaillée. Si vous remarquez une quelconque anomalie, contactez un concessionnaire SUBARU pour une inspection au plus tôt.**
- **Si un modèle AWD est utilisé fréquemment dans des conditions difficiles, comme la conduite sur de mauvaises routes ou hors route, il est nécessaire de remplacer les éléments suivants plus souvent qu'aux intervalles prévus dans le programme d'entretien présenté dans le "Livret de Garantie et d'Entretien".**
  - **Huile moteur**
  - **Liquide de frein**

N'oubliez pas que les dommages infligés à votre SUBARU pendant la conduite hors route, ou par non-respect des précautions de bon sens telles que celles qui sont rappelées ci-dessus, ne sont pas couverts par la garantie.

Votre véhicule est classé dans la catégorie des véhicules utilitaires. Un véhicule utilitaire présente une garde au sol élevée et peut être équipé de pneus tout-terrain (modèles Subaru Forester Wilderness uniquement), ce qui permet un usage plus polyvalent du véhicule. Grâce à la fonction AWD et à sa garde au sol plus élevée, vous pouvez conduire votre véhicule SUBARU sur des routes ordinaires ou en tout-terrain. Votre véhicule se manie et se manœuvre autrement que de nombreux véhicules de tourisme, tant sur route que hors route. Prenez donc le temps de vous familiariser avec celui-ci. Notez toutefois que votre véhicule n'est pas un véhicule tout-terrain conventionnel et qu'il ne doit donc pas être utilisé comme tel. Du fait que leur centre de gravité est plus haut par rapport à la voie de roulement que dans le cas des voitures de tourisme ordinaires, les véhicules de ce type se retournent plus facilement. En pratique, on constate que

– SUITE –

les accidents avec retournement sont plus fréquents pour les véhicules utilitaires que pour les autres types de véhicules. La garde au sol plus haute de votre véhicule est un avantage certain pour mieux voir la route, et ainsi mieux anticiper les problèmes. Cependant, vous ne devez jamais oublier que votre véhicule est un utilitaire qui ne permet pas de prendre les virages à une vitesse aussi élevée qu'une voiture de tourisme ordinaire et qu'il risque de se retourner si vous prenez les virages à grande vitesse. Pour la conduite hors route de votre SUBARU, certaines précautions de bon sens comme celles indiquées dans la liste suivante s'imposent.

■ Avant la conduite

- Assurez-vous que vous portez votre ceinture de sécurité et qu'il en va de même pour tous vos passagers.
- Prévoyez des équipements de secours, comme une corde ou une chaîne de remorquage, une pelle, des cales de roue, une trousse de premiers soins et un téléphone cellulaire ou un émetteur-récepteur BP.
- Arrimez fermement toutes les charges à l'intérieur du véhicule, en veillant à ne pas empiler les objets plus haut que les dossiers de siège. Les charges mal fixées risquent d'être projetées et d'infliger des blessures en cas d'arrêt brusque ou de forte secousse. N'accumulez pas de charges importantes sur le toit. Cela rehausse le centre de gravité du véhicule et le rend plus enclin à se renverser.
- Ne montez jamais sur le véhicule des pneus plus gros que la taille prescrite dans ce manuel.

■ Pendant la conduite

Règles de précaution générales:

- Conduisez prudemment. Ne prenez pas de risques inutiles et évitez les passages dangereux ou trop accidentés.
- Roulez lentement et redoublez de prudence. En conduite tout terrain, vous n'avez plus de couloir de circulation balisé, plus de virage relevé, plus de signalisation routière pour vous aider.
- Ne roulez pas en travers dans les pentes raides. Franchissez les pentes raides en montant ou en descendant tout droit. Un véhicule se retourne beaucoup plus facilement sur le côté qu'en avant ou en arrière. Que ce soit en montée ou en descente, évitez de vous engager sur des pentes trop raides.
- Évitez les changements de direction brusques, surtout à grande vitesse.
- Ne tenez pas le volant par les branches intérieures. Le sursaut du volant pourrait vous blesser au niveau des mains en cas de cahot violent. Au lieu de cela, tenez le volant par le pourtour, avec les doigts et les pouces à l'extérieur.
- Ne roulez et ne stationnez pas sur ou à proximité de matières inflammables comme de l'herbe sèche ou des feuilles mortes, car elles pourraient prendre feu. Pendant que le moteur est en marche et immédiatement après l'arrêt, le système d'échappement est extrêmement chaud. Il y a donc risque d'incendie.

Précautions lors de la conduite sous des conditions particulièrement dangereuses:

- Lorsque vous franchissez des bosses sur la route, roulez aussi lentement que possible pour éviter d'endommager les roues, le dessous du véhicule, etc.
- Si vous devez balancer le véhicule pour le libérer d'une zone de sable ou de boue, déplacez le levier sélecteur à plusieurs reprises entre les positions "D" et "R" tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. N'emballez pas le moteur. Si les roues ne patinent pas, la traction est meilleure et vous dégagerez le véhicule plus facilement.
- N'effectuez aucun des opérations suivantes. Cela pourrait entraîner une sur-

chauffe ou un dysfonctionnement de la transmission.

– Enfoncer en même temps la pédale d'accélérateur et la pédale de frein pendant que le levier sélecteur est sur une position autre que "P" ou "N".

– Enfoncer l'accélérateur pour maintenir le véhicule à l'arrêt sur une pente et lorsque le levier sélecteur est dans une position autre que "P" ou "N".

– Essayer de franchir de manière répétée une bosse infranchissable par le véhicule.

● Sur une chaussée très glissante, vous obtenez une meilleure traction en démarrant le véhicule en 2ème plutôt qu'en 1ère. Reportez-vous à "Sélection du mode manuel" ☞P367.

● Ne faites pas tourner les pneus à grande vitesse si le véhicule est bloqué à cause de la boue, de la neige, du verglas ou dans d'autres conditions similaires de faible adhérence, ou si l'un des pneus ne repose pas sur le sol. Dans le cas contraire, les pneus risquent d'éclater ou un accident peut se produire en raison d'une surchauffe anormale ou d'un endommagement des composants du groupe motopropulseur.

● Sur les routes accidentées et les routes présentant de grandes ondulations, faites-vous guider par un chef de file ou vérifiez à l'avance la surface de la route pour choisir une route où le sol n'entrera pas en contact avec le soubassement de la carrosserie du véhicule.

Conduisez le véhicule à 10 km/h (6 mi/h) ou moins. Si des bruits anormaux se font entendre lors de la conduite, contactez un concessionnaire SUBARU pour une inspection au plus tôt.

● Évitez de submerger les pneus du véhicule dans du sable profond, une rivière ou de l'eau de mer. Si vous êtes contraint de conduire dans ces conditions, lavez soigneusement le véhicule après la conduite. Si des bruits anormaux se font entendre lors de la conduite, contactez un concessionnaire SUBARU pour une inspection au plus tôt.

● Si les roues sont bloquées, braquer fortement le volant peut entraîner une déformation des organes de la direction. Si des bruits anormaux se font entendre lors de la conduite ou si vous constatez de quelques anomalies causées par une conduite rugueuse, contactez un concessionnaire SUBARU pour une inspection au plus tôt.

● Évitez de franchir les bordures de trottoir. Les pneus, les roues, les suspensions et les composants mécaniques sous la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés de manière imperceptible à la suite d'un choc contre une bordure de trottoir ou de la conduite sur une route accidentée. Si vous êtes contraint de franchir une bordure de trottoir, faites-le lentement et à un angle droit par rapport au trottoir. Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous que les pneus ne sont pas appuyés contre le trottoir.

● Ne conduisez pas pendant une longue période lorsque le véhicule est incliné vers la gauche ou la droite.

■ Après la conduite

● Contrôlez toujours vos freins immédiatement après être passé dans du sable, de la boue ou de l'eau. Pour cela, roulez lentement et appuyez sur la pédale de frein. Enchaînez le même mouvement à plusieurs reprises pour nettoyer et sécher les disques et les plaquettes de frein.

● Après avoir roulé dans de l'herbe haute, de la boue, de la pierraille, du sable, un cours d'eau, etc., vérifiez qu'il n'y a pas d'herbes, branchages, papiers, chiffons, pierres, sable, etc. collés ou coincés dans le dessous de caisse du véhicule. Si nécessaire, débarrassez le dessous de caisse de ces corps étrangers. Rouler avec de tels corps étrangers collés ou coincés dans le dessous de caisse fait courir un risque de panne mécanique ou de feu.

– SUITE –

● Après avoir conduit hors route, lavez le dessous de caisse du véhicule. Les éléments de la suspension en particulier s'encrassent facilement et doivent être nettoyés soigneusement.

8-9. Conduite en hiver

■ Précautions à prendre par temps froid

▼ Maintenance

Transportez toujours avec vous du matériel de secours: raclette à vitres, sac de sable, fusées de signalisation, petite pelle et câbles volants.

Contrôlez l'état de la batterie et de ses câbles. Le froid réduit la capacité de la batterie. La batterie doit être en parfait état pour assurer le démarrage du moteur en hiver.

Il faut normalement plus de temps pour démarrer le moteur dans des conditions climatiques très froides. Utilisez une huile moteur de qualité et viscosité convenant à la saison d'hiver. Utiliser une huile d'été très visqueuse rendra le moteur plus difficile à démarrer.

Protégez les serrures de portière contre le gel en y pulvérisant un produit dégivrant ou de la glycérine.

L'ouverture en force d'une portière gelée risque d'endommager ou de décoller les joints d'étanchéité en caoutchouc du pourtour de la portière. Si une portière est gelée, faites fondre la glace à l'eau tiède puis essuyez soigneusement pour éliminer l'eau.

Le liquide de lave-glace utilisé doit contenir de l'antigel. N'employez pas d'antigel pour moteur ou un autre produit de remplacement car cela pourrait endommager la peinture du véhicule.

Si vous remplissez le réservoir avec un liquide de lave-glace d'une concentration différente de celui que vous utilisiez précédemment, purgez l'ancien liquide subsistant dans la canalisation entre le réservoir et les gicleurs en faisant fonctionner le lave-glace un certain temps. Dans le cas contraire, si le liquide se trouvant dans la canalisation n'est pas assez concentré pour la température extérieure, il risque de geler et de boucher les gicleurs.

⚠ ATTENTION

- **Ajustez la concentration du liquide de lave-glace en fonction de la température extérieure. Si le liquide n'est pas assez concentré, il risque d'obstruer la vision en gelant contre le pare-brise, et de geler dans le réservoir.**
- **Les réglementations locales ou des États sur les composants**

organiques volatiles peuvent restreindre l'utilisation du méthanol, un additif antigel courant de lave-glace de pare-brise. Des liquides de lave-glace contenant un antigel non méthylique doivent être utilisés uniquement s'ils procurent une protection par temps froid sans endommager la peinture, les balais d'essuie-glace et le système de lave-glace.

▼ Avant de conduire votre véhicule

Avant de vous installer dans le véhicule, enlevez la neige et le givre de vos chaussures pour que vos pieds ne glissent pas sur les pédales, ce qui pourrait être dangereux.

Pendant la montée en température du moteur avant de prendre la route, vérifiez le bon fonctionnement de la pédale d'accélérateur, de la pédale de frein et de toutes les autres commandes.

Enlevez la neige et la glace accumulées sous les ailes car elles rendent la manœuvre de la direction difficile. Si vous roulez par mauvais temps en hiver, arrêtez-vous périodiquement dans un endroit sûr pour vérifier la zone sous les ailes.

▼ Stationnement par temps froid

⚠ DANGER

La neige peut être dangereuse si elle empêche la dispersion des gaz d'échappement. Lorsque le véhicule est garé dans la neige avec le moteur en marche, veillez à ce que le tuyau d'échappement reste libre de neige.

⚠ ATTENTION

- **Par temps froid, n'utilisez pas le frein de stationnement pour les arrêts de longue durée, car il risque de geler en position serrée.**
- **Lorsque le véhicule est garé à découvert sous la neige, relevez les balais d'essuie-glace pour éviter qu'ils ne soient endommagés.**
- **Si le véhicule est resté garé dans une tempête de neige ou après avoir roulé sur des routes enneigées, le fonctionnement des freins peut être entravé par le givre. Enlevez les dépôts de neige ou de givre au niveau de la suspension, des freins à disques et des flexibles de frein sous le véhicule. Éliminez la neige avec soin pour ne pas risquer d'endommager les freins à disques, les flexibles de frein ou les fils électriques de l'ABS.**

Lors du stationnement pendant de longues périodes par temps froid, vous devez respecter les conseils suivants.

1. Placez le levier sélecteur en position "P".
2. Placez des cales sous les roues pour empêcher le véhicule de bouger.

▼ Ravitaillement en carburant par temps froid

Pour éviter l'accumulation d'eau de condensation présente dans le système d'alimentation en carburant et son gel, il est recommandé d'utiliser par temps froid un additif antigel à introduire dans le réservoir de carburant.

N'utilisez rien d'autre qu'un additif spécialement destiné à cet usage. Pour prolonger les effets de l'additif antigel, faites le plein sans attendre dès que le niveau du carburant est à moitié vide.

Si vous n'envisagez pas d'utiliser votre véhicule SUBARU avant longtemps, il

– SUITE –

vaut mieux le garer avec le réservoir de carburant plein.

▼ **Ouverture du hayon (modèles avec hayon électrique)**

⚠ ATTENTION

Avant d'actionner le hayon électrique, vérifiez l'absence de gel ou de neige entre le hayon électrique et la carrosserie du véhicule. Retirez le gel, la neige, etc. si vous remarquez leur présence sur le hayon électrique. Forcer le fonctionnement du hayon électrique en cas de présence de gel ou de neige pourrait entraîner un dysfonctionnement.

■ Conduite sur routes enneigées et verglacées

Pour ne pas provoquer de dérapage ou de patinage, évitez les freinages brusques, les accélérations soudaines, la conduite à grande vitesse et les coups de volant brusques lors de la conduite sur routes enneigées ou verglacées.

Maintenez toujours une distance amplement suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède pour ne pas avoir à freiner brusquement.

Facilitez le travail de freinage au pied en vous servant efficacement du freinage moteur pour contrôler la vitesse du véhicule. (Passez à un rapport inférieur lorsque cela est nécessaire.)

Évitez de rétrograder brutalement. Vous risqueriez de bloquer les roues et d'entraîner la perte de contrôle du véhicule.

Le système de freins antiblocage (ABS) améliore les performances de freinage de votre véhicule sur routes enneigées ou verglacées. Pour des informations relatives au freinage sur surfaces glissantes, reportez-vous à "ABS (système de freins antiblocage)" ☞P378 et "Système du Contrôle de Dynamique du Véhicule" ☞P380.

⚠ DANGER

N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la route est glissante, enneigée ou verglacée. Il pourrait en résulter une perte de contrôle du véhicule.

⚠ ATTENTION

Évitez de rouler longtemps en cas de tempête de neige. La neige pénétrant dans le système d'admission du moteur finirait par obstruer la circulation de l'air, ce qui pourrait entraîner l'arrêt voire la panne du moteur.

▼ **Fonctionnement des essuie-glace sous la neige**

Avant de prendre la route par temps froid, vérifiez que les caoutchoucs des balais d'essuie-glace n'ont pas gelé contre le pare-brise ou la lunette arrière.

Si les caoutchoucs des balais d'essuie-glace sont collés au pare-brise ou à la lunette arrière par le gel, effectuez la procédure suivante.

- Pour dégeler les caoutchoucs des balais d'essuie-glace, utilisez le dégivrage avec la sélection de bouche d'air en position "⛆" et le réglage de température en position de chaleur maximum jusqu'à ce que les caoutchoucs des balais d'essuie-glace soient complètement dégelés. Reportez-vous à "Climatisation" ☞P295.
- Si votre véhicule est équipé d'un dégivreur d'essuie-glace, utilisez-le. Cela aide à faire fondre le givre qui bloque les caoutchoucs des balais d'essuie-glace du pare-brise. Reportez-vous à "Désembueur et dégivreur" ☞P289.
- Pour dégeler les caoutchoucs des balais d'essuie-glace arrière, utilisez le désembueur de la lunette arrière. Repor-

tez-vous à “Désembueur et dégivreur” ☞P289.

Lorsque vous conduisez sous la neige, si la neige durcie a tendance à se coller sur le pare-brise malgré le balayage des essuie-glace, utilisez le dégivreur avec la sélection de débit d’air sur “” et avec la température réglée en position de chaleur maximum. Lorsque la neige collée au pare-brise est suffisamment ramollie par le réchauffage, utilisez le lave-glace pour l’éliminer. Reportez-vous à “Lave-glace de pare-brise” ☞P276.

La neige collée aux bras des essuie-glace empêche le bon fonctionnement des essuie-glace. Si la neige colle aux bras d’essuie-glace, quittez la route pour garer le véhicule dans un endroit sûr et enlevez-là. Si vous garez le véhicule sur le bord de la route, allumez les feux de détresse pour attirer l’attention des autres conducteurs. Reportez-vous à “Feux de détresse” ☞P183.

▼ **Fonctionnement de l’éclairage sous la neige**

Vérifiez que les phares sont propres avant de conduire. Si de la neige, du givre ou de la glace se trouvent sur les phares, retirez-les.

Si les phares ne sont pas propres, ils ne pourront pas éclairer convenablement vers l’avant. De plus, si les indicateurs et les lampes de frein ne sont pas propres, le véhicule ne sera pas en mesure d’informer son état aux autres conducteurs, et cela peut entraîner un accident.

■ Protection contre la corrosion

Reportez-vous à “Protection contre la corrosion” ☞P513.

■ Pneus neige

⚠ DANGER

- **Lors du remplacement ou de l’installation de pneu(s) d’hiver, les quatre pneus doivent être les mêmes pour les éléments suivants.**
  (a) Taille
  (b) Symbole de vitesse
  (c) Indice de charge
  (d) Circonférence
  (e) Structure
  (f) Fabricant
  (g) Marque (motif de bande de roulement)
  (h) Degré d’usure
  Pour les éléments (a) à (c), vous devez respecter les spécifications imprimées sur l’étiquette de pression de gonflage des pneus. Cette étiquette est apposée contre le montant de la portière du côté conducteur.
  Si les quatre pneus ne sont pas les mêmes pour les éléments (a) à (h), cela peut conduire à de graves dommages mécaniques au train de roulement du véhicule et influer sur ce qui suit.
  – Confort de conduite
  – Tenue de route
  – Freinage
  – Exactitude de l’indicateur de vitesse/du compteur totalisateur
  – Dégagement entre les roues et la carrosserie
  Ceci peut être aussi très dangereux et faire perdre le contrôle du véhicule, avec le risque d’accident qui s’ensuit.
- **N’utilisez pas de combinaison de pneus radiaux et de pneus ceinturés ou à carcasse croisée, car cela pourrait être à l’origine d’une**

– SUITE –

dangereuse tenue de route et provoquer un accident.

Les pneus d'origine équipant votre véhicule sont des pneus "toutes saisons" conçus pour assurer une traction, une tenue de route et un freinage adéquats tout au long de l'année. En hiver, vous obtiendrez de meilleures performances en montant des pneus spéciaux pour les conduites de condition hivernale.

Si vous décidez de chausser des pneus hiver sur votre véhicule, veillez à choisir des pneus de taille et de type appropriés. Les quatre pneus hiver doivent être de même taille, de même type, de même marque et de même classe de charge. Ne mélangez jamais des pneus radiaux avec des pneus ceinturés ou à carcasse croisée car il peut en résulter un comportement dangereux du véhicule. Lorsque vous choisissez un pneu, vérifiez qu'il reste suffisamment d'espace entre le pneu et la carrosserie du véhicule.

Par ailleurs, n'oubliez jamais que la prudence est de rigueur quels que soient le type et la qualité des pneus montés sur votre véhicule.

■ Chaînes antidérapantes

⚠ ATTENTION

En raison d'un manque d'espace entre les pneus et la carrosserie du véhicule, il n'est pas possible d'utiliser des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

REMARQUE

Lorsque vous ne pouvez pas utiliser de chaînes antidérapantes, l'utilisation d'un autre type de dispositif de traction (comme des chaînes de printemps) peut convenir si l'utilisation sur votre véhicule est recommandée par le fabricant du dispositif, en tenant compte de la taille des pneus et des conditions routières. Suivez les instructions du fabricant du dispositif, en particulier celles concernant la vitesse maximale du véhicule.

Pour éviter d'endommager votre véhicule, conduisez lentement, réajustez ou retirez le dispositif s'il est en contact avec votre véhicule, et ne patinez pas les roues. Les dommages causés à votre véhicule par l'utilisation d'un dispositif de traction ne sont pas couverts par la garantie.

Assurez-vous que tout dispositif de traction que vous utilisez est un dispositif SAE de classe S, et utilisez-le uniquement sur les roues avant. Soyez toujours très prudent lors de la conduite avec un dispositif de traction. Un excès de confiance venant de l'utilisation d'un dispositif de traction pourrait facilement conduire à un grave accident.

■ Balancement du véhicule

Lorsque, pour prendre de l'élan et sortir d'une zone de neige, de sable ou de boue, vous devez balancer le véhicule en avant et en arrière, déplacez le levier sélecteur à plusieurs reprises entre les positions "D" et "R" tout en appuyant légèrement sur la pédale d'accélérateur. N'emballez pas le moteur. Si les roues ne patinent pas, la traction est meilleure et vous dégagerez le véhicule plus facilement.

Sur une chaussée très glissante, vous obtenez une meilleure traction en démarrant le véhicule en 2ème plutôt qu'en 1ère.

Pour plus d'informations sur le maintien de la transmission en 2ème, reportez-vous à "Sélection du mode manuel" ☞P367.

8-10. Chargement du véhicule

⚠ DANGER

- **Ne laissez jamais vos passagers voyager sur un dossier de siège arrière replié dans l'espace de chargement. Ceci est dangereux et peut entraîner de graves blessures.**
- **N'empilez jamais de bagages ou colis plus haut que le dossier du siège: ils pourraient tomber vers l'avant et blesser les passagers en cas d'arrêt brusque ou d'accident. Les bagages et colis doivent être posés sur le plancher en limitant au maximum la hauteur de l'empilement.**

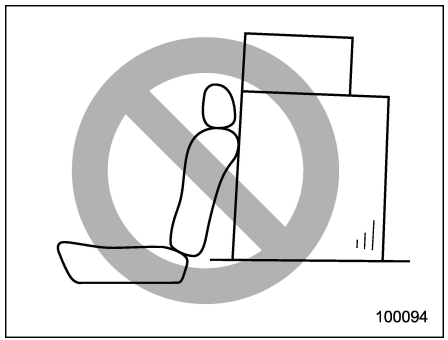

⚠ DANGER

- **Dans la mesure du possible, toute charge transportée dans le véhicule doit être attachée pour éviter qu'elle ne soit projetée dans l'habitacle du véhicule dans les virages, ou en cas d'arrêt brusque ou d'accident.**
- **N'accumulez pas de charges importantes sur le toit. Cela rehausse le centre de gravité du véhicule et le rend plus enclin à se renverser.**
- **Attachez correctement les objets de forme allongée pour éviter qu'ils ne se transforment en projectiles susceptibles d'infliger de graves blessures en cas d'arrêt brusque.**
- **Ne dépassez jamais la charge maximale admissible. En chargeant trop votre véhicule, vous risquez d'en casser certains organes et d'en modifier dangereusement le comportement. Il pourrait en résulter une perte de contrôle du véhicule, avec tous les risques de blessures que cela comporte. En outre, surcharger un véhicule nuit à sa longévité.**
- **Ne posez rien sur le rideau de couverture de l'espace de chargement déployé. En cas d'arrêt brusque ou de collision, tout objet déposé à cet endroit risquerait d'être projeté vers l'avant. Cela pourrait provoquer de graves blessures.**

⚠ ATTENTION

Ne transportez pas de produits en atomiseurs, de récipients de liquides inflammables ou corrosifs ou d'autres produits dangereux à bord de votre véhicule.

– SUITE –

REMARQUE

Pour économiser le carburant, ne transportez pas de charges inutiles.

■ Charge utile du véhicule

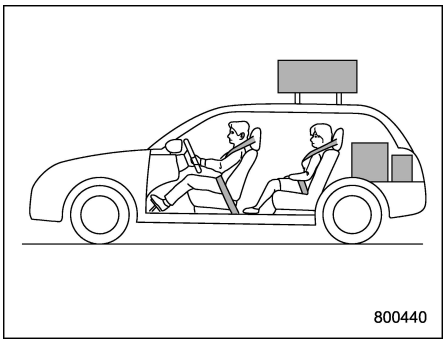

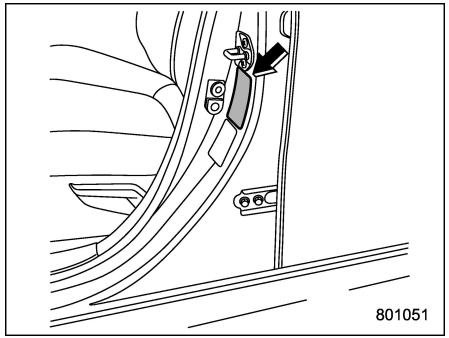

Plaque du véhicule

La charge admissible de votre véhicule est déterminée par le poids, et non pas par l'espace disponible. La charge maximum que vous pouvez transporter à bord de votre véhicule est indiquée sur la plaque de véhicule apposée contre le montant de la portière du conducteur. Cela comprend le poids total du conducteur et des passagers, de leurs effets personnels, du chargement et de tous les équipements en option tels que l'attelage, la galerie de toit, le porte-bicyclettes, etc., ainsi que la charge imposée par le triangle d'attelage de la remorque.

■ Poids nominal brut du véhicule (GVWR) et poids nominal brut sur l'essieu (GAWR)

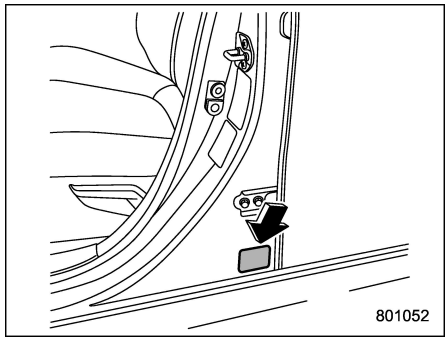

Étiquette de certification

Le sceau de certification apposé en bas du montant de la portière du côté du conducteur indique le poids nominal brut du véhicule (GVWR) et le poids nominal brut sur l'essieu (GAWR).

Le poids total en charge (GVW) ne doit jamais dépasser le GVWR. Le GVW est le total du poids du véhicule, du carburant, du conducteur, de tous les passagers, des bagages, des équipements en option et du triangle d'attelage de la remorque. Le GVW varie donc en fonction des circonstances. Le GVWR est égal au poids à vide en ordre de marche (poids réel du véhicule

avec son équipement standard, les fluides, l'outillage de secours et la roue de secours) plus la charge utile du véhicule.

Par ailleurs, le poids total supporté par chaque essieu (GAW) ne doit jamais dépasser le GAWR. Vous pouvez répartir le poids reposant sur les essieux avant et arrière en répartissant les bagages à l'intérieur du véhicule.

Même si le poids total de bagages ne fait pas dépasser la charge utile du véhicule, le poids reposant sur l'essieu avant ou arrière peut être supérieur au GAWR si les bagages sont mal répartis.

Dans la mesure du possible, la charge doit être répartie également sur l'ensemble du véhicule.

Si vous transportez de lourdes charges dans votre véhicule, vous devez peser votre véhicule sur la bascule d'une station de pesage commerciale pour vérifier que vous ne dépassez ni le GVWR, ni le GAWR sur les essieux avant et arrière.

Ne remplacez pas les pneus du véhicule par d'autres d'une capacité de charge inférieure aux pneus d'origine, car cela abaisserait les valeurs limites de GVWR et de GAWR. Par contre, monter des pneus d'une capacité de charge supérieure aux pneus d'origine n'a pas pour effet d'accroître les valeurs limites de GVWR et de GAWR.

■ Longerons de toit (selon modèles)

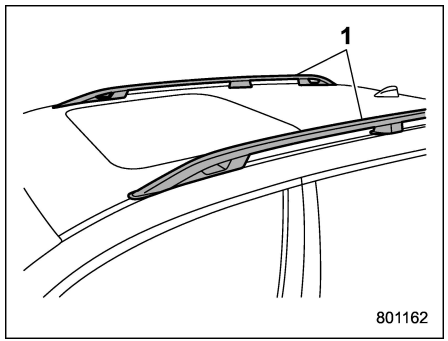

1) Longerons de toit

Le transport de bagages est possible après avoir sécurisé les traverses sur les longerons de toit et installé un accessoire de fixation approprié. Lorsque vous installez les traverses et un accessoire de fixation, suivez les instructions données par le fabricant de ce matériel. Le système de longerons de toit est conçu pour une charge maximale (accessoires de fixation, traverses et bagages) ne dépassant pas **80 kg (176 lb)**. Assurez-vous de ne pas dépasser le GVWR et le GAWR de votre véhicule.

⚠ ATTENTION

- **Lorsque vous utilisez un accessoire de fixation, veuillez à ce que la charge totale des bagages, des traverses et de l'accessoire de fixation ne dépasse pas 80 kg (176 lb). Vous risqueriez d'endommager le véhicule si vous le surchargez. Lisez les instructions du fabricant et faites attention à ne pas dépasser la limite de charge des pièces.**
- **Pour le transport de chargement, les longerons de toit doivent être utilisés avec des traverses recommandées par SUBARU et toute fixation appropriée qui peut être nécessaire. N'utilisez jamais seulement les longerons de toit pour transporter des charges. En plus du fait que cela risquerait d'abîmer le toit et la peinture, le risque de chute des colis serait extrêmement dangereux.**

REMARQUE

N'oubliez pas que le chargement d'un véhicule sur le toit rehausse le centre de gravité, ce qui affecte les caractéristiques de conduite. Il faut en tenir

– SUITE –

compte pendant la conduite.

Conduisez prudemment. Évitez les démarrages brusques, les virages serrés et les arrêts brusques. Soyez également attentif à l'effet d'amplification des vents latéraux.

■ Tente de toit (modèles avec longerons de toit)

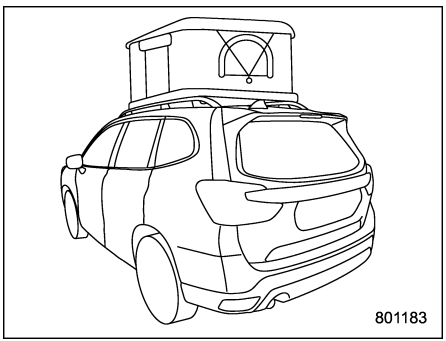

⚠ DANGER

Ajouter du poids au toit du véhicule peut nuire à la tenue de route, au freinage et à la résistance de roulement. Le véhicule ne doit jamais être conduit avec une charge totale sur les longerons de toit dépassant 80 kg (176 lb).

⚠ ATTENTION

- **La limite de charge pour les longerons de toit des véhicules à l'arrêt (317 kg (700 lb) (pour Forester), 360 kg (800 lb) (pour Subaru Forester Wilderness)) ne s'applique que lorsque le véhicule est stationné, que la charge est répartie également sur la gauche/la droite et en avant/à l'arrière, et que les traverses de toit et la tente de toit sont fermement fixées au véhicule. Si ces conditions ne sont pas réunies, la limite de charge sera plus faible.**
- **La limite de charge maximale des traverses de toit doit être obtenue du fabricant ou du détaillant de la galerie de toit. Lors de la conduite du véhicule, la charge maximale sur les longerons de toit est de 80 kg (176 lb) ou la limite de charge des traverses (le chiffre le plus bas est retenu).**
- **Les tentes de toit ne peuvent être utilisées que sur les véhicules équipés d'origine avec des longerons de toit. Sinon, vous risquez d'endommager le toit du véhicule.**

Sur les véhicules équipés de longerons de toit, les tentes de toit peuvent être utilisées sous certaines conditions à vos propres risques.

▼ Lors de la conduite du véhicule

Le poids total sur les longerons de toit, y compris les traverses de toit et la tente de toit, ne doit pas dépasser la charge des longerons de toit du véhicule de 80 kg (176 lb), si celle-ci est répartie également.

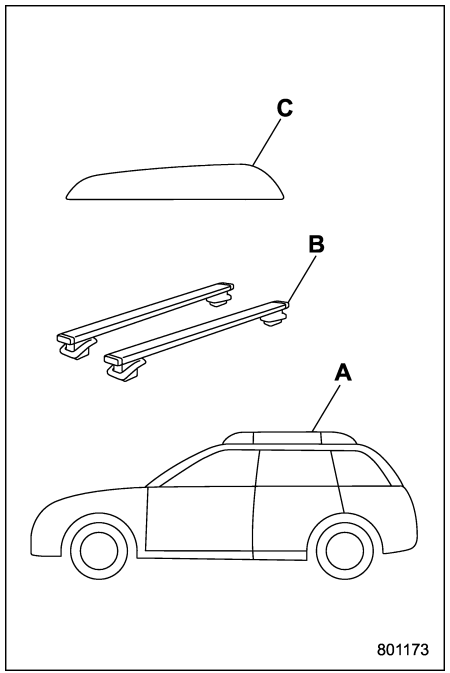

A: Longerons de toit
B: Traverses de toit
C: Tente de toit

B + C < 80 kg (176 lb)

▼ **Lorsque le véhicule est stationné sur une surface plane**

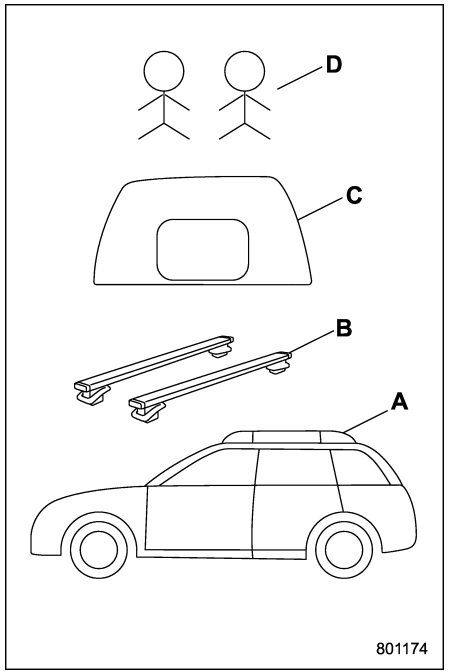

A: Longerons de toit
B: Traverses de toit
C: Tente de toit
D: Passagers dans la tente de toit

Le poids total sur les longerons de toit – y compris les traverses de toit, la tente de toit, et les passagers et objets se trouvant dans la tente de toit – ne doit pas dépasser la limite de charge des longerons de toit du véhicule (317 kg (700 lb) (pour Forester), 360 kg (800 lb) (pour Subaru Forester Wilderness)), si celle-ci est répartie également, ou la limite de charge des traverses de toit, le chiffre le plus bas des deux étant retenu.

Limite de charge sur les longerons de toit (A).

Forester: B + C + D < 317 kg (700 lb)

Subaru Forester Wilderness: B + C + D < 360 kg (800 lb)

Dépasser cette limite de charge peut endommager le véhicule ou le système de galerie. Le véhicule ne doit jamais être conduit avec des passagers dans la tente de toit. Avant de conduire le véhicule, les passagers et bagages doivent être retirés de la tente de toit, et la charge sur les longerons de toit doit être restaurée à une valeur ne dépassant pas la limite de charge sur les longerons de toit de 80 kg (176 lb). Reportez-vous au manuel d'instructions qui accompagne la tente de toit pour les informations importantes sur la sécurité et les instructions pour une installation et une utilisation correctes de

– SUITE –

la tente.

8-11. Attelage de remorque (option concessionnaire)

⚠ DANGER

- **Ne dépassez jamais le poids spécifié pour l'attelage de la remorque. Dépasser le poids maximum pourrait causer un accident causant de sérieuses blessures. Le poids permis pour le remorquage dépend des situations. Pour de possibles recommandations et limitations, reportez-vous à "Traction d'une remorque" ☞P475.**
- **Des freins de remorque sont nécessaires lorsque l'attelage dépasse 453 kg (1 000 lb). Assurez-vous que la remorque comporte des chaînes de sécurité et que chaque chaîne pourra retenir le poids maximum de la remorque. Tracter une remorque sans chaînes de sécurité pourrait créer un accident de la route si la remorque se sépare de l'attelage du fait de la détérioration du raccord ou de la boule d'attelage.**
- **Assurez-vous de bien vérifier les goupilles d'attelage et les goupilles de sécurité pour bien verrouiller le tout avant de tracter une remorque. Si le support de boule se détache de l'attelage, la remorque pourrait alors se relâcher et créer ainsi un accident de la route.**
- **Bien que les réglementations relatives à l'attelage de remorques ou de caravanes varient selon l'état/la région, toutes les réglementations s'accordent sur le fait que les caractéristiques techniques telles que le poids brut maximum de la remorque ne doit pas dépasser la moindre des valeurs suivantes:**
  - **Poids brut maximum de la remorque**
  - **Poids brut maximum du triangle d'attelage**
  - **GVWR**
  - **GAWR**
- **Ne pas se conformer aux procédures énoncées peut non seulement compromettre votre sécurité, mais annulera également votre couverture d'assurance et/ou enfreindra les lois et règlements routiers et de circulation de l'état.**

- **Utilisez uniquement le support de boule recommandé par SUBARU et conçu pour fonctionner avec cet attelage de remorque. Utilisez cet équipement uniquement pour l'attelage de poids. Ne l'utilisez pas pour l'attelage de distribution de masse.**
- **La poutre de pare-choc doit être installée une fois que vous avez enlevé l'attelage de la remorque. Contactez un concessionnaire SUBARU pour l'achat d'une poutre de pare-choc standard si vous n'avez pas l'original.**
- **Les performances de sécurité sont diminuées et les risques de blessures des passagers accrus dans le cas d'un accident si vous n'avez pas installé l'attelage ou la poutre de pare-choc. Un de ces deux équipements doit toujours être installé sur le véhicule.**
- **Si un attelage est installé, il est alors impossible d'installer le crochet de remorquage arrière.**

Le poids brut maximum de la remorque et le poids brut maximum du triangle d'attelage sont indiqués dans le tableau suivant.

Lorsque vous tractez une remorque avec des freins

	Poids brut maximum de la remorque	Poids brut maximum du triangle d'attelage
Sauf pour Subaru Forester Wilderness	680 kg (1 500 lb)	68 kg (150 lb)
Pour Subaru Forester Wilderness	1 360 kg (3 000 lb)	136 kg (300 lb)

Lorsque vous tractez une remorque sans freins

Poids brut maximum de la remorque	Poids brut maximum du triangle d'attelage
453 kg (1 000 lb)	68 kg (150 lb)

Lorsque vous tractez une remorque, reportez-vous à "Traction d'une remorque" ☞P475.

■ Raccordement d'une remorque

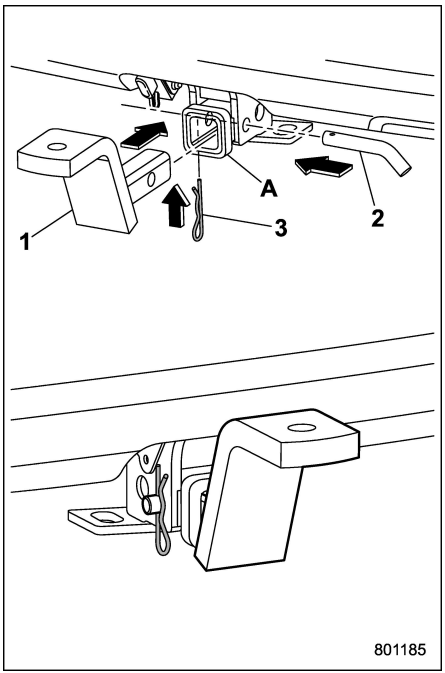

1) Support de boule
2) Goupille d'attelage
3) Goupille de sécurité
A) Tube récepteur d'attelage

– SUITE –

1. Insérez le support de boule dans le tube récepteur d'attelage.
2. Insérez également la goupille d'attelage dans le trou situé sur le tube de récepteur d'attelage de manière à ce que la goupille traverse le support de boule.
3. Insérez la goupille de sécurité à travers le trou fourni sur la goupille d'attelage en toute sécurité.
4. Vérifiez l'ensemble du support de boule en tirant dessus pour être sûr qu'il ne se détache pas de l'attelage.

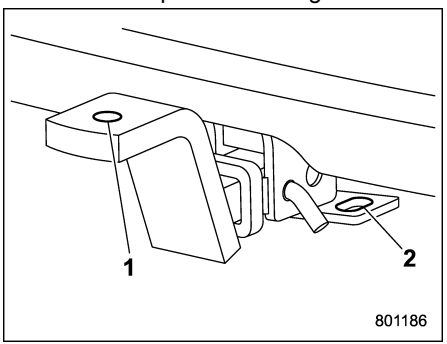

1) Installation de la boule d'attelage
2) Crochets pour chaînes de sécurité

5. Utilisez uniquement une boule d'attelage appropriée pour la remorque et le support de boule. La boule d'attelage doit être solidement installée sur le support de boule.
6. Raccordez votre remorque à la boule d'attelage.
7. Raccordez la remorque et l'attelage avec des chaînes de sécurité qui pourront porter le poids maximum brut de la remorque. Les chaînes doivent passer sous le triangle d'attelage pour éviter à la languette de tomber sur le sol au cas où elle pourrait se détacher de la boule d'attelage. Laissez suffisamment de mou aux chaînes en prenant en compte les situations de virage serré; néanmoins, faites attention à ne pas les laisser traîner sur le sol.

⚠ DANGER

Ne raccordez pas les chaînes de sécurité à n'importe quelle autre pièce du véhicule que celle des crochets pour chaînes de sécurité.

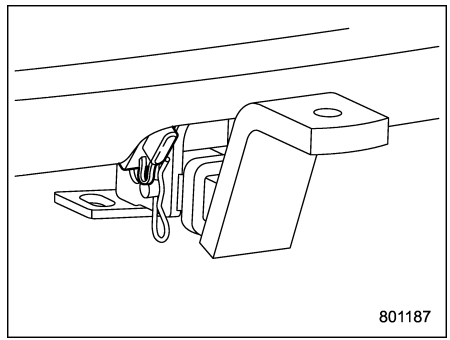

Connecteur de l'attelage

8. Raccordez le câble électrique de la remorque au connecteur quatre broches du câble électrique noir de l'attelage.
9. Assurez-vous que les liaisons électriques avec la remorque sont correctes en vérifiant le fonctionnement individuel et combiné côté remorque des freins, des feux stop et des clignotants.

REMARQUE

Débranchez toujours le câble électrique de la remorque avant de décharger ou de charger un bateau.

■ Si vous ne tractez pas de remorque

- Retirez la fixation à boule du tube de la tête d'attelage.
- Remettez le capuchon de protection du connecteur quatre broches du câble électrique d'attelage pour éviter tout endommagement.
- Lubrifiez de temps à autre les bornes du connecteur quatre broches avec de la graisse à bornes.

8-12. Traction d'une remorque

Votre véhicule est avant tout conçu et destiné à être utilisé comme un véhicule de tourisme. Tracter une remorque ajoute des charges supplémentaires sur le moteur, la transmission, les freins, les pneus et la suspension et a un effet négatif sur l'économie de carburant.

Si vous souhaitez vraiment tracter une remorque, votre sécurité et votre satisfaction dépendront d'une utilisation correcte des équipements et d'une utilisation prudente de votre véhicule.

Demandez l'avis de votre concessionnaire SUBARU en ce qui concerne l'achat de l'attelage ou de tout autre équipement nécessaire pour le remorquage approprié à votre véhicule. N'utilisez pas d'équipement de remorquage autre que l'équipement SUBARU d'origine. De plus, assurez-vous de suivre les instructions du fabriquant de la remorque ou de la caravane pour l'installation et l'utilisation correctes de la remorque et des autres équipements.

SUBARU décline toute responsabilité quant aux blessures ou dommages éventuels consécutifs à la traction d'une remorque, ou aux erreurs et omissions des modes d'emploi accompagnant ces équipements ou encore de votre incapacité à suivre les instructions appropriées. Vérifiez régulièrement que les boulons de fixation de l'attelage et les écrous sont bien serrés.

■ Garanties et entretien

Les garanties SUBARU ne couvrent pas les dommages ou pannes du véhicule causés par la traction d'une remorque. Si vous tractez une remorque avec votre véhicule, un entretien plus fréquent doit être effectué dû à l'addition de charge. (Reportez-vous à "Programme d'entretien dans des conditions difficiles" dans le "Livret de Garantie et d'Entretien".)

En aucun cas une remorque ne doit être tractée par un nouveau véhicule ou un véhicule avec n'importe quel composant tout récent du groupe motopropulseur (moteur, transmission, différentiel, roulement de moyeu, etc.) pour les premiers 1 600 km (1 000 milles) de conduite.

■ Charge maximale admissible

⚠ DANGER

Ne dépassez jamais la charge maximale admissible comme expliqué ci-après. Dépasser la charge maximale

– SUITE –

admissible peut entraîner des blessures et/ou des dommages à votre véhicule.

⚠ ATTENTION

- **Des freins de remorque d'une taille adéquate sont nécessaires lorsque la remorque et son chargement dépassent les 453 kg (1 000 lb).**
- **Avant de tracter une remorque, vérifiez le poids total de la remorque, et des charges GVW, GAW et du timon. Assurez-vous que le chargement et sa répartition dans votre véhicule sont acceptables.**

▼ Poids total de la remorque

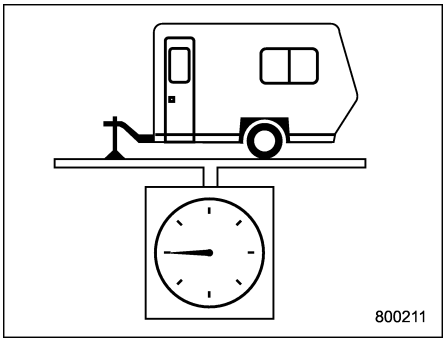

Poids total de la remorque

Le poids total de la remorque (poids de la remorque plus de son chargement) ne doit jamais dépasser le poids total maximum de la remorque du tableau suivant.

Conditions	Poids total maximum de la remorque	
	Pour Subaru Forester Wilderness	Sauf pour Subaru Forester Wilderness
Lorsque vous tractez une remorque avec des freins	1 360 kg (3 000 lb)	680 kg (1 500 lb)
Lorsque vous tractez une remorque sans freins	453 kg (1 000 lb)	
Lorsque vous tractez une remorque sur une pente montante sur plus de 8 km (5 milles) avec une température extérieure de 40 °C (104 °F) ou plus	453 kg (1 000 lb)	

▼ Poids total en charge (GVW) et Poids nominal brut du véhicule (GVWR)

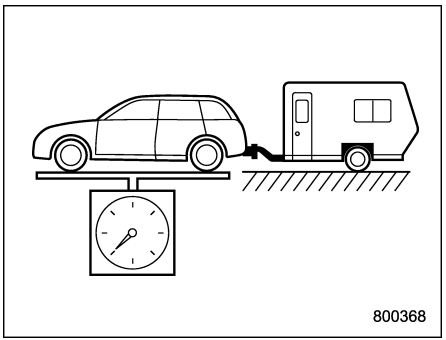

Poids total en charge

Le poids total en charge (GVW) ne doit jamais excéder le poids nominal brut du véhicule (GVWR).

Le poids total en charge (GVW) est le total du poids du véhicule, du conducteur, des passagers, des bagages, de l'attelage, du triangle d'attelage et de tout autre équipement optionnel installé sur votre véhicule. Le GVW varie donc en fonction des circonstances. Déterminez le GVW à chaque fois avant de partir en voyage en pesant votre véhicule et la remorque sur une bascule d'une station de pesage commerciale.

– SUITE –

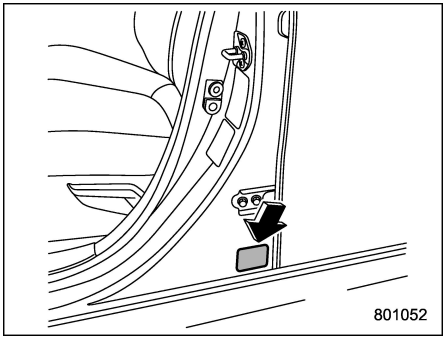

Étiquette de certification

Le GVWR de votre véhicule fourni par SUBARU est indiqué sur le sceau de certification du véhicule apposé en bas du montant de la portière du conducteur.

▼ Poids maximal sur l'essieu (GAW) et Poids nominal brut sur l'essieu (GAWR)

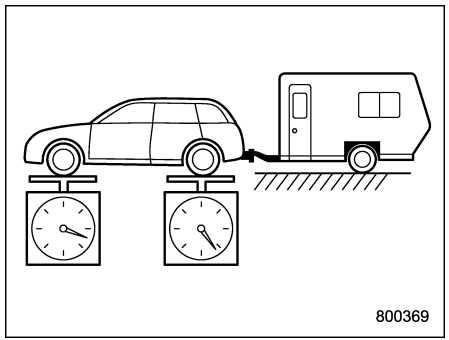

Poids maximal sur l'essieu

Le poids total pour chaque essieu (GAW) ne doit jamais dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (GAWR). Vous pouvez répartir le poids reposant sur les essieux avant et arrière en répartissant les passagers et les bagages à l'intérieur du véhicule. Le GAWR avant et arrière de votre véhicule fourni par SUBARU est également indiqué sur l'étiquette de certification apposée en bas du montant de la portière du conducteur.

Pour vérifier le GVWR et le GAWR et pour confirmer que le poids total et la répartition du poids sont dans les limites de sécurité au volant, vous devez faire peser votre véhicule et la remorque sur une bascule d'une station de pesage commerciale.

Assurez-vous que le chargement est maintenu fermement afin d'éviter un changement dans la répartition du poids lors de la conduite.

▼ Triangle d'attelage

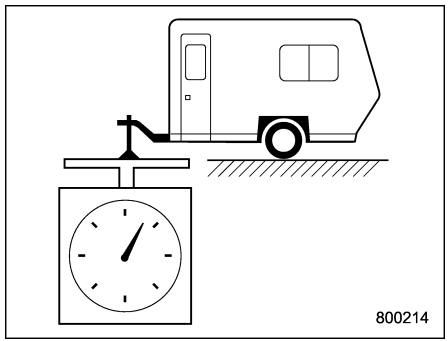

Triangle d'attelage

Assurez-vous que la charge du triangle d'attelage ne correspond qu'à 8 à 11 % du poids total de la remorque et ne dépasse pas la valeur maximale de 68 kg (150 lb) pour Forester ou de 136 kg (300 lb) pour Subaru Forester Wilderness.

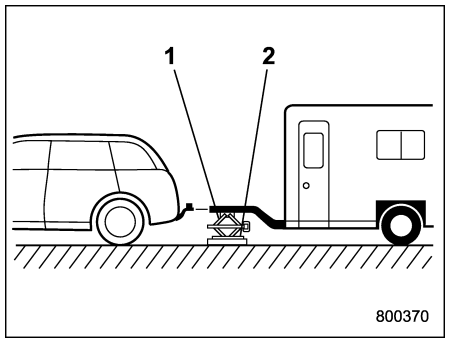

1) Cric
2) Pèse-personne

La charge du triangle d'attelage peut être calculée avec un pèse-personne comme indiqué sur l'illustration ci-dessus. Lors du pesage du triangle d'attelage, assurez-vous de positionner l'attelage de remorquage à la même hauteur que celle qu'il occupera lors du remorquage en utilisant un cric comme indiqué.

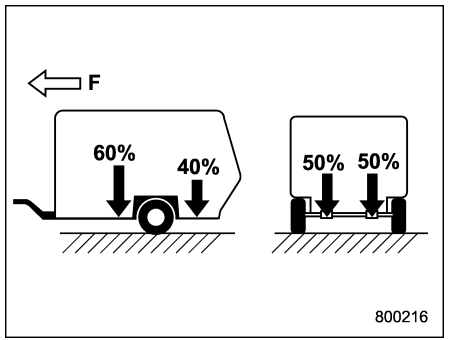

F: Avant

Le triangle d'attelage peut être ajusté en effectuant une bonne répartition de la charge dans la remorque. Ne chargez jamais plus l'arrière que le devant de la remorque, 60 pour cent de la charge doit être répartie à l'avant et 40 pour cent à l'arrière. Pensez aussi à répartir la charge de manière égale sur les côtés gauche et droit autant que possible.

Assurez-vous que le chargement est maintenu fermement afin d'éviter un changement dans la répartition du poids lors de la conduite.

⚠ DANGER

Si la remorque est plus chargée sur l'essieu arrière qu'à l'avant, la charge est enlevée de l'essieu arrière du véhicule tracteur. Ceci peut causer un dérapement des pneus arrière, spécialement lors d'un freinage ou lorsque la vitesse du véhicule est réduite lors d'un virage causant un survirage, une usure d'hypervélocité et/ou une mise en portefeuille.

■ Attelages de remorque

⚠ DANGER

Ne percez jamais le châssis ou le dessous de votre véhicule pour y installer un attelage de remorque commercial. Si vous le faites, des gaz d'échappement dangereux, de l'eau ou de la boue pourraient entrer dans l'habitacle en passant par le trou que vous avez percé. Le monoxyde de carbone contenu dans les gaz d'échappement est incolore et inodore, mais son inhalation est dangereuse voire mortelle. De plus, percer le châssis ou le dessous de

– SUITE –

votre véhicule pourrait détériorer la force de votre véhicule et provoquer de la corrosion autour du trou.

⚠ ATTENTION

- **Ne modifiez pas le système d'échappement du véhicule, le système de freinage ou d'autres systèmes lors de l'installation de l'attelage ou de tout autre équipement pour le remorquage.**
- **N'utilisez pas d'essieux montés pour l'attelage, ils peuvent causer des dommages au carter d'essieu, aux roulements de moyeu, aux roues et aux pneus.**

N'utilisez pas d'attelage de remorque autre qu'un attelage SUBARU d'origine. Un attelage de remorque SUBARU d'origine est disponible chez votre concessionnaire SUBARU.

■ Lorsque le véhicule ne tracte pas de remorque

⚠ ATTENTION

- **Le logement doit être préservé de la saleté et de la corrosion aux points de contact. Les surfaces doivent simplement être nettoyées avec un chiffon. N'utilisez jamais de graisse ni de lubrifiant.**
- **Si le support de boule d'attelage n'est pas monté, l'insert en plastique doit être mis en place pour assurer une protection et empêcher l'encrassement.**

Lorsque le support de boule d'attelage n'est pas utilisé, mettez son cache de protection en place et rangez-le en lieu sûr.

■ Raccordement d'une remorque

▼ Freins de remorque

⚠ DANGER

- **Des freins de remorque d'une taille adéquate sont nécessaires lorsque la remorque et son chargement dépassent les 453 kg (1 000 lb).**
- **Ne raccordez pas directement le système de freinage hydraulique de votre remorque au système de freinage hydraulique de votre véhicule. Un raccordement direct pourrait causer la détérioration de la performance de freinage du véhicule et pourrait conduire à un accident.**

Si le poids total de votre remorque (poids de la remorque plus du chargement) dépasse les 453 kg (1 000 lb), la remorque doit être équipée de son propre système de freins. Des freins électriques ou des freins de surtension sont recommandés, et doivent être installés correctement. Vérifiez que les freins de votre remorque sont bien conformes aux réglementations fédérales, état/province et/ou à d'autres réglementations applicables. Votre système de freinage SUBARU n'est pas conçu pour être exploité dans le système de freins de remorque hydraulique. N'oubliez pas de demander plus d'informations concernant le système de freinage de la remorque à votre concessionnaire SUBARU et à un fournisseur professionnel de remorque.

▼ Chaînes de sécurité de la remorque

⚠ DANGER

Utilisez toujours des chaînes de sécurité entre votre véhicule et la remorque. Tracter une remorque sans chaînes de sécurité pourrait

créer un accident de la route si la remorque se sépare de l'attelage du fait de la détérioration du raccord ou de la boule d'attelage.

Dans le cas où le connecteur d'attelage ou la boule d'attelage se casse ou se détache, la remorque pourrait alors se relâcher et créer ainsi un accident de la route.

Pour plus de sécurité, raccordez toujours le véhicule et la remorque avec des chaînes de sécurité. Deux chaînes doivent être utilisées au total, l'une sur le côté droit et l'autre sur le côté gauche du triangle d'attelage. Passez en faisant se croiser les chaînes sous le triangle d'attelage pour empêcher la remorque de tomber au sol au cas où elle se détacherait de la boule d'attelage. Laissez suffisamment de mou aux chaînes en prenant en compte les situations de virage serré; néanmoins, faites attention à ne pas les laisser traîner sur le sol.

▼ Rétroviseurs extérieurs

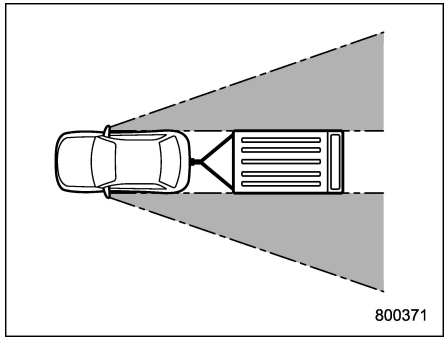

Après avoir attelé une remorque à votre véhicule, vérifiez que les rétroviseurs extérieurs fournissent une bonne vue du champ arrière sans zones d'ombre. Si des zones d'ombre apparaissent dans le champ des rétroviseurs extérieurs, utilisez des rétroviseurs de remorquage conformes aux régulations fédérales, de l'état, de la province et/ou à d'autres réglementations applicables.

▼ Feux de la remorque

⚠ ATTENTION

Un raccordement direct ou d'autres connexions inappropriées des feux de la remorque peuvent causer des dommages au système électrique de votre véhicule et créer un dysfonctionnement dans le système d'éclairage de votre véhicule.

Des connexions entre les feux de la remorque et le système électrique de votre véhicule requièrent des modifications dans le circuit d'éclairage du véhicule pour augmenter ses capacités et s'adapter aux changements de câblage. Pour vous assurer que les feux de la remorque sont bien raccordés, consultez votre concessionnaire SUBARU. Vérifiez le bon fonctionnement des clignotants et des feux de freinage à chaque fois que vous attelez une remorque à votre véhicule.

▼ Pneus

⚠ DANGER

Ne tractez jamais une remorque lorsque la roue de secours de type provisoire est utilisée. La roue de secours de type provisoire n'est pas conçue pour gérer la charge de la remorque. L'utilisation d'une roue de secours lors du remorquage peut créer une défaillance dans la roue de secours et/ou une instabilité du véhicule.

– SUITE –

Assurez-vous que tous les pneus de votre véhicule sont bien gonflés. Reportez-vous à "Pneus" ☞P575.

L'état des pneus de la remorque, la taille, la capacité de charge, et la pression de gonflage devraient être conformes aux spécifications du fabricant de la remorque. Vérifiez également les réglementations fédérales, d'état, de province et/ou toute autre réglementation applicable.

Dans le cas où votre véhicule se retrouve avec un pneu à plat lors du remorquage, faites appel à un représentant ou à un professionnel de service routier pour réparer le pneu crevé.

Si vous portez un pneu de rechange de taille régulière dans votre véhicule ou dans la remorque comme mesure de précaution pour éviter d'avoir un pneu à plat, assurez-vous que le pneu de secours est solidement fixé.

■ Conseils pour le remorquage

⚠ ATTENTION

- **Pour les modèles équipés des systèmes d'aide à la conduite BSD (avertisseur d'angle mort) et RCTA (alerte de croisement en marche arrière), appuyez sur la commande de désactivation BSD/RCTA pour désactiver le système lorsque vous tractez une remorque. Le système risque de ne pas fonctionner correctement à cause des ondes radar bloquées. Pour plus de détails sur la commande de désactivation BSD/RCTA, reportez-vous à "Commande de désactivation BSD/RCTA" ☞P418.**
- **Pour les modèles équipés du système de freinage automatique en marche arrière (RAB), consultez votre concessionnaire SUBARU afin d'obtenir davantage de renseignements sur le tractage d'une remorque.**
- **Tracter une remorque sous des températures élevées ou sur des pentes longues ou raides peut provoquer une surchauffe du véhicule. Reportez-vous à "Surchauffe du moteur" ☞P498.**
- **Lorsque vous tractez une remorque, la conduite, la stabilité, les distances de freinage et la performance des freins sont différentes par rapport au fonctionnement normal du véhicule. Pour votre sécurité, vous devez faire très attention lors du remorquage et vous ne devriez jamais conduire à une vitesse excessive. Vous devriez aussi garder les conseils suivants à l'esprit:**
- **La puissance de freinage exercée par le frein de stationnement peut être insuffisante si un freinage important est nécessaire (si vous garez le véhicule tractant une remorque dans une forte pente, par exemple).**

▼ Avant de partir en voyage

- Vérifiez les réglementations pour l'attelage des remorques ou des caravanes, qui varient selon l'état/la région. Ne pas se conformer aux procédures énoncées peut non seulement compromettre votre sécurité, mais annulera également votre couverture d'assurance et/ou enfreindra les lois et règlements routiers et de circulation de l'état.
- Vérifiez que le véhicule et l'attelage du véhicule sont dans de bonnes conditions. Si un problème survient, ne tractez pas de remorque.
- Vérifiez que le véhicule reste à l'horizontale avec la remorque attachée. Si le véhicule penche fortement vers le haut à l'avant et vers le bas à l'arrière, vérifiez le poids total de la remorque, des charges

GVW, GAW et du triangle d'attelage, puis confirmez que le chargement et sa répartition sont acceptables.

- Vérifiez que la capacité de charge et la pression des pneus sont correctes.
- Vérifiez que le véhicule et la remorque sont bien raccordés. Confirmez que:
  - La flèche de la remorque est correctement en prise sur la boule de l'attelage.
  - Le connecteur des feux de remorque est correctement branché, les feux stop de la remorque s'allument lorsque vous appuyez sur la pédale de frein du véhicule, et les feux de direction de la remorque clignotent lorsque vous actionnez la manette des clignotants de direction du véhicule.
  - Les chaînes de sécurité sont correctement posées et attachées.
  - Le chargement de la remorque est arrimé de manière sûre.
  - Les rétroviseurs extérieurs assurent une bonne vision arrière sans angle mort important.
- Un certain temps doit être consacré pour apprendre la "sensation" de la combinaison entre le véhicule et la remorque avant d'entreprendre un voyage. Dans une zone libre de toute circulation, pratiquez le virage, l'arrêt et la marche arrière.

▼ Conduire avec une remorque

- Vous devez prendre plus de distance pour l'arrêt lors du remorquage. Évitez les freinages brusques car ils pourraient causer un dérapage, une mise en portefeuille ou une perte de contrôle du véhicule.
- Évitez une conduite inégale, les virages trop serrés, les changements sur voie rapide.
- Ralentissez avant de tourner. Faites un plus long rayon de braquage qu'à l'accoutumée car les roues de la remorque seront plus proches que les roues du véhicule à l'intérieur du virage. Dans un virage serré, la remorque peut heurter votre véhicule.
- Des vents latéraux peuvent affecter la conduite de votre véhicule et de votre remorque, provoquant un balancement. Les vents latéraux peuvent être dûs à des conditions météorologiques ou au passage de gros camions et de bus. En cas de basculement, saisissez fermement le volant et amorcez rapidement une décélération de votre véhicule à un rythme progressif.
- Lors du dépassement d'autres véhicules, une plus grande distance doit être prise compte tenu de l'addition de poids causée par la remorque attachée au véhicule.
- Manœuvrer en marche arrière avec une remorque attelée au véhicule peut être difficile et requiert de l'expérience. N'accélérez et ne braquez jamais brusquement, et saisissez avec une main la partie basse du volant.

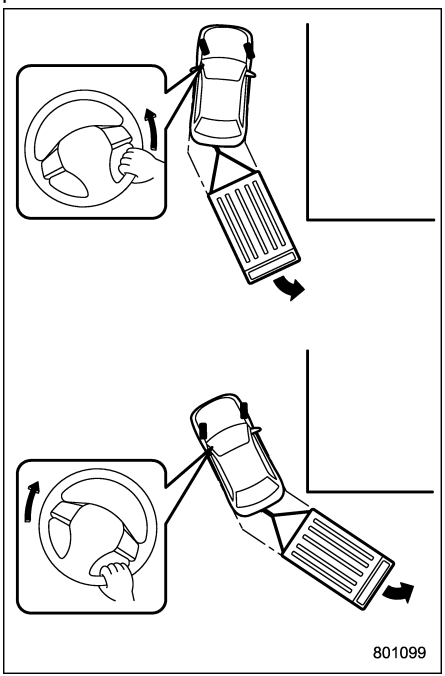

– SUITE –

Pour effectuer un virage en marche arrière, procédez comme suit.

1. Reculez lentement et braquez dans la direction opposée au sens dans lequel vous voulez tourner.
2. Lorsque la remorque commence à pivoter, redressez le volant.
3. Tournez le volant dans la direction opposée.
4. Manœuvrez le véhicule pour qu'il s'aligne avec la remorque, puis redressez de nouveau les roues.

- Si le témoin avertisseur des freins antiblocage ABS s'allume tandis que le véhicule est en mouvement, arrêtez de tracter la remorque et faites réparer votre véhicule par votre concessionnaire SUBARU le plus proche.

▼ Conduire sur des pentes

- Avant de descendre une pente, ralentissez et passez à une vitesse inférieure (si nécessaire, utilisez la première vitesse) afin d'utiliser le frein moteur et d'éviter la surchauffe des freins de votre véhicule. Ne faites pas de rétrogradages brusques.
- Lorsque vous conduisez en montée par temps chaud, le climatiseur peut se désactiver automatiquement pour éviter la surchauffe du moteur.
- Lorsque vous conduisez en montée par temps chaud, faites attention aux indicateurs suivants car le moteur et la transmission sont susceptibles de faire une surchauffe.

: Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement

AT OIL TEMP: Témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP

R.DIFF TEMP: Témoin avertisseur de température d'huile du différentiel arrière (selon modèles)

Si le témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement et/ou le témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP s'allument, désactivez immédiatement le climatiseur et arrêtez le véhicule dans l'endroit sûr le plus proche. Pour de plus amples informations, reportez-vous aux sections suivantes.

– "Pour garer le véhicule en cas d'urgence" ☞P488
– "Surchauffe du moteur" ☞P498
– "Témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/ Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement" ☞P195
– "Témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP" ☞P197
– "Témoin avertisseur de température d'huile du différentiel arrière" ☞P198

- Évitez d'utiliser la pédale d'accélérateur pour rester immobile sur une pente montante au lieu d'utiliser le frein de stationnement ou le frein à pied. Cette pratique risque en effet de faire surchauffer le liquide de transmission.

▼ Stationnement sur une pente

Bloquez toujours les roues sous le véhicule et sous la remorque lors du stationnement. Serrez le frein de stationnement fortement. Vous ne devriez pas stationner sur une côte ou sur une pente. Si ne vous pouvez pas éviter le stationnement sur une côte ou sur une pente, vous devriez suivre les étapes suivantes:

1. Serrez les freins et maintenez la pédale enfoncée vers le bas.
2. Demandez à quelqu'un de placer des cales aux roues du véhicule et aux roues de la remorque.
3. Lorsque les cales sont en place, relâchez les freins lentement jusqu'à ce que les cales puissent supporter la charge.
4. Serrez les freins et serrez ensuite le frein de stationnement; relâchez lente-

ment les freins.

5. Passez en position “P” et arrêtez le moteur.

9-1. Pour garer le véhicule en cas d'urgence..... 488
9-2. Outils d'entretien 488
Sous le plancher arrière..... 488
9-3. Roue de secours de type provisoire..... 489
9-4. Crevaisons 491
Remplacement d'un pneu crevé 491
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (modèles spécification des États-Unis)..... 494
9-5. Démarrage à l'aide de câbles volants..... 496
Méthode de démarrage avec des câbles volants 496
9-6. Surchauffe du moteur 498
Si de la vapeur se dégage du compartiment moteur 498
En l'absence d'un dégagement de vapeur par le compartiment moteur..... 498
9-7. Remorquage 499
Crochets de remorquage et crochets/trous d'arrimage 499
Sur un camion à plate-forme 502
Remorquage avec les quatre roues au sol 503
9-8. Porte-clés d'accès – si le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement....504
Verrouillage et déverrouillage 504
Changement de l'état d'alimentation..... 504
Démarrage du moteur 505
9-9. Hayon – s'il est impossible d'ouvrir le hayon 506
9-10. Toit ouvrant opaque (selon modèles) – si le toit ouvrant opaque ne se ferme pas..... 507
9-11. Si votre véhicule est impliqué dans un accident..... 507
Fonctionnement du verrouillage/déverrouillage automatique des portières lorsque vous êtes impliqué dans un accident 507

9-1. Pour garer le véhicule en cas d'urgence

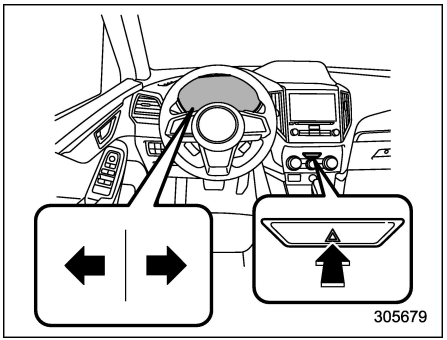

Les feux de détresse servent de jour comme de nuit pour signaler aux autres usagers de la route que vous devez vous garer d'urgence.

Évitez de vous arrêter sur la route. Dans la mesure du possible, garez le véhicule dans un endroit sûr.

Les feux de détresse fonctionnent quelle que soit la position du contacteur d'allumage.

Pour allumer les feux de détresse, appuyez sur le commutateur des feux de détresse. Pour les éteindre, appuyez de nouveau sur le commutateur.

Lorsque les feux de détresse clignotent, l'indicateur du clignotant correspondant clignote également.

REMARQUE

Les clignotants de direction ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont allumés.

9-2. Outils d'entretien

Votre véhicule est livré avec les outils d'entretien suivants.

- Cric
- Manivelle de cric
- Tournevis
- Crochet de remorquage (vis à œil)
- Clé pour écrou de roue

■ Sous le plancher arrière

Les outils d'entretien sont rangés comme indiqué sur les illustrations suivantes.

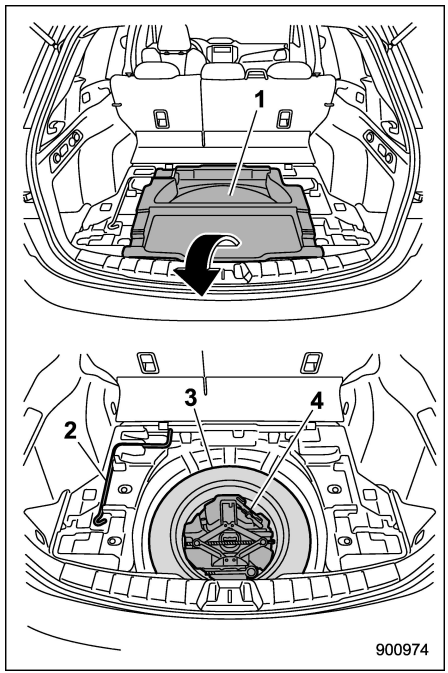

1) Espace de rangement sous plancher (selon modèles). Reportez-vous à “Espace de rangement sous plancher” ☞P333.
2) Manivelle de cric
3) Roue de secours
4) Bac à outils

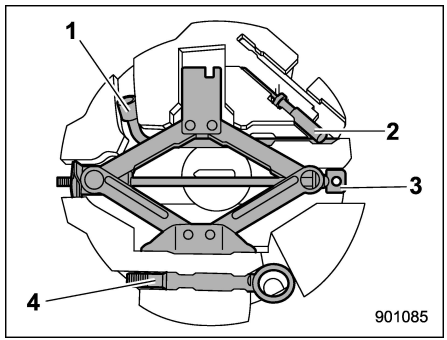

1) Clé pour écrou de roue
2) Tournevis
3) Cric
4) Crochet de remorquage (vis à œil)

REMARQUE

● Pour le mode d’emploi du cric, reportez-vous à “Crevaisons” ☞P491.

● Les éléments suivants peuvent différer selon le modèle.

– La forme de l’espace de rangement

– Les emplacements de certains outils d’entretien

9-3. Roue de secours de type provisoire

⚠ DANGER

- **Ne tractez jamais une remorque lorsque la roue de secours de type provisoire est utilisée. La roue de secours de type provisoire n’est pas conçue pour gérer la charge de la remorque. L’utilisation d’une roue de secours lors du remorquage peut créer une défaillance dans la roue de secours et/ou une instabilité du véhicule et peut conduire à un accident.**
- **Lorsqu’une roue de secours est installée ou si une jante est remplacée sans faire transférer le capteur manométrique/le transmetteur, le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute. C’est le signe que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne peut pas surveiller l’ensemble des quatre roues. Contactez votre concessionnaire SUBARU**

– SUITE –

dès que possible pour faire remplacer la roue et le capteur et/ou réinitialiser le système.

⚠ ATTENTION

N'utilisez jamais de roue de secours de type provisoire d'une taille autre que la roue de secours d'origine. Toute autre taille de roue pourrait endommager gravement le train de roulement de votre véhicule.

La roue de secours de type provisoire est plus petite et plus légère qu'une roue ordinaire et n'est conçue que pour un usage d'urgence. Remplacez la roue de secours de type provisoire par une roue normale le plus tôt possible car cette roue de secours n'est prévue que pour des dépannages provisoires.

Pour que la roue de secours soit toujours prête à servir, vérifiez-en périodiquement la pression de gonflage. Pour la pression correcte des pneus, reportez-vous à "Roues de secours de type provisoire" ☞P575.

Lorsque vous roulez avec la roue de secours de type provisoire:

- Conduisez prudemment lorsque la roue de secours de type provisoire est installée. Évitez les accélérations et ralentissements brusques ou la conduite rapide en virage, car vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne roulez jamais à plus de 80 km/h (50 mi/h).
- Ne montez jamais des chaînes antidérapantes sur la roue de secours de type provisoire. Du fait que cette roue est plus petite qu'une roue normale, les chaînes seraient mal ajustées.
- N'utilisez jamais deux roues de secours de type provisoire ou plus en même temps.
- N'essayez pas de franchir des obstacles. La garde au sol du véhicule se trouve réduite du fait de la plus petite taille de la roue de secours.

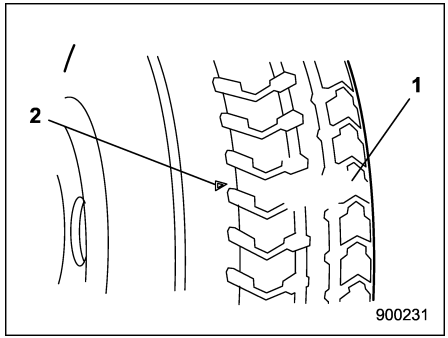

1) Barre d'indicateur d'usure de bande de roulement
2) Marque indiquant l'emplacement de l'indicateur

- Remplacez le pneu lorsque l'indicateur d'usure devient visible sur la bande de roulement.
- La roue de secours de type provisoire ne doit s'utiliser qu'à la place d'une roue arrière. En cas de crevaison d'une roue avant, remplacez la roue avant crevée par une des roues arrière et installez la roue de secours de type provisoire à l'arrière.

9-4. Crevaisons

Si un pneu crève ou se dégonfle pendant la conduite, ne freinez jamais brusquement; continuez à rouler en ligne droite en réduisant progressivement votre vitesse. Quittez ensuite lentement la route et garez le véhicule dans un endroit sûr.

■ Remplacement d'un pneu crevé

⚠ DANGER

- **N'utilisez que le cric et la manivelle de cric fournis avec le véhicule. Le cric fourni avec le véhicule est conçu pour changer les roues uniquement. Ne vous glissez jamais sous le véhicule reposant sur le cric.**
- **Ne levez pas le véhicule au cric dans une pente ou sur un sol mou ou friable. Le cric risque d'échapper du point de prise ou de s'enfoncer dans le sol, ce qui peut entraîner des blessures graves voire mortelles.**
- **Avant de lever le véhicule, assurez-vous qu'il n'y a pas de passagers ou de chargement à bord.**
- **Ne levez pas le véhicule avec un objet sur ou sous le cric. Cela rendrait le cric instable et pourrait être à l'origine d'un accident grave.**
- **Arrêtez toujours le moteur avant de lever le véhicule au cric pour changer une roue. Ne poussez et ne secouez jamais le véhicule pendant qu'il repose sur le cric. La secousse risquerait de faire échapper le cric du point de prise, pouvant causer un accident grave.**
- **Tous les passagers doivent quitter le véhicule avant que vous ne le leviez avec un cric. Lever le véhicule avec quelqu'un à l'intérieur peut entraîner des blessures graves voire mortelles.**
- **Ne démarrez pas le véhicule lorsqu'il est soutenu par un cric. Ceci est dangereux et peut entraîner des blessures graves voire mortelles.**

REMARQUE

Contactez un concessionnaire SUBARU lorsque vous levez le véhicule avec un cric de garage.

⚠ ATTENTION

Ne heurtez et ne pliez pas la plaque de support du rotor de disque lorsque vous retirez et installez le pneu. Une plaque de support pliée peut racler contre le rotor de disque et provoquer du bruit lorsque le véhicule est en mouvement.

1. Garez si possible le véhicule sur un sol dur et plat, puis arrêtez le moteur.
2. Serrez le frein de stationnement au maximum et mettez le levier sélecteur sur la position "P" (stationnement).
3. Allumez les feux de détresse, faites descendre tous les passagers et déchargez tous les bagages du véhicule.

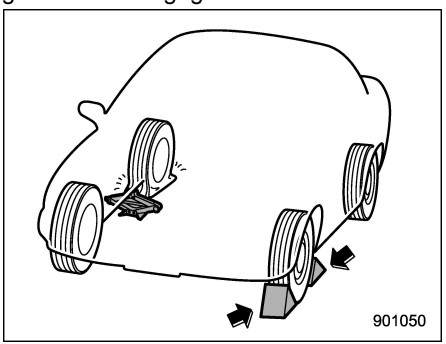

4. Placez des cales devant et derrière la

– SUITE –

roue diagonalement opposée au pneu crevé.

5. Sortez le cric, la manivelle de cric et la clé à écrous de roue.

Les outils et la roue de secours se rangent sous le plancher de l'espace de chargement. Reportez-vous à "Outils d'entretien" ☞P488.

REMARQUE

Avant usage, vérifiez que le cric est suffisamment lubrifié.

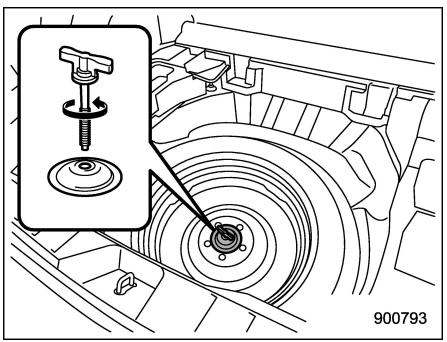

6. Sortez le bac à outils et tournez la vis de fixation dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis sortez la roue de secours.

REMARQUE

Si la roue de secours fournie avec le véhicule est de type provisoire, lisez attentivement "Roue de secours de type provisoire" ☞P489 et conformez-vous aux instructions qui y sont données.

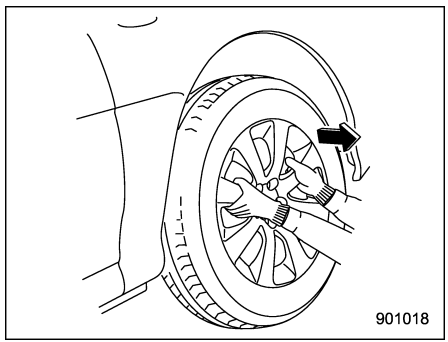

7. Si votre véhicule est équipé d'enjoliveurs, après avoir protégé vos mains avec des gants, saisissez les rayons de l'enjoliveur et tirez vers vous pour retirer l'enjoliveur.

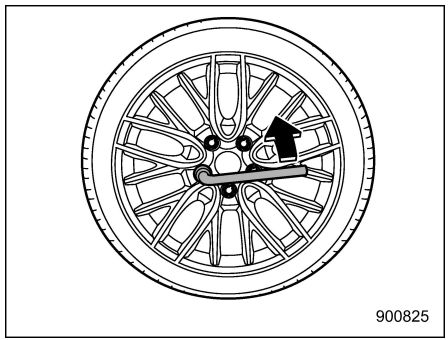

8. À l'aide de la clé à écrous de roue, desserrez les écrous de roue sans les enlever.

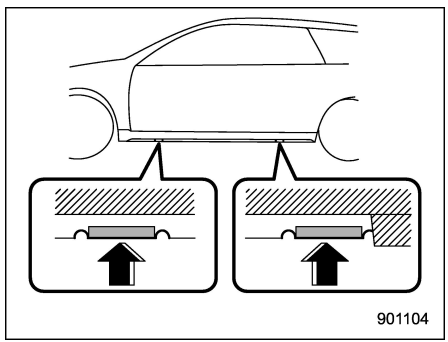

Points de levage

9. Placez le cric sous le bas de marche, au point de levage avant ou arrière le plus

proche du pneu crevé.

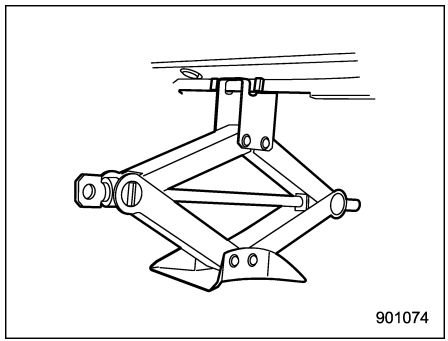

Tournez la vis du cric à la main jusqu'à engagement complet de la tête de cric dans le point de levage.

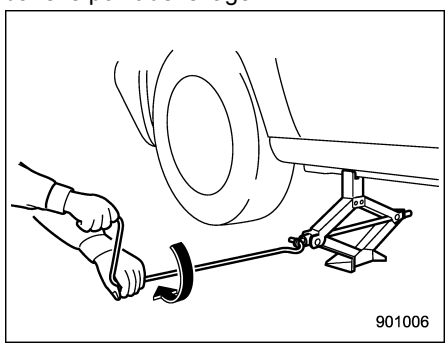

10. Placez la manivelle sur la vis du cric et tournez jusqu'à ce que la roue ne touche plus le sol. Ne levez pas le véhicule plus haut qu'il n'est nécessaire.

11. Enlevez les écrous de roue et déposez la roue comportant le pneu crevé.

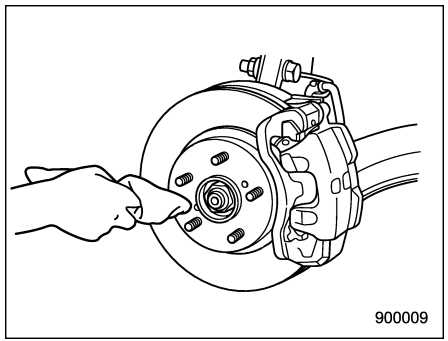

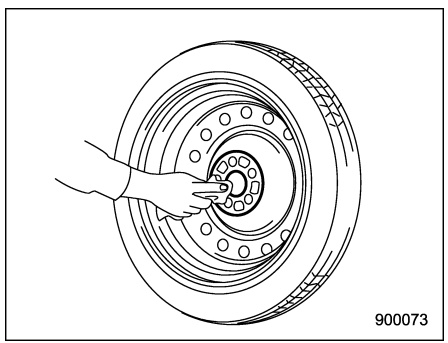

12. Avant de mettre la roue de secours en place, nettoyez les parties du moyeu en contact avec la roue avec un chiffon.

⚠ ATTENTION

Si la partie filetée a été endommagée, nous vous recommandons de contacter immédiatement votre concessionnaire SUBARU.

13. Mettez la roue de secours en place. Remettez les écrous de roue. Serrez-les à la main.

⚠ DANGER

N'huilez ni ne graissez jamais les goujons ou écrous de roue lorsque vous installez une roue de secours. Les écrous auraient tendance à se desserrer, ce qui pourrait causer un accident.

14. Tournez la manivelle du cric dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser le véhicule.

– SUITE –

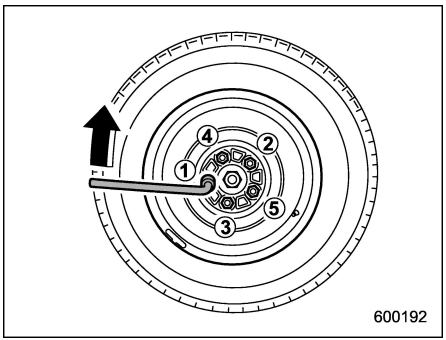

15. À l'aide de la clé à écrous de roue, serrez les écrous de la roue au couple prescrit, en respectant l'ordre de serrage de l'illustration.

Pour le couple de serrage des écrous de roue, reportez-vous à "Pneus" ☞P575. Pour ne pas dépasser le couple prescrit, ne tournez jamais la clé à écrous de roue avec le pied ni au moyen d'un tube de rallonge. Faites contrôler le couple de serrage des écrous de roue à la station-service la plus proche.

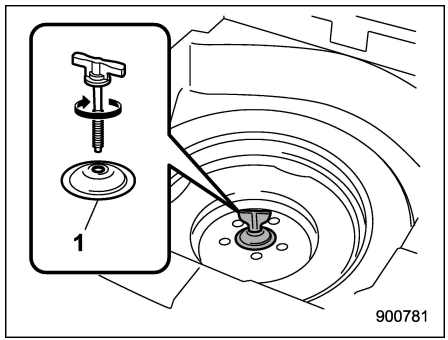

1) Monture de support

16. Rangez le pneu crevé dans l'espace de rangement de la roue de secours. Installez avec la monture de support vers le haut et fixez le pneu crevè en serrant fermement la vis de fixation.

REMARQUE

Si vous ne parvenez pas à fixer fermement le pneu crevé, essayez de tourner la monture de support à l'envers.

17. Rangez le cric, la manivelle de cric et la clé à écrous de roue dans leur espace de rangement.

⚠ DANGER

Après avoir remplacé les roues, ne placez jamais une roue ou les outils utilisés dans l'habitacle. En cas d'arrêt brusque ou de collision, ce matériel non fixé pourrait heurter et blesser les occupants du véhicule. Rangez la roue et les outils à l'endroit prévu à cet effet.

■ Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (modèles spécification des États-Unis)

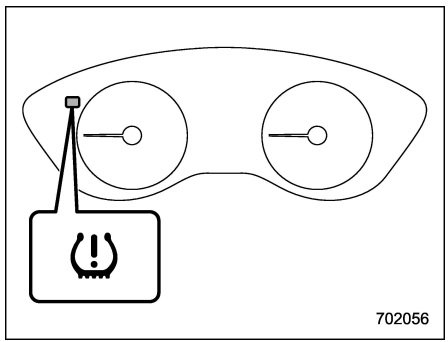

Témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur si le signal qu'il reçoit d'un des capteurs de roue indique que la pression du pneu est sensiblement trop basse.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne que pendant que le véhicule roule. En outre, le système peut ne pas toujours réagir immédiatement en cas de baisse soudaine de la pression (par exemple l'éclatement du pneu causé par un objet pointu ou tranchant).

⚠ DANGER

- **Si le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus s'allume lors de la conduite, ne freinez jamais soudainement. Au lieu de cela, effectuez la procédure suivante.**
  (1) Continuez à avancer en ligne droite tout en réduisant progressivement la vitesse.
  (2) Quittez la route et garez le véhicule dans un endroit sûr. Faute de quoi, vous courez le risque d'un accident avec d'importants dégâts matériels et des blessures graves.
  (3) Vérifiez la pression des quatre pneus et regonflez à la pression de gonflage à FROID indiquée sur la plaque de véhicule apposée contre le montant de portière du côté conducteur.

  Si le témoin se rallume une fois la pression des pneus réglée, l'un des pneus est probablement en mauvais état et perd rapidement son air. Dès que vous avez des raisons de croire qu'un pneu est crevé, remplacez-le par la roue de secours dès que possible.
- **Lorsqu'une roue de secours est installée ou si une jante est remplacée sans faire transférer le capteur manométrique/le transmetteur, le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute. C'est le signe que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne peut pas surveiller l'ensemble des quatre roues. Contactez votre concessionnaire SUBARU dès que possible pour faire remplacer la roue et le capteur et/ou réinitialiser le système.**
- **Si le pneu est réparé avec un produit d'étanchéité liquide, la soupape et le transmetteur de signalisation de pression des pneus peuvent ne pas fonctionner correctement. Si du produit d'étanchéité liquide a été utilisé, contactez votre concessionnaire SUBARU ou tout autre centre de service le plus proche dès que possible. Assurez-vous de remplacer la soupape et le transmetteur de signalisation de pression des pneus avant de remplacer le pneu. Vous pouvez réutiliser la roue si elle ne présente aucun dommage et si les résidus de produit d'étanchéité ont été correctement nettoyés.**

  Si le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute, contactez rapidement un concessionnaire SUBARU pour faire contrôler le véhicule.

9-5. Démarrage à l'aide de câbles volants

⚠ DANGER

- **La batterie contient de l'ACIDE SULFURIQUE. Évitez absolument tout contact entre le liquide de batterie et les yeux, la peau, les vêtements ou le véhicule.**

  En cas de contact avec la peau ou les yeux, lavez-vous immédiatement à grande eau. Si le liquide de batterie a pénétré dans les yeux, consultez un médecin de toute urgence.

  Si le liquide de batterie a été avalé, buvez beaucoup de lait ou d'eau et consultez un médecin de toute urgence.

  Ne laissez personne, et surtout pas les enfants, s'approcher de la batterie.
- **Les gaz dégagés par une batterie explosent à proximité d'une flamme ou d'une étincelle. Ne fumez pas et n'allumez pas d'allumettes pendant que vous démarrez un véhicule avec des câbles volants.**
- **Ne tentez jamais de faire démarrer un véhicule avec des câbles volants si la batterie déchargée est gelée. La batterie risquerait de se fendre ou d'exploser.**
- **Chaque fois que vous travaillez sur ou près d'une batterie, portez toujours des lunettes de protection appropriées et enlevez vos bagues, gourmettes et tout autre bijou métallique.**
- **Assurez-vous que les câbles volants et leurs pinces sont bien munis de leur isolant et que celuici est en bon état.**

  Le démarrage par câbles volants ne doit se faire qu'avec des câbles en bon état.
- **Un moteur en marche peut être dangereux. N'approchez jamais les mains du ventilateur de radiateur, des courroies et des autres organes en mouvement du moteur et faites très attention à ne pas y faire prendre vos vêtements, vos cheveux ou un outil. Il est conseillé de retirer vos bagues, votre montre et votre cravate.**
- **Le démarrage avec des câbles volants peut être dangereux s'il n'est pas exécuté correctement. Si vous ne maîtrisez pas parfaitement la marche à suivre, faites-vous assister par un mécanicien compétent.**

Si vous ne pouvez faire démarrer votre véhicule parce que la batterie est déchargée, vous pouvez utiliser une autre batterie (appelée ci-après batterie de secours) en raccordant cette dernière au moyen de câbles volants.

■ Méthode de démarrage avec des câbles volants

1. Assurez-vous que la tension de la batterie de secours est bien de 12 volts et que la borne négative est à la masse.
2. Si la batterie de secours est montée sur un autre véhicule, veillez à ce que les deux véhicules ne se touchent pas.
3. Éteignez toutes les lumières et tous les accessoires dont vous n'avez pas besoin.
4. Raccordez les câbles volants en respectant strictement la marche à suivre illustrée.

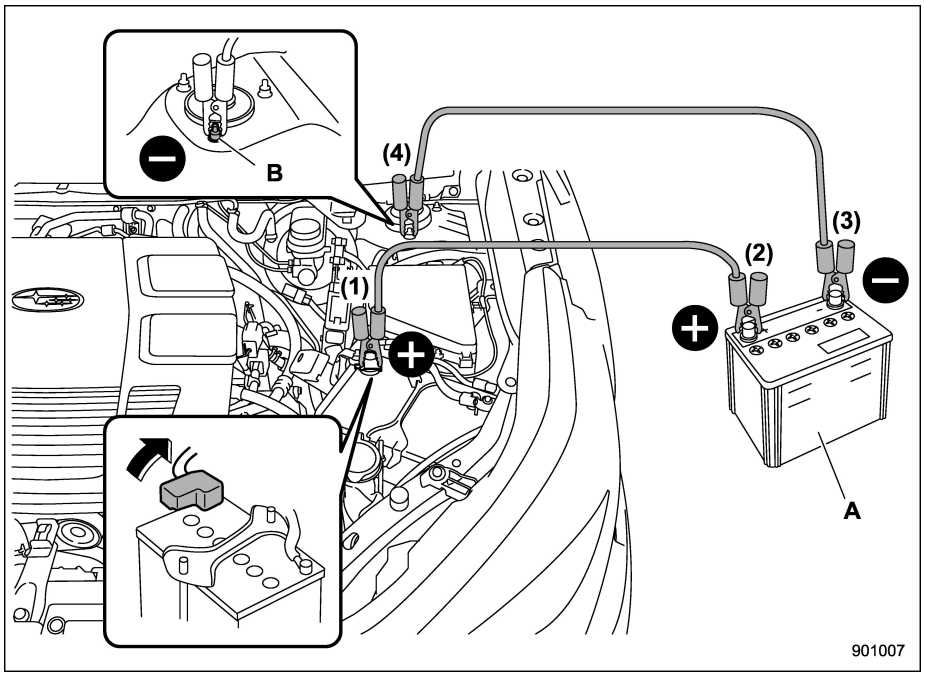

A) Batterie de secours
B) Écrou de fixation de jambe de suspension

(1) Raccordez le premier câble volant à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
(2) Raccordez l'autre extrémité du premier câble volant à la borne positive (+) de la batterie de secours.
(3) Raccordez une extrémité de l'autre câble à la borne négative (−) de la batterie de secours.
(4) Raccordez l'autre extrémité du câble à l'écrou de fixation de jambe de suspension du véhicule dont la batterie est déchargée.

Vérifiez que les câbles volants ne risquent pas d'être pris par les organes mobiles des moteurs lorsqu'ils démarreront et que les pinces des câbles ne touchent aucune partie métallique autre que la borne.

5. Mettez le moteur du véhicule de secours en marche et laissez-le tourner à régime moyen. Faites ensuite démarrer le moteur du véhicule dont la batterie est déchargée.

6. Après démarrage, débranchez prudemment les câbles volants en suivant l'ordre exactement inverse du branchement.

9-6. Surchauffe du moteur

⚠ DANGER

Ne retirez jamais le bouchon du radiateur avant d'arrêter le moteur et que celui-ci ait complètement refroidi. Lorsque le moteur est chaud, le liquide de refroidissement est sous pression. À l'ouverture du bouchon alors que le moteur est encore chaud, le liquide bouillant risque de jaillir avec force et de vous infliger de très graves brûlures.

Si le moteur surchauffe, quittez la route sans prendre de risque et arrêtez le véhicule dans un endroit sûr.

■ Si de la vapeur se dégage du compartiment moteur

- Mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF" et veillez à ne laisser personne s'approcher avant que le véhicule n'ait refroidi.
- Contactez votre concessionnaire agréé SUBARU.

■ En l'absence d'un dégagement de vapeur par le compartiment moteur

1. Laissez le moteur tourner au ralenti.
2. Ouvrez le capot du moteur pour aérer le compartiment moteur. Reportez-vous à "Capot moteur" ☞P524.

Vérifiez que le ventilateur de radiateur tourne. S'il ne tourne pas, arrêtez immédiatement le moteur et contactez un concessionnaire agréé SUBARU pour faire réparer.

3. Après que le témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement qui a clignoté ou qui était allumé en **ROUGE** se soit éteint, coupez le moteur. Pour plus de détails concernant le témoin avertisseur, reportez-vous à "Témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement" ☞P195.
4. Dès que le moteur est assez froid, contrôlez le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion. Si le niveau est en dessous du repère "LOW", rajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère "FULL".

REMARQUE

Pour les détails relatifs au contrôle de niveau de liquide de refroidissement ou l'ajout de liquide de refroidissement, reportez-vous à "Liquide de refroidissement du moteur" ☞P531.

5. Si le vase d'expansion est vide, versez d'abord du liquide dans le vase d'expansion. Ouvrez ensuite le bouchon du réservoir et remplissez complètement le radiateur de liquide de refroidissement.

Pour ouvrir le bouchon du radiateur lorsqu'il est encore chaud, entourez-le d'un chiffon épais et tournez-le lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sans appuyer dessus, jusqu'à ce qu'il s'arrête. Libérez la pression du radiateur. Une fois la pression complètement libérée, retirez le bouchon en l'enfonçant et en le faisant tourner.

9-7. Remorquage

Si le remorquage est nécessaire, il est préférable de vous adresser à un concessionnaire SUBARU ou à un service remorquage professionnel. Pour votre sécurité, suivez les conseils suivants.

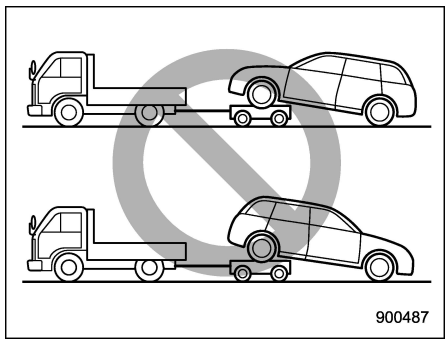
900487

⚠ DANGER

Il ne faut jamais remorquer les modèles AWD ni en levant les roues avant et en laissant les roues arrière rouler sur le sol, ni en levant les roues arrière et en laissant les roues avant rouler sur le sol. Le véhicule ne serait pas contrôlable en raison de la présence du différentiel central qui, de surcroît, serait endommagé.

■ Crochets de remorquage et crochets/trous d'arrimage

Les crochets de remorquage doivent être utilisés uniquement en cas d'urgence.

⚠ ATTENTION

N'utilisez que les crochets de remorquage et crochets/trous d'arrimage prévus à cet effet. N'utilisez jamais les éléments de la suspension ou d'autres parties de la carrosserie pour remorquer ou arrimer le véhicule.

▼ Crochet de remorquage avant

1. Sortez le crochet de remorquage, le tournevis et la manivelle de cric de l'espace de chargement.

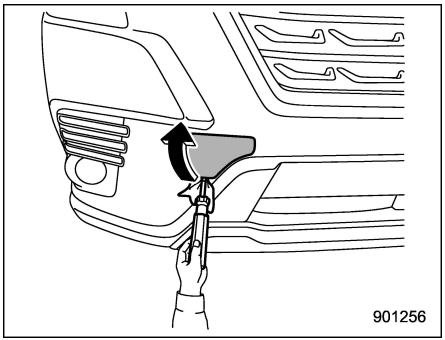
901256

2. Couvrez l'extrémité d'un tournevis à lame plate avec un morceau de ruban adhésif ou un chiffon, afin de ne pas rayer le pare-chocs. Insérez le tournevis à lame plate dans la découpe du couvercle, puis ouvrez le couvercle en faisant levier.

– SUITE –

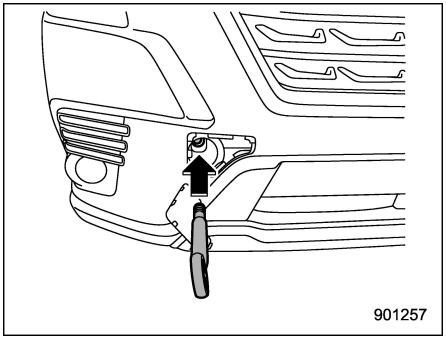

3. Vissez le crochet de remorquage dans le trou fileté. Toute la partie filetée de l'anneau doit disparaître dans le trou.

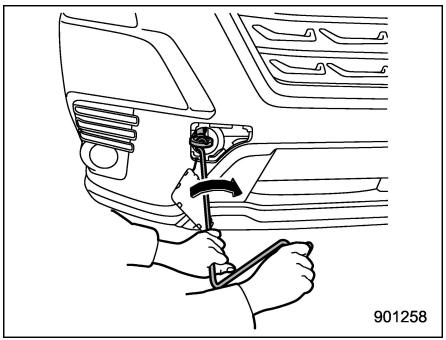

4. Serrez fortement le crochet de remorquage au moyen de la manivelle de cric.

Après remorquage, enlevez le crochet de remorquage du véhicule et rangez-le dans le bac à outils.

Remettez le couvercle du crochet de remorquage en place sur le pare-chocs.

⚠ DANGER

- **N'utilisez pas le crochet de remorquage dans un but autre que le remorquage du véhicule.**
- **N'oubliez pas d'enlever le crochet de remorquage après le remorquage. Laisser le crochet de remorquage en place sur le véhicule peut empêcher le système des coussins de sécurité SRS de fonctionner normalement en cas de collision frontale.**

⚠ ATTENTION

Pour ne pas déformer le pare-chocs et le crochet, veillez à ne pas exercer de contrainte excessive sur le crochet de remorquage.

▼ Crochet de remorquage arrière

1. Sortez le crochet de remorquage et le tournevis du bac à outils. Prenez la manivelle de cric dans l'espace de chargement.

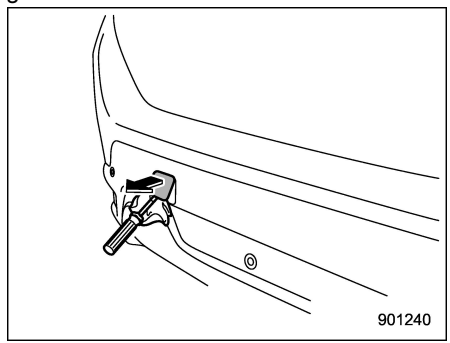

2. Couvrez l'extrémité d'un tournevis à lame plate avec un morceau de ruban adhésif ou un chiffon, afin de ne pas rayer le pare-chocs. Pour accéder au trou fileté dans lequel se visse le crochet de remorquage, ouvrez le couvercle sur le pare-chocs arrière en faisant levier avec un tournevis.

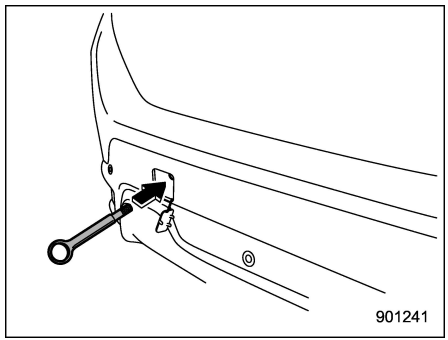

3. Vissez le crochet de remorquage dans le trou fileté. Toute la partie filetée de l'anneau doit disparaître dans le trou.

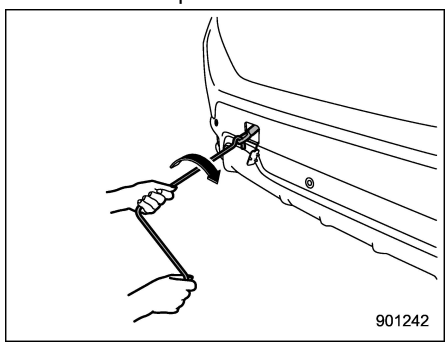

4. Serrez fortement le crochet de remorquage au moyen de la manivelle de cric.

Après remorquage, enlevez le crochet de remorquage du véhicule et rangez-le dans le bac à outils.

Remettez le couvercle du crochet de remorquage en place sur le pare-chocs.

⚠ DANGER

- **N'utilisez pas le crochet de remorquage dans un but autre que le remorquage du véhicule.**
- **N'oubliez pas d'enlever le crochet de remorquage après le remorquage. Laisser le crochet de remorquage monté sur le véhicule peut interférer avec le fonctionnement correct de la fonction d'extinction de pompe à carburant lorsque le véhicule est heurté par derrière.**

⚠ ATTENTION

Pour ne pas déformer le pare-chocs et le crochet, veillez à ne pas exercer de contrainte excessive sur le crochet de remorquage.

▼ Crochets d'arrimage avant

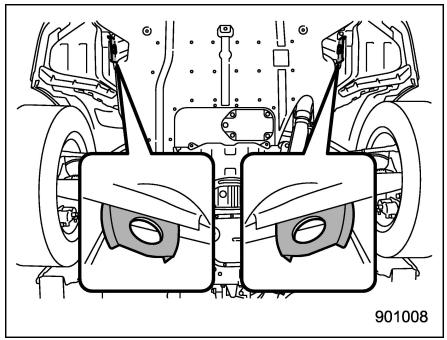

Les crochets d'arrimage avant se trouvent de chaque côté entre la roue avant et le pare-chocs avant.

– SUITE –

▼ Trous d'arrimage arrière

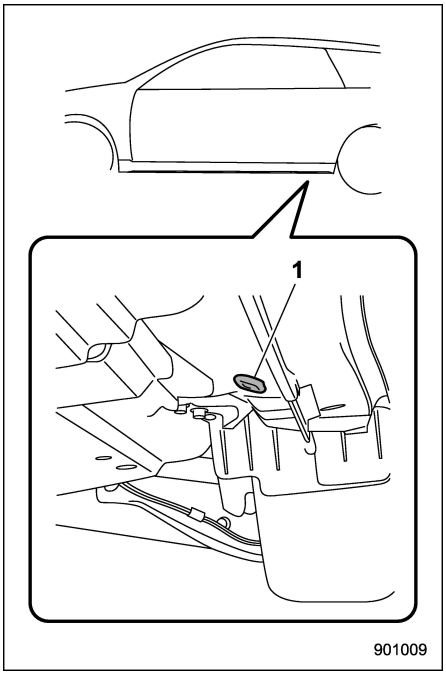

1) Trou d'arrimage arrière

Les trous d'arrimage arrière se trouvent de chaque côté près du point de prise au cric. Une fiche se trouve dans chaque trou d'arrimage arrière. Pour utiliser les trous d'arrimage arrière, retirez les fiches. Après avoir utilisé les trous d'arrimage arrière, replacez les fiches à leur emplacement d'origine.

⚠ DANGER

Utilisez les trous d'arrimage arrière uniquement pour les arrimages vers le bas. S'ils sont utilisés en plaçant les élingues dans toute autre direction, celles-ci risquent d'échapper des trous, ce qui créerait une situation dangereuse.

■ Sur un camion à plate-forme

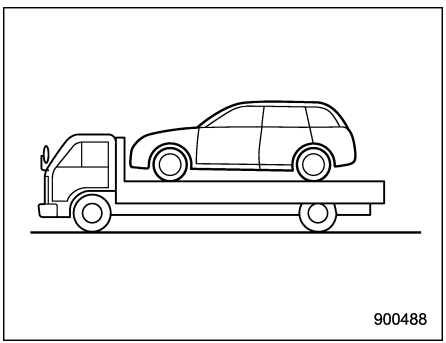

Ceci est la meilleure manière de transporter votre véhicule. Pour la sécurité du transport, procédez comme suit.

1. Placez le levier sélecteur en position "P".
2. Serrez le frein de stationnement fortement.
3. Arrimez correctement le véhicule sur la plate-forme du camion au moyen de chaînes de sécurité. Les chaînes doivent être tendues également, et il faut veiller à ne pas trop les tendre pour que la suspension du véhicule ne soit pas en bout de course.

⚠ ATTENTION

- **Si votre véhicule est équipé d'une protection inférieure de pare-chocs (en option), veillez à ne pas l'érafler en faisant monter ou descendre le véhicule du plateau de transport.**
- **Le transport par camion à plateau peut décaler les phares. Dans un tel cas, faites vérifier l'alignement des phares par un concessionnaire SUBARU après le transport du véhicule par camion à plateau.**

■ Remorquage avec les quatre roues au sol

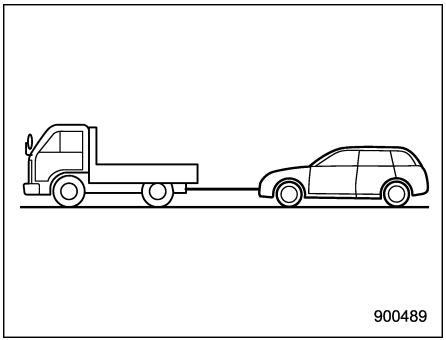

1. Desserrez le frein de stationnement et mettez la boîte de vitesses en position de point mort.
2. Pendant toute la durée du remorquage, le contacteur d'allumage doit rester en position "ON".
3. La corde de remorquage doit être tendue très lentement afin d'éviter d'endommager le véhicule.

⚠ DANGER

- **Ne mettez jamais le contacteur d'allumage en position "LOCK"/ "OFF" pendant le remorquage car le volant et la direction se bloqueraient et vous ne pourriez plus diriger le véhicule.**
- **N'oubliez pas que le servofrein et la servodirection ne fonctionnent pas lorsque le moteur est à l'arrêt. Vous devez alors exercer plus de force que d'habitude sur le volant de direction et sur la pédale de frein.**

⚠ ATTENTION

- **Si la boîte de vitesses est en panne, le véhicule doit être transporté sur un camion à plate-forme.**
- **Parfois, les véhicules endommagés ne peuvent pas être tractés en raison des conditions de leurs dommages. Dans ce cas, utilisez un camion à plate-forme pour le transport.**
- **La vitesse de déplacement doit être limitée à 32 km/h (20 mi/h) et la distance de remorquage ne doit pas dépasser 50 km (31 milles). Pour des vitesses et distances supérieures, le véhicule doit être transporté sur un camion à plate-forme.**
- **Utilisez un camion à plate-forme en cas de descentes longues ou de pentes raides. Toutefois, n'utilisez pas la pédale de frein pendant un long moment car le freinage moteur ne fonctionne pas pendant le remorquage. Cela pourrait surchauffer le frein.**
- **Conduisez prudemment et ne démarrez pas soudainement, car cela pourrait nuire au câble de remorquage.**
- **Utilisez un câble de remorquage spécifique pour le remorquage. Si vous devez utiliser des câbles ou des chaînes métalliques pour le remorquage, enroulez la partie en contact avec le pare-chocs avec du tissu pour le protéger de tout dégât.**

9-8. Porte-clés d'accès – si le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement

⚠ ATTENTION

Conservez les objets métalliques, les sources magnétiques et les transmetteurs de signal à l'écart de la zone entre le porte-clés d'accès et le contacteur d'allumage à bouton-poussoir. Ils peuvent interférer avec la communication entre le porte-clés d'accès et le contacteur d'allumage à bouton-poussoir.

Les fonctions suivantes peuvent être inutilisables en raison des forts signaux radio dans les environs ou de la pile du porte-clés d'accès déchargée.

- Verrouillage/déverrouillage des portières (y compris le hayon)
- Changement de l'état d'alimentation
- Démarrage du moteur

Dans de tels cas, effectuez la procédure suivante. Lorsque la pile du porte-clés d'accès est déchargée, remplacez-la par une nouvelle. Reportez-vous à "Remplacer la pile du porte-clés d'accès" ☞P564.

■ Verrouillage et déverrouillage

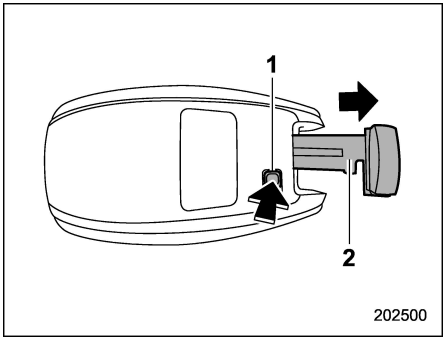

1) Bouton de libération
2) Clé d'urgence

Tout en appuyant sur le bouton de libération du porte-clés d'accès, sortez la clé d'urgence.

Verrouillez ou déverrouillez la portière du conducteur avec la clé d'urgence en suivant la procédure décrite dans "Verrouillage et déverrouillage par l'extérieur" ☞P151.

REMARQUE

Après le verrouillage ou le déverrouillage, veillez à attacher à nouveau la clé d'urgence au porte-clés d'accès.

■ Changement de l'état d'alimentation

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier sélecteur en position "P" (stationnement).
3. Appuyez sur la pédale de frein.

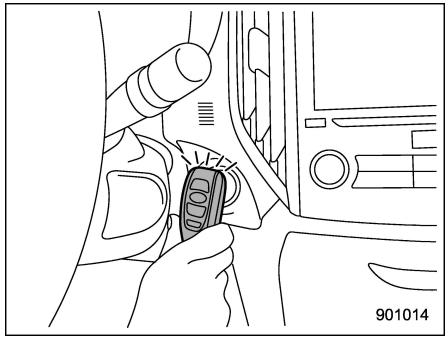

4. Tenez le porte-clés d'accès avec les boutons vous faisant face, et appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir avec.

Lorsque la communication entre le porte-clés d'accès et le véhicule est terminée, un signal sonore (ding) retentit. Au même moment, l'état du contacteur d'allumage à bouton-poussoir passe à un des états suivants.

- Lorsque l'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir

est désactivé: "ACC"

- Sous d'autres conditions: "ON"

5. Lorsque l'accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir est désactivé, appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir avec la pédale de frein relâchée. L'état du contacteur d'allumage à bouton-poussoir passe alors sur "ON".

REMARQUE

Si le mode d'alimentation ne change pas même si la procédure ci-dessus a été suivie précisément, contactez votre concessionnaire SUBARU.

■ Démarrage du moteur

1. Serrez le frein de stationnement.
2. Placez le levier sélecteur en position "P" (stationnement).
3. Appuyez sur la pédale de frein.

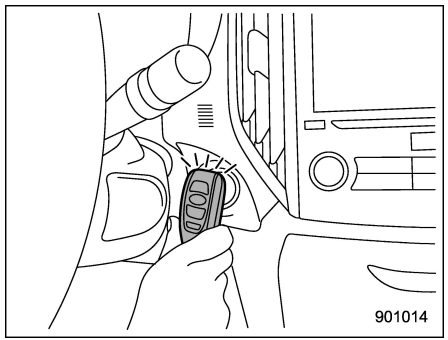

4. Tenez le porte-clés d'accès avec les boutons vous faisant face, et appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir avec.

Lorsque la communication entre le porte-clés d'accès et le véhicule est terminée, un signal sonore (ding) retentit. Au même moment, le contacteur d'allumage à bouton-poussoir passe à la position "ACC" ou "ON".

5. Après que le contacteur d'allumage à bouton-poussoir passe à la position "ACC" ou "ON", appuyez sur le contacteur d'allumage à bouton-poussoir tout en appuyant sur la pédale de frein.

REMARQUE

Si le moteur ne démarre pas même si la procédure ci-dessus a été suivie précisément, contactez votre concessionnaire SUBARU.

9-9. Hayon – s'il est impossible d'ouvrir le hayon

Si vous ne parvenez pas à ouvrir le hayon avec le bouton d'ouverture du hayon, vous pouvez l'ouvrir par l'intérieur de l'espace de chargement en procédant comme suit.

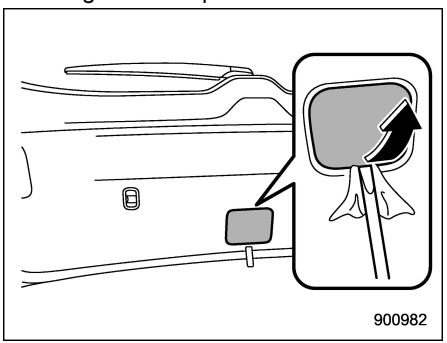

1. Enlevez le couvercle d'accès situé en bas au centre de la garniture de hayon au moyen d'un tournevis à lame plate enveloppé de ruban adhésif ou d'un tissu.
2. Localisez le levier d'ouverture du hayon derrière la garniture de hayon.

⚠ ATTENTION

Ne manipulez jamais le levier d'ouverture du hayon à la main: vous risqueriez de vous blesser. Utilisez toujours un tournevis à lame plate ou un outil similaire.

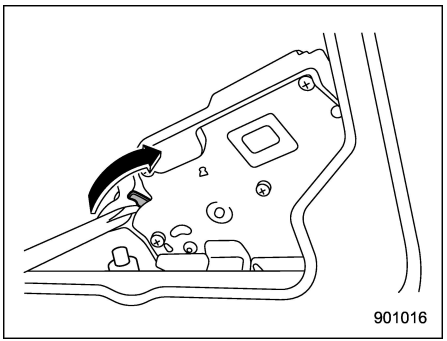

Modèles sans hayon électrique

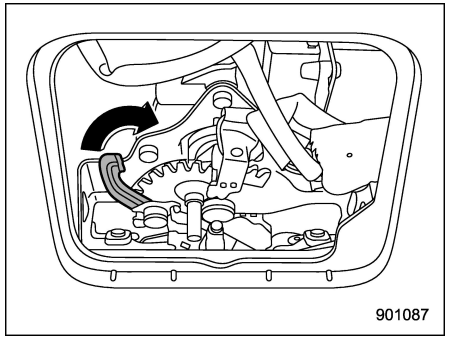

Modèles avec hayon électrique

3. Pour ouvrir le hayon, tournez le levier vers la position droite.

9-10. Toit ouvrant opaque (selon modèles) – si le toit ouvrant opaque ne se ferme pas

Si le toit ouvrant opaque ne se ferme pas, nous vous recommandons de faire vérifier le système par un concessionnaire SUBARU.

9-11. Si votre véhicule est impliqué dans un accident

⚠ ATTENTION

Si votre véhicule est impliqué dans un accident, assurez-vous d'avoir bien inspecté le sol sous le véhicule avant de redémarrer. Si vous remarquez que du carburant a fui sur le sol, ne tentez pas de redémarrer le véhicule. Le système d'alimentation en carburant a été endommagé et a besoin d'être réparé. Contactez immédiatement la station-service la plus proche. Nous vous recommandons de contacter votre concessionnaire SUBARU.

Votre véhicule a un système d'extinction de pompe à carburant. Lorsque le véhicule subit un impact dans un accident, etc., le système d'extinction de pompe à carburant arrête de fournir du carburant pour minimiser la fuite de carburant. Toutefois, selon les conditions d'impact au moment d'une collision, le système d'extinction de pompe à carburant peut ne pas fonctionner.

Effectuez les procédures suivantes pour redémarrer le moteur une fois que le système est activé.

Modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

1. Mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK" ou "ACC".
2. Redémarrez le moteur.

Modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

1. Tournez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir en position "ACC" ou "OFF".
2. Redémarrez le moteur.

■ Fonctionnement du verrouillage/déverrouillage automatique des portières lorsque vous êtes impliqué dans un accident

Lorsque la fonction de verrouillage/déverrouillage automatique des portières est activée, toutes les portières sont verrouillées automatiquement lors de la conduite. Pour plus de détails, reportez-vous à "Verrouillage/déverrouillage automatique des portières" ☞P153.

Lorsque le véhicule subit un fort impact qui peut provoquer le déploiement des cous-

– SUITE –

sins de sécurité, les serrures de portière peuvent être déverrouillées automatiquement pour permettre une évacuation d'urgence. En général, un impact subi lors d'une collision par l'arrière ne déclenche pas le déploiement des coussins de sécurité. Toutefois, si l'impact est assez fort pour déployer les coussins de sécurité, il peut également déclencher la fonction de déverrouillage.

Dans de telles circonstances, la fonction de déverrouillage automatique des portières sera interrompue et les portières resteront déverrouillées.

Vérifiez la sécurité des alentours avant tout puis effectuez ce qui suit pour restaurer la fonction de verrouillage/déverrouillage automatique des portières.

Modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

1. Mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK".
2. Mettez le contacteur d'allumage en position "ON".

Modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir":

1. Tournez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur la position "OFF".
2. Tournez le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur la position "ON".

REMARQUE

Selon la gravité de l'impact, le déverrouillage d'urgence risque de ne pas fonctionner.

⚠ ATTENTION

Si ce qui suit se produit, il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système.

Faites contrôler le système par votre concessionnaire SUBARU.

- **Les portières se déverrouillent automatiquement lors de la conduite.**
- **Avec toutes les portières fermées, les portières se déverrouillent lorsque vous appuyez sur le côté de verrouillage du commutateur de verrouillage électrique des portières.**
- **La fonction de verrouillage/déverrouillage automatique des portières ne marche pas.**

10-1. Soins extérieurs 510
Lavage 510
Encaustiquage et polissage 511
Nettoyage des jantes en alliage 512
Nettoyage des pneus (véhicules avec des pneus à lettres blanches) 513
10-2. Protection contre la corrosion 513
Causes les plus courantes de la corrosion 513
Pour éviter la corrosion 513
10-3. Nettoyage de l'habitacle 514
Sièges en tissu 514
Sièges en cuir 514
Capitons en simili-cuir 515
Sièges hydrofuges (selon modèles) 515
Ceinture de sécurité 515
Tableau des commandes de climatisation, tableau des commandes audio, tableau de bord, tableau de console et commutateurs 515
Moniteur 515

10-1. Soins extérieurs

■ Lavage

⚠ ATTENTION

- **Il arrive que de l'eau pénètre dans les freins pendant le lavage du véhicule. La distance de freinage est alors plus grande. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour faire réchauffer les freins tout en roulant à vitesse modérée.**
- **Ne lavez pas l'intérieur et les parties adjacentes du compartiment moteur. Si de l'eau entre dans la prise d'air du moteur ou dans les composants électriques, ceci provoquera une panne de moteur ou causera un dysfonctionnement de l'équipement électrique.**
- **Lorsque vous lavez les ailes internes, le dessous de caisse, les pare-chocs et les objets qui dépassent tels que les tuyaux d'échappement et les finitions d'échappement, veillez à éviter tout contact avec des bouts pointus afin d'éviter des blessures.**
- **N'utilisez pas de solvants organiques lorsque vous lavez la surface du couvercle de l'ensemble d'ampoule. Toutefois, si vous utilisez un détergent avec des solvants organiques pour laver la surface du couvercle, rincez complètement le détergent avec de l'eau. Autrement, cela pourrait endommager la surface du couvercle.**
- **Votre véhicule étant équipé d'un essuie-glace arrière, les brosses de lave-auto automatique risquent de s'entortiller autour et d'endommager le bras ou d'autres parties de l'essuie-glace. Demandez à l'opérateur du lave-auto automatique de ne pas laisser les brosses toucher l'essuie-glace, ou de coller l'essuie-glace contre la lunette arrière avec un morceau de ruban adhésif avant de mettre la machine en marche.**

REMARQUE

- **Avant de laver votre véhicule dans un lave-auto automatique, vérifiez que ce lave-auto est de type approprié.**
- **La lentille de la caméra de visualisation arrière se compose d'un revêtement dur pour éviter les rayures. Toutefois, lors du nettoyage du véhicule ou de la lentille de la caméra, évitez de rayer cette dernière. N'utilisez pas une brosse de lavage directement sur l'objectif de la caméra. La qualité de l'image de la caméra de visualisation arrière pourrait être détériorée.**

La meilleure méthode pour préserver votre véhicule en bel état est de le laver fréquemment. Lavez votre véhicule au moins une fois par mois pour éviter l'incrustation de la crasse de la route.

Éliminez la saleté avec une éponge mouillée en arrosant abondamment à l'eau tiède ou froide. Ne lavez pas le véhicule à l'eau chaude ou en plein soleil.

Le sel, les produits chimiques, les insectes, le goudron, la suie, la sève d'arbre et les fientes d'oiseaux peuvent être éliminés en utilisant un détergent doux si nécessaire. Si vous utilisez un détergent doux, assurez-vous qu'il est chimiquement neutre. N'utilisez jamais un savon ou un produit chimique agressif. Ne laissez pas les produits de nettoyage sécher sur la carrosserie et éliminez-les rapidement par rinçage. Rincez le véhicule abondamment à grande eau. Éliminez les gouttes en essuyant avec une peau de chamois ou un chiffon doux. Portez des gants en caout-

chouc et utilisez une brosse à main lorsque vous nettoyez sous le dessous de caisse, les ailes internes et la suspension pour enlever efficacement la boue et la poussière.

▼ Nettoyage du dessous de caisse

Les produits chimiques, le sel et les gravillons utilisés pour dégeler les routes sont extrêmement corrosifs et attaquent les parties du dessous de caisse, tels que le système d'échappement, les canalisations de carburant et de frein, les câbles de frein, le plancher, les ailes et les éléments de la suspension.

Lavez fréquemment le dessous de caisse et les logements de roue à l'eau tiède ou froide pour réduire les effets nocifs de ces produits.

L'adhérence de boue et de sable sur les composants du dessous de caisse accélère la corrosion.

Après avoir utilisé le véhicule en tout terrain ou sur routes boueuses ou sablonneuses, lavez le dessous de caisse pour éliminer la boue et le sable. Rincez soigneusement les organes de la suspension et les essieux, qui sont les plus exposés à la boue et au sable. N'utilisez pas d'objets pointus ou tranchants pour décoller les paquets de boue.

⚠ ATTENTION

- **Veillez à ne pas endommager les flexibles de frein, les fils électriques des capteurs, et les autres parties fragiles lorsque vous lavez la suspension.**
- **Faites attention à ne pas rincer le bas du moteur pendant longtemps. Ceci pourrait endommager certains organes électriques.**

▼ Usage d'une laveuse à eau chaude

- Tenez la lance à bonne distance (au moins 30 cm (12 po)) du véhicule.
- N'immobilisez pas le jet longtemps au même endroit.
- Éliminez les tâches persistantes en frottant à la main. Certaines laveuses atteignent des températures et des pressions très élevées, qui risquent d'endommager ou de déformer les éléments en matière plastique tels que les moulures ou joint d'étanchéité, et d'inonder l'intérieur du véhicule.

■ Encaustiquage et polissage

Le véhicule doit toujours être lavé et séché avant de le polir et de l'encaustiquer.

Utilisez des produits de polissage et d'encaustiquage de bonne qualité et appliquez-les en suivant les instructions du fabricant. Pour le polissage et l'encaustiquage, la surface peinte ne doit pas être chaude.

Polissez et encaustiquez non seulement les chromes mais aussi les surfaces peintes. La disparition de l'encaustique sur les surfaces peintes se traduit par la perte de l'éclat original et accélère le vieillissement des peintures. Il est recommandé d'appliquer une couche d'encaustique au moins une fois par mois ou lorsque les surfaces peintes ne repoussent plus l'eau.

Si l'aspect de la peinture est dégradé au point que l'éclat initial ne puisse être restauré, polissez légèrement la surface avec un produit de polissage à grain fin. Le polissage ne doit pas se limiter à la partie dégradée mais doit être étendu aux alentours. Polissez d'un mouvement régulier toujours dans le même sens. Il est recommandé d'employer un produit de granulométrie N° 2000. N'utilisez jamais un produit à gros grain. Plus le numéro de granulométrie est petit, plus le grain est gros, et un grain trop gros endommagerait la peinture. Après le polissage, encaustiquez pour redonner à la peinture son éclat d'origine. Un polissage trop fréquent ou une mauvaise méthode de polissage

– SUITE –

finirait par user la couche de peinture et ferait apparaître la couche d'apprêt. Dans le doute, il est préférable de consulter un concessionnaire SUBARU ou un spécialiste de la peinture sur automobiles.

⚠ ATTENTION

N'utilisez pas de produits contenant des solvants organiques sur la surface du couvercle d'assemblage de l'ampoule. Toutefois, si un produit de polissage ou d'encaustiquage contenant des solvants organiques est appliqué sur la surface du couvercle, essuyez-le complètement. Autrement, cela pourrait endommager la surface du couvercle.

REMARQUE

• Si vous encaustiquez le véhicule, veillez à ne pas obstruer les gicleurs du lave-glace de pare-brise avec de la cire.
• Ne nettoyez pas la caméra de visualisation arrière avec de l'alcool, de la benzine ou du diluant pour peinture. Autrement, il pourrait se produire une décoloration. Pour éliminer la saleté, essuyez la caméra avec un chiffon imbibé de détergent neutre dilué, puis essuyez-la avec un chiffon doux et sec.
• Lorsque vous encaustiquez le véhicule, faites bien attention à ne pas mettre de cire sur la caméra de visualisation arrière. Si elle rentre quand même en contact avec la caméra, imbibez un chiffon de détergent neutre dilué pour enlever la cire.
• Pour les modèles Subaru Forester Wilderness, si de la cire se retrouve sur l'autocollant de capot lorsque vous cirez votre véhicule, cela pourrait accentuer l'aspect réfléchissant de l'autocollant de capot et nuire à sa fonction antireflet.

■ Nettoyage des jantes en alliage

▼ Véhicules sans jantes à peinture mate

• Éliminez rapidement les saletés ou autres corps étrangers des jantes en alliage. Si vous attendez trop longtemps, le nettoyage risque d'être difficile.
• N'utilisez pas de savon contenant des particules abrasives pour nettoyer les jantes. Employez un produit de nettoyage neutre et rincez bien à l'eau. Ne nettoyez pas les jantes avec une brosse dure ou un appareil de lavage rapide.
• Lorsque le véhicule a été éclaboussé d'eau de mer, exposé au vent marin ou utilisé sur des routes sur lesquelles du sel ou autres produits d'épandage ont été employés, lavez-le (y compris les jantes en alliage) à l'eau le plus tôt possible.

▼ Véhicules avec jantes à peinture mate

⚠ ATTENTION

Veillez à respecter les précautions suivantes car les jantes à peinture mate peuvent être endommagées.
- **Ne frottez ni ne polissez les jantes à l'aide d'une brosse ou d'un chiffon sec.**
- **N'utilisez pas de revêtements de roues ni de détergents abrasifs.**

Comme les jantes à peinture mate nécessitent des méthodes de nettoyage différentes de celles des jantes en alliage classiques, veillez à respecter les points suivants. Pour plus de détails, veuillez contacter votre concessionnaire SUBARU.
• Éliminez la saleté en utilisant de l'eau. Si les jantes sont excessivement sales, utilisez une éponge ou un chiffon doux imbibé d'un détergent neutre dilué pour éliminer la saleté.

■ Nettoyage des pneus (véhicules avec des pneus à lettres blanches)

Il est recommandé de nettoyer fréquemment la partie à lettres blanches sur le flanc du pneu, car celle-ci se salit facilement. Pour le nettoyage, utilisez un détergent neutre et lavez avec une éponge.

10-2. Protection contre la corrosion

Votre véhicule SUBARU a été conçu et construit pour résister à la corrosion. Des matériaux spéciaux et des finitions de protection ont été utilisés pour la plupart des éléments du véhicule à la fois pour assurer la robustesse et la fiabilité et pour maintenir un bel aspect extérieur.

■ Causes les plus courantes de la corrosion

Les causes les plus courantes de la corrosion sont:

- L'accumulation de l'humidité qui fixe la saleté et les corps étrangers aux tôles de la carrosserie, dans les recoins, etc.
- Les dégâts infligés à la peinture et aux autres revêtements protecteurs par les gravillons, les éclats de pierre et les petits accrochages.

Facteurs favorisant la corrosion:

- Le véhicule est utilisé sur des routes salées ou traitées avec des produits chimiques anti-poussière, sur le littoral où l'air est salin, ou encore dans des zones industrielles très polluées.
- Le véhicule est utilisé dans des régions très humides, surtout lorsque la température atmosphérique frise le gel.
- Certaines parties du véhicule restent fréquemment humides pendant longtemps même si le reste du véhicule est sec.
- Certaines parties du véhicule exposées à des températures élevées restent humides par manque de ventilation.

■ Pour éviter la corrosion

Lavez le véhicule régulièrement pour éviter la corrosion de la carrosserie et des éléments de la suspension. En outre, le véhicule doit être lavé rapidement après avoir roulé sur une des surfaces suivantes.

- Routes salées contre le verglas en hiver
- Boue, sable, ou gravillons
- Routes en bord de mer

En fin de saison froide, il est recommandé de laver soigneusement et complètement le dessous de caisse.

Avant l'hiver, contrôlez l'état des éléments qui se trouvent sous le véhicule, tels que le système d'échappement, les canalisations de carburant et de frein, les câbles de frein, la suspension, le système de direction, le plancher et les ailes. Les pièces rouillées doivent recevoir un traite-

– SUITE –

ment antirouille approprié ou doivent être remplacées. Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez également vous adresser à un concessionnaire SUBARU pour ce genre de travaux.

Réparez sans attendre les écailles ou les éraflures de la peinture.

Contrôlez l'intérieur du véhicule; toute accumulation d'humidité ou de saleté sous les tapis de sol favorise la corrosion. Assurez-vous de temps à autre que le dessous des tapis est sec.

Gardez votre garage sec. Évitez d'utiliser comme garage un local humide ou mal ventilé. L'humidité ambiante est aussi un facteur favorisant la corrosion. Laver le véhicule à l'intérieur du garage ou rentrer au garage un véhicule mouillé ou couvert de neige contribue à maintenir le garage humide.

Si le véhicule est utilisé par temps froid et/ou dans des régions où du sel ou d'autres produits corrosifs sont employés sur les routes, les charnières et les serrures des portières, la serrure du hayon et l'attache du capot doivent être vérifiées et lubrifiées périodiquement.

10-3. Nettoyage de l'habitacle

Pour nettoyer le tableau des commandes de climatisation, l'équipement audio, le tableau de bord, la console centrale, le tableau des instruments de bord et les commutateurs, utilisez un chiffon doux légèrement humide. (N'utilisez pas de solvants organiques.)

⚠ ATTENTION

Pour nettoyer la face intérieure de la lunette arrière, n'utilisez pas un produit de nettoyage abrasif et ne grattez pas la vitre avec une raclette dure ou tranchante. Cela risquerait d'endommager le fil chauffant appliqué contre la vitre.

■ Sièges en tissu

Éliminez les saletés, la poussière et les détritus à l'aspirateur. Pour les saletés incrustées dans le tissu et résistant à l'aspirateur, utilisez une brosse douce avant de les aspirer.

Frottez le tissu avec un chiffon humide bien essoré et séchez ensuite le tissu complètement. Si la tache est encore visible, frottez avec un savon doux en solution dans de l'eau tiède et séchez complètement.

Pour éliminer les taches persistantes, vous pouvez essayer un détachant pour tissus en vente dans le commerce. Commencez par appliquer le produit sur un endroit non apparent pour vérifier qu'il ne dégrade pas le tissu des sièges. Suivez le mode d'emploi fourni avec le produit.

⚠ ATTENTION

Pour le nettoyage des sièges, n'employez aucun produit chimique comme la benzine, le diluant à peinture, etc. Cela pourrait endommager la surface et causer une détérioration de la couleur.

■ Sièges en cuir

Le cuir adopté par SUBARU est un produit naturel de grande qualité qui conservera un très bel aspect pendant de longues années s'il est convenablement entretenu.

Ne laissez pas la boue ou la saleté sécher sur le cuir car cela le fragilise et le vieillit prématurément. Nettoyez de temps à autre en frottant avec un chiffon doux en fibres naturelles légèrement imbibé d'eau. Ne détrempez jamais le cuir et veillez à ne pas faire pénétrer de l'eau par les coutures.

Pour éliminer les taches rebelles, vous pourrez employer un détergent doux pour laine et sécher ensuite en frottant avec un chiffon sec pour faire briller. Si votre SUBARU doit être garée en plein soleil pendant une période prolongée, il est recommandé de couvrir les sièges et les appuis-tête ou de masquer les vitres pour éviter que le cuir ne perde son éclat et ne rétrécisse.

Si le cuir est terni ou lustré localement, vous pourrez le traiter avec une laque pour cuirs en atomiseur en vente dans le commerce. À l'usage, chaque section des sièges développe les plis et rides caractéristiques du cuir véritable.

■ Capitons en simili-cuir

Le simili-cuir adopté par SUBARU peut être nettoyé avec un savon doux ou une solution de détergent après avoir éliminé la plus grande partie de la saleté à l'aspirateur ou à la brosse. Attendez quelques minutes que le savon ait détrempé la saleté incrustée, puis essuyez avec un chiffon propre mouillé. Si nécessaire, utilisez un produit de nettoyage moussant pour cuirs synthétiques en vente dans le commerce.

⚠ ATTENTION

N'utilisez jamais de produit agressif (solvant chimique, diluant à peinture, produit de nettoyage des vitres ou carburant) sur les garnitures en cuir véritable ou en matière synthétique. Cela pourrait endommager la surface et causer une détérioration de la couleur.

■ Sièges hydrofuges (selon modèles)

L'imperméabilité du matériau de siège diminue avec le temps. N'ajoutez pas de revêtement hydrofuge.

■ Ceinture de sécurité

Pour plus de détails sur la façon de nettoyer la ceinture de sécurité, reportez-vous à "Entretien des ceintures de sécurité" ☞P67.

■ Tableau des commandes de climatisation, tableau des commandes audio, tableau de bord, tableau de console et commutateurs

Pour nettoyer le tableau des commandes de climatisation, l'équipement audio, le tableau de bord, la console centrale, le tableau des instruments de bord et les commutateurs, utilisez un chiffon doux légèrement humide.

⚠ ATTENTION

- **N'utilisez ni solvants organiques comme du diluant à peinture ou du carburant, ni produits détergents forts contenant de tels solvants. Cela pourrait endommager la surface et causer une détérioration de la couleur.**
- **N'utilisez pas de solvants chimiques qui contiennent du silicone sur le système audio du véhicule, sur les composants électriques du climatiseur ou sur toute commande. Si le silicone adhère à ces parties, il peut causer des dommages aux composants électriques.**

■ Moniteur

Pour nettoyer le moniteur audio/de navigation/d'affichage multifonctions, essuyez-le avec un chiffon au silicone ou avec un chiffon doux. Si le moniteur est très sale, frottez avec un chiffon doux imbibé de détergent neutre, puis essuyez

– SUITE –

soigneusement pour éliminer le détergent restant.

⚠ ATTENTION

- **Ne pulvérisez pas le détergent neutre directement contre le moniteur. Vous risqueriez d'endommager les composants du moniteur.**
- **N'essuyez pas le moniteur avec un chiffon rêche. Cela pourrait rayer le moniteur.**
- **N'utilisez pas de produits de nettoyage contenant du diluant, du carburant ou toute autre substance volatile. Ces produits de nettoyage pourraient effacer les indications inscrites sur les touches du bas de l'écran.**

11-1. Programme d'entretien 519
11-2. Précautions concernant l'entretien 519
Avant toute intervention de contrôle ou de réparation dans le compartiment moteur 520
Lors de toute intervention de contrôle ou de réparation dans le compartiment moteur 521
Lors des contrôles ou travaux dans le compartiment moteur avec le moteur en marche 522
11-3. Conseils d'entretien 522
Retrait et réinstallation des agrafes 522
11-4. Capot moteur 524
11-5. Vue d'ensemble du compartiment moteur 526
11-6. Huile moteur 527
Consommation d'huile moteur 527
Emplacements de la jauge de niveau d'huile, du bouchon de remplissage d'huile et du filtre à huile 528
Contrôle du niveau d'huile 528
Vidange de l'huile et remplacement du filtre à huile 529
Qualité et viscosité d'huile recommandées 529
Huile synthétique 529
11-7. Système de refroidissement 530
Précautions de sécurité 530
Ventilateur, tuyaux et raccords 530
Liquide de refroidissement du moteur 531
11-8. Élément du filtre à air 532
Remplacement de l'élément du filtre à air 533
11-9. Bougies d'allumage 534
Bougies d'allumage recommandées 534
11-10. Courroies d'entraînement 534
11-11. Liquide de transmission à variation continue 534
11-12. Huile de différentiel avant et huile de différentiel arrière 535
Qualité et viscosité d'huile recommandées 535
11-13. Liquide de frein 535
Contrôle du niveau de liquide 535
Liquide de frein recommandé 536
11-14. Servofrein à dépression (modèles avec le servofrein à dépression) 536
11-15. Pédale de frein 537
11-16. Remplacement de la plaquette de frein 537
Rodage des plaquettes de frein neuves 537
11-17. Roues et pneus 538
Types de pneus 538
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (modèles spécification des États-Unis) 538
Inspection des pneus 540
Pression et usure des pneus 540
Équilibrage des roues 542
Indicateurs d'usure 543
Sens de rotation des pneus 544
Permutation des pneus 544
Remplacement des pneus 545
Remplacement des jantes 546

11-18. Jantes en alliage 547
11-19. Liquide de lave-glace de pare-brise 547
Ajout du liquide de lave-glace de pare-brise 547
Liquide de lave-glace de pare-brise 548
11-20. Remplacement des balais d'essuie-glace 548
Ensemble balais d'essuie-glace de pare-brise 549
Caoutchouc du balai d'essuie-glace de pare-brise 550
Ensemble balais d'essuie-glace de lunette arrière 552
Caoutchouc de balai d'essuie-glace de lunette arrière 552
11-21. Batterie 554
11-22. Fusibles 555
11-23. Installation d'accessoires 557
11-24. Remplacement des ampoules 557
Phares 558
Clignotant de direction avant 558
Feux de gabarit avant (selon modèles) 559
Phare antibrouillard avant (selon modèles) 559
Clignotants de direction arrière 559
Feu de recul 561
Éclairage du miroir de courtoisie 562
Lampe de marche-pied de portière 562
Éclairage de l'espace de chargement 562
Autres ampoules 563
Régler l'axe optique des phares 563
11-25. Remplacer la pile de la clé 564
Précautions de sécurité 564
Remplacer la pile du porte-clés d'accès 564
Remplacer la pile du transmetteur 566

11-1. Programme d'entretien

Modèles pour les États-Unis

Les travaux d'entretien à effectuer à intervalles réguliers sont indiqués dans le "Livret de Garantie et d'Entretien". Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter au "Livret de Garantie et d'Entretien".

Modèles pour le Canada

Les travaux d'entretien à effectuer à intervalles réguliers sont indiqués dans le "Livret de Garantie et de Révision". Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter au "Livret de Garantie et de Révision".

Sauf pour les modèles pour les États-Unis et le Canada

Certains éléments de votre véhicule nécessitent un entretien à intervalles réguliers. Pour des détails sur votre programme d'entretien, veuillez vous reporter au "Livret de Garantie et d'Entretien".

REMARQUE

Pour les modèles avec un affichage multifonctions (LCD couleur), vous pouvez programmer un rappel à afficher lorsqu'un élément d'entretien planifié est presque dû. Pour plus de détails, reportez-vous à "Réglages de l'entretien" ☞P258.

11-2. Précautions concernant l'entretien

Il est recommandé de faire effectuer tous les travaux d'entretien et de réparation par un concessionnaire agréé SUBARU.

Si vous souhaitez effectuer vous-même certains travaux d'entretien et de réparation, vous devez au préalable vous familiariser avec les consignes générales d'entretien et de réparation de votre véhicule SUBARU présentées dans ce chapitre.

Toute erreur ou omission lors des travaux d'entretien peut compromettre le bon fonctionnement du véhicule et sa sécurité. La garantie ne couvre pas les anomalies résultant d'erreurs ou d'omissions lors des travaux d'entretien et de réparation que vous auriez effectués par vous-même.

⚠ DANGER

- **Avant toute intervention d'entretien, commencez par garer votre véhicule dans un endroit sûr.**
- **Observez toujours la plus grande prudence lorsque vous travaillez sur votre véhicule pour ne pas risquer de vous blesser. N'oubliez pas que certaines des sub-**

– SUITE –

stances utilisées par le véhicule sont dangereuses si elles sont manipulées sans précautions, par exemple l'acide de batterie.

- Ne confiez l'entretien de votre véhicule qu'à du personnel compétent. Toute personne inexpérimentée pourrait se blesser gravement en travaillant sur votre véhicule.
- Utilisez toujours les outils appropriés et assurez-vous qu'ils sont bien entretenus.
- Ne vous placez jamais sous un véhicule soutenu seulement par un cric. Faites toujours reposer le véhicule sur des chandelles.
- Ne laissez jamais tourner le moteur dans un endroit mal aéré, tel qu'un garage ou autre local fermé.
- Ne fumez pas à proximité du carburant ou de la batterie. Cela pourrait causer un incendie.
- L'alimentation en carburant étant un circuit sous pression, le remplacement du filtre à carburant ne doit être exécuté que par un concessionnaire SUBARU.
- Protégez-vous les yeux avec une protection appropriée pour éviter toute pénétration ou projection d'huile ou de fluide dans les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincez-les abondamment avec de l'eau propre.
- Ne modifiez pas le câblage électrique du système des coussins de sécurité SRS et du système des prétensionneurs de ceinture de sécurité; ne tentez pas de débrancher les connecteurs de ces systèmes, car cela pourrait provoquer leur déclenchement ou, au contraire, les rendre inopérants. NE faites JAMAIS de contrôles sur ce câblage en utilisant un testeur de circuits. Pour toute intervention sur le système des coussins de sécurité SRS ou sur le prétensionneur de ceinture de sécurité, adressez-vous au concessionnaire SUBARU le plus proche.
- Vérifiez l'intérieur du compartiment moteur pour la présence de tissus et d'outils. S'il en reste à l'intérieur, cela peut être à l'origine d'un dysfonctionnement ou d'un incendie.

REMARQUE

SUBARU ne cautionne pas l'utilisation de systèmes de rinçage non-approuvés par SUBARU et déconseille fortement l'exécution de ces services sur un véhicule SUBARU. Les systèmes de rinçage non-approuvés par SUBARU utilisent des produits chimiques et/ou des solvants qui n'ont pas été testés ou approuvés par SUBARU. Les garanties SUBARU ne couvrent aucune pièce du véhicule endommagée par l'ajout ou l'application de produits chimiques et/ou de solvants autres que ceux approuvés ou recommandés par SUBARU.

■ Avant toute intervention de contrôle ou de réparation dans le compartiment moteur

⚠ DANGER

- Arrêtez toujours le moteur et serrez fermement le frein de stationnement pour empêcher le véhicule de se déplacer.
- Attendez que le moteur ait refroidi. Le moteur est très chaud pendant la marche et il reste brûlant un certain temps après

l'arrêt.

- Veillez à ne pas répandre d'huile moteur, de liquide de refroidissement du moteur, de liquide de frein ou tout autre fluide sur le moteur encore chaud. Cela pourrait provoquer un incendie.
- Lorsque le contacteur d'allumage est en position "ON", le ventilateur du radiateur peut se mettre soudainement en marche même après l'arrêt du moteur. Si votre corps ou vos vêtements viennent à entrer en contact avec un ventilateur en rotation, cela peut causer de graves blessures. Pour éviter tout risque de blessure, suivez les précautions suivantes.
  - Modèles avec système de démarrage à bouton-poussoir: Tournez toujours le contacteur d'allumage à bouton-poussoir sur la position "OFF" et confirmez que l'indicateur de fonctionnement sur le contacteur est éteint. Sortez alors le porte-clés d'accès du véhicule.
  - Modèles sans système de démarrage à bouton-poussoir: Retirez toujours la clé du contacteur d'allumage.
- Avant toute intervention d'entretien sur un véhicule équipé d'un système de démarrage à distance (option concessionnaire), mettez provisoirement le système de démarrage à distance en mode de maintenance afin de l'empêcher de démarrer le moteur de manière intempestive.

■ Lors de toute intervention de contrôle ou de réparation dans le compartiment moteur

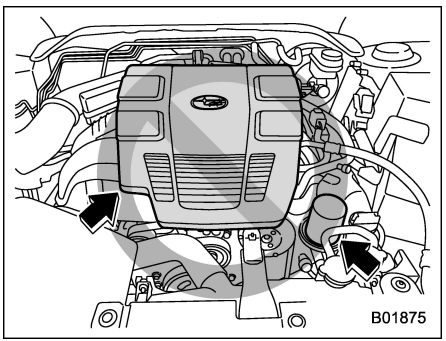

⚠ ATTENTION

- Ne touchez pas le capot moteur pendant la vérification des composants dans le compartiment moteur. Autrement, votre main risque de glisser de la protection de la courroie et cela pourrait provoquer un accident imprévu.
- Ne touchez pas le filtre à huile jusqu'à ce que le moteur ait refroidi complètement. Ceci est dangereux et peut entraîner des brûlures ou d'autres blessures. Notez bien que le filtre à huile est très chaud pendant que le moteur est en marche et il reste brûlant un certain temps après l'arrêt.

– SUITE –

■ Lors des contrôles ou travaux dans le compartiment moteur avec le moteur en marche

⚠ DANGER

Un moteur en marche peut être dangereux. N'approchez jamais les mains du ventilateur de radiateur, des courroies d'entraînement et des autres organes en mouvement du moteur et faites très attention à ne pas y faire prendre vos vêtements, vos cheveux ou un outil. Il est conseillé de retirer vos bagues, votre montre et votre cravate.

11-3. Conseils d'entretien

Certaines agrafes et garnitures de l'aile doivent être enlevées avant le remplacement des éléments du filtre à air ou de certaines ampoules.

■ Retrait et réinstallation des agrafes

▼ Retrait des agrafes

Des agrafes de différents types sont utilisées pour votre véhicule.

▽ **Agrafes de type A**

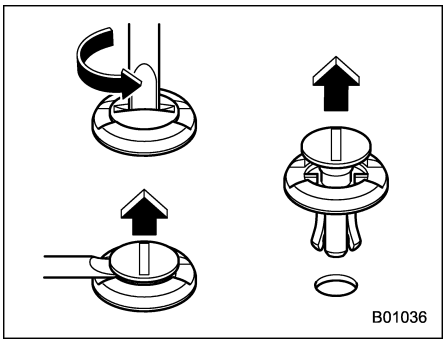

1. Tournez les agrafes dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à l'aide d'un tournevis à lame plate jusqu'à ce que la partie centrale de l'agrafe se soulève.
2. Retirez les agrafes en faisant levier avec un tournevis à lame plate.
3. Enlevez l'ensemble de l'agrafe en la tirant vers le haut.

▽ **Agrafes de type B**

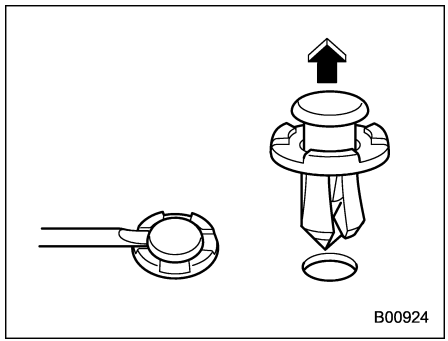

1. Sortez la partie centrale de l'agrafe à l'aide d'un tournevis à lame plate tel qu'illustré.
2. Tirez sur la partie saillante centrale pour enlever la pièce entière de l'agrafe.

▽ **Agrafes de type C**

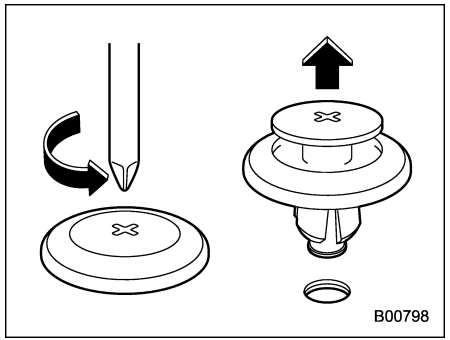

1. Tournez l'agrafe dans le sens inverse des aiguilles d'une montre à l'aide d'un tournevis cruciforme jusqu'à ce que la partie centrale de l'agrafe se soulève.
2. Enlevez l'ensemble de l'agrafe en la tirant vers le haut.

▼ **Réinstallation des agrafes**

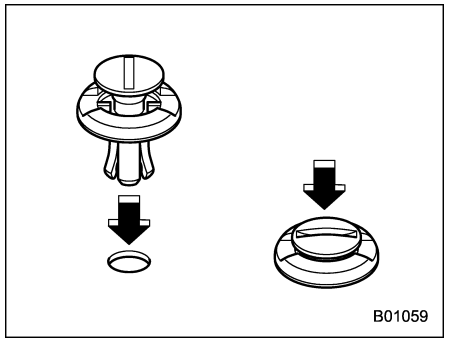

Agrafes de type A

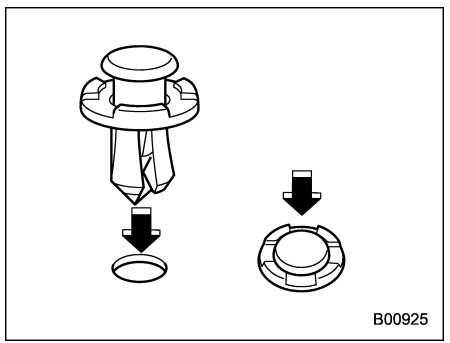

Agrafes de type B

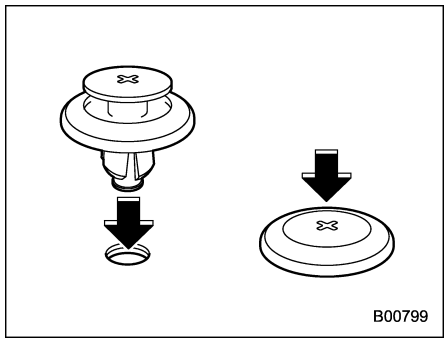

Agrafes de type C

Insérez d'abord l'agrafe sans la partie centrale puis poussez dans le trou la partie centrale de l'agrafe.

11-4. Capot moteur

⚠ ATTENTION

- **Faites extrêmement attention à ne pas coincer vos doigts ou d'autres objets lors de la fermeture du capot moteur.**
- **N'appuyez pas fortement sur le capot pour le fermer. Cela pourrait déformer le métal.**
- **Faites attention durant l'ouverture du capot moteur lorsque le vent est fort. Le capot moteur peut se fermer soudainement, pouvant alors causer des blessures en se fermant en claquant.**
- **N'installez pas d'accessoires autre que des accessoires SUBARU d'origine pour le capot moteur. Si le capot moteur devient trop lourd, la barre risque de ne pas être en mesure de le maintenir ouvert.**
- **Vérifiez que l'extrémité de la béquille de hayon est insérée dans la fente. Si elle n'est pas insérée correctement, le hayon peut se refermer et provoquer des blessures.**

Ouverture du capot:

1. Si les balais d'essuie-glace ont été écartés du pare-brise, remettez-les en position normale contre la vitre.

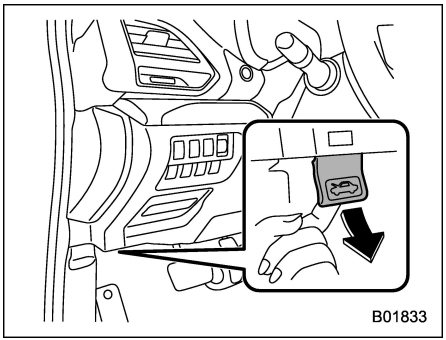

2. Tirez le bouton d'ouverture du capot sous le tableau de bord.

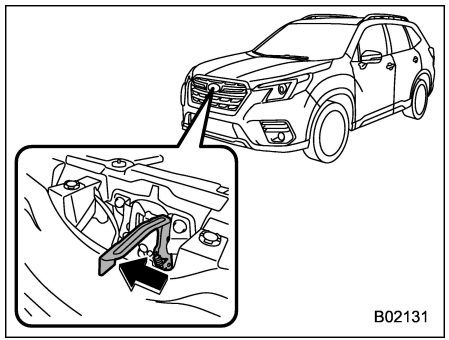

3. Libérez le crochet de sécurité en poussant vers la gauche le levier par l'entrebâillement entre la calandre avant et le capot.

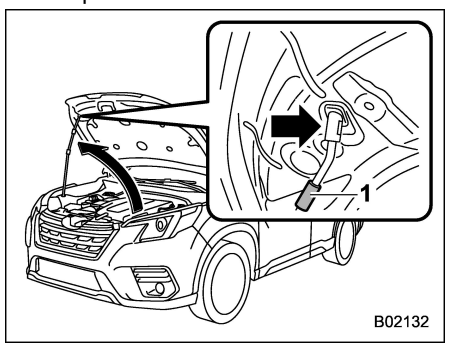

1) Poignée

4. Soulevez le capot, sortez le soutien de capot de son récipient et insérez le bout du soutien de capot dans la fente du capot. Tenez la poignée pour manier le soutien de capot.

Fermeture du capot:

1. Levez légèrement le capot et retirez le soutien de capot de la fente du capot et remettez le soutien dans son récipient.
2. Abaissez le capot jusqu'à une hauteur de 20 à 30 cm (7,8 à 11,8 po) environ de la position de fermeture complète, puis lâchez-le.
3. Après fermeture, vérifiez toujours que le capot est convenablement verrouillé.

Si le capot ne se verrouille pas, recommencez en le lâchant d'un peu plus haut.

⚠ DANGER

Avant de prendre la route, vérifiez toujours que le capot est bien verrouillé. S'il ne l'est pas, il risque de s'ouvrir pendant la conduite, ce qui peut gêner votre vision, et causer un accident et des blessures graves.

11-5. Vue d'ensemble du compartiment moteur

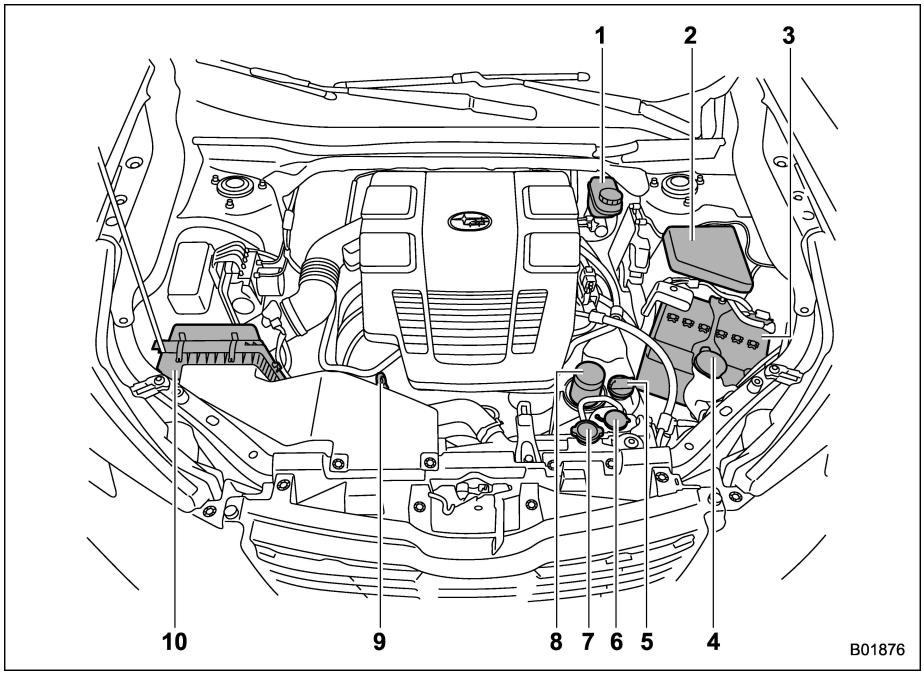

1) Réservoir de liquide de frein (page 535)
2) Boîte à fusibles (page 555)
3) Batterie (page 554)
4) Réservoir de liquide de lave-glace de pare-brise (page 547)
5) Bouchon de remplissage d'huile moteur (page 527)
6) Réservoir du liquide de refroidissement du moteur (page 531)
7) Bouchon du radiateur (page 531)
8) Filtre à huile moteur (page 529)
9) Jauge de niveau d'huile moteur (page 528)
10) Boîtier de filtre à air (page 532)

11-6. Huile moteur

⚠ ATTENTION

- **Si la jauge de niveau ne peut pas être enlevée facilement, tournez-la à droite et à gauche, puis sortez-la soigneusement. Autrement, vous pourriez vous blesser accidentellement en forçant.**
- **N'utilisez que de l'huile moteur de la qualité et de la viscosité recommandées.**
- **Veillez à ne pas répandre de l'huile moteur pendant le remplissage. L'huile répandue sur le tuyau d'échappement risquerait de produire une mauvaise odeur et de la fumée, voire de s'enflammer. Si de l'huile moteur coule sur le tuyau d'échappement, assurez-vous d'essuyer pour éliminer le liquide répandu.**

■ Consommation d'huile moteur

De l'huile moteur sera consommée pendant la conduite. Le taux de consommation peut être affecté par des facteurs tels que le type de boîte de vitesses, le style de conduite, le terrain et la température. Dans les conditions suivantes, la consommation d'huile peut être augmentée et peut nécessiter un remplissage entre les intervalles d'entretien:

- Lorsque le moteur est neuf et en période de rodage.
- Lorsque l'huile moteur est de qualité inférieure.
- Lorsqu'une huile de viscosité inappropriée est utilisée.
- Lorsque le frein moteur est activé (à plusieurs reprises).
- Lorsque le moteur fonctionne à régime élevé (pendant des périodes de temps prolongées).
- Lorsque le moteur est utilisé pour transporter de lourdes charges (pendant des périodes de temps prolongées).
- Lorsque vous tractez une remorque
- Lorsque le moteur tourne au ralenti pendant des périodes de temps prolongées.
- Lorsque le véhicule est utilisé en arrêt et démarrage et/ou dans des conditions de circulation intense.
- Lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions thermiques extrêmes.
- Lorsque le véhicule accélère et décélère fréquemment.

Dans ces conditions ou dans des conditions similaires, vous devez vérifier l'huile à au moins tous les 2 remplissages de carburant et vidanger l'huile moteur plus souvent. Différents conducteurs du même véhicule peuvent expérimenter des résultats différents. Si votre taux de consommation d'huile est plus important que prévu, veuillez contacter votre concessionnaire SUBARU agréé pouvant effectuer un test dans des conditions contrôlées.

– SUITE –

■ Emplacements de la jauge de niveau d'huile, du bouchon de remplissage d'huile et du filtre à huile

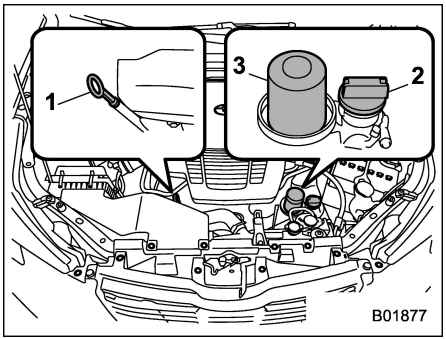

1) Jauge de niveau d'huile
2) Bouchon de remplissage d'huile
3) Filtre à huile

■ Contrôle du niveau d'huile

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et tournez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF". Ne contrôlez pas le niveau d'huile juste après la mise du contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF", mais attendez au moins 5 minutes pour laisser à l'huile le temps de redescendre au carter inférieur.

⚠ ATTENTION

Si la jauge de niveau ne peut pas être enlevée facilement, tournez-la à droite et à gauche, puis sortez-la soigneusement. Autrement, vous pourriez vous blesser accidentellement en forçant.

2. Tirez la jauge de niveau, essuyez-la et remettez-la en place.
3. Assurez-vous de bien insérer la jauge de niveau au maximum.

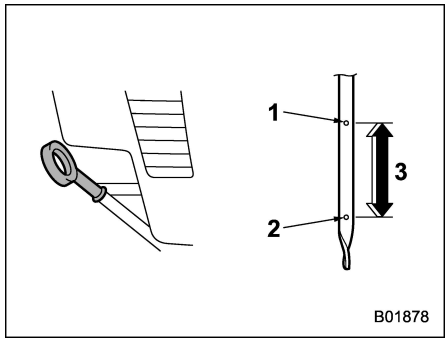

1) Niveau plein
2) Niveau bas
3) Environ 1,0 litre (1,1 US qt, 0,9 Imp qt) du niveau bas au niveau plein

4. Tirez la jauge de niveau d'huile une nouvelle fois.
5. Vérifiez les niveaux d'huile des deux côtés de la jauge de niveau. Le niveau de l'huile moteur doit être jugé par le plus faible des deux niveaux. Si le niveau d'huile est plus bas que le repère de niveau bas, ajoutez de l'huile pour qu'il atteigne le niveau plein.

⚠ ATTENTION

- **Attention à ne pas toucher le filtre à huile moteur lorsque vous retirez le bouchon de remplissage du filtre à huile. Ceci pourrait provoquer une brûlure, un pincement de doigt ou toute autre blessure.**
- **N'utilisez que de l'huile moteur de la qualité et de la viscosité recommandées.**
- **Veillez à ne pas répandre de l'huile moteur pendant le remplissage. L'huile répandue sur le tuyau d'échappement risquerait de produire une mauvaise odeur et de la fumée, voire de s'enflammer. Si de l'huile moteur coule sur le tuyau d'échappement, assurez-vous d'essuyer pour éliminer le liquide répandu.**

Pour ajouter de l'huile moteur, retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez lentement de l'huile moteur à travers le goulot de remplissage. Après avoir versé l'huile dans le moteur, vérifiez que le niveau d'huile est correct à l'aide de la jauge de niveau.

REMARQUE

• Pour éviter tout excès de remplissage d'huile moteur pendant le remplissage, n'ajoutez pas d'huile supplémentaire au-dessus du niveau supérieur lorsque le moteur est froid.

• Après avoir ajouté ou vidangé l'huile moteur, chauffez le moteur et arrêtez-le lorsque vous êtes sur une surface plane, puis démarrez le moteur après qu'une minute ou plus se soit écoulée. Assurez-vous que le témoin avertisseur s'éteigne une fois le moteur démarré. Reportez-vous à "Témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas" ☞P197.

■ Vidange de l'huile et remplacement du filtre à huile

Effectuez les vidanges d'huile et remplacements du filtre à huile en suivant le programme d'entretien inclus dans le "Livret de Garantie et d'Entretien".

Ces opérations doivent être effectuées plus fréquemment que ne l'indique le programme d'entretien si le véhicule est utilisé sur des routes poussiéreuses, pour de courts trajets ou par temps extrêmement froid.

REMARQUE

• La vidange de l'huile moteur et le remplacement du filtre à huile doivent être effectués par un professionnel qualifié. Contactez votre concessionnaire SUBARU pour plus de détails sur la vidange de l'huile moteur et le remplacement du filtre à huile. Des techniciens parfaitement qualifiés sont présents chez les concessionnaires SUBARU et sont formés à l'utilisation des outils spécifiques, des pièces de rechange et de l'huile recommandée pour cette intervention. Les huiles usagées sont également mises au rebut de manière appropriée.

• Si vous vidangez l'huile vous-même, respectez les réglementations locales et mettez l'huile usagée au rebut de manière appropriée.

■ Qualité et viscosité d'huile recommandées

⚠ ATTENTION

N'utilisez que de l'huile moteur de la qualité et de la viscosité recommandées.

Reportez-vous à "Huile moteur" ☞P571.

REMARQUE

La viscosité, c'est-à-dire l'épaisseur de l'huile moteur, influe sur la consommation de carburant. Les huiles de faible viscosité permettent d'économiser le carburant. Cependant, par temps chaud, il faut une huile plus visqueuse pour assurer la lubrification correcte du moteur.

■ Huile synthétique

Il est conseillé d'utiliser une huile moteur synthétique satisfaisant aux exigences de l'huile moteur classique. Lorsque vous utilisez de l'huile synthétique, vous devez utiliser une huile de la même classe, viscosité et catégorie que celle indiquée dans ce Manuel du conducteur. Reportez-vous à "Huile moteur" ☞P571. Respectez aussi les fréquences de remplacement de l'huile et du filtre à huile prévues dans le

– SUITE –

"Livret de Garantie et d'Entretien".

REMARQUE

L'huile synthétique de grade et viscosité noté dans le chapitre 12 est recommandée pour des performances optimales du moteur. Vous pouvez utiliser de l'huile conventionnelle si de l'huile synthétique n'est pas disponible.

11-7. Système de refroidissement

■ Précautions de sécurité

⚠ DANGER

N'ouvrez jamais le bouchon du radiateur avant d'arrêter le moteur et attendez que le moteur ait complètement refroidi. À l'ouverture du bouchon alors que le moteur est encore chaud, le liquide bouillant sous pression risque de jaillir avec force et de vous infliger de très graves brûlures.

⚠ ATTENTION

- **Les véhicules sont remplis en usine avec du liquide de refroidissement SUBARU SUPER COOLANT qui ne nécessite pas d'être vidangé pour la première fois avant 11 ans/220 000 km (137 500 milles). Ne mélangez pas ce liquide de refroidissement avec du liquide d'une autre marque ou d'un autre type pendant cette période. Ceci réduirait la durée de vie du liquide de refroidissement. S'il vous faut pour une quelconque raison ajouter du liquide de refroidissement, n'utilisez que du SUBARU SUPER COOLANT.**

  Diluer le SUBARU SUPER COOLANT avec un liquide d'une autre marque ou d'un autre type réduit l'intervalle d'entretien à celui prescrit pour cet autre liquide de refroidissement.
- **Veillez à ne pas répandre de liquide de refroidissement du moteur sur les peintures. Le liquide de refroidissement contient de l'alcool, qui pourrait endommager les peintures.**

■ Ventilateur, tuyaux et raccords

Le système de refroidissement de votre véhicule est muni d'un ventilateur de radiateur électrique à commande thermostatique qui se met en marche lorsque le liquide de refroidissement du moteur atteint une certaine température.

Si le ventilateur de radiateur ne fonctionne pas même lorsque le témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement clignote ou s'allume en **ROUGE**, il peut y avoir une anomalie dans

le circuit du ventilateur électrique. Reportez-vous à “Témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement” ☞P195.

Contrôlez le fusible et remplacez-le si nécessaire. Reportez-vous à “Fusibles” ☞P555. Si le fusible n’est pas grillé, faites examiner le système de refroidissement par votre concessionnaire SUBARU.

Si un ajout fréquent de liquide de refroidissement est nécessaire entre les visites d’entretien du véhicule, il est recommandé de faire inspecter votre véhicule par un concessionnaire agréé SUBARU afin de vérifier s’il y a des fuites, des dégâts ou un relâchement.

■ Liquide de refroidissement du moteur

▼ Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

⚠ DANGER

N’ouvrez jamais le bouchon du radiateur avant d’arrêter le moteur et attendez que le moteur ait complètement refroidi. À l’ouverture du bouchon alors que le moteur est encore chaud, le liquide bouillant sous pression risque de jaillir avec force et de vous infliger de très graves brûlures.

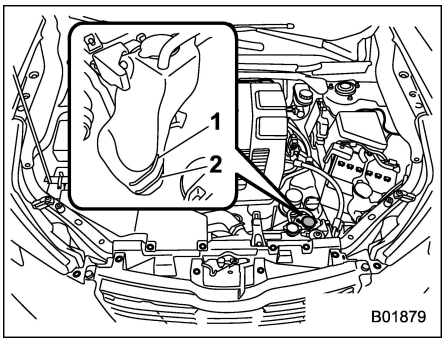

1) Repère de limite supérieur “FULL”
2) Repère de limite inférieur “LOW”

Contrôlez le niveau de liquide de refroidissement à chaque ravitaillement en carburant.

1. Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement à l’extérieur du réservoir lorsque le moteur est froid.
2. Si le niveau est proche ou plus bas que le repère de limite inférieur “LOW”, ajoutez du liquide de refroidissement jusqu’au repère de limite supérieur “FULL”. Si le réservoir est vide, retirez le bouchon du radiateur de refroidissement et remplissez jusqu’à juste en dessous du goulot de remplissage, comme indiqué dans l’illustration suivante.

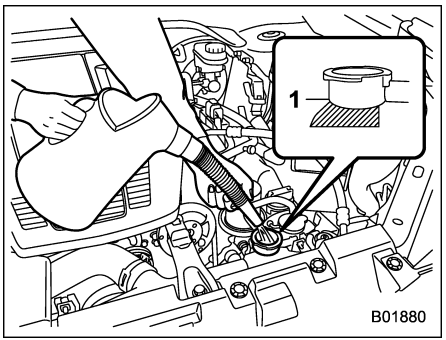

1) Remplissez jusqu’ici.

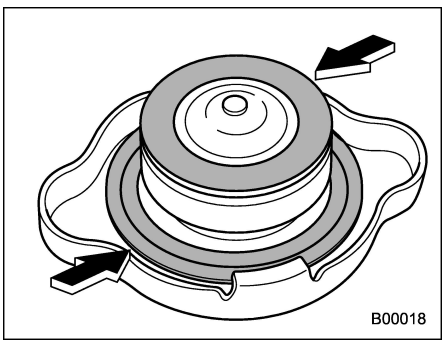

3. Après le remplissage du réservoir et du radiateur, refermez le bouchon en

– SUITE –

vérifiant que les joints en caoutchouc du bouchon de radiateur sont bien en place.

⚠ ATTENTION

- **Veillez à ne pas répandre de liquide de refroidissement du moteur pendant le remplissage. Le liquide de refroidissement répandu sur le tuyau d'échappement risque de produire une mauvaise odeur et de la fumée, voire de s'enflammer. Si du liquide de refroidissement du moteur coule sur le tuyau d'échappement, assurez-vous d'essuyer pour éliminer le liquide répandu.**
- **Veillez à ne pas répandre de liquide de refroidissement du moteur sur les peintures. Le liquide de refroidissement contient de l'alcool, qui pourrait endommager les peintures.**

▼ Vidange du liquide de refroidissement

Il peut être difficile de vidanger le liquide de refroidissement. Faites vidanger le liquide de refroidissement par votre concessionnaire SUBARU si nécessaire.

Le liquide de refroidissement doit être vidangé conformément au programme d'entretien inclus dans le "Livret de Garantie et d'Entretien".

11-8. Élément du filtre à air

⚠ DANGER

Ne faites pas tourner le moteur si l'élément du filtre à air n'est pas en place. En plus de sa fonction de filtrage, l'élément du filtre à air arrête les flammes en cas de retour de flammes depuis le moteur. Sans l'élément du filtre à air, vous risquez d'être brûlé par un retour de flammes du moteur.

⚠ ATTENTION

Remplacez toujours l'élément du filtre à air par une pièce SUBARU d'origine. Dans le cas contraire, cela peut entraîner un effet nuisible au moteur.

L'élément du filtre à air fonctionne comme un écran de filtrage. Lorsque cet élément est enlevé ou perforé, ceci compromet la longévité du moteur car l'usure est plus rapide.

Il n'est pas nécessaire de nettoyer ou laver l'élément du filtre à air.

■ Remplacement de l'élément du filtre à air

Effectuez les remplacements de l'élément du filtre à air en suivant le programme d'entretien inclus dans le "Livret de Garantie et d'Entretien". Si le véhicule est utilisé dans un environnement extrêmement poussiéreux, remplacez-le plus fréquemment. Il est recommandé de toujours utiliser des pièces SUBARU d'origine.

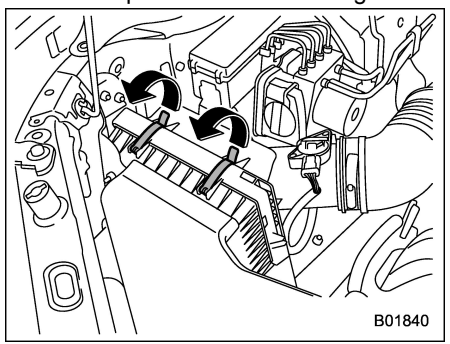

1. Décrochez les deux agrafes de maintien du couvercle de boîtier de filtre à air (arrière).
2. Ouvrez le boîtier de filtre à air et tirez sur le couvercle vers l'arrière tout en le soulevant.

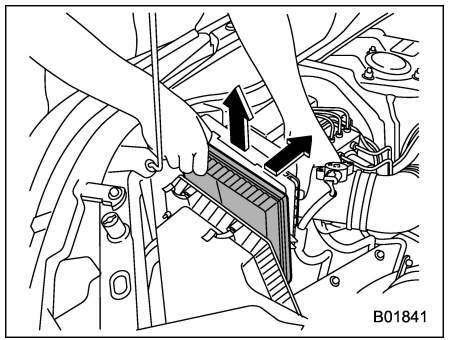

3. Retirez l'élément du filtre à air.
4. Nettoyez l'intérieur du boîtier de filtre à air (à l'avant et à l'arrière) avec un chiffon humide et installez un élément du filtre à air neuf.

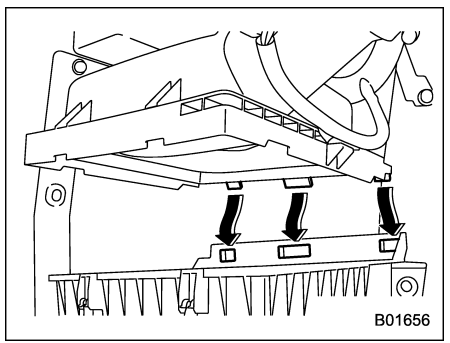

5. Pour installer le boîtier de filtre à air (arrière), introduisez les trois taquets du boîtier (arrière) dans les encoches sur le boîtier de filtre à air (avant).
6. Installez en suivant la procédure de dépose, dans l'ordre inverse.

REMARQUE

Installez l'élément du filtre à air de sorte que la surface avec "UPR" imprimé dessus soit orientée vers le haut.

11-9. Bougies d’allumage

Le remplacement des bougies d’allumage du véhicule peut être difficile. Nous vous recommandons de faire remplacer les bougies d’allumage par votre concessionnaire SUBARU.

Les bougies d’allumage doivent être remplacées conformément au programme d’entretien inclus dans le “Livret de Garantie et d’Entretien”.

⚠ ATTENTION

Veillez à ne pas intervertir les branchements des câbles de bougie.

■ Bougies d’allumage recommandées

Pour les bougies recommandées, reportez-vous à “Circuit électrique” ☞P574.

11-10. Courroies d’entraînement

Il n’est pas nécessaire de vérifier la déflexion de la courroie d’entraînement régulièrement car votre moteur est équipé d’un correcteur de tension de courroie automatique. Toutefois, le remplacement de la courroie doit être effectué conformément au programme d’entretien inclus dans le “Livret de Garantie et d’Entretien”. Pour leur remplacement, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

Si la courroie d’entraînement est détendue, fendillée ou usée, contactez votre concessionnaire SUBARU.

11-11. Liquide de transmission à variation continue

Il n’est pas nécessaire de vérifier le niveau de liquide de transmission. Vérifiez qu’il n’y a pas de fissures, de dommages ou de fuites. Toutefois, l’inspection du liquide doit être effectuée conformément au programme d’entretien inclus dans le “Livret de Garantie et d’Entretien”. Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

11-12. Huile de différentiel avant et huile de différentiel arrière

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau d'huile de différentiel. Vérifiez qu'il n'y a pas de fissures, de dommages ou de fuites. Toutefois, l'inspection de l'huile doit être effectuée conformément au programme d'entretien inclus dans le "Livret de Garantie et d'Entretien". Pour plus de détails, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

■ Qualité et viscosité d'huile recommandées

Chaque fabricant a sa propre formule pour l'huile de base et utilise ses propres additifs. Ne mélangez jamais des huiles de marques différentes. Pour plus de détails, reportez-vous à "Huile du différentiel avant et arrière" ☞P573.

⚠ ATTENTION

Utiliser une huile de différentiel différente de celle spécifiée peut provoquer une baisse des performances du véhicule.

11-13. Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

⚠ DANGER

- **Évitez soigneusement tout contact du liquide de frein avec les yeux car ce liquide est agressif pour les yeux. En cas de pénétration dans les yeux, rincez-vous immédiatement et abondamment avec de l'eau propre. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé de porter des lunettes de protection en effectuant ce travail.**
- **Exposé à l'air, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air. La présence d'humidité dans le liquide de frein entraîne une dangereuse perte d'efficacité du freinage.**
- **S'il est nécessaire d'ajouter fréquemment du liquide, il y a vraisemblablement une fuite. Le cas échéant, faites contrôler le véhicule chez votre concessionnaire SUBARU.**

⚠ ATTENTION

- **Lorsque vous ajoutez du liquide de frein, prenez grand soin de ne pas introduire d'impuretés dans le réservoir.**
- **Veillez à ne pas répandre de liquide de frein sur les peintures ou les pièces en caoutchouc. L'alcool contenu dans le liquide de frein pourrait les endommager.**
- **Veillez à ne pas répandre de liquide de frein pendant le remplissage. Le liquide de frein répandu sur le tuyau d'échappement risquerait de produire une mauvaise odeur et de la fumée, voire de s'enflammer. Si du liquide de frein coule sur le tuyau d'échappement, assurez-vous d'essuyer pour éliminer le liquide répandu.**

– SUITE –

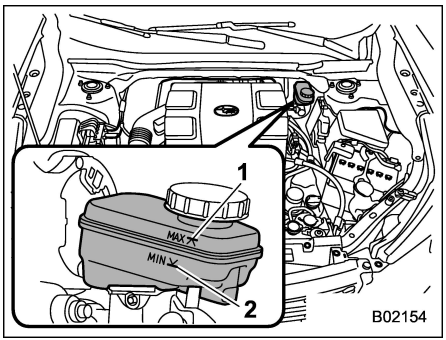

1) Ligne de limite supérieure “MAX”
2) Ligne de limite inférieure “MIN”

Contrôlez le niveau de liquide une fois par mois.

Contrôlez le niveau de liquide de l’extérieur du réservoir. Assurez-vous de vérifier le niveau de liquide du système de frein au niveau de la **zone grisée sur l’illustration**.

Si le niveau de liquide se situe en dessous du repère “MIN”, ajoutez du liquide de frein de la qualité recommandée jusqu’au repère “MAX”. N’utilisez que du liquide de frein provenant d’un récipient hermétiquement bouché.

■ Liquide de frein recommandé

Reportez-vous à “Liquides” ☞P574.

⚠ ATTENTION

Ne mélangez jamais des liquides de frein de marques différentes. Évitez également de mélanger des liquides de frein DOT 3 et DOT 4, même s’ils sont de marque identique.

11-14. Servofrein à dépression (modèles avec le servofrein à dépression)

Le servofrein utilise la dépression du collecteur d’admission du moteur pour réduire la force nécessaire pour appuyer sur la pédale de frein.

La dépression dans le servofrein peut être insuffisante si la pédale de frein est enfoncée lorsque le moteur est arrêté ou après un stationnement prolongé du véhicule. Dans de tels cas, il est nécessaire d’enfoncer la pédale de frein avec plus de force que d’habitude.

11-15. Pédale de frein

Contrôlez la course libre et la garde de la pédale de frein lorsque cela est indiqué dans le programme d'entretien inclus dans le "Livret de Garantie et d'Entretien".

11-16. Remplacement de la plaquette de frein

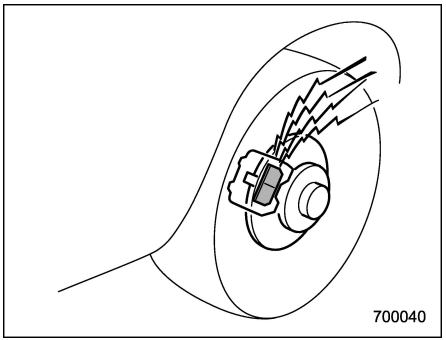

Les disques de frein disposent d'indicateurs d'usure audibles sur les plaquettes de frein. Si l'usure des plaquettes de frein est proche de la limite de service, ces indicateurs émettent un bruit de raclage caractéristique et bien audible lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

Si vous entendez ce bruit de raclage chaque fois que vous appuyez sur la pédale de frein, faites contrôler les plaquettes de frein par votre concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

⚠ ATTENTION

Continuer à utiliser le véhicule avec des indicateurs d'usure des plaquettes de frein qui émettent un bruit de raclage entraînera ensuite une intervention coûteuse pour la réparation ou le remplacement des rotors de frein.

■ Rodage des plaquettes de frein neuves

Pour le remplacement des plaquettes de frein, n'utilisez que des pièces de rechange SUBARU d'origine. Après le remplacement, les nouvelles pièces doivent être rodées. Contactez votre concessionnaire SUBARU pour plus de détails.

11-17. Roues et pneus

■ Types de pneus

Vous devez bien connaître le type de pneus dont votre véhicule est équipé.

▼ Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour assurer de bonnes performances de traction, de tenue de route et de freinage tout au long de l'année, et ils peuvent être utilisés sur routes enneigées ou verglacées. Toutefois, sur la neige fraîche ou dense et sur le verglas, les pneus toutes saisons n'ont pas des performances de traction aussi bonnes que les pneus hiver (pneus neige).

Les pneus toutes saisons se reconnaissent à l'inscription "ALL SEASON" et/ou "M+S" (Mud & Snow - boue et neige) qu'ils portent sur le flanc.

▼ Pneus été

Les pneus été sont conçus pour les vitesses élevées et conviennent particulièrement bien à la conduite sur autoroute par temps sec.

Les pneus été sont inadaptés à la conduite sur chaussée glissante, sur routes enneigées ou verglacées par exemple.

Si vous devez conduire sur routes enneigées ou verglacées, nous vous recommandons vivement d'utiliser des pneus hiver (pneus neige).

Lorsque vous montez des pneus hiver, vous devez en monter sur les quatre roues.

▼ Pneus hiver (pneus neige)

Les pneus hiver sont les mieux adaptés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Toutefois, sur les routes qui ne sont ni enneigées ni verglacées, les pneus hiver n'ont pas des performances aussi bonnes que les pneus été ou les pneus toutes saisons.

■ Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (modèles spécification des États-Unis)

Le système de surveillance de la pression des pneus avertit le conducteur par un message en cas de baisse sensible de la pression d'un pneu, chaque roue étant équipée d'un capteur qui émet un signal de pression. Le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne que pendant que le véhicule roule. En outre, ce système peut ne pas toujours réagir immédiatement en cas de baisse soudaine de la pression des pneus (par exemple l'éclatement du pneu causé par un objet tranchant).

Si vous réglez la pression des pneus dans un garage chauffé et roulez ensuite par temps très froid, il peut en résulter une baisse de la pression des pneus suffisante pour causer l'allumage du témoin avertisseur de pression de gonflage des pneus. Pour éviter ce problème, lorsque vous réglez la pression des pneus dans un garage chauffé, gonflez les pneus à une pression plus élevée que la valeur prescrite sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. À savoir, la pression de gonflage doit être augmentée de 6,9 kPa (0,07 kgf/cm^2, 1 psi) pour chaque écart de 5,6 °C (10 °F) entre la température du garage et la température extérieure. À titre d'illustration, le tableau ci-après indique les pressions de gonflage requises pour certaines températures extérieures en supposant que la température du garage est de 15,6 °C (60 °F).

Exemple:

Taille: 225/60R17 99H

Pressions de gonflage standard:

Avant: 230 kPa (2,3 kgf/cm^2, 33 psi)

Arrière: 220 kPa (2,2 kgf/cm^2, 32 psi)

Température du garage: 15,6 °C (60 °F)

Température extérieure	Pression corrigée (kPa [kgf/cm², psi])	
	Avant	Arrière
−1 °C (30 °F)	250 (2,5, 36)	240 (2,4, 35)
−12 °C (10 °F)	265 (2,65, 38)	255 (2,55, 37)
−23 °C (−10 °F)	280 (2,8, 41)	270 (2,7, 39)

Lorsque vous avez réglé la pression des pneus dans un garage chauffé, si le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus s'allume lorsque vous roulez par temps froid, regonflez vos pneus à la valeur corrigée selon la méthode décrite ci-dessus. Augmentez ensuite la vitesse du véhicule jusqu'à 32 km/h (20 mi/h) au moins, puis vérifiez que le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus s'éteint au bout de quelques minutes. Si le témoin avertisseur ne s'éteint pas, il est possible que le système de surveillance de la pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Le cas échéant, faites contrôler le système par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

Lorsque le véhicule roule, le frottement entre les pneus et la chaussée produit un certain échauffement des pneus. Lorsque vous roulez avec le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus allumé, une remontée de la température atmosphérique ou l'échauffement normal des pneus dû au roulage peuvent entraîner une élévation de pression des pneus suffisante pour causer l'extinction du témoin avertisseur.

Il est nécessaire de procéder à une réinitialisation du système lorsqu'on change les roues (par exemple, pour chausser des pneus neige), et il faut installer sur les nouveaux pneus de nouvelles valves TPMS. Suite à un remplacement des roues, faites exécuter cette opération par un concessionnaire SUBARU.

Certaines jantes du commerce peuvent être incompatibles avec les valves TPMS. Ainsi, si vous changez vos roues (par exemple, pour chausser des pneus neige), utilisez des jantes portant le même numéro de référence que les jantes d'origine. En l'absence de valves/capteurs TPMS appropriés sur l'ensemble des quatre roues, le système TPMS ne peut pas fonctionner entièrement, et le témoin avertisseur situé sur les instruments de bord reste allumé après avoir clignoté pendant une minute environ.

Lorsque vous remplacez un pneu, des réglages sont nécessaires pour que le système de surveillance de la pression des pneus continue de fonctionner normalement. Ainsi, comme lors d'un changement de roue, vous devez faire exécuter cette opération par un concessionnaire SUBARU.

⚠ DANGER

Si le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus ne s'allume pas brièvement lors de la mise sur ON du contacteur d'allumage, ou s'il reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute, faites contrôler le système de surveillance de la pression des pneus par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, ne freinez jamais brusquement et continuez à rouler en ligne droite en réduisant progressivement votre vitesse. Quittez ensuite lentement la route et garez le véhicule dans un endroit sûr. Faute de quoi, vous courez le risque d'un accident avec d'importants dégâts matériels au véhicule et des blessures graves.

Si le témoin se rallume une fois la pression des pneus réglée, l'un des

– SUITE –

pneus est probablement en mauvais état et perd rapidement son air. Dès que vous avez des raisons de croire qu'un pneu est crevé, remplacez-le par la roue de secours dès que possible.

Lorsqu'une roue de secours est installée ou si une jante est remplacée sans faire transférer le capteur manométrique/le transmetteur d'origine, le témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus restera allumé après avoir clignoté pendant environ une minute. C'est le signe que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne peut pas surveiller l'ensemble des quatre roues. Contactez votre concessionnaire SUBARU dès que possible pour faire remplacer la roue et le capteur et/ou réinitialiser le système. Si le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant environ une minute, contactez rapidement un concessionnaire SUBARU pour faire contrôler le véhicule.

■ Inspection des pneus

Vérifiez quotidiennement que les pneus ne présentent ni dommages graves visibles, ni incrustations de clous ou de pierres. Vérifiez également que les pneus ne présentent pas de signes d'usure anormale.

En cas de problèmes, contactez immédiatement un concessionnaire SUBARU.

REMARQUE

• Lorsque les jantes et les pneus heurtent des bordures de trottoir ou sont mis à rude épreuve, par exemple en cas de conduite sur une surface rugueuse, les dommages qui leur sont ainsi infligés ne sont pas toujours visibles à l'œil nu. De telles dégradations ne se manifestent parfois qu'après un certain temps. Évitez de franchir des bordures de trottoir ou de passer sur des nids-de-poule ou autres irrégularités de terrain. Si vous ne pouvez l'éviter, faites-le à une vitesse aussi réduite que celle d'un piéton, voire inférieure, et abordez la bordure de trottoir perpendiculairement. En outre, lorsque vous garez le véhicule, veillez à ce que les pneus ne soient pas écrasés contre la bordure de trottoir.

• En roulant, si vous ressentez des vibrations inhabituelles ou s'il est difficile de maintenir le véhicule en ligne droite, cela peut provenir de l'endommagement de l'un des pneus ou de l'une des jantes. Roulez lentement jusqu'au concessionnaire agréé SUBARU le plus proche, et faites contrôler le véhicule.

■ Pression et usure des pneus

Maintenir les pneus à la pression de gonflage correcte en prolonge la durée de service et est indispensable à la bonne tenue de route du véhicule. Contrôlez et, si nécessaire, réglez la pression de chaque pneu et de la roue de secours

(selon modèles) au moins une fois par mois et avant chaque long trajet.

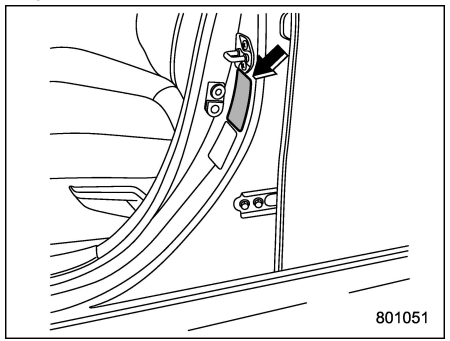

Étiquette de pression de gonflage des pneus

Contrôlez la pression des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Utilisez un manomètre pour ajuster la pression des pneus à la valeur indiquée sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Cette étiquette est apposée contre le montant de la portière du côté conducteur.

Même si le véhicule a peu roulé, les pneus sont chauds, et leur pression est plus élevée qu'à froid. La pression des pneus dépend également de la température extérieure. Le mieux est de contrôler la pression des pneus à l'extérieur, avant de conduire le véhicule.

Lorsqu'un pneu monte en température, l'air qu'il renferme se dilate, augmentant la pression du pneu. Faites attention à ne pas dégonfler un pneu chaud pour en réduire la pression.

REMARQUE

- **La pression de l'air dans un pneu augmente d'environ 30 kPa (0,3 kgf/cm², 4,3 psi) lorsque le pneu se réchauffe.**
- **On peut considérer que les pneus sont froids lorsque le véhicule n'a pas roulé depuis plus de trois heures, ou s'il a roulé sur moins de 1,6 km (1 mille).**

⚠ DANGER

Ne dégonflez pas des pneus chauds pour régler la pression. Il en résulterait une pression de gonflage trop basse.

Une pression des pneus incorrecte nuit à la bonne tenue de route du véhicule et au confort, et elle entraîne une usure anormale des pneus.

– SUITE –

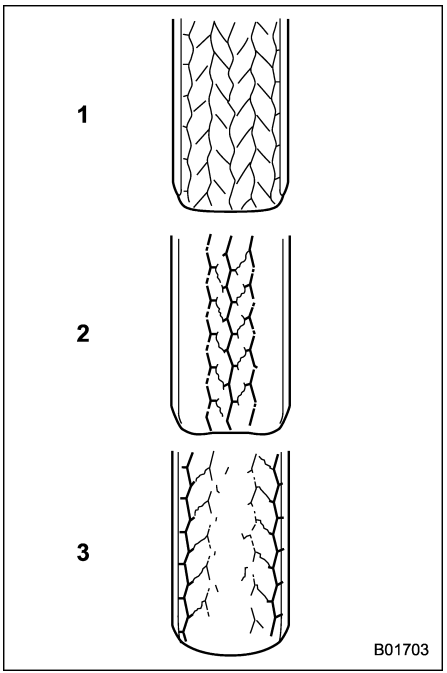

1) Pression correcte des pneus (usure égale de la bande de roulement)
   La tenue de route est bonne, et la direction est souple. La résistance au roulement est faible, ce qui réduit la consommation de carburant.
2) Pneu sous-gonflé (bande usée sur les bords)
   La résistance au roulement est forte et la consommation de carburant est donc plus élevée.
3) Pneus surgonflés (bande de roulement usée au centre)
   Le confort de conduite est médiocre. L'effet des irrégularités de la chaussée est également amplifié par les pneus, ce qui peut endommager le véhicule.

Si l'étiquette de pression de gonflage des pneus indique les pressions de gonflage à appliquer lorsque le véhicule est à pleine charge, ajustez la pression des pneus à la valeur correspondant aux conditions d'utilisation du véhicule.

⚠ DANGER

Rouler à grande vitesse avec des pneus trop peu gonflés peut entraîner une déformation importante et un échauffement rapide des pneus. Une brusque augmentation de la température d'un pneu peut entraîner le décollement de la bande de roulement et la destruction du pneu. Ceci entraînerait une perte de contrôle du véhicule, et des risques d'accident.

■ Équilibrage des roues

Chacune des roues était correctement équilibrée lorsque votre véhicule était neuf mais les pneus s'usent avec le temps, entraînant un défaut d'équilibrage des roues. Un défaut d'équilibrage des roues se traduit par des vibrations du volant de direction à certaines vitesses de déplacement, et nuit à la stabilité du véhicule en ligne

droite. Cela peut aussi provoquer des problèmes au niveau de la direction et de la suspension du véhicule, et une usure anormale des pneus. Si vous pensez que les roues de votre véhicule ne sont pas correctement équilibrées, faites-les contrôler et régler par un concessionnaire SUBARU. Faites également rééquilibrer vos roues après permutation et après réparation d'une crevaison.

⚠ ATTENTION

Un défaut de géométrie du train de roulement entraîne une usure irrégulière des pneus et une moins bonne tenue de route du véhicule. Si vous constatez une usure anormale des pneus de votre véhicule, contactez un concessionnaire SUBARU.

REMARQUE

La suspension est conçue de manière à maintenir une certaine géométrie du train de roulement (c'est-à-dire une position déterminée de chacune des roues par rapport aux autres roues et à la route) pour une bonne stabilité en ligne droite et des performances en virage optimales.

■ Indicateurs d'usure

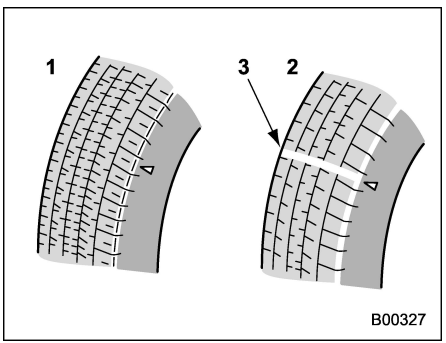

1) Bande de roulement neuve
2) Bande de roulement usée
3) Indicateur d'usure de bande de roulement

Chaque pneu incorpore un indicateur d'usure qui devient apparent lorsque la profondeur des dessins de la bande de roulement est réduite à 1,6 mm (0,063 po). Un pneu dont l'indicateur d'usure est visible tout autour de la bande de roulement doit être remplacé.

⚠ DANGER

Lorsque l'indicateur d'usure de la bande de roulement d'un pneu devient visible, le pneu est usé au-delà de la limite acceptable, et doit être immédiatement remplacé. Rouler à grande vitesse par temps de pluie avec un pneu dans cet état peut provoquer un effet d'aquaplanage. Il peut en résulter un accident par perte de contrôle du véhicule.

REMARQUE

Pour des raisons de sécurité, inspectez régulièrement la bande de roulement des pneus de votre véhicule, et remplacez les pneus avant que les indica-

– SUITE –

teurs d'usure ne soient apparents.

■ Sens de rotation des pneus

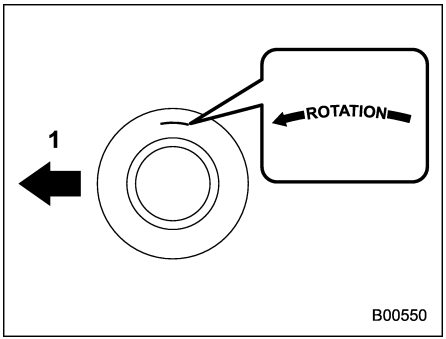

Exemple de sens de rotation inscrit sur le flanc

1) Avant

Si les pneus ont un sens de rotation spécifique, respectez le sens de la flèche visible sur le flanc.

La flèche doit pointer vers l'avant lorsque les roues sont montées.

■ Permutation des pneus

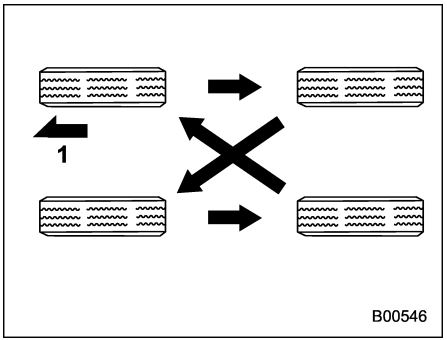

Véhicules équipés de 4 pneus non unidirectionnels

1) Avant

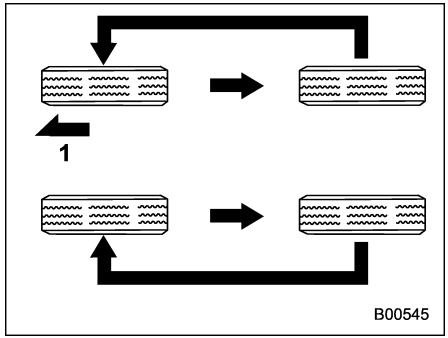

Véhicules équipés de pneus unidirectionnels

1) Avant

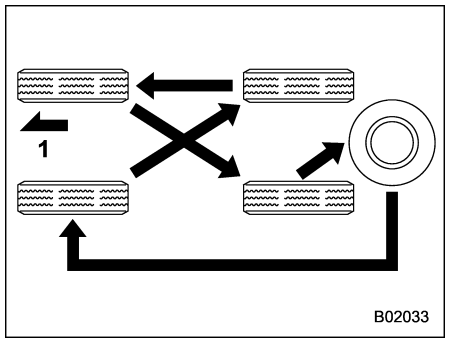

Modèles avec une roue de secours dont la jante est de même type que les pneus installés

1) Avant

REMARQUE

Avant d'effectuer une permutation des pneus, vérifiez le flanc de ces derniers et confirmez ce qui suit.

- **Les 5 pneus sont tous de même marque et motif de bande de roulement.**
- **Les sens de rotation et les tailles correspondent.**

L'usure des pneus est variable d'une roue à l'autre. À chaque permutation de pneu, déplacez les pneus dans les positions illustrées. Pour le programme de permutation des pneus, veuillez vous reporter au "Livret de Garantie et d'Entretien".

Au moment de la permutation, remplacez tout pneu endommagé ou présentant une usure inégale. Après permutation, réglez la pression des pneus et vérifiez que les écrous de roue sont correctement serrés.

Après avoir roulé 1 000 km (600 milles) environ, contrôlez à nouveau le serrage des écrous de roue, et resserrez si nécessaire.

Pour le maniement des jantes en alliage, reportez-vous à "Jantes en alliage" ☞P547.

■ Remplacement des pneus

Les jantes et les pneus sont une partie importante et intégrante de votre véhicule et ne doivent pas être remplacés arbitrairement. Les pneus montés en équipement standard sont les mieux adaptés aux caractéristiques de votre véhicule. Ils ont été choisis pour concilier de manière optimale les exigences de performance, de confort et de longévité. Il est essentiel que chacun des pneus utilisés soit de la taille et de la structure indiquées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, et qu'il porte un symbole de vitesse et un indice de charge identiques à ceux indiqués sur cette même étiquette.

L'utilisation de pneus d'une taille autre que la taille prescrite nuit à la maniabilité, au confort de conduite, aux performances de freinage et à la précision de l'indicateur de vitesse et du compteur totalisateur. Elle entraîne en outre un débattement incorrect entre les pneus et la carrosserie et modifie la garde au sol.

Les quatre pneus doivent être identiques en termes de fabricant, de marque (motif de bande de roulement), de structure et de taille. Il est conseillé de remplacer les pneus par des pneus neufs identiques à ceux montés sur le véhicule en équipement standard.

Pour utiliser ce véhicule en toute sécurité, SUBARU recommande de remplacer les quatre pneus simultanément.

– SUITE –

⚠ DANGER

- **Lors du remplacement ou de l'installation de pneu(s), les quatre pneus doivent être les mêmes pour les éléments suivants.**
  (a) Taille
  (b) Symbole de vitesse
  (c) Indice de charge
  (d) Circonférence
  (e) Structure
  (f) Fabricant
  (g) Marque (motif de bande de roulement)
  (h) Degré d'usure
  Pour les éléments (a) à (c), vous devez respecter les spécifications imprimées sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Cette étiquette est apposée contre le montant de la portière du côté conducteur.
  Si les quatre pneus ne sont pas les mêmes pour les éléments (a) à (h), cela peut conduire à de graves dommages mécaniques au train de roulement du véhicule et influer sur ce qui suit.
  – Confort de conduite
  – Tenue de route
  – Freinage
  – Exactitude de l'indicateur de vitesse/du compteur totalisateur
  – Dégagement entre les roues et la carrosserie
  Ceci peut être aussi très dangereux et faire perdre le contrôle du véhicule, avec le risque d'accident qui s'ensuit.
- **Utilisez des pneus radiaux uniquement. N'utilisez pas des pneus radiaux en même temps que des pneus à structure ceinturée croisée et/ou des pneus à structure diagonale. Cela pourrait réduire dangereusement la maniabilité du véhicule et être à l'origine d'un accident.**

■ Remplacement des jantes

Si vous devez remplacer les jantes, parce qu'elles sont endommagées par exemple, vérifiez que les jantes de rechange ont les mêmes caractéristiques que celles montées en équipement standard. Des jantes de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire SUBARU.

⚠ DANGER

N'utilisez pas des jantes autres que celles prescrites pour votre véhicule. Des jantes non conformes aux spécifications risquent d'empêcher le bon fonctionnement des étriers de frein, et les pneus risquent de frotter contre les logements de roue dans les virages. Ceci entraînerait une perte de contrôle du véhicule, et des risques d'accident.

REMARQUE

Après permutation des roues, ainsi que chaque fois qu'une roue a été déposée et remise en place ou pour toute autre raison, vérifiez toujours le serrage des écrous de roue après avoir parcouru 1 000 km (600 milles) environ. Tout écrou mal serré doit être resserré au couple spécifié.

11-18. Jantes en alliage

Les jantes en alliage peuvent se rayer et s'endommager facilement. Prenez-en soin pour qu'elles conservent leur aspect, leurs performances et leur résistance.

- Après permutation des roues, ainsi que chaque fois qu'une roue a été retirée et remise en place en cas de crevaison, etc., vérifiez toujours le serrage des écrous de roue après avoir parcouru 1 000 km (600 milles) environ. Tout écrou mal serré doit être resserré au couple spécifié.
- N'huilez jamais les parties filetées, les écrous de roue ou les portées coniques des jantes.
- Ne laissez jamais les roues frotter contre des bosses ou bordures de trottoir.
- Lorsque vous remplacez les écrous de roue, les masselottes d'équilibrage ou l'enjoliveur central, utilisez des pièces SUBARU d'origine spéciales pour jantes en alliage.
- Lorsque vous empilez et rangez les pneus retirés, placez un matériaux absorbant les chocs entre les pneus pour éviter d'égratigner les roues.

11-19. Liquide de lave-glace de pare-brise

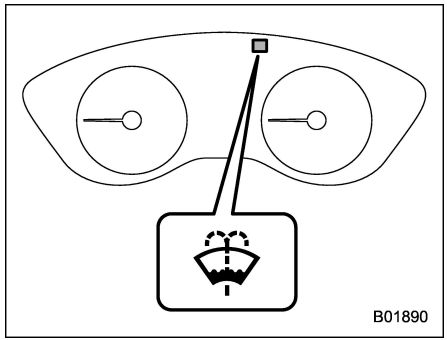

Instruments de bord de type A

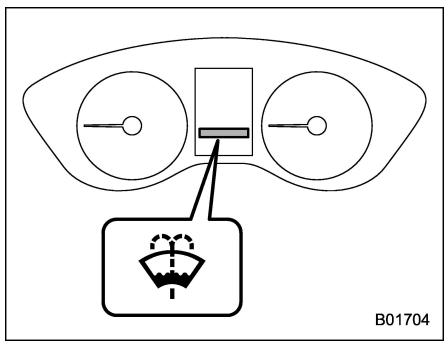

Instruments de bord de type B

Lorsqu'il ne reste qu'une une petite quantité de liquide de lave-glace, le témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise s'allume. Lorsque cela se produit, remplissez le liquide de lave-glace.

■ Ajout du liquide de lave-glace de pare-brise

⚠ ATTENTION

N'employez jamais du liquide de refroidissement pour moteur comme liquide de lave-glace: cela pourrait endommager la peinture du véhicule.

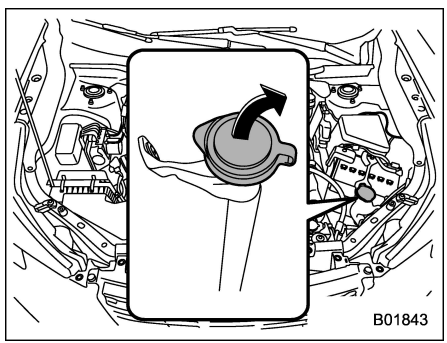

Retirez le bouchon de remplissage du réservoir de lave-glace et ajoutez du

– SUITE –

liquide de lave-glace de pare-brise.

■ Liquide de lave-glace de pare-brise

Utilisation du liquide de lave-glace de pare-brise. Utilisez de l'eau propre lorsque le liquide pour lave-glace n'est pas disponible.

Dans les régions froides, utilisez en hiver un liquide de lave-glace de type antigel.

Si vous remplissez le réservoir avec un liquide de lave-glace d'une concentration différente de celui que vous utilisiez précédemment, purgez l'ancien liquide subsistant dans la canalisation entre le réservoir et les gicleurs en faisant fonctionner le lave-glace un certain temps. Dans le cas contraire, si le liquide se trouvant dans la canalisation n'est pas assez concentré pour la température extérieure, il risque de geler et de boucher les gicleurs.

⚠ ATTENTION

- **Ajustez la concentration du liquide de lave-glace en fonction de la température extérieure. Si le liquide n'est pas assez concentré, il risque d'obstruer la vision en gelant contre le pare-brise, et de geler dans le réservoir.**
- **Les réglementations locales ou des États sur les composants organiques volatiles peuvent restreindre l'utilisation du méthanol, un additif antigel courant de lave-glace de pare-brise. Des liquides de lave-glace contenant un antigel non méthylique doivent être utilisés uniquement s'ils procurent une protection par temps froid sans endommager la peinture, les balais d'essuie-glace et le système de lave-glace.**

11-20. Remplacement des balais d'essuie-glace

La graisse, la cire, les insectes et toute autre substance adhérant au pare-brise et aux balais d'essuie-glace rendent le fonctionnement des essuie-glace irrégulier et forment des marques sur la vitre. Si vous ne parvenez pas à éliminer ces impuretés simplement en actionnant le lave-glace, ou si le mouvement des essuie-glace est irrégulier, nettoyez les balais d'essuie-glace et la face externe du pare-brise (ou de la lunette arrière) en frottant avec une éponge ou un chiffon doux imbibé de détergent neutre ou faiblement abrasif. Après nettoyage, rincez la vitre et les balais d'essuie-glace à l'eau propre. La vitre est propre s'il ne s'y forme pas d'auréoles pendant le rinçage à l'eau.

⚠ ATTENTION

- **Ne nettoyez pas les balais d'essuie-glace avec de l'essence ou du solvant (diluant à peinture, benzine, etc.). Ces produits les endommageraient.**
- **Lors du retrait des balais d'essuie-glace des bras d'essuie-glace, ne remettez pas les bras d'essuie-glace en position d'ori-**

gine. Autrement, la surface du pare-brise serait rayée.

- **Lors de la remise des bras d'essuie-glace en position d'origine, remettez soigneusement les bras d'essuie-glace sur le pare-brise à la main. Vous ne devez pas remettre les bras d'essuie-glace au pare-brise par seul saut de retour. Autrement, les bras d'essuie-glace seraient déformés et/ou la surface de pare-brise serait rayée.**
- **Lorsque vous souhaitez lever le bras d'essuie-glace du côté passager, commencez par lever celui du côté conducteur. Sinon, les ensembles d'essuie-glace du côté passager et du côté conducteur entreraient en contact, et ceci pourrait provoquer des rayures.**
- **Remettez le bras d'essuie-glace du côté passager dans sa position d'origine avant de faire de même avec celui du côté conducteur. Sinon, les ensembles d'essuie-glace du côté passager et du côté conducteur entreraient en contact, et ceci pourrait provoquer des rayures.**

Si vous ne parvenez pas à éliminer les marques par lavage selon la méthode ci-dessus, remplacez les balais d'essuie-glace, en procédant comme indiqué ci-après.

■ Ensemble balais d'essuie-glace de pare-brise

1. Écartez le bras d'essuie-glace du pare-brise.

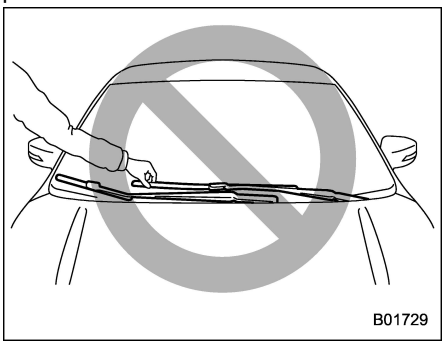

⚠ ATTENTION

Tenez le bras d'essuie-glace lors du remplacement du balai d'essuie-glace. Tenir le balai d'essuie-glace peut entraîner la déformation de celui-ci.

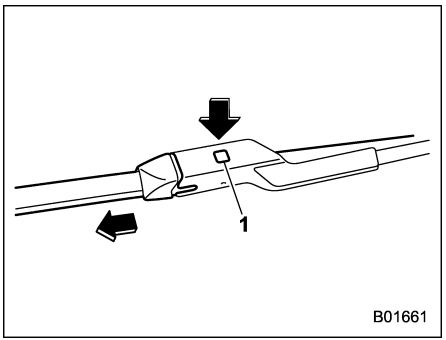

1) Bouton de verrouillage

2. Tenez le raccord de balai d'essuie-glace à la main, appuyez sur le bouton de verrouillage pour libérer le verrou, puis sortez l'ensemble balais d'essuie-glace.

REMARQUE

N'utilisez pas un objet dur pour appuyer sur le bouton de verrouillage. Cela pourrait rayer ce dernier.

– SUITE –

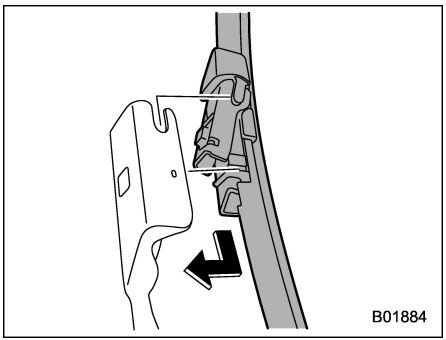

3. Lors de l'installation de l'ensemble balais d'essuie-glace, alignez-le avec le raccord de bras d'essuie-glace et faites-le glisser dans le sens inverse de la dépose pour l'installer. Après l'installation de l'ensemble balais d'essuie-glace, vérifiez que la partie de raccord est complètement verrouillée.

4. Tenez le bras d'essuie-glace à la main et abaissez-le doucement en position.

■ Caoutchouc du balai d'essuie-glace de pare-brise

Remplacez le caoutchouc de balais d'essuie-vitre en suivant la procédure ci-dessous.

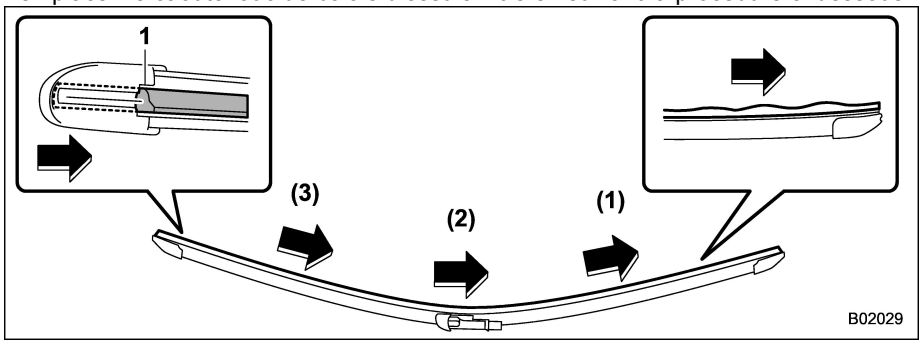

1) Fente

1. Tirez le caoutchouc de balais d'essuie-glace du côté droit dans l'ordre (1), (2) et (3) jusqu'à ce que la fente sur le balai d'essuie-glace soit en position visible.

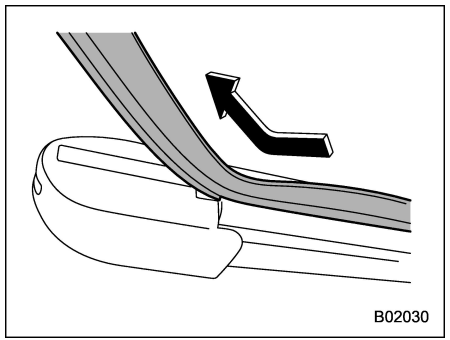

2. Tirez sur l'extrémité du caoutchouc de balais d'essuie-vitre par la fente pour le retirer.

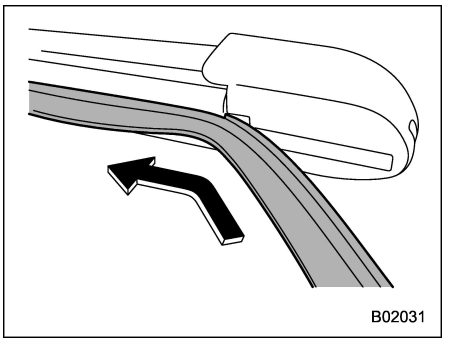

3. Insérez un nouveau caoutchouc de balais d'essuie-glace dans la fente. N'insérez pas le caoutchouc de balais d'essuie-glace dans la mauvaise fente.

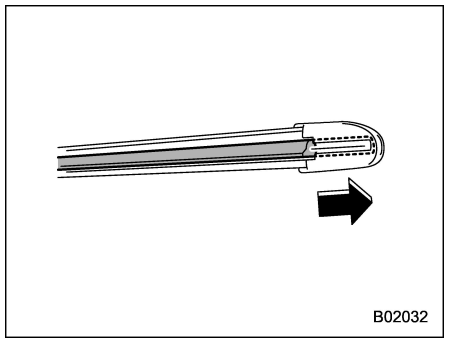

4. Enfoncez le caoutchouc de balais d'essuie-glace dans la fente, puis retournez à l'extrémité de la position.
5. Vérifiez que le caoutchouc de balais d'essuie-glace est bien fixé. Si les caoutchoucs de balais d'essuie-glace ne sont pas installés correctement, ils peuvent rayer le pare-brise.
6. Installez le balai d'essuie-glace.

REMARQUE

Il peut être difficile d'effectuer le remplacement du caoutchouc de balais d'essuie-vitre. Nous vous recommandons de contacter votre concessionnaire SUBARU pour le remplacement du caoutchouc de balais d'essuie-vitre si cela s'avère être nécessaire.

– SUITE –

■ Ensemble balais d'essuie-glace de lunette arrière

1. Relevez le bras d'essuie-glace pour l'écarter de la lunette arrière.

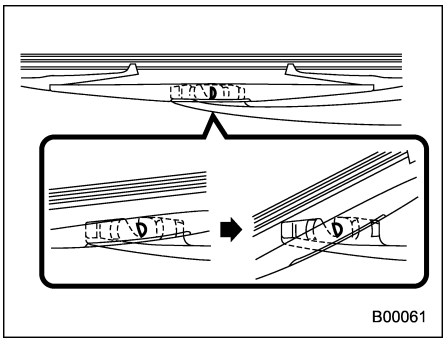

2. Inclinez l'ensemble balai d'essuie-glace en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

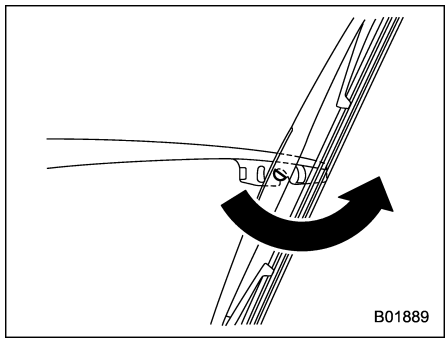

3. Tirez l'ensemble balai d'essuie-glace vers vous pour le séparer du bras d'essuie-glace.
4. Installez l'ensemble balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace. Vérifiez qu'il s'est correctement verrouillé en position.
5. Tenez le bras d'essuie-glace à la main et abaissez-le doucement en position.

■ Caoutchouc de balai d'essuie-glace de lunette arrière

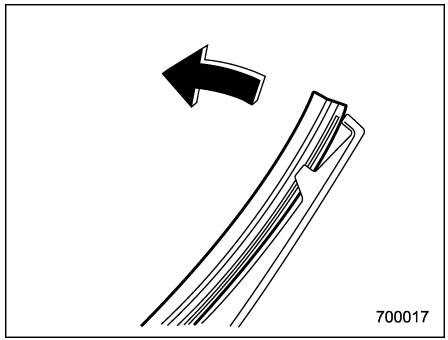

1. Tirez sur le bout de la partie en caoutchouc du balai pour la décoller du support en plastique.

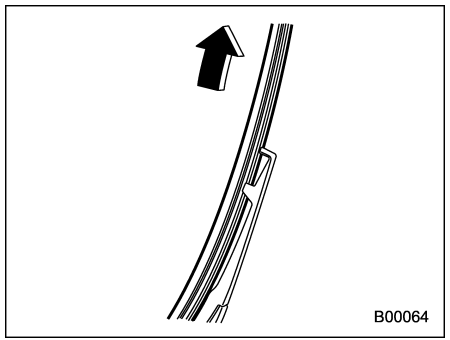

2. Tirez la partie en caoutchouc hors du support en plastique jusqu'à séparation complète.

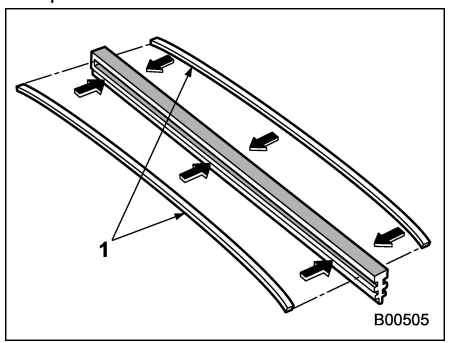

1) Joncs métalliques

3. Si le nouveau caoutchouc de balai est livré sans les deux joncs métalliques, récupérez les joncs métalliques de l'ancien caoutchouc de balai pour les installer sur le nouveau.

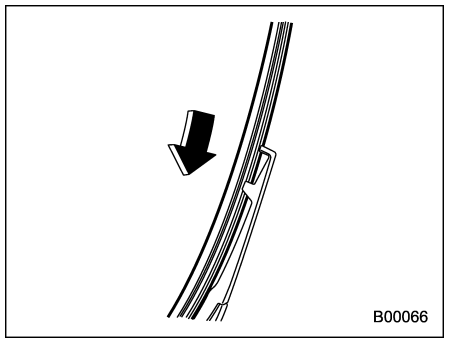

4. Placez les griffes du support en plastique en face des rainures du caoutchouc du balai, puis glissez le caoutchouc en place jusqu'au bout.

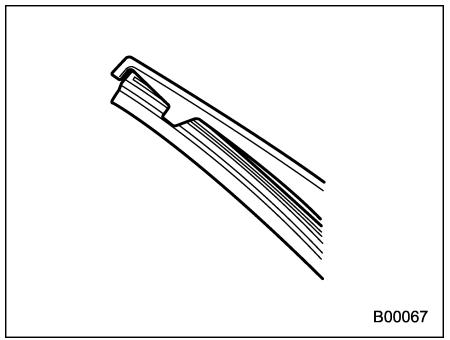

Immobilisez soigneusement les extrémités du caoutchouc dans les butées sur les extrémités du support en plastique. Si le caoutchouc n'est pas maintenu correctement, le métal du balai risque de rayer la lunette arrière.

5. Installez l'ensemble balai d'essuie-glace sur le bras d'essuie-glace. Vérifiez qu'il s'est correctement verrouillé en position.

6. Tenez le bras d'essuie-glace à la main et abaissez-le doucement en position.

11-21. Batterie

⚠ DANGER

- **Avant de travailler sur ou près d'une batterie, éteignez toute cigarette, allumette ou briquet. N'exposez jamais une batterie à une flamme vive ou à des étincelles. Les batteries dégagent des gaz fortement inflammables et explosifs.**
- **Pour des raisons de sécurité, en prévision d'une explosion, portez toujours des lunettes de protection ou protégez-vous les yeux lorsque vous effectuez une intervention près d'une batterie. Ne vous penchez jamais au-dessus d'une batterie.**
- **Évitez absolument tout contact entre le liquide de batterie et les yeux, la peau, les vêtements ou la peinture du véhicule, car le liquide de batterie est un acide très corrosif. En cas de contact avec la peau ou les yeux, lavez-vous immédiatement à grande eau. Si le liquide de batterie a pénétré vos yeux, consultez un médecin de toute urgence. En cas d'ingestion accidentelle du liquide de batterie, buvez immédiatement une grande quantité de lait ou d'eau, et consultez un médecin.**
- **Pour limiter le risque de production d'étincelles, enlevez vos bagues, votre montre à bracelet métallique et tout autre bijou métallique. Ne laissez jamais un outil métallique toucher SIMULTANÉMENT la borne positive de la batterie et tout autre objet en contact avec cette borne tant que vous êtes vous-même en contact avec une autre partie métallique quelconque du véhicule, car cette situation produirait un court-circuit.**
- **Ne laissez personne, et surtout pas les enfants, s'approcher de la batterie.**
- **Mettez la batterie en charge dans un endroit bien aéré.**
- **Les plots et cosses de batteries et les accessoires associés contiennent du plomb et des composés de plomb, substances reconnues par l'État de Californie comme cancérigènes et susceptibles de causer des défauts de reproduction. Les batteries renferment aussi d'autres substances chimiques reconnues comme cancérigènes par l'État de Californie. *Lavez-vous les mains après y avoir touché*.**

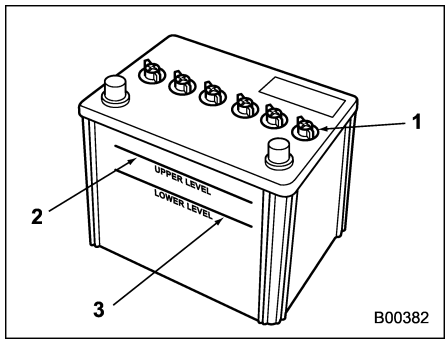

1) Bouchon
2) Niveau supérieur
3) Niveau inférieur

Il n'est en principe pas nécessaire de contrôler périodiquement le niveau du liquide dans la batterie ou de rajouter de l'eau distillée.

Cependant, si le niveau de liquide de batterie est inférieur au niveau bas, retirez le capuchon. Remplissez jusqu'au niveau supérieur avec de l'eau distillée.

⚠ ATTENTION

Ne rechargez jamais la batterie avec un courant de charge de plus de 10 A car cela nuit à la longévité de la batterie.

Il n'est en principe pas nécessaire de contrôler périodiquement le niveau du liquide dans la batterie ou de rajouter de l'eau distillée.

Pour "le système de sûreté et de sécurité STARLINK sans système de navigation":

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée ou remplacée, il faut jumeler le système audio avec un smartphone via Bluetooth pour certains réglages. Pour plus de détails sur la procédure de jumelage, reportez-vous au manuel d'instructions du système de navigation/audio fourni séparément.

11-22. Fusibles

⚠ ATTENTION

Ne remplacez jamais un fusible par un autre de plus forte intensité ou par un corps conducteur quelconque: cela pourrait causer de sérieux dégâts ou un incendie.

REMARQUE

Le calibre des fusibles et le circuit utilisé sont chacun décrits sur le couvercle de boîte à fusibles.

Les fusibles sont prévus pour fondre en cas de surcharge des circuits électriques, afin de protéger les fils et équipements électriques. Les fusibles sont répartis entre deux boîtes à fusibles.

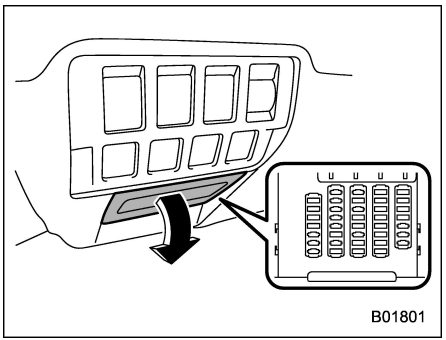

L'une se trouve sous le tableau de bord au dos du couvercle de la boîte à fusibles du côté du siège du conducteur. Pour retirer le couvercle, sortez-le en tirant.

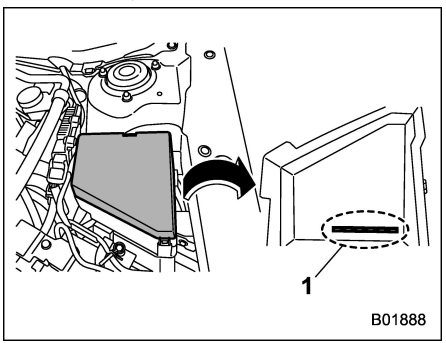

1) Fusibles de rechange

L'autre (boîte à fusibles principale) se

– SUITE –

trouve dans le compartiment moteur. De plus, les fusibles de rechange sont rangés dans le couvercle de la boîte à fusibles.

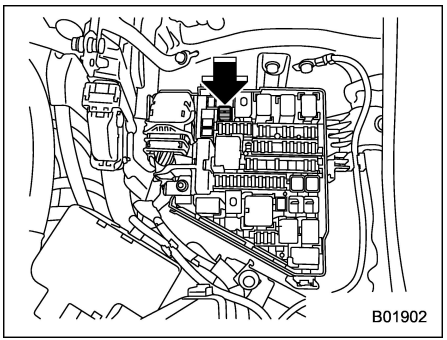

L'extracteur de fusible se trouve au revers de la boîte à fusibles principale dans le compartiment moteur.

Pincez la partie supérieure de l'extracteur de fusibles lors du retrait de la boîte à fusibles principale.

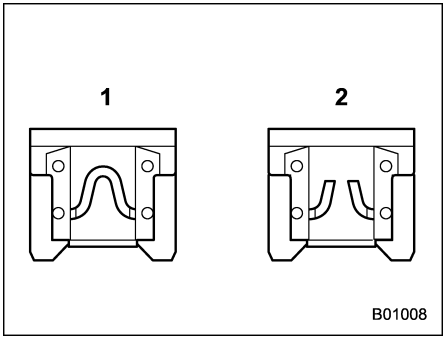

1) Bon état
2) Grillé

Lorsqu'une lumière, un accessoire ou une commande électrique ne fonctionne pas, commencez par examiner le fusible correspondant. Remplacez-le s'il est grillé.

1. Mettez le contacteur d'allumage en position "LOCK"/"OFF" et éteignez tous les équipements électriques.
2. Enlevez le couvercle.
3. Localisez le fusible qui pourrait être grillé. Regardez l'arrière de chaque couvercle de boîte à fusibles.

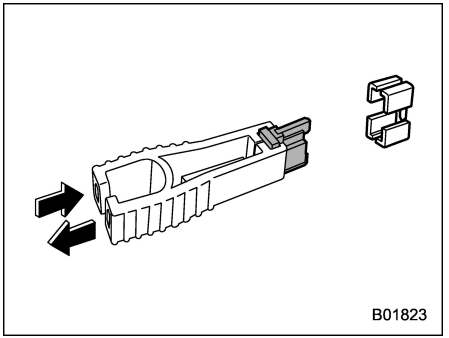

4. Enlevez le fusible au moyen de l'extracteur de fusible.
5. Examinez le fusible. S'il est grillé, remplacez-le par un fusible de rechange de même intensité.
6. Si le même fusible saute à nouveau, c'est le signe qu'il y a une anomalie dans le circuit. Faites réparer par un concessionnaire SUBARU.

11-23. Installation d'accessoires

Avant d'installer des phares antibrouillard ou tout autre accessoire électrique sur votre véhicule, il est indispensable que vous consultiez un concessionnaire SUBARU. De tels accessoires risquent de perturber le fonctionnement des systèmes électroniques du véhicule s'ils n'ont pas été installés correctement ou s'ils sont d'un type incompatible avec le véhicule.

11-24. Remplacement des ampoules

Ces ampoules peuvent être difficiles à remplacer. Nous vous recommandons de faire remplacer l'ampoule par votre concessionnaire SUBARU, si nécessaire.

⚠ DANGER

Les ampoules peuvent devenir extrêmement chaudes lorsqu'elles sont allumées. Avant de remplacer les ampoules, éteignez les éclairages et attendez que les ampoules refroidissent. Autrement, vous risqueriez de vous brûler.

⚠ ATTENTION

- **Lorsque vous remplacez une ampoule, utilisez toujours une ampoule neuve de même puissance que l'ancienne. L'utilisation d'une ampoule de puissance différente risquerait de provoquer un incendie. Pour la puissance spécifique de chaque ampoule, reportez-vous à "Ampoules électriques" ☞P577.**
- **Ne touchez pas la partie en verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il vous faut tenir la partie en verre, tenez-la avec un chiffon propre et sec pour éviter toute pénétration d'humidité et de graisse dans l'ampoule. Pour éliminer les empreintes digitales ou la graisse, frottez le verre de l'ampoule avec un chiffon doux imbibé d'alcool. En outre, si l'ampoule est rayée ou qu'elle tombe, elle peut éclater ou se fissurer.**

REMARQUE

Pour les modèles avec instruments de bord de type B, en cas de dysfonctionnement du système SRH, l'indicateur de désactivation SRH apparaît sur les instruments de bord lorsque le contacteur d'allumage est sur la position "ON". Cela indique que le système SRH a été désactivé. Contactez un concessionnaire SUBARU pour une inspection.

– SUITE –

■ Phares

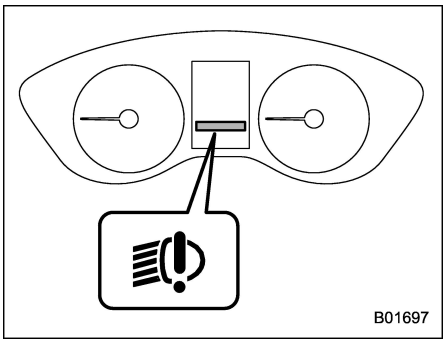

Le témoin avertisseur de phare LED s'allume en cas de dysfonctionnement des phares LED.

Faites contrôler votre véhicule par un concessionnaire SUBARU le plus tôt possible.

■ Clignotant de direction avant

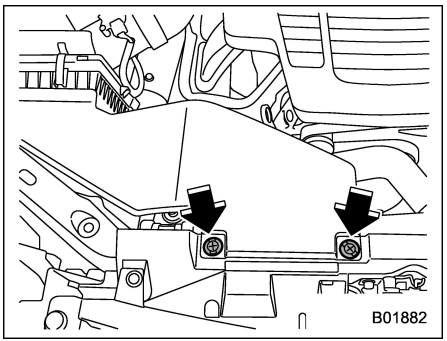

Côté droit

1. Retirez les agrafes sur la gaine d'entrée d'air à l'aide d'un tournevis, puis retirez la gaine.

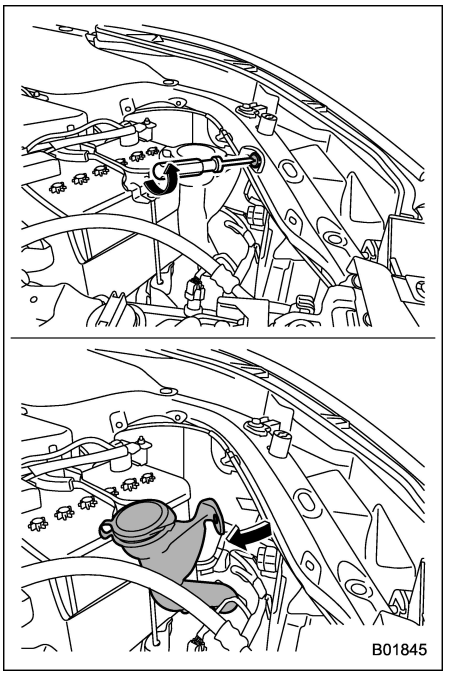

Côté gauche

2. Utilisez un tournevis pour retirer l'agrafe de fixation du réservoir de liquide de lave-glace. Afin d'accéder plus facilement à l'ampoule, tournez le goulot du tuyau de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace tel qu'illustré.

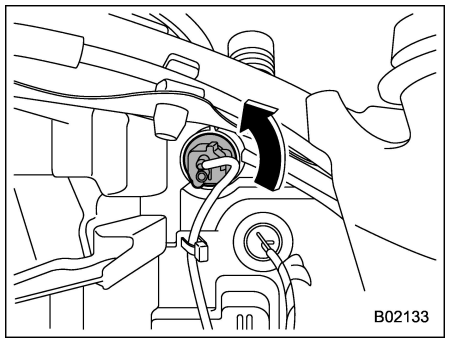

3. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule et sortez l'ampoule de l'ensemble phare en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
4. Remplacez l'ampoule. Pour ce faire, veillez à ne pas toucher la surface de l'ampoule.
5. Pour mettre l'ampoule en place sur l'ensemble phare, tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à enclenchement.
6. Rebranchez le connecteur électrique.
7. Placez la gaine d'entrée d'air avec les agrafes (côté droit).
8. Replacez le tuyau de remplissage du réservoir de liquide de lave-glace dans sa position d'origine et fixez-le à l'aide des agrafes (côté gauche).

■ Feux de gabarit avant (selon modèles)

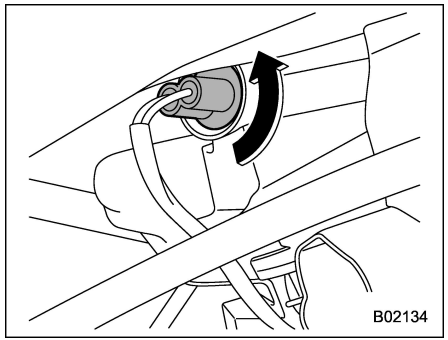

Côté gauche

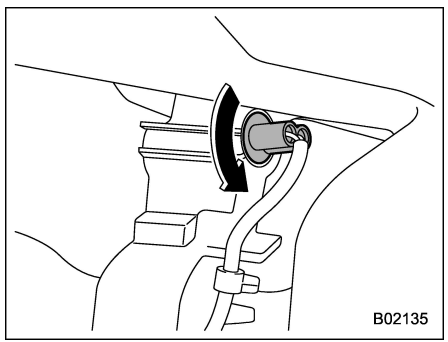

Côté droit

1. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
2. Retirez l'ampoule de la douille et remplacez-la par une neuve.

■ Phare antibrouillard avant (selon modèles)

Ces ampoules peuvent être difficiles à remplacer. Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire SUBARU si nécessaire.

■ Clignotants de direction arrière

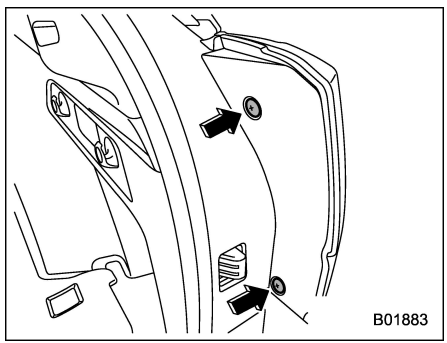

1. Utilisez un tournevis pour retirer les agrafes de fixation des couvercles.

– SUITE –

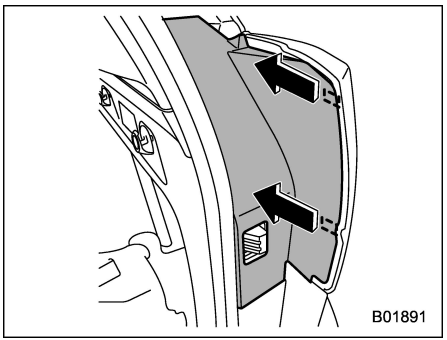

2. Appuyez sur le couvercle et déplacez-le vers l'avant pour déverrouiller les deux languettes.

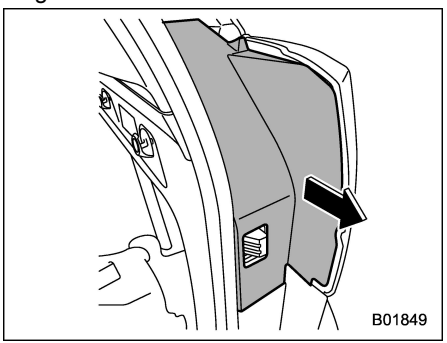

3. Lorsqu'elles sont déverrouillées, sortez les couvercles.

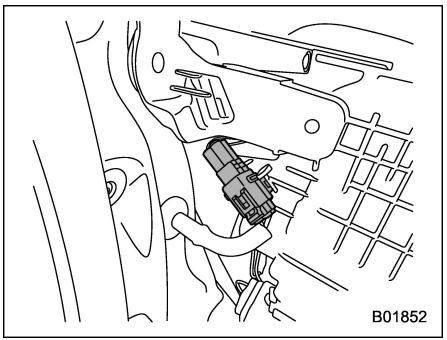

4. Débranchez le connecteur électrique.

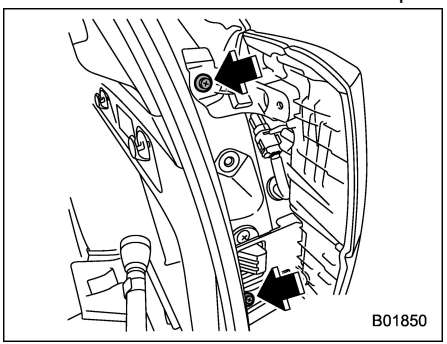

5. A l'aide d'un tournevis cruciforme, enlevez les vis de l'ensemble feux combinés arrière.

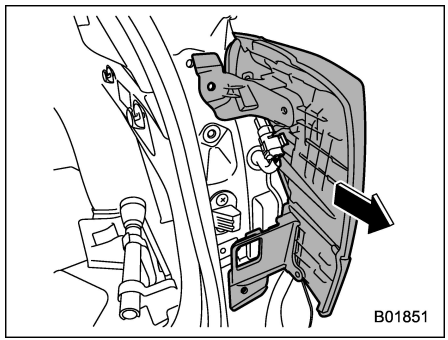

6. Faites coulisser l'ensemble feu combiné arrière vers l'arrière pour le retirer du véhicule.

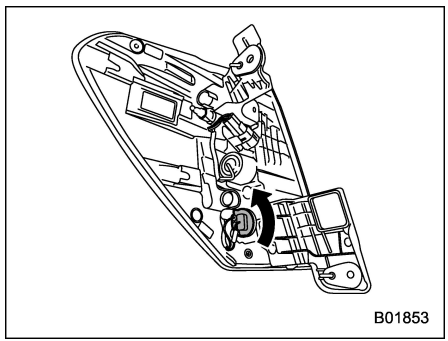

7. Séparez la douille d'ampoule de l'ensemble feu combiné arrière en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une

montre.

8. Sortez l'ampoule de sa douille et remplacez-la.

9. Introduisez la douille d'ampoule dans l'ensemble feu combiné arrière et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à enclenchement.

10. Rebranchez le connecteur électrique.

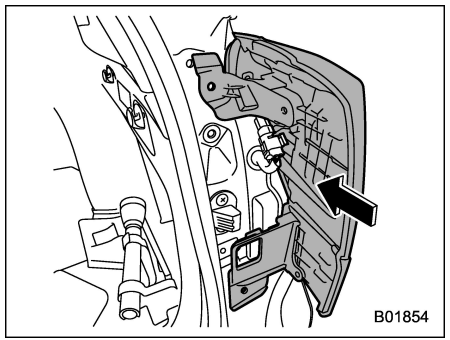

11. Replacez l'ensemble de feu combiné arrière en alignant les 2 goupilles avec les orifices et fixez-le sur le véhicule.

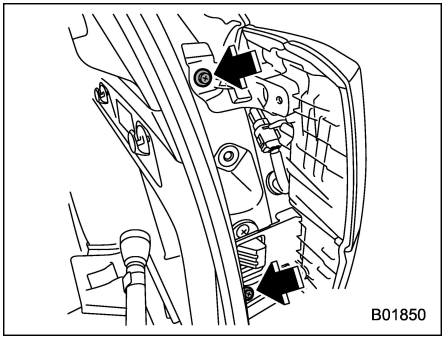

12. Serrez les vis.

13. Remettez les couvercles en place.

■ Feu de recul

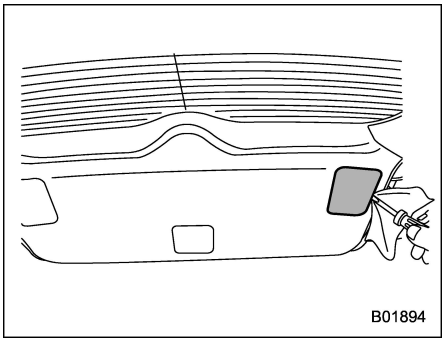

1. Placez un tournevis à tête plate contre le couvercle de l'éclairage comme indiqué dans l'illustration, et faites levier avec pour retirer le couvercle de l'éclairage de la garniture du hayon.

– SUITE –

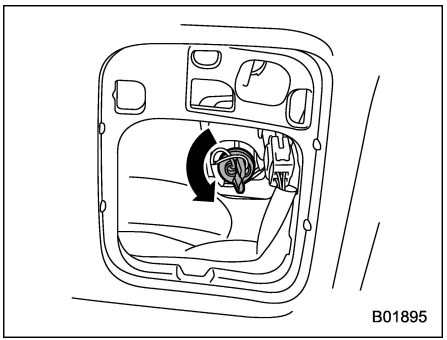

2. Tournez la douille d'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

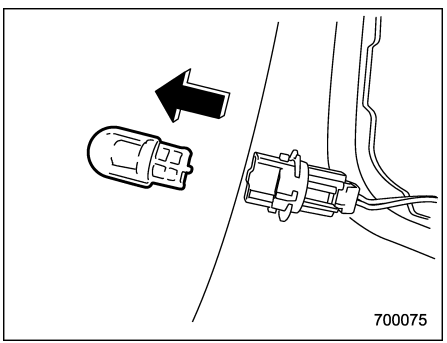

3. Sortez l'ampoule de sa douille et remplacez-la.

4. Installez la douille d'ampoule en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

5. Faites passer le câble comme indiqué sur l'illustration.

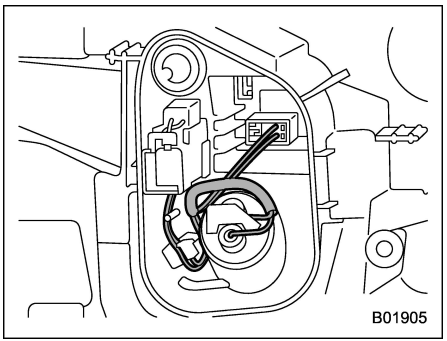

6. Installez le couvercle de l'éclairage sur le hayon.

■ Éclairage du miroir de courtoisie

⚠ ATTENTION

Le remplacement de l'ampoule pourrait entraîner des brûlures car l'ampoule risque d'être très chaude. Faites remplacer l'ampoule par votre concessionnaire SUBARU.

■ Lampe de marche-pied de portière

⚠ ATTENTION

Remplacer l'ampoule pourrait produire un court-circuit. Faites remplacer l'ampoule par votre concessionnaire SUBARU.

■ Éclairage de l'espace de chargement

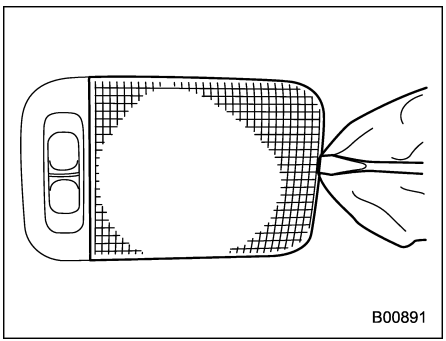

Éclairage de l'espace de chargement (modèles sans éclairage de hayon)

1. Enlevez le verre diffuseur en faisant levier avec un tournevis à lame plate glissé sous le bord du verre.
2. Sortez l'ampoule de la douille en tirant.

3. Installez une ampoule neuve.
4. Remettez le verre diffuseur en place.

■ Autres ampoules

Ces ampoules peuvent être difficiles à remplacer. Faites remplacer les ampoules par votre concessionnaire SUBARU si nécessaire.

■ Régler l'axe optique des phares

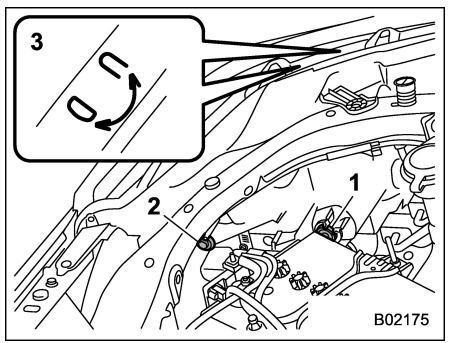

1) Boulon de réglage A
2) Boulon de réglage B
3) Marque de la direction de réglage

▼ Avant de vérifier l'axe optique des phares

1. Assurez-vous que le véhicule a un réservoir d'essence plein et que la zone autour du phare n'est pas déformée.
2. Garez le véhicule sur une surface plane.
3. Asseyez-vous dans le siège du conducteur.
4. Faites rebondir plusieurs fois le véhicule.

▼ Réglage de l'axe optique des phares

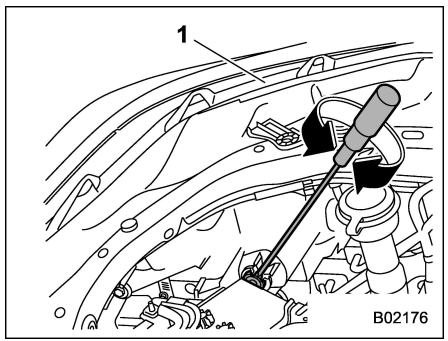

1) Marque de la direction de réglage

1. Pour régler le boulon A, tournez-le dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse.

Retenez le sens de la rotation et le nombre de rotations.

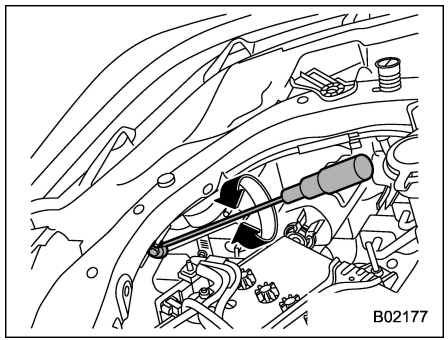

2. Tournez le boulon B le même nombre de fois et dans la même direction qu'à l'étape 1.

REMARQUE

- **Si l'axe optique du phare ne peut pas être réglé, contactez votre concessionnaire SUBARU.**
- **Pour inspecter la position de réglage de l'axe optique du phare, contactez un concessionnaire SUBARU.**

11-25. Remplacer la pile de la clé

La pile du porte-clés d'accès/du transmetteur peut se décharger dans les conditions suivantes.

- Le fonctionnement de la fonction d'accès sans clé est instable.
- La portée opérationnelle du système d'entrée sans clé par télécommande est instable.
- Le transmetteur ne fonctionne pas correctement lorsqu'utilisé à la distance standard.

Remplacez la pile par une neuve.

■ Précautions de sécurité

⚠ ATTENTION

- **Veillez à ne pas laisser pénétrer de poussière, d'huile ou d'eau sur ou à l'intérieur du porte-clés d'accès/du transmetteur lors du remplacement de la pile.**
- **Débarrassez-vous de toute électricité statique avant de remplacer la pile.**
- **Veillez à ne pas toucher ou endommager le circuit imprimé se trouvant à l'intérieur du porte-clés d'accès/du transmetteur lors du remplacement de la pile.**
- **Veillez à ne pas laisser la pile et les autres pièces du boîtier démonté à portée de jeunes enfants, car ils risqueraient de les avaler.**
- **Si la pile est remplacée de façon incorrecte, cela peut vous exposer à des risques d'explosion. Remplacez uniquement par une pile de type identique ou équivalent.**
- **N'exposez pas les piles à des températures excessives comme les rayons directs du soleil, le feu ou équivalent.**

REMARQUE

- **Insérez uniquement une pile de type identique ou équivalent recommandée par le fabricant.**
- **Jetez les piles usagées conformément aux lois locales.**
- **Montez la pile dans le bon sens pour éviter les fuites de liquide. Faites attention de ne pas plier les bornes. Cela peut causer un dysfonctionnement.**
- **Nous vous recommandons de faire remplacer la pile par un concessionnaire SUBARU.**
- **Utilisez une nouvelle pile.**
- **Après avoir remplacé la pile, vérifiez que le transmetteur fonctionne correctement.**

■ Remplacer la pile du porte-clés d'accès

⚠ ATTENTION

Lorsque vous retirez ou réinstallez le couvercle du porte-clés d'accès, assurez-vous que la partie en plastique ne se détache pas ou ne se retrouve pas décalée.

Pile: Pile bouton CR2032 ou équivalent

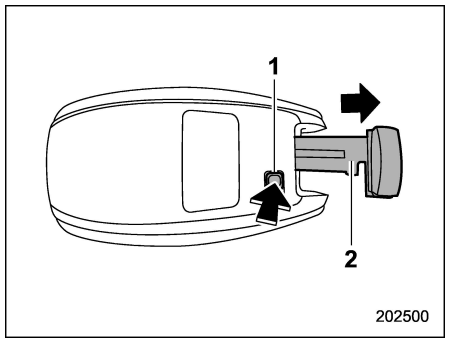

1) Bouton de libération
2) Clé d'urgence

1. Sortez la clé d'urgence.

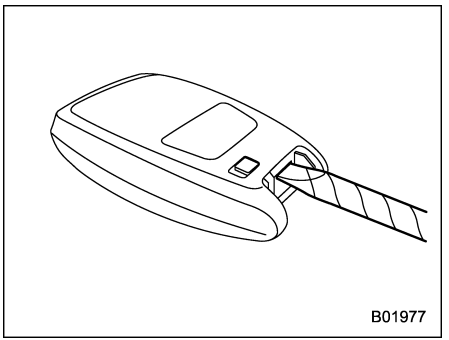

2. Enroulez un tournevis à tête plate avec de la bande adhésive en vinyle ou un chiffon, et insérez-le dans la fente pour retirer le couvercle.

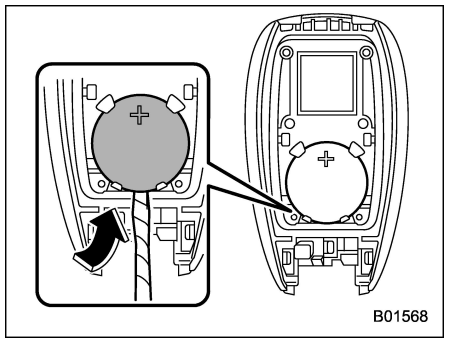

3. Sortez la batterie en utilisant un tournevis à tête plate enroulé de bande adhésive en vinyle ou d'un chiffon.

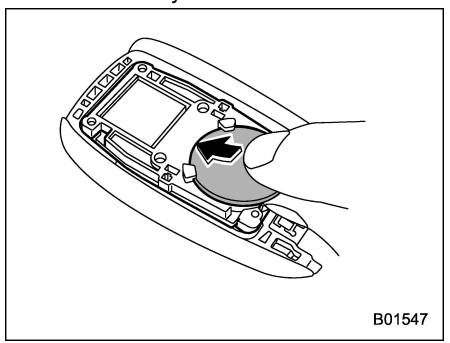

4. Insérez une nouvelle pile avec son côté positif (+) vers le haut, comme indiqué dans l'illustration.

– SUITE –

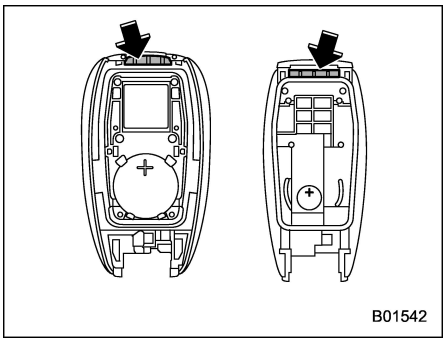

5. Attachez le couvercle au porte-clés d'accès en imbriquant les parties projetées et les renfoncements.

■ Remplacer la pile du transmetteur

Pile: Pile bouton CR1620 ou équivalent

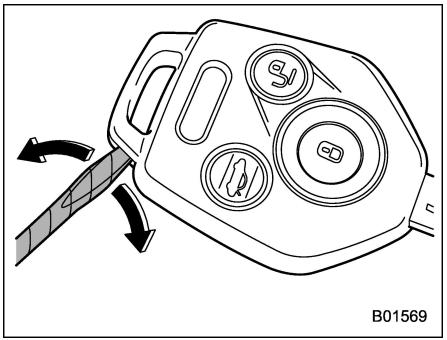

1. Enroulez un tournevis à tête plate de bande adhésive en vinyle ou d'un chiffon. Ouvrez la tête de la clé au moyen d'un tournevis à lame plate.

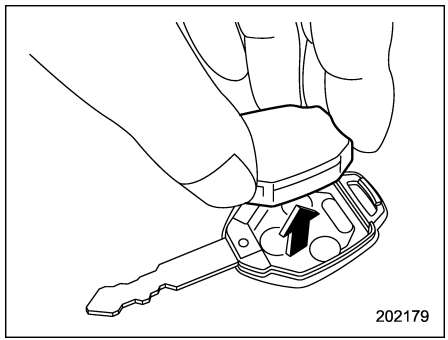

2. Retirez le boîtier de transmetteur de la tête de clé.

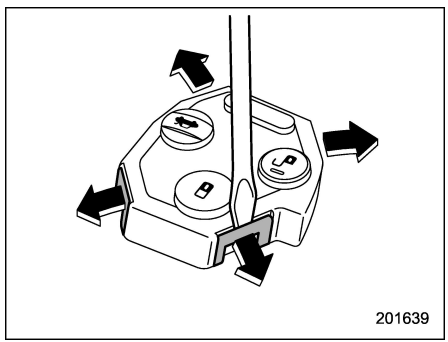

3. Ouvrez le boîtier de transmetteur en libérant les crochets.

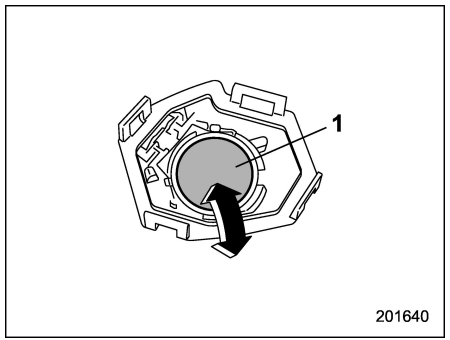

1) Côté négatif (−) vers le haut

4. Remplacez la pile usée par une neuve en veillant à placer le pôle négatif de la nouvelle pile (−) vers le haut.
5. Assemblez le boîtier du transmetteur en ajustant les crochets sur le boîtier.
6. Réinstallez le boîtier du transmetteur dans la tête de clé.
7. Refermez la demi-coque de la tête de clé.

12-1. Caractéristiques techniques 570
Dimensions 570
Moteur 570
Carburant 571
Huile moteur 571
Huile du différentiel avant et arrière 573
Liquides 574
Liquide de refroidissement du moteur 574
Circuit électrique 574
Pneus 575
Roues de secours de type provisoire 575
Pédale de frein 575
Disque de frein 576
Plaquette de frein 576
12-2. Ampoules électriques 577
Précautions de sécurité 577
Ampoules électriques 578
12-3. Identification du véhicule 581

12-1. Caractéristiques techniques

Ces caractéristiques sont sujettes à modifications sans préavis.

■ Dimensions

mm (po)

Élément		Forester	Subaru Forester Wilderness
Longueur hors-tout		4 640 (182,7)	
Largeur hors-tout		1 815 (71,5)	1 835 (72,2)
Hauteur hors-tout		1 730 (68,1)*2 1 715 (67,5)*3	1 750 (68,9)
Empattement		2 670 (105,1)	2 665 (104,9)
Bande de roulement	Avant	1 565 (61,6)	1 560 (61,4)
	Arrière	1 570 (61,8)	1 560 (61,4)
Garde au sol*1		220 (8,7)	235 (9,3)

*1: Mesuré avec le véhicule vide
*2: Modèles avec rails de toit
*3: Modèles sans rails de toit

■ Moteur

Modèle du moteur	FB25 (2,5 L, DOHC, sans turbo)
Type du moteur	Moteur à essence à injection directe à 4 temps, 4 cylindres opposés horizontaux, refroidi par liquide
Cylindrée cm³ (po³)	2 498 (152)
Alésage × Course mm (po)	94,0 × 90,0 (3,70 × 3,54)
Taux de compression	12,0 : 1
Ordre d'allumage	1 – 3 – 2 – 4

■ Carburant

Prescriptions concernant le carburant	Contenance du réservoir de carburant
Essence sans plomb avec un AKI de 87 (90 RON) ou plus	63 litres (16,6 gal US, 13,9 gal Imp)

Pour de plus amples informations, reportez-vous à “Carburant” ☞P342.

■ Huile moteur

Pour les procédures de vérification, de remplissage et de remplacement, ou tout autre détail, reportez-vous à “Huile moteur” ☞P527.

REMARQUE

La procédure de vidange de l’huile moteur et de remplacement du filtre à huile doit être effectuée par un professionnel. Il est recommandé de faire effectuer cet entretien par votre concessionnaire SUBARU.

▼ Huile moteur approuvée

Utilisez toujours de l’huile moteur approuvée par SUBARU. Pour de plus amples détails, veuillez contacter votre concessionnaire SUBARU.
Si l’huile moteur approuvée n’est pas disponible, utilisez l’huile moteur alternative décrite dans la page suivante.

– SUITE –

▼ Huile moteur alternative

Si l'huile moteur approuvée par SUBARU n'est pas disponible, vous pouvez utiliser l'huile alternative suivante.

REMARQUE

Chaque quantité n'est donnée ici qu'à titre indicatif. La quantité nécessaire au remplacement est susceptible de varier légèrement en fonction de la température et d'autres facteurs.

Qualité d'huile		Nº de viscosité SAE et température applicable	Contenance en huile moteur
 ZOM0886 Classe **SN**, **SN PLUS** ou **SP** selon API (American Petroleum Institute) comportant la mention "RESOURCE CONSERVING"	**ou** ZOM0293 ILSAC (International Lubricant Specification Advisory Committee) **GF-5** ou **GF-6A**, reconnaissable à la marque d'estampille ILSAC (emblème étoilé)	L'huile **synthétique 0W-20** est l'huile requise pour des performances et la protection optimales du moteur. Vous pouvez utiliser de l'huile conventionnelle si de l'huile synthétique n'est pas disponible. *: Si de l'huile synthétique 0W-20 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser de l'huile conventionnelle 5W-30 si un remplissage est nécessaire, mais il est recommandé de la remplacer par de l'huile synthétique 0W-20 au prochain changement d'huile. 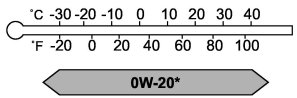 ZOM0294	– Ajouter de l'huile du niveau bas au niveau plein: 1,0 litre (1,1 US qt, 0,9 Imp qt) – Changer l'huile et le filtre à huile: 4,2 litres (4,4 US qt, 3,7 Imp qt)

■ Huile du différentiel avant et arrière

Huile	Huile du différentiel avant	Huile du différentiel arrière
Qualité d'huile	● SUBARU Extra MT*3 ● GL-5 dans la classification API (75W-90)	GL-5 dans la classification API
Nº de viscosité SAE et température applicable	—	● 75W-90* ● 90 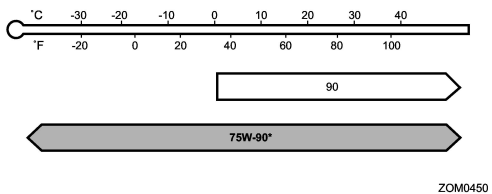 *: Recommandé
Contenance en huile*1	1,3 litre (1,4 US qt, 1,1 Imp qt)	0,8 litre (0,8 US qt, 0,7 Imp qt)
Observations*2	"Huile de différentiel avant et huile de différentiel arrière" ☞P535	

*1: La quantité d'huile n'est donnée ici qu'à titre indicatif. La quantité nécessaire au remplacement est susceptible de varier légèrement en fonction de la température et d'autres facteurs. Après avoir rempli la boîte de vitesses avec de l'huile, le niveau d'huile doit être vérifié.
*2: Pour plus de détails sur l'entretien et les réparations, reportez-vous au chapitre indiqué.
*3: Le véhicule est rempli à l'usine avec cette huile.

– SUITE –

■ Liquides

Liquide	Type de liquide*1	Contenance en liquide*2	Observations*3
Liquide de transmission à variation continue	Consultez votre concessionnaire SUBARU.	Sauf pour les modèles Subaru Forester Wilderness: 12,0 litres (12,7 US qt, 10,6 Imp qt) Pour les modèles Subaru Forester Wilderness: 11,7 litres (12,4 US qt, 10,3 Imp qt)	“Liquide de transmission à variation continue” ☞P534
Liquide de frein	Liquide de frein DOT 3 ou DOT 4, selon FMVSS Nº 116	—	“Liquide de frein” ☞P535

*1: Utilisez un des types de liquide indiqués.
*2: La quantité de liquide n’est donnée ici qu’à titre indicatif. La quantité nécessaire au remplacement est susceptible de varier légèrement en fonction de la température et d’autres facteurs.
*3: Pour plus de détails sur l’entretien et les réparations, reportez-vous au chapitre indiqué.

■ Liquide de refroidissement du moteur

Contenance du liquide de refroidissement	Type de liquide de refroidissement
8,5 litres (9,0 US qt, 7,5 Imp qt)	SUBARU SUPER COOLANT

La quantité de liquide de refroidissement n’est donnée ici qu’à titre indicatif. La quantité nécessaire au remplacement est susceptible de varier légèrement en fonction de la température et d’autres facteurs. Pour plus de détails sur l’entretien et les révisions, reportez-vous à “Système de refroidissement” ☞P530.

■ Circuit électrique

Type de batterie	Q-85
Alternateur	12 V-150 A
Bougies d’allumage	DILKAR7Q8 (NGK)

■ Pneus

Élément		Forester		Subaru Forester Wilderness
Taille des pneus		225/60R17 99H	225/55R18 98H	225/60R17 99T
Taille des jantes		17 × 7 J	18 × 7 J	17 × 7 J
Pression	Avant	230 kPa (2,3 kgf/cm², 33 psi)	240 kPa (2,4 kgf/cm², 35 psi)	230 kPa (2,3 kgf/cm², 33 psi)
	Arrière	220 kPa (2,2 kgf/cm², 32 psi)	230 kPa (2,3 kgf/cm², 33 psi)	220 kPa (2,2 kgf/cm², 32 psi)
Couple de serrage des écrous de roue		120 N·m (12 kgf·m, 89 lbf·pi)*1		

*1: Ce couple équivaut à exercer une force de 40 à 50 kgf (88 à 110 lbf) au bout de la clé à écrous de roue. Si vous avez serré les écrous de roue par vous-même, faites contrôler le couple de serrage à la station-service la plus proche dès que possible. Pour les procédures de serrage des écrous de roue, reportez-vous à “Remplacement d’un pneu crevé” ☞P491.

■ Roues de secours de type provisoire

	Modèles spécifications des États-Unis et du Canada	Autres modèles
Taille de la roue de secours de type provisoire	T145/80 D17	185/65 R17
Pression de gonflage de la roue de secours de type provisoire (pression de gonflage des pneus à froid recommandée)	420 kPa (4,2 kgf/cm², 60 psi)	290 kPa (2,9 kgf/cm², 42 psi)

■ Pédale de frein

mm (po)

Dégagement de pédale	65 (2,56)*
Jeu libre de pédale	0,5 - 2,7 (0,02 - 0,11)

*: Valeur minimale lorsque la pédale est actionnée avec une force de 490 N (50 kgf, 110 lbf)

– SUITE –

■ Disque de frein

Si vous avez besoin d'informations sur la valeur de limite d'utilisation des disques de frein et sur la méthode pour les mesurer, nous vous conseillons de consulter votre concessionnaire SUBARU.

■ Plaquette de frein

mm (po)

Limite d'usure des plaquettes de frein	1,5 (0,06)

12-2. Ampoules électriques

■ Précautions de sécurité

⚠ DANGER

Les ampoules peuvent devenir extrêmement chaudes lorsqu'elles sont allumées. Avant de remplacer les ampoules, éteignez les éclairages et attendez que les ampoules refroidissent. Autrement, vous risqueriez de vous brûler.

⚠ ATTENTION

Lorsque vous remplacez une ampoule, utilisez toujours une ampoule neuve de même puissance que l'ancienne. L'utilisation d'une ampoule de puissance différente risquerait de provoquer un incendie.

– SUITE –

■ Ampoules électriques

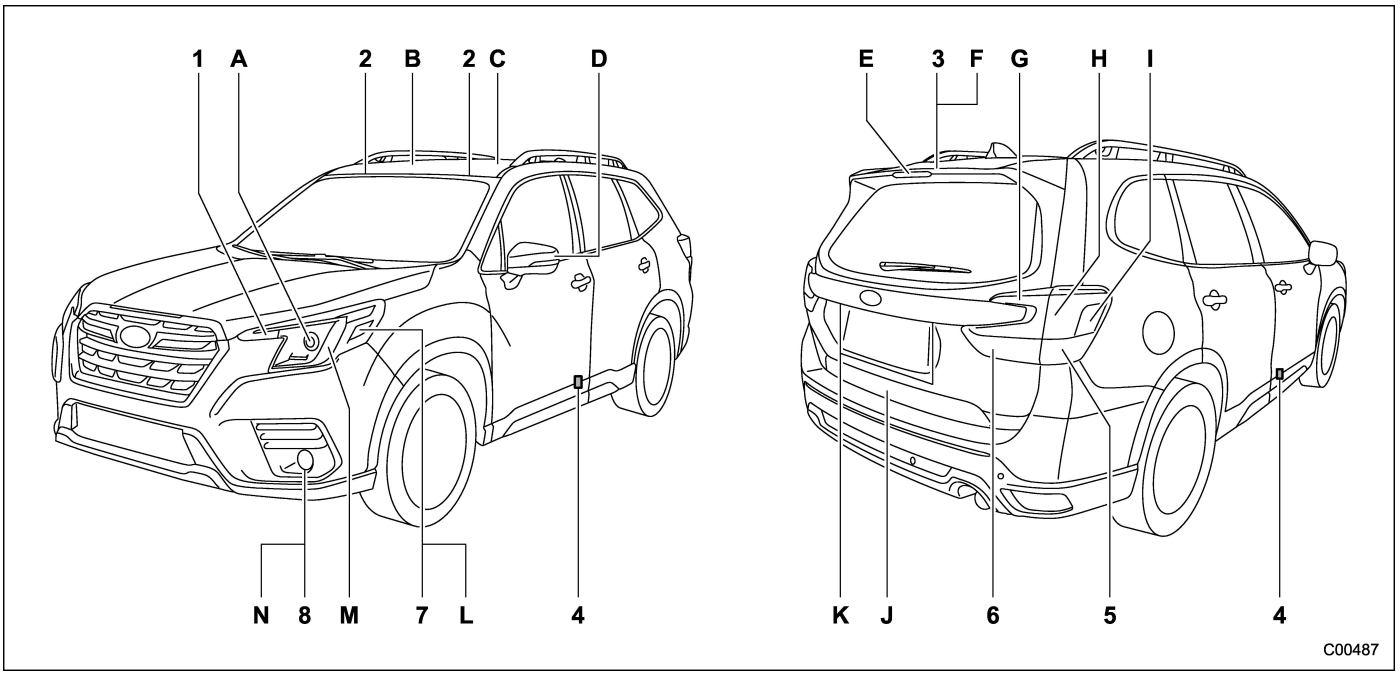

REMARQUE

Les éclairages indiqués par des lettres sont de type LED (diode électroluminescente). Pour leur remplacement, adressez-vous à votre concessionnaire SUBARU.

		Puissance	Nº d'ampoule
1)	Clignotant de direction avant	12 V-21 W	WY21W
2)	Éclairage du miroir de courtoisie	12 V-2 W	—
3)	Éclairage de l'espace de chargement (modèles sans éclairage de hayon)	12 V-13 W	—
4)	Lampe de marche-pied de portière	12 V-5 W	W5W
5)	Clignotant de direction arrière	12 V-21 W	WY21W
6)	Feu de recul	12 V-16 W	W16W
7)	Feu de gabarit avant (selon modèles)	12 V-5 W	W5W
8)	Phare antibrouillard avant (selon modèles)	12 V-19 W	H16
A)	Feu de croisement/route	—	—
	Éclairage de jour	—	—
B)	Lampe de lecture	—	—
C)	Plafonnier	—	—
D)	Clignotant de direction latéral (selon modèles)	—	—
E)	Feu stop surélevé	—	—
F)	Éclairage de l'espace de chargement (modèles avec un éclairage de hayon)	—	—
G)	Feux arrière	—	—
H)	Feu stop	—	—
	Feux arrière	—	—
I)	Feu de gabarit arrière	—	—
J)	Éclairage de hayon (selon modèles)	—	—
K)	Éclairage de plaque d'immatriculation	—	—
L)	Feu de gabarit avant (selon modèles)	—	—

– SUITE –

		Puissance	Nº d'ampoule
M)	Feu de position avant/Lampe pour accessoires (selon modèles)	—	—
N)	Phare antibrouillard avant (selon modèles)	—	—

12-3. Identification du véhicule

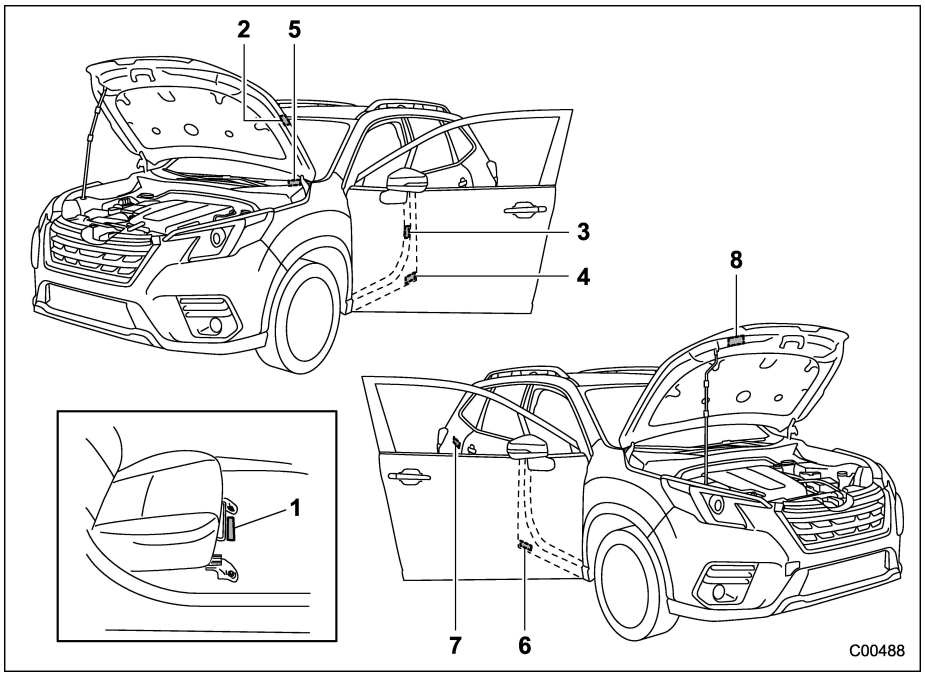

1) Numéro d'identification du véhicule (sous le tapis de sol du siège avant droit)
2) Étiquette des renseignements antipollution
3) Étiquette de pression de gonflage des pneus (plaque du véhicule)
4) Étiquette de certification
5) Numéro d'identification du véhicule
6) Étiquette du numéro de modèle
7) Étiquette de carburant
8) Étiquette de climatisation

Informations au consommateur et déclaration en cas de défaut de sécurité

13-1. Pour les États-Unis 584
13-2. Informations sur les pneus 584
- Marquage des pneus 584
- Pression de gonflage recommandée des pneus 587
- Glossaire des termes relatifs aux pneus 588
- Soins des pneus – entretien et pratiques de sécurité 593
- Pour déterminer la compatibilité entre capacités de charge et pneus du véhicule 593
- Conséquences sur la sécurité d'une surcharge du véhicule (comportement, arrêt, pneus, etc.) 594
- Étapes de détermination de la limite de charge correcte 594

13-3. Limite de charge du véhicule – comment la déterminer 595
- Calcul de la charge totale et de la capacité de charge selon la configuration en occupants 595

13-4. Notation standardisée de la qualité des pneus 598
- USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT 598
- TRACTION AA, A, B, C 599
- TEMPÉRATURE A, B, C 599

13-5. Déclaration en cas de défaut de sécurité (pour les États-Unis d'Amérique) 600
13-6. Comment contacter Transports Canada afin de signaler un problème de sécurité relatif au véhicule (Canada) 600

13-1. Pour les États-Unis

Les informations suivantes sont présentées en conformité avec le Code des Règlements Fédéraux “Titre 49, Alinéa 575”.

13-2. Informations sur les pneus

■ Marquage des pneus

Diverses indications (comme la taille des pneus, le Numéro d’Identification de Pneus ou TIN) sont inscrites sur le flanc des pneus par les fabricants de pneumatiques. Ces indications fournissent d’utiles informations sur les pneus que vous utilisez.

▼ Taille des pneus

Votre véhicule est équipé de pneus dont la taille est exprimée en notation P-Metric. Pour choisir des pneus qui conviennent à votre véhicule, il est important de comprendre le système d’indication de taille. Voici une rapide présentation du système d’indication de taille des pneus pour vous permettre d’interpréter les informations fournies.

▽ Notation P-Metric

En notation P-Metric, la largeur de section est donnée en millimètres. Pour convertir les millimètres en pouces, il faut diviser par 25,4. Le rapport de forme (ou rapport H/L; Hauteur divisée par Largeur de la section du pneu) est une information supplémentaire sur la taille et la forme du pneu.

Exemple:

P	205	/	55	R	16
(1)	(2)		(3)	(4)	(5)

(1) P = Signifie qu’il s’agit d’un pneu pour véhicules légers, comme les voitures de tourisme

(2) Largeur de section en millimètres

(3) Rapport H/L (hauteur de la section divisée par largeur de la section).

(4) R = Signifie qu’il s’agit d’un pneu à carcasse radiale

(5) Diamètre de la jante en pouces

▽ Descriptions sur les indices de charge et de vitesse

Les descriptions sur les indices de charge et de vitesse apparaissent à la suite des indications de taille.

Elles fournissent deux informations importantes concernant le pneu. La première indication (chiffre) est l'indice de charge du pneu. La deuxième indication (lettre) est l'indice de vitesse du pneu.

Exemple:

P 205 / 55 R 16	89	V
Indications de taille	(6)	(7)

(6) Indice de charge: Ce code numérique indique la charge maximale que peut supporter le pneu à la vitesse maximale correspondant à l'indice de vitesse, à la pression de gonflage maximale.

Par exemple, "90" signifie 600 kg (1 323 lb), "89" signifie 580 kg (1 278 lb).

⚠ DANGER

L'indice de charge concerne uniquement le pneu, et non pas le véhicule. Monter des pneus d'un indice de charge donné sur un véhicule ne signifie pas qu'on pourra charger ce véhicule jusqu'à la charge nominale correspondant à l'indice de charge des pneus.

(7) Indice de vitesse: Un système alphabétique indique la vitesse établie et prédéterminée à laquelle le pneu est conçu pour rouler.

Par exemple, "V" signifie 240 km/h (149 mi/h)

⚠ DANGER

- **L'indice de vitesse concerne uniquement le pneu, et non pas le véhicule. Monter des pneus d'un indice de vitesse donné sur un véhicule ne signifie pas qu'on pourra rouler avec ce véhicule jusqu'à la vitesse nominale correspondant à l'indice de vitesse des pneus.**
- **L'indice de vitesse n'a plus aucune valeur significative dans le cas de pneus très usés ou endommagés, ou de pneus qui ont été réparés ou rechapés ou dont l'état original a été altéré d'une manière quelconque. Des pneus réparés, rechapés ou altérés d'une manière quelconque ne peuvent plus être considérés comme conformes aux indices de charge et de vitesse d'origine.**

▼ Numéro d'identification de pneu (TIN)

Le numéro d'identification de pneu (TIN) est inscrit sur le flanc du pneu à placer vers l'extérieur. Le numéro TIN se compose de quatre indica-

– SUITE –

tions. Les indications contenues dans un numéro TIN s'interprètent comme suit.

DOT	XX	XX	XXX	XXXX
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)

(1) Symbole DOT*
(2) Marque d'identification du fabricant
(3) Code de taille de pneu
(4) Code du type de pneu
(5) Date de fabrication

Les deux premiers chiffres correspondent à la semaine, "01" étant la première semaine complète de l'année calendaire; les deux chiffres suivants indiquent l'année. Par exemple, l'indication 0101 signifie que le pneu a été fabriqué la première semaine de l'année 2001.

*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux Normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

▼ Autres inscriptions

Le flanc du pneu porte aussi les inscriptions suivantes.

▽ Pression de gonflage maximale admissible

C'est la pression maximale à laquelle le pneu peut être gonflé à froid. Exemple d'inscription: "300 kPa (44 PSI) MAX. PRESS"

▽ Indice de charge maximale

C'est la charge maximale admissible exprimée en poids maximal que peut supporter le pneu. Par exemple, "MAX. LOAD 580 kg (1279 LB) @ 300 kPa (44 PSI) MAX. PRESS."

⚠ DANGER

La charge maximale concerne uniquement le pneu, et non pas le véhicule. Monter des pneus d'un indice de charge donné sur un véhicule ne signifie pas qu'on pourra charger ce véhicule jusqu'à la charge nominale correspondant à l'indice de charge des pneus.

▽ Type de structure

Indication du type structurel du pneu.

Par exemple, "TUBELESS STEEL BELTED RADIAL" (pneu sans chambre, à carcasse radiale et ceinture métallique)

▽ Structure

Indication du nom générique des matériaux des câbles composant les nappes du pneu (sur les flancs et sur la bande de roulement).

Par exemple, "PLIES: TREAD 2 STEEL + 2 POLYESTER SIDEWALL 2 POLYESTER"

▽ Classe de qualité normalisée du pneu (UTQG)

Pour plus de détails, reportez-vous à "Notation standardisée de la qualité des pneus" ☞P598.

■ Pression de gonflage recommandée des pneus

▼ Pression de gonflage recommandée des pneus à froid

Pour connaître la pression de gonflage recommandée des pneus à froid de votre véhicule, reportez-vous à “Pneus” ☞P575.

▼ Plaque du véhicule

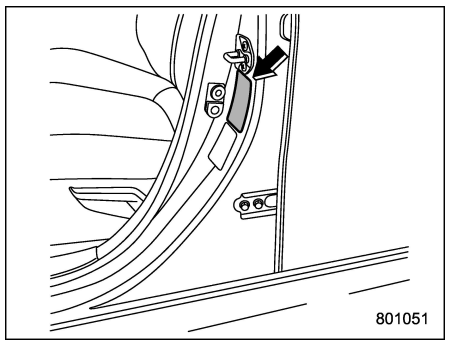

La plaque du véhicule est attachée au montant de portière du côté du conducteur.

Exemple:

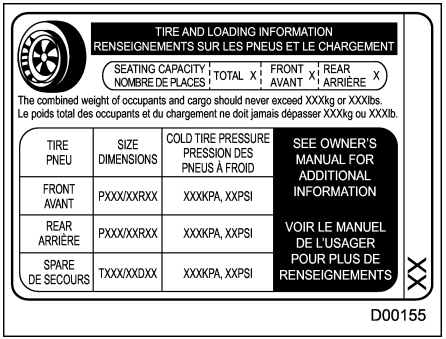

La plaque du véhicule indique la taille des pneus d’origine, la pression de gonflage recommandée pour chacun des pneus à froid pour le véhicule chargé à la charge maximale, le nombre de places et la charge autorisée.

▼ Conséquences sur la sécurité d’une pression de gonflage des pneus insuffisante

Rouler à grande vitesse avec une pression de gonflage des pneus excessivement basse peut soumettre les pneus à une déformation importante qui entraîne un échauffement rapide. Une forte élévation de la température d’un pneu peut entraîner l’arrachement de la bande de roulement et l’éclatement du/des pneu(s). Il peut en résulter un accident par perte de contrôle du véhicule.

▼ Mesure et réglage de la pression pour maintenir une pression de gonflage adéquate

Contrôlez et, si nécessaire, réglez la pression de chaque pneu (roue de secours comprise) au moins une fois par mois et avant chaque long trajet. Contrôlez la pression des pneus lorsque ceux-ci sont froids. Utilisez un manomètre pour régler la pression des pneus à la valeur prescrite. Même si le véhicule a peu roulé, les pneus sont chauds, et leur pression est plus élevée qu’à froid. La pression des pneus dépend également de la température extérieure. Le mieux est de contrôler la pression des pneus à l’extérieur, avant de conduire le véhicule.

– SUITE –

Lorsqu'un pneu monte en température, l'air qu'il renferme se dilate, augmentant la pression du pneu. Faites attention à ne pas dégonfler un pneu chaud pour en réduire la pression.

■ Glossaire des termes relatifs aux pneus

- **Poids des accessoires**

Le poids total (en plus des équipements standards remplaçables) de la boîte de vitesse automatique, de la direction assistée, du freinage assisté, des lève-vitres électriques, des sièges à réglages électriques, de la radio et du radiateur, dans la mesure où ces articles sont disponibles comme options montées en usine (qu'ils soient installés ou non).

- **Talon**

Partie du pneu faite de fils en acier, enveloppée ou renforcée par des couches de câbles, et modelée pour s'adapter à la jante.

- **Séparation du talon**

Rupture du lien entre les composants du talon.

- **Déviation des couches du pneu**

Pneu pneumatique au niveau duquel les couches de fils câblés qui se prolongent aux talons sont disposées en angles alternés nettement inférieurs à 90 degrés par rapport au centre de la bande de roulement du pneu.

- **Carcasse**

Structure du pneu, exceptée le caoutchouc de la bande de roulement et celui du flanc du pneu, qui lorsqu'il est gonflé, supporte la charge.

- **Arrachement**

Détachement des pièces de la bande de roulement ou du flanc du pneu.

- **Pression des pneus à froid**

Pression dans un pneu de véhicule ayant roulé moins de 1 mille ou à l'arrêt depuis au moins trois heures.

- **Fil câblé**

Fils formant des couches dans le pneu.

- **Séparation de fil câblé**

Séparation entre les fils câblés et les composants adjacents en caoutchouc.

- **Craquelure**

Toute séparation interne de la bande de roulement, du flanc ou du prolongement de la chemise intérieure du pneu vers le matériau du fil câblé.

- **Poids en ordre de marche**

Poids du véhicule à moteur avec son équipement standard, y compris la capacité maximale de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement et, si installés, le poids supplémentaire de la climatisation et du moteur en option.

- **Pneu à charge élevée**

Pneu conçu pour supporter des charges et une pression de gonflage plus élevées que celles du pneu standard équivalent.

- **Sillon**

Espace entre deux stries adjacentes de bande de roulement de

pneu.

- **Chemise intérieure**

Couche(s) formant la surface interne d'un pneu sans chambre à air, qui contient le milieu de gonflement du pneu.

- **Séparation de la chemise intérieure**

Séparation entre la chemise intérieure et le composant du fil câblé dans la carcasse.

- **Flanc prévu pour l'extérieur**

(1) Flanc du pneu renfermant une bande blanche, des inscriptions (nom du fabricant, nom de marque et/ou de modèle) en lettres blanches ou en relief ou en creux plus haut ou plus profond que les mêmes inscriptions sur l'autre flanc du pneu, ou

(2) Dans le cas des pneus asymétriques, le flanc qui doit obligatoirement être monté du côté extérieur du véhicule.

- **Pneu pour camion léger (LT, Light Truck)**

Pneu conçu en première intention pour être utilisé sur des camions de poids légers ou des véhicules de tourisme à usages multiples.

- **Indice de charge**

Charge maximale qu'un pneu peut supporter pour une pression de gonflage donnée.

- **Pression de gonflage maximale**

Le maximum de pression à ne pas dépasser lorsqu'on gonfle un pneu à froid.

- **Indice de charge maximale**

Indice de charge maximale pour un pneu à la pression maximale de gonflage admissible.

- **Poids du véhicule à la charge maximale**

La somme de:

(a) Poids en ordre de marche
(b) Poids des accessoires
(c) Charge utile du véhicule
(d) Poids des options de production

- **Pression de gonflage maximale admissible**

Le maximum de pression à ne pas dépasser lorsqu'on gonfle un pneu à froid.

- **Jante graduée**

Jante sur laquelle le pneu est monté pour répondre aux spécifications physiques.

- **Poids normal des occupants**

68 kg (150 lb) multiplié par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1 ajouté à la fin de cette section.

- **Répartition des occupants**

Répartition des occupants dans un véhicule conformément à la troisième colonne du Tableau 1 ajouté à la fin de cette section.

- **Raccord ouvert**

Toute séparation au niveau du raccordement d'une bande de roulement, d'un flanc, d'une chemise intérieure de pneu, qui s'étend au composant du fil câblé.

– SUITE –

- **Diamètre externe**

Diamètre total d'un pneu neuf gonflé.

- **Largeur hors-tout**

Distance linéaire entre les extérieurs des flancs d'un pneu gonflé, y compris les élévations liées à l'étiquetage, aux décorations, aux bandes ou stries protectrices.

- **Pneu de véhicule de tourisme**

Pneu destiné à l'utilisation sur des véhicules de tourisme, des véhicules de tourisme à usages multiples et des camions qui ont un poids nominal brut du véhicule (GVWR, gross vehicle weight rating) de 4 535 kg (10 000 lb) ou moins.

- **Couches**

Couche de fils câblés parallèles enrobés de caoutchouc.

- **Séparation des couches**

Séparation du composé en caoutchouc entre les couches adjacentes.

- **Pneu pneumatique**

Dispositif mécanique fait de caoutchouc, de composants chimiques, de tissu, de métal et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue d'automobile, génère une traction et retient le gaz ou le liquide qui supporte la charge.

- **Poids des options de production**

Poids total des options de production ordinaires effectivement installées, entraînant un surpoids de plus de 2,3 kg (5,1 lb) par rapport aux équipements standard qu'ils remplacent, et qui n'ont pas été précédemment pris en compte dans le poids en ordre de marche ou dans le poids des accessoires, incluant les freins pour véhicules lourds, les niveleurs de conduite, le support de toit, la batterie pour véhicules lourds et la finition spéciale.

- **Pneu avec couches radiales**

Pneu pneumatique au niveau duquel les nappes de fils câblés qui se prolongent aux talons sont disposées en angles d'environ 90 degrés par rapport au centre de la bande de roulement du pneu.

- **Pression de gonflage recommandée**

Pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule.

- **Pneu renforcé**

Pneu conçu pour supporter des charges et une pression de gonflage plus élevées que celles du pneu standard équivalent.

- **Jante**

Soutien en métal de pneu ou assemblage de tube et de pneu sur lequel reposent les talons du pneu.

- **Diamètre de la jante**

Diamètre nominal du siège du talon.

- **Désignation de la taille de la jante**

Largeur et diamètre de la jante.

- **Désignation du type de jante**

Les fabricants utilisent un style ou un code pour désigner la jante.

- **Largeur de la jante**

Distance nominale entre les brides de la jante.

- **Largeur de la section**

Distance linéaire entre les extérieurs des flancs d'un pneu gonflé, ne comprenant pas les élévations liées à l'étiquetage, aux décorations ou aux bandes protectrices.

- **Flanc**

Portion du pneu comprise entre la bande de roulement et le talon.

- **Séparation du flanc**

Séparation entre le composé en caoutchouc et le composant du fil câblé dans le flanc.

- **Pneu neige**

Un pneu qui atteint un indice de traction égal ou supérieur à 110, comparé au pneu d'essai de référence standard ASTM E-1136-93, lors de l'exécution de l'essai de traction dans la neige comme décrit dans ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard pour traction de conduite sur roue unique en ligne droite sur des surfaces couvertes de neige et de glace, et qui est marqué d'un symbole alpin "⛷" sur au moins un flanc.

- **Jante d'essai**

Jante sur laquelle est monté un pneu pour le test, pouvant être toute jante jugée apte à l'utilisation avec ce pneu.

- **Bande de roulement**

Portion du pneu qui entre en contact avec la route.

- **Strie de la bande de roulement**

Section de la bande roulant en circonférence autour d'un pneu.

- **Séparation de la bande de roulement**

Détachement de la bande de roulement de la carcasse du pneu.

- **Indicateurs d'usure de la bande de roulement (TWI, Treadwear indicators)**

Les projections des sillons principaux sont conçues pour donner une indication visuelle sur le niveau d'usure de la bande.

- **Charge utile du véhicule**

Charge de marchandises et bagages homologuée, plus 68 kg (150 lb), multiplié par la capacité en places désignée pour le véhicule.

- **Charge maximale du véhicule sur le pneu**

Charge supportée par un pneu, qui se détermine par répartition sur chaque essieu du poids du véhicule à la charge maximale et en divisant cette charge à l'essieu par deux.

- **Charge normale du véhicule par pneu**

Charge supportée par un pneu, qui se détermine par répartition sur chaque essieu du total du poids du véhicule en ordre de marche, du poids des accessoires et du poids normal d'un occupant (distribué conformément au Tableau 1 qui est ajouté à la fin de cette section) et en divisant cette charge à l'essieu par 2.

- **Équipement de maintien de la roue**

Équipement utilisé pour maintenir fermement l'assemblage pneu et roue pendant l'essai.

– SUITE –

Tableau 1 — Répartition de la charge et des occupants pour la charge normale du véhicule, pour la capacité en places recommandée

Nombre de places recommandées, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant.
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 dans le deuxième siège.
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 dans le deuxième siège, 1 dans le troisième siège, 1 dans le quatrième siège.
16 à 22	7	2 à l'avant, 2 dans le deuxième siège, 2 dans le troisième siège, 1 dans le quatrième siège.

■ Soins des pneus – entretien et pratiques de sécurité

• Vérifiez quotidiennement que les pneus ne présentent ni dommages graves visibles, ni incrustations de clous ou de pierres. Vérifiez également que les pneus ne présentent pas de signes d'usure anormale.

• Inspectez régulièrement la bande de roulement des pneus, et remplacez les pneus avant que les indicateurs d'usure de la bande de roulement ne deviennent visibles. Lorsque l'indicateur d'usure de la bande de roulement d'un pneu devient visible, le pneu est usé au-delà de la limite acceptable, et doit être immédiatement remplacé. Avec un pneu dans cet état, la conduite par temps de pluie même à petite vitesse peut faire partir le véhicule en aquaplanage. Il peut en résulter un accident par perte de contrôle du véhicule.

• Pour obtenir la meilleure longévité possible de chacun des pneus et assurer l'usure uniforme des pneus, il est recommandé de permuter les roues tous les 10 000 km (6 000 milles). Pour des informations relatives à l'ordre de permutation des pneus, reportez-vous à "Permutation des pneus" ☞P544. Au moment de la permutation, remplacez tout pneu endommagé ou présentant une usure inégale. Après permutation, réglez la pression des pneus et vérifiez que les écrous de roue sont correctement serrés. Pour des informations sur le couple de serrage et l'ordre de serrage des écrous de roue, reportez-vous à "Crevaisons" ☞P491.

■ Pour déterminer la compatibilité entre capacités de charge et pneus du véhicule

La somme des charges maximales admissibles des quatre pneus doit être supérieure au poids nominal brut du véhicule ("GVWR"). De plus, la somme des charges maximales admissibles des deux pneus avant et des deux pneus arrière doit être supérieure au poids nominal brut sur l'essieu ("GAWR"). Les pneus d'origine équipant le véhicule sont conçus pour remplir ces conditions.

Le poids nominal brut du véhicule est appelé en anglais Gross Vehicle Weight Rating (GVWR). La somme des charges maximales admissibles par chaque essieu est appelé poids nominal brut sur l'essieu, soit en anglais Gross Axle Weight Rating (GAWR). Le GVWR et le GAWR de chacun des essieux sont indiqués sur le sceau de certification du véhicule situé en bas du montant de la portière du côté conducteur.

Pour la détermination du GVWR et du GAWR des essieux avant et arrière, il est tenu compte non seulement de la charge maximale admissible des pneus, mais aussi des capacités de charge de la suspension, des essieux et d'autres éléments de la caisse du véhicule.

Autrement dit, on ne peut pas considérer que la charge du véhi-

– SUITE –

cule peut toujours aller jusqu'à la charge maximale admissible indiquée sur le flanc des pneus.

■ Conséquences sur la sécurité d'une surcharge du véhicule (comportement, arrêt, pneus, etc.)

Surcharger un véhicule peut affecter son comportement routier et les distances d'arrêt, ainsi que les performances du véhicule et des pneus, comme indiqué ci-après. Il peut en résulter un accident, avec risque de graves blessures personnelles.

- La stabilité du véhicule est compromise.
- Les charges lourdes et/ou placées en hauteur peuvent augmenter le risque de retournement du véhicule.
- Les distances d'arrêt augmentent.
- Les freins risquent de surchauffer et de ne plus fonctionner.
- La suspension, les roulements, les essieux et d'autres éléments de la caisse du véhicule risquent de casser ou de subir une usure et un vieillissement accélérés.
- Les pneus risquent de ne plus fonctionner.
- Les bandes de roulement des pneus risquent de se séparer des pneus.
- Les pneus risquent de se séparer de leur jante.

■ Étapes de détermination de la limite de charge correcte

1. Sur la plaque du véhicule, vous trouverez l'indication: "Le total du poids des occupants et du poids du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb.".
2. Calculez le poids total du conducteur et des passagers qui seront dans le véhicule.
3. Soustrayez ce total de la valeur XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat de cette soustraction est le poids maximum de marchandises et bagages que vous pourrez transporter. Par exemple, si la valeur "XXX" est 1 400 lb et qu'il y aura cinq personnes de 150 lb à bord du véhicule, vous disposez d'une capacité de charge de 650 lb de marchandises ou bagages. (1 400 − 750 (5 × 150) = 650 lb.)
5. Calculez le poids total des marchandises et bagages que vous avez l'intention de charger dans le véhicule. Pour la sécurité, ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge que vous avez calculée à l'étape 4 ci-dessus.
6. Si vous tractez une remorque avec votre véhicule, il faut tenir compte de la charge que la remorque impose au véhicule. Consultez les informations correspondantes du présent manuel pour savoir de combien la capacité de charge disponible pour vos marchandises et bagages s'en trouve réduite.

13-3. Limite de charge du véhicule – comment la déterminer

La charge admissible de votre véhicule est déterminée par le poids, et non pas par l'espace disponible. La limite de charge de votre véhicule est indiquée sur la plaque de véhicule fixée au montant de portière du côté du conducteur. Sur cette plaque, vous trouverez l'indication: "Le total du poids des occupants et du poids du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb".

La plaque de véhicule indique aussi le nombre de places assises de votre véhicule.

La capacité de charge totale comprend le poids total du conducteur et des passagers, de leurs effets personnels, du chargement et de tous les équipements en option tels que l'attelage, la galerie de toit, le porte-bicyclettes, etc., additionné de la charge imposée par le triangle d'attelage de la remorque. La capacité de chargement peut donc se calculer par la formule suivante.

Capacité de chargement = Limite de charge − (poids total d'occupants + poids total d'équipements en option + charge du triangle d'attelage de la remorque [le cas échéant])

Pour de plus amples informations sur le chargement du véhicule, reportez-vous à "Chargement du véhicule" ☞P467.

■ Calcul de la charge totale et de la capacité de charge selon la configuration en occupants

Calculons la capacité de charge disponible dans le cas des exemples suivants:

Exemple 1A

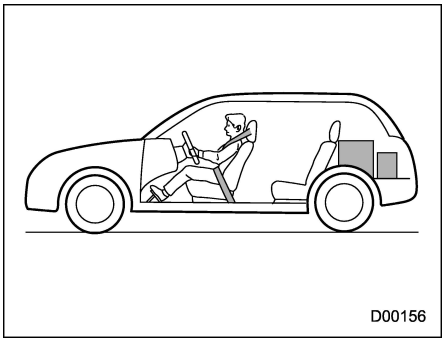

La charge utile du véhicule est de 408 kg (900 lb), ce qui est indiqué sur la plaque du véhicule qui porte la mention "Le total du poids des occupants et du poids du chargement ne doit jamais dépasser 408 kg ou 900 lb".

Par exemple, le véhicule transporte une personne pesant 70 kg (154 lb), plus un chargement de 300 kg (662 lb).

1. Calculons le poids total.

– SUITE –

Poids total

= 70 kg (154 lb) (occupant) + 300 kg (662 lb) (chargement)

= **370 kg (816 lb)**

2. Calculons la capacité de charge encore disponible. Pour cela, il faut soustraire le poids total ci-dessus de la charge utile du véhicule de 408 kg (900 lb).

Capacité de charge disponible

= 408 kg (900 lb) (charge utile du véhicule) – 370 kg (816 lb) (poids total)

= **38 kg (84 lb)**

3. Du calcul de l'étape 2, il résulte qu'on pourrait encore transporter un chargement supplémentaire de 38 kg (84 lb).

Exemple 1B

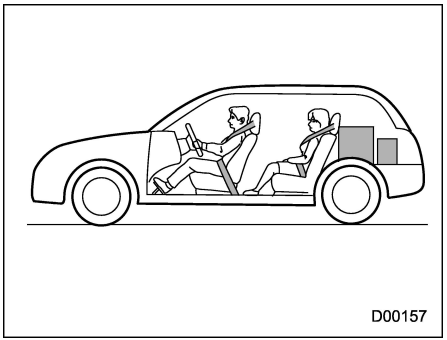

Supposons qu'une personne pesant 80 kg (176 lb) monte maintenant à bord du même véhicule (ce qui porte le nombre d'occupants à deux). Les calculs s'établissent alors comme suit.

1. Calculons le poids total.

Poids total

= 70 kg (154 lb) + 80 kg (176 lb) (occupant)

+ 300 kg (662 lb) (chargement)

= **450 kg (992 lb)**

2. Calculons la capacité de charge encore disponible.

Capacité de charge disponible

= 408 kg (900 lb) (charge utile du véhicule) – 450 kg (992 lb) (poids total)

= **–42 kg (–92 lb)**

3. Le poids total dépasse maintenant la charge utile de 42 kg (92 lb), et il va donc falloir réduire le poids du chargement d'au moins 42 kg (92 lb).

Exemple 2A

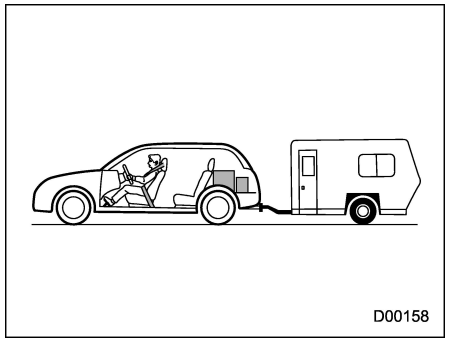

La charge utile du véhicule est de 408 kg (900 lb), ce qui est indiqué sur la plaque du véhicule qui porte la mention “Le total du poids des occupants et du poids du chargement ne doit jamais dépasser 408 kg ou 900 lb”.

Par exemple, le véhicule transporte une personne pesant 75 kg (165 lb), plus un chargement de 170 kg (375 lb). En outre, le véhicule est équipé d’un crochet d’attelage de remorque pesant 10 kg (22 lb) qui tracte une remorque pesant 800 kg (1 764 lb). 10 % du poids de la remorque s’exerce sur le triangle d’attelage (c’est-à-dire que la charge du triangle d’attelage est de 80 kg [176 lb]).

1. Calculons le poids total.

Poids total

= 75 kg (165 lb) (occupant) + 170 kg (375 lb) (chargement)

+ 10 kg (22 lb) (crochet d’attellage) + 80 kg (176 lb) (charge du triangle d’attelage)

= **335 kg (738 lb)**

2. Calculons la capacité de charge encore disponible.

Capacité de charge disponible

= 408 kg (900 lb) (charge utile du véhicule) – 335 kg (738 lb) (poids total)

= **73 kg (162 lb)**

3. Du calcul de l’étape 2, il résulte qu’on pourrait encore transporter un chargement supplémentaire de 73 kg (162 lb).

Exemple 2B

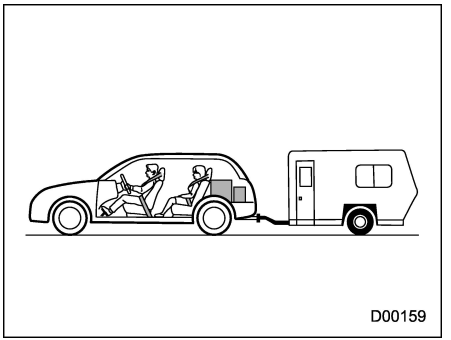

Supposons qu’une personne pesant 65 kg (143 lb) et qu’un enfant pesant 18 kg (40 lb) montent maintenant à bord du même véhicule (ce qui porte le nombre d’occupants à trois), et qu’on installe pour l’enfant un siège d’enfant d’un poids de 5 kg (11 lb). Les calculs s’établissent alors comme suit.

1. Calculons le poids total.

– SUITE –

Poids total

= 75 kg (165 lb) + 65 kg (143 lb) (occupant)

+ 18 kg (40 lb) (occupant)

+ 5 kg (11 lb) (siège d'enfant) + 170 kg (375 lb) (chargement)

+ 10 kg (22 lb) (crochet d'atellage) + 80 kg (176 lb) (charge du triangle d'attelage)

= **423 kg (932 lb)**

2. Calculons la capacité de charge encore disponible.

Capacité de charge disponible

= 408 kg (900 lb) (charge utile du véhicule) – 423 kg (932 lb) (poids total)

= **–15 kg (–32 lb)**

3. Le poids total dépasse maintenant la charge utile de 15 kg (32 lb), et il va donc falloir réduire le poids du chargement d'au moins 15 kg (32 lb).

13-4. Notation standardisée de la qualité des pneus

Cette rubrique traite des performances des pneus de voiture de tourisme en ce qui concerne l'usure de la bande de roulement, la traction et la résistance à l'échauffement. Elle vise à aider le consommateur dans son choix lors d'un achat de pneumatiques.

Les pneus portent une note de qualité inscrite sur le flanc entre l'épaulement de la bande de roulement et la partie large du talon.

Par exemple:

USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT 200 TRACTION AA TEMPÉRATURE A

Ces notes de qualité concernent les pneus neufs utilisés sur les véhicules de tourisme. Elles ne sont toutefois applicables ni aux pneus à sculptures profondes, ni aux pneus neige pour l'hiver et aux pneus à encombrement réduit pour roues de secours à usage temporaire, ni aux pneus à diamètre nominal de jante inférieur ou égal à 12 pouces, ni à certains pneus de production limitée.

En plus de cette note de qualité, tous les pneus pour véhicules de tourisme doivent être conformes aux Federal Safety Requirements (prescriptions de sécurité fédérales).

■ USURE DE LA BANDE DE ROULEMENT

La note d'usure de la bande de roulement établit une comparaison entre des pneus soumis à des essais dans les conditions strictement déterminées d'un circuit d'essai officiel.

Par exemple, sur ce circuit d'essai officiel, un pneu noté 150 s'use une fois et demie (1-1/2) moins vite qu'un pneu noté 100. Dans la pratique, il est difficile de comparer les performances des pneus car elles dépendent pour une large

mesure des conditions d'utilisation et varient de façon appréciable en fonction des habitudes de conduite, de la nature et de l'état des routes et du climat.

■ TRACTION AA, A, B, C

Pour la traction, les notes attribuées sont, de la plus haute à la plus basse, AA, A, B et C. Ces notes représentent l'aptitude du pneu à s'arrêter sur revêtement humide, telle qu'elle a été mesurée au cours d'essais effectués dans des conditions déterminées sur des surfaces d'essais officielles en béton et en asphalte.

Un pneu noté C risque de présenter de médiocres performances de traction.

⚠ DANGER

La note de traction attribuée à un pneu est déterminée au terme d'essais de freinage en ligne droite et ne présume pas des performances de traction en accélération, en virage, en situation d'aquaplanage ou en pointe.

■ TEMPÉRATURE A, B, C

Les notes de température sont A (la plus haute), B et C. Elles représentent la résistance du pneu à la génération de chaleur et son aptitude à dissiper la chaleur, ces qualités ayant été appréciées en laboratoire dans des conditions déterminées au moyen d'une roue d'essai.

Une température élevée persistante peut entraîner la dégradation du matériau et la réduction de la durée de service du pneu, et une température excessive peut entraîner une crevaison soudaine.

La note C correspond au niveau de performances que tous les pneus de véhicules de tourisme doivent atteindre selon les Normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles (FMVSS Nº 109).

Les notes B et A sont attribuées aux pneumatiques qui, sur la roue d'essai en laboratoire, présentent un niveau de performances supérieur au minimum exigé par la loi.

⚠ DANGER

La note de température attribuée à un pneu est significative pour un pneu convenablement gonflé et qui n'est pas en état de surcharge. La vitesse excessive, le gonflage insuffisant et l'état de surcharge, isolément ou en combinaison, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance du pneu.

13-5. Déclaration en cas de défaut de sécurité (pour les États-Unis d'Amérique)

Si vous avez des raisons de croire que votre véhicule présente un défaut de nature à causer un grave accident avec danger de blessure ou de mort, il faut en avertir l'Administration Nationale de la Sécurité Routière (NHTSA), en plus de la réclamation que vous ferez auprès de Subaru of America Inc.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et, s'il s'avère qu'une série de véhicules présente un défaut de sécurité, elle peut exiger le rappel et la modification de ces véhicules. La NHTSA n'est toutefois pas habilitée à intervenir dans les différends entre Subaru of America Inc., ses concessionnaires et ses clients.

Pour entrer en contact avec le service Sécurité Automobile de la NHTSA, vous pouvez téléphoner en utilisant la ligne directe à appel libre 1-888-327-4236 (TTY: 1-800-424-9153); allez sur http://www.safercar.gov; ou adressez-vous à: Administrator, NHTSA, 1200 New Jersey Avenue, SE, West Building, Washington, DC 20590. Vous pouvez également obtenir de plus amples informations concernant la sécurité des véhicules à moteur sur http://www.safercar.gov.

13-6. Comment contacter Transports Canada afin de signaler un problème de sécurité relatif au véhicule (Canada)

Transport Canada - ASFAD
330 Sparks Street
Ottawa, ON K1A 0N5

Telephone: 819-994-3328
(Ottawa-Gatineau area or internationally)
Toll free: 1-800-333-0510 (in Canada)

Online:
http://www.tc.gc.ca/recalls

Transports Canada - ASFAD
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Téléphone: 819-994-3328
(dans la région de Ottawa-Gatineau et à l'extérieur du pays)
Sans frais: 1-800-333-0510 (au Canada)

Internet:
http://www.tc.gc.ca/rappels D01001

A

ABS (système de freins antiblocage)..... P378
Accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir P128
Accessoires P557
Accoudoir P50, P321
Activation/Désactivation du X-MODE..... P385
Affichage d'informations sur la conduite..... P229
Affichage des instruments de bord (LCD couleur)..... P220
Affichage multifonctions (LCD couleur) P235
Affichage multifonctions (noir et blanc) P229
Aide au changement de voie (LCA) P412
Ajout du liquide de lave-glace de pare-brise..... P547
Ajustement de la hauteur du siège (siège du conducteur)..... P43
Ajustement vers l'avant et vers l'arrière P42
Alerte de croisement en marche arrière (RCTA) P413
Alimentation USB..... P325
Ampoules électriques P577, P578
Ancrages de longe supérieure..... P87
Antenne..... P314
Antenne de toit..... P314
Appels de phares..... P267
Attelage de remorque (option concessionnaire)..... P472
Attelages de remorque P479
Autres ampoules..... P563
Avant de prendre la route P349
Avertissement de conduite somnolente P442
Avertissement du système de contrôle de la transmission P197
Avertissement du système de frein de stationnement électronique P397
Avertissement et indicateur..... P189
Avertissement sonore d'approche BSD/RCTA (en marche arrière uniquement) P416
Avertisseur d'angle mort (BSD) P412
Avertisseur sonore..... P293
Avertisseurs sonores et indicateur d'avertissement du système d'accès et de démarrage mains libres à bouton-poussoir..... P207

B

Balancement du véhicule P466
Batterie P554
Blocage de direction P352, P355
Boîte à gants P321
Bougies d'allumage P534
Bougies d'allumage recommandées..... P534
BSD/RCTA P411

C

Caméra de visualisation arrière..... P338
Caoutchouc de balai d'essuie-glace de lunette arrière P552
Capitons en simili-cuir..... P515
Capot moteur..... P524
Capteur pour les phares à activation/désactivation automatique..... P266
Caractéristiques techniques..... P570
Carburant P342, P571
Carillons d'avertissement et indicateur d'avertissement P142
Ceintures de sécurité..... P58
Cendrier (option concessionnaire) P326

Chaînes antidérapantes P466
Changement de la vitesse réglée P409
Changeur de voie par simple pression P273
Charge maximale admissible P475
Charge utile du véhicule P468
Chargement du véhicule P467
Circuit électrique P574
Clés P127
Clignotant de direction avant P558
Clignotants de direction arrière P559
Commande d'essuie-glaces et de lave-glace de lunette arrière P277
Commande de désactivation BSD/RCTA P418
Commande de désactivation du Contrôle de Dynamique du Véhicule P382
Commande de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique P402
Commande de réglage des éclairages P263
Commande des phares antibrouillard P272
Commande gestuelle P447
Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de pare-brise P275
Commandes SI-DRIVE P374
Comment accéder au moniteur de vue avant P334
Comment utiliser la fonction d'assistance des feux de route P267
Comment verrouiller et déverrouiller P133
Commutateur de toit ouvrant opaque P173
Commutateurs de lève-vitre électrique P160
Compte-tours P184
Compteur journalier P185
Compteur totalisateur P184
Compteurs et jauges P184
Conditions de fonctionnement P424
Conduite à l'étranger P456
Conduite en hiver P462
Conduite sur route et hors route P458
Conduite sur routes enneigées et verglacées P464
Conseils à propos des ceintures de sécurité P58
Conseils d'entretien P522
Conseils de conduite P372
Conseils de conduite pour les modèles à traction intégrale AWD P457
Conseils de stationnement P397
Conseils pour économiser le carburant P454
Conseils pour le remorquage P482
Console centrale P321
Console supérieure P320
Contacteur d'allumage (modèles sans "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir") P179
Contacteur d'allumage à bouton-poussoir (modèles avec "accès sans clé avec système de démarrage à bouton-poussoir") P181
Contrôle des aérateurs P296
Contrôle du niveau d'huile P528
Contrôle du niveau de liquide P535
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement P531
Convertisseur catalytique P455
Courroies d'entraînement P534
Coussin de sécurité latéral SRS et rideau de sécurité SRS P111
Coussins de sécurité SRS (coussins de sécurité du Système de Retenue Supplémentaire) P89

Couverture de l'espace de chargement P329
Crevaisons..... P491
Crochet de commodité P328
Crochet pour sac de provisions P328
Crochets d'arrimage de la charge P332
Crochets de remorquage et crochets/trous d'arrimage..... P499

D

Dégivrage P307
Démarrage à l'aide de câbles volants..... P496
Démarrage et arrêt du moteur (modèles avec système de démarrage à bouton-poussoir) P352
Démarrage et arrêt du moteur (modèles sans système de démarrage à bouton-poussoir) P350
Désactivation de la fonction d'accès sans clé..... P139
Désactivation temporaire du régulateur de vitesse P408
Désembueur et dégivreur P289
Déverrouillage avec l'accès par code PIN..... P136
Dimensions P570
Direction assistée P374
Dispositif de maintien en tension de sangle abdominale P69
Dispositif de maintien en tension de sangle-baudrier.... P68
Dispositif de maintien pour démarrage en côte (véhicules à boîte de vitesses manuelle) P405
Dispositif de réglage de portée des phares P272
Disque de frein..... P576

E

EBD (répartition électronique de la force de freinage) P201, P379
Éclairage de hayon..... P317
Éclairage de l'espace de chargement P317, P562
Éclairage du contacteur d'allumage P180
Éclairage du miroir de courtoisie P562
Éclairages intérieurs P316
Écran de consommation de carburant..... P244
Écran de l'horloge/de la date P244
Écrans de base..... P224, P238
Élément du filtre à air..... P532
Émission d'une alarme d'appel au secours..... P149
Emplacements du volet du réservoir de carburant P344
Encaustiquage et polissage P511
Enrouleur à blocage automatique/Enrouleur à blocage d'urgence (ALR/ELR)..... P60
Enrouleur à blocage d'urgence (ELR) P60
Ensemble balais d'essuie-glace de lunette arrière P552
Ensemble balais d'essuie-glace de pare-brise..... P549
Entretien des ceintures de sécurité..... P67
Entretien du système des coussins de sécurité SRS..... P120
Équilibrage des roues P542
Équipement audio P314
Espace de rangement..... P320
Essai d'émission de polluants (États-Unis uniquement)..... P347
Essuie-glace et lave-glace..... P274

F

Feu de recul P561
Feux de détresse P183, P488
Feux de gabarit avant P559

Filtre à huile P529
Fonction Auto Vehicle Hold P393
Fonction d'annulation du réducteur d'intensité automatique P188
Fonction d'assistance des feux de route P267
Fonction d'éclairage de bienvenue P265
Fonction de contrôle en descente P387
Fonction de desserrage automatique par la pédale d'accélérateur P393
Fonction de mémoire (siège du conducteur – selon modèles) P44
Fonction de prévention de déchargement de la batterie P155
Fonction de verrouillage du levier sélecteur P370
Fonctionnement P166
Fonctionnement automatique de la climatisation P301
Fonctionnement du lève-vitre électrique P160
Fonctionnement du système P399
Fonctionnement manuel de la climatisation pour le tableau des commandes de climatisation avant P303
Frein de stationnement électronique P391
Freinage P375
Fusibles P555

G

Garanties et entretien P475
GAWR (poids nominal brut sur l'essieu) P468
Gaz d'échappement du moteur (monoxyde de carbone) P455
GVWR (poids nominal brut du véhicule) P468

H

Hayon P163, P506
Hayon électrique P164
Hayon manuel P163
Horloge P235, P239, P261
Huile de différentiel avant et huile de différentiel arrière P535
Huile du différentiel avant et arrière P573
Huile moteur P527, P571

I

Identification du véhicule P581
Inclinaison du dossier P42, P52
Indicateur de contrôle en descente P388
Indicateur de position du levier sélecteur/du rapport engagé P214
Indicateur de température extérieure P234, P238
Indicateur de vitesse P184
Indicateur de X-MODE P235
Indicateur/avertissement du système de surveillance du conducteur P442
Indicateurs d'activation et de désactivation du coussin de sécurité frontal de passager avant P194
Indicateurs d'avertissement d'usure des plaquettes de frein à disque P377
Indicateurs d'usure P543
Informations sur les pneus P584
Inspection des pneus P540
Inspections périodiques P456
Installation d'un siège rehausseur ou d'un coussin de rehaussement P81

Installation d'un système de retenue pour enfant au moyen des ancrages inférieurs et de longes (LATCH) P84
Installation des systèmes de retenue au moyen de la ceinture de sécurité ALR/ELR..... P77
Interrupteur de rétroviseurs télécommandés..... P287
Inverseur feux de route/feux de croisement (variateur) P266

J
Jantes en alliage P547
Jauge de carburant..... P186
Jauge ECO..... P186

K
Keyless Entry System (Système d'ouverture sans clé)..... P228

L
Lampe de marche-pied de portière P562
Lampes de lecture P316
Lavage P510
Levier du clignotant de direction P273
Levier sélecteur..... P365
Liquide de frein..... P535
Liquide de frein recommandé P536
Liquide de lave-glace de pare-brise P547
Liquide de refroidissement du moteur..... P531, P574
Liquide de transmission à variation continue P534
Liquides..... P574
Liste des avertissements P208
Lorsque le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement..... P142, P183, P355

M
Miroir de courtoisie P319
Mode Intelligent (I)..... P372
Mode parking gardé..... P159
Mode Sport (S) P373
Mode Sport Sharp (S#) P373
Moniteur de système du Contrôle de Dynamique du Véhicule P382
Moniteur de vue avant P334
Moteur P570

N
Nettoyage de l'habitacle P514
Nettoyage de la grille de prise d'air P308
Nettoyage des jantes en alliage P512

O
Outils d'entretien P488

P
Pare-soleil P174, P318
Pédale de frein..... P537, P575
Permutation des pneus P544
Phare antibrouillard avant..... P559
Phare répondant au braquage (SRH)..... P271
Phares P264, P558
Plafonnier..... P316
Plaque de numéro de clé P127

Plaquette de frein P576
Plateau de rangement sous plancher P333
Pneus P575
Pneus été P538
Pneus hiver (pneus neige) P538
Pneus neige P465
Pneus toutes saisons P538
Poignée de maintien P327
Porte-bouteilles P322
Porte-clés d'accès – si le porte-clés d'accès ne fonctionne pas correctement P504
Porte-gobelets P321
Positions de la clé P179
Pour activer/désactiver la fonction Auto Vehicle Hold P394
Pour armer le système d'alarme P156
Pour boucler votre ceinture de sécurité P61
Pour désarmer le système d'alarme P157
Pour mettre la fonction Auto Vehicle Hold en marche P395
Pour régler le régulateur de vitesse P407
Précautions concernant l'entretien P519
Précautions concernant les modifications apportées au véhicule P70, P121
Prescriptions concernant le carburant P342
Pression et usure des pneus P540
Prétensionneurs de ceinture de sécurité P67
Prise de courant pour accessoire P322
Programme d'entretien P519
Protection contre la corrosion P513

Q

Qualité et viscosité d'huile recommandées P529, P535

R

Raccordement d'une remorque P473
Rail de toit P469
Rallonge de pare-soleil P318
Rappel de siège arrière (modèles avec affichage des instruments de bord (LCD couleur)) P71
Ravitaillement en carburant P344
Réglage d'activation/de désactivation du système de freinage automatique en marche arrière (RAB) P431
Réglage d'intensité lumineuse P188
Régulateur de vitesse constante P407
Remarques d'ordre général sur le freinage P375
Remorquage P499
Remorquage avec les quatre roues au sol P503
Remplacement d'un pneu crevé P491
Remplacement de l'élément du filtre à air P533
Remplacement de la pile P149, P362
Remplacement de la plaquette de frein P537
Remplacement des ampoules P557
Remplacement des balais d'essuie-glace P548
Remplacement des clés P144
Remplacement des jantes P546
Remplacement des pneus P545
Remplacement des transmetteurs perdus P149
Remplacement du filtre à air d'habitacle P309
Remplacement du porte-clés d'accès P142
Remplacer la pile de la clé P564
Remplacer la pile du porte-clés d'accès P142, P564

Remplacer la pile du transmetteur P566
Rétroviseur à atténuation automatique/boussole avec HomeLink® P278
Rétroviseur intérieur P278
Rétroviseurs P278
Rétroviseurs extérieurs P287
Rodage d'un véhicule neuf P454
Rodage des plaquettes de frein neuves P537
Roue de secours de type provisoire P489
Roues de secours de type provisoire P575
Roues et pneus P538
Routes enneigées et verglacées P464

S

Sélection de mode de sortie d'air P303
Sélection du mode manuel P367
Serrures de portière P151
Servofrein à dépression (modèles avec le servofrein à dépression) P376, P536
SI-DRIVE P372
Siège à réglage électrique P43
Siège à réglage manuel P42
Siège arrière rabattable P50
Siège chauffant arrière P57
Siège chauffant avant P57
Sièges P39
Sièges arrière P49, P55
Sièges avant P54
Sièges chauffants P56
Sièges des passagers arrière P192
Sièges du conducteur et du passager avant P190
Sièges en cuir P514
Sièges en tissu P514
Signal sonore de rappel de clé P180
Soins extérieurs P510
Sous le plancher arrière P488
Stationnement du véhicule P391
Sur un camion à plate-forme P502
Surchauffe du moteur P498
Surveillance du système des coussins de sécurité SRS P118
Système d'alarme P155
Système d'assistance au freinage P377
Système d'éclairage de jour P270
Système d'entrée sans clé par télécommande P146
Système de démarrage à distance du moteur (option concessionnaire) P356
Système de démarrage et d'arrêt automatique P399
Système de filtration d'air P309
Système de freinage automatique en marche arrière (RAB) P421
Système de freins antiblocage (ABS) P378
Système de refroidissement P530
Système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) (modèles spécification des États-Unis) P389, P494, P538
Système de surveillance du conducteur P433
Système de verrou électronique P144
Système de volant de direction chauffant P292
Système des freins P376
Système du Contrôle de Dynamique du Véhicule P380
Système SUBARU de coussin de sécurité frontal perfectionné P99

Systèmes de retenue pour enfant P72

T

Tableau des commandes de climatisation P297
Tapis de sol P327
Témoin avertisseur BSD/RCTA..... P218, P418
Témoin avertisseur d'anomalie moteur CHECK ENGINE/Témoin indicateur de dysfonctionnement P194
Témoin avertisseur d'ouverture de portière P204
Témoin avertisseur de bas niveau de carburant P204
Témoin avertisseur de capot moteur ouvert P204
Témoin avertisseur de charge P196
Témoin avertisseur de direction assistée P205
Témoin avertisseur de liquide de lave-glace de pare-brise P197
Témoin avertisseur de niveau d'huile moteur bas P197
Témoin avertisseur de phare LED..... P216
Témoin avertisseur de pression d'huile..... P197
Témoin avertisseur de pression de gonflage basse des pneus (modèles spécification des États-Unis)..... P198
Témoin avertisseur de route enneigée et glacée P220
Témoin avertisseur de surchauffe de l'huile de boîte de vitesses automatique AT OIL TEMP P197
Témoin avertisseur de traction intégrale P204
Témoin avertisseur des freins antiblocage (ABS)..... P200, P378
Témoin avertisseur des phares répondant au braquage/Témoin indicateur de désactivation des phares répondant au braquage P216
Témoin avertisseur du Contrôle de Dynamique du Véhicule P205, P207
Témoin avertisseur du dispositif de réglage automatique de portée des phares P216
Témoin avertisseur du système de coussin de sécurité SRS..... P193
Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique..... P402
Témoin avertisseur du système de démarrage et d'arrêt automatique/Témoin indicateur de désactivation du système de démarrage et d'arrêt automatique (jaune)..... P216
Témoin avertisseur du système des freins (rouge) P201
Témoin avertisseur et carillon de ceinture de sécurité P190
Témoin avertisseur et signal sonore de ceinture de sécurité..... P61
Témoin avertisseur RAB..... P219, P432
Témoin d'anomalie de température d'huile du différentiel arrière (modèles avec turbo) P198
Témoin de frein de stationnement électronique P202
Témoin indicateur d'activation Auto Vehicle Hold..... P203
Témoin indicateur d'activité du système de démarrage et d'arrêt automatique non détectée..... P217, P403
Témoin indicateur d'approche BSD/RCTA P415
Témoin indicateur d'arrêt temporaire du système de surveillance du conducteur..... P219
Témoin indicateur d'assistance des feux de route P215
Témoin indicateur de contrôle de descente en pente P218
Témoin indicateur de désactivation BSD/RCTA P218, P417

Témoin indicateur de désactivation du système de surveillance du conducteur..... P219
Témoin indicateur de désactivation RAB..... P219
Témoin indicateur de fonctionnement Auto Vehicle Hold P204
Témoin indicateur de fonctionnement du Contrôle de Dynamique du Véhicule P205, P206
Témoin indicateur de fonctionnement du système de surveillance du conducteur (vert)/Témoin avertisseur du système de surveillance du conducteur (jaune)..... P219
Témoin indicateur de pression sur la pédale de frein P204
Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse..... P411
Témoin indicateur de réglage du régulateur de vitesse constante..... P216
Témoin indicateur de régulateur de vitesse..... P411
Témoin indicateur de régulateur de vitesse constante..... P215
Témoin indicateur de température basse de liquide de refroidissement/Témoin avertisseur de température élevée de liquide de refroidissement ... P195
Témoin indicateur de X-MODE..... P217
Témoin indicateur des feux de route P215
Témoin indicateur des phares P216
Témoin indicateur des phares antibrouillard avant P216
Témoin indicateur du système de démarrage et d'arrêt automatique (vert)..... P217
Témoin indicateur du système de sécurité P144, P213
Témoin indicateur SI-DRIVE P214
Témoin indicateur/avertissement sonore d'approche BSD/RCTA..... P415
Témoins indicateurs du clignotant de direction P215
Tente de toit (modèles avec longerons de toit)..... P470
Toit ouvrant opaque P172
Toit ouvrant opaque – si le toit ouvrant opaque ne se ferme pas..... P507
Traction d'une remorque P475
Transmission à variation continue..... P364
Tuyaux et raccords P530
Types de pneus P538

U

Utilisation avec l'allume-cigare (option concessionnaire)..... P324

V

Verrous de sécurité pour enfants..... P159
Via le bouton de hayon électrique (autre que les boutons sur le hayon) P166
Vidange de l'huile et remplacement du filtre P529
Vidange du liquide de refroidissement..... P532
Vitres P160
Volant de direction à inclinaison réglable/ télescopique P291
Volet et bouchon du réservoir de carburant P344
Vue d'ensemble du compartiment moteur..... P526

X

X-MODE..... P383

RÉFÉRENCES POUR LA STATION-SERVICE

■ Carburant

Utilisez uniquement de **l'essence sans plomb** avec un indice d'octane **égal ou supérieur à 87 AKI (90 RON)**.

■ Indice d'octane des carburants

▼ RON

Cet indice d'octane représente l'indice d'octane recherche.

▼ AKI

Cet indice d'octane auquel nous faisons référence est la moyenne entre les indices d'octane recherche et d'octane du moteur. On l'appelle aussi couramment "indice anti-cliquetis" ou AKI (de l'anglais "Anti-Knock Index").

■ Limite pour la teneur en éthanol

Pas plus de 10 %

■ Contenance du réservoir de carburant

63 litres (16,6 gal US, 13,9 gal Imp)

■ Huile moteur

Utilisez uniquement les huiles suivantes.

- Classe SN, SN PLUS ou SP selon API comportant la mention "RESOURCE CONSERVING"
- ou ILSAC GF-5 ou GF-6A, reconnaissable à la marque d'estampille ILSAC (emblème étoilé)

Reportez-vous à "Huile moteur" ☞P571 pour des informations complètes sur les niveaux de viscosité.

■ Contenance en huile moteur

4,2 litres (4,4 US qt, 3,7 Imp qt)

La quantité d'huile indiquée n'est qu'une indication et est estimée sur la base d'un cas où l'huile moteur est modifiée avec un filtre à huile. Après avoir rempli le moteur avec de l'huile, le niveau d'huile doit être vérifié en utilisant la jauge de niveau d'huile. Pour plus de détails sur l'entretien et les révisions, reportez-vous à "Huile moteur" ☞P527.

■ Pression des pneus à froid

Reportez-vous à "Pneus" ☞P575.

⚠ MISE EN GARDE : L'utilisation, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule hors route peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, que l'État de la Californie reconnaît comme pouvant causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. Pour réduire l'exposition à ces substances, évitez d'inhaler les gaz d'échappement, ne faites pas tourner le moteur au régime de ralenti sauf en cas de nécessité, faites l'entretien de votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien du véhicule. Pour plus d'information, rendez-vous au **www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle**.

A8310BF-A

Publié en août 2021
Imprimé 08/21
2022A

フランス語

FSC
MIXTE
Papier
FSC® C102270

SUBARU

SUBARU CORPORATION
TOKYO, JAPON

Les véhicules illustrés sur la couverture de ce livret pourraient ne pas être commercialisés dans tous les marchés. Veuillez demander une brochure de produit à votre concessionnaire Subaru pour connaître tous les détails des modèles disponibles.